AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

École doctorale Humanités Nouvelles – Fernand Braudel
Centre de recherche ÉCRITURES (EA 3943)

Périodiques culturels et structuration du champ littéraire : le cas de la revue *Peuples noirs, Peuples africains* (1978-1991)

Thèse présentée par Monsieur KOMBILA MILUNDA
pour l'obtention du doctorat en
Langues, littératures et civilisations
Spécialité : Littérature générale et comparée
Sous la direction de M. Pierre HALEN

Soutenance : 7 mai 2019
Année universitaire 2018-2019

Jury :

M. Papa SAMBA DIOP, rapporteur, Président (Professeur émérite, Université Paris-Est Créteil)
M. Xavier GARNIER, rapporteur (Professeur des universités, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle)
Mme Florence PARAVY, examinateur (Maître de Conférences, Université Paris Ouest-Nanterre)
M. Sylvère MBONDOBARI, invité (Maître de Conférences-HDR, Université Omar Bongo de Libreville)
M. Pierre HALEN, directeur de thèse (Professeur des universités, Université de Lorraine)

À Sylvère Mbondobari, qui a toujours souhaité voir la réalisation de ce travail

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement, notre directeur de recherche Monsieur Pierre Halen, pour avoir accepté de diriger cette recherche. Nous lui sommes très reconnaissant pour sa rigueur, sa patience et sa générosité.

Nos remerciements vont ensuite en la personne de Madame Ute Fendler, pour nous avoir permis d'effectuer un séjour de recherche dans l'une des plus prestigieuses universités allemandes à visée africaniste. Ce séjour a contribué à compléter nos références bibliographiques à propos de la revue *Peuples noirs, peuples africains* et aussi permis de consulter chacun des ouvrages des collaborateurs attitrés de la revue.

Enfin, remercions Madame Dominique Ranaivoson, Maître de Conférences-HDR et membre du centre de recherche Écritures pour avoir été notre principale discutante tout au long de ces quatre dernières années.

Nous remercions également tous les membres de notre famille pour leur soutien.

Merci aux amis et collègues du centre de recherche Écritures. Ils ont su créer un véritable esprit de corps. Nous pensons particulièrement à Safa Morabbi, à Shaïma Al-Goberi, à Riwanon Géléoc, à Marie Velikanov, à Sofiane Iken, et enfin aux doctorants gabonais du laboratoire. Puissent nos chemins se croiser à nouveau.

Résumés :

Ce travail se situe dans un double cadre de recherche : d'une part, l'étude du rôle des périodiques culturels dans la structuration globale des champs littéraires à l'époque contemporaine ; d'autre part, l'analyse historique du cas particulier des littératures africaines en France et de leur positionnement pendant la période considérée, à partir de l'hypothèse de l'existence du sous-champ parfois appelé « Afrique-sur-Seine » (Cazenave, 2003). Le corpus de base est constitué par la revue *Peuples noirs-peuples africains* (1978-1991). À la fois politique et littéraire, ce périodique se présente comme le porte-parole des peuples africains. On s'interrogera sur la capacité de ce périodique à se faire une place dans le champ français et d'en changer les règles, à partir d'une position dominée et selon les procédures d'émergence ou d'entrance déjà étudiées par ailleurs, le plus souvent pour des œuvres ou des auteurs, mais aussi pour des domaines articulés au sein d'un (poly)-système. L'analyse consistera à étudier la revue *Peuples noirs-peuples africains*. Dans un premier temps, on examinera ses collaborateurs, ses réseaux de lecteurs et ses appuis institutionnels. On analysera, ensuite, ses contenus et enfin sa politique éditoriale. Dans la mesure du possible, nous essaierons ensuite d'exploiter les archives disponibles sur ce périodique. À titre d'hypothèse, nous envisagerons aussi une comparaison, qui sera plus ou moins développée au cours de notre travail, avec les périodiques concurrents de l'époque, tels que *Présence africaine*.

Mots-clés : périodique culturel, structuration, champ littéraire, sous-champ, revue, périodiques, *Peuples noirs, peuples africains.*

Abstract :

This work is within a double framework of research: on the one hand, the study of the role of the cultural periodicals in the total structuring of the literary fields at the time contemporary ; in addition, historical analysis of the typical case of the African literatures in France and their positioning for the period considered, starting from the assumption of the existence of the under-field sometimes called “the Africa-on-Seine” (Cazenave, 2003). The basic corpus is consisted the review *Peuples noirs-peuples africains* (1978-1991). At the same time political and literary, this periodical positions like the spokesperson of the African people. One will wonder about the capacity of this periodical to get a place in the French field and to change the rules them, starting from a dominated position and according to the procedures of already studied emergence or fan-in addition, generally for works or authors, but also for fields articulated within one (poly) - system. The analysis will consist in studying the review *Peuples noirs-peuples africains*. Initially, one will examine his collaborators, his networks of readers and his supports institutional. One will analyze, then, his contents and finally his leading policy. As far as possible, we will also try to exploit the archives available. As assumption, we will consider also a comparison, which will be more or less developed during our work, with the competitor periodicals of the time, such as *Présence africaine*.

Keywords : cultural periodical, structuring, literary field, under-champ, review, periodicals, *Peuples noirs, peuples africains,*

« [Les revues] ont valeur de matrice, de creuset, puisque leur revient la tâche de révéler de nouveaux talents et de donner à lire la littérature de demain » [1]

1 CURATOLO (Bruno) ; POIRIER (Jacques), dir., *Les Revues littéraires au XX^e siècle*. Dijon : Centre de recherches Le texte et l'édition, 2002, 254 p. ; p. 3.

INTRODUCTION GENERALE

Si l'on s'intéresse, même de très loin à l'histoire de la revue *Peuples noirs, peuples africains* [2], on ne manquera pas d'être frappé par le statut de trublion dont jouit cette revue culturelle dans certains pays d'Afrique francophone et d'Europe, dont notamment la France, et cela dans la sphère universitaire et africaniste. De même, en marge de la sphère universitaire, la revue semble toujours déranger. Au plan institutionnel, par exemple, on note actuellement, en France, très peu d'institutions pouvant se vanter de posséder dans leur fond d'archives quelques exemplaires de numéros de *PNPA*, ni même des correspondances entre ses collaborateurs. Correspondances, qui auraient permis de prendre la mesure des projets de la revue dans l'espace culturel qu'elle se propose d'investir dès sa parution, surtout quand on connaît la manie de Mongo Beti à publier tout document portant ce sur pourquoi il se bat [3]. Ainsi, dès sa parution en janvier-février 1978, les témoignages et les avis défavorables à son sujet abondent. Dans le domaine de l'africanisme, que nous venons d'évoquer, Feu Alain Ricard, éminent chercheur de l'africanisme français, disait, par exemple, de façon très évocatrice et sincère à son sujet, dans une correspondance qu'il nous adressa amicalement, qu'il n'avait pas été un grand lecteur de *PNPA*, et qu'il n'appréciait pas du tout ses procédés éditoriaux, notamment ceux consistant à prendre à partie des africanistes renommés ainsi que certains de ses collègues

2 Nous utiliserons désormais le l'acronyme *PNPA* pour nous référer à cette revue.

3 Notons que sans le dépôt légal, cette revue n'aurait pas figuré dans cette prestigieuse bibliothèque qu'est la BNF. Outre celle-ci, il est curieux également de constater que cette revue ne figure pas du tout dans les fonds d'archives de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine), institut français tout aussi prestigieux recèlant pourtant les archives de la revue concurrente *Présence africain*e et de la Communauté africaine de culture si l'on en croit le retour par courriel que nous a adressé le service des archives de de l'IMEC. Cf. annexes.

et amis [4]. À la suite d'Alain Ricard, très peu de chercheur donc, en dehors des abonnés, peuvent également se vanter d'avoir été des lecteurs assidus de *PNPA,* à l'exception de János Rieszet peut-être aussi de Daniel Delas qui, comme il nous l'avoua, lisait régulièrement la revue mais de très loin [5]. Ce fait mettant en avant la réception de la revue pourra paraître à certains comme relavant de l'anecdotique. Mais le fait demeure, la revue *PNPA* ne semble pas être du goût de tout le monde, plus encore à ceux qui constituent ces cibles directes ou encore ces ennemis que l'on ne peine pas à reconnaître.

À cela s'ajoute également le fait que les chercheurs en littératures africaines ont jusqu'à présent omis d'en proposer quelques études, quand on connaît l'importance que revêtait cette revue pour Mongo Beti. La revue est, selon certains, une suite logique de l'ouvrage *Main basse sur le Cameroun*. Cette importance et cette place de la revue au sein de l'œuvre de Mongo Beti a très peu convaincu les chercheurs d'en proposer une étude plus approfondie et plus détaillée. Cette étude aurait pu révéler ses nombreuses richesses, que certains, sous d'autres sphères, s'accordent par ailleurs à reconnaître malgré tout. Tout se passe comme si la revue était, de fait, frappée par une malédiction [6]. Une malédiction qui ferait qu'elle ne soit jamais étudiée pour elle-même, mais seulement évoquée lors d'études consacrées à la personne de Mongo Beti ; quand bien même celle-ci a connu près de deux cent-cinquante collaborateurs. Rattachant ainsi la revue à sa seule personnalité. S'il est de bon aloi, dans le domaine africaniste, de lier le destin de la revue *PNPA* à celle de l'œuvre de Mongo Beti, qui, elle, se veut militante ou engagée [7], signalons que ce procédé occulte de facto les différentes potentialités de la revue, si ce n'est carrément sa réalité sociologue et revuiste. Une conséquence à cela est que *PNPA* n'est alors pas considérée à juste titre comme une revue, mais comme une arme, un instrument servant les projets

4 Lire notamment en annexe la correspondance d'Alain Ricard à ce sujet.

5 Voir son entretien en pages annexes.

6 Nous reprenons ici une idée de Cilas Kemedjio plus ou moins développée dans son récent ouvrage à propos de Mongo Beti. Cf. KEMEDJIO (Cilas), *Mongo Beti. Le combattant fatigue. Une biographie intellectuelle*. Berlin : Lit Verlag, 2013.

7 MOURALIS (Bernard), *L'œuvre de Mongo Beti*. Issy-les-Moulineaux : Saint-Paul, coll. Comprendre, 1981, 129 p. ; Lire également : Kom (A.), *Mongo Beti parle*. Bayreuth : Bayreuth African Studies n°54, 2002.

militants et personnels de Mongo Beti. Une revue dans laquelle l'écrivain dissident serait un prophète et les collaborateurs ses fidèles. Cette conception, si elle peut avoir quelque crédit [8], empêche la revue d'être considérée à part entière comme une revue qui se dédie à la culture au même titre que des revues telles que *Présence africaine*, ou encore *L'Afrique littéraire et artistique*. On en trouve l'évocation dans une étude consacrée aux périodiques culturels parisiens relatifs à l'Afrique. Cette étude avait pourtant un intérêt certain, et semblait, par le fait même de l'aborder, dans le cadre d'une thèse de doctorat, devoir donner du crédit à la revue *PNPA*. Mais cela ne fut pas vraiment le cas, tout du moins pas entièrement, sans doute à cause du type d'analyse choisie. Analyse faisait la part belle à la confrontation et aux idéologies, et moins à l'être même des revues et aux différentes manières de les interpréter [9].

> Au premier abord, il paraît contestable de classer *PNPA* parmi les revues culturelles : la grande majorité des textes sont des analyses politiques et économique ainsi s que des commentaires de presse critiquant la couverture médiatique à propos de l'Afrique. *PNPA* n'envisage pas comme son prédécesseur (*Présence africaine*) le champ de la culture comme celui de l'invention possible, précédant d'une certaine façon sa mise en place politique. […] Sa parution est un acte performatif dans le sens d'Homi Bhabha qui s'oppose à un ordre régi par le pouvoir. *PNPA* ne s'intéresse que rarement à « la culture » en tant qu'objet : elle met plutôt en place une pratique culturelle [10].

Si cette affirmation peut paraître vraisemblable et avoir un certain crédit en ce qui concerne le premier volet de la revue, à savoir le politique et l'aspect idéologique, elle nous paraît vraiment trop réductrice et dans une moindre mesure infondée concernant son volet littéraire et culturel ; c'est ce qui apparaît aussi si l'on en croit Odile Tobnerà ce sujet. Non seulement cette affirmation ne prend pas suffisamment compte la richesse de la revue, mais elle ne prend pas du tout en compte les contextes dans lesquelles s'inscrivent les

8 Nous songeons notamment à des études transversales entre littérature et prophétisme.

9 Cf. MUS (Francis), « Comment interpréter une revue ? Quelques pistes de lecture », in : COnTEXTES [En ligne], 4 | 2008, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 27 avril 2018. URL : http://journals.openedition.org.bases-doc.univ-lorraine.fr/contextes/3833

10 ARNDT (Lotte), *Les Revues font la culture ! Négociations postcoloniales dans les périodiques parisiens relatifs à l'Afrique (1947-2012)*. Trier : Wissenschaftlicher Verlag Trier (WVT), Coll. LuKA – Literaturen und Kunst Afrikas, n°8, 2016, 340 p. ; p. 189-190.

contributions de *PNPA*, à savoir la ligne de la revue et celle de ses auteurs [11]. À la grande différence de Lotte Arndt, il nous a semblé que la revue s'intéresse presque continuellement à de nombreux domaines de la culture, qu'elle rend compte des dernières parutions d'ouvrages, des films, de pièces de théâtre, d'œuvres musicales et même de revues culturelles [12] dont personne ne soupçonnait l'existence. Ambroise Kom, dans une polémique portant sur la vraie nature de *PNPA*, rappelait déjà le statut de la revue qu'il considérait plus comme une revue culturelle, au vu du nombre d'articles important en rapport avec cette thématique, que comme une revue essentiellement politique, tel que le concevaient alors les autorités de son pays, lesquelles lui demandèrent de résilier son abonnement à *PNPA* [13]. Une analyse approfondie du contenu de la revue, se consacrant à la signification singulière de chaque texte en dehors de toute signification de la revue dans son ensemble, montre notamment une importance accordée à la littérature (en particulier au réalisme littéraire) et par conséquent au culturel.

C'est donc à partir de ces incohérences, propres à cette revue française, dont les études ne sont pas si approfondies jusque-là, qu'il nous a paru opportun de proposer cette étude. Celle-ci tente modestement, et malgré toutes les difficultés liées à l'analyse d'une revue qui semble frappée par une malédiction l'éloignant de toute analyse complète [14], de procéder à une étude de *PNPA* qui soit en partie sociologique [15], historique et littéraire.

---

11 Lire notamment : MUS (Francis), « Comment interpréter une revue ? Quelques pistes de lecture », *art. cit.*

12 Lire notamment les comptes rendus de lecture de revues culturelles dans la sous-rubrique « Revues des revues » de la rubrique « Notes de lectures », où il est notamment question de revues prometteuses et reconnues telles que *Jonction*, *U F A H A M U : journal of the African Activist Association*, *Research in African Literatures*.

13 Lire : Kom (Ambroise). « Les tribulations d'un intellectuel (Bamiléké) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (*Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p. ; p. 133.

14 Cf. KEMEDJIO (Cilas), *Mongo Beti, Le combattant fatigué : une biographie intellectuelle*. Berlin : Lit Verlag, 2013.

15 Au sens bourdieusien, bien sûr, mais aussi au sens comparatiste, tel que l'entend Anne-Rachel Hermetet. L'approche consiste notamment en une étude de la réception à partir des revues tout d'abord.

Si *PNPA* a beaucoup fait parler d'elle et a rencontré une hostilité durant les années qui ont vu le début et la fin de sa parution, que ce soit via des études, des comptes rendus d'ouvrages, ou des entretiens, c'est surtout dès les années qui suivent sa fondation qu'elle suscite moult témoignages, réactions et critiques.

Dès sa création, on note déjà les signes de sa volonté de changer les choses ainsi que les règles de la vie politique et littéraire franco-africaine, et cela peu importe le prix. Les éditeurs mettront notamment en place toute leur trésorerie pour parvenir à leurs fins. Car comme l'avancera Mongo Beti, dans un éditorial, « Les médias voilà le vrai pouvoir » [16], rappelant au passage leur capacité structurante dans presque tous les domaines de la vie. Le fait alors de publier dans *PNPA* équivalait, dans une certaine mesure, d'avoir voix au chapitre, de rompre le silence dans lequel les puissances néocoloniales avaient réduit le continent africain. Mais cela équivalait aussi à imposer son point de vue et ses idéaux politiques et culturels dans un espace culturel marquée par le conformisme ; cette conception de médias, et plus spécifiquement des revues, est à l'origine de la multitude de collaborateurs que l'on retrouve dans les sommaires de la revue et qui l'écument de textes particulièrement caractérisés par une certaine truculence, en dehors de leur pertinence parfois avérée. Truculence qui semble avoir été à l'origine de la réputation péjorative qu'on connaît de *PNPA*.

Cette réputation sulfureuse éloigne malheureusement la revue *PNPA* de sa réalité sociologique et littéraire, tout comme de sa capacité à opérer des changements dans un champ longtemps considéré comme culturelle : à côté des textes qui laissent parfois voir une certaine paranoïa, notamment en ce qui concerne les projets supposés néocolonialistes de la France et du gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing, la revue *PNPA* compte, contrairement à ce que pouvait affirmer Lotte Arndt, une multitude de textes qui, laissés de côté volontairement par la critique, laisse présagé de possibles

---

Lire notamment à ce sujet : Franco (Bernard*), La littérature comparée. Histoire, domaines et méthodes*. Paris : Armand Colin, Coll. U, 2016, p. 149, ou encore : ARNOUX-FARNOUX (Lucile), HERMETET (Anne-Rachel), *Questions de réception*. Paris : SFLGC, coll. Poétiques comparatistes, 2009.

16 MONGO BETI, « Les médias, voilà le vrai pouvoir ! », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°31, janvier-février 1983, 160 p. ; p. 1-10.

changements dans le champ culturel et intellectuel africain en France. Ceci dit, même s'il est vrai que la revue *PNPA* a fait du néocolonialisme son champ de bataille, par le fait qu'elle veut démontrer qu'un colonialisme d'un genre nouveau plane toujours sur les relations franco-africaines, et cela bien que la colonisation n'ait plus cours, la plupart de ses analyses ne suivent pas cette orientation. C'est notamment le cas des textes consacrés à la littérature qui, quoi qu'on en dise, sont enrichissants à plus d'un titre. Avant donc de devenir une entreprise personnelle relatant la vie et l'expérience de Mongo Beti comme militant ainsi qu'une suite évidente de l'essai *Main basse sur le Cameroun*, tel qu'affirmé par ailleurs [17], certains éléments montrent que *PNPA* aurait joué un rôle important dans le renouvellement culturelle et esthétique des productions culturelles en France ; ses éditeurs auraient créé un environnement capable de révéler des écrivains de talent et des auteurs peu connus, bien qu'il ne soit pas des plus nombreux. La revue semble également avoir contribué à instaurer et donner à la littérature africaine produite en France une nouvelle forme qui se démarquerait nettement de tout ce qui a pu se faire auparavant. Aussi les rédacteurs diront-ils dans le numéro servant de manifeste, – certes adressé à l'ensemble des collaborateurs, mais tout aussi valable pour le type de littérature souhaitée –, ceci :

> Le seul engagement collectif que nous exigions de nos éventuels collaborateurs est de fournir à la revue des analyses claires, fondées sur des faits établis, et exemptes du jargon des chapelles ; nous pensons qu'il convient de proscrire d'une publication comme celle-ci les professions de foi redondantes, écrites dans un style plus ou moins ésotérique [18].

Cette nouvelle forme de littérature et de production intellectuelle, appelée de tous les vœux sera, sous l'influence de la revue, peu à peu présente dans l'espace culturel qui voit les productions culturelles des africains en France, et cela même si la situation de *PNPA* d'avant 1980 n'est pas comparable avec celle des années 1990, dans laquelle se produit le déclin de la revue. Plusieurs éléments prenant en compte les tirages et les livraisons de la revue semblent, en effet, attester d'un potentiel rayonnement de la revue dans les milieux

17 Cf. NTONFO (André), « Mongo Beti et l'aventure de *PNPA* » ; cf. Cilas Kamejio et Lotte Arndt.

18 P.N.-P.A., « Comment ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 24.

littéraires et militants parisiens. On trouve cette idée exprimée dans des témoignages dus à certains collaborateurs, parmi les plus réguliers de la revue. C'est le cas de Guy Ossito Midiohouan. Ce dernier postule dans l'ouvrage *Mongo Beti parle*, en s'opposant à *Présence africaine* [19], pour un renouvellement des normes du champ culturel africain en France par *PNPA.*

Ces témoignages minoritaires et ces analyses d'anciens collaborateurs de la revue s'accordent à dire de façon implicite que la revue *PNPA* aurait changé, d'une certaine manière, les normes et les règles du champ culturel africain en France. Ces affirmations invitent par conséquent à un examen critique : s'il est évident pour ses collaborateurs que *PNPA* a su insuffler de nouvelles évolutions littéraires et politiques en son temps, la preuve de son influence directe sur ces évolutions, et donc de sa capacité de structuration, mérite amplement d'être exposée telle qu'elle, même si les raisons de la réception négative de la revue évoquées plus haut, tout comme le manque d'études abordant la revue pour elle-même dans une perspective sociologique, peut pousser à affirmer le contraire [20]. Ceci dit, la question demeure intéressante, car elle nous mène au cœur de notre étude. Celle-ci consiste à voir comment cette revue politique et littéraire peut-elle influencer les rapports de force au sein du champ intellectuel et culturel qu'elle se propose d'investir en imposant ses idéaux politiques et littéraires. Un autre point de l'étude est de voir comment la revue contribue-t-elle à la reconnaissance des auteurs qu'elle promeut. En somme, il s'agira de voir les moyens par lesquels *PNPA* a pu devenir à un moment donné de son l'histoire un dispositif structurant. Mais le fait demeure, cette capacité structurante que pourrait avoir la revue *PNPA* ne saute pas aux yeux des chercheurs. Celle-ci semble toujours demeurer comme en dehors de toute potentialité inventrice, créatrice et culturelle comme cela est encore dit ici :

> Pour résumer, la pratique culturelle de *PNPA* consiste dans la création d'un espace d'expression critique qui permet d'ébranler le consensus silencieux garantissant la persistance de l'exploitation. Les choix esthétiques et formels sont importants dès lors

19 Lire son article dans KOM (Ambroise), *Remember Mongo Beti*. Bayreuth: Bayreuth University, coll. Bayreuth African studies series, n°54, 2002.

20 L'étude de Lotte Arndt consacre, certes, un large temps à *PNPA*, mais ne se risque cependant pas à traiter la revue sous une perspective sociologique.

> qu'ils touchent à cet engagement pour l'émancipation. La revue ne leur accorde pas de rôle autonome, mais aborde le champ de la culture comme celui d'une pratique de l'autonomie du jugement. Fiction et analyse, considération philosophique et reportage journalistique se complètent [21].

Cette affirmation, d'une pertinence contestable comme sa précédente, laisse davantage planer le doute sur la capacité de *PNPA* à changer les normes d'un champ culturel qu'elle voit partout miné par le « senghorisme », et qu'il convient d'en donner rapidement la signification.

Cee terme, largement utilisé par les éditeurs de *PNPA*, est un néologisme, comme on pouvait s'en douter. Pour les besoins de l'analyse, nous le ferons toujours figurer entre guillemet. La raison est qu'Il ne s'agit pas à nos yeux d'un concept désignant de manière satisfaisante les prises de positions réelles de Senghor [22], que les éditeurs de *PNPA* attaquent, sans détours, et de manière frontale dans leur revue. Ceci est une différence fondamentale contrairement à leurs carrières respectives où ils se montrent circonspects et subtiles à l'endroit de Senghor, du fait de sa position de dominant dans le champ et, surtout, afin d'éviter toute marginalisation dans ce même champ, si on en croit du moins l'étude de Buata Malela à ce sujet [23]. Les prises de positions de Senghor sont, en effet, trop complexes et nuancées pour être réduites à une simple collaboration avec les puissances occidentales [24]. Le terme figurera donc entre guillemet pour rappeler qu'il s'agit de la manière dont les éditeurs de la revue désignent à des fins exclusives de polémique les prises de positions de Senghor.

L'affirmation de Lotte Arndt,posée plus haut, nous paraît par conséquent injustifié, car de nombreux témoignages, déjà présents du temps de la revue, postulent pour une possible structuration du champ culturel que *PNPA* souhaite investir. Nous voulons, en

---

21 ARNDT (Lotte), Les revues font la culture !…, op. cit. p. 199.

22

23 Lire notamment BUATA B. (Malela)*, Les Écrivains afro-antillais à Paris (1920-1960) : stratégies et postures identitaires*. Paris, Karthala, coll. Lettres du Sud, 2008, p. 373.

24 Lire notamment MIDIOHOUAN, (Guy Ossito), « La gloire du collabo (Réflexion sur l'élection de Léopold Sédar Senghor à l'Académie française) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°35, septembre-octobre 1983, 159 p. ; p. 41-66.

effet, démontrer que la capacité de la revue à changer les règles de ce champ se voit, non seulement depuis sa parution, mais est bien effective. Elle doit beaucoup à la façon dont les fondateurs de la revue ont su la positionner dans ce champ particulier. Grâce à l'expérience acquise en collaborant à d'autres revues, à leur capacité à se faire l'écho des crises et des différentes tendances du champ (en abordant notamment des thématiques propres au champ africain en France), ils ont su remplir les conditions nécessaires à sa structuration. L'importance de ces facteurs non purement littéraires et non politiques a longtemps été laissée de côté par les chercheurs. La critique universitaire a privilégié, en ce qui concerne l'analyse de cette revue, une approche purement idéologique se basant uniquement sur le discours de la revue et de certains textes mis en avant par la critique, négligeant le lien entre discours et texte, donc le matériel d'avec l'intellectuel, puis les institutions du champ africain en France. Dans le cas de la revue *PNPA*, nous verrons que c'est sa politique éditoriale qui permet à la revue d'opérer une structuration du champ ; cette phase est largement observable après la période de déclin de la revue, période qui marque sa fin, et sans doute aussi le début de sa tentative d'étude dans les lieux universitaires.

1. État de la question

Les études consacrées, jusque-là, aux périodiques culturels relatifs à l'Afrique sans ancrage direct sur la revue *PNPA* que nous étudions se sont employées à donner une explication théorique de leurs politiques éditoriales et de leurs projets culturels et politiques.

Ces études, encore peu nombreuses, se comptent en partie sur les doigts de la main, ce qui contraste avec le domaine belge ; elles ont été autant de tentatives pour situer ces revues dans leur contexte historique et politique, en démontrant d'une certaine manière que, nonobstant leur implication réelle dans le domaine de la culture et des arts dans l'élaboration de projets visant essentiellement à vulgariser les cultures des espaces d'où elle provenaient, ces revues avaient partie liée avec des préoccupations politiques, dont notamment l'affirmation au monde occidental que les peuples noirs et les nombreux et divers peuples d'Afrique avaient aussi des histoires, des cultures et des politiques de vies, et cela par rapport à une colonisation européenne dévastatrice et négationniste. C'est sans

doute dans ce sens qu'il faut ranger la thèse de doctorat de Lotte Arndt *Les revues font la culture !...*, premier ouvrage à proposer une vulgarisation générale de ces revues. Dans cet ouvrage remanié pour l'édition, qui n'a pas manqué de susciter de l'intérêt et de l'admiration, si l'on en croit les nombreuses recensions qui en ont été faites (après la nôtre), Lotte Arndt

> met en en évidence les stratégies discursives et visuelles utilisées par les revues pour subvertir ou prolonger les représentations du continent africain. Elle met également en avant l'apport des revues aux théories postcoloniales qui, si elles permettent d'analyser les périodiques d'un point de vue thématique, ont d'abord bénéficié de leur apport théorique [25].

Cependant, si ces études des revues culturelles en rapport avec l'Afrique sont peu nombreuses, celles traitant directement du cas particulier de la revue *PNPA* le sont encore plus, voire même inexistantes. Il n'y a donc pas à ce jour d'ouvrages, ni même de thèses de doctorat consacrés spécifiquement à l'analyse de la revue *PNPA*. La thèse de doctorat pourtant intitulée *Mongo Beti ou l'écriture d'un révolté en exil: anatomie, analyse et impact de ses critiques à travers ses articles dans Peuples noirs, peuples africains (1978 à 1991)* du spécialiste togolais de Mongo Beti, Kodjo Adabra, publiée sous forme de livre avec le titre un peu équivoque, mais somme toute intéressant de *L'œuvre journalistique de Mongo Beti*, qui se consacre entièrement à *PNPA*, n'aborde que partiellement cette revue. Ceci du fait que cette thèse se concentre sur la production d'un seul des collaborateurs de la revue, fût-il le plus régulier, dans une perspective n'étudiant pas la revue *PNPA* pour elle-même. Cette étude se limite, en effet, aux articles de Mongo Beti par l'analyse d'une vingtaine d'articles de l'écrivain dans la revue *PNPA* pour situer les critiques de Mongo Beti dans le cadre plus global de l'écriture postcoloniale. Kodjo Adabra souhaite répondre à la question de savoir comment les pensées et les critiques de l'écrivain peuvent être situées par

25 Cf. KOMBILA MILUNDA, [compte rendu de :] ARNDT (Lotte), *Les Revues font la culture ! Négociations postcoloniales dans les périodiques parisiens relatifs à l'Afrique (1947-2012)*. Trier : Wissenschaftlicher Verlag Trier (WVT), Coll. LuKA – Literaturen und Kunst Afrikas, n°8, 2016, 340 p., index, ill. – ISBN 978-3-86821-641-7], in : in *Études littéraires africaines*, n°42, 2016, p. 180-182. URL : https://id.erudit.org/iderudit/1039416ar

rapport aux théories postcoloniales, et ce qu'elles leur ont apporté [26]. En l'absence donc de thèses de doctorat, comme d'ouvrages entièrement consacrés à *PNPA*, la revue de la littérature concernant cette revue ne contient que des études, à l'exception particulière de la thèse publié de Lotte Arndt, dont le sujet principal est la personnalité de Mongo Beti, sa vie ou encore l'interprétation et l'analyse de ses romans, sa place et ses aspirations dans *PNPA*. Autant de points qui font que cette revue n'est jamais étudiée pour elle-même, mais toujours en rapport avec Mongo Beti ou comme cas particulier d'une idéologie.

Dans *Mongo Beti parle* [27] d'Ambroise Kom, ce dernier retrace le parcours et l'idéologie de l'auteur au moyen de l'analyse des entretiens qu'il lui avait accordés. Dans les tomes 1, 2 et 3 du titre *Le Rebelle* (2007-2008), une sorte de mémoires posthumes, André Djiffack et Boniface Mongo-Mboussa, entre des vues idéologiques et des thèses politiques, étudient avec insistance la théorie littéraire de Mongo Beti, dévoilent ses choix esthétiques, exposent sa conception artistique et précisent son rôle d'écrivain [28]. En 2008, le Camerounais Auguste Owono-Kouma publie *Mongo Beti et la confrontation* [29], œuvre qui analyse la fréquence du thème de la confrontation dans quatre romans de l'écrivain. De nouveau dû à Ambroise Kom, *Le devoir d'indignation* [30] est un recueil de textes de critiques littéraires produits par lui-même au cours des vingt-cinq dernières années, qu'il a réunis pour marquer la fin de sa carrière d'enseignant d'université, et dont les cinq volets sont caractérisés par des références récurrentes à l'œuvre de Mongo Beti, qu'Ambroise

26 Cf. KOMBILA MILUNDA, [compte rendu de :] Adabra (Kodjo), *L'Œuvre journalistique de Mongo Beti : contours et regard critique*. Sarrebruck : Presses Académiques Francophones, 2013, 221 p. – ISBN 978-2-8416-2239-6], in : *Études littéraires africaines*, n°44, 2017, p. 193-196. URL : https://id.erudit.org/iderudit/1051548ar

27 KOM (A.), *Mongo Beti parle*. Bayreuth : Bayreuth African Studies, n°54, 2002.

28 DJIFFACK (André), *Le Rebelle I, II, III*. Paris : Gallimard, coll. Continents noirs, [2007], 2008.

29 OWONO-KOUMA (Auguste), *Mongo Beti et la confrontation. Rôles et importances des personnages auxiliaires.* Paris : L'Harmattan, coll. Études Africaines, 2008.

30 KOM (A*), Le devoir d'indignation : éthique et esthétique de la dissidence*. Paris : Présence Africaine, 2012.

Kom a beaucoup étudié tout au long de sa carrière [31]. Cette analyse de la production critique de Mongo Beti dans *PNPA* montre que c'est dans cette revue, plus qu'ailleurs, que Mongo Beti construit le mieux une éthique et une esthétique de la dissidence. Enfin, André Ntonfo et Jean-Marie Volet, quant à eux, étudient dans l'ouvrage collectif dirigé par Frédéric Mabenga Ylagou : *Mongo Beti et la pertinence militante* [32] le rôle et la place de Mongo Beti (ainsi que celui d'Odile Tobner par effet de conséquence) dans *PNPA*. Place qui est celle d'un homme à tout faire, d'un animateur incontournable dont l'histoire de la vie peut être assimilée à celle de la revue.

Force est donc de constater que la revue *PNPA* est sous-représentée en matière d'études spécifiques. Bien que l'étude de Lotte Arndt l'aborde en partie dans une perspective relevant peu de l'analyse et de la perspective sociologique, elle reste peu étudiée, du moins pas pour elle-même ; comme le souligne Daphné de Marneffe, c'est le plus souvent « dans le cadre de l'étude d'un courant littéraire ou artistique, ou d'une trajectoire d'un auteur, que l'on se penche sur le contenu des revues, souvent riche en renseignements de toutes sortes » [33]. Les ouvrages traitant de *PNPA* sont, pour l'essentiel, des analyses générales concernant une revue qui mérite plus que jamais une exploration plus en profondeur. Ceux-ci donnent, sommairement décrit, l'horizon en regard duquel nous allons définir notre étude. Ces travaux sont, certes très bons pour la plupart, mais leurs analyses de la revue *PNPA* ne se renouvellent pas nécessairement, du fait des perspectives choisies. Celles-ci mettent trop l'accent sur l'idéologie de la revue ainsi que la confrontation avec d'éventuels ennemis, que sur sa réalité sociologique, qui nécessite de

---

31 BEVILACQUA (Elisabetta), [compte rendu de :] Kom (Ambroise), *Le Devoir d'indignation : éthique et esthétique de la dissidence*. [Postface de Romuald Fonkoua]. Paris : Présence africaine, coll. Les Cahiers, 2012, 368 p., index – ISBN 978-2-7087-0828-0, in : *Études littéraires africaines*, n°35, 2013, p. 180-181 ; URL : https://id.erudit.org/iderudit/1021735ar

32 MAMBENGA (Frédéric) (Éd.), *Mongo Beti* : *la pertinence réaliste et militante*, in : Interculturel Francophonies, n°13, juin-juillet 2008.

33 de MARNEFFE (Daphné), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat et après-guerre en Belgique (1919-1922)*. Thèse de doctorat en Langues et Lettres, sous la direction de Jean-Pierre Bertrand, Université de Liège, 2007, en ligne http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db/collection/available/ULgetd-09292007-212823/; p. 4.

la voir d'abord comme revue, une entreprise collective et intellectuelle inscrite dans un réseau de revues, plutôt que comme une arme ou encore un objet servant les projets militants d'un seul acteur ; or il est intéressant, à notre avis, de voir comment les éditeurs de *PNPA* insèrent leur revue dans l'espace qui voit la production des œuvres culturelles des écrivains africains en France, tout comme il est intéressant de voir comment elle se propose d'en changer les règles dans la mesure du possible. Il nous a, en effet, paru que tout le discours de cette revue ne poursuit qu'un seul but : accéder à la légitimité, occuper une place, sinon la première, rechercher un capital symbolique et l'approbation du plus grand nombre. Autant de points qui sont plus en rapport avec le sociologique que l'idéologique. D'ailleurs, même la perspective militante, si l'on reste dans le sens des analyses qui nous ont précédé, suppose, à y regarder de plus près, cet état de fait sociologique qui implique la reconnaissance, la légitimité, l'acceptation de ses prises de positions par le plus grand nombre. Sous cet angle, le projet que nous nous proposons de mener paraît novateur autant qu'ambitieux, mais peut-être aussi risqué. Ceci du fait des nombreuses difficultés que représente l'analyse de cette revue sous sa réalité sociologique, ailleurs négligée et voilée. Mais la réalité sociologique de *PNPA*, que ce soit comme instance, qu'institution et comme organisation de la vie littéraire, laisse malgré tout ce projet envisageable, mieux réalisable ; il convient maintenant, en ce qui nous concerne, d'en dresser de façon plus précise les pistes de recherches.

2. Hypothèses de recherche et problématique

En proposant cette analyse d'un périodique culturel comme dispositif de structuration du champ, et en nous intéressant au cas particulier de la revue *PNPA* (1978-1991), nous entendons faire dans la mesure de possible, d'une part, l'étude du rôle des périodiques culturels dans la structuration globale des champs littéraires durant les années qui voient la parution de cette revue ; d'autre part, l'analyse historique du cas particulier des littératures africaines en France et de leur positionnement pendant la période considérée, à partir de l'hypothèse de l'existence du sous-champ parfois appelé « Afrique-sur-Seine », appellation que nous reprenons à notre propre compte et que nous sortons,

un tant soit peu, du contexte des travaux d'Odile Cazenave [34] pour désigner, sous forme d'hypothèse, ce champ intellectuel et médiatique où se développent les productions culturelles africaines en France.

Nous n'ignorons donc pas que l'ouvrage d'Odile Cazenave ne constitue pas en soit un ouvrage de sociologie de la littérature, et que celui-ci ne décrit pas nécessairement un champ, mais un type nouveau d'écriture. Néanmoins, nous pensons que cette expression, et les éléments qu'il implique, a le mérite de désigner la partie ou le champ français qui est spécifique aux productions d'origine africaine, mais publiées en France, auquel nous faisons allusion ici. Nous parlerons donc tout au long de cette recherche indifféremment d'Afrique-sur-seine ou du sous-champ franco-africain pour désigner ce sous-champ. Même si ce terme est actuellement en débat au près des spécialistes des champs littéraires africains en France, nous l'utiliserons donc par commodité pour désigner l'Afrique-sur-seine.

En parlant du sous-champ, nous rappelons trois éléments qui nous laisse facilement penser que l'on peut appliquer à la notion d'Afrique-sur-seine d'Odile Cazenave, le terme de sous-champ, même s'il n'a pas toujours fait l'unanimité en sociologie de la littérature. A y regarde de près, nous constatons globalement qu'il y a dans l'Afrique-sur-seine de Cazenave, premièrement, une logique de champ dans les activités de production et de réception concernés. Deuxièmement, les règles du jeu et les conditions de possibilités sont spécifiques à cette production et à cette réception, notamment des usages thématiques et une relative hétéronomie. Il ne s'agit pas d'un champ spécifique d'acteurs d'origine africaine, mais d'un champ en miniature qui voit émerger des créateurs, des institutions ainsi que des lecteurs éventuels qui, selon Odile, Cazenave sont francisés. Ce qui inclut des africains vivant en France et des français éventuellement. Enfin, troisièmement, il y subsiste une proximité et une homologie avec d'autres productions du champ culturel principal, comme la musique, ou encore le cinéma, les arts plastiques à certains moments. De même, l'Afrique sur seine d'Odile Cazenave nous paraît connaître une configuration propre à tout champ littéraire, dans laquelle on retrouve un espace des possibles et des agents occupant

34 CAZENAVE (Odile), *Afrique-sur-Seine. Une nouvelle génération de romanciers à Paris*. Paris : L'Harmattan, 2003.

un pôle de dominés et un pôle de dominants, que nous développerons, un tant soit peu au cours de l'analyse. Ce sous-champ qui est le cadre de notre analyse connaît donc une structure bien précise au moment où la revue *PNPA* se propose de l'investir et par la suite d'en changer les normes par le principe de la structuration.

Pour ce qui est de sa définition, la « structuration » est le « Fait de se structurer, d'acquérir une structure » [35]. Dans le domaine littéraire, la structuration signifie le fait d'imposer de nouvelles règles du jeu dans le champ littéraire via de nouvelles thématiques et de nouvelles esthétiques. Une fonction qui est de plus en plus le propre des revues, si l'on en croit de nombreux chercheurs tels, par exemple, Josias Semujanga pour qui, s'agissant du cas restreint des revues littéraires, celles-ci « jouent de cette manière une fonction autonomisante de la littérature en tant qu'institution, en imposant ou en précisant les normes selon lesquelles se fait la sélection des écrits qui sont publiés » [36]. À son tour, François Hourmant fait de la structuration un élément qui serait fondamentale à la revue, que ce soit sur les plans politiques comme sur le plan intellectuel. Il avance que : « Par sa cotisation de plume, elle concourt à la structuration de la configuration politico-intellectuelle. » [37] On voit aisément l'importance et le lien existant, premièrement, entre ce concept de structuration et celui de champ littéraire que Bourdieu définit comme :

> un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils occupent (soit, pour prendre des points très éloignés, celle d'auteur de pièces à succès ou celle de poète d'avant-garde), en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces. Et les prises de position (œuvres, manifestes ou manifestations politiques, etc.), que l'on peut et doit traiter comme « système » d'oppositions pour les besoins de l'analyse, ne sont pas le résultat d'une forme quelconque d'accord objectif mais le

35 CNTRL. « Structuration » : http://www.cnrtl.fr/definition/structuration/substantif

36 SEMUNJANGA (Josias). « Le rôle des revues littéraires et des maisons d'édition dans la spécification de la (des) littérature(s) de l'Afrique subsaharienne francophone », in : *Etudes littéraires*, 1991, vol. 24, n° 2, p. 99-112 ; p. 101.

37 HOURMANT (François). « De la double nature des revues et des ruptures », in : Beaudoin (Jean), Hourmant (François), dir., *Les Revues et la dynamique des ruptures*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. Respublica, 2007, p. 19.

> produit et l'enjeu d'un conflit permanent. Autrement dit, le principe générateur et unificateur de ce « système » est la lutte même. [38]

Une des caractéristiques du champ serait donc de reposer essentiellement sur la logique du conflit, ceci du fait du caractère antagoniste des positions et des prises de position des agents en concurrence dans le champ.

La notion de structuration a également partie lié avec celle de sous-champ qui, à défaut de rendre indécis les chercheurs et de les rebuter [39], du fait d'être quelque peu péjoratif ou difficile [40] à définir, revêt au moins deux définitions qui peuvent prêter éventuellement à confusion. C'est que d'abord comme pôles, le sous-champ rappelle une organisation bipartite du champ, à savoir une sphère de production restreinte où les agents qui font choix d'y évoluer poursuivre l'objectif affiché d'engranger du capital symbolique. Le sous-champ évoque ensuite une sphère de large production, mettant en avant le succès économique dans un temps relativement court. Enfin le sous-champ met en avant l'idée non moins valorisante de toute institution ou de tout champ local particulier qui serait faible institutionnellement parlant et qui dépendrait d'un autre ou qui encore évoluerait au crochet d'un champ plus vaste, dont il serait à moitié imprégné des règles, des codes

---

38 BOURDIEU (Pierre), Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire. Paris : Seuil, 1992. p. 381.

39 Lyvia Afui Nkili trouve que le concept de sous-champ est une notion difficile à saisir chez des auteurs tels que Paul Dirkx et Pierre Halen. Ces derniers ne s'accordent pas toujours quant à sa définition. Elle décide, de ce fait, de l'utiliser le moins possible dans sa recherche concernant la revue de l'ère coloniale Liaison. Cf. Afui nkili (Lyvia), *L'Émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'Afrique Équatoriale Française (1950-1960). Le cas de la revue culturelle Liaison.* Thèse de doctorat en langues, littératures et civilisations, sous la direction de Pierre Halen, Université de Lorraine, 2014, en ligne : http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2014_0345_AFUI_NKILI.pdf p. 242.

40 Aurélie Journo, quant à elle, décide d'utiliser l'expression d'institution faible en lieu et place de sous-champ. La notion est, en effet, perçue comme péjorative chez Pierre Bourdieu. Cette expression met en avant moins un déficit d'autonomie qu'un fonctionnement différent. Cf. JOURNO (Aurélie). *Kwani ? : agent de renouvellement de la vie littéraire kényane ? Première approche d'une revue littéraire contemporaine.* Littératures. Pour obtenir le grade de : Docteur de l'Université François Rabelais de Tours, 2014. Français. <tel-01258635>, p. 22.

logiques, des valeurs et des institutions (lecteurs, critiques, éditeurs, prix)n en plus de ses propres acquis institutionnels.

Les questions qui se posent à alors à nous sont de s'interroger sur la capacité de ce périodique à se faire une place dans le champ français (franco-africain) et d'en changer les règles, à partir d'une position dominée et selon les procédures d'émergence ou d'entrance déjà étudiées par ailleurs, le plus souvent pour des œuvres ou des auteurs, mais aussi pour des domaines articulés au sein d'un (poly)-système : en d'autres termes, on se demandera quelles sont les caractéristiques propres à la revue *PNPA* par rapport à d'autres revues concurrentes ou alliées qui se proposent tout comme elle d'investir le sous-champ de l'Afrique sur-seine. Quelles sont les stratégies que ses éditeurs mettent en œuvre pour parvenir à se faire une place dans la sous-champ franco-africain, et quelle est la nature de la position qu'elle occupe ? Quel rôle la revue *PNPA* s'assigne-t-elle dans un champ de revues où la tendance est la défense et la vulgarisation des patrimoines et des cultures des populations africaines ? Quelles sont les combats qu'elle mène ? Sur quoi repose son dispositif structurant ?

Ces interrogations, si elles font déjà l'objet de questionnements récurrents en matière d'études des revues culturelles, au point où elles peuvent paraître évidentes à tout spécialiste des revues dans une perspective sociologique, sont assurément d'une importance tout à fait palpable pour une revue comme *PNPA*, et sans doute aussi pour tous les périodiques culturels relatifs à l'Afrique. Ces périodiques, comme on l'a vu plus haut, n'ont pas encore été jusque-là étudiés pour eux-mêmes et de façon particulière. Nous nous appuierons donc tout naturellement, vu la nature de ces questions, et s'agissant de la méthode à mener pour analyser et interpréter une telle revue, affublée du statut peu honorifique d'arme par la critique, sur un cadre méthodologique qui se nourrira des apports de la sociologie de la littérature, et plus particulièrement de la théorie des champs et celle de l'institution de la littérature dans une moindre mesure. On l'aura compris, nous cherchons par ces propositions à faire la lumière sur tout ce qui constitue la vie littéraire dans l'Afrique-sur-seine, en faisant bien ressortir ses logiques de fonctionnement, ses espaces de possibles et ses agents, dans le cadre exclusif des revues.

3. Cadre méthodologique

En nous servant donc de la sociologie de la littérature comme cadre méthodologique, nous nous proposons d'appuyer nos analyses de l'histoire de *PNPA* et celle de l'Afrique-sur-seine sur quelques notions centrales de la théorie des champs. Nous espérons pouvoir évaluer la trajectoire de *PNPA* dans le champ littéraire africain à Paris de façon plus objective [41]. Car, pour expliquer l'évolution de *PNPA* dans ce champ culturel hybride, partagé entre deux cultures de moins en moins antagonistes, on devra prendre en compte, non seulement les prises de position littéraires et politiques de *PNPA* – qui sont bien connues, si l'on s'en tient à ce que les critiques disent de cette revue –, mais aussi l'organisation matérielle de la revue et les stratégies employées par ses éditeurs et autres collaborateurs pour lui conquérir une position plus en vue.

Bien sûr, ces stratégies se réduisent parfois pour *PNPA* par à un calcul cynique pour conquérir le sous-champ ; mais il s'agit aussi pour la revue de viser un public plus vaste et plus cultivé que celui auquel elle se destine naturellement, un public composé non seulement de militants, mais aussi d'universitaires et d'écrivains qui peinent encore à rallier ses combats.

L'objectif de la revue ne semble donc pas être exclusivement de dénoncer un système nouveau d'expropriation de populations africaines et des peuples noirs, privées jusque-là de parole et de moyens d'émancipation, comme la plupart des études l'avancent, mais aussi d'accumuler du capital symbolique, c'est-à-dire du prestige littéraire. Car, quoi qu'on en dise, les collaborateurs de la revue souhaitent voir perdurer et prospérer cette entreprise revuiste, nouvelle pour beaucoup d'entre eux, et cela pas uniquement pour des raisons politiques qui consisteraient à montrer les véritables coupables des malheurs quotidiens des peuples africains, mais aussi de rendre légitimes un certain nombre d'auteurs, d'écrivains, de littérature et de revues. Cela se voit notamment par l'attitude de

41 On essaiera, autant que faire se peut, de s'aider de l'ouvrage de Pierre Thumerel. Cet ouvrage tente d'illustrer, dans la deuxième partie de son ouvrage, la théorie des champs développées par Pierre Bourdieu, à partir d'auteurs, d'œuvres, d'éditeurs et de revues appartenant au champ littéraire français du XX^{e} siècle. Lire notamment : THUMEREL (Fabrice), *Le champ littéraire français au XX^{e} siècle*. *Élément pour une sociologie de la littérature*. Paris : Armand Collin, coll. U, 2002, 235 p.

certains collaborateurs de la revue commençant manifestement à comprendre les logiques et les codes de l'entreprise revuiste, et donc aussi à en faire leur seule entreprise de vie. Il est d'ailleurs frappant de constater que les éditeurs de *PNPA* ainsi que tous leurs collaborateurs les plus réguliers sont très au fait des mécanismes des champs littéraires ; entre les lignes de leurs écrits, on perçoit une remarquable expression des lois de fonctionnement de tout champ culturel. Du fait de leur position, ces derniers, tels des avant-gardes, développent, en effet, ce que Gisèle Sapiro décrit remarquablement comme une propension à l'hétérodoxie et à la politisation. Celle-ci se traduit par une logique du sensationnel et de la polémique. Ils développent des stratégies contestataires qui font scandale par leur transgression ostentatoires des règles du bon goût ; ils valorisent la vocation subversive de la littérature et manifestent une volonté de rupture radicale en dressant un état des lieux de la littérature de leur temps en énonçant notamment les principes qu'ils théorisent dans des textes-manifestes. On lit ainsi clairement l'un des postulats de la théorie des champs. Celui-ci laisse entendre qu'il y a une homologie entre l'espace de position et l'espace des prises de position [42].

Du fait de ce postulat, on voit bien que *PNPA* peine encore à s'imposer dans le domaine de la production restreinte (qui ici est celui de la sphère universitaire, du tout culturel, de l'invention de possibles, comme le sous-entend Lotte Arndt, mais à voir l'impact que ses analyses et attaques, dont certaines ne laissent jamais personne indifférent, ont sur ses lectures, ses concurrents et ses adversaires directs, on peut affirmer que la revue a effectivement commencé à influencer la hiérarchie des valeurs politiques et littéraires dans le sous-champ franco-africain depuis sa parution et jusqu'à sa cessation de parution. Pendant sa période de pleine activité, *PNPA* semble devenir un véritable dispositif de structuration des champs, si l'on en croit quelques chiffes statistiques que nous présenterons au cours de cette étude.

42 Cf. SAPIRO (Gisèle). « Les formes de l'engagement dans le champ littéraire », in : FLOREY, (Sonya) KAEMPFER (Jean), MEIZOZ (Jérôme). *Formes et modèles de l'engagement littéraire (XVe-XXIe siècles)*. Lausanne : Antipodes, 2006, p. 121.

4. Présentation et justification du corpus

La revue *PNPA* constituera donc l'objet premier de notre étude. Compte tenu de nos hypothèses, et du type d'interprétation des revues que nous avons choisi, type d'interprétation qui prendra en compte :

> d'une part la ligne de la revue, et d'autre part celle de l'auteur, où on situe la signification d'un article par rapport au reste de la revue, puisque l'institution sociale qu'est la revue agit sur les sujets et les objets qui la composent et ensuite où on situe la signification du texte dans le reste de l'œuvre de l'auteur en question [43],

on étudiera l'ensemble des textes publiés dans les pages de la revue. Nous tâcherons de proposer, en plus d'analyses générales, des lectures de plusieurs textes parus dans la revue sans restriction temporelle aucune. On lira donc tous les textes publiés entre 1978 et 1991.

Afin d'étudier les prises de position particulières des auteurs, nous sortirons, cependant, des pages de la revue. Nous chercherons à lire, en écho, des textes publiés par les rédacteurs ou des écrivains dans la revue et ceux qu'ils ont pu publier ailleurs, notamment dans les autres revues du sous-champ franco-africain. Nous nous intéresserons ainsi à tous les textes que les collaborateurs de la revue *PNPA* ont publiés ailleurs, que se soient dans des revues concurrentes ou adverses, et dans des ouvrages qu'ils ont publiés en dehors de leur entreprise revuiste. On s'intéressera tout particulièrement au *Dictionnaire de la négritude*, à certains essais publiés par Mongo Beti et, enfin, à certains ouvrages de fiction publiés ailleurs par les écrivains, mis également en avant par *PNPA*.

On s'intéressera aussi, afin de saisir les discours portés sur la revue au moment où elle investit le sous-champ franco-africain, aux articles de presse, aux extraits, notamment les pages littéraires des journaux africains, européens et internationaux dans lesquelles figurent les débats entre les partisans et les opposants de *PNPA*. Il s'agira de mettre au jour les lignes d'opposition, mais aussi de mesurer l'évolution de ces oppositions dans le temps.

---

43 Nous suivons, entre autres, les recommandations de Francis Mus qui exhorte à interpréter une revue doublement, au niveau interne (dans la revue même) et au niveau externe. Lire notamment : Mus (Francis). « Comment interpréter une revue ? Quelques pistes de lecture », in : *COnTEXTES* [En ligne], 4 | 2008, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 12 août 2018. URL : http://journals.openedition.org/contextes/3833

Compte tenu, cependant, de l'approche choisie, qui pense la revue comme instance du champ littéraire, comme réseau et comme agent d'un éventuel champ des revues, on lira également, pour les besoins de notre analyse, d'autres revues du sous-champ qui paraissent presque à la même période de *PNPA*, et pour lesquelles on procédera à un dépouillement similaire à celui que nous a fait de *PNPA*. Il pourra s'agir de concurrent ou d'alliés potentiels. Cependant, pour ne pas trop s'étendre, et peut-être aussi pour ne pas davantage se perdre, l'accent sera mis sur la revue concurrente *Présence africaine* avec laquelle nous procéderons à une certaine comparaison dans le but de voir les points de convergence mais aussi de divergence avec *PNPA* [44]. On s'aidera pour cela des travaux récemment publiés traitant des revues culturelles relatives à l'Afrique, travaux qui présentent les politiques éditoriales de celles-ci ainsi que leurs combats respectifs, mais aussi les objectifs communs à ce type de revues. Tout ceci nous permettra de voir si la revue *PNPA* parvient éventuellement à réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés.

Enfin, notre travail s'appuiera sur une série d'entretiens réalisés par courriel et par téléphone avec des acteurs de la vie littéraire française, des universitaires et critiques tels que feu Alain Ricard, Christiane Chaulet-Achour, Ambroise Kom ainsi que des écrivains et des auteurs qui ont collaboré à la revue ou qui sont partie prenante de l'aventure de *PNPA*. Nous pensons notamment à Odile Tobner, Mineke Schipper, etc. Nous avons retranscrit en annexes quelques-uns de ces entretiens.

5. Justification du plan

Une telle exploitation de notre corpus appelle une structure et une organisation bien précise de notre étude. Celle-ci repose sur trois points. Le premier, intitulé « Pour une analyse théorique de l'objet revue », sera consacré entièrement à l'objet revue, que nous

44 Cette comparaison se fera dans les droites lignes des recommandations d' Yves Chevrel pour qui « comparer est un des modes de fonctionnement de l'esprit humain, indispensable au progrès des connaissances [et où] il s'agit en effet de prendre ensemble (*cum*) plusieurs objets ou plusieurs éléments d'un ou plusieurs objets pour en scruter les degrés de similitude (*par*), afin d'en tirer des conclusions que l'analyse de chacun d'eux n'avait pas nécessairement permis d'établi, en particulier sur leur part de singularité. ». Lire notamment : CHEVREL (Yves), *La littérature comparée*. Paris : PUF, coll. Que sais-je, 2009, p. 3.

analyserons en long et en large afin d'en proposer une caractérisation générale, tout d'abord, et une caractérisation particulière ensuite, quand il s'agira d'aborder le type de revue que nous étudions.

Il s'agit ainsi, dans un premier temps, de proposer, au moyen d'ouvrages qui se sont également fixé cet objectif, une possible définition de l'objet revue comme forme hybride et fragmentaire, partagée entre la presse et la littérature. Cette brève définition permettra de mettre au jour toute la singularité de l'objet revue quand il s'agit de la définir. Ce premier point abordera également, en marge de toutes les préoccupations définitionnelles, un type particulier de revue, à savoir les revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique, dont le corpus de cette étude est constitué. Il s'agit, à la lumière des travaux récemment publiés sur le sujet, de voir le fonctionnement institutionnel, les projets culturelles, éditoriales et idéologiques de ces revues, dont la particularité est d'être toutes éditées à Paris. Nous reviendrons à nouveau dans un second chapitre sur l'objet particulier qu'est la revue, en nous appuyant, cette fois-ci, sur les connaissances qu'en donnent les théoriciens de la littérature au moyen des modèles théoriques actuellement disponibles en sociologie de la littérature. Il s'agit notamment de voir ce que ceux-ci permettent de dire à son sujet. L'analyse évoluera donc en une sorte d'historisation, de théorisation et de croisement de l'objet revue avec les théories du champ.

Le troisième chapitre proposera, à la lumière des caractéristiques du type de revues à l'étude dégagées dans le premier chapitre, une première description du champ culturel et médiatique dans lequel elles évoluent. Il sera question, en les replaçant dans ce champ, s'apparentant plus à un système, de voir leur position, leur parcours et leurs modalités d'entrance. Pour y parvenir, l'accent sera mis dans un premier temps sur une topologie de ce système, cela dans le but de mieux cerner les jeux et les enjeux de ces revues au sein de cet ensemble.

La seconde partie de la thèse analysera à proprement parler le fonctionnement institutionnel et matériel de la revue *PNPA* dans son contexte institutionnel. Il sera question de voir de manière générale et détaillée tout ce qui constitue la revue. On verra ses animateurs, son cercle de collaborateurs au fur à mesure de son évolution dans le sous-champ, les sujets et thèmes qu'abordent la revue, ses rubriques-phares, ses abonnés, ses tirages ainsi que le lectorat visé ou souhaité. Autrement dit, il s'agira de voir ce qui

caractérise cette revue par rapport à d'autres revues culturelles du sous-champ franco-africain sur le plan institutionnel et matériel. Le premier chapitre de cette partie laissera donc tout naturellement la place à une analyse de l'organisation matérielle et humaine de la revue qui révélera tout son personnel et son équipe dirigeante. En dehors de Mongo Beti, sur lequel bien nombre d'études ont beaucoup insisté lorsqu'il s'agissait d'aborder la revue ou encore de l'analyser par rapport à une thématique souhaité, on verra d'autres figures, peu mises en avant et peu connues comme Thomas Mpoyi-Buatu, ou encore Ange-Séverin Malanda. En marge du personnel et des thèmes et autres rubriques, un accent sera mis sur la périodicité de la revue qui, elle aussi, n'est que peu abordée lorsqu'il s'agit de traiter de *PNPA*, mais qui révèle finalement nombre d'informations quant au fonctionnement de la revue ainsi que sa politique éditoriale.

Le deuxième chapitre abordera, de façon plus concrète, la politique éditoriale de la revue, laquelle est, de mémoire, à la base de toute confusion sur cette revue mais aussi à l'origine de la réception généralement négative de *PNPA*. Le chapitre montrera, en dehors de son habituel statut de revue militante et anti-impérialiste ou anti-néocolonialiste que l'on retient bien trop souvent, que cette revue est plutôt partagée entre deux axes. Un axe intellectuel et idéologique et un axe plus culturel et panafricain. Ce chapitre abordera également la question de la pseudonymie dans la revue, question qui, selon son contexte, est loin de se limiter à une simple dissimulation de l'identité de son comité de rédaction et de ses nombreux collaborateurs.

Enfin, le troisième chapitre traitera des appuis institutionnels de la revue et de ses liens transversaux. Ce sera l'occasion de voir les soutiens de la revue et le type de relation qu'elle entretient avec d'autres revues concurrentes ou adversaires directs. Ce chapitre nous permettra de voir que la revue est très proche d'ONG qui ont à cœur la question des droits de l'homme, de l'indépendance politique et du développement sociale et intellectuel. Mais on verra aussi que cette revue ne tisse de relation véritable qu'avec des revues avec qui elle partage le même combat. Les autres revues, qualifiées d'opportunistes, ne reçoivent que peu d'attention de sa part, pire encore, se trouvent ravalées à de simples instruments du néocolonialisme, qu'il soit occidental ou africain.

La troisième et dernière partie de la recherche se proposera de faire une étude des modalités d'entrance de la revue *PNPA* dans le sous-champ franco-africain, en postulant

que les revues peuvent, comme des auteurs, entrer dans un champ. Il s'agira aussi de faire une étude des modalités et des principes de structuration de ce sous-champ. Cette partie se composera de trois chapitres. Dans le premier, il sera question, de voir comment la revue *PNPA* se situe dans le sous-champ franco-africain. Il s'agit notamment de voir comment cette revue politique et littéraire trouve à faire siennes les préoccupations, les thématiques ainsi que les esthétiques du champ franco-africain.

Le deuxième chapitre abordera, quant à lui, et un peu à l'opposé du premier, l'ensemble des stratégies éditoriales mis en œuvre par les éditeurs de *PNPA* en vue d'investir le sous-champ franco-africain. Il sera notamment question d'examiner les alliances tissées entre les éditeurs de *PNPA* et les autres revues du sous-champ, déjà bien installées. En second lieu, il est question de voir le capital mobilisé par les collaborateurs de la revue pour se constituer une certaine crédibilité dans le sous-champ.

Le troisième chapitre abordera les principes de structuration (le social et le politique) du champ franco-africain pendant la période de parution et de cessation de parution de la revue *PNPA*, à partir d'une structure qui repose autour de deux oppositions principales que sont « dominants » et « dominés » et « autonomie » et « hétéronomie ». Le croisement de ces deux oppositions permettra ainsi d'identifier les figures et les types de revues en concurrence dans le sous-champ. Il s'agira donc de voir, à la lumière des prises de position de la rédaction de la revue, les changements occasionnés par la revue *PNPA* sur la structure de ce sous-champ. Une première partie de l'analyse consistera à voir la structure du sous-champ franco-africain avant les revendications de la revue. Ceci permettra une possible cartographie de l'Afrique-sur-Seine afin d'y repérer ses différentes normes et tendances. Une seconde partie s'attachera à y analyser les changements opérés et les différents niveaux où ils ont cours.

PARTIE 1 :

POUR UNE ANALYSE THÉORIQUE DES CHAMPS DE L'OBJET REVUE

Nous proposons dans cette première partie une analyse sémantique et théorique des principaux concepts qui composent notre étude. Il nous a, en effet, paru nécessaire, de prime abord, de procéder à une définition de la revue et des périodiques culturels qui ont un rapport direct avec le continent africain. Cette nécessité s'est imposée à nous du fait, d'abord, de la place centrale que ces deux notions occupent dans cette recherche, ensuite de l'importance du support revue dans certains aspects de la théorie des champs en particulier, et de la sociologie de la littérature en général.

De façon courante on définit, la revue comme une « publication périodique spécialisée dans un domaine donné » [45]. Mais ce terme de *revue* vient de l'anglais *review* qui signifie « revue », « magazine ». La revue a ainsi, dès son origine, un lien étroit avec la culture et les phénomènes de société. Il reste néanmoins qu'elle est difficile à définir en dehors de toute fonctionnalisation. Ceci du fait de sa capacité à embrasser tous les champs de la culture et du savoir humain. Plus on tente de la définir, plus les définitions affluent et varient. Signalons, toutefois, qu'il existe des revues généralistes et des revues spécialisées dans un domaine bien précis, bien que bon nombre d'historiens ne soient pas toujours d'accord à propos de ces démarcations. Le fait est que les revues brouillent souvent de façon volontaire, ou par circonstance, ces deux catégorisations. Daphné de Marneffe fait remarquer à ce sujet que la « forme éditoriale particulière de la revue, entre la presse et la

45 LAROUSSE, « revue » [en ligne] : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/revue/69182, consulté le 05/06/2017. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/revue/69183?q=revue#68434

littérature, fait qu'elle présente une ambiguïté et un état d'"entre-deux" problématique pour le chercheur » [46].

Une certitude demeure, toutefois, en ce qui concerne les revues, si on se propose de quitter pour un moment le domaine définitoire. Les revues sont, en effet, souvent utilisées comme « sources pour connaître les œuvres et les tendances littéraires ou artistiques ou pour comprendre l'évolution des idées » [47], pour approcher un mouvement particulier, ou encore pour connaître la position d'un auteur dans un champ [48]. C'est en regard de ce genre de certitudes à propos des revues que nous entendons proposer une analyse des revues en fonction de nos hypothèses de recherche. Nous souhaitons étudier le « fonctionnement » de ce type particulier et « hybride » d'organisation de la vie littéraire, avec une attention particulière pour les périodiques culturels en lien avec le continent africain tels que *Peuples noirs, peuples africains*. Il s'agira de montrer comment notre objet de recherche trouve à s'inscrire dans les modèles théoriques actuellement disponibles en sociologie de la littérature, tout comme ce que ceux-ci permettent de dire à leur sujet.

Le premier chapitre proposera une possible définition de l'objet revue comme forme hybride et fragmentaire, partagée entre la presse et la littérature. On examinera également, en marge de toutes préoccupations définitionnelles, un type particulier de revue, que sont les revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique, dont le corpus de notre étude est constitué. Il s'agira, à la lumière des travaux récemment publiés à ce sujet [49], de voir le fonctionnement institutionnel, les politiques éditoriales et les projets

46 de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat et après-guerre en Belgique (1919-1922), Op. cit.*

47 Lire notamment : ARON (Paul), « Les revues politico-culturelles, lieux de contact dans la société belge francophone du XXe siècle », in : Kurgan-Van Henteryk (Ginette*), Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*. Bruxelles : Éd. de l'ULB, 1994, p. 95-108.

48 Cf. BOSCHETTI (Anna), Sartre et Les Temps modernes : une entreprise intellectuelle. Paris : Minuit, 1985.

49 Nous faisons notamment référence à la thèse remaniée pour l'édition de Lotte Arndt sur laquelle nous reviendrons largement dans la suite de l'analyse.

culturels ainsi que les idéologies de ces revues qui ont la particularité d'être toutes éditées à Paris.

Le deuxième chapitre, quant à lui, abordera l'objet revue au moyen des modèles théoriques actuellement disponibles en sociologie de la littérature. Il sera question de voir ce que ceux-ci permettent de dire à son sujet. L'analyse évoluera donc en une sorte d'historisation, de théorisation et de croisement de l'objet revue avec les théories du champ.

Enfin, le troisième et dernier chapitre abordera le champ culturel et médiatique dans lequel évolue la revue à l'étude. Il est question, en la replaçant dans ce champ, s'apparentant plus à un système, de voir sa position, son parcours et ses modalités d'entrance, si et seulement si, les revues en sont capables comme lorsqu'il s'agit d'écrivains et autres auteurs débutants. L'accent sera ainsi mis, dans un premier temps, sur une topologie de ce système, cela dans le but de mieux cerner les jeux et les enjeux de la revue *PNPA* au sein de cet ensemble.

CHAP. 1 : PRÉSENTATION ET POSSIBLE DÉFINITION DE L'OBJET « REVUE »

Définir les revues n'a jamais été un exercice des plus aisé comme on pourrait le faire assez facilement pour les différents domaines ou espaces culturels qu'elles se proposent d'investir, tel par exemple la Belgique [50], la France et les pays africains francophones ou anglophones. Bon nombre de spécialistes et d'historiens se sont, en effet, heurtés aux difficultés que les revues contenaient de facto. Si pour Pierre Larousse, par exemple, la revue est, « tout compte fait une forme de journal », comme nous le rappelle à son tour

50 Dans le cadre de la Belgique, les « revues littéraires » belges sont des « organes qui animent ou réservent une place à la vie littéraire francophone en Belgique » (Aron, Soucy 1998 : 67).

Lyvia Afui Nkili [51], pour d'autres comme Michel Leymarie, qui tentent de la définir en des termes plus modernes, et en récupérant la même opposition, revue et journal sont deux genres entièrement différents, toute définition ne va toujours pas de soi. En effet, les travaux de ces derniers, bien qu'entreprennant une définition de la revue par rapport au journal et au livre, en montrant que la distinction entre la revue et le journal consiste dans un rapport de périodicité et de contenu, ne règle toujours pas le problème de sa définition. De fait, même s'il paraît pertinent d'opposer journal et revue ou encore livre et revue, comme le pense Lyvia Afui Nkili, à la suite de Michel Leymarie, qui affirme que, contrairement au livre, la revue « n'a pas de caractère d'éternité » ; elle constitue « une étape provisoire qui garde le caractère de l'inachèvement – jusqu'au moment où s'impose l'idée d'un rassemblement, moyennant élargissement et révision » [52], l'affaire est loin d'être résolue du fait des multiples spécificités des revues. Notons, cependant, pour revenir sur le plan définitoire, que ce pragmatisme dont fait M. Leymarie à propos des revues avait déjà été entrepris par Paul Aron dans une de ses études concernant les revues littéraires, en particulier, et de la revue en général. C'est également le cas des théoriciens tels que Jean-Charles Geslot et Julien Hage, qui pensent à leur tour que, le « format », la « pagination » et les « titres des périodiques » permettent de mieux définir l'objet revue.

Au regard de ces différentes impasses et de ces différentes propositions de définition, mêlant à la fois histoire et théorie, il nous a paru que la revue n'est définissable que du point de vue fonctionnel et non plus du point de vue formel, comme vu plus haut. Les revues apparaissent ainsi, tout d'abord, comme des objets au contenu variable, comme le suggérait déjà Paul Aron, dont nous reprendrons pour l'occasion les définitions à propos de l'objet revue.

51 AFUI NKILI (L.), *L'émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'Afrique Équatoriale Française (1950-1960). Le cas de la revue culturelle Liaison, Op. cit*., p. 94.

52 *Idem.*

1.1. La revue, un objet hybride et fragmentaire

L'idée de la revue comme forme hybride et fragmentaire tient essentiellement à trois éléments principaux dont il convient ici d'en explorer les contours. Il s'agit en premier lieu du type de contenu que celle-ci propose. Ensuite de sa temporalité, oscillant entre celle d'un livre et celui d'un journal. Enfin, il s'agit des différents types de texte qu'on retrouve en son sein.

1.1.1. Un objet au contenu variable

Dans son article, « Les revues littéraires : histoire et problématique » [53], Paul Aron affirme, en prenant acte de la difficulté de la définir sur un plan formel, que « la revue, de l'anglais *review*, est une publication périodique au contenu variable ». Cette conception de la revue, un peu imprécise voire lâche, si on en croit les études respectives de Lyvia Afui Nkili, de Daphné de Marneffe et d'Aurélie Journo [54], pour une toute nouvelle définition des revues, nous apparaît malgré tout opératoire, si l'on quitte l'aspect formel pour le fonctionnel. Le fait est que sur le plan fonctionnel, l'objet revue s'actualise « de manières très diverses, dans de multiples aspects de la vie culturelle », pour citer à nouveau Daphné de Marneffe [55].

Les revues ont, en effet, pour particularité de déborder du cadre spécifique qu'elles se sont assigné de fait pour toucher à des domaines plus vastes. Il n'est ainsi pas rare de voir des revues qui se veulent littéraires accorder une place significative à la politique, ou encore au sociale. Ce type de revue estampillée littéraire est, de l'aveu de Paul Aron, « plus difficile à définir, et cela du fait qu'on ne sache pas vraiment s'il s'agit d'une revue qui publie

---

53 ARON (P.), « Les revues littéraires : histoire et problématique », in : *COnTEXTES* [En ligne], n°4, octobre 2008, mis en ligne le 31 octobre 2008, consulté le 23 mai 2014, URL : http://contextes.revues.org/inde3813.html

54 Lire notamment Journo (Aurélie), Kwani ? agent de renouvellement de la vie littéraire kényane ? Première approche d'une revue littéraire contemporaine, Op. Cit, p. 51.

55 de MARNEFFE (D.), Entre modernisme et avant-garde : le réseau des revues littéraires de l'immédiat et après-guerre en Belgique (1919-1922), Op. Cit., p. 9.

de la littérature ou s'il s'agit de périodiques affichant en titre ou en sous-titre le mot littérature ou un terme comparable » [56]. Mais la difficulté est davantage accrue avec des revues qui, de par leur titre ou encore leur format, se destinent volontairement à la politique tout en faisant une place à d'autres domaines, tel par exemple la littérature ou encore la philosophie. Ce type de revue, dont la spécialisation est le principe, s'avère par conséquent plus complexe à définir et à saisir que leur opposées généralistes, dont la particularité est le rejet de tout cantonnement à un domaine particulier du savoir [57].

Ce genre de revue généraliste, dont ni le titre, ni le format, ni encore la pagination, pour reprendre des critères d'analyses d'auteurs tels que Jean-Charles Geslot et Julien Hage, ne permettent aucune délimitation, mêle à volonté plusieurs domaines du savoir dans des buts dépassant habituellement ceux des revues. C'est le cas des revues telles que la *Edinburgh review* d'Écosse et la *Quaterly review* d'Angleterre mise à l'honneur dans une étude de Diana Cooper-Richet. Celle-ci étudie le rôle de ces périodiques dans la formation intellectuelle des élites britanniques, à un moment où la presse et les magazines ne connaissent pas encore le développement qui sera le leur par la suite [58]. Diana Cooper-Richet nous apprend que ces deux revues à périodicité trimestrielle, situées très en arrière dans l'histoire et apparaissant dans un contexte favorable aux revues, où elles sont l'archétype de la grande revue intellectuelle du XIXe siècle anglais, ont éclipsé toutes celles qui les ont devancées en offrant à leurs lecteurs des classes aisées et cultivées un vaste panorama de la littérature de leur époque, dans lequel tous les domaines de la connaissance sont abordés. On y trouve notamment des thèmes et des sujets qui vont des « nouveaux romans », à la poésie, en passant par les progrès effectués dans les sciences, tant physiques que naturelles, les récits de voyages, de conquêtes et d'expéditions dans les contrées les plus lointaines, aux ouvrages politiques et d'histoire. Cette diversité confère

56 ARON (Paul), « Les revues littéraires histoire et problématique », *art. cit.*

57 Pour exemple, nous pensons notamment à la *Edinburgh review* d'Écosse et à la *Quaterly review* d'Angleterre.

58 COOPER-RICHET (Diana), « Les grandes revues littéraires et politiques - *The Edinburgh Review* and *The Quarterly Review* - dans la formation des élites britanniques de la première moitié du XIXe siècle », in : *Synergies Royaume-Uni et Irlande*, n°1, 2008, p. 57-72.

ainsi à ces revues le statut d'objets fragmentaires et hybrides où se lit un mélange de genres des plus inattendus et une temporalité indéterminée qui est le propre même des revues.

1.1.2. Une temporalité indéterminée

La seconde caractéristique qui permette de définir une revue sur un plan fonctionnel est sa temporalité. Celle-ci se veut indéterminée, si on se propose comme Michel Leymarie de comparer la revue au livre [59]. Ainsi, même si la revue a pour modèle le livre, comme le spécifie Mathieu Bénézet à son tour dans son ouvrage *Le roman des revues* [60], par le fait qu' « elle offre une dramaturgie, que le sens ne se recouvre pas page après page, contribution après contribution » [61], la revue possède une temporalité qui lui est propre. Elle ne peut donc « s'inscrire ni dans la logique de l'objet unique d'un livre, ni dans la temporalité rapide d'un quotidien », pour reprendre des termes de Lotte Arndt [62].

Les revues paraissent ainsi de manière régulière, selon un rythme variable, mais généralement plus long que pour les journaux de presse : elles sont hebdomadaires, mensuelles, bimensuelles, ou trimestrielles dans la plupart des cas. Cette caractéristique temporelle fait des revues un support appelé à « circuler plus vite et à être diffusées plus largement que d'autres formes d'expression scientifique telles que le livre » [63]. La revue apparaît alors comme une forme mélangeant au moins deux genres, bien que comme nous le verrons par la suite, on peut toutefois y déceler bien d'autres genres distincts. Ces genres sont notamment en lien avec la littérature, la critique, ou encore le monde de l'édition.

---

59 ARNDT (L.), *Les Revues font la culture ! …, Op. Cit.*

60 BENEZET (Mathieu), *Le Roman des revues*. Paris : Ent'revues, 2012.

61 *Idem*, p. 17.

62 ARNDT (L.), *Les Revues font la culture !..., Op. Cit*.

63 Cf. AFUI NKILI (L.), L'Émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'Afrique Équatoriale Française (1950-1960) : le cas de la revue culturelle Liaison, Op. Cit.

1.1.3 Un mélange des genres

L'un des éléments des revues qui les place dans une quasi impossibilité définitionnelle, au plan formel, est leur caractère fragmentaire. Ceci du fait qu'elles mêlent des formes textuelles multiples. Cette hybridité place les revues à la croisée de plusieurs autres genres distinctes, se trouvant parfois bien loin de leur champ d'action. On retrouve dans les revues une présence de formes textuelles en rapport avec la presse, l'œuvre littéraire, la critique et l'édition. Ces genres s'ajoutent au genre propre de la revue, genre qu'elle s'est créé au fil de son évolution pour devenir un genre en soi, comme l'a montré Jacqueline Pluet-Despatin. Celle-ci a notamment montré, dans « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues » [64], cette particularité générique de la revue qui s'est construite au fil des siècles. Jacqueline Pluet-Despatin l'affirme notamment en ces termes :

> Au cours du XIX[e] siècle, la forme revue s'est progressivement affranchie de la presse, et s'est constituée comme « genre en soi » : « création collective et processus éditorial original, la revue a instauré et consacré un code : le sommaire, et des usages : l'échange intellectuel. […] Il lui est notoirement reconnu un rôle spécifique d'exploration et de critique, d'avant-garde et de consécration [65].

Si l'on reste sur un plan éditorial, la revue apparaît comme un support hybride n'appartenant pas de façon systématique, ni à l'institution de la littérature, ni à l'institution médiatique, bien qu'elle relève de ces deux institutions. La revue se trouve ainsi au croisement de l'univers de la presse, par son caractère de publication périodique, et de l'œuvre littéraire, par le fait qu'elle implique plusieurs instances, tels que ceux d'« auteur », de « public », d'« éditeur » et de « critique » [66].

Pour ce qui est de la presse, les revues relèvent de cette réalité en tant que publication périodique. Le rapport à la presse s'entend d'abord par rapport à la question de la temporalité. Cette temporalité est semblable à celle de la presse, et à ses différents « genres ». Elle est ensuite conforme à ses propres projets et ses enjeux éditoriaux. Cela

64 PLUET-DESPATIN (Jacqueline), « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », in : *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n 20, 1992, p. 125-136.

65 *Idem*, p. 128.

66 Cf. de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde…,Op., Cit.*

signifie que les revues fixent, le plus souvent, leur périodicité en fonction de leur politique éditoriale. Vient ensuite la question de l'actualité qui parachève le rapport de la revue à la presse. Cette actualité est souvent, selon les cas, propre à chaque domaine que les revues se proposent d'investir, c'est-à-dire artistique, politique, littéraire, intellectuelle, ou sociale. Toutefois, la volonté informative des revues n'est pas toujours entièrement semblable à celle des journaux et autres quotidiens. Là où les journaux se proposent d'informer le lecteur d'une question particulière, les revues, elles, se proposent plutôt de l'éduquer ou de l'inciter à se faire son propre jugement sur certaines questions, le plus souvent traitée de façon rapide par la presse. Dans les faits, cette orientation informative des revues se voit souvent dans des rubriques dédiées, tout comme dans des annonces, des notes au lecteur et même des articles ou des éditoriaux. Même si cette actualité n'est pas toujours complète, le lecteur des revues peut, dans une certaine mesure, être au fait des événements qui marquent un domaine particulier.

Concernant l'œuvre littéraire, la revue apparaît comme une forme rassemblant les instances « auteur », « éditeur », « public » et « critique ». La revue devient alors, comme le souligne D. de Marneffe, « un lieu d'intersection pour les différents acteurs de la production littéraire » [67]. Les revues regorgent ainsi de nombreux auteurs à qui l'on peut attribuer des articles ou des textes signés (ou non) [68], des critiques qui se proposent d'évaluer un discours, des textes particuliers qu'elles se proposent de vulgariser sous leurs responsabilités, en même temps que des lecteurs à qui elles s'adressent ouvertement. Parmi les textes publiés, on compte des extraits de nouvelles, des poèmes, des chroniques, des extraits de roman, ou encore des analyses critiques sur un sujet. Mais c'est surtout grâce au comité de rédaction des revues que celles-ci peuvent conférer à des individus le statut d'auteur, de critique, ou encore d'éditeur. Mais le rapport à l'œuvre littéraire des revues se voit surtout par le fait que celles-ci publient des textes entièrement littéraires. Cela se voit surtout pour les revues qui se spécialisent dans ce domaine. On note dès lors

67 de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde*…, Op. cit.

68 Cf. Durand (P.), Winkin (Yves), « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n 130, p. 48–65, 1999.

une présence de textes littéraires, tels que extraits de poèmes, des textes en prose, ou encore des extraits de pièce de théâtre.

En marge de la littérature et du domaine de la vulgarisation d'extraits de poèmes, d'extraits de pièce de théâtre, ou encore d'extraits de romans et de nouvelles, les revues se posent souvent en instance critique. On y retrouve des pages consacrées aux commentaires et aux analyses de tout genre dans les domaines de la culture ou du politique. C'est ainsi qu'on retrouve dans les revues des textes aux allures d'essais. On y retrouve aussi des chroniques d'auteurs, des articles sous une tonalité critique qui abordent des thèmes propres à la littérature ou à l'art. Ce rapport à la critique permet aux collaborateurs qui ne sont pas des auteurs du point de vue littéraire, d'arborer tout de même ce statut. De même, la part critique des revues leur permet d'apprécier et de vulgariser les extraits de textes littéraires. Les critiques contribuent alors, en plus de leur fonction d'éducateur des lecteurs et d'invitation de ceux-ci à la découverte de nouvelles œuvres littéraires ou intellectuelles, à la vulgarisation et à l'insertion de nouveaux auteurs. Ils deviennent alors co-auteurs de leurs œuvres du fait de la reconnaissance qu'ils leur offrent. La critique permet de cette manière à des auteurs d'entrer en littérature. C'est donc une excellente occasion pour les revues de se positionner et d'imposer dans le champ culturel de nouveaux auteurs. Ceux-ci en sont parfois à leur premier pas dans le champ littéraire. Cette tendance des revues à produire de la littérature et à faire de la critique fait que les revues acquièrent une nouvelle fonction dans le champ culturel, à savoir celui de l'édition. Dans sa thèse de doctorat consacrée au revues littéraire belges, et à la pertinence de leur dénomination, Daphné de Marneffe affirme notamment que :

> Si l'on considère chaque livraison [des revues] comme un grand texte, on peut affirmer que la revue littéraire est le parangon de l'« œuvre littéraire », comme résultat d'un travail collectif, associant « auteur » et « éditeur » au niveau de la production de l'œuvre, et « critique » et « public » au niveau de sa réception.

En effet, dans une revue, l'un des rôles que peut avoir un comité de rédaction est bien celui d'un éditeur potentiel. Les contributions des collaborateurs des revues, une fois rédigées par eux en tant qu'auteur, sont soumises au comité de rédaction qui, après examen de ceux-ci, les accepte, les rejette, ou demande qu'elles soient modifiées pour être publiées.

Cette fonction des comités de rédaction des revues est semblable au rôle de l'éditeur dans l'institution littéraire.

Au-delà de cette fonction, les revues jouent également le rôle de diffusion. Les textes retenus par les comités de rédaction sont alors mis à la disposition des abonnés. Ces derniers peuvent également recevoir les textes via des structures de vente, comme par exemple des réseaux de libraires travaillant avec les revues. Cependant, une revue peut également prendre le statut d'éditeur par son caractère d'auteur collectif qu'elle revêt souvent par le biais du comité de rédaction, et donc pour un type particulier de texte [69]. C'est notamment le cas des textes signés sous la dénomination de « La rédaction », ou encore du titre même de la revue, à savoir PNPA, comme c'est bien souvent le cas dans la revue à l'étude. Cela concerne aussi les textes anonymes publiés dans une revue. Les textes d'importance moyenne sont également pris en compte par la rédaction des revues. C'est largement le cas des notes sur des articles, sur des livres parus, ou encore des revues concurrentes ou alliées.

Les textes publiés sous des noms d'emprunts ou des pseudonymes sont également concernés par cette situation. Cette considération de la part des revues pour ce type de texte se fait bien souvent de manière automatique, bien que les revues signalent parfois dans des notes d'information qu'elles ne sont pas responsables des textes qui leur sont soumis dans ce cas de figure, conformément aux lois en vigueur à propos des prises de paroles dans l'espace public de bien des pays. Cette particularité des revues à mêler plusieurs genres ou supports qui sont en général identifiables à l'œuvre littéraire dans son ensemble par le fait qu'elles mêlent les instances d'auteur, d'éditeur, ou encore de créateur s'observe très bien dans le cas particulier d'un type de revue que sont les revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique dont il convient dès maintenant de présenter quelques caractéristiques d'ensemble au double plan institutionnel et éditorial.

69 Cf. DURAND (Pascal), « Qu'est-ce qu'un éditeur ? Naissance de la fonction éditoriale », in : *Texte*, n°31-32, Toronto, 2003.

1.2. À propos des revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique

Contrairement à bien d'autres revues, telles que les revues littéraires belges qui restent à définir [70], du fait notamment de leur étonnante diversité [71], la définition de revue culturelle parisienne en lien avec l'Afrique semble être plus facilement délimitable. Celle-ci renvoie, en effet, à un type particulier de revues en lien avec des événements historiques et culturels [72]. En effet, bien que plusieurs revues puissent entrer dans cette catégorie de revue culturelle parisienne, plusieurs critères précis définissent ce type de revue. Dans *Les revues font la culture !*... [73], Lotte Arndt avance que trois critères principaux interviennent dans leur caractérisation.

Le premier est celui du lieu d'édition. Est, en effet, considérée comme une revue culturelle parisienne en lien avec l'Afrique, une revue animée par des intellectuels africains, mais aussi et surtout par des intellectuels et militant français [74] exclusivement à Paris. Capitale de la République mondiale des Lettres [75], Paris se constitue, en effet, comme nous le rappelle Lotte Arndt, en « centre incontournable pour la reconnaissance des artistes et la mise en circulation de produits culturels africains francophones » [76]. Cette centralité de Paris pour les productions des écrivains et des intellectuels africains est à nouveau

70 Cf. de MARNEFFE (D.), Entre modernisme et avant-garde…, *Op. cit*., p. 10

71 Cf ARON (Paul) ; Soucy (Pierre-Yves), *Les Revues littéraires de langue française en Belgique de 1830 à nos jours. Essai de répertoire*. [Édition revue, corrigée et augmentée par les auteurs]. Bruxelles : Labor, coll. Archives du futur,1998, p. 7.

72 La plupart des revues culturelles en lien avec l'Afrique sont des revues qui se sont fondées en réaction à la colonisation et aux politiques étrangères et culturelles de la France à l'endroit des pays africains francophones.

73 ARNDT (L.), Les revues font la culture !…, op. cit. p. 35.

74 Nous tenons à signaler cet ajout, car trop souvent les revues culturelles relatives à l'Afrique ne sont vu que d'un point de vue africain. Laissant ainsi de côté tout un ensemble de revues françaises hors de la question africaine, quand bien même, celles-ci se sont spécialisées dans ce domaine.

75 Cf. CASANOVA (Pascale), *La République mondiale des lettres* [1999]. Paris : Éditions du Seuil, 2008.

76 ARNDT (L.), Les revues font la culture !…, op. cit. p. 103.

confirmée par des écrivains tels que Mongo Beti. Bien que ce dernier ait toujours dénoncé cette domination de Paris sur les productions africaines, il reconnaît dans le cadre de *PNPA*, sur un plan pratique, l'importance de Paris pour les intellectuels et militants africains soucieux du devenir de leur continent. Il le dit notamment en ces termes :

> Énonçons donc à l'adresse de nos frères et surtout de nos camarades français si mal informés sur la situation réelle en Afrique dite francophone, un constat qui résume à la perfection le sort que nous a imposé le foccartisme : une revue comme la nôtre ne peut malheureusement pas plus paraître à Dakar, à Brazzaville, à Kinshasa... qu'un quotidien exaltant la politique de feu Salvador Allende ne pourrait paraître aujourd'hui à Santiago, une publication vantant le socialisme à visage humain circuler au grand jour à Prague, les œuvres de Frantz Fanon se vendre à la criée dans les lycées de Soweto ou les samizdat dans les rues de Moscou. Et nous ne mentionnons pas les obstacles purement techniques. […] Le fait est là : tout comme sous la colonisation directe, et sans doute avec moins de risques encore, l'oppression des esprits, inséparable de celle des corps, se donne libre cours en Afrique francophone, alors que, à Paris, elle est obligée de prendre des gants. Pour le pouvoir, c'est toujours là-bas un jeu d'enfant d'étrangler une publication courageuse […] [77].

Même s'il est moins question ici de Paris comme lieu de consécration pour les artistes et les intellectuels, Paris demeure tout de même un pôle important pour les militants et les intellectuels africains. Celui-ci, mieux qu'ailleurs sur le continent africain, accorde des avantages politiques et techniques non négligeables. Parmi eux, une relative liberté d'expression. Celle-ci a notamment eu deux bons siècles pour se constituer en principe fondamentale en France [78] contrairement au continent africain, où censure et emprisonnement sont fréquents. Vient ensuite le plan technique. La reconnaissance de Paris comme lieu d'édition par excellence est également un avantage majeur pour tout intellectuel qui souhaite être publié, et par conséquent, faire connaître ses idées. La multitude de maisons d'éditions que compte l'ancienne métropole coloniale permet, en

77 P.N.-P.A., « Où ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 16-23.

78 Cf. Daubert (Pierre) ; Bourges (Hervé) ; Dan moussa (Alfred), *La Presse écrite d'Afrique francophone en question : essai nourri par l'analyse de l'essor de la presse française*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2009, 191 p. 6.

effet, à tout intellectuel de voir ses idées diffusées, aussi progressistes et subversives soient-elles. Ces avantages politiques et techniques permettent de caractériser d'avantage ce type de revue qui prolonge le champ littéraire et culturel africain, en même temps qu'ils les classent comme des revues subversives et dénonciatrices. Des revues qui n'hésitent pas mettre à mal les discours officiels sur l'Afrique et d'autres hégémonies coloniales [79].

Outre cette caractéristique qui met en avant le lieu d'édition des revues culturelles parisienne en lien avec l'Afrique, une seconde caractéristique est décelable au plan institutionnel. Les revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique marquent leur particularité sur trois plans liés à leur fonctionnement institutionnel. Tout d'abord au niveau rédactionnel (les personnalités qui les dirigent), ensuite au niveau organisationnel, et au niveau financier.

Au plan rédactionnel, nombre de ces revues s'organisent autour d'une unique personnalité ou encore d'un groupe restreint de collaborateurs. Ce groupe est, dans la plupart des cas, constitué d'amis de longue date ayant décidé de mettre en place un projet commun. Projet qui répondait, selon eux, à une urgence sociale, politique, idéologique, ou encore esthétique [80].

Si la camaraderie se pose bien souvent en motif de création et d'organisation des revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique, notons que ce genre d'organisation n'influence pas de manière positive le financement de ces revues. La plupart d'entre elles s'appuient sur les revenus personnels de leurs fondateurs, les plongeant de cette façon dans d'énormes difficultés financières, bien que toutes disposent de moyens très différents de financement. D'une manière générale, l'origine de cette fragilité financière vient des projets politiques de ces revues, ou encore des prises de positions idéologiques de leurs animateurs. Ces projets et ces idéologies ont par conséquent un impact significatif sur les tirages de ces revues qui, bien souvent ne dépassent pas les 1000 exemplaires. Tout cela a comme conséquence un engagement personnel des fondateurs de la revue, les contraignant notamment à piocher dans leurs ressources propres pour remédier aux

79 Cf. ARNDT (L.), *Les Revues font la culture !…, op., cit*.

80 Cf. KOM (Ambroise) (dir.), *Fabien Eboussi Boulaga, la philosophie du Muntu*, Paris : Karthala, 2009.

problèmes de financement. De même, certaines revues n'hésitent pas à recourir au bénévolat pour résoudre leurs problèmes de trésorerie. Grand nombre de collaborateurs seront amenés à travailler sans percevoir une quelconque rémunération. Si ce procédé s'avère quelque peu astreignant pour l'ensemble des bénévoles, il n'en demeure pas moins que celui-ci permet aux différents éditeurs de ces revues d'équilibrer pendant un temps leurs finances [81].

Cependant, plus que de permettre à certaines revues d'équilibrer leurs budgets, le bénévolat auquel recourent les éditeurs de ces revues n'a pas que des avantages financiers. De nombreux inconvénients semblent être liés à cette pratique. Le bénévolat a, comme nous le rapporte Lotte Arndt, des conséquences sur le prix de vente des revues [82]. La majorité d'entre elles vendent, en effet, leur produit à pas moins de vingt euros ou trente à quarante francs français pour les revues antérieures aux années 2000 [83]. Cette cherté des revues fait, en quelque sorte, qu'elles s'adressent à des lecteurs moins nombreux et plus au fait de leurs projets. Ceci aura comme principale conséquence, comme on le verra dans le cadre de la revue à l'étude, une diminution considérable du lectorat cible, c'est-à-dire un lectorat d'abord africain. Bien des revues, en effet, ne s'étaient pas fixé un autre objectif que celui-ci au tout début de leur aventure.

Loin des questions liées au financement, les revues culturelles parisiennes relatives à l'Afrique ont également pour caractéristique d'éprouver d'énormes difficultés à conserver un nombre constant d'abonnés. Toutes sont en effet en proie à des problèmes d'abonnements, bien que dans des proportions différentes selon le cas. Bien de revues éprouvent des difficultés à disposer d'abonnés permanents susceptibles d'assainir leurs finances. Toutefois, si certaines revues éprouvent des difficultés à entretenir une liste d'abonnés fidèles, d'autres pallient cette difficulté grâce à des abonnements d'organismes et d'institutions du secteur public français, même si celles-ci, pour plusieurs raisons,

81 Cf. ARNDT (L.), *Les revues font la culture !…, op., cit.*

82 *Idem*, p. 97.

83 Idem.

préfèrent demeurer dans l'anonymat. Dans son ouvrage, Lotte Arndt avance des chiffres très éloquents à propos de quelques revues parisiennes :

> *Peuples noirs, peuples africains* déclare ne jamais avoir dépassé les 300 abonnements. *Présence Africain*e constate, pour sa part, que les années 1990 et 2000 ont vu la défection de bon nombre d'institutions et d'abonnés individuels en Afrique et en Europe, alors que le nombre d'abonnements dans les universités américaines, notamment celui des départements d'*African Studies*, est resté stable. La *Revue Noire* comptait un quart d'abonnements de particuliers sur ses ventes (entretien Saint Léon 2011). Fayçal Chehat parle de 900 abonnés à la *Lettre de Musique et Art*, un contingent qu'*Africultures* aurait récupéré, quand le mensuel démarrait quelques mois après la fin de la *Lettre* (entretien Chehat 2010). Olivier Barlet indique – sans pour autant révéler de chiffre – que le nombre d'abonnements est resté approximativement stable pour *Africultures*, sans que l'extension du site et de la lettre d'information ait eu d'effets importants [84].

La question de l'abonnement semble donc être un sujet sensible pour ces revues. Toutes ou presque peinent à disposer d'un groupe d'abonnés stable et permanent. Cela conduit parfois leurs éditeurs à brader pour un moment leur liberté idéologique par le moyen du mécénat. Beaucoup de revues, en effet, rechercheront d'éventuels soutiens auprès d'institutions étatiques ou culturelles susceptibles de rehausser, un tant soit peu, leurs nombres d'abonnés, bien que l'idée de ces partenariats n'enchante pas pour autant certaines revues pour des raisons d'indépendance. On note parmi ces mécènes, des institutions provenant de gouvernements africains ainsi que certaines organisations à caractère médiatique de ce continent. Plus loin, et plus précisément à Paris, où elles sont implantées, ces revues reçoivent de l'aide de la part d'un certain nombre d'organisations relevant de la coopération culturelle française et parisienne. Cependant, lorsque cette aide devient de moins en moins effective, les revues parisiennes en lien avec l'Afrique reviennent à des procédés de financement drastiques déjà évoqués plus haut. Ceux-ci impliquent, la plupart du temps, un engagement personnel de leurs animateurs. Cette échappatoire, si elle s'avère viable un certain temps, expose bien souvent les personnalités premières des revues ainsi que leurs entreprises. Comme le rappelle à nouveau Lotte Arndt à ce sujet :

84 ARNDT (L.), *Les revues font la culture !…, op., cit*. p. 113.

> Dans certains cas, les éditeurs vont jusqu'au bord de la faillite et acceptent que leur vie privée en soit affectée, pour assurer la pérennité de leur projet. Les ressources disponibles ont une influence souvent considérable sur la durée de la publication ainsi que sur sa forme [85].

Ladite faillite touche très souvent les plus petites revues. Celles-ci disposent de moyens limités, les contraignant parfois à paraître de façon souvent irrégulière, et en tout cas plus irrégulière qu'à leur début. Quant aux revues avec de plus gros moyens que les précédentes, elles surmontent tant bien que mal ces situations particulières en essayant de garder un rythme de parution régulier. Ce rythme peut être mensuel ou bimensuel le plus souvent. La situation financière et institutionnelle semble être l'élément déterminant, parmi ceux qui caractérisant ces revues. Toutefois, bien qu'il soit prégnant, l'institutionnel ne suffit pas à lui tout seul à caractériser ce genre particulier de revues. Une autre caractéristique se signale également sur le plan éditorial.

Au plan éditorial, les revues culturelles parisiennes relatives à l'Afrique se distinguent d'autres revues par leur relation avec le politique et l'idéologique. Ceci se traduit notamment au moyen de politiques éditoriales et de projets culturels prenant la forme de stratégies qu'elles mettent en place dans le but de contester et de remettre en cause des discours officiels sur l'Afrique. De même, ces revues se proposent de mettre fin à certaines hégémonies issues de la période coloniale, encore en cours au moment de leur parution. Tout ceci dans l'optique de donner une autre image du continent africain. Celle-ci se veut moins ternie par le colonialisme et le néocolonialisme en essayant, autant que possible, de prendre en compte les nouvelles configurations d'un monde actuel de plus en plus globalisé et imbriqué au un plan culturel, voire politique [86]. Pour mettre à mal ces représentations coloniales du continent africain, ces revues se proposent de montrer une Afrique originale et moderne sur un plan artistique, politique et culturel.

Parmi les idées et les images de l'Afrique qui sont combattues par ces revues, Lotte Arndt nous montre notamment que celles-ci s'attaquent de manière générale à une idée de l'Afrique issue d'un siècle fortement influencé par le primitivisme, tout comme par une

85 ARNDT (L.), *Les revues font la culture !…, op. cit.,* p. 126.

86 *Idem*, p. 160.

conception selon laquelle les arts du continent africain ont été présentés comme l'expression d'une certaine identité collective bien caractérisée, ou encore l'expression d'un sentiment fortement religieux ou mystique [87]. Au nombre des revues parisiennes qui ont fait de ces différentes conceptions des productions artistiques africaines leur champ de bataille, figurent notamment des revues culturelles telles que *Libération Afrique, Tumulte, Revue noire, Africultures, Présence africaine*, ou encore la *Lettre des musiques et des arts africains*, largement abordées et détaillées par Lotte Arndt dans son ouvrage.

Toutes ces particularités propres aux revues culturelles parisiennes relatives à l'Afrique étant vues, il convient maintenant de voir, de façon plus générale, ce que les théories du champ littéraire permettent de dire à leur sujet, indépendamment de ce qui les caractérise au double plan institutionnel et éditorial, c'est-à-dire donc maintenant en tant que revue.

CHAP. 2 : PÉRIODIQUES CULTURELS ET THÉORIE DES CHAMPS LITTÉRAIRES

Il est assez difficile d'apprécier le rôle, la place, la fonction et l'importance relative des revues lorsque celles-ci sont prises pour objet d'études spécifiques et donc étudiées pour elles-mêmes comme nous nous proposons de le faire ici à la lumière d'un certain nombre de travaux. Généralement, les revues sont plutôt évoquées et étudiées dans le cadre de l'étude d'un courant littéraire ou artistique, ou d'une trajectoire d'un auteur, pour la formation d'une élite dirigeante ou intellectuelle en devenir, ou encore dans un cadre identitaire [88] ; dans de telles perspectives, elles ne sont pas prises pour objet d'étude particulier, ce qui a l'avantage de donner une première idée de leur position dans le champ.

87 *Idem*, p. 170.

88 Cf. Les travaux revuistes de Pierre Halen à propos des revues culturelles coloniales *Brousse*, *Raf et Jeune Afrique*. : HALEN (Pierre), « La première revue *Jeune Afrique* » ou les ambivalences d'un projet

À en croire les principaux théoriciens qui en ont caractérisé la nature, la conception des revues est variable et leur variabilité dépend bien souvent du rôle qu'on leur attribue ou qu'elles s'attribuent, et enfin de la fonction qu'elles occupent dans le champ littéraire ou tout autre champ où elles disposeraient d'une certaine fonction institutionnelle. Si, pour certains, les revues peuvent à un certain moment être des agents du champ au même titre que des auteurs, et donc des personnes physiques, en revanche, pour d'autres théoriciens, les revues ne sont rien de plus que des instances facilitant la reconnaissance et la consécration éventuelle de ces agents du champ. Pour d'autres encore, les revues et les périodiques sont des institutions à part entière ayant leurs propres normes de fonctionnement, à tel point qu'elles pourraient se constituer en champ au même titre que le champ littéraire dont pourtant elles dépendent généralement, si l'on voit les choses dans la perspective des auteurs qui sont davantage portés à envisager celui-ci d'un point de vue global. Ainsi donc, le choix quant à la conception des revues dans le champ littéraire reste difficile à faire. Quant à nous, après avoir vu tour à tour ce que les principaux théoriciens de la sociologie de la littérature disent aux sujets des revues dans le champ littéraire, selon les préoccupations qui sont les leurs, nous opterons pour une conception des revues dans le champ qui conforte les revues comme dispositif de structuration du champ. C'est tout naturellement donc que nous nous référerons aux travaux de Pierre Bourdieu, de Jacques Dubois, de Pascal Durand et, une fois de plus, de Daphné de Marneffe, auteure d'une thèse remarquable à propos des revues belges.

culturel néo-colonial au Congo belge (1947-1960) », in : Vigh (A.), éd., *L'Identité culturelle dans les littératures de langue française*. Actes du Colloque de Pécs, 24-28 avril 1989. Paris : Agence de coopération culturelle et technique ; Pécs : Presses de l'Université de Pécs, 1989, p. 203-216 ; HALEN (Pierre), « Une revue coloniale de culture wallonne : *Raf* (1943-1958) », in : HALEN (P.) et RIESZ (J.), *L'Afrique centrale dans les littératures* "européennes". Actes de la 2 e journée d'études (Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 25 mars 1994). Bayreuth : Universität Bayreuth, 1995, p. 63-78. ; HALEN (Pierre), « Une revue coloniale de culture congolaise : *Brousse (1935-1939-1959)* », in : *Actes de la 1ère Journée d'études consacrée aux littératures "européennes" à propos ou issues de l'Afrique centrale*. (Bayreuth, 21 juillet 1993). Documents de travail réunis par János Riesz et Pierre Halen. Universität Bayreuth, 1994, 97 p. ; p. 68-91.

2.1. La revue et le champ littéraire

Dans le champ littéraire, la revue est essentiellement abordée selon les modèles théoriques du sociologue français Pierre Bourdieu. Elle y revêt une conception particulière qui, d'une manière générale, se subdivise en deux aspects bien distincts dont on reconnaîtra aisément les points de vue du premier et de bien d'autres théoriciens après lui.

2.1.1. La revue selon les modèles de Pierre Bourdieu

À en croire de nombreux auteurs qui ont analysé de façon exhaustive la théorie des champs développée par Pierre Bourdieu, la revue, plus que tous les éléments constitutifs de la théorie des champs symboliques, est l'élément qui n'aura reçu que très peu de développement et de caractérisation de la part de Pierre Bourdieu. Dans *Les Règles de l'art*, où il pose les bases de sa théorie des champs symboliques, la revue ne serait abordée que succinctement. Il en va de même de son rôle. Celui-ci n'est que très peu traité. Les revues ne sont considérées chez Pierre Bourdieu, tel que le rappelle de Marneffe, à son tour, que sous trois aspects. D'abord comme des relais historiques des « salons » littéraires du XIX^{e} siècle. Ensuite, elles sont également considérées comme des institutions spécifiques parmi tant d'autres. Et, enfin, comme des instances nationales.

À propos des revues comme des relais historiques des « salons » littéraires du XIX^{e} siècle, Bourdieu avance notamment que celles-ci sont de :

> [...] véritables articulations entre les champs […] institutions bâtardes [...] qui se distinguent plus par ce qu'ils excluent que par ce qu'ils rassemblent, [et] contribuent à structurer le champ littéraire […] autour des grandes oppositions fondamentales [...] (Bourdieu 1998 : 91-93).

Comme les salons, les revues ont à la fois un rôle de structuration de la vie littéraire et un rôle d'articulation entre les champs. Hybrides et peu spécifiques, elles ne constituent que des institutions mineures. Dans « Existe-il une littérature belge ? Limites d'un champ et frontières politiques », où il traite rapidement du cas de la littérature belge, Bourdieu cite les revues parmi d'autres institutions spécifiques. Plus loin, Bourdieu reparle des revues en termes d'instances nationales :

> [...] l'indépendance politique, qui dote les écrivains et les artistes d'instances nationales, académies, universités, associations, revues, théâtres, journaux, etc., n'est pas totalement dépourvue d'effets ne serait-ce que parce que ces institutions offrent un marché protégé où l'efficacité de la concurrence dont le champ littéraire est le lieu se trouve partiellement suspendue. (Bourdieu 1985 :5)

Cette nouvelle conception des revues place celles-ci à un niveau plus grand que celui d'institutions littéraires en charge du changement dans le champ littéraire. Même si ici, elle limite quelque peu la concurrence et la bataille dans le champ littéraire, les revues occupent maintenant un rôle central dans le processus de légitimation des œuvres et des auteurs. Grâce à elles les agents du champ culturel peuvent désormais, au même titre que les autres instances, accéder aux panthéons cultuels de nombreux de pays ou d'espace.

2.1.2. Les revues comme un champ

L'idée que les revues seraient elles-mêmes un champ vient d'une tendance qu'ont les revues à se constituer elles-mêmes comme un « système de relations objectives constitutif d'un espace de concurrence » [89]. Elles prennent souvent position les unes par rapport aux autres, que ce soit dans leur rubrique « Revue des revues », mais aussi dans les débats qui les animent et qui sont traités dans des articles bien précis.

Toutefois, si l'on en croit de Marneffe, quatre impasses demeurent pour une conceptualisation des revues comme champ [90]. Il existe notamment en premier lieu le problème de la clôture de ce « champ » des revues. En effet, les revues se situent souvent par rapport à d'autres revues, surtout dans un poly-système ou un système dit littéraire. Celles-ci peuvent être belges ou françaises. Dans ce cas, cet espace de références dépasse le national, ou le régional pour prendre une dimension internationale, le constituant en espace translinguistique et transfrontalier. Certaines revues prennent position par rapport à des revues anglaises, françaises, camerounaises, etc. D'autres encore ont tendance à passer en revue des publications de France et du Cameroun, ou encore d'Angleterre, pour rester sur ces pays. Cette caractéristique transfrontalière et translinguistique n'est pas

89 BOURDIEU (P.), *Les règles de l'art*, *op. cit*. p. 297.

90 de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde…,* op. cit.

prise en charge par le concept de « champ ». Celui-ci semble plus s'accommoder avec celui de système littéraire que formalisera notamment Pierre Halen, comme nous le verrons plus loin.

Vient ensuite le problème de la « non-spécificité » que pourrait avoir l'existence d'un champ des revues du fait du caractère de transversalité et d'hybridité générique que peut avoir la revue. En effet, les revues débordent bien souvent de la zone de démarcation qu'on pourrait leur assigner. Du strictement littéraire, elles passent souvent au politique. Ainsi, même si Pierre Bourdieu conçoit dans sa théorie qu'un champ peut en recouvrir un autre de façon partielle, comme avec le champ du pouvoir par exemple, essayer de concevoir un « champ des revues », à la croisée de plusieurs champs littéraires, politiques, artistiques, ou encore sociaux peut-être très problématique. En outre, la non-spécificité d'un champ des revues s'observe à plusieurs niveaux, dont la non spécialisation, le dilettantisme de ses acteurs, l'éclectisme, la polygraphie et l'hybridité des contenus. Enfin, les revues ont un lectorat diversifié dans lequel on retrouve un « grand-public » cultivé et un public de « pairs ».

En outre, un autre obstacle à la concrétisation d'un champ des revues se présente également en raison d'un trait caractéristique des revues elles-mêmes. Ce trait concerne notamment la très grande importance que les revues accordent à la logique de solidarité qui les régit. Ce trait a pour conséquence d'induire une absence de la logique de concurrence, de lutte, caractéristique de la notion de champ. Cela même si les revues peuvent, à un moment donné, servir à ses acteurs à prendre position dans un champ. En effet, les revues sont régies par d'autres logiques que celle de la concurrence. La revue est notamment le lieu où s'exprime une logique d'échange de collaboration, d'investissement « gratuit », et plus encore une certaine une solidarité. Cela se voit davantage avec certaines revues où l'on constate que, quand bien même celles-ci exprimeraient leurs motivations et leurs visées, ces revues ne prennent pas, dans la réalité, position par rapport aux autres revues ; plus encore, elles ne revendiquent pas une place particulière au sein d'un éventuel champ des revues.

Cependant, on peut aussi avoir des réserves quant à l'inexistence systématique d'un champ des revues, au regard de la théorie de Pierre Bourdieu, selon laquelle une absence de prise de position et une affirmation de solidarité entre les revues n'annule en rien l'idée

de l'existence d'un champ. En effet, Pierre Bourdieu rappelle dans ses *Raisons pratiques*, que le champ littéraire, si on l'entend comme un « espace des possibles », et comme un « ensemble structuré de relations objectives », ne nécessite pas, pour exister, que les acteurs du champ prennent obligatoirement position quand ils y sont. Toutefois, comme le rappelle Daphné de Marneffe,

> [c]e qui est spécifique à cet « espace des possibles », c'est que l'enjeu d'existence est ailleurs. Cet espace des revues ne constitue pas en tant que tel un « champ de luttes », il se situe plutôt à la croisée de différents champs qui lui sont extérieurs. Le « champ » qui recouvrirait le plus adéquatement l'espace des revues, serait le « champ culturel », au sens large. Mais l'espace des revues se focalise parfois sur le « champ littéraire », parfois il se déplace vers le « champ artistique », ou s'élargit au « champ intellectuel ». De toutes façons, l'enjeu est toujours hors de l'espace des revues : dans un (ou plusieurs) autre(s) champ(s) [91].

Du fait de leur forme particulière et de leur capacité à se réorienter de façon permanente tout en gardant une certaine constance dans leur titre, leur comité de rédaction, leurs collaborateurs, ou encore leur directeur, les revues occupent, en fonction des moments, des positions dans plusieurs champs. Entre les revues, il est plus question de compétition que de concurrence. On observe aussi qu'elles cultivent de très nombreux liens entre elles. Ces liens tissent des échanges de collaborateurs, de projets et de revendications communes. Ajoutons à cela que cette solidarité entre les revues s'exprime aussi sur un plan intertextuel ; en effet, elle se voit par les citations et par les renvois que les revues font sans cesse à d'autres en les citant. Comme le rappelle à nouveau D. de Marneffe,

> s'ils ne servent pas à « se poser en s'opposant », les citations, rappels, renvois à d'autres revues sont fréquents. Par cette pratique intertextuelle de la citation, les revues font exister l'espace dans lequel elles s'insèrent (notamment à travers les « revues des revues ») [92].

En outre, une dernière difficulté à l'existence d'un champ des revues se voit dans le rapport problématique que celles-ci entretiennent avec le temps. Cette temporalité est parfois, en effet, très irrégulière. Même si tous les champs évoluent dans le temps, l'idée

91 de MARNEFFE (D.), Entre modernisme et avant-garde…, op. cit., p. 25.

92 *Idem*, p. 26.

de l'existence d'un champ demande de tenter de reconstituer le champ à un moment précis de son histoire. La grande mobilité, la grande plasticité des revues fait en sorte que cette entreprise de constitution du champ demeure irréalisable. Chaque revue dispose, en effet, d'un rapport particulier à la temporalité : les revues sont par exemple mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires, chacune ayant son rythme théorique de parution, différent des autres, mais en outre ce rythme peut être très irrégulièrement observé, pour des raisons sans rapport avec la structure du champ.

Après la conception des revues comme champ, il convient dès maintenant de voir dans quelle mesure les revues pourraient être considérées comme une instance de l'institution littéraire.

2.2. La revue et l'institution littéraire

Dans le domaine et la théorie de l'institution littéraire que l'on doit généralement à Jacques Dubois, la revue est essentiellement abordée selon les modèles théoriques de ce dernier. Elle y revêt la conception non moins intéressante d'instance de l'institution littéraire et celle plus abstraite d'institution où dispose d'une codification particulière.

2.2.1. La revue, une instance parmi tant d'autres de l'institution littéraire

Dans sa théorie de l'institution de la littérature, Jacques Dubois fait de la revue une des instances internes, au même titre que bien d'autres, à la sphère littéraire, c'est-à-dire un « rouage institutionnel remplissant une fonction spécifique dans l'élaboration, la définition ou la légitimation d'une œuvre » [93]. La revue apparaît ici fortement semblable au salon, avec qui elle est placée sur un pied d'égalité. Une conception que l'on retrouve également chez Pierre Bourdieu. La revue et le salon sont donc ici deux éléments contribuant à l'insertion dans le monde littéraire. Au côté de ces deux instances aux objectifs similaires, on retrouve la « critique ». Celle-ci confère notamment la

93 DUBOIS (Jacques*), L'Institution de la littérature*. [Préface de Jean-Pierre Bertrand]. Bruxelles : Éditions Labor, coll. Espace Nord–Référence, 2005, p 122.

reconnaissance. Vient ensuite l'« académie ». Elle apporte la consécration. Enfin, l'« école ». Celle-ci, bien que n'étant pas interne au champ littéraire, « intègre définitivement à l'institution et garantit la conservation » [94]. Toutefois, Dubois définit encore plus clairement le statut et la place de la revue dans l'institution littéraire. Pour lui, « en relais des salons, […] revues et éditeurs font office d'agents centralisateurs mais aussi de lieux de rencontre et d'échange » [95]. On retrouve, là, deux caractéristiques propres à la revue, dont notamment sa dimension « éditoriale » ainsi que son rôle plus marquant de « lieu de sociabilité ». Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, la revue, par son caractère hybride, ne doit pas être considérée comme une instance fortement distincte des autres instances de l'institution littéraire. Elle doit être considérée comme une instance qui les englobe ou qui les « recouvre », dans une certaine mesure. C'est notamment ce que confirme de Marneffe, en ces termes :

> Nous n'avons qu'une réserve à formuler : lorsqu'on compare la revue aux autres instances (salon, critique, édition, académie), elle ne se définit pas par oppositions à celles-ci, mais se présente comme un objet hybride qui les recouvre partiellement. La revue joue en effet le même rôle de sociabilité que le salon, elle accueille une partie de l'activité critique et constitue une partie de l'activité éditoriale, et dans certains cas, elle agit avec les mêmes instruments que l'académie (décernant des prix littéraires par exemple). Il faut donc la concevoir comme une instance à l'intersection des autres instances, ou une instance recouvrant d'autres instances [...] [96].

Ce caractère hybride et adaptable de la revue l'amène tout aussi à être considérée aussi bien comme une instance de l'institution littéraire que comme institution à part entière.

2.2.2. La revue comme institution

La conception de la revue comme institution est une conception due en premier lieu à Pascal Durand. Ce dernier en formalise l'idée en exploitant selon ses propres orientations

94 *Idem*, p. 129-130.

95 *Ibidem*, p. 135.

96 de MARNEFFE (D.), Entre modernisme et avant-garde…, op. cit., p. 33.

la notion de l'institution de la littérature développée par Jacques Dubois [97]. Il tente ainsi de nuancer, autant que faire se peut, l'incompatibilité relative entre la notion d'institution de la littérature et celle de champ que Bourdieu, opposé à cette notion comme remplacement de celle de champ envisagé par Dubois, avait affirmée. Durand pense qu'il est possible d'opérer un dépassement de cette opposition en tirant parti des apports des deux notions fondamentales de champ et d'institution. Il formule toutefois une condition pour la réalisation d'une telle combinaison. Pour lui, il convient « de bien délimiter leurs zones respectives de pertinence ». Il le dit notamment en ces termes :

> […] Réserver le mot d'institution à l'infrastructure du système : maisons d'édition et de diffusion, revues, journaux, cénacles très ritualisés, académie : et de réserver par contre le terme de champ à tout ce qui, dans l'espace littéraire, relève du relationnel et de l'interactionnel […] [98].

S'il est toutefois facile, comme il le dit, « de réserver le mot d'institution à l'infrastructure du système », signalons que cette recommandation aura quelque conséquence sur la notion même de revue. Celle-ci verra, en effet, sa nature changer du tout au tout. La revue ne sera plus, comme nous l'avons vu précédemment, une instance spécifique de l'institution littéraire, mais une institution à part entière. Cette nouvelle conception s'éclaire à la lumière des travaux d'Alain Viala. Ce dernier pense les institutions, dans son « Histoire des institutions littéraires », comme des « instances qui élèvent des pratiques du rang d'usages à celui de valeurs par un effet de pérennisation (et qui, ce faisant, s'érigent elles-mêmes en autorités), et les valeurs ainsi établies » [99].

En s'inspirant de Pierre Bourdieu et de Jacques Dubois, Alain Viala sera amené à distinguer trois « ordres d'institutions ». Au premier de celles-ci figureront les « institutions littéraires ». Celles-ci se caractérisent par le fait qu'elles sont des institutions générant des

97 DUBOIS (Jacques), *L'Institution de la littérature* [1978]. [Préface de Jean-Pierre Bertrand]. Bruxelles : Éditions Labor, coll. Espace Nord–Référence, 2005.

98 DURAND (Pascal), « Introduction à la sociologie des champs symboliques », in : FONKOUA (Romuald) ; HALEN Pierre (dir.), *Les champs littéraires africains*, Paris, Karthala, p. 9–38, 2001.

99 VIALA (Alain), « Histoire des institutions littéraires », in BÉHAR (Henri) ; FAYOLLE (Roger), dir., *L'Histoire littéraire aujourd'hui*. Paris : A. Colin, 1990, p. 118–128.

codes, des genres, et de types d'écritures spécifiques. Puis viennent les « institutions de la vie littéraire ». Elles sont la plupart du temps des cadres spécifiques, ou encore des instances matérielles, tels que les lieux et les groupes. Mais ces instances littéraires peuvent être aussi des façons distinctes d'agir pouvant s'ériger en lois, ou en produire. On pense notamment à des académies, des cercles littéraires, des concours, des prix, des mécénats, ou encore à la censure. En dernier lieu figurent les « institutions supra littéraires ». Celles-ci sont des instances sociales incluant des éléments du littéraire parmi tant d'autres tels que l'école, l'Église, les salons mondains, les médias, ou les maisons consacrées à la culture. Si cette catégorisation semble cohérente et logique, on pourrait toutefois avoir quelques difficultés à ranger la revue en fonction d'elle. Le périodique semble, en effet, se retrouver, étrangement, dans deux de ces catégories, à savoir les « institutions littéraires » et les « institutions supra-littéraires ». La revue semble notamment inclure « du littéraire », même si la considérer au même rang que l'École ou l'Église serait quelques peu alambiqué. De même, la revue, par sa forme, peut se considérer comme faisant partie d'un genre en soi. En effet, les revues instaurent bien souvent des codes par leurs sommaires ainsi que des usages par l'échange intellectuel. Les revues semblent irréductibles à toute catégorisation [100].

2.3. Sociabilité intellectuelle : lieux, milieux, réseaux

La revue est aussi, sous la férule d'autres théoriciens [101], comme on le verra ici, un lieu, un milieu, un réseau, et mieux encore un espace, même si ce dernier aspect qui est fort intéressant ne sera pas autant développé ici pour des raisons de choix.

100 Cf. de MARNEFFE (D.), Entre modernisme et avant-garde…, op. cit., p. 37

101 Nous songeons à Christophe Prochasson, Philippe Dujardin ou encore à Daphné de Marneffe. Ces auteurs ont beaucoup théorisé sur les revues. Nous reprendrons succinctement leurs développements pour appuyer nos analyses de la revue *PNPA*.

2.3.1 La revue comme lieu et milieu

Institution essentielle du champ littéraire, conçue à la fois comme lieu de mémoire, de contact, d'expression, la revue est aussi une « source pour connaître les œuvres et les tendances littéraires ou pour comprendre l'évolution des idées » [102]. À cet égard, les revues sont d'excellents moyens pour cerner les tendances culturelles d'une époque ainsi que les créations artistiques qui les ont ponctuées. De même, les revues sont d'excellents lieux de contact où s'effectuent des échanges et des collaborations qui ont contribué à l'autonomisation des champs littéraires. Les échanges et les collaborations de l'équipe de la *Nouvelle revue française* avec un grand nombre de revues concurrentes de son époque ont contribué à faire de cette revue un monument et une institution française part entière dans le champ littéraire de son époque [103].

Comme lieux de diffusion de la création et comme lieu d'expression débordant les limites du littéraire, les revues sont un excellent moyen pour la diffusion d'œuvres littéraires de tout genre, et notamment d'œuvres qui ne pourraient pas être publiées par des éditeurs pour diverses raisons. Certains romans d'auteurs comme Mongo Beti ont notamment pu être publiés grâce à la revue *PNPA* lorsqu'ils ne trouvaient pas preneurs auprès des éditeurs parisiens de l'époque. Également, grâce aux revues, le lecteur en apprend plus au sujet d'autres domaines culturels en plus de la littérature. Des revues telles que la *Quarterly Review* ont notamment permis à leurs lecteurs d'en apprendre un peu plus au sujet des découvertes scientifiques de leurs époques, ou encore au sujet de régions lointaines et mal connues, en plus des dernières tendances de la littérature et de la réflexion politique [104]. Les revues sont, enfin, d'excellents lieux d'expression où peuvent se

102 ARON (Paul), « Les revues politico-culturelles, lieux de contact dans la société belge francophone du XXe siècle », in : KURGAN-VAN HENTERYK (G). (dir.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*. Bruxelles : Éd. de l'ULB, 1994, p. 95-108.

103 Lire : KOFFMAN (M.), Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue Française dans le champ littéraire de la Belle Époque. Amsterdam ; New York : Rodopi, 2003.

104 COOPER-RICHET (D.). « Les grandes revues littéraires et politiques - *The Edinburgh Review* and *The Quarterly Review* - dans la formation des élites britanniques de la première moitié du XIX° siècle », art. cit. p. 64.

déployer différents points de vue via des débats essentiels pour l'autonomie du champ culturel et surtout pour la légitimité d'un auteur, d'une œuvre ou d'un courant artistique. Elles servent également à la revendication et à la défense d'idées nouvelles dans le champ culturel. Des revues telles que *Transition* participent par exemple aux débats à propos de la littérature africaine et est-africaine. Il est notamment question, comme le rappelle Aurélie Journo dans sa thèse de doctorat consacré à la revue *Kwani ?*, du rôle du théâtre en Afrique, mais aussi du débat portant sur la question de la langue d'écriture de l'écrivain africain [105].

S'il est un aspect des revues qui a été moins mis en avant dans les études des revues, au point qu'on en a fini par oublier qu'il faisait manifestement partie intégrante de toute revue culturelle ou périodique digne de ce nom, c'est bien celui de milieu. Cet aspect qui place les revues entre ces deux axes presque que contradictoires que sont le politique et le culturel induit un certain nombre de conséquences dont on ne comprend pas toujours les implications. Comme milieux, les revues paraissent ainsi moins liées à la sphère culturelle et participent dans ce cas en grande partie à son hétéronomie. Les revues sont ainsi des faire-valoir et des instruments d'idéologies politiques et sociales. Si certaines défendent un courant d'idée ou de pensée, ou encore vulgarisent un courant artistique particulier, comme l'a pu être *La NRF* avec le surréalisme dans les années 1924-1940 [106], d'autres sont à proprement parler des organes de mouvances politiques à défaut d'être des organes de partis politiques. Certaines revues en sont ainsi venues à défendre et à promouvoir des idées politiques telles que le libéralisme, l'européanisme ou encore l'internationalisme, et cela bien souvent durant ou après des crises politiques et sociales, où de forts engagements

105 JOURNO (Aurélie). *Kwani? : agent de renouvellement de la vie littéraire kényane ? Première approche d'une revue littéraire contemporaine*. Littératures. Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université François Rabelais de Tours, 2014.

106 ESMAÏLI (Soheila), « *La Nouvelle Revue française* et le Surréalisme de 1924 à 1940 », in : FORSDICK, (Charles) ; Stafford (Andy), (eds), *La Revue The Twentieth-Century Periodical,* in : French Collection : Modern French Identities. Oxford, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Wien, volume 66, 2013, 379 p., p. 59.

politiques étaient à l'ordre du jour [107]. S'ensuit alors dans la plupart des cas, une volonté des collaborateurs de ces revues d'imposer un idéal politique et sociétal à l'ensemble des peuples du monde, pour les revues à tendances internationalistes, et à leur société nationale ou locale pour les revues à diffusion réduite. Un des exemples que l'on pourrait citer est celui de la *Edinburgh Review* dont les collaborateurs affirmaient déjà en leur temps que

> la libre conscience individuelle doit être respectée dans tous les domaines et le principe d'autorité étendu à toute l'humanité par le biais de réformes sages et judicieuses, tout en garantissant, grâce à des institutions rénovées, la stabilité politique et sociale [108].

Dans le cas qui est le nôtre, on verra que cet aspect des revues tout à la fois comme faire-valoir et instruments, voire comme véhicules d'idéologies politiques et sociales, est bien visible dans *PNPA* au point que nombre d'études n'ont retenu cet aspect que pour en diminuer son potentiel culturel, et donc accroître sa réception négative en milieu universitaire, alors même que le politique et les différentes idéologies parfois nocives qu'elles contiennent fait partie intégrante de la nature des revues.

2.3.2. La revue comme « réseau »

Dernier aspect des revues : elles peuvent constituer des réseaux de relations, mais elles-mêmes font la plupart du temps partie de réseaux plus grands. Cette idée des revues comme réseau se mesure, si l'on en croit à nouveau de Marneffe, de la même manière que se mesure les interactions d'un agent dans le champ. Ceci notamment par le fait que la position de tout agent ne s'apprécie que relativement aux autres positions dans ledit champ. A la lumière de l'agent dans le champ, les revues doivent être donc pensées de manière relationnelle au sein du réseau dans lequel elles s'insèrent. Dans ce cas, les revues

107 Cf. HERMETET (Anne Rachel). *Pour sortir du chaos. Trois revues européennes des années 20*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Coll. Interférences, 2009, p. 193.

108 COOPER-RICHET (D.). « Les grandes revues littéraires et politiques - *The Edinburgh Review and The Quarterly Review* - dans la formation des élites britanniques de la première moitié du XIX° siècle », *art. cit.*, p. 60.

ne sont pas des entités particulières et isolées, mais plutôt comme des maillons de différentes chaînes, ce qui exclut d'avantage leur considération comme champ.

L'un des cas qui pourrait aisément rendre explicite cet aspect est celui des revues culturelles parisiennes relatives à l'Afrique dont la revue *PNPA* n'est qu'un représentant. Ces revues entendent généralement combattre toutes les hégémonies culturelles mises en place par les puissances occidentales au sortir des indépendances et de la colonisation. Hégémonies qui laissaient croire en une supériorité culturelle de ces puissances occidentales et qui s'expriment également au moyen de représentations du continent africain qui sont pour l'heure des moins élogieuses. Cette imbrication de *PNPA* dans ce réseau laisse ainsi apparaître un lien fraternel avec ces revues qui, bien qu'elles soient différentes par certains aspects, opposées l'une à l'autre par moment, possèdent certains points communs. Entre autres, elles ont en commun le champ où elles évoluent, et ses conditions de possibilité.

CHAP. 3 : À PROPOS DU SYSTÈME LITTÉRAIRE FRANCOPHONE

Dans son article de référence au système littéraire, où il propose une topologie de celui-ci, Pierre Halen affirme d'emblée que « s'agissant de l'ensemble que sont supposées former les littératures francophones, le concept de champ littéraire, tel que défini par Pierre Bourdieu, n'est pas d'une application très évidente » [109]. Si la notion de champ est ici à nouveau déconsidérée, sans toutefois être exclue, comme celle de l'institution de la littérature, pour rendre compte de l'activité littéraire dans un espace ou des espaces

109 HALEN (P.). « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », in : Papa Samba Diop & Hans-Jürgen Lüsebrink. *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 2001, p. 55.

donnés, le point de vue de Pierre Halen est pertinent à plusieurs égards. Il est en effet très peu plausible de pouvoir appliquer la notion de champ littéraire à ces espaces dits francophones, donc rassemblés par le critère linguistique.

En effet, si les pays et les productions culturelles qui constituent ces ensembles ont, de fait, des ramifications communes et une certaine interdépendance, force est de constater que tous ne concourent pas pour les mêmes objectifs. Mieux encore, chacun de ces pays possède une certaine autonomie par rapport à d'autres ainsi que des règles à quelques égards propres. Il y a donc, comme le dit Gaël Ndombi-Sow, pour appuyer un peu plus cette réalité, « des jeux, plutôt qu'un jeu, même si, parmi cette diversité de jeux, certains impliquent des acteurs de plusieurs provenances » [110]. C'est fort de cette évidence que Pierre Halen préconise de parler de système littéraire plutôt que de champ pour ces espaces parmi lesquels on compte la Suisse, la Belgique, le Canada, la France, et certains pays francophones du continent africain. Ainsi, « relèvent du système littéraire francophone, toutes les productions, non françaises, concernées par l'attractivité du centre ».

S'il est dès lors clair que la notion de champ n'a pas ici toute son effectivité, il convient toutefois d'expliciter un peu plus cette notion novatrice de système littéraire afin d'en comprendre un peu mieux son fonctionnement et les différents jeux auxquelles elle donne naissance, non seulement dans chacun de ces espaces, mais aussi dans tout l'ensemble qu'il constitue.

3.1. Centre et périphéries

La théorie du système littéraire francophone donne ainsi lieu à une réalité littéraire et culturelle qui s'appuie sur un ensemble conceptuel bien précis. On retrouve, d'une part,

110 DOMBY-SOW (Gaël), L'entrance des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone. Les œuvres d'Alain Mabanckou et de Dany Laferrière dans les champs littéraires français et québécois. Thèse de doctorat en langues, littératures et civilisations, sous la direction de Pierre Halen, Université de Lorraine, 2012, en ligne : http://docnum.univ-lorraine.fr/DDOC_T_2012_0365_NDOMBI_SOW.pdf p. 34.

le champ parisien. Dans ce champ qui fait office de centre du système, se développent ce qu'il est convenu d'appeler la littérature française, mais aussi bien les productions littéraires d'origines diverses qui ont une position quelconque dans ce champ central. D'autre part, le système littéraire se constitue, de ce qu'on pourrait appeler la périphérie par rapport à ce centre de fait. Cette périphérie porte chez Pierre Halen la dénomination particulière de domaines satellite (DS). Elle rassemble les littératures et des productions culturelles produites dans les pays appelés couramment francophones, en dehors de la France (ou n'occupant pas une position dans le champ central où elles n'interfèrent pas). Ce sont, pour reprendre des termes de Pierre Halen, les littératures en langue française. Dans les champs dits nationaux, les pratiques littéraires sont restreintes à un espace bien précis. Ces pratiques sont ainsi organisées de manière à ce que leurs instances de légitimité soient propres. Les domaines-satellites ont ainsi des prix littéraires, des maisons d'édition et des instances critiques qui leur sont spécifiques. Par rapport au centre parisien, ils ont un rayonnement qui ne s'étend pas en dehors des espaces où ils sont situés ; ils possèdent tout de même un prestige non négligeable pour tout écrivain désireux de se doter d'un capital symbolique localement. Des espaces tels que ceux du continent africain, du Québec, du Luxembourg, de la Belgique, de la Suisse, ou encore des Caraïbes sont ainsi désignés comme faisant partie de ces domaines satellites ayant des infrastructures, des institutions et des systèmes de valorisation bien à eux.

À la suite des domaines satellites, le système littéraire francophone donne également lieu à une autre réalité constitutive. Il s'agit des zones imaginaires d'identification (ZII). Celles-ci, contrairement aux domaines satellites, restreignent la liberté et l'autonomie des acteurs du système. En effet, tels des habitus qu'il conviendrait d'acquérir au plus vite si on voulait avoir une chance de survivre dans le champ, tel que défini par Pierre Bourdieu, ils ont ceci de particulier qu'ils imposent des valeurs, des codes, ou encore des genres pour tout acteur concerné par l'attraction du centre. Ces zones imaginaires sont ainsi définies par Pierre Halen comme « des réservoirs sémiologiques alimentant les spécifications culturelles nécessaires à l'entrance du francophone dans le champ central » [111], si toutefois

111 HALEN (P.), « Le "système littéraire francophone" : quelques réflexions complémentaires », in : *Les Études littéraires francophones : état des lieux*. Textes réunis par Lieven d'Hulst et Jean-Marc Moura. Lille :

l'on ne choisit pas la voie de l'assimilation pure et simple. Plus qu'une habitude, ces zones imaginaires deviennent pour certains agents une nécessité aussi bien qu'une opportunité pour s'assurer une survie dans le système.

Cependant, signalons que ce caractère de nécessité varie en fonction des stratégies individuelles, comme nous venons de le signaler, et le plus souvent en fonction des espaces d'origine à l'intérieur du système littéraire francophone. Cette nécessité est quasi nulle dans des espaces qui parviennent à garder ou à créer une certaine indépendance par rapport au centre parisien, au point qu'ils en deviennent parfois des concurrents. Le cas du Québec est assez exemplaire à ce sujet : il semble de plus en plus posséder une indépendance par rapport à la France et un caractère attractif qu'il exerce de plus en plus sur les autres espaces du système littéraire. Cette nouvelle donne est due au fait que le Québec s'est doté d'institutions de prestige dignes d'un véritable champ. Cette caractéristique se traduit par un attrait de plus en plus prononcé de Montréal pour les écrivains de la Caraïbe. Ces derniers y trouvent notamment la possibilité d'y poursuivre une carrière. Dans les autres espaces où les institutions disponibles ne répondraient pas aux attentes d'un véritable champ attractif, la tendance est à la dépendance par rapport au centre parisien. Signalons toutefois que cette dépendance n'a pas une valeur absolue. Elle demeure partielle du fait que les agents peuvent continuer de participer à une certaine compétition dans leur champ propre. Les littératures qui constituent donc ces espaces sont comme de sorte d'antichambre de la littérature dite française, dont la reconnaissance et la légitimité passent par Paris. Cette dépendance de fait est bien souvent due à la domination politique qu'exerce Paris, du fait de la colonisation, sur certains de ces pays. Toutefois, à la domination politique très prégnante dans le cas de certains pays africains, s'joute aussi une domination linguistique qui entraîne en même temps une domination d'ordre littéraire. Des pays comme la Suisse romande, la Belgique, ou encore l'Autriche sont très concernés par ce genre de domination. La particularité de cette dépendance est le fait qu'elle s'exprime sur un plan marchand et symbolique. Un écrivain de cette espace ne peut ainsi accéder à la notoriété en France, ou à la notoriété mondiale, qu'en passant par la zone

Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles de Gaulle – Lille 3, coll. Travaux et recherches, 2003, p. 27.

d'entrance du système littéraire francophone. Ce passage, s'il est réussi, se manifeste par la publication chez des éditeurs parisiens prestigieux tels que Le Serpent à plumes, Albin Michel, Le Seuil, ou encore Gallimard. La publication dans ces différentes maisons d'édition de renom permet ensuite un rayonnement international à tout écrivain du système littéraire. Ce rayonnement passe notamment par des tirages importants et des traductions dans plusieurs langues. En marge des prix littéraires qui garantissent une notoriété certaine, les maisons d'édition constituent par elles-mêmes de véritables « fabriques » de succès. Autant dire que le succès d'un écrivain dans le champ parisien donne ensuite lieu à une reconnaissance et à une légitimité dans son espace propre ainsi que dans les autres espaces du système littéraire. Une légitimité à partir de ce centre octroie également une reconnaissance au plan international, donc à la « république mondiale des Lettres », pour reprendre un concept de Pascale Casanova.

Les avantages qu'octroient l'insertion et l'entrance d'un écrivain dans le système littéraire s'observent, par conséquent, sur trois plans bien distincts. Premièrement, au niveau du champ d'origine de l'écrivain. À ce niveau, l'écrivain nourrit des espoirs de prix locaux et des positions de pouvoir telles que directeur littéraire, membre d'un jury, ou encore critique, ou responsable d'association. Deuxièmement au niveau du champ franco-africain, l'écrivain peut viser des prix francophones et particulièrement français tels que le Goncourt, le Prix de littérature francophone Jean-Arp, ou encore le Renaudot. L'écrivain peut aussi viser une circulation de ses livres ou une exposition dans tout l'espace francophone via des festivals, des colloques, des sommets, des journées ainsi que des contrats de publication au sein des maisons d'édition parisiennes les plus prestigieuses. Enfin, troisièmement, il peut acquérir la notoriété au moyen des traductions et des adaptations à l'écran. À ce niveau, il s'offre ainsi la possibilité que ses livres soient considérés dans la République mondiale des lettres. Dans ce champ international, il acquiert ainsi la possibilité de viser de nombreux autres prix et bien d'autres récompenses, tout comme un statut de référence littéraire mondiale.

Au vu de la typologie de ce système, on comprend dès lors l'intérêt que pourrait avoir la revue *PNPA* à accéder au système littéraire francophone, dans le cas particulier des revues et du champ intellectuel africain en France. L'insertion de *PNPA* dans le centre parisien lui permet, entre autres, de viser plusieurs objectifs, qu'il convient de présenter.

En effet, au niveau du champ franco-africain, *PNPA* peut viser la reconnaissance et la consécration de ses collaborateurs et de ses écrivains par des prix francophones et particulièrement français qui les a toujours échappés, même si on se doute bien, du fait de leur posture de radicaux, que des prix tels que le Goncourt, le Prix de littérature francophone Jean-Arp, ou encore le Renaudot ne seront pas les premiers à figurer dans leurs escarcelles. Une chose est sans doute sûre, ils pourront espérer, du fait que *PNPA* soit diffusée par un diffuseur français, une meilleure circulation de leurs livres, publiés, d'abord, en feuilleton dans la revue. Ils peuvent aussi espérer une exposition dans tout l'espace francophone via des festivals, des colloques, des sommets et des contrats de publication au sein des maisons d'édition parisiennes, plus à l'aise avec la question africaine. Les collaborateurs tels que Ange-Séverin Malanda, Thomas Mpoyi-Buatu ou encore Tchichelle Tchivela semblent bien parti pour un éventuellement rayonnement parisien. Dans le cadre plus restreint d'un potentiel champs des revues, le fait que la revue soit éditée à Paris assure de facto un droit aux éditeurs d'avoir voix au chapitre sur le devenir du continent africain et, surtout, un moyen de mieux se positionner sur la représentativité et la médiation des préoccupations des peuples africaines dans tous l'espace français et francophone.

Ensuite, au niveau mondial, la revue peut acquérir la notoriété au moyen des diffusions de ces livraisons ainsi que des abonnements. À ce niveau, Paris offre, la possibilité à la revue que ses numéros soient considérés et diffusés dans la République mondiale des lettres, notamment dans les bibliothèques nationales et universitaires internationales. Celles-ci sont bien souvent les premiers lecteurs de ce type de revues. La bibliothèque du congrès aux Etats Unis, ou encore les bibliothèques nationales d'Allemagne et des Pays-Bas sont des parfaites candidates pour une meilleure réception de celle-ci. Dans ce champ international, *PNPA* pourrait avoir la possibilité de viser de nombreux autres lecteurs et institutions scientifiques, à défaut d'acquérir des prix et bien d'autres récompenses possibles.

Enfin, au niveau des champs culturels locaux, d'où sont originaires la grande partie de ses collaborateurs, la revue peu faire nourrir à ses collaborateurs des espoirs de prix locaux et des positions de pouvoir comme enseignants dans des établissement supérieurs et comme universitaires de leurs pays, ou encore critique littéraire et cinématographique.

Plus largement, la revue peu s'imposer dans les champs locaux comme revue universitaire de référence en matière africaine, un fait que pourrait corroborer le très grand nombre d'universitaires venant du contiennent africain et surtout du Nigeria, comme on le verra par la suite dans le chapitre dédié aux collaborateurs de la revue.

3.2-De l'Afrique-sur-seine comme sous-champ

La notion de « Afrique-sur-seine », nous l'avons dit, est tirée de l'ouvrage intitulé *Afrique-sur-Seine* [112] d'Odile Cazenave. Cet ouvrage examine la présence de nouvelles formes d'écritures d'auteurs africains en France s'éloignant des préoccupations habituelles liées à l'identité et à la société africaine, comme précédemment avec les diasporas africaines avant les années 80. Odile Cazenave se propose de faire un panorama général et une caractérisation de ces nouvelles formes d'écritures de l'Afrique.

Cette présentation inclut également la description d'un lieu et d'un espace avec aussi bien ses particularités et ses enjeux. Cet espace où sont produites ces écritures, elle l'appelle l'Afrique-sur-Seine, du nom d'un film de Jacques Mélo, Mamadou Sarr et de Paulin Soumanou Vieyra de 1965. Celui-ci se caractérise notamment par plusieurs éléments qui déterminent tout autant cette nouvelle littérature africaine.

Odile Cazenave relève tout d'abord que ces littératures, tout comme les revues culturelles parisiennes qui en sont un aspect, ont la capitale française, Paris, comme lieu d'édition et de production. À ce niveau, elle relève trois caractéristiques fondamentales. Premièrement, ces littératures sont toutes éditées sur place à Paris, que ce soit dans des maisons d'éditions prestigieuses ou pas. En somme, quel que soit leur prestige, ces maisons d'édition sont toutes françaises et publient des écrivains dont les nationalités vont souvent bien au-delà de la France pour toucher au monde. En deuxième lieu, elle note que ces romans qui sont produits dans cette espace contiennent davantage de référents à Paris et à la France qu'au continent africain d'où ces écrivains et romanciers sont pourtant originaires. On observe donc une sorte de rupture spatiale. Enfin, dans ce premier aspect,

112 CAZENAVE (O.), Afrique-sur-Seine : une nouvelle génération de romanciers à Paris, op. cit.

le lecteur est tout aussi dénaturé, par le fait qu'il est plus francisé. C'est notamment ce qu'exprime Odile Cazenave en ces termes :

> Avec le roman de la diaspora et l'écriture de soi, la distance et le point de vue prennent un tour nouveau et ce dès le départ, en raison de sa nature même : 1. Le roman est ancré dans l'environnement parisien/français et les protagonistes, s'ils sont africains, sont en interaction constante avec la culture française, avec la société française, avec les français ; 2. le lecteur, s'il est africain est suivent lui-même implanté en France. Par le coût même du livre, son accès reste souvent inabordable pour la plupart des lecteurs africains du continent. Par un regard qui n'est pas nécessairement porté sur l'Afrique et les Africains, ce roman offre sur le continent une prise différente en fonction de la tranche d'âge du lecteur. 3. Quant au lecteur français, il prend une épaisseur plus importante et ce, de plusieurs façons. D'une part, le fait même que le roman soit publié en France par une maison d'édition qui n'est pas nécessairement uniquement à ouverture africaine, amène des lecteurs d'horizons différents, qui ne sont pas liés au départ à un intérêt spécifique en L'Afrique [113].

Le fort ancrage de ces nouvelles formes d'écritures africaines dans l'espace français au plan éditorial et au plan de la production se prolonge également jusqu'aux thématiques abordées par ces nouvelles formes d'écritures. Celles-ci sont notamment, selon Odile Cazenave, orientées davantage en fonction du centre, le mondial, qu'en fonction du continent africain, et davantage vers le présent et le futur que vers le passé. Cette deuxième caractéristique de l'Afrique-sur-Seine présente une littérature africaine en rupture avec des thèmes devenus des lieux communs, impulsés par la colonisation et les indépendances. La question des origines des peuples noirs et de la particularité de leurs identités ainsi que les missions de valorisation et de soutien assignées aux intellectuels africains après les indépendances ne semblent plus être d'actualité dans ces nouvelles littératures qui préfèrent explorer des pistes plus immédiates, des problèmes plus proches de leur quotidien parisien, notamment ceux résultant de leur statut d'étranger vivant sur le sol français. C'est que souligne à nouveau Odile Cazenave :

> Au cœur de ces premiers romans, se trouve la mise en question d'une identité culturelle qui passe non par la recherche de ses origines, mais bien par la fuite loin de ses origines, ce qui à, l'extrême se manifeste par le refus de toute prise de position que ce soit par

113 CAZENAVE (O.), Afrique-sur-Seine : une nouvelle génération de romanciers à Paris, op. cit., p. 38.

> rapport au paysage parisien/français ou africain. C'est ensuite, au contraire, une littérature du déracinement, critique sociale, parfois acerbe, de certains aspects des Africains ou de l'Afrique, à partir d'une démarcation du regard, regard africain de l'extérieur, confrontation entre une Afrique intérieure, portée en soi et l'image d'une Afrique là-bas. C'est enfin un balayage, va-et-vient continu, entre les Africains en Afrique et ceux et ceux installés en France considérés en tant que communauté, regards sur la communauté, regards sur la communauté africaine immigrée [114].

C'est donc fort de ces nouveaux enjeux que cette nouvelle littérature se propose de traiter des questions plus immédiates telles que l'immigration, les relations interraciales, l'individu, dans une perspective fortement orientée par la remise en cause des idées reçus. Pour O. Cazenave, ces nouvelles orientations ont eu des conséquences nombreuses sur la perception de ces littératures et sur leur réception en France. Elles ont notamment suscité le succès de bien des auteurs de ces nouvelles écritures, faisant ainsi de Paris un lieu de consécration particulier pour celles-ci. Dernière caractéristique de l'Afrique-sur-Seine : celle-ci construit des icônes en même temps qu'elle confère la notoriété aussi bien dans l'espace français que dans le système littéraire francophone, pour revenir un tant soit peu sur le point précédent. L'Afrique-sur-Seine a notamment ceci de particulier qu'elle fait passer des écrivains du statut d'inconnu à la notoriété. Ceux-ci deviennent notamment des voix de leur continent. Ceci par le fait qu'ils passent sur toutes les ondes radio, figurent dans des articles de magazines, apparaissent dans de nombreuses émissions télévisées, et sont parfois traduits dans de nombreuses autres langues que le français. Ce fut le cas de l'une des premières romancières de ces nouvelles écritures à avoir eu du succès bien avant le très actuel Alain Mabanckou [115] : Calixthe Beyala. Odile Cazenave fait notamment un portrait où elle décrit le succès fulgurant dans l'espace parisien et français, comme on peut le lire en ces termes :

> Calixthe Beyala jouit d'un succès énorme en France après avoir reçu un certain nombre de prix littéraires : le Grand prix littéraire de l'Afrique Noire pour *Maman a un amant* (1992), le prix Tropiques pour *Assèze l'Africaine* (1994), couronné également du Prix du

114 *Idem*, p. 40-41

115 Pour étude une meilleure connaissance du succès d'Alain Mabanckou dans l'Afrique-sur-Seine, se référer notamment à la thèse de doctorat : DOMBY-SOW (G.), *L'Entrance des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone*, *op. cit.*

> meilleur auteur africain 1994, enfin le Prix de l'Académie française pour *Les honneurs perdus* (1996). […] Elle est l'une des premiers auteurs femmes africaines, sinon la première, à avoir publié, dès son premier roman, avec des maisons d'édition à grand tirage, Stock, pour ses deux premiers romans, *C'est le soleil qui m'a brûlée* et *Tu t'appelleras Tanga*. […] La sortie du *Petit Prince de Belleville* chez Albin Michel lui a valu un succès immédiat. Très vite le roman a été publié en édition de poche, se trouvant dans les débits de tabac de France et de Navarre, dans les rayons des supermarchés, les stands de gare, etc. De combien d'auteurs africains peut-on dire la même chose ? Plus encore, de combien d'auteurs femmes africaines francophones ? [116]

De lieu d'édition et de production où se développent certaines thématiques en rupture avec le passé, l'Afrique-sur-seine devient un lieu de consécration pour bon nombre d'écrivains du système littéraire francophone, dont elle est, dans les faits, un sous-champ. Du moins de notre point de vue, car nous pensons, au vu des éléments caractéristiques que donne Cazenavede cet espace et des écritures qu'on y retrouve, que l'Afrique-sur-seine est bien plus qu'un espace et une forme nouvelle d'écriture. C'est, à notre avis, un sous-champ qui ne dit pas son nom, et que nous souhaitons poser ici tel quel. Cela même si la notion de sous-champ peut susciter des débats ou des désaccords. Cela à cause du fait qu'on croit toujours qu'elle instaure à nouveau dans le champ un rapport de dépendance, en même temps qu'elle n'a jamais véritablement susciter de travaux dans le domaine africaniste français, à la différence du champ culturel belge, où la notion de sous-champ dérange moins et se montre très opérative dans le cas de la littérature produite en Belgique francophone, si on en croit les travaux de Benoît Denis sur la question [117].

A y regarder de plus près, cet espace, décrit et présenté par Odile Cazenave en même temps que les littératures, et surtout les romanciers qu'on y trouve, est bien plus vaste et complexe que l'on pourrait le croire. Si Odile Cazenave en a uniquement analysé les contours en se centrant sur un genre, et des auteurs particuliers qui le constitue, il est à signaler que cet espace recèle en son sein d'autres genres, en même temps que d'autres

116 CAZENAVE (O.), *Afrique-sur-Seine…*, *op. cit.* p. 228-229

117 DENIS (Benoît), « La littérature francophone de Belgique. Périphérie et autonomie », in : Dubois, Jacques ; Durand, Pascal ; Winkin, Yves (éd.), *Le symbolique et le social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu. Actes du colloque de Cerisy*. Liège : Éditions de l'Université de Liège, coll. « Sociopolis », 2005, p. 175-184.

supports médiatiques comme les revues, dont les revues culturelles parisiennes qui ont été longuement abordées dans le premier chapitre de cette étude. Car en plus de romans et de romanciers [118], il apparaît d'autres genres et d'autres acteurs, en l'occurrence ici les revuistes et les revues qui sont des instances de l'Afrique-sur-seine accompagnant l'émergence de ces nouvelles formes d'écritures et d'écrivains.

A ces revues s'ajoutent aussi d'autres institutions telles que les maisons d'éditions. Si, comme l'avance Cazenave, ces littératures sont toutes éditées sur place à Paris, que ce soit dans des maisons d'éditions prestigieuses ou pas, il n'en demeure pas moins, à la lumière de notre corpus, que les écrivains de l'Afrique-sur-seine disposent de leurs propres maisons d'éditions, du moins de maisons d'éditions qui leur sont spécifiques [119]. La maison d'édition L'Harmattan en constitue notamment un bel exemple. Elle est une maison d'édition entièrement consacrée à l'Afrique comme l'est *Présence Africaine*.

En plus des maisons d'éditions, apparaît la question du lectorat. Si, de l'avis de Cazenave, ce lectorat est plus francisé qu'africanisé, il est tout au moins un lectorat spécifique à l'Afrique-sur-seine, notamment par le fait qu'on y retrouve en grande partie, et presque exclusivement, des africanistes, des exilés, des tiers-mondistes. Autant d'individus que l'on ne retrouve que dans le sous-champ concerné.

Nous pensons, en outre, que l'Afrique-sur-seine à la suite de Cazenave, en plus des institutions telles que les revues et les maisons d'éditions, ou encore le lectorat, comporte ses propres lois auxquelles elle obéit indépendamment du champ français. Il s'agit d'un ancrage thématique sur le centre parisien que sur le continent africain, une volonté de redorer l'image de l'Afrique, en ce qui concerne surtout les revues. Sans oublier qu'il est un espace qui confère à ses acteurs la consécration dans le système littéraire francophone. Autant d'éléments qui préfigurent donc une configuration potentielle de l'Afrique-sur-seine en champ, plutôt que comme espace et forme nouvelle d'écriture en rupture avec une certaine pratique. Cette hypothèse de l'Afrique-sur-seine comme sous-champ du champ littéraire français, plus que comme espace et forme d'écriture posée, il convient

118 Les acteurs de ce sous-champ, pourraient donc être, en premier lieu, les romanciers que présente Cazenave dans son ouvrage.

119 Voir aussi sur cette question : SCHIFANO (Elsa), *L'édition africaine en France : portraits*. Paris : L'Harmattan, 233 p.

maintenant d'aborder le cas particulier de la revue *PNPA* au regard de toutes les idées et de toutes les théories exposées ici.

PARTIE 2 : ANALYSE DE LA REVUE *PEUPLES NOIRS, PEUPLES AFRICAINS*

Cette deuxième partie du travail propose une analyse quantitative [120] et descriptive de la revue *PNPA*, de son numéro départ de janvier-février 1978, aux allures de manifeste, jusqu'à son quatre-vingtième et dernier numéro, de mars-avril 1991. Il s'agira pour nous, comme pour toute étude de sociologie de la littérature, analysant les revues pour elles-mêmes et pour ce qu'elles sont dans les faits, de procéder à une description matérielle de la revue *PNPA*.

120 Ce type d'analyse nous permettra avant tout, un peu à la manière de Björn-Olav DOZO, de renouveler, dans le cas présent, l'histoire de la revue *PNPA*. Celle-ci n'est que trop souvent demeurée la même. Lire notamment : DOZO (Björn-Olav), *La Vie littéraire à la toise. Études quantitatives des professions et des sociabilités des écrivains belges francophones* (1918-1940), Bruxelles : Le Cri / CIEL-ULB-ULg, 2011.

Cette description permettra de faire de façon explicite, et en premier lieu, la lumière sur l'organisation éditoriale de la revue *PNPA*, puis sur le profil sociologique de ses fondateurs et enfin sur celui de ses collaborateurs fidèles et finalement sur la composition de ses contenus. On aboutira ainsi à un dépouillement complet de la revue *PNPA*, à même de mettre à nu ses éléments caractéristiques afin de faciliter son interprétation. Celle-ci prendra notamment en compte les recommandations de Francis Mus. Cet universitaire conseille notamment à tout chercheur des revues d'analyser conjointement discours de la revue et discours des textes.

Cette partie poursuivra trois objectifs : dans un premier temps, il sera question de faire une présentation générale de la revue *PNPA*. Cette présentation prendra en compte son organisation matérielle et sa périodicité, puis sa politique éditoriale et ses pratiques pseudonymique et enfin ses liens transversaux et ses appuis institutionnels. Dans le chapitre premier, il sera question de voir de manière générale mais aussi de manière détaillée ses animateurs les plus dévoués, en nous intéressant à leurs dispositions sociales et intellectuelles avant leur participation à la revue. Sera, ensuite, analysé son cercle de collaborateurs au fur à mesure de son évolution dans le sous-champ, tout comme les sujets et thèmes qu'abordent la revue, pour finir ensuite sur ses rubriques phares, ses abonnés, ses tirages ainsi que le lectorat visé ou souhaité. Autrement dit, il s'agira de voir ce qui caractérise cette revue par rapport à d'autres revues culturelles du sous-champ franco-africain, sur le plan institutionnel et matériel.

Dans un deuxième temps, on analysera la politique éditoriale de cette revue militante et radicale, tout comme la question de la pseudonymie et de l'anonymat, un procédé qu'elle utilise de façon presque continuelle tout au long de sa parution malgré son lieu d'édition particulièrement favorable à la liberté d'expression et à l'expression de ses opinions les plus personnelles. On verra notamment, en ce qui concerne sa politique éditoriale, un trait caractéristique de la revue qui est à la fois une revue à une vocation panafricaine, à la manière de la revue *Présence africaine*, concurrente et adversaire de choix, s'intéressant à tout ce qui concerne le continent africain en rapport avec ses préoccupations politiques économiques, culturelles et sociales ; et une revue à vocation politique et idéologique, ce qui lui enjoint de mettre en lumière l'idéologie vicieuse d'une certaine France, celle des puissants, dont elle se propose parfois avec pertinence mais aussi

avec maladresse de révéler les entreprises néocolonialistes et impérialistes. Quant à ses pratiques pseudonymiques, on verra que cette revue propose, contrairement à ce qui est dit d'ordinaire, un usage divers et varié de la pseudonymie et de l'anonymat.

Enfin, dans un troisième et dernier mouvement, on analysera ses liens transversaux et ses appuis institutionnels. Il sera question de voir, premièrement, les différents rapports qu'entretient cette revue avec les autres revues concurrentes et alliées du sous-champ franco-africain que peuvent être *Libération Afrique*, *Afrique littéraire et artistique*, *Le Mois en Afrique*, ou encore *Présence africaine* et *Demain L'Afrique*. On verra que cette revue entretient des rapports avec la quasi-totalité des périodiques du sous-champ. Deuxièmement, on analysera ses appuis institutionnels et les différents rapports qu'ils entretiennent. L'analyse de ses appuis institutionnels nous permettra de voir que cette revue dispose de soutien à l'échelle internationale, sans toutefois brader son indépendance idéologique et financière.

CHAP. 4 : PRÉSENTATION, ORGANISATION ET PÉRIODICITÉ

La revue *Peuples noirs, peuples africains* est lancée en 1978 sous la forme d'une revue bimestrielle qui paraîtra jusqu'en 1991. Sa création trouve son origine :

> dans l'écœurement du couple Biyidi-Awala qui, militant pour l'application des droits de l'homme aux prisonniers politiques d'Afrique francophone, et en particulier du Cameroun, prit conscience du caractère supposé de chasse gardée du continent africain par Paris, continent de la dictature et de la torture [121].

Ce propos, issu du numéro de lancement de la revue, indique à la fois le contexte de création de la revue. Ce contexte se veut d'abord hautement politique et social. Il constitue

121 P.N.-P.A., « Pourquoi ? », in : *Peuples noirs, peuples africains* [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 1.

ensuite l'un de ses objectifs majeurs de la revue, au niveau politique, à savoir dénoncer les maux causés à l'Afrique par les régimes néocoloniaux. La revue lutte donc contre le néocolonialisme en vue de l'émancipation et du progrès des Noirs en général et de l'Afrique en particulier. Bien qu'il soit assez facile de déceler ses lignes de force, la revue se caractérise par une structure, une composition et une organisation complexes [122], même si son cercle de collaborateurs est de toute évidence relativement homogène : la majorité des collaborateurs de la revue sont des universitaires confirmés. Cela n'exclut pas une diversité des profils : les militants tiers-mondistes et des opposants africains en exil ainsi que des idéologues y côtoient en effet des universitaires africains et des hommes de culture plus ou moins connus. De même, des Européens provenant de disciplines et d'horizons sociaux variés sont de la partie, ce qui n'allait pas de soi au vu du titre du périodique.

Quant aux sujets et aux thèmes abordés, ceux-ci sont tout aussi divers et variés. L'accent est toutefois mis sur ce qui fait obstacle au développement des peuples africains aux niveaux politique, économique et social et enfin culturel. On fait notamment allusion au néocolonialisme, au racisme, à la corruption des élites dirigeantes et des intellectuels. Le lectorat, quant à lui, est tout aussi singulier. À défaut des populations africaines restées sur le continent, les lecteurs de cette revue anti-impérialiste sont à rechercher parmi les universitaires français, les tiers-mondistes et enfin les étudiants africains en Europe. En somme, tout intellectuel du Quartier latin parisien ainsi que ceux d'autres contrées européennes. Avant d'examiner ce lectorat atypique, il nous paraît intéressant de procéder tout d'abord à l'analyse du profil des principaux animateurs de la revue.

122 Concernant la structure, la revue *PNPA* est à certains numéros quadri-mensuelle et double (n°7-8 ; n°41-42), triple (n°53-54) et quadruple (n°55-58 ; n°59-62 ; n°63-66). Quant à sa composition, *PNPA* propose des rubriques très peu constantes qui varient tout au long de sa parution. De même, le nombre de pages peine à se stabiliser. Il tourne tantôt autour de moins de 100 pages, tantôt de près 100 pages, de 200 pages, ou encore de 300 pages. En fin, son organisation est particulière. La revue ne dispose pas de comité de rédaction digne de ce nom.

4.1. Les animateurs de *PNPA*

Avec un nombre qui n'a guère varié depuis le début de sa fondation, les animateurs de la revue *PNPA* se comptent sur les doigts de la main. Ainsi, de 1978 à 1991, les membres de la rédaction sont, à une exception près, demeurés toujours les mêmes, avec ceci de particulier que cette revue n'a jamais eu officiellement un comité de rédaction qui se soit construit en dehors des principaux maîtres d'œuvre de la revue [123].

Peu connus du grand public, intervenant très brièvement en France (en dehors de la revue) dans le débat public, mais très connus dans le sous-champ politique et culturel franco-africain, les animateurs de *PNPA* jouent un rôle de médiation entre les préoccupations des populations africaines francophones, nouvellement indépendantes et décolonisées, et celles des populations noires de tous les continents [124]. Pour la période de 1978 à 19991, la revue anti-impérialiste ne compte que deux principaux animateurs, à savoir ses fondateurs, dont l'écrivain franco-camerounais Alexandre Biyidi-Awala, plus connu sous son deuxième pseudonyme de Mongo Beti, et de la Française et épouse de ce dernier, Odile Biyidi-Awala, plus connue sous son nom de jeune fille d'Odile Tobner. Si, durant toute la période de publication de la revue, Mongo Beti demeura le directeur de *PNPA*, son épouse, quant à elle, en sera la comptable, bien qu'elle fût chargée également de toute la partie administrative.

4.1.1. Mongo Beti

Avant toute idée de création de la revue *PNPA* avec son épouse, Mongo Beti est un écrivain anticolonialiste et un essayiste franco-camerounais qui collabore régulièrement à cinq revues de l'univers médiatique parisien, dont la plus importante est la revue *Présence africaine*, dirigée alors par Alioune Diop. Celle-ci lance sa carrière littéraire avec la

123 Dès les premiers numéros, la revue fait connaître sa volonté de ne jamais révéler, s'il a par ailleurs existé, son comité de rédaction dans une rubrique en fin de numéro, intitulée « ce que nous attendons pour publier notre comité de rédaction ».

124 Voir notamment le manifeste de *PNPA* (n°1, janvier-février 1978).

publication de la nouvelle *Sans haine et sans amour* [125] en 1953. Mais avant de rejoindre l'équipe d'Alioune Diop en tant qu'écrivain en herbe et critique littéraire par la suite, il collabore durant ses années d'étudiant à la revue que fonde son ami et compatriote Abel Eyinga, lui aussi étudiant à Paris, devenu par la force des choses opposant politique [126]. C'est ce que révèle Odile Tobner dans un article en hommage à cet homme de droit.

Après cette aventure revuiste estudiantine, Mongo Beti collabore par la suite, et de façon régulière, comme la majorité des intellectuels africains en exil à Paris, à la revue culturaliste *Présence africaine*. Il y publie trois articles respectivement en 1953 [127], 1954 [128], et 1955 [129], où il expose avec conviction la conception qu'il se fait du roman négro-africain, à travers notamment une critique très sévère du roman *L'Enfant noir* de Camara Laye [130], critique devenue célèbre sous la dénomination de « la querelle autour de l'Enfant noir ». Néanmoins, insatisfait du traitement qui lui est réservé au sein de cette revue

125 Mongo Beti (sous le pseudonyme d'Eza Boto), « Sans haine et sans amour », in : *Présence Africaine*, n°14, 1953, p. 213-220.

126 TOBNER (O.), « Dr Abel Eyinga : vie et mort d'un juste », [En ligne] : http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=16604, (Par Odile Tobner, Écrivaine, publié le 14/02/2014), consulté le 5 avril 2016.

127 A.B. [Mongo Beti], « Problèmes de l'étudiant noir », in : *Présence africaine*, n°14 (série des numéros spéciaux), *Les étudiants noirs parlent*, 1953, p. 17-32.

128 A.B. [Mongo Beti], « L'Enfant noir », in : *Présence africaine*, n°16 (série des numéros spéciaux), *Trois écrivains noirs*, 1954, p. 419-422.

129 A.B. [Mongo Beti], « Afrique noire, littérature rose », in : *Présence Africaine*, n°1-2, avril-juillet 1955, p. 133-145.

130 Mongo Beti reprochera notamment à l'écrivain guinéen de mystifier le lecteur en lui présentant une vision idyllique de l'Afrique ainsi que de ne produire aucunement le témoignage authentique d'un Africain, mais plutôt la vision que se font les Européens de l'Afrique et de l'homme noir. En effet pour Mongo Beti, la littérature post-indépendance se devait d'être critique et dénonciatrice de la colonisation occidentale, jugée selon lui à l'origine de toutes les difficultés que connaissent les africains aux sortir des indépendances.

panafricaine [131], il quitte *Présence africaine* pour la revue française anticommuniste *Preuves* en 1958. Il effectue, pour le compte de celle-ci, un reportage concernant le Cameroun [132]. La même année, il travaille comme maître auxiliaire au lycée de Rambouillet. En 1959, il est nommé professeur certifié au lycée Henri Avril à Lamballe, où il rencontre un an plus tard son épouse Odile Tobner, à l'époque une de ses collègues. Il passe alors l'agrégation de Lettres classiques en 1966 et enseigne peu après au lycée Corneille de Rouen jusqu'en 1994. Ce balancement permet à Mongo Beti de combiner posture littéraire et posture politique. Avec la revue *Présence africaine* et son poste d'enseignant de français au lycée ainsi que la publication de ses premiers romans et nouvelles, il s'assure une posture de littéraire lui permettant d'élaborer une théorie générale sur la littérature. Avec ses contributions dans les périodiques de gauche français, et d'avantage dans ses essais, il développe une posture de parfait militant réfléchissant à l'émancipation du continent africain. Devenant au fur et à mesure de son parcours un intellectuel militant, au sens où l'entend Christophe Prochasson, c'est-à-dire celui qui recherche sa légitimité non plus sur son identité culture, mais davantage dans l'engagement politique [133].

En 1972, il publie aux éditions François Maspero *Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation*. Cet essai sera rapidement censuré par un arrêté du ministre de l'Intérieur français Raymond Marcelin, sur demande du gouvernement camerounais d'alors pour raison de diffamation, d'atteinte grave à la personne du président Ahidjo et pour déformation des faits historiques, devenant ainsi un véritable proscrit dans certains milieux [134]. C'est à ce moment qu'il collabore à la revue *Les Temps Modernes* où il publie, dans un dossier qui lui est consacré, son point de vue à propos de cette affaire dite « affaire

131 Mongo Beti se plaint notamment d'avoir été censuré par *Présence africaine* et de n'avoir pas pu dire tout ce qu'il voulait. Lire à ce sujet son entretien avec Anthony Omoghene Biakolo dans le n°10 (juillet-août 1979) de *PNPA*.

132 Mongo Beti, « Cameroun 1958 », *Preuves*, n°94, décembre 1958, p. 55-60 ; « Tumultueux Cameroun », *Preuves*, n°103, septembre 1959, p. 26-34 et n°104, octobre 1959, p 30-39.

133 PROCHASSON (Christophe), *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900–1938)*. Paris : Éditions du Seuil, 1993.

134 Cf. PFOUMA (Oscar), *Mongo Beti : Le proscrit admirable*. Yaoundé : Éditions Menaibuc, 2003.

Main basse » [135]. Un an plus tard, en 1976, il réussit avec son éditeur François Maspero à obtenir l'annulation de l'arrêté d'interdiction qui frappait jusque-là son essai. C'est deux ans après cette réussite qu'il décide de lancer avec son épouse Odile Tobner la revue bimestrielle *PNPA*. Celle-ci poursuit, sous une tout autre forme, le combat de dénonciation du néocolonialisme qu'il avait mené dans *Main basse sur le Cameroun*. La revue devient alors une sorte de suite directe à *Main basse*, à en croire Cilas Kemedjio dans une de ses études récentes sur l'auteur [136].

Dans les années 1980, en pleine aventure dans *PNPA*, il collabore de façon régulière à la revue *Tumulte*, un mensuel politique anti-raciste de gauche. Mongo Beti y collabore à près de cinq numéros. Il y égratigne notamment les présidents français Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand au sujet de leur politique étrangère en rapport avec l'Afrique francophone [137]. La revue *Tumulte* sera également le lieu où Mongo Beti s'adonne à son autre activité de prédilection, à savoir la critique des périodiques africains francophones paraissant en France, parmi lesquels on compte, entre autres, *Jeune Afrique* [138]. Si cette collaboration intermittente à diverses revues confère à Mongo Beti un statut d'homme de revue, au sens où l'entend Anna Boschetti [139], cela n'est pas du tout le cas de son épouse Odile Tobner.

4.1.2. Odile Tobner

À la différence de Mongo Beti, qui collabore à différentes revues du sous-champ franco-africain, Odile Tobner est une écrivaine et une universitaire française dont le passé de revuiste n'est pas des plus fournis. Bien avant *PNPA*, elle est un professeur agrégé de

135 MONGO BETI, « Dossier Mongo Beti », *Les Temps Modernes*, n°353, 1975, p. 915-925.

136 KEMEDJIO (C.), *Mongo Beti, le combattant fatigué. Une biographie intellectuelle*. Berlin : Lit, coll. Littératures et cultures francophones hors d'Europe, n°7, 2013, p. 181.

137 Lire notamment les articles « La mariée est-elle devenue trop belle » (in : *Tumulte*, n°1, p. 58) ; « L'Afrique sous Giscard » (in : *Tumulte*, n°7) ; « François Mitterrand ou le national-tiers-mondisme : Le symptôme d'une névrose inquiétante » (in : *Tumulte*, n°13, p. 65-66).

138 Mongo Beti, « Jeune Afrique : le dollar n'a pas d'odeur », in : *Tumulte*, n°15, 1980, p. 30-32.

139 BOSCHETTI (A.), « Des revues et des hommes », in : *La revue des revues*, n°18, 1994, p. 51-65.

Lettres classiques. Elle a notamment obtenu en 1976 un doctorat de littérature française sur l'œuvre de Blaise Pascal, avant d'être chargée, par la suite, de cours en littérature française du XVII[e] siècle à l'université de Rouen, de 1978 à 1984. Outre ses activités universitaires et scolaires, on ne lui connaît pas, selon les sources documentaires consultées, de collaborations en dehors de *PNPA*. La revue qu'elle a cofondée semble avoir été sa seule entreprise revuiste connue durant toute la période de la parution de la revue. Ceci explique, entre autres, la place centrale qu'elle y occupe au côté de son époux.

4.1.3. Place des animateurs dans la revue

Animateurs infatigables, Mongo Beti et Odile Tobner interviennent tous deux de façon quasi permanente dans la revue. Leur place et leur importance dans *PNPA* sont significatives de leur autorité sur tout le groupe des collaborateurs attitrés. Le couple a, en effet, au sein de la revue, l'exclusivité des grands thèmes et autres textes d'ouverture que la revue met en avant. Ce n'est, d'une manière générale, qu'à eux seuls qu'est réservée la médiation sur l'émancipation des peuples noirs, les autres collaborateurs se contentant uniquement d'étayer et d'exemplifier les sujets et débats que les deux animateurs traitent en avant-première dans la revue [140].

4.1.4.1 Mongo Beti

Outre son statut de directeur de la revue radicale naissante, Mongo Beti se présente également comme l'homme à tout faire de la revue [141]. En plus d'avoir composé le premier numéro de *PNPA* et d'inaugurer les débats et les thèmes phares du périodique, il réalise des entretiens, fait des comptes rendus, entreprend des reportages de par le monde, publie des romans et des nouvelles, contribue enfin à la quasi-totalité des rubriques qui

140 Par exemple, l'affaire dite « Affaire Traoré Biny », étamée dans le n°4 (juillet-août 1978). Cette affaire qui est le fait du collaborateur du même nom, n'est dans la réalité qu'un fait divers prennant sa source dans un article de Mongo Beti à propos des universitaires français coupables de néocolonialisme.

141 Dans les faits, la contribution de Mongo Beti s'élève à 89 signatures (pseudonyme compris) en treize années de parution.

composent la revue [142]. Il fait par ailleurs l'objet, en tant qu'écrivain et personne civile, d'articles laudateurs. Il signe également la quasi-totalité des notes de la rédaction et les éditoriaux, en son nom propre, sous ses différents pseudonymes [143], et enfin, sous l'acronyme PNPA, tel que le révèle Odile Tobner dans un entretien dédié à l'histoire de la revue :

> Les textes [ceux signés PNPA, les notes de la rédaction et les éditoriaux], il faudrait que je les prenne un par un pour vous dire exactement, mais enfin la plupart du temps, c'était Alexandre. Il y en a quelques-uns qui sont de moi, mais ça n'était pas un choix délibéré, c'était souvent dû à l'improvisation. Bon, peut-être qu'on sentait quelque fois qu'il y en avait un qui parlait au nom de tout le monde, et il signait PNPA, alors que quand c'était plus personnel comme position, on signait de notre propre nom ; c'était peut-être ça qui déterminait la signature, mais enfin je crois que ça n'était pas longuement réfléchi. La plupart des éditoriaux sont d'Alexandre, je n'ai pas fait le compte mais je sais qu'il y a au moins un ou deux éditoriaux de PNPA qui sont de moi et de moi seule. Les notes de la rédaction, par contre, c'est toujours Mongo Beti ; c'est toujours lui qui faisait ces petits commentaires au nom de la rédaction. C'est quand même lui qui était le maître d'œuvre de toute la rédaction [144].

Toutes proportions gardées, cette omniprésence de Mongo Beti dans *PNPA* se voit également chez Odile Tobner avec, toutefois, une légère différence au niveau des responsabilités occupées [145].

4.1.4.2. Odile Tobner

À l'instar de Mongo Beti, Odile Tobner occupe une place importante au sein de *PNPA*. Cette importance se mesure à l'aune de thématiques bien précises. C'est, en effet, à Odile Tobner que l'on doit l'espace accordé aux femmes et aux différents problèmes spécifiques

142 Dont les rubriques « Livres lus », « Bantoustans à gogo », « La dormeuse et le flibustier », « Lettre de… », sous le pseudonyme de Mane Zambo.

143 Celui-ci signe notamment des articles dans la revue sous les pseudonymes de Vince Remos, Mane Zambo et P.A., selon le témoignage d'Odile Tobner.

144 VOLET (Jean-Marie) ; NTONFO (André), « Rencontre avec Odile Tobner. Quarante ans de lutte et d'action militante avec Mongo Beti », 2003 : http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/tobner2003.htm , Page consultée le 3 décembre 2014.

145 La contribution d'Odile Tobner dans la revue s'élève à 35 articles durant toute l'aventure de *PNPA*.

auxquels elles sont confrontées, bien que Mongo Beti y aille parfois lui aussi de sa petite contribution [146]. Cette primauté pour les questions qui touchent aux femmes est confirmée par le critique Jean-Marie Volet dans un article traitant de la place de Mongo Beti dans *PNPA* ; il affirme en effet, à propos du rôle qu'elle a joué, que « c'est surtout Odile Tobner qui épouse le combat des femmes et cherche à leur permettre de sortir du mutisme dans lequel on les a enfermés » [147]. Cette affirmation est également confirmée par l'intéressée en ces termes :

> Oui, bon je pense qu'indépendamment de ma contribution, Alexandre était ouvert aux questions féministes, de fait aux questions de la condition des femmes plutôt qu'aux questions féministes. D'ailleurs, la femme, beaucoup de personnes ont étudié ça dans ses romans. Mais bon, oui, ma génération a été celle du féminisme. Toutes les revendications féministes m'intéressaient à ce moment-là, j'ai lu Simone de Beauvoir, Kate Millet, Germaine Greer, etc., Luce Irigaray, toute la littérature de cette époque. Le féminisme me séduisait, bien sûr. Je n'ai jamais été une militante féministe faute de temps... mais, oui, c'est vrai que c'était une cause pour laquelle il valait la peine de s'engager. Je ne dirais pas, comme Françoise Giroud, que je n'étais surtout pas féministe ! Bon, toutes les féministes n'ont pas un discours qui me convient. Mais si, je partage la revendication des femmes. De plus, je mettais en parallèle cette revendication avec celle des Noirs, parce que là aussi, il y a une injustice qui est faite à une catégorie de la population : il y a une catégorie de la population qui, en tant qu'elle-même, est infériorisée. Pourquoi ? Il y a là un problème qui était un ressort, un ressort important de mes interventions [148].

Mise à part cette primauté pour toutes les questions qui touchent aux femmes, d'un point de vue à la fois social et africain, avec notamment des sujets tels que la polygamie, ou encore l'excision, Odile Tobner marque également sa présence dans la revue au moyen de contributions ayant un rapport direct avec l'histoire des idées. Elle s'en ouvrira dans le même entretien accordé à Ntonfo et Volet :

---

146 VOLET (J.-M.) ; NTONFO (A.), *Idem*.

147 VOLET (J.-M.), « Mongo Beti et la revue *Peuples noirs-Peuples africains* », in : Mambenga (Frédéric), éd., *Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante*, [n° sp. de] *Interculturel Francophonies*, n°13, juin-juillet 2008, p. 185.

148 VOLET (J-M.) ; NTONFO (A.), *art. cit.*

> Ce qui m'intéressait c'était la politique, mais aussi les idées, la philosophie, les idées, l'anthropologie. J'ai écrit sur Levi-Strauss, un grand truc, parce que ça, ça me passionnait drôlement. Mais j'ai fait un doctorat de troisième cycle sur Pascal, sur la forme d'ailleurs. C'est un écrivain, mais c'est surtout un philosophe. Je n'aime pas tellement les fictions, je ne lis pas tellement de fictions, mais j'aime beaucoup les idées et j'avais une passion par exemple pour Deleuze et Guattari, c'était une grande formation pour moi, tous les bouquins de Deleuze, Guattari, Lyotard etc., tout ça c'était ma nourriture [149].

Le discours philosophique et l'histoire des idées apparaissent comme des domaines de prédilection pour Odile Tobner, et cela a donc un certain rapport avec son parcours universitaire. Cela explique sans doute que, contrairement à Mongo Beti, auteur d'articles dans presque que toutes les rubriques de la revue, son épouse intervient le plus souvent dans la rubrique « Livres lus », rubrique consacrée à la critique d'ouvrages récemment parus dans les domaines politique et littéraire ainsi que dans celui de l'histoire des idées, et enfin, celui des mœurs et des sociétés européennes.

La place d'Odile Tobner dans la revue est donc double. Premièrement, il s'agit pour elle de se livrer à une analyse des idées en lien avec la condition noire afin d'en montrer les éventuelles aberrations et inconséquences. Deuxièmement, il s'agit pour elle de participer à l'émancipation de la femme en général et de la femme africaine en particulier, en dénonçant son exposition aux violences et aux oppressions faites, mais aussi en invitant les femmes du monde à collaborer à la revue, comme le fait remarquer Jean-Marie Volet :

> Son engagement dans ce domaine est double. D'une part, elle écrit elle-même un certain nombre d'articles dénonçant l'oppression de la femme appartenant à une classe ou une nation opprimée […] D'autre part elle sollicite la collaboration d'autres intellectuelles à la revue et la présence d'un très grand nombre de collaboratrices tout au long des dix années de publication est un fait tout à fait exceptionnel dans un univers jusque-là très largement dominé par le masculin [150].

Si un certain nombre de thèmes, de par leur importance et leur ordre de traitement, amènent le couple fondateur de *PNPA* à prendre souvent la parole, et à apparaître au premier plan de la revue, ils accomplissent également d'autres tâches, non moins

149 *Idem*.

150 VOLET (J.-M.), « Mongo Beti et la revue *Peuples noirs-Peuples africains* », art. cit., p. 185-186.

importantes, pour faire vivre le périodique. C'est le cas notamment de ce qui touche de près ou de loin au fonctionnement interne de la revue. Grâce à Odile Tobner, nous savons maintenant, non seulement que la revue ne disposait pas de comité de rédaction, mais qu'elle n'avait pas non plus de collaborateurs internes qui auraient pu être chargés de faire des relectures des articles et des épreuves. Cette situation particulière, d'avantage l'apanage des petites revues en quête de reconnaissance dans le champ littéraire de bien des espaces culturels, conduira le couple fondateur de la revue à prendre sur eux toutes les tâches liées au fonctionnement rédactionnel mais aussi matériel de la revue.

Mongo Beti fut, selon les nouvelles révélations d'Odile Tobner, chargé de l'exclusivité de la sélection des articles sur des bases qui lui étaient propres. À en croire Odile Tobner, il publiait la plupart du temps des articles ayant un bon niveau d'expression, tapés à la machine et ne représentant pas exactement son opinion à lui, de sorte à laisser la place au débat. Il en va de même pour la correction des épreuves et des articles après impression qui revenait uniquement aux éditeurs. Le couple s'attelait à tout prendre à leur charge, comme l'avance une fois de plus Odile Tobner :

> Mongo Beti faisait l'architecture des numéros, le choix des thèmes, le choix des articles qui allaient figurer ; le programme, c'est lui qui le faisait. C'est lui également qui plaçait les numéros chez les libraires de Paris, parce qu'il circulait pas mal. Moi, je faisais toute la partie administrative, c'est-à-dire toute la correspondance, tout le tenu des fichiers d'abonnés, toutes les expéditions, routage, dépôt, dépôts au PTT, timbrages, tout…, la comptabilité [151].

Cette suprématie des animateurs, observable aussi bien dans le contenu de la revue que dans son fonctionnement interne, fait de *PNPA* une revue identifiable à ses fondateurs. Une situation qui rappelle, fort bien, celle de Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir avec *Les Temps modernes*, si on croit l'analyse que fait Anna Boschetti de la place et du rôle de ses deux grandes figures de la philosophie et de la littérature dans l'ouvrage qu'elle consacre au fondateur de la revue *Les Temps modernes* [152].

151 VOLET (J.-M.) ; NTONFO (A.), *art. cit.*

152 BOSCHETTI (A.), Sartre et Les Temps modernes : une entreprise intellectuelle. Paris : Minuit, 1985.

Outre le fait que la revue soit identifiable à ses fondateurs par la place qu'ils y occupent, il ressort qu'elle prend également tous les aspects et les contours d'une entreprise quasi personnelle, si on prend en compte l'engagement de Mongo Beti dans *PNPA*. Celui-ci se propose notamment de faire de la revue une plate-forme lui permettant de régler personnellement ses comptes avec une certaine intelligentsia africaine considérée partout comme étant à la solde de l'ancien colonisateur. Ce projet personnel de la revue, il la mène également à l'endroit des deux principaux dirigeants camerounais qu'a connus le Cameroun depuis son indépendance, à savoir Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, deux chefs d'États d'Afrique francophone, à qui il impute ouvertement certains de ses malheurs, en plus de ceux de la nation camerounaise tout entière [153]. S'en suit, alors, une conception de la revue *PNPA* comme un espace de dénonciation et de critique de dirigeants africains francophones. Une conception que partage également André Djiffack dans l'un des ouvrages qu'il consacre à l'écrivain dissident [154]. En outre, notons que cette tendance qu'a Mongo Beti à la personnalisation des débats est susceptible d'introduire chez le lecteur, même accoutumé à la rhétorique des revues, une confusion entre l'histoire de son engagement politique et l'histoire même de cette revue. C'est sans doute ce flou volontairement entretenu qui a amené Jean-Marie Volet à affirmer que « L'histoire de la revue, c'est son histoire, celle de sa famille et de tous les militants progressistes » [155]. En ce qui nous concerne, nous pensons que l'histoire de la revue est cependant bien distincte de celle du couple fondateur, et cela grâce à ses collaborateurs réguliers. Ces derniers sont notamment originaires d'horizons sociaux et intellectuels divers et variés.

153 À ce propos, il est remarquable de relever dans la revue un très grand nombre d'affaires, que l'on pourrait qualifiées de personnelles, où interviennent des figures politiques du Cameroun ainsi que des controverses qui les opposent à Mongo Béti. On songe notamment au pamphlet que Mongo Béti adresse à Paul Biya sur près de cinq numéros de la revue (les n°43, n°45, n°46, n°47, n°48), et qui s'intitule « Quand Paul Biya fait une ouverture à Mongo Beti ».

154 DJIFACK (A.), *Mongo Beti. La quête de la liberté.* Paris : L'Harmattan, coll. « Espaces littéraires », 2000, p. 97.

155 VOLET (J.-M.), « Mongo Beti la revue *Peuples noirs-Peuples africains* », in : Mambenga (Frédéric), éd., *Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante*, N° sp. d'*Interculturel Francophonies*, n 13, juin-juillet 2008, p. 179.

4.2. Les collaborateurs

En rapport avec l'orientation politique et littéraire de la revue, il est possible de dénombrer plusieurs catégories de collaborateurs dans *PNPA*, puisque la majorité d'entre eux peuvent être rangés en trois catégories distinctes [156] : les universitaires, les écrivains et enfin les militants. Pour des raisons de clarté, nous n'aborderons, dans cette partie de l'analyse, que les collaborateurs les plus réguliers, ceux-là même qu'Odile Tobner nomme ses collaborateurs « attitrés » [157]. Cette répartition renforce la visibilité des hommes et des femmes qui collaborent à cette revue, mais elle ne va pas sans poser quelques problèmes et difficultés. Les limites entre ces trois catégories de collaborateurs demeurent en effet floues : certains apparaissent à la fois comme universitaires, écrivains et militants ; d'autres encore collaborent le plus souvent dans une catégorie qui n'est pas la leur, du moins dans une catégorie qu'on ne leur connaît pas habituellement. C'est le cas d'un grand nombre d'universitaires et d'écrivains qui proposent également des textes empreints d'un certain militantisme [158].

4.2.1. Les universitaires

Ce groupe se compose en grande partie de critiques littéraires et de critiques de cinéma. La plupart d'entre eux sont alors des étudiants de troisième cycle, des enseignants de lycées ou d'universités, des compatriotes et des amis de longue date qui n'hésitent pas à collaborer à la revue par amitié ou par conviction politique et littéraire. Parmi les

156 Nous n'adoptons pas ici la classification faite par Odile Tobner qui range les collaborateurs selon un profil qui laisse voir uniquement deux catégories, à savoir les universitaires et les militants, bien que cela soit tout aussi justifiable. La raison est que bon nombre des collaborateurs que l'on retrouve dans ces deux catégories ont également d'autres cordes à leur arc. Certains notamment s'improvisent en écrivains.

157 La raison en est que suivant le mode de collaboration atypique de la revue, laquelle procède plus par appelle à contribution que par collaboration permanente, le nombre de ces collaborateurs s'élève à 250 personnes.

158 À ce sujet, la figure la plus emblématique restera, sans nul doute, Mongo Beti lui-même. Véritable homme à tout faire, il incarne une certaine polyvalence qui le consigne dans des domaines qu'on ne lui connaît pas dans la vie quotidienne. Il est ainsi homme de lettres, journaliste, militant et revuiste.

collaborateurs les plus représentatifs de ce groupe figurent des personnalités très affirmées tels que Guy Ossito Midiohouan, Thomas Mpoyi-Buatu, Ange-Séverin Malanda ou encore Ambroise Kom.

Le premier [159] arrive à *PNPA*, comme les autres [160], en tant qu'étudiant togolais à Paris. Comme beaucoup d'entre eux, il est admiratif du combat anticolonialiste et anti-impérialiste que mène Mongo Beti dans son œuvre littéraire et politique. Il est également, à l'occasion, militant à la Fédération des Étudiants d'Afrique noire de France (F.E.A.N.F.), une association partiellement politique ayant pour particularité de regrouper toutes les associations d'étudiants d'Afrique francophone en France durant les années 1970 [161]. Comme de nombreux militants de cet organe, Guy Ossito Midiohouan est très soucieux de la situation politique et sociale du continent africain après les indépendances, situation qui laisse voir un peu partout sur le continent une multiplication de dictatures de toutes sortes et une progression continue de la pauvreté. Cette inquiétude, il l'exprime de façon explicite dans le mémorial qu'Ambroise Kom consacre à la disparition de Mongo Beti [162].

Bien qu'il soit réputé, comme nous l'avons dit, pour son franc-parler concernant des sujets qui lui tiennent à cœur, c'est d'abord sous un nom d'emprunt, que Guy Ossito Midiohouan collabore à *PNPA*. Il est alors étudiant de troisième cycle en France et voit d'un mauvaise œil la gestion de ses gouvernants. Pour les besoins d'un article intitulé « Le Togo en Général », en rapport avec la situation socio-politique du Togo, il prend le pseudonyme très peu révélateur d'Albert Mesnard, pseudonyme qui sonne plus français que togolais, et qui fait en même temps croire qu'un Européen manifesterait de l'intérêt à l'égard de la

159 La contribution de Guy Ossito Midiohouan dans *PNPA* s'élève à soixante-quinze billets.

160 Nous pensons notamment à Ange-Séverin Malanda et Thomas Mpoyi-Buatu, tous deux étudiants à Paris.

161 Cf. DIENG (Amady Aly), *Les premiers pas de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) (1950-1955)* : (de l'Union française à Bandoung) [Préface de Samir Amin]. Paris : L'Harmattan, coll. Forum du Tiers monde, 2003, p. 23.

162 Lire notamment MIDIOHOUAN (Guy Ossito), « Le devoir de penser : Mongo Beti et la passionnante aventure de *Peuples noirs-Peuples africains* », in : Kom (Ambroise), éd., *Remember Mongo Beti*. Bayreuth : Bayreuth African Studies, n°67, 2003, p. 6.

politique et de l'économie de ce pays. Il aura fallu attendre en partie les révélations d'Odile Tobner [163] ainsi que les siennes pour rattacher ce pseudonyme à Guy Ossito Midiohouan [164].

Après ses études, celui-ci collabore à la revue en tant qu'universitaire et intellectuel engagé. Il donne alors à la revue des comptes rendus d'ouvrages littéraires africains. Il est à ce moment en poste dans un lycée à Libreville au Gabon, où il exerce pour un court moment les fonctions d'enseignant de français, avant de rentrer définitivement dans son pays, pour des raisons politiques d'abord, puis pour entamer une carrière universitaire au Bénin, sa deuxième patrie, en tant qu'enseignant à l'Université d'Abomey-Calavi. Ses divers comptes rendus d'ouvrages lui valent de figurer de façon ponctuelle dans la rubrique « Livres lus » de la revue. Cet apport critique est, toutefois, doublé d'une contribution plus créative et littéraire, une fois qu'il est en poste à l'université du Bénin. En plus de ses recensions et autres analyses d'ouvrages traitant de littérature africaine ainsi que des articles polémiques sur des sujets politiques qui révèlent ses prises de positions très tranchées dans le champ intellectuel franco-africain d'alors [165], Guy Ossito Midiohouan publie dans la revue des nouvelles d'une certaine originalité.

Parmi ses thèmes de prédilection figurent, entre autres, la francophonie institutionnelle et la langue française [166], la négritude, les littératures nationales africaines, la littérature africaine post-coloniale, ou encore la littérature coloniale française. Autant de domaines qui font de lui un spécialiste des littératures africaines en langue française. Il propose notamment des points de vue originaux au sujet de ces littératures. En bon militant, Guy Ossito Midiohouan affectionne également des sujets et des débats qui analysent l'impact négatif de la colonisation et de la France sur les littératures africaines

163 VOLET (J-M.); NTONFO (A.), art. cit.

164 *Idem*, p. 7.

165 Guy Ossito Midiohouan se positionne comme un pourfendeur invétéré de la francophonie et de tout ce qui lui est habituellement rattaché. Ce peut être la langue française ou encore les intellectuels africains qui la propagent, tel Senghor. Mais ses prises de position touchent également la négritude et ses théories empreintes d'essentialisme.

166 Ce dernier signe notamment six articles concernant la francophonie et la langue française.

francophones. Adoptant une posture de militant, il égratigne l'ancien colonisateur français, à qui il impute, à tort ou à raison, la responsabilité des insuffisances et des difficultés qui touchent les littératures du contiennent.

Au-delà de ses contributions enflammées, néanmoins originales concernant la francophonie et la politique culturelle et étrangère de la France en général, la collaboration de Guy Ossito Midiohouan au sein de la revue est également marquée par des contributions qui se rapportent directement à sa fonction de critique littéraire et de pourfendeur de la francophonie. Il est notamment l'auteur de deux nouvelles intitulées « Barouf à L… » et « Le repas de l'ennui » [167]. Guy Ossito Midiohouan y fait, en des termes limpides et réalistes, parfois teintés d'humour, la critique de l'abandon par les populations de certains pays africains de l'usage des langues locales au profit du français. Il y dénonce également le désœuvrement des jeunes, le manque de logement adéquat pour les intellectuels, le Parti unique et la dictature des gouvernants. Autant de maux dont souffre le continent africain après les indépendances et qui constituent par là-même les principaux thèmes des collaborateurs de *PNPA*, comme nous le verrons par la suite dans la section dédiée à ces questions.

En dehors de Guy Ossito Midiohouan et de Mongo Beti, d'autres collaborateurs de la revue *PNPA* expriment également des positions et des points de vue très tranchés sur la littérature en général. C'est le cas, entre autres, d'Odile Tobner et de bien d'autres comme nous le verrons un peu plus loin dans ce même chapitre. Ajoutons que Guy Ossito Midiohouan, collabore, comme d'autres figures, parmi les collaborateurs attitrés de *PNPA*, à d'autres périodiques du centre parisien. Parmi eux, figure notamment *L'Afrique littéraire et artistique*. Le critique littéraire togolais y propose des articles en rapport avec son domaine de compétence. Ses contributions portent notamment sur l'esthétique et l'œuvre d'auteurs du continent [168]. Tout cela fait de cet universitaire un homme de revue qui sait

167 Voir *Peuples noirs, peuples africains*, n°16 (juillet-août) 1980, pp. 76-97 pour la nouvelle « Barouf L… » ; et *Peuples noirs, peuples africains*, n°39 mai-juin 1984, pp. 111-119 pour la nouvelle « Le repas de l'ennui ».

168 Lire MIDIOHOUAN (Guy Ossito), « Authenticité africaine et critique littéraire : le cas de Makouta M'Boukou», in : *L'Afrique littéraire et artistique*, n°61-62, p. 50-53 ; « Nkem Nwanko : Ma mercédès est plus

adapter son propos à différents périodiques, chose qui est très peu soulignée par la critique.

À la suite de Guy Ossito Midiohouan apparaît un autre critique littéraire en la personne de Thomas Mpoyi-Buatu. Né à Tielen en 1950, en République Démocratique du Congo, ce critique littéraire s'exile en France dès 1986. Tout comme Guy Ossito Midiohouan, c'est en collaborateur de la première heure que Thomas Mpoyi-Buatu collabore à la revue. D'abord en tant qu'étudiant, puis comme critique littéraire qui propose par la suite plusieurs comptes rendus de lecture portant sur la littérature africaine [169]. Ceci lui vaut également de figurer en bonne place dans la rubrique « Livres lus ». A la différence de Guy Ossito Midiohouan, dont les thèmes de prédilection sont la francophonie, Thomas Mpoyi-Buatu a pour thème favori le racisme anti-noir. En plus de ses différents comptes rendus, il propose notamment des billets sur ce thème. Le but est, entre autres choses, de faire ressortir les préjugés racistes que contiendraient certains ouvrages dus à des écrivains occidentaux, en montrant notamment que ces derniers, quoi qu'en dise leur renommée internationale, ne sont pas si neutres, comme on pouvait le penser, au sujet de la question des peuples noirs. Thomas Mpoyi-Buatu est dans la revue l'auteur d'articles au vitriol portant sur des auteurs tels que Vidhiadar Surajprasad Naipaul ou William B. Cohen [170], mais aussi sur certains réalisateurs français tels que Francis Girod [171].

---

grosse que la tienne », in : *L'Afrique littéraire et artistique*, n° 61-62, p. 74-76 ; « E. B. Dongala : Jazz et vin de palme », in : *L'Afrique littéraire et artistique*, n° 61-62 , p. 77-79.

169 Thomas Mpoyi-Buatu y signe vingt-un comptes rendus.

170 Sur ces deux auteurs, lire notamment : Mpoyi-Buatu (Thomas), « Naipaul ou les anathèmes d'un brahmane apatride », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°26, mars-avril 1982, 158 p. ; p. 89-106 ; et Mpoyi-Buatu (Thomas), « William B. Cohen et le racisme anti-noir », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°27, mai-juin 1982, 159 p. ; p. 71-112. En ce qui concerne l'écrivain asiatique, Thomas Mpoyi-Buatu démonte sa vision européocentrique du continent africain.

171 Lire notamment MPOYI-BUATU (Thomas), « *L'État sauvage* : monument de racisme », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 29-50.

En dehors de *PNPA*, il publie un roman, *La Re-production*. Celui-ci figurera en bonne place dans la revue, sans être toutefois publié en feuilleton à l'instar des romans de Mongo Beti. *La Re-production* apparaîtra dans la revue sous forme de compte rendu dans la rubrique « Livres lus ». Dans le même registre, il publie quelques articles hors de *PNPA*. C'est le cas dans la revue concurrente *Présence africaine*.

Après Thomas Mpoyi-Buatu, la revue bénéficie de la collaboration d'Ange-Séverin Malanda [172]. Né à Vindza au Congo-Brazzaville, Ange-Séverin Malanda est docteur en philosophie. Il a poursuivi des études de littérature, de cinéma et de théâtre en France. Tout comme les deux précédents collaborateurs [173], il commence à contribuer à la revue en tant qu'étudiant. Ses premiers textes sont cependant des fictions. L'étudiant congolais publie notamment de la poésie [174], à commencer par deux poèmes dans les numéros 2 et 7-8. Ces poèmes le révèleront aux lecteurs de la revue. Un troisième poème paraîtra plus tard dans le n°25, ce qui lui vaudra de figurer dans la rubrique « Poèmes », dont le but est la vulgarisation de la jeune poésie africaine. Au fil des livraisons, son apport se situe davantage dans les domaines de la critique littéraire et du cinéma, laissant ainsi derrière lui ses contributions en tant que poète. C'est donc en critique de littérature et de cinéma qu'il donne à *PNPA* la plus grande partie de ses textes. On lui doit plusieurs comptes rendus sur la littérature et le cinéma du continent africain [175]. Outre ces deux domaines, il s'intéresse également aux questions d'ordre politique, comme en témoignent divers

172 Les contributions de ce collaborateur se montent à treize articles.

173 Voir son entretien en pages annexes.

174 La poésie d'Ange-Séverin Malanda est notamment entre-coupée et aborde plusieurs thèmes à la fois. Elle est également peu centrée sur l'Afrique et ses préoccupations quotidiennes. Celle-ci est plutôt centrée sur lui-même en tant qu'homme appartenant au monde. Voir : Malanda (Ange-Séverin), « Poèmes », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. p. 189-190 ; Malanda (Ange-Séverin), « Poèmes », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°7-8, janvier-février-mars-avril 1979, 280 p. p. 233-234 ; Malanda (Ange-Séverin), « Le dôme sonore », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°25, janvier-février 1982, 158 p ; p. 121-123.

175 Ange-Séverin Malanda signe notamment quatre comptes rendus sur la littérature africaine et cinq sur le cinéma de ce continent.

comptes rendus et articles traitant des partis et des régimes politiques du continent. Il traite, en outre, des discours politiques de bon nombre de pays européens en rapport avec l'Afrique [176]. Il y dénonce notamment un certain discours politique européen qui voie dans la barbarie le fondement des régimes politiques africains. Sur cette même question, il présente des ouvrages politiques remettant en cause les dirigeants africains en mal de légitimité.

En dehors de *PNPA*, on lui connaît d'autres contributions dans des revues telles que *Le Mois en Afrique*. Cette revue dirigée par Pierre Biarnes a pour objectif d'analyser « les événements survenus en Afrique durant le mois écoulé », et qui « étudie de manière approfondie en plusieurs articles importants une grande question politique d'intérêt permanent concernant l'ensemble du continent ou au moins une région de celui-ci » [177]. Dans ce périodique, il signe deux contributions qui ne sortent pas de son domaine de compétence : il y assure, en effet, la promotion de productions littéraires d'auteurs africains en faisant ressortir leurs originalité [178].

Aux côtés de ces trois collaborateurs de la première heure vient s'ajouter plus tard une autre figure représentative de ce groupe d'universitaires, en la personne d'Ambroise Kom. D'origine camerounaise, il enseigne les littératures africaines, les littératures afro-américaines et caraïbéennes au Cameroun d'abord, puis aux États-Unis. Il publie dans *PNPA* des articles et des comptes rendus qui s'inscrivent essentiellement dans le domaine littéraire. Toutefois, comme la majorité des collaborateurs permanents de *PNPA*, il publie

176 Lire notamment Malanda (Ange-Séverin), « Politiques », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 76-90 ; Malanda (Ange-Séverin), « Misère et décadence du mobutisme », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 105-111 ; MALANDA (Ange-Séverin), « Actualité : un spectacle et un livre », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p. ; p. 121 132.

177 Voir *Le Mois en Afrique*, (Paris), 13e année, n°145, janvier 1978, p. 0.

178 Lire MALANDA (A-S.), « Mythe et histoire dans le théâtre africain », in : *Le Mois en Afrique*, (Paris), 22e année, n°247/248, août/septembre 1986, p. 114-126 ; « Le projet littéraire de Sony Labou Tansi ; entretien avec l'auteur congolais », in : *Le Mois en Afrique*, (Paris), 18e année, n°205/206, février/mars 1983 p. 144-154.

des articles qui sortent, un tant soit peu, de son cadre de recherche. On pense notamment à ses articles de vulgarisation à propos des auteurs afro-caribéens ainsi que de certaines contrées du continent américain. C'est notamment à Ambroise Kom qu'on doit une approche culturelle et géopolitique de l'île de la Barbade [179], article dans lequel il expose ses points de vue sur cette île qu'il considère comme une oasis de paix, de stabilité et de prospérité, à la différence de certains pays africains. Cette présentation géopolitique lui vaut de figurer dans l'éphémère rubrique intitulée « Lettre de… », dont l'objectif est la présentation géopolitique et culturelle des contrées lointaines où est établie la diaspora africaine.

Dans le même registre qu'Ambroise Kom, un autre collaborateur de *PNPA* proposera à la revue des contributions sortant peu de son domaine attitré. On fait notamment référence à Max Liniger-Goumaz. Spécialiste suisse de la Guinée équatoriale, Max Liniger-Goumaz est Professeur à l'École Supérieure de Cadres pour l'Économie et l'Administration ainsi qu'à l'École Supérieure de Commerce de Lausanne lorsqu'il collabore à *PNPA*, comme le confirme Odile Tobner [180]. Il publie en effet de nombreux articles à propos de l'histoire politique de la Guinée équatoriale [181]. Cette histoire politique est doublée d'une histoire économique, géographique et sociale du pays. L'accent est toutefois mis sur le régime politique équato-guinéen appelé nguémisme. La particularité de celui-ci est qu'il régente à sa guise cet État, devenu l'unique ancienne colonie espagnole de tout le continent africain. Outre une analyse géopolitique détaillée de ce pays, lui valant une notoriété internationale, Max Liniger-Goumaz, entend également dénoncer les exactions du régime nguémiste, terme dérivé du nom des membres de la famille du premier Président de la Guinée équatoriale Macias Nguema. Cette autorité de Max Liniger-Goumaz concernant ce pays lui vaudra de diriger la rubrique éponyme « La Guinée équatoriale ». En traitant de ce pays et

179 Lire notamment KOM (A.), « Lettre de la Barbade », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°25, janvier-février 1982, 158 p ; p. 83-89.

180 VOLET (J-M.) ; NTONFO (A.), art. cit.

181 Sur un total de treize contributions dans PNPA, Max Liniger-Goumaz publie dix articles sur la Guinée Équatoriale dans la rubrique du même nom et trois hors de cette rubrique.

des exactions de certains de ses dirigeants, Max Liniger-Goumaz privilégie clairement des thèmes tels que les droits de l'Homme, la démocratie et les libertés fondamentales [182].

Outre Max Liniger-Goumaz, la revue *PNPA* compte dans ses rangs un autre spécialiste des questions historiques africaines : il s'agit de Pierre Haffner.

D'origine alsacienne, Pierre Haffner est un critique et un historien du cinéma. Il fera notamment des cinémas africains sa spécialité. C'est donc tout naturellement en spécialiste des cinémas africains qu'il collabore à la revue. Même s'il ne dispose pas d'une rubrique qui lui soit exclusivement dédiée comme Max Liniger-Goumaz, toutes ses contributions portent uniquement sur les cinémas africains. Il se propose notamment de couvrir des festivals consacrés au cinéma sur le continent. Nombre de ses comptes rendus portent effectivement sur ces festivals, et cela dès les premières années après les indépendances des pays africains. Il enverra notamment à *PNPA* la chronique des prestigieux événements que sont le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) et les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) [183]. Outre ces comptes rendus de festivals, Pierre Haffner propose également aux lecteurs de *PNPA* des entretiens avec des réalisateurs du continent africain, connus sur le plan local et sur le plan international [184]. Si ce collaborateur sort rarement du domaine qui est le sien, soulignons toutefois que, contrairement aux autres contributeurs de la revue, Pierre Haffner sera l'un des seuls à n'apparaître dans aucune autre rubrique de la revue, sinon la sienne, et cela bien qu'il existe dans la revue une rubrique consacrée aux comptes rendus de films africains [185].

182 Lire notamment : Liniger-Goumaz (Max), « Sur les Droits de l'homme en Afrique du Sud », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°53-54, septembre-octobre/novembre-décembre 1986, 191 p. ; p. 15-48.

183 HAFFNER (Pierre), « Le cinéma de libération à Tunis (fin) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 8e année, n°45, mai-juin 1985, 159 p ; p. 56-75.

184 Lire notamment les quatre entretiens qu'il réalise avec le cinéaste sénégalais Paulin Soumanou Vieyra dans les n°37, n°38, n°39, n°40, n°43 de *PNPA*.

185 Il s'agit de la rubrique « Films vus ».

Vient ensuite la Française Nicole Medjigbodo, plus connue dans la revue sous le pseudonyme de Yenoukoumé Enagnon [186]. Seule femme parmi le groupe des universitaires les plus régulières de la revue, Yenoukoumé Enagnon est enseignante de philosophie et de français dans une université au Nigeria [187]. Ses contributions dans *PNPA* abordent des questions liées à la philosophie africaine, à la littérature et enfin à la politique, sous un aspect militant. Sur un plan philosophique, elle interroge la pertinence de discours en vogue sur le continent [188]. Elle remet notamment en cause le caractère philosophique de la négritude senghorienne, dans lequel elle ne voit qu'un simple charlatanisme à défaut d'une véritable philosophie [189]. Ses contributions littéraires, quant à elles, revisitent, l'œuvre de Sembène Ousmane, en en montrant la richesse et l'originalité par rapport aux théories marxistes et au roman. Dans un article sur les romans *Vehi-Ciosane* et *Xala*, Yenoukoumé Enagnon montre notamment comment Sembène Ousmane, dans ces deux livres, a mis en œuvre les thèses fondamentales du marxisme sur l'origine et le dépérissement de certaines classes sociales. Au plan politique, les contributions de Yenoukoumé Enagnon vulgarisent les actions politiques et militantes de certains leaders d'opinion africains subissant la dictature et à la répression de leurs gouvernements [190].

186 Une fois de plus, c'est Odile Tobner qui révèle, dans son entretien accordé à Jean-Marie Volet et André Ntonfo, l'identité de de cette collaboratrice qui aura signé sept billets dans *Peuples noirs, peuples africains*. Comme tous ceux qui contribuent à la revue, sous un nom d'emprunt, Nicole Medjigbo choisit un pseudonyme pour protéger son mari, enseignant au Gabon.

187 VOLET (J-M.) ; NTONFO (A.), *art. cit.*

188 Lire notamment Enagnon (Yenoukoumé), « De la philosophie senghorienne ou du charlatanisme philosophique à l'usage des peuples africains », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°3, mai-juin 1978, 184 p. ; p. 11-50 ; Enagnon (Yenoukoumé), « Du bon usage de Marx ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°15, mai-juin 1980, 180 p. ; p. 106-114.

189 Lire Enagnon (Yenoukoumé), « De la philosophie senghorienne ou du charlatanisme philosophique à l'usage des peuples africains », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°3, mai-juin 1978, 184 p. ; p. 11-50.

190 Lire notamment : ENAGNON (Yenoukoumé), « Walter Rodney assassiné », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 60-72 ;

Moins régulière que ses collègues universitaires, elle est peu présente dans la plupart des rubriques de la revue. La rubrique « Livres lus », auparavant renommée « Livres récents et autres », est la seule rubrique dans laquelle elle marque sa présence. Elle y signe notamment un compte rendu à propos du roman *Le dernier de l'empire* de Sembène Ousmane, son auteur de prédilection [191]. Dans la même catégorie des collaborateurs ne contribuant qu'à une seule rubrique figurent des universitaires tels que Luftatchy N'Zembele et Traoré Biny.

Luftatchy N'Zembele intervient tardivement dans *PNPA*. Ses contributions, que l'on situe dès le numéro 35, sont en majorité des comptes rendus de lecture d'ouvrages traitant de questions politiques africaines [192]. Outre ses comptes rendus, il publie également des commentaires critiques concernant des revues de sciences politiques françaises traitant de l'Afrique dans des numéros spéciaux. On lui doit notamment son imposante critique à propos du dossier intitulé « Les pouvoirs africains » de la *Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, dans son numéro 25. Luftatchy N'Zembele y dénonce notamment l'impertinence de l'africanisme français au sujet de certaines réalités politiques et sociales africaines [193]. Tout comme Yenoukoumé Enagnon, ce collaborateur est très peu présent dans la revue et dans les rubriques qu'elle contient. On le retrouve toutefois dans la seule rubrique « Livres lus ». Il y publie deux comptes rendus [194].

Enagnon (Yénoukoumê), « Ahmed Fouad Negm », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°25, janvier-février 1982, 158 p. ; p. 117-120.

191 Voir ENAGNON (Yenoukoumé), « Livres récents et autres », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°24, novembre-décembre 1981, 156 p. ; p. 134-153.

192 Lire N'ZEMBELE (Luftatchy), « L'avenir d'une dérision : l'ordre du discours africain », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°31, janvier-février 1983, 160 p. ; p. 107-138. Lire aussi, « L'avenir d'une dérision : l'ordre du discours africain (suite et fin) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°32, mars-avril 1983, 159 p. ; p. 100-135 ; « Côte d'Ivoire : L'envers du miracle », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°38, mars-avril 1984, 159 p. ; p. 69-87.

193 Lire notamment son article intitulé « L'Afrique des africanistes », dan les numéros 50 à 52.

194 Voir N'ZEMBELE (Luftatchy), « Livres Lus », in : *Peuples noirs, peuples africains,* [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°35, septembre-octobre 1983, 159 p. ; p. 103-119 ; N'ZEMBELE (Luftatchy), « Livres lus »,

Traoré Biny, quant à lui, est un critique littéraire et cinématographique burkinabé. Il contribue d'abord à la revue en tant qu'étudiant préparant une thèse de 3e cycle sur l'œuvre de Mongo Beti, à l'université de Bordeaux III. Cette thèse a pour titre *Approches du monde romanesque de Mongo Beti*. Dès ses premières contributions, il se trouve mêlé à une affaire qui porte son nom et qui défraie, au passage, la chronique dans la revue. Cette affaire, dite « Affaire Traoré Biny », traite notamment du litige qui l'oppose à son ancien directeur de thèse français, à qui il reproche de l'avoir humilié lors de sa soutenance de thèse [195]. Les contributions de ce critique de cinéma abordent les cinémas africains dans leur aspect social et engagé. Il publie notamment des articles, sous forme d'hommages, concernant l'œuvre de réalisateurs africains décédés [196] ainsi que des articles à propos des fonctions des films africains [197]. Il aborde également des problématiques plus sociales, tels l'enseignement et l'emploi des cadres en Afrique post-coloniale. On y retrouve notamment une critique du système éducatif et des protestations contre le chômage des cadres et autres universitaires africains nouvellement diplômés [198]. Tout comme Pierre Haffner, Traoré Biny ne publie dans aucune des rubriques de la revue *PNPA*.

---

in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°38, mars-avril 1984, 159 p. ; p. 92-11.

195 Lire BINY (T.) ; Mongo Beti ; TOBNER (Odile), « Diplômes blancs + Étudiants noirs = Pouvoir pâle ou L'affaire Traoré Biny », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p. ; p. 6-42.

196 BINY (T.), « A la mémoire d'Abdoul Karim Camara », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°14, mars-avril 1980, 157 p. ; p. 7-10 ; Traoré Biny, « L'exilé d'Oumarou Ganda », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°23, septembre-octobre 1981, 159 p. ; p. 54-93.

197 Lire : BINY (T.), « Cinéma africain et développement », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°33, mai-juin 1983, 160 p. ; p. 51-62.

198 Pour la critique du système éducatif post-colonial, lire : Biny (Traoré), « Peut-on être coopérant et intelligent ? L'exemple de F. Lieuter en Haute-Volta », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°20 (*Numéro spécial : les retours*), mars-avril 1981, 189 p. ; p. 97-132. Pour l'emploi des cadres africains, lire : Biny (Traoré), « La situation des nouveaux cardes voltaïques », in : *Peuples noirs, peuples africain*s, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°20 (*Numéro spécial : les retours*), mars-avril 1981, 189 p. ; p. 23-41.

À côté de ces contributeurs, on note toutefois la présence d'un universitaire au parcours légèrement différent de ces collègues. Il s'agit de Laurent Goblot. Comme le rappelle Mongo Beti dans la rubrique « La revue et ses lecteurs » [199], c'est en lecteur fidèle de la jeune revue panafricaine que Laurent Goblot collabore à la revue. Avant de contribuer à *PNPA*, il est l'auteur d'un ouvrage qui porte sur la censure [200]. Dans celui-ci, il se propose de faire une historiographie de la censure à travers plusieurs époques et plusieurs régimes politiques en France, allant du XVI^{e} siècle au XVIII^{e}.

En marge des universitaires, on note dans la revue *PNPA* une autre catégorie, tout aussi dynamique : il s'agit de celle des écrivains.

4.2.2. Les écrivains

En nombre important [201], et originaires presque tous d'Afrique noire francophone, les écrivains collaborant à *PNPA* fournissent à la revue des nouvelles ou des extraits de nouvelles [202], des extraits de romans [203] et de poèmes [204], et dans une moindre mesure de pièces de théâtre. Très peu connus dans le sous-champ littéraire franco-africain, ils fuient, pour la plupart, la censure qui sévit dans les Républiques africaines, en même temps qu'ils

199 Anonyme, « La revue et ses lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains*, (Paris), 1^{ere} année, n°6, novembre-décembre 1978, 158 p. ; p. 19.

200 GOBLOT (Laurent), *Apologie de la censur*e. Rodez : Subervie, 1960.

201 Cf. tableau 3.

202 La revue publie dix-neuf extraits de nouvelles, dont quatre du congolais Tchichelle Tchivela. Ce dernier est un auteur confirmé dans le sous-champ Afrique-sur-Seine avec deux recueils de nouvelles à son actif.

203 Six extraits de romans seront publiés en feuilleton durant toute la période de publication de la revue. Deux romans seulement seront attribués à d'autres auteurs que Mongo Beti. Ce sont *Un long sanglot de mérinos* de Louis-Georges Louisy (n°4, juillet-août, 1978 ; p. 11-52 ; n°5, septembre-octobre 1978 ; p. 112-135) et *Laetitia* de Rose-May Nicole (n°49, janvier-février 1986 ; p. 129-158 ; n°50, mars-avril 1986 ; p. 124-158 ; n°51, mai-juin 1986 ; p. 112-158).

204 Près de quarante-six poèmes ont été publié dans la revue.

sont en quête de médiatisation et de consécration. Une opportunité que le leur propose notamment *PNPA* dans son numéro de lancement :

> Nous nous engageons à donner à la jeune poésie et à la jeune fiction africaine de langue française ce qui leur a si cruellement manqué jusqu'ici, la plus totale liberté d'expression, mais aussi la place et l'écho les plus larges possibles. Nous demandons simplement aux auteurs de ne nous envoyer que des manuscrits dactylographiés [205].

On peut toutefois s'interroger sur les capacités de *PNPA* à garantir à ces écrivains la réalisation effective de cet objectif louable s'apparentant plus à un véritable défi qu'à autre chose, comme ce fut le cas pour d'autres périodiques africains en France [206]. Cela du fait de sa position de dominée dans le champ mais aussi du fait des prises de positions très tranchées de ses collaborateurs ; à l'exception de Mongo Beti, véritable figure d'autorité, la revue *PNPA* publie très peu d'écrivains majeurs et confirmés du sous-champ franco-africain. Cette situation particulière est à l'opposé des revues concurrentes telle que *Présence africaine*. Celles-ci préfèrent notamment vulgariser des auteurs reconnus dans le sous-champ. Pierre Fandio dans son ouvrage intitulé *La littérature camerounaise dans le champ social : grandeurs, misères et défis* [207], et en particulier dans sa liste des auteurs reconnus et publiés par la revue anti-impérialiste [208], constate notamment ce fait qui laisse voir une absence d'auteurs confirmés présents dans *PNPA*. Cette situation s'explique par

---

205 PNPA, « Comment », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ere année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 24.

206 BATUMIKE (Cikuru), *Presse écrite africaine d'Europe francophone* : choix d'exil, défis, échecs et succès. Paris : Éd. des Écrivains, 2000, 105 p.

207 FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social : grandeurs, misères et défis*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2006, 244 p.

208 Dans son ouvrage intitulé *La littérature camerounaise dans le champ social : grandeurs, misères et défis*. Paris : L'Harmattan, coll. « Études africaines », 2006, p. 122. Pierre Fandio met notamment en avant Guy Ossito Midiohouan et Tchitchélé Tchivela comme des auteurs confirmés au côté de Mongo Beti dont les romans sont publiés. On peut toujours douter de la popularité de Guy Ossito Midiohouan et Tchitchélé Tchivela, mais, quoi qu'il en soit, il ressort bien que la revue publie très peu d'auteurs consacrés du sous-champ franco-africain.

les nombreux griefs que la revue formule à l'endroit de ces écrivains consacrés que la francophonie célèbre, et qui ne leur paraissent pas représentatif du continent africain.

Parmi les personnalités qui composent le groupe des collaborateurs, on note des noms tels que ceux de Jean Blaise Bilombo Samba, Biny Traoré, Ange-Séverin Malanda, Tchichelle Tchivela, Adiyi Martin Betsman, Femi Osofisan, Matondo Kubu Turé, Rosemay Nicole ou encore Bekate Meyong, pour ne mentionner que ceux-là. Avec ces noms, la revue *PNPA* se trouve bien loin du modèle politique et poétique d'une revue telle que *La Nouvelle Revue Française* dans le champ littéraire de l'entre-deux-guerres. La revue d'André Gide est, en effet, partagée entre le choix de promouvoir des écrivains en pleine ascension et celui d'écrivains confirmés n'ayant plus rien à prouver dans le champ. C'est ce que démontre notamment Maïke Koffman dans son ouvrage consacré au modèle esthétique et politique de cette revue [209].

Comme autre particularité des écrivains publiés par *PNPA*, on trouve le fait que ces ceux-ci, à l'exception, d'Ange-Séverin Malanda, posent des questions qui ont trait à la situation politique, économique et sociale des pays africains après les indépendances. Ils dénoncent les difficultés auxquelles sont confrontés les États africains nouvellement indépendants, le tout dans le strict respect des codes esthétiques qui régissent le réalisme social ou africain, tel que l'expose Claire L. Dehon, dans son ouvrage consacré au sujet [210]. En faisant le choix de ne pas publier des auteurs confirmés dans le sous-champ, ou du moins en ne cherchant pas spécialement à le faire, *PNPA* s'inscrit ainsi, pour reprendre des termes et une conception des revues de Jean Beaudoin et de François Hourmant [211], dans une dynamique de rupture, politique, poétique et idéologique avec ce qui se fait dans le sous-champ franco-africain. Cette rupture opérée par la revue, à propos des écrivains, se voit, dans une certaine mesure avec le troisième et dernier profil de collaborateur observable

209 KOFFMAN (Maïke), Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue Française dans le champ littéraire de la Belle Époque. Amsterdam ; New York : Rodopi, Coll. Faux séries, 2003, 294 p.

210 DEHON (Claire L.), *Le Réalisme africain. Le roman francophone en Afrique subsaharienne.* Paris, Budapest, Torino : L'Harmattan, 2002, 411 p.

211 BEAUDOIN (J.) ; Hourmant (F.), dir., *Les revues et la dynamique des ruptures*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. Res publica, 2007, 208 p.

dans la revue, à savoir les militants. Ces derniers parachèvent les catégories d'intellectuels dont l'engagement parle plus qu'à d'autres, si on s'en tient à l'analyse de Christophe Charles à propos des intellectuels et de leurs combats [212].

4.2.3. Les militants [213]

Contrairement à une idée reçue, les personnalités collaborant au groupe des militants ne proviennent pas toutes essentiellement de la communauté de pensée de Mongo Beti, comme pensait pouvoir l'affirmer Cilas Kemedjio dans sa biographie intellectuelle consacrée à l'écrivain dissident. Selon C. Kemedjio, les membres de cette communauté auraient pour principale caractéristique d'êtres tous des témoins de la colonisation, des juges de la post-colonie et des Africains qui auraient en commun une fidèle adhésion au rubénisme, sans lien de sang ou sans liens tribaux aucun [214]. Si ces caractéristiques sont en partie exactes et vérifiables dans les faits, en ce qui concerne surtout les collaborateurs africains de la revue, il n'en demeure pas moins qu'à cette catégorie, constituée en grande partie d'Africains, s'ajoutent des collaborateurs non africains, dont les profils politiques ne se limitent pas à l'adhésion et au combat de Ruben Um Nyobé ainsi qu'au rejet de la personne de Léopold Sédar Senghor [215]. Il s'agit pour la plupart d'Européens qui ont en horreur les ingérences de leurs gouvernements respectifs dans les affaires africaines. Ils ont pour principale caractéristique d'être des tiers-mondialistes convaincus, défendant en outre, partout où les libertés humaines sont

212 CHARLE (Christophe), *Naissance des intellectuels*. Paris : Ed. de Minuit, 1990. Lire notamment le dernier chapitre intitulé « Intellectuels de gauche et intellectuels de droite ».

213 Pour les raisons que nous venons de signaler plus haut, nous tenons à signaler que nous désignons comme militants, en plus de ceux dont c'est la profession, ceux qui l'exercent à temps partiel, ou de façon accessoire tels que les étudiants au sein de leurs différents organes de diffusion, ou encore ceux qui produisent des billets allant dans ce sens, comme le suggèrent deux définitions de ce mot par le dictionnaire de l'ATILF.

214 KEMEDJIO (C.), Mongo Beti, le combattant fatigué, op. cit., p. 142

215 *Idem*, p. 145.

compromises, les droits de l'homme [216]. Dans la revue *PNPA*, tout ce monde, empreint d'humanisme, se répartit selon une taxinomie qui laisse apparaître trois grands groupes parmi lesquels on compte en premier lieu des leaders d'opinion et des leaders politiques. Le deuxième groupe est celui des associations à caractère politique et des organisations non gouvernementales. Le troisième groupe est celui des tiers-mondistes, où la communauté de pensée de Mongo Beti, selon les critères de Cilas Kemedjio, est la moins représentée.

4.2.4. Les leaders politiques et les leaders d'opinion

4.2.4.1 Les leaders politiques

Provenant presque tous du Cameroun, et appartenant à la communauté de pensée de Mongo Beti, les leaders d'opinion, et plus précisément les leaders politiques qui collaborent de façon presque régulière à la revue, sont tous issus de l'opposition politique camerounaise. Les personnalités composant ce groupe n'appartiennent pas au pouvoir en place dans leurs pays respectifs. Dans les faits, ces collaborateurs sont tous membres de l'U.P.C. (Union des Populations du Cameron), ou de ce que fut ce parti avant son interdiction politique sur le sol camerounais par l'un des premiers gouvernants de ce pays, à savoir Ahmadou Ahidjo, vu par ceux-ci comme « le prototype du dictateur francophone africain » [217]. Il s'agit de personnalités telles qu'Abel Eyinga, Wiston Ndeh Ntumazah, Félix Roland Moumié, Albert Ndongmo, Ruben Um Nyobé, parmi les plus représentatifs de ce groupe.

---

216 On garde en mémoire l'excellent réquisitoire de la collaboratrice non permanente Julia Chamorel de Bueno contre la France, son pays d'origine, et l'Italie, son pays d'adoption, au sujet de l'implication grandissante de ces deux puissances dans la vente d'arme aux pays africains et dans l'armement des pays en conflit dans le Proche-Orient. Lire notamment : Chamorel De Bueno (Julia), « Lettre ouverte à Aujourd'hui la vie sur Antenne 2 », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°34, juillet-août 1983, 128 p. ; p. 83-89. ; Chamorel De Bueno (Julia), « Tribune Libre », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°37, janvier-février 1984, 159 p. ; p. 4-6.

217 Cf. MONGO BETI ; TOBNER (O.), *Le dictionnaire de la négritude*. Paris : L'Harmattan, 1989, p. 14.

Cette non appartenance au pouvoir détermine fortement la collaboration de ces leaders politiques. Tous ont, en effet, en tout premier lieu, en partagent l'expérience de l'exil et de l'exclusion. Les thèmes abordés par ces figures sont le plus souvent le néo-colonialisme, le multipartisme, la démocratie, la dictature, la république, l'amateurisme politique, les prisonniers politiques, la répression, les opposants, la connivence de l'Église catholique avec le pouvoir politique. Ces militants ont ceci de particulier qu'ils publient généralement sous leurs véritables noms, en même temps qu'ils sont tous des acteurs majeurs de l'opposition camerounaise. Ce qui les caractérise, toutefois est le fait qu'ils s'attaquent tous au régime politique et au gouvernement de Paul Biya. Ils s'emploient à en présenter les lacunes, les tares et les vices. Il est ainsi beaucoup question, dans leurs contributions, de scrutin électoral et de toute démarche en faveur du changement de régime ou de ses trucages. Il est également question de boycotter des échéances électorales. Le premier à collaborer à la revue, parmi ces opposants politiques, est sans aucun doute Abel Eyinga.

À en croire les propos d'Odile Tobner à son sujet, celui-ci aurait vécu près de trente ans loin de son pays. Il a été presque partout, dans les pays où il a connu exil, en France, en Algérie, aux États-Unis, une personnalité rejetée de toutes parts, en raison de ses idées politiques en faveur d'un changement de régime immédiat au Cameroun. Il affirmait notamment, comme le rappelle le consultant camerounais en relations industrielles Raoul Nkuitchou Nkouatchet, que

> le Cameroun ne s'en sortirait qu'à condition de redonner sa vraie dimension à la politique, qui est d'abord un engagement moral ; et non le réceptacle des gens qui ne voient dans leurs compatriotes que des « tubes digestifs » [218].

Au Cameroun, Abel Eyinga a été condamné à mort par contumace par le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo pour avoir osé présenter sa candidature à l'élection présidentielle de

218 NKUITCHOU NKOUATCHET (Raoul), « La Solitude d'Abel Eyinga », [En ligne sur :], consulté le 5 avril 2016.

1970 [219]. Cette condamnation lui a valu d'être poursuivi par un mandat d'arrêt international, comme il le rappellera lui-même dans un essai au titre évocateur : *Mandat d'arrêt international pour cause d'élection* [220].

Même son de cloche pour l'opposant politique Wiston Ndeh Ntumazah. Il fut désigné, contre toute attente, lors de ses obsèques officielles au Cameroun, « personnalité politique historique » par un communiqué du cabinet civil du Président Paul Biya. Ce cabinet avait notamment décidé de l'organisation de cette cérémonie. C'est ce que rapporte le journaliste camerounais Monda Bakoa [221].

Ce nationaliste qui, comme nous le rappelle « E.K. », un autre journaliste camerounais, avait rejoint l'UPC dans les années 1950, quand le Cameroun était encore sous protectorat britannique. Il l'avait quitté ensuite clandestinement en 1962, et s'était réfugié tour à tour au Ghana, en Guinée et en Algérie, avant de vivre définitivement son exil au Royaume-Uni, à Londres [222]. Il revint lui aussi au Cameroun près de trente ans après. Comme Abel Eyinga, il fut condamné à mort par contumace en 1962 par le régime d'Ahmadou Ahidjo. Cet « opposant qui comptait parmi ses faits d'armes le boycott des élections législatives de 1992 », pour citer à nouveau Monda Boka [223], a refondé l'U.P.C. sous la dénomination de « One Kamerun Movement ». Il est resté dans la mémoire collective camerounaise comme un grand homme [224].

---

219 TOBNER (O.), « Dr Abel Eyinga : Vie et mort d'un juste », [En ligne sur] : http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=16604, (Par Odile Tobner, Écrivaine – 14/02/2014), consulté le 5 avril 2016.

220 EYINGA (Abel), Mandat d'arrêt international pour cause d'élection. Paris : L'Harmattan, 1978.

221 MONDA BAKOA, « Hommage à un patriote », [en ligne sur : http://fr.allafrica.com/stories/201003291590.html], consulté le 8 avril 2016.

222 E.K., « Who Was Ndeh Ntumazah », [en ligne] sur http://allafrica.com/stories/201003020425.html], consulté le 8 avril 2016.

223 MONDA BOKAO, « Hommage à un patriote », art. cit.

224 ASONGANYI (Tazoacha), « Ndeh Ntumazah: The Passing of a Great Man! », Up Station Mountain Club, [en ligne sur : http://www.postnewsline.com/2010/01/ndeh-ntumazah-the-passing-of-a-great-man.html], consulté le 5 avril 2016.

Cette errance à travers de nombreux pays, suivie d'une multitude de croche-pieds, aura pour conséquence dans la revue une prolifération d'attaques virulentes et répétées à l'égard du pouvoir camerounais en place, que ce soit celui du gouvernement d'Ahmadou Ahidjo ou celui de Paul Biya, avec toujours comme fil conducteur la dénonciation des tares, des vices, des lacunes et des incapacités de ces deux gouvernements à diriger leur pays.

Il sera ainsi beaucoup question, sous la plume de ces opposants, de scrutin électoral en faveur d'un changement de régime immédiat ou de ses trucages. Autant dire que les thèmes de prédilection de ces collaborateurs sont presque toujours les mêmes, et cela d'un opposant politique à un autre. Les sujets privilégiés sont donc tous en relation avec le pouvoir et le développement politique et social du Cameroun : autant de sujets qui sont propres à Mongo Beti, comme nous le rappellent tour à tour Bernard Mouralis [225], André Djiffack [226], Cilas Kemedjio [227], Mohamed Aït Aarab [228] et [229] dans les ouvrages qu'ils consacrent chacun à l'œuvre de l'écrivain. Force est donc de constater que le traitement de tous ces thèmes prédisposait de facto ces opposants politiques à une présence dans la revue *PNPA*. Toutefois, ces leaders politiques et d'opinion, en lien direct avec Mongo Beti, n'ont, cependant, pas attendu la revue des radicaux noirs pour faire connaître leurs opinions à l'égard de leurs gouvernants. De quoi nuancer, un tant soit peu, la ferveur avant-gardiste dont se prévalent les éditeurs de *PNPA* comme la première et unique revue des radicaux noirs en France.

225 MOURALIS (Bernard), *L'œuvre de Mongo Beti*. Issy-les-Moulineaux : Saint-Paul, coll. Comprendre, 1981.

226 DJIFFACK (André), *Mongo Beti. La quête de la liberté*. Paris : L'Harmattan, coll. Espaces littéraires, 2000.

227 *Mongo Beti, le combattant fatigué. Une biographie intellectuelle*. Berlin : Lit, coll. Littératures et cultures francophones hors d'Europe, n°7, 2013.

228 AIT-AARAB (Mohamed), *Mongo Beti, un écrivain engagé*. Paris : Karthala, 2013.

229 OWONO-KOUMA (Auguste), Les Essais de Mongo Beti : développement et indépendance véritable de l'Afrique noire francophone. Esquisse d'analyse de contenu [préface de Lucien Lucien Ayissi]. Paris : L'Harmattan, coll. Études Africaines, 2014.

Abel Eyinga, par exemple, en sa qualité d'intellectuel et d'homme de droit, avant celle d'homme politique, a collaboré ailleurs qu'à *PNPA*, et a donné à bien d'autres périodiques quelques billets. Il le fait tout d'abord dans sa propre revue dénommée *La Revue camerounaise*, publication à laquelle Mongo Beti contribuait assez régulièrement, comme le révèle à nouveau Odile Tobner, dans son article en hommage à ce docteur en droit [230]. Puis, il collabore à d'autres revues telles que *Présence africaine*, ou encore la *Revue algérienne des sciences juridiques*, *politiques et économiques*. Dans la revue dirigée par Alioune Diop, il signera notamment un billet qui s'inscrit bien dans ses cordes d'opposant au régime autoritaire qui est en vigueur au Cameroun, bien qu'il porte sur l'Afrique en général [231]. Dans la troisième revue, à laquelle il collabore en tant que juriste, il signera également un article, intitulé « Les résolutions économiques du 4e sommet des non-alignés à Alger » [232], où il rappelle ses années d'enseignant en Algérie.

À côté de ces deux figures majeures de l'opposition camerounaise d'après l'indépendance apparaît une autre figure qui ne jouit, certes, pas de ce même statut honorifique d'opposant politique historique, mais qui fait tout autant parler d'elle dans la sphère politique et sociale camerounaise en tant que leader d'opinion.

4.2.4.2. Les leaders d'opinion

La figure la plus éminente de ce sous-groupe des militants est sans aucun doute celle de Monseigneur Albert Ndongmo. Il a été surnommé par les franges de la population camerounaise « l'évêque du tonnerre », c'est-à-dire Monseigneur Albert Ndongmo. L'engagement de ce dernier aux côtés des plus faibles est resté mémorable dans ce pays,

230 TOBNER (O.), « Dr Abel Eyinga : Vie et mort d'un juste », art. cit.

231 EYINGA (A.), « Souveraineté populaire et parti unique en Afrique Noire », in : P*résence africaine*, vol. 72, n°4, 1969, p. 39-47.

232 EYINGA (A.), « Les résolutions économiques du 4e sommet des non-alignés à Alger », in : *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 11, n°2, p. 475-487, vol. 11, n 2, p. 475-487.

comme nous le rappelle Jean-François Channon [233] du journal *Le Messager* dans son article en hommage à cet évêque. Véritable icône pour Mongo Beti, cet ancien évêque de Nkongsamba, au Cameroun, déclarait partout où bon lui semble que le pouvoir politique ne l'intéressait guère. Ce dernier jouit d'un statut particulier dans la revue *PNPA*. Il suscite également frayeur et appréhension dans les milieux politiques et religieux camerounais. Sans qu'il fasse partie de la scène politique, le parcours de ce prélat a tout de celui d'un opposant politique en porte-à-faux avec le pouvoir. Il sera arrêté et accusé, avec l'opposant politique Ernest Ouandié, en août 1970, d'atteinte à la sécurité publique et de complicité avec les militants camerounais de l'UPC qui luttaient pour une véritable indépendance politique et sociale de leur pays. Cette arrestation sera largement relatée et commentée par Mongo Beti dans *PNPA*, comme un signe du caractère dictatorial du régime d'Ahmadou Ahidjo. Ainsi, après avoir purgé cinq mois de prison, il sera condamné à mort par le Tribunal Militaire à Yaoundé dans ce qui fut dénommé le « Procès Mgr Dogmo et Ouandié » le 6 janvier 1971. Il lui faudra l'intervention en dernière minute du Pape pour échapper à cette peine qui fut commuée en un emprisonnement à vie. Toutefois, au bout de cinq ans de prison, il est gracié par décret présidentiel du 14 mai 1975. Commence alors pour lui, comme pour tous les opposants politiques qui ont connu la gouvernance du Président Ahmadou Ahidjo et qui collaborent à *PNPA*, un long exil qui l'a amené tout d'abord à Rome, puis enfin au Canada où il a exercé ses fonctions religieuses. Comme tous les autres, il reviendra cependant, mais pour un court moment au Cameroun, en août 1985, lors de la visite du Pape Jean Paul II, avec pour mission de réconcilier les religieux camerounais et leurs dirigeants. Car, comme l'avance à nouveau Jean-François Channon,

> Mgr Albert Ndongmo semblait susciter une jalousie redoutable auprès de ses confères de l'épiscopat camerounais. Ceci par sa façon d'être. Notamment à travers sa volonté de lutter pour la libération morale et intellectuelle des Camerounais en général et les chrétiens de son diocèse en particulier [234].

233 CHANNON (Jean François), « In memoriam: Il y a 20 ans disparaissait Mgr Albert Ndongmo », in *Le Messager*, du 30 mai 2012, [en ligne] sur http://www.cameroon-info.net/stories/0,34773,@,in-memoriam-il-y-a-20-ans-disparaissait-mgr-albert-ndongmo.html, consulté le 20 mai 2016.

234 CHANNON (J-F.), « In memoriam: Il y a 20 ans disparaissait Mgr Albert Ndongmo », art. cit.

Dans la revue *PNPA*, sa collaboration porte plus sur les aspects sociaux qui ont rythmé sa vie d'évêque et de leader d'opinion. Il s'emploie à rejeter les diffamations qui sont proférées à son sujet par ses pairs et par de nombreux hommes politiques du temps de son exil en Europe. Il rejette notamment les accusations qui lui attribuent la paternité d'un mouvement visant l'hégémonie religieuse, économique et politique au Cameroun [235].

Outre ces figures emblématiques d'opposants politiques et de leaders d'opinion camerounais qui pourrait faire croire à la « camérounisation » de la revue *PNPA*, celle-ci ouvre également sa rédaction à des opposants politiques d'autres contrées du continent africain et de la diaspora. Parmi eux, et en ce qui concerne le continent africain, on note la présence d'opposants au régime et à la personne de Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte d'Ivoire. Le plus représentatif d'entre eux est sans nul doute Laurent Gbagbo. Venu à la politique via le militantisme syndical, cet universitaire titulaire d'un doctorat de 3ème cycle sur *La vie politique en Côte d'Ivoire de 1940 à 1960*, soutenu à Paris en 1979, a eu toutes les difficultés à faire entendre publiquement sa voix sous le régime du président Houphouët-Boigny. Son action politique et militante s'est vue contrariée par des emprisonnements successifs qui visaient également des membres de sa famille [236]. Ces emprisonnements à répétition l'ont notamment contraint à retourner en exil en France après y avoir étudié. Durant ces années d'exil qui commencèrent en 1982, il contribua à *PNPA* et à d'autres périodiques du centre parisien. Dans la revue anti-impérialiste, il coordonne notamment à titre personnel un numéro spécial consacré à la vie politique, économique et sociale de la Côte d'Ivoire après la mort du président Houphouët-Boigny. C'est ce que confirme Odile Tobner lorsqu'elle dévoile le succès financier qu'a eu ce

235 Lire à ce sujet : NDONGMO (Albert), « Je ne peux plus me taire… », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (*Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p ; p. 107-110.

236 En 1971, Laurent Gbagbo venait d'être arrêté et incarcéré au camp militaire d'Akouedo ; sa première épouse Jacqueline Chamois a été expulsée, avec son fils aîné Michel Gbagbo, âgé d'un an et six mois, pour ses choix politiques. Il en va de même pour sa seconde épouse Simone Ehivet qui fut, en février 1992, avec le fils aîné de son mari Michel Gbagbo et lui-même, arrêtés et mis en prison au cours d'une marche de protestation organisée pour réclamer justice pour les étudiants réprimés par les forces de l'ordre, à la Cité universitaire de Yopougon, en 1991.

numéro spécial, tiré à deux mille exemplaires, contrairement aux autres numéros de la revue :

> Ils ont fait une distribution militante dans tout le parti du FPI, donc ce numéro-là, sur la Côte d'Ivoire, c'est celui qui s'est le plus vendu. Je crois que c'était au moment où Gbagbo était en France. Alexandre lui avait donné la responsabilité du numéro, oui, c'est vraiment un numéro fait par Gbagbo. C'est lui qui a été le rédacteur en chef [237].

Dans ce numéro, Laurent Gbagbo fait notamment connaître au lecteur l'inquiétante situation politique et financière de son pays, grâce à des documents et des dossiers qui abordent la vie sociale et politique en Côte d'Ivoire. Il y vulgarise également les procès entachés de scandale et autres complots d'État, que les institutions étatiques du pays se rendent coupables. La question de la liberté de la presse est également abordée dans une perspective critique.

Les constats de Laurent Gbagbo et de ses collaborateurs ivoiriens qui, comme Marcel Amondji [238], contribuent à ce numéro, sont sans appel. La Côte d'Ivoire, même après la mort de celui qui aimait à déclarer ouvertement qu'il « avait des milliards en Suisse », a encore besoin de renouveau. Un renouveau qui se situe d'abord au niveau politique. C'est ce que Laurent Gbagbo propose de montrer dans « Réponse à une réponse » [239]. Dans cet article, il répond à un communiqué du comité exécutif du P.D.C.I. (Parti démocratique de Côte-d'Ivoire) qui dénonçait le contenu d'un tract anonyme d'opposants ivoiriens. Laurent Gbagbo y réfute notamment l'idée de l'existence d'une véritable liberté d'information en Côte-d'Ivoire, liberté que le parti au pouvoir proclame dans son communiqué. La critique du pouvoir et du régime d'Houphouët-Boigny que mène Laurent Gbagbo dans ce numéro

237 VOLET (J-M) ; NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner : Quarante ans de », art. cit.

238 Lire notamment : AMONDJI (M.), « Le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 7e année, n°41-42 (*Spécial Côte d'Ivoire, 1960-1984*), septembre-octobre/novembre-décembre 1984, 227 p. ; p. 46-59.

239 GBAGBO (L.), « Réponse à une réponse », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 7e année, n°41-42 (Spécial Côte d'Ivoire, 1960-1984), septembre-octobre/novembre-décembre 1984, 227 p. ; p. 8-29.

spécial sur la Côte d'Ivoire s'inscrit bien dans la ligne droite de la dénonciation des dirigeants africains qui est la caractéristique principale de ce groupe de collaborateurs.

On serait tenté de voir, dans cette ouverture des colonnes de *PNPA* à l'opposition africaine, l'idée que la revue serait devenue l'organe d'une certaine opposition africaine. Mais ce serait ignorer cette autre tendance qu'ont les éditeurs de la revue à fustiger aussi bien l'opposition africaine que les partis politiques africains au pouvoir, à qui il fait moult reproches [240]. On songe notamment aux nombreuses fois où les éditeurs de *PNPA* se sont trouvés en porte-à-faux avec une certaine opposition africaine qui, plus que la liberté des peuples africains, lui paraissait se préoccuper d'intérêts personnels. Cette critique se voit dans des articles tels que « Les oppositions africaines et nous » [241], ou encore « La vérité sur le Comité révolutionnaire » [242].

Dans ces articles, les collaborateurs de la revue se proposent de révéler aux lectures et aux militants de nombreux pays d'Afrique la véritable nature d'une certaine opposition africaine qui se revendique d'appartenir à la vraie opposition du continent. Cette volonté de se garder d'être l'organe d'un parti ou d'un camp politique quelconque du continent, se voit également dans le fait que la revue ouvre régulièrement sa plate-forme à une opposition qui se situe bien au-delà du continent africain. On en veut pour preuve l'ouverture de *PNPA* à l'opposition caribéenne. La revue s'ouvre ainsi aux causes et aux préoccupations des hommes politiques et de l'opposition de la Caraïbe et des DOM-TOM en général. C'est dans la rubrique « Tribune Libre » que cette ouverture se voit pour le mieux. L'indépendantiste martiniquais Guy Cabore Masson y signe une contribution, sous la forme d'une lettre ouverte à Aimé Césaire, alors député-Maire et Président du Parti Progressiste Martiniquais ; il y dresse une liste de griefs et de désaccords avec Aimé Césaire. Parmi ces griefs figurait notamment l'adoption de la Loi du 19 mars 1946 par l'assemblée

240 Cf. LAVROFF (Dimitri Georges*), Les partis politiques en Afrique noire*. Paris : PUF, Coll. Que sais-je, 1970.

241 MONGO BETI, « Les oppositions africaines et nous », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°24, novembre-décembre 1981, 156 p. ; p. 66-83.

242 KINGUE (Abel) ; NDEH NTUMAZAH, « La vérité sur le Comité Révolutionnaire », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°25, janvier-février 1982, 158 p. ; p. 9-47.

nationale française, loi portant sur la départementalisation de la Martinique à laquelle le député-maire de Martinique avait souscrit. À la suite de ce groupe de leaders d'opinion et d'opposants politiques apparaît celui des tiers-mondistes, dont les traits caractéristiques sont assez semblables à ceux des militants bien que leurs revendications ne se situent plus à un niveau local et africain.

4.2.5. Les tiers-mondistes

Ce groupe est, parmi les groupes des collaborateurs précédemment cités, celui qui est sans aucun doute le plus international de tous. En plus d'être composé en partie de la communauté de pensée de Mongo Beti, comme c'est le cas avec celui des leaders politiques, il regroupe en majorité des collaborateurs venus d'autres horizons que ceux du continent africain. Parmi eux figurent, en premier lieu, les tiers-mondistes de métier. Ces derniers proviennent essentiellement du Canada. Selon Cilas Kemedjio, ils constituent avec les dissidents africains, pendant un temps, la « réserve révolutionnaire » autour de Mongo Beti après l'interdiction de son essai *Main basse sur le Cameroun*. Ces tiers-mondistes canadiens en avaient proposé une édition en même temps qu'un documentaire [243] que la revue relaie sous forme de commentaire, et qui a pour but, en plus de dénoncer une fois de plus le régime totalitaire d'Ahmadou Ahidjo, de montrer l'implication indirecte de la France en particulier, et des pays européens en général dans les nombreuses atteintes aux droits de l'homme au Cameroun.

Viennent ensuite les tiers-mondistes européens. Ceux-ci proposent des articles en lien avec les opérations militaires et économiques de leur pays respectifs, en pointant du doigt ce qui leur semble constituer un acte impérialiste et néocolonial envers les pays en voie de développement ou envers les pays qui ont à leur tête des régimes totalitaires.

L'exemple le plus manifeste de ces tiers-mondistes européens est la Française Julia Chamorel de Bueno. Née en France et vivant en Italie, elle attire à plusieurs reprises l'attention du lecteur de la revue sur la militarisation du monde, et surtout sur l'implication

243 KEMEDJO (C.), *Mongo Beti, le combattant fatigué. Une biographie intellectuelle*. Berlin : Lit, coll. Littératures et cultures francophones hors d'Europe, n°7, 2013, p. 181.

active de son pays d'origine, la France, tout comme de son pays d'adoption, l'Italie [244]. Sous forme de lettres ouvertes, elle fustige de nombreuses fois le commerce d'armes qui dérive de la militarisation menée par les pays occidentaux vers ceux du Sud. On prend ainsi connaissance des contrats de vente d'armes des pays tels que la France avec l'Irak, mais aussi d'autres pays du Sud du Sahara ; de l'Italie avec la Turquie, enlisée dans des conflits armés au Proche orient. Autant de faits qui montrent la responsabilité de la France dans l'appauvrissement et l'instabilité des pays du Sud. Cette même volonté de montrer les grandes puissances mondiales sous un jour peu reluisant comme d'ordinaire sur le plan culturel est également caractéristique du groupe des ONG et autres associations qui collaborent de façon occasionnelle à la revue.

4.2.6. Les associations et les ONG

Dernier sous-groupe composant celui des militants, ce groupe se constitue principalement de syndicats, d'ONG et d'autres associations politiques et culturelles. A la fois européennes et africaines, toutes ces organisations évoluent tantôt en Europe, tantôt en Afrique. Leurs membres collaborent à la revue avec l'intention de publier tout ce qui, dans un premier temps leur paraissent constituer des violations de droits humains en Afrique comme en Europe. Dans un deuxième temps, il s'agit de porter un discours politique et accusateur sur la situation socio-politique des pays des membres qui les composent. Le lecteur de la revue découvre ainsi sous leur plume des cas de manquement aux droits humains et des situations politiques particulières dans des pays comme le Cameroun, le Gabon, la Centrafrique, ou encore de la France.

Les associations, quant à elles, sont surtout étudiantes et stagiaires. En Afrique francophones, elles œuvrent à faire connaître les problèmes que connaissent les populations locales aux plan social, financier et éducatif. Leurs thèmes sont plus politiques que culturels. Elles dénoncent ainsi la dictature, les gouvernements militaires, les arrestations arbitraires, les coups d'états, les partis uniques, les procès arbitraires, la violations des droits individuels, les prisonniers politiques, en Afrique, la dissolution des

244 Lire DE BUENO (Julia Chamorelle). « Lettre ouverte à Aujourd'hui la vie sur antenne 2 », in : *PNPA*, n°34, 1983, p. 83-89.

associations étudiantes africaines par les gouvernants français, les mesures anti-populaires de la bourgeoisie française et enfin les difficultés des immigrés et des étudiants africains en France face à des décrets ministériels ne jouant pas du tout en leur faveur tels que le décret Imbert. Parmi ces associations, on note la présence de l'association des étudiants de l'Université de Yaoundé. Celle-ci, depuis le Cameroun collabore à la revue en vue d'exposer la situation chaotique dans laquelle se trouve leur université au plan infrastructurel, des œuvres universitaires, du système académique et administratif. Situation qui se caractérise de manière générale par des retards chroniques, des délabrements et un délaissement total [245]. Avec cette association, la revue propose sur le plan local une dénonciation d'une politique gouvernementale qui n'accorde aucun crédit à l'enseignement et à l'institution universitaire.

D'autres associations d'étudiant investissent la revue sur d'autres questions plus en relations directe avec le politique et le social, mais qui reste toutefois liés aux préoccupations estudiantines, surtout concernant les débouchés professionnels des étudiants après leurs études. C'est le cas de l'Association des étudiants et stagiaires maliens en France (A. E. S. T. M. F) [246]. Cette association propose des articles essentiellement centrés sur le régime au pouvoir au Mali. Depuis la France, celle-ci s'insurge contre l'actualité politique du pays en fustigeant les nombreuses arrestations et procès d'intellectuels maliens réprimés par un régime militaire qui rejette tout opposition ouverte. Consciente du rôle que pourrait jouer *PNPA* dans les milieux altermondialistes, cette association appelle constamment l'opinion démocratique et anti-impérialiste de France et du monde entier à dénoncer les éventuels complots issus de l'impérialisme européen dont la France, via ses dirigeants, leur paraît être la figure de proue.

245 Lire Étudiants de Yaoundé, « Grève à l'université... Voici pourquoi les étudiant(e)s de l'université de Yaoundé ont fait grève ou : L'incontournable conférence nationale », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 14e année, n°80, mars-avril 1991, 127 p. ; p. 23-53.

246 La lecture d'un de leur communiqué à ce sujet est édifiant à plus d'un titre. Association des Étudiants et Stagiaires Maliens en France [AESMF], Communiqué de presse, in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p, p. 165-173.

Cette tendance politique d'associations étudiantes est d'avantage développée par les membres des différents syndicats qui collaborent à la revue. Ceux-ci sont essentiellement issus des milieux de l'enseignement et des pays d'Afrique francophones, comme le bénin. C'est le cas par exemple du SNES. Ce syndicat se propose, sous forme de procès-verbaux de réunions, de séances de travail et autres congrès publiés, de faire connaître aux lectures africains et internationaux la situation politique et économique de leur pays [247]. Dans la revue, ceci se traduit par des analyses minutieuses des problèmes politiques économiques et sociaux auxquelles sont confrontés les populations. Leurs thèmes de prédilection sont la répression des plus pauvres, la démocratie, les coups d'états, la répression de la jeunesse par la dissolution d'associations et de loisir destiné aux jeunes. Vient ensuite la bureaucratisation excessive de la gestion des entreprises et services publics, les lenteurs administratives, le parti-État, l'enrichissement illicite, la corruption et le trafic d'influence. Sans oublier le filtrage savant de l'information, la monopolisation de la presse officielle par le Pouvoir en place, les violations constantes des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la multiplication des arrestations arbitraires, le recours fréquent au chantage et à l'intimidation, et enfin le terrorisme d'État.

Tous ces dénonciations ouvertes s'accompagnent presque toujours d'éventuelle solution à l'endroit des concernés pour sortir de la crise. Il ne s'agit donc pas uniquement de dénoncer mais aussi de proposer des voies de sortie à des crises sociales et politiques qui deviennent de plus insoutenables. Dans le cas du SNES, après avoir constaté une régression criarde des libertés démocratiques ainsi qu'un avancement grandissant de l'appauvrissement des populations au Bénin, les enseignants de ce syndicat rappellent au pouvoir béninois la nécessité pour le parti de prendre ses responsabilités et d'œuvrer pour une ouverture démocratique véritable. L'objectif semble ainsi d'attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur leur situations politiques et sociales afin que triomphe la démocratie. L'action syndicale, en milieu scolaire et universitaire, se double

247 Lire notamment Syndicat National de l'Enseignement Supérieur du Bénin. « Congrès extraordinaire des 11 et 12 août 1989. Déclaration de politique générale », in : Peuples noirs, peuples africains, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°63-66, (Numéro spécial : L'Afrique francophone naufragée. À qui la faute ?), mai-décembre 1988, 339 p. ; p. 255-272.

ainsi d'une action politique et militante [248], action qui n'est pas sans rappeler celle des collaborateurs issus des partis politiques africains d'opposition.

Les Organisations non gouvernementales, enfin, sont pour la plupart également issus du continent africain et de la France. Leurs thèmes de prédilection semblent tous êtres l'immigration des africains en France, le travail des immigrés, le droit des immigrés, les procédures de régulation des sans-papiers en France, mais aussi les prisonniers politiques, le racisme, l'Amitié entre les peuples, ou encore l'impérialisme. Ces thèmes donnent ainsi lieux à de constantes dénonciations des institutions et des personnalités qui paraissent les premiers responsables quant à la résurgence ou à la propagation de ces maux. Des associations tels que le C.E.D.E.T.I.M (Centre d'Études Anti-Impérialistes), basé à Paris, et par l'entremise de leur directeur, prennent pour responsable les gouvernants français face à l'aggravation des conditions de travail et de séjour des immigrés en France ainsi qu'au bafouillement de leur droit dans ce pays [249] . D'autres telles que le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (M. R. A. P.) montre la contribution considérable des immigrés africains à l'économie française après les indépendances africaines, en même temps qu'ils rappellent les droits des peuples à la liberté de circulation [250]. Ici aussi, grâce à un habitus culturel peu spécifique entre tiers-mondistes et ONG [251], ces dénonciations et ses accusations régulières poursuivent l'objectif de dénoncer une politique de l'immigration française qui n'est pas du tout favorable aux étrangers.

Si donc le discours de ces organisations est sans conteste un discours accusateur, il est aussi comme avec les syndicats un discours proposant de nombreuses solutions à tous

248 Cf. BIKOKO (Jean-Marc), Le syndicalisme à la croisée des chemins. 50 après le début des indépendances en Afrique. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2012, 155 p.

249 Cf. Massiah (Gustave), « Lettre ouverte à François Mitterrand », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°40, juillet-août 1984, 127 p. ; p. 12-15.

250 Voir M.R.A.P., « Propositions pour une législation véritablement démocratique et humaine dans le domaine de l'immigration », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°12, novembre-décembre 1979, 158 p. ; p. 15-20.

251 On reprend ici, succinctement, l'idée d'habitus culturel de Pierre Bourdieu, propre à chacune des classes sociales et qui les distingue mutuellement. Lire notamment : BOURDIEU (P.), *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Éd. de Minuit, coll. Le sens commun, 1979.

ces problèmes. L'objectif visé est bien sûr de parvenir à un meilleur vivre ensemble entre africains et européens. Ces différents objectifs semblent ainsi à l'origine de la multitude des thèmes que l'on retrouve dans la revue et qui laissent paraître plusieurs taxinomies.

4.3. A propos des thèmes de *PNPA*

Généraliste dans l'ensemble et motivée par la recherche d'une culture politique et générale, la revue *PNPA* traite de sujets et de thèmes aussi variés que ceux qui sont habituellement rattachés à sa double tendance de revue politique et littéraire qu'on lui prête souvent [252]. Cette revue traite, en effet, de sujets et de thèmes en relation avec un grand nombre de domaines des sciences humaines. Parmi celles-ci, on note la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, l'économie, l'histoire, les droits humains, la littérature, etc.

Parmi ces sujets pluridisciplinaires, on trouve un certain nombre de thèmes à caractère général, au sens que la littérature comparée prête à ce terme, c'est-à-dire comme « expérience de réalités préoccupantes » [253], et non pas comme phénomène personnel, historique ou encore archétypique. Cette conception comparatiste du thème nous permettra de voir que la revue *PNPA*, sans être un journal au sens strict du terme, se veut également une entreprise à visée immédiate poursuivant comme objectif de rendre compte de l'actualité africaine, mais aussi européenne dans la mesure du possible. En plus donc de « faire de la culture », comme pouvait l'écrire Georges Sorel à un de ses

252 Lire notamment la lettre d'Ambroise Kom à Monsieur le Secrétaire d'État à la Sécurité Intérieure du Cameroun, parue dans le n°55-58 de *PNPA*, dans le dossier III intitulé *L'offensive contre les bamilékés* et dans la section D) intitulée « Les tribulations d'un intellectuel Bamiléké ». Dans cette correspondance, A. Kom, après avoir été sommé par le commissaire central Emile Eko de demander à Mongo Beti de cesser de lui envoyer la revue *Peuples-noirs, peuples africains* à cause de son contenu politique, Ambroise Kom se propose de faire au Secrétaire d'État à la Sécurité Intérieure quelques mises au point. Il lui fait notamment un bref tableau statistique dues contenus de quatre numéros pris au hasard, à l'occurrence les n°23, n°26, n°30 et n°40, pour y faire apparaître le contenu culturel et surtout littéraire de cette publication. Il y dénombre, dans l'ensemble, 32 articles d'ordre littéraire contre 9 d'ordre politique.

253 DE GRÈVE (Claude) cité par SOUILLER (Didier), « Mythes, motifs et thèmes », in : Souiller (Didier), TROUBETZKOY (Wladymir), dir., *Littérature comparée*. Paris : Presses Universitaires de France, 1997, p. 14.

correspondants en ces termes : « Les journaux font du journalisme, les revues font de la culture » [254], la revue *PNPA* entend informer l'intelligentsia africaine d'Europe et du monde entier. Ceci bien qu'Odile Tobner reconnaisse à sa rédaction une certaine non qualification dans ce domaine qui touche au journalisme [255]. Cette volonté d'information se heurte à une autre difficulté bien réelle, et jamais ignorée des éditeurs de la revue, à savoir la non diffusion de la revue en certains endroits du continent africain. En effet, la diffusion de *PNPA* est contrariée du fait de son interdiction dans des pays tels que le Cameroun, ou encore le Gabon. Ceci dit, il convient de voir de manière plus précise les thèmes que la revue *PNPA* aborde dans son ensemble.

4.3.1. Les orientations thématiques générales de PNPA

À partir de la pluridisciplinarité de *PNPA* qui, signalons-le, n'appelle pas forcément des collaborateurs spécialistes d'une discipline ou d'un sujet, comme on pourrait l'apprécier avec des revues françaises telles que *La Quinzaine critique* [256], on dénombre de nombreux thèmes dans les sommaires. Les plus généraux peuvent se regrouper en certains ensembles qui épousent largement les grandes tendances thématiques par lesquelles la revue *PNPA* entend mener son projet d'émancipation des peuples africains, à savoir notamment sur les plans politique, socio-économique et culturel, comme cela se laisse facilement apprécier si on les replace dans un tableau :

254 Lettre écrite en 1907 par Georges Sorel à Edouard Berth, in : Julliard (Jacques), « Le monde des revues au début du siècle », *Cahiers Georges Sorel*, n°5, 1987, p. 3 ; cité par Michel Leymarie, « Introduction », *La Belle Époque des revues*, *op. cit.*, p. 11.

255 VOLET (J-M.), NTONFO (Albert), « Rencontre avec Odile Tobner : quarante de lutte et d'action militante avec Mongo Beti », art. cit.

256 Lire notamment l'analyse de Nathalie GIBERT-JOLY : « La *Quinzaine critique* (1929-1932) de Pierre Lescure : une revue à la croisée du culturel et du politique », in : TADIÉ, Benoît ; MANSANTI, Céline ; AHJI, Hélène (dir.), *Revues modernistes, revues engagées (1900-1939)*. [en ligne] Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011 (consulté le 5 avril 2018).

Champs disciplinaire	Thèmes à abordés	Liens : autres disciplines ou contexte de référence
Politique	le monopartisme, le sous-développement, les guerres, l'immigration, l'indépendance, le développement, le multipartisme, le pluralisme, le panafricanisme, la démocratie, les élections, la balkanisation, l'interventionnisme, le néocolonialisme, colonialisme, la françafrique, la francophonie, les droits de l'homme, les dictatures, les dictateurs, la corruption, les prisonniers politiques, la coopération franco-africaine, la liberté de la presse, l'apartheid, l'ingérence, socialisme, le totalitarisme, l'impérialisme, l'anti-impérialisme, l'anticolonialisme, le Droit international, la justice, la république, les coups d'état, les accords militaires, les accords de coopération, la torture, la répression	Relations internationales, politique étrangère, diplomatie, politique intérieure
Littérature	La négritude, le « senghorisme », les littératures nationales, les littératures en langues africaines, la francophonie, le réalisme social, la censure, les prix littéraires, le roman africain, le théâtre, la poésie, l'autocensure, l'écrivain, l'engagement	Poétique, théorie littéraire, histoire littéraire, sociologie littéraire
Sciences humaines et sociales	le tribalisme, la coutume, la tradition, l'ethnie, la sorcellerie, l'excision, le Noir, la femme, la femme noire, la polygamie, la dot la colonisation, l'esclavage, la traite négrière, Les grands voyages maritimes, l'exploration, les guerres d'indépendance la famine, le sous-développement, la coopération, le développement, le capitalisme, l'industrialisation, la Religion, le christianisme l'instruction, la formation, l'armée ; alphabétisation ; l'enseignement ; les intellectuels les mariages mixtes, les violences faites aux femmes, l'immigration, le féminisme, les grèves, le racisme, la xénophobie,	Anthropologie Histoire Économie Sociologie Sociologie

	l'éducation, l'Église, l'art nègre, la santé, la presse, les médias, la didactique, la scolarisation, le cinéma les langues nationales, le français, l'anglais, les langues locales	Linguistique

Tableau n 1 : Thèmes abordés dans *PNPA*

Tel qu'on le remarque dans ce tableau, le plan politique se subdivise en deux sous-points que sont la politique intérieure et la politique extérieure. On y relève un premier groupe de thèmes tels que le monopartisme, le multipartisme, le pluralisme, la corruption, la dictature et les dictateurs, les prisonniers politiques, la démocratie, la liberté de la presse, la censure, les droits de l'homme. Le second ensemble est composé de thèmes tels que : la colonisation, l'immigration, l'indépendance, conçue dans la revue comme un véritable écran de fumée pour certains pays [257], le racisme, la francophonie, la Françafrique, la coopération franco-africaine, l'interventionnisme, l'ingérence, le panafricanisme et enfin le néocolonialisme. Celle-ci constitue la prise de position politique la plus courageuse, mais peut-être aussi la plus risquée de la revue, dans un sous-champ où la tendance est moins aux bilans critiques [258] et à la l'accusation qu'à la coexistence culturelle, comme nous le verrons dans le point traitant de la politique éditoriale de la revue.

Au niveau socio-économique, deux ensembles de thèmes de dessine. Dans le premier, on note des thèmes tels que le tribalisme, la famine, le sous-développement, les guerres, la religion, les mariages mixtes, les violences faites aux femmes, l'éducation, le

[257] Cf. CHATAIN (Jean), Epanya (Auguste), Moutoudou (Albert), *Kamerun, l'indépendance piégée. De la lutte de libération à la lutte contre le néocolonialisme* [Préface d'Odile Tobner]. Paris : L'Harmattan, coll. Racines du présent, 2011.

[258] Cf. NDOUMAI (Pierre), *Indépendance et néocolonialisme en Afrique. Bilan d'un courant dévastateur*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2011.

développement, l'Église, la santé, les langues nationales, la tradition, la coutume, etc. Le second ensemble, quant à lui, comporte des thèmes tels que le « senghorisme » [259], l'art nègre, le cinéma, la négritude, les littératures africaines. Tous ces thèmes, aussi différents soient-ils, ont pour conséquence de donner à la revue *PNPA* un statut, à la fois, de revue culturelle et de revue généraliste, dont l'objectif est de ne pas se borner à un seul domaine de la réalité sociale, comme cela peut être le cas de certaines revues parmi ses concurrentes. Ce caractère de revue généraliste est confirmé par Odile Tobner, dans un entretien où elle énonce les raisons qui les ont amenés en tant qu'éditeurs à ouvrir la revue à autant de sujets et de thèmes :

> C'était une revue généraliste quand même. Ce n'est pas une revue spécialisée, et tous ces sujets-là nous passionnaient. Tous ces sujets-là avaient trait à nos objectifs. On cherchait à développer une culture politique et une culture générale, on cherchait à développer un ensemble [260].

Cette diversité thématique amène ainsi la revue *PNPA* à aborder, sans ambages, tous les problèmes auxquels les populations africaines sont confrontées au sortir des indépendances. Elle devient ainsi par cette diversité thématique une sorte de lieu de l'indépendance de l'esprit, comme pouvait l'être *La NRF* avant la seconde guerre mondiale, si on en croit Gisèle Sapiro à ce sujet [261]. Cependant, signalons que certains sujets semblent avoir intéressé, plus que d'autres, les éditeurs de *PNPA* et leurs différents collaborateurs.

4.3.2. Les thèmes récurrents

Parmi les sujets et les thèmes débattus avec le plus de passion par les trois principaux groupes de collaborateurs présents dans la revue que sont les écrivains, les universitaires, les militants et d'autres intellectuels de tous bords, figurent en premier lieu les thèmes qui révèlent du domaine politique. Composé de ses deux versants que sont la politique intérieure et extérieure, cet ensemble est sans aucun doute celui qui aura le plus marqué

259 Se rapporter à notre introduction pour voir en quoi consiste ce thème.

260 VOLET (J-M.) ; NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner : quarante ans de lutte et d'action militante avec Mongo Beti », 2003, [en ligne] : http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/tobner2003.html

261 SAPIRO (Gisèle), « Un héritage symbolique détourné ? La nouvelle revue française des années noires », in : *Études littéraires*, vol. 40, n° 1, 2009, p. 97-117. URL : http://id.erudit.org/iderudit/037901ar

l'évolution de la revue dans le champ médiatique parisien. En effet, la réception de cette revue ainsi que son évolution dans le champ cité en seront largement dépendantes. C'est ainsi que des thèmes tels que la dénonciation du politique, de la francophonie, de la Françafrique, en somme une dénonciation en termes crus de la coopération franco-africaine et de l'ingérence de la France dans les affaires politiques du continent africain, requerront toute l'attention des collaborateurs de la revue. Qu'ils soient plus réguliers ou irréguliers, ils aborderont tous ces thèmes à forte connotation politique. Ces thèmes seront notamment les plus débattus par le groupe des universitaires et celui des militants.

Évoluant généralement dans la sphère où ces thèmes sont d'actualité, ces derniers approvisionneront ainsi la revue en rapports, témoignages, comptes rendus et analyses. Le traitement de certains de ces thèmes aura une influence significative sur la structure et l'organisation de la revue : certaines rubriques, en effet, seront entièrement dépendantes de thèmes tels que la dictature, la francophonie, le racisme, l'ingérence ou encore le néocolonialisme.

Quant aux thèmes qui relèvent du domaine socio-économique, ils sont généralement abordés par les universitaires et les écrivains. Le groupe des militants semble très peu concerné par ces questions. Ceci s'explique surtout par le fait que ces derniers sont le plus souvent influencés et préoccupés par un contexte politique qui, partout sur le continent, est marqué par le monopartisme, les dictatures, la Françafrique, ou encore les droits de l'homme. Ces thèmes excluent donc, pour un temps, les militants des débats socio-économiques qu'ils soulèvent dans la revue. Ce sont donc les universitaires et les écrivains qui analysent des thèmes tels que le tribalisme, les violences faites aux femmes, l'éducation, le chômage, la pauvreté, ou encore la disparition progressive des langues locales. Les universitaires usent de ces thèmes dans le but d'étudier, avec des théories et des concepts empruntés à leur discipline, des sociétés fortement marquées par la mondialisation, mais aussi des sociétés désorganisées par la colonisation. Quant aux écrivains, ils puisent dans ces thèmes une source d'inspiration leur permettant d'exprimer, autant que possible, le mal-être et la pauvreté grandissante dans laquelle de plus en plus

de jeunes du continent évoluent du fait d'un manque d'occupation ou d'un emploi rémunéré [262].

La dernière catégorie de thèmes qui porte sur le culturel voit une fois de plus le groupe des universitaires, et dans une moindre mesure, celui des écrivains, se pencher sur les problèmes qu'ils analysent dans la revue. Ils prennent généralement des positions très tranchées sur des questions liées à celles des langues nationales, du cinéma, de la négritude ou encore de l'art en général. Le but est bien souvent de se prononcer sur les différentes questions que ces thèmes soulèvent. En ce qui concerne le cinéma, par exemple, les débats menés par les collaborateurs concernés par ce domaine reposent assez souvent sur les fonctions de l'art et du cinéma en Afrique francophone. Parmi les collaborateurs qui interviennent dans ce domaine, on compte Pierre Haffner ou encore Ange-Séverin Malanda. Ces derniers proposent des articles sur le cinéma africain, d'un point de vue large, tant ce cinéma s'est de plus en plus diversifié après les indépendances. Comme avec le groupe thématique du politique, ces thèmes sont le plus souvent traités dans des rubriques dédiées dont elles sont dépendantes également.

4.3.3. Les thèmes peu ou pas du tout abordés

Malgré son caractère généraliste, la conduisant à aborder tout sujet envisageable en rapport avec le continent africain et l'Europe, on dénombre dans *PNPA* des thèmes qui demeurent peu ou pas du tout abordés. Parmi les thèmes qui n'ont que peu d'attention auprès des collaborateurs les plus réguliers de la revue figurent les thèmes socio-économiques, dont la tradition, la coutume, le mariage traditionnel, la polygamie ou encore l'ethnie. Bien qu'ils ne suscitent pas beaucoup d'attention de la part des collaborateurs de la revue, ces thèmes sont le plus souvent traités par les universitaires. Parmi les raisons qui expliqueraient l'absence d'un développement plus important figure l'idée du caractère dépassé de ces thèmes. Néanmoins, lorsqu'ils sont abordés, c'est pour souligner leur

262 Cf. MIDIOHOUAN (Guy Ossito), « Le repas de l'ennui (nouvelle) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°39, mai-juin 1984, 159 p. ; p. 111-119. Dans cette nouvelle, Guy Ossito Midiohouan décrit le quotidien d'un groupe de jeunes désœuvrés qui croupissent dans la pauvreté et l'ennui.

impertinence dans un monde de plus en plus moderne, pour souligner leur rôle idéologique, et sans doute aussi pour contrer des revues concurrentes qui, elles, en font encore après les indépendances, la base de leur ligne éditoriale. Les traditions sont, effet, selon les universitaires qui les abordent, l'une des principales causes du manque d'émancipation des peuples africains après celle du néocolonialisme. Leur faible présence dans la revue est ainsi à comprendre comme le résultat d'une volonté manifeste, de la part des éditeurs de *PNPA*, de prendre leur distance avec des questions qui ne sont pas ou plus à l'ordre du jour pour les populations africaines.

Dans « Où va l'Église catholique africaine ? » [263], par exemple, Odile Tobner refuse toute légitimité au mariage africain dont la polygamie est l'élément caractéristique. Pour elle, ce mariage n'est que l'expression à peine voilée de la chosification des femmes, et une vaste entreprise de déshumanisation tout comme un moyen d'exploitation de celles-ci. Les particularités culturelles sont donc vues ici, surtout quand elles sont perpétuées dans le temps, comme des atteintes aux droits des individus à être maître de leur propre destin. Cette vision humaniste et critique se retrouve dans toute la revue comme un leitmotiv si l'on lit les articles de M.-F. Janot et de l'universitaire Muriel Ijere, en poste au Département de Langues de l'Université de Nsukka, au Nigeria, dans l'État de d'Anambra.

La première, correspondante au Gabon, ne s'éloigne pas du tout de cette vision critique du mariage traditionnelle et de la polygamie lorsqu'elle dresse le portrait socio-économique de la société traditionnelle *fang*, dont la dot, coutume toujours d'actualité, est l'un des piliers. Est notamment critiqué le fait qu'elle permette « de contrôler l'appropriation et la circulation des femmes » [264], mais le fait qu'elle contribue à la prospérité dans la société traditionnelle *fang*. Celle-ci repose sur la production et la reproduction. Tout au long de cette analyse, dont on ressent facilement l'élan féministe, Marie-Françoise Janot expose sans se faire prier que cette coutume, malgré les aspects

263 TOBNER (O.), « Où va l'Église catholique africaine ? L'exemple de la polygamie », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1e année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p. ; p. 53-60.

264 JANOT (Marie-Françoise), « La dot : une coutume toujours en vigueur chez les Fangs du Gabon », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°11, septembre-octobre 1979, 158 p. ; p. 50

subtils qu'elle pourrait présenter, est au final un acte de déshumanisation de la femme en ce sens qu'elle en fait un objet partageable à souhait :

> Ainsi la dot est un système bien codifié qui permet à un groupe social de s'attribuer la force de travail et la capacité de reproduction d'une femme. Que la dot soit symbolique (quelques milliers de francs C.F.A. dans certaines régions, des objets de plus ou moins grande valeur dans les sociétés traditionnelles avant l'apparition de la monnaie) ou qu'elle soit exorbitante (500000 F C.F.A. et plus actuellement au Gabon) ne change rien à sa signification profonde : la femme ne dispose pas d'elle-même [265].

Cet acte de dépossession a pour ainsi dire comme conséquence d'empêcher les femmes d'être pleinement maîtresses de leur destin.

Outre les thèmes qui sont peu traités, et qui sont en majorité en lien avec la tradition, on retrouve dans la revue un certain nombre de questions qui ne sont pas du tout abordées malgré leur pertinence, c'est-à-dire leur correspondance avec la ligne éditoriale de la revue. Ces thèmes qui sont le plus souvent évoqués dans les rubriques consacrées aux courriers des lecteurs, telles que « La revue et ses lecteurs », se situent au niveau politique et culturel.

Il ressort, du premier, que la revue ne traite pas du tout d'un certain nombre de thèmes politiques tout aussi saillants que ceux qu'elle traite d'ordinaire. C'est le cas de celui de l'aide de certaines puissances européennes aux États africains, aux niveaux économiques, politique et sans doute aussi culturel. Cette aide, dans laquelle la Russie excellerait, à en croire un lecteur de la revue qui voudrait en savoir un plus [266] est un sujet qui, s'il avait été traité, aurait permis à *PNPA* de nuancer un tant soit peu sa critique contre les puissances européennes. On peut en déduire que les éditeurs de la revue s'attaquent plus à un système de paupérisation de l'Afrique, mis en place par un éventuel nouvel ordre mondial, dont le capitalisme est l'instrument, plutôt qu'aux puissances occidentales dans leur ensemble.

---

265 JANOT (M.-F.), *Idem*, p. 49-53.

266 P.N.-P.A., « La revue des lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9 mai-juin 1979, 190 p. ; p. 174-182. p. 180.

De même est absent de la revue un autre thème politique, à savoir les rapports du monde noir et du monde arabe, sujet qui, selon un autre lecteur, est des plus importants du fait des relations inégales et parfois des relations d'exploitation qu'entretiennent certains pays africains et arabes [267]. De même, si la dénonciation du néocolonialisme de certains pays d'Europe occupe l'avant-plan, on ne s'intéresse guère au mécanisme de l'impérialisme mondial, sujet qui aurait permis de voir comment se construisent les velléités impérialistes de tout État souhaitant s'imposer sur l'échiquier mondial. Enfin, comme le fait remarquer le lecteur L. Faure-Brac, la revue s'abstient d'aborder la question des nationalités en Afrique, thème qui exigerait que l'on se pose la question de savoir s'il est possible de concevoir une nation sarahouie détachée de la nation marocaine, ou encore une nation érythréenne détachée de la nation éthiopienne [268].

Dans le domaine culturel, la revue semble avoir totalement oublié de traiter des thèmes en lien avec l'art africain. Si l'on en croit la grille éditoriale de la revue et les nombreux sommaires de chaque numéro, il n'y a que très peu de référence à l'art africain dans *PNPA*. En dehors des articles en rapport avec les cinémas africains, ou encore la musique africaine, on ne note nulle part un intérêt pour l'art africain à proprement parler dans cette revue. Point d'articles donc à propos de la sculpture, de la peinture ou de la photographie, ni de compte rendu d'exposition sur le continent africain ou dans le monde comme on peut en trouver dans des revues telles que *Présence africaine* qui n'hésitent pas à relayer dans leurs colonnes toutes expositions susceptibles de mettre en avant les créateurs du continent africain. Les arts, le cinéma et la musique exceptés, semblent ainsi ne pas être à l'ordre du jour dans la revue anti-impérialiste, dont on connaît pourtant la vocation panafricaine.

Après les thèmes socio-économiques figurent les thèmes politiques. Bien que ceux-ci puissent paraître beaucoup traités, il existe toutefois des thèmes qui n'ont pas du tout l'attention des collaborateurs de la revue malgré leur relative actualité. Il s'agit de l'aide

267 P.N.-P.A., « La revue des lecteurs », *idem.*

268 P.N.-P.A., « La revue des lecteurs », *ibidem.*

des puissances européennes et internationales telles que la Russie ou encore Cuba, et les diasporas africaines.

De par l'ensemble de ces thèmes, tout comme de par leur diversité, la revue *PNPA* reflète toutes les préoccupations des intellectuels africains en exil ou en séjour en Europe, ou encore restés sur le continent africain, désireux d'accéder à une véritable indépendance politique, en même temps qu'ils sont désireux d'être ceux par qui viendra le changement social et culturel de leur continent. Ce désir est encore plus palpable si l'on examine de plus près les rubriques de la revue qui sont des plus singulières mais peut-être aussi originales pour une revue qui occupe une place de dominé dans le sous-champ franco-africain.

4.4. Les rubriques de *PNPA*

Tout aussi diverses et variées que les sujets et les thèmes qu'elle traite, la revue *PNPA* dispose de rubriques centrées, elles aussi, sur le couple politique et culture. Bien que la tendance soit souvent au changement de dénomination, aux ajouts inattendus ou encore aux apparitions éphémères [269], on dénombre près d'une dizaine de rubriques selon un arrangement varié qui laisse apparaître quatre grandes catégories ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Inventaire des rubriques de la revue			
Catégories	Rubriques	Références par livraisons	#°
	« Bantoustans à gogos »	(80/14), (80/15), (80/16), (80/17), (81/24), (83/32), (83/33), (83/34), (84/37), (84/38), (84/39)	11

269 Ces rubriques sont au nombre de trois. Il s'agit de « Nécrologie » (n°21), « Aux racines de l'oppression » (n°2) et « Politiques » (n°4). Pour des raisons strictement quantitatives, nous ne retenons pour l'analyse que les rubriques qui ont au moins deux occurrences dans la revue. Toutefois, pour ne pas les omettre, nous les mentionnons ici uniquement.

Les rubriques d'exposition géopolitiques	« Tribune libre »	(78/2), (78/4), (78/5), (84/37).	4
	« Lettre de… »	(79/9), (78/4), (81/24), (83/36), (79/39), (82/25).	6
	« La Guinée équatoriale »	(81/24), (82/25), (83/33), (83/34), (83/36), (85/45), (85/46), (85/47).	8
	« Ce que nous attendons pour publier notre comité de rédaction ».	(78/3), (78/4), (78/5), (78/6), (79/7-8), (79/9), (79/10), (79/11), (79/12), (80/13), (80/14), (80/15),(80/16), (80/17), (80/18), (80/19), (81/20), (81/21), (81/22), (81/23), (82/25),	21
Les rubriques de recension	« Livres lus »	(82/30), (83/32), (83/33), (83/34), (83/35), (83/36), (84/37), (84/38), (84/39), (84/40), (85/43), (85/44), (85/45), (85/46), (85/47), (85/48), (86/49), (86/50), (86/53-54), (87/55-58), (88/63-66), (91/79).	22
	« Films vus »,	(84/39), (86/52).	2
	« La dormeuse et le flibustier »	(80/15), (80/17).	2
Les rubriques de vulgarisation	« Roman »	(78/2), (78/3), (78/4), (78/4), (78/5), (78/5), (78/6), (79/7-8), (82/25), (82/26), (82/28), (83/35), (83/36), (84/37), (84/38), (86/49), (86/50), (86/51), (86/49), (86/50), (86/51),	21
	« Nouvelles »	(78/2), (78/6), (78/6), (79/10), (79/10), (79/12), (80/13), (80/13), (80/14), (80/16), (80/18), (81/20), (81/20), (81/20), (81/21), (81/22), (81/23), (82/26), (82/28), (84/39), (84/40), (85/45), (85/47), (88/59-62), (91/79)	25
	« Poèmes »	(78/2), (78/4), (79/7-8), (79/10), (79/11), (79/12), (80/13), (80/14), (80/15), (80/16), (80/18), (81/21), (81/23), (81/24), (82/29), (82/30),	

		(83/34), (83/35), (84/38), (84/40), (86/50), (86/51).	23
Les rubriques d'expression libre	« La revue et ses lecteurs »	(78/6), (79/9).	2
	« Correspondance des lecteurs »	(78/3), (81/23), (84/40).	3
	« À nos amis abonnés et lecteurs »	(79/9), (80/17).	2
		TOTAL	**152**

4.4.1. Les rubriques d'exposés géopolitiques

Les rubriques d'analyse géopolitique sont au nombre de quatre. La première en date, intitulée **« Lettre de… »** [270], est une étude géopolitique et une analyse socio-culturelle des Républiques d'Afrique francophone et de la diaspora. Parmi les lettres les plus représentatives, on note des lettres telles que « Lettre de la Barbade » (n°25 janvier-février 1982), « Lettre d'Haïti » (n°49 janvier-février 1986), ou encore « Lettre du Cameroun ». Les collaborateurs qui y signent régulièrement des billets sont Ambroise Kom (Lettre de la Barbade), André Ntonfo (Lettre d'Haïti) et de nombreux anonymes. Si cette rubrique a pour vocation de décrire de nombreux espaces lointains et variés, où les problèmes auxquels sont confrontés les peuples africains sévissent de façon exacerbée, notons cependant

270 La rubrique « Lettre de… » a un total de trois lettres, si on vient à exclure la « Lettre de Nsukka » de l'universitaire nigérian E. P. Abamine. Elle est plutôt une critique d'un des articles du collaborateur Laurent Goblot intitulé « L'Image du Noir d'un peuple à l'autre », publié aux numéros 30 et 31 de *PNPA* et qu'on pourrait ranger aisément dans la rubrique « Correspondance des lecteurs » tant elle rencontre les objectifs de cette rubrique. Soulignons aussi que cette rubrique, du moins son procédé, sera également présente, sous l'influence de *PNPA*, dans la grille éditoriale d'autres revues du sous-champs telles que *Libération Afrique*. Celle-ci se consacrera, quant à elle, à des territoires telles que la Guyane française. Voir en annexes un aperçu.

qu'elle n'est pas des plus équitables. Une trop large vulgarisation du Cameroun est, en effet, observable au détriment d'autres contrées du continent africain et de la diaspora. Ce pays compte, à lui tout seul, près de cinq « Lettres », toutes signées par des anonymes ou des collaborateurs utilisant un pseudonyme tels que Mane Zambo (n°4 juillet-août 1978), Ionan Imleo (n°39 mai-juin 1984), P.A. (n°9 mai-juin 1979), ou encore « Un patriote africain » (n°36 novembre-décembre 1983) et « Un enseignant camerounais » (n°24 novembre-décembre 1981). En plaçant ainsi le Cameroun au centre de cette rubrique, les éditeurs de la revue ont souhaité attirer l'attention du lecteur sur le statut particulier de ce pays en Afrique francophone. Celui-ci est, en effet, vu comme le pays qui illustre le mieux les maux contre lesquelles la revue se bat [271].

La seconde rubrique à caractère géopolitique est **« La Guinée équatoriale »**. Réservée exclusivement à Max Liniger-Goumaz, cette rubrique traite essentiellement de la Guinée-Équatoriale dans son actualité, son histoire, sa politique et son économie. Le sociologue et africaniste suisse y signe onze contributions en cinq années de parution de la revue. L'objectif visé est de faire connaître au plus grand nombre ce pays d'Afrique centrale, où sévit, depuis son indépendance en 1968 [272], la dictature nguémiste. Un accent particulier est ainsi mis sur la dénonciation de ce régime qualifié de sanguinaire.

« Bantoustans à gogos ». Avec pour sous-titre « Triste chronique des indépendances mort-nées », cette rubrique est une chronique des impérities des pouvoirs néocoloniaux d'Afrique francophone et ceux d'Europe, dont la République française [273]. Cependant, l'accent est très souvent mis sur des analyses des dictatures en Afrique. Son titre, comme le rappelle Lotte Arndt, dresse « un parallèle entre le système d'apartheid en Afrique du Sud et les autres États africains » [274]. La rubrique est signée le plus souvent de la mention « P.N.-P.A. », même si certains collaborateurs de la revue la signent également. C'est le cas

271 Cf. KEMEDJIO (C.), Mongo Beti, le combattant fatigué, op. cit.

272 Lire notamment les n°4, n°23, n°25, n°33, n°34, n°36, n°45, n°46, n°47, n°49.

273 Pour le cas de la France, lire notamment la critique de Laurent Goblot à propos des mariages mixtes (*PNPA*, n°39, p. 75-86) ; pour l'Italie, voir *PNPA*, n°33.

274 ARNDT (L.), Les revues font la culture !…, op. cit. p. 60.

de Jean-Pierre Adja et de Laurent Goblot [275]. Cette rubrique aura ainsi eu au total onze contributions en quatre années de parution de la revue [276]. Ainsi, du côté du continent africain, la dictature la plus incriminée est celle du Cameroun.

« Ce que nous attendons pour publier notre comité de rédaction ». Cette rubrique, un peu différente des autres, du fait de sa non présence dans la grille éditoriale et de sa localisation dans la revue, apparaît comme une rubrique hautement polémique où se poursuit, le combat de la revue. Celle-ci est, en effet, située en quatrième de couverture (en couverture intérieure) de la revue. Signé souvent par Mongo Beti ou PNPA*,* elle a pour but de dénoncer en terme très explicite les impérities et les inconséquences des gouvernements africains et européens. La référence au comité de rédaction, comme le titre de la rubrique le suggère, sert donc bien souvent au collaborateur Mongo Beti de prétexte pour une dénonciation des manquements aux droits humains des dirigeants africains et européens.

4.4.2. Les rubriques de recension

« Livres lus ». Auparavant nommée successivement « Livres d'actualité », « Notes de lecture », « Comptes rendu de lecture », « Livres récents », « L'Afrique en librairie » ou encore « Nous avons lu », cette rubrique a pour vocation de vulgariser tout ce qui se publie sur l'Afrique noire francophone, ou qui a pour objet l'Afrique, ou encore les peuples opprimés par les puissances impérialistes occidentales. Le but est de promouvoir la littérature africaine et la littérature d'idée de ce continent, en même temps que faire connaître des auteurs ou des ouvrages occidentaux qui s'opposent aux idéologies de leur continent et des pays européens. Des commentaires et des analyses accompagnent donc ces livres qui parlent des peuples noirs et de l'Afrique. Les collaborateurs dont la signature revient presque incessamment dans cette rubrique sont Guy Ossito Midiohouan [277] et

275 Lire notamment *PNPA* n°24 pour Jean-Pierre Adja et *PNPA* n°38 et 39 pour Laurent Goblot.

276 La rubrique fait son apparition dans les numéros : n°14 (signé PNPA), n°15 (signé PNPA), n°16 (signé PNPA), n°17 (signé PNPA), n°24 (signé Jean-Pierre Adja), n°32 (signé PNPA), n°33 (signé PNPA), n°34 (signé PNPA), n°37 (signé PNPA), n°38 (signé Laurent Goblot), n°39 (signé Laurent Goblot).

277 Le critique littéraire togolais y a notamment signé quarante-deux comptes rendus.

Thomas Mpoyi-Buatu [278]. Cette rubrique aura de loin, avec la rubrique « Poèmes », su imprégner la revue de sa longévité. Elle comptabilisera notamment un total de vingt-deux occurrences [279].

« Films vus ». Comme la rubrique « Livres lus », cette rubrique se propose de vulgariser le cinéma africain mais aussi des films d'ailleurs qui traitent de la culture afro-américaine. Cependant, contrairement à la précédente, elle n'aura guère un grand nombre de réalisations. Les contributions n'y excéderont hélas pas deux occurrences. La première contribution sera celle de Syauswa Nzweve Vumbereghese à propos du film *Les dieux sont tombés sur la tête*, dont le sujet est l'apartheid [280]. La seconde contribution est celle de Raymond Rauss. Celle-ci porte sur le du film de Moustapha Diop : *Le médecin de Gafiré* [281]. Du fait de son très faible nombre de contributions, cette rubrique apparaîtra toujours, quand l'occasion s'y prête, accolée à son équivalente, « Livres lus » [282].

« La dormeuse et le flibustier ». Signée essentiellement par Mongo Beti, cette rubrique est une sorte de chronique qui propose, tout comme la rubrique « Livres lus », des analyses critiques d'ouvrages d'auteurs occidentaux ayant eu une expérience professionnelle en Afrique avant les indépendances africaines. La rubrique propose aussi des portraits satiriques de ces derniers. Dans les deux uniques contributions qu'aura accueillies cette rubrique, le lecteur de *PNPA* découvre avec beaucoup d'humour les brèves biographies et les présentations d'ouvrages des anciens coloniaux français tels que Jean Imbert, auteur de l'ouvrage *Le Cameroun* (1973) et Hervé Bourges avec ses ouvrages *Décoloniser l'information* (1978) et *Les 50 Afriques* (1979) [283]. Cette rubrique, tout comme

278 Ce dernier y a signé dix-sept comptes rendus.

279 La rubrique « Livres lus » apparaît effectivement dans les n°30, n°32, n°33, n°34, n°35, n°36, n°37, n°38, n°39, n°40, n°43, n°44, n°45, n°46, n°47, n°48, n°49, n°50, n°53-54, n°55-58, n°63-66, n°79.

280 Voir n°39 (mai-juin 1984).

281 Voir le n°52 (juillet-août 1986).

282 Idem.

283 Lire notamment les n°15 et 17.

la précédente, annonce, dès les premiers numéros de *PNPA*, le ton polémique qui caractérisera la revue.

4.4.3. Les rubriques de vulgarisation

« Poèmes ». Apparaissant dès le numéro 2 de *PNPA*, et parfois rebaptisée « Poésie », cette rubrique, prend fin au n°52. Elle accueille, tout comme la revue dans son ensemble, les jeunes créateurs en herbe ou confirmés d'Afrique. À la différence que l'accent est mis ici, sur la poésie. On n'y lit des poèmes des différents horizons de l'Afrique. Les collaborateurs qui y signent des poèmes la plupart du temps sont Jean Blaise Bilombo Samba, Ange-Séverin Malanda, Bekate Meyong, Ada Ugah, Traoré Biny, Matondo Kubu Turé, Adiyi Martin Betsman, ou encore Mukendi Nkonko. Des noms que l'on retrouve également dans d'autres rubriques de la revue en lien avec la création littéraire ou le culturel. C'est le cas d'Ange-Séverin Malanda et de Traoré Biny. Leur présence dans cette rubrique marque surtout les débuts de leur collaboration.

« Nouvelles », cette rubrique entièrement dédiée au genre de la nouvelle fait son apparition dans la revue dès son sixième numéro. Jusqu'au numéro 79, où elle prend fin, elle vulgarise les nouvelles de dix-huit auteurs dont la majorité sont, des auteurs africains francophones. Sur ces dix-huit auteurs, seuls deux auteurs sont, toutefois, de nationalité française. Il s'agit de l'auteur Claire Dayez [224] et du poète, chanteur-compositeur, dessinateur et romancier José Lemoigne. Celui-ci y publie la nouvelle *L'absent* [225.] Au côté de cette française et de ce français, né en 1944 à Fort-de-France, d'une mère martiniquaise et d'un père breton, figure des auteurs en herbe mais aussi des auteurs reconnus dans le genre que sont, Tchichelle Tchivela et Albert Kambi-Bitchen. Ils sont les seuls à y avoir publier le plus de nouvelles. Les deux congolais y publient respectivement quatre et trois nouvelles [226]. Les autres auteurs apparaissant dans cette rubrique sont Jean Blaise Bilombo Samba, M. Okoumba-Nkoghe, Vince Remos (pseudonyme usuel de Mongo Beti), G.O. Midiohouan, Marie-Louise Tsibinda, Mato Maku et Patrick Ilboudo. A l'exception de Guy Ossito Midiohouan, tous y publient une seule nouvelle.

« Roman » Bien moins variée en termes de contributeur que la précédente, cette rubrique comprend exclusivement les contributions de trois auteurs. À la suite de Mongo Beti, dont la signature revient continuellement dans cette rubrique, figure les auteurs

Rosemay Nicole et Louis-Georges Louisy. L'écrivaine et critique de La Réunion publiant généralement en français et en créole, y publie sous forme d'extraits le roman *Laetitia : roman réunionnais* sur près de trois numéros[227]. Quant au français, Louis-Georges Louisy, il y publie le roman *Un long sanglot de Mérinos* sur deux numéros de la revue [228]. Mongo Beti pour sa part, y publie également sous forme d'extraits les romans du cycle *Dzewatama* [229] qui seront publiés plus tard chez l'éditeur parisien Buchet-Chastel. Dans la revue, ces romans sont publiés successivement sur près de quatre numéros pour les deux romans [230]. On y trouve également le roman inédit *La ruine presque cocasse d'un polichinelle* publié sur près de six numéros [231]. Au vu des principaux titres de roman figurant dans cette rubrique, il semble que celle-ci eut été destinée à la vulgarisation de romans d'auteurs ne trouvant pas d'échos au près des éditeurs parisiens les plus prestigieux.

4.4.4. Les rubriques d'expression libre

« La revue et ses lecteurs » : comme son titre l'indique, cette rubrique est un échange entre les animateurs de la revue et leurs lecteurs. Elle donne la parole aux lecteurs de la revue de tous horizons confondus, qu'ils soient de l'avis de la rédaction de *PNPA* ou contre. Ceci dans le but d'encourager les lecteurs de la revue à soumettre des suggestions sur les contenus de la revue ou d'en proposer des remarques. En retour, les animateurs de *PNPA* se proposent de répondre à certaines observations jugées importantes, comme on peut en lire ici :

> Après la parution des quatre premiers numéros, les premiers lecteurs à se réabonner l'ont fait en nous donnant leur opinion sur l'entreprise et le style de la revue. « Enfin la parole n'est plus aux néo-coloniaux ! », disent-ils, « encore plus d'informations politiques et de documents sur un plus grand nombre de pays ! » On trouve « très positif que des africains puissent s'exprimer sur l'Afrique. » On apprécie les « tribunes libres ». On voudrait voir traiter « Les conditions de travail dans les entreprises, la classe au pouvoir, les mouvements politiques de résistance à l'impérialisme, la répression. » Ou encore : « L'enseignement néo-colonial ». Certains voudraient « des illustrations (au moins des dessins, l'art africain est riche). » L'un nous dit : « Attention aux attaques personnelles : il faut combattre des systèmes et des doctrines avant les personnes qui

> n'en sont que l'expression. Encore que certains, il est vrai, méritent une volée de bois vert. » L'autre : continuez vos amusantes polémiques [284].

Aussi intéressante soit-elle, en termes de réception de la revue, cette rubrique n'a hélas pas fait son chemin. Bien qu'elle ait révélé le lecteur Laurent Goblot, par le fait qu'il deviendra par la suite un collaborateur attitré, cette rubrique n'est apparue que dans deux livraisons. Il s'agit notamment des numéros 6 (novembre-décembre 1978) et 9 (mai-juin 1979) ;

« À nos amis abonnés et lecteurs ». Cette rubrique sert essentiellement à informer les lecteurs de la revue au sujet des différents aménagements que la revue peut connaître du point de vue de sa diffusion, des périodes de parution mais aussi des moments de rendez-vous entre les éditeurs du périodique et ses lecteurs, au siège de la revue [285]. Cette rubrique est souvent rebaptisée plus simplement « Note » (n°17 septembre-octobre 1980). Comme sa précédente, elle sera de courte durée et n'aura que deux occurrences dans la revue (n°9 et n°17).

« Correspondance des lecteurs ». Cette rubrique publie des lettres que les lecteurs de la revue adressent, soit aux éditeurs de *PNPA*, soit aux collaborateurs de la revue en réponse à un article jugé inconséquent ou perfectible. Comme la rubrique « La revue et ses lecteurs », elle a souvent des accents de polémique, car les lettres publiées se veulent souvent un droit de réponse des lecteurs ainsi que des mises au point adressées à l'équipe de la rédaction. L'un des exemples les plus fameux est celui du droit de réponse de l'universitaire français Michel Hausser. Ce dernier se plaint auprès de Mongo Beti du fait que celui-ci l'a pris à partie dans un de ses articles portant sur un de ses anciens étudiants burkinabé de 3e cycle à savoir, Traoré Biny [286]. C'est ce qu'on lit dans l'extrait suivant :

---

284 P.N.-P.A., « La revue des lecteurs », art. cit., p. 16.

285 P.N.-P.A., « À nos amis abonnés et lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p. ; p. 83-185.

286 Cette réponse de Michel Hausser aura pour conséquence de donner toute son envergure à l'affaire dite « affaire Traoré Biny » qui fera couler beaucoup d'encre parmi les collaborateurs de *P.N.-P.A*. Lire à ce sujet les contributions de Mongo Beti, Odile Tobner, Guy Ossito Midiohouan et de Samuel Kassapu dan les numéros 9, 10, 12, et 13.

> Cher Mongo Béti, Je prends connaissance avec beaucoup de retard du n 4 de *Peuples noirs peuples africains* où (p. 89-90) vous me prenez nommément à partie avec une véhémence injurieuse. J'ai trop de considération pour votre œuvre et de respect pour votre combat pour ouvrir une polémique avec vous. Simplement, je suis affligé qu'un universitaire, un esprit comme le vôtre, prenne pour argent comptant, sans enquête, sans vérification, uniquement parce qu'elles émanent d'un Africain, les calomnies dérisoires d'un étudiant qui, c'est banal, rejette sur ses professeurs la responsabilité d'un demi échec. Une thèse médiocre demeure une thèse médiocre qu'elle soit écrite par un blanc ou par un noir. Se montrer laxiste, dans ce dernier cas, relève de la démagogie ou du paternalisme. Au reste, demandez communication de cet ouvrage, pour juger sur pièces [287].

Polémique dans l'ensemble, cette rubrique exprime de manière parfaite la tonalité de toute la revue. Mais, comme grand nombre de rubriques, elle ne demeurera pas longtemps dans la revue, et n'aura au total que quatre réalisations. En plus de celle de Michel Hausser déjà citée, la rubrique accueillera notamment une lettre de l'universitaire Robert Cornevin [288], une lettre anonyme adressée aux membres du G.E.R.C (Groupe d'Étude des Réalités Congolaises), et, en fin, celle de Jean Suret-Canale, tiers-mondiste français et ami de Mongo Beti.

« Tribune libre ». Cette rubrique incarne la vocation de toute la revue. André Djiffack y voit une sorte de mise en abyme des collaborateurs [289]. Elle est notamment conçue pour leur libre expression. Chacun y traite les sujets de son choix. Cette rubrique ne demeure cependant pas longtemps dans la revue. Durant toute la durée de parution de *P.N.-P.A.,* la rubrique ne connait que cinq occurrences en trois numéros. La première est signée de l'Enseignant-chercheur en Manding Amidu Magassa de l'INALCO (Université Paris III) dans

287 Cf. P.N.-P.A., « Correspondances des lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p. ; p. 186-189.

288 Voir le n°3 mai-juin 1978. R. Cornevin reproche à Mongo Beti de l'avoir vilipendé dans un de ses articles en prétendant que lui, Cornevin, aurait adressé une « sévère mise en garde à une jeune universitaire de couleur contre Mongo Beti auteur », qu'il aurait « désapprouvé toute recherche pour les raisons que : Mongo Beti n'était pas encore mort et qu'il s'opposait à son président ».

289 Djiffack (André), Mongo Beti, *La quête de la liberté, op. cit*., p. 92.

le n°2 de mars-avril 1978 [290]. La deuxième occurrence est celle des auteurs Reeni Afrik et Zilngan dans le n°4 (juillet-août 1978) [291]. La troisième est celle de Christian-Jacques Paraclet dans le n°5 (septembre-octobre 1978) [292]. La quatrième occurrence est de la franco-italienne Julia Chamorel de Bueno dans le n°37 (janvier-février 1984) [293]. Quant à la cinquième, elle est signée du congolais Ngolakono Missiata, et est parue dans le numéro 23 (septembre-octobre 1981) [294].

La diversité relative de ces rubriques et leur très grand nombre confèrent à *PNPA* le statut de revue généraliste aux sujets variés, bien que les tirages de la revue ne prennent pas le même chemin.

290 Avec pour titre « L'Apartheid et l'hypocrisie de gauche en France », le chercheur en mandingue montre que la France reproduit, comme un héritage culturel commun aux Européens, le système de l'apartheid en Afrique du Sud, pays où elle est très impliquée, sur son sol, à travers notamment l'existence de prisons clandestines où sont parqués des travailleurs immigrés africains prêts à être expulsés, mais aussi à travers sa politique d'attribution de carte de séjour équivalant au « pass » sud-africain.

291 La première contribution porte sur l'interventionnisme occidental en Angola. La deuxième s'intitule « Un dossier involontairement accablant de Jeune Afrique : une nouvelle pièce à conviction qui vient s'ajouter au réquisitoire déjà lourd des 20 ans de dictature sanglante d'Ahmadou Ahidjo.

292 Cette contribution s'intitule « Stratégie noire ». Son auteur s'oppose au modèle idéologique d'émancipation du Noir tel que le développe Ibrahim Baba Kake dans son ouvrage intitulé *Les Noirs de la diaspora*. Cet ouvrage consiste à mettre de côté pour le Noir tout besoin d'une situation économique décente au profit d'un besoin d'amour et de respect de leur personnalité. Pour l'auteur, seul l'économique est susceptible d'accorder aux Noirs émancipation et libération. Ce n'est qu'à partir d'une position de force sur le plan économique que le respect de la personnalité du Noir sera chose acquise. Pour lui, tout le problème de la domination du Noir réside dans cet aspect fondamental qui est l'économique et ses prolongements qui sont : le Financier, le Scientifique, le Technologique.

293 La franco-italienne y montrer notamment la responsabilité des puissances occidentales et soviétiques dans la militarisation et l'armement des pays du Tiers-Monde.

294 Cet article s'intitule « La vérité sur le 'socialisme-scientifique' du Congo-Brazzaville ».

4. 5. Périodicité, abonnement et tirages

Après cette étude des rubriques de la revue confirmant d'avantage la tendance de revue politique et culturel de *PNPA*, plus que celle de revue militante, comme cela est trop souvent le cas dans sa réception, il convient à présent de procéder à une analyse des éléments qui constitue son rapport à la temporalité, aux tirages et à l'édition. Une première partie de l'analyse mettra notamment en lumière la périodicité de *PNPA,* une autre celle des abonnements et des tirages. Nous verrons notamment que, si l'organisation thématique de la revue ainsi que celle de ses rubriques suivent une certaine cohérence et une certaine originalité, il n'en est que très peu de celle de sa fréquence de parution ainsi que de ses tirages et de ses abonnements.

4.5.1. Périodicité

Année	Volume	Livraisons	#°	Périodes
1978	1ère année	1 (ja-f), 2 (ms-av), 3 (mi-jn), 4 (jt-at), 5 (s-o), 6 (n-d).	**6**	A
1979	2e année	7-8 (ja-f/ms-av), 9 (mi-jn), 10 (jt-at), 11 (s-o), 12 (n-d).	**5**	
1980	3e année	13 (ja-f), 14 (ms-av), 15 (mi-jn), 16 (jt-at), 17 (s-o), 18 (n-d).	**6**	
1981	4e année	19 (ja-f), 20 (ms-av), 21 (mi-jn), 22 (jt-at), 23 (s-o), 24 (n-d).	**6**	
1982	5e année	25 (ja-f), 26 (ms-av), 27 (mi-jn), 28 (jt-at), 29 (s-o), 30 (n-d).	**6**	
1983	6e année	31 (ja-f), 32 (ms-av), 33 (mi-jn), 34 (jt-at), 35 (s-o), 36 (n-d).	**6**	
1984	7e année	37 (ja-f), 38 (ms-av), 39 (mi-jn), 40 (jt-at), 41-42 (s-o/n-d).	**5**	
1985	8e année	43 (ja-f), 44 (ms-av), 45 (mi-jn), 46 (jt-at), 47 (s-o), 48 (n-d).	**6**	
1986	9e année	49 (ja-f), 50 (ms-av), 51 (mi-jn), 52 (jt-at), 53-54 (s-o/n-d).	**5**	
1987	10e année	55-58 (ja/o).	**1**	B
1988	11e année	**59-62 (s/d), 63-66 (mi/d).**	**2**	
1989	12e année		**0**	
1990	13e année		**0**	
1991	14e année	79 (ja-f), 80 (ms-av).	**2**	C
		TOTAL	**56**	

Tableau n°1 : Tableau des livraisons

A = Cycle bimestriel de grande importance (Période de parution fructueuse).
B = Cycle quadrimestriel et plus (Période de constante interruption).
C = Cycle bimestriel de moindre importance (Période de déclin).

La périodicité de la revue, entendue comme la fréquence qui sépare deux publications, est des plus irrégulières (voir le tableau ci-dessus), ce qui demande à être expliqué. De manière générale, la revue se veut bimestrielle, même si ce rythme n'était pas celui que souhaitaient les éditeurs de *PNPA*. Ces derniers auraient notamment préféré une formule mensuelle plutôt que bimestrielle. On peut notamment lire à ce sujet, dans le numéro de lancement de la revue, que « *Peuples Noirs - Peuples Africains*, publication d'abord bimestrielle, doit devenir mensuelle dans un an ou deux si nous réussissons » [295]. Ce projet d'une parution mensuelle semble avoir été abandonné du fait des exigences du sous-champ mais aussi à cause de certaines difficultés concrètes.

295 P.N.-P.A., « Pourquoi ? », art. cit., p. 3

De l'année de 1978 qui marque le lancement de la revue à l'année 1986 qui en constitue la neuvième année, soit durant une période [A] qui va du numéro 1 au numéro double 53-54, les publications sont bimestrielles, à raison de cinq à six numéros par année. Cette période caractérisée par un rythme bimestriel est celle du lancement de la revue par ses concepteurs, un lancement réussi puisque les collaborations vont bon train et que la réception et le succès auprès des lecteurs sont bien souvent au rendez-vous, ce dont témoignent aussi le tirage par numéro et une certaine stabilisation des abonnés.

Ensuite [B], de sa dixième année à sa treizième année, la revue entre dans une phase quadrimestrielle (grosso modo), période où le rythme des parutions est fréquemment interrompu. Les publications sont en effet plus rares et moins continues qu'au cours de la première phase. Au lieu de la moyenne de cinq à six numéros, la revue ne publie plus qu'une à deux livraisons par année ; les deux premières années (sur les quatre que compte cette phase [B]), il s'agit des numéros 55-58, 59-62 et enfin 63-66 qui sont tous des numéros doubles, supposés paraître à un rythme quadrimestriel. Les deux dernières années de cette phase ne connaissent aucune parution. La revue retrouve ensuite, au cours de 1991, soit la treizième et dernière année de son existence, un rythme bimestriel. C'est une phase de déclin pour la revue, avec la parution des deux livraisons que sont les numéros 79 et 80 qui mettent un terme à sa parution.

Cette périodicité, somme toute irrégulière, et à l'opposé des objectifs initiaux que s'étaient assignés les éditeurs de *PNPA*, a plusieurs explications qu'il faut situer tout d'abord dans la double vie que mènent les éditeurs de la revue ainsi que dans les différentes difficultés en lien avec le métier de l'édition, qu'ils rencontrent du fait notamment du type d'entreprise choisie par les éditeurs et sans doute aussi par la vendetta post-coloniale qui, jusque-là, ne touchaient que les collaborateurs irréguliers de la revue. De l'avis des éditeurs, leur retard dans la parution d'un numéro s'explique surtout par des problèmes de local et de trésorerie, sans compter les attaques d'éventuels ennemis, auquel on compte les chefs d'États africains et les gouvernants de gauche français, comme cela est relaté un peu partout dans la revue.

Pour ce qui est des locaux, les éditeurs se plaignent, et même s'agacent, assez régulièrement de devoir changer d'adresse de bureau suite au mécontentement ou à la fourberie d'un propriétaire d'immeuble ou d'un bailleur. Dans l'article « Notre retard a ses

raisons » [296], on lit notamment que les éditeurs doivent faire face à l'administrateur de l'immeuble où ils louent leur bureau. Celui-ci ne les reconnait pas comme leur locataire [297]. S'ensuit alors un esclandre qui amènera les éditeurs de la revue à changer de local. S'agissant de la trésorerie, les éditeurs notent dans un autre éditorial intitulé de façon évocatrice « *PNPA* est-ce le naufrage ? » que

> [n]os recettes ont donc toujours été insuffisantes ; en fait le déficit s'est aggravé au fil des années, du fait du renchérissement des coûts de production et de transport la seule facture d'Imprimerie, poste il est vrai le plus élevé de nos dépenses, pour un numéro de 160 pages, s'élève à vingt-cinq mille francs actuellement, soit cent cinquante mille francs pour les six livraisons d'une année ordinaire. Les recettes correspondantes atteignent au mieux quatre-vingt mille francs, cent mille si on considère l'ensemble du chiffre d'affaires des Éditions des Peuples noirs. Pour résumer, disons que le déficit annuel oscille en réalité entre cinquante et cent mille francs. C'était du moins la situation avant le sabotage financier réussi par les agents de Paul Biya, le fantoche francophone de Yaoundé. Jusque-là nous avions toujours pu faire face, en injectant nos économies dans la trésorerie des Éditions des Peuples noirs pour combler le déficit. L'exploit des hommes du petit fantoche a eu pour résultat d'alourdir brusquement cette situation en y ajoutant une dette imprévisible de cent quarante mille francs (sept millions de francs CFA) représentant diverses traites que Mongo Beti a eu l'imprudence de signer pour fournir des livres à des gens que nous croyions de bonne foi et qui ne les ont jamais payés.

Les problèmes de trésorerie, les déficits, les coûts de production des numéros ainsi que les attaques des chefs d'États, par personnes interposées, semblent donc à l'origine de la cessation de parution de *PNPA* tout comme de sa banqueroute.

4.5.1. Nombre d'exemplaires tirés par numéro

Le nombre d'exemplaire imprimés par numéro de *PNPA* a souvent été revu à la baisse. Il a parfois même évolué en dents de scie. À en croire des chiffres fournis par la co-fondatrice de la revue Odile Tobner à Kodjo Adabra, lors d'un entretien réalisé par ce

296 P.N.-P.A., « Notre retard a ses raisons », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 1-10.

297 P.N.-P.A., « Notre retard a ses raisons », art. cit., p. 7.

dernier en novembre 2009 à Paris, dont nous reprenons ci-dessous le tableaux [298], les tirages de la revue n'ont jamais été des plus constants :

N°	Tirage
1	10000
2 et 3	3000
4 et 5	2000
6	1600
7 et 8	2000
9 à 51	1000
52	700
53 et 54	500
55 à 58	1000
59 à 78	800
79 et 80	500

En effet, du numéro 1 au numéro 80 le nombre d'exemplaire tirés par numéro présente un écart significatif. La revue passe de 10 000 exemplaires tirés à 500. Certes les faibles tirages des deux derniers numéros peuvent se justifier du fait que ces deux dernières livraisons viennent après une période d'interruption : on peut comprendre que la reprise est difficile et prudente. Mais la tendance à la révision, à la baisse et l'irrégularité des tirages semblent les deux constantes. Les chiffres élevés du début témoignent sans doute, d'un point de vue commercial, d'une mauvaise anticipation à propos de ce que sera la réception réelle de la revue. Celle-ci ne correspond de toute évidence pas aux attentes (même s'il faut faire la

298 Lire à ce sujet ADABRA (Kodjo), Mongo Béti ou l'écriture d'un révolté en exil : Anatomie, analyse et impacte de ses critiques à travers ses articles dans Peuples noirs, Peuples Africains, 1978-1991, A Dissertation Presented for the Doctor of Philosophy Degree, The University of Tennessee, Knoxville, August 2010. http://trace.tennessee.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1839&context=utk_graddiss, p. 7.

part des choses et rappeler que pour se faire connaître et pour obtenir des abonnements, la revue a dû au départ distribuer pas mal d'exemplaires, ou les placer dans de nombreux points de vente sans qu'il y ait eu des ventes pour autant).

La chute des tirages des numéros 2 et 3, de 10 000 à de 3 000 exemplaires est vraisemblablement le résultat de la prise en compte des chiffres des ventes du n°1 et des abonnements souscrits après cette première livraison. Descendus ensuite à 1 600 (n°6), puis remontés à 2 000 pour les deux livraisons suivantes, les tirages ne cesseront ensuite, globalement de baisser. La revue semble connaître la même fortune que celle du roman de Mongo Beti *Le pauvre christ de Bomba* qui, en plus d'avoir eu un tirage initial des plus modestes, s'est peu vendu et a enregistré un très faible écho dans la presse et n'a pas atteint un large public, comme escompté [299].Tout ceci pose bien entendu la question du nombre des abonnés, nombre en principe plus stable que celui des exemplaires vendus numéro par numéro.

4.5.2. Nombre d'abonnés par numéro

Les éditeurs de *PNPA* n'ont pas eu au départ l'ambition d'atteindre un très large public, préférant mettre l'accent sur les populations africaines francophones de la diaspora et du continent africain. Cependant, les premiers abonnés de *PNPA* se trouvaient dans les pays où la revue était diffusée sans restriction aucune, c'est-à-dire d'abord l'Europe, l'Amérique, l'Afrique anglophone, et enfin, en bon dernier, l'Afrique francophone. Cette situation est vivement déplorée par les éditeurs de la revue, même si l'idée d'être lu régulièrement à l'étranger et dans le monde n'est pas non plus pour leur déplaire : cela peut faire de la revue un instrument pour diffuser, hors du continent, une image correcte l'Afrique. Malgré cela, la faible réception en Afrique même est pour les éditeurs une déconvenue, sinon un échec. Ce qui confirme notamment le tableau ci-dessous :

N°	Nombre d'abonnés connu	Tirage

299 STEEMERS (Vivan), Le (néo)colonialisme littéraire : quatre romans africains face à l'institution littéraire parisienne (1950-1970). Paris : Éditions Karthala, coll. Lettres du Sud, 2012, p. 129.

1	?	10000
2 et 3	?	3000
4 et 5	?	2000
6	?	1600
7 et 8	?	2000
9 à 51	300	1000
52	250	700
53 et 54	270	500
55 à 58	?	1000
59 à 78	?	800
79 et 80	?	500

Tableau 6 : Nombres d'abonnés en rapport avec les tirages

À cet aveu correspond une autre réalité : le nombre d'abonnés de la revue n'a jamais dépassé 300 [300], si l'on en croit le tableau ci-dessus. Les données sont certes incomplètes, du fait de l'indisponibilité de nombreuses archives liées à la revue, mais les chiffres indiqués, dans la mesure où ils correspondent à 46 livraisons sur 80 numéros, indiquent probablement le niveau réel atteint par les abonnements, niveau qui descend à 200 puis à 100 abonnés pour les derniers numéros que sont les numéros 53 à 80. Ces estimations sont données par les éditeurs de *PNPA* qui commentent ainsi la baisse des abonnements dans les années qui ont vu la venue de la gauche française au pouvoir :

> Autre paradoxe qui donne à réfléchir : la croissance de ces abonnements s'est brusquement ralentie, puis arrêtée avec la venue au pouvoir à Paris des « socialistes » français, ceux que nous appelons habituellement ici les nationaux-tiers-mondistes : c'est alors que, s'ajoutant à la démobilisation des naïfs Africains, s'est intensifiée la campagne de contre-publicité menée à notre détriment sur tous les plans et dans tous les pays où nous avions des sympathies, par divers agents du néo-colonialisme français, et en

300 Cf. les chiffres fournis par Odile Tobner dans son entretien avec Volet et Ntonfo.

particulier par les assistants techniques et les coopérants français, engeance que nous n'avons cessé de dénoncer ici [301].

À en croire ces propos, la chute progressive du nombre d'abonnés de la revue dans sa dernière année est due à la campagne de contre-publicité qu'aurait menée, à travers ses « agents », le parti socialiste français contre la revue militante. Il est difficile de corroborer ces dires, du fait de l'absence de source et d'archive allant dans ce sens ; mais cette chute progressive a peut-être, selon nous, une explication en rapport avec les nombreuses interruptions qu'a connues la revue dans la phase C de sa périodicité.

4.5.3. Origine géographique des collaborateurs par statut ou profession (hors collaborateurs attitrés)

Le très grand nombre de collaborateurs de la revue nous engage à analyser leur origine géographique afin d'en savoir un peu plus sur leur provenance. Le tableau ci-dessous donne un aperçu significatif à ce sujet :

Collaborateurs/ Profession	Pays	1978-1986 n1 à 53-54°	1987-1990 55-58 à 66	1991 79-80	Total
Universitaires	Algérie	5	0	0	5
	Belgique	4	0	0	4
	Bénin	8	3	0	11
	Burkina Faso	9	0	0	9
	Cameroun	9	5	2	16
	Canada	1	0	0	1
	Congo	13	1	0	14

301 « Peuples noirs, peuples africains : est-ce le naufrage ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, n°53-54, 1986, p. 1-6.

	Côte d'Ivoire	7	1	0	8
	États-Unis	3	1	1	5
	France	23	2	1	26
	Ghana	1	1	0	2
	Haïti	1	0	0	1
	Mali	6	0	0	6
	Maroc	1	0	0	1
	Niger	1	0	0	0
	Nigeria	39	1	2	42
	Pays-Bas	2	0	0	2
	RCA	1	1	0	1
	RDC	13	0	0	13
	Sénégal	4	0	0	4
	Suisse	1	0	0	1
	Togo	1	1	1	1
	Tunisie	1	0	0	1
Écrivains	Bénin	1	0	0	1
	Burkina Faso	3	3	0	6
	Burundi	1	0	0	1
	Cameroun	8	0	0	8
	Canada	1	0	0	1
	Congo	16	0	0	16
	États-Unis	2	0	0	2
	France	10	0	0	10

	Gabon	1	0	0	1
	RDC	8	0	0	0
	Rwanda	1	0	0	1
	Maurice	2	0	0	2
	Nigeria	10	0	0	10
	Togo	1			1
	Sénégal	1	0	1	2
Militants	Bénin	3	0	0	3
	Cameroun	22	11	3	36
	Canada	1			1
	Centrafrique	3	0	0	3
	Congo	2			2
	Côte d'Ivoire	3	0	0	3
	États-Unis	1	0	0	1
	France	13	0	0	13
	Guinée-Conakry	1	0	0	1
	Mali	4	0	0	4
	RDC	5	0	0	5
	Sénégal	5	0	0	5
	Suisse	2	0	0	2

Tableau 3. Origine géographique des contributions par période éditoriale

Bien que le nombre de contributeurs par pays et par période de parution reste relativement dans une brochette d'une quinzaine de contributions pour certains pays surtout dans la phase de lancement de la revue, on note clairement par leur nombre une nette augmentation du nombre de pays qui collaborent à la revue, que ce soit dans la

catégorie des militants, des universitaires et des écrivains. On peut donc dire, sans risque de se tromper, que la revue suscite sur le plan mondial beaucoup d'intérêt, et a dans une moindre mesure, a eu de l'impact dans la vie intellectuelle et culturelle de ces pays. Si ceci, comme nous montre ce tableau était déjà bien vrai pour la France et le Nigeria, on était bien loin de l'imaginer pour les autres pays européens et américains qui, sans collaborer en très grand nombre, ont tout de même des représentants dans la revue. Des pays comme les États-Unis, le Canada, pour l'Amérique du Nord, la Suisse et les Pays-Bas, sont géographiquement bien loin de Paris. Ils figurent, cependant, parmi les pays qui contribuant à la revue. Ce qui apparaît comme une conséquence toute naturelle, car ses pays bien avant de proposer des collaborateurs recevaient déjà la revue par abonnement, si l'on en croit les témoignages d'Ambroise Kom. La revue prouve bien par ces chiffres, pour répondre à ses détracteurs les plus virulents, qu'elle est bien loin d'être une revue confidentielle qui n'intéresse que des militants africains anti-néocolonialistes vivant en France ou en Afrique, comme on peut le lire dans la rubrique consacrée aux courriers des lecteurs [302].

Cet intérêt de *PNPA* à l'international prouve bien finalement la nature particulière de son lectorat. Ce lectorat, comme on se propose maintenant de le montrer, suit quelque peu les chiffres du tableau que l'on vient de présenter ici.

4.6. À propos du lectorat de *PNPA*

Un peu dans la même veine que les abonnements de la revue vu précédemment, le lectorat de la revue *PNPA* présente des particularités surprenantes dont il est nécessaire d'analyser. Si l'on se fie à son titre et à son sous-titre non officiel, que l'on retrouve sur la page d'accueil du site internet de la revue [303], hébergé par la Faculté de Lettres de l'Université de Western Australia en Australie, la revue vise tout d'abord un lectorat africain

302 cf. Anonyme, « La revue et ses lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains,* (Paris), 1ere année, n°6, novembre-décembre 1978, 158 p. ; p. 15-19.

303 Ce site internet affiche en relief, et en gras sur la page d'accueil la mention « Revue des radicaux noirs de langue française publiée par Mongo Beti et son épouse Odile Tobner de 1978 à 1991 ».

et noir, si tantôt qu'on puisse faire une différence entre les deux dans le contexte politique de l'époque. Comme l'avait été la *Nouvelle revue Française* à l'égard des revues telles que le *Mercure de France* et *La Revue blanche* [304] le modèle de la revue en termes de lectorat semble donc bien être celui de ses concurrents, à savoir la revue *Présence* africaine. Celle-ci a clairement su atteindre ses objectifs en touchant sans conteste un lectorat africain à la fois populaire et cultivé.

4.6.1. Les étudiants africains d'Europe

Véritable paradoxe, le lectorat de *PNPA* n'est pas à vrai dire celui qui avait été escompté par ses éditeurs, c'est-à-dire les Africains francophones, et cela pour cause de faible diffusion dû à la censure en Afrique [305]. Odile Tobner affirme à ce sujet que « le lectorat par défaut de la revue s'avère être les universitaires de l'Hexagone, les militants tiers-mondistes d'Europe et les étudiants africains d'Europe. En somme les intellectuels du Quartier latin parisien ». C'est ce que notent aussi les éditeurs :

> Le produit que nous fabriquons y suscite une demande considérable que satisfont des stocks judicieusement approvisionnés grâce à la vigilance de professionnels compétents. Cette situation a été pour nous un encouragement et un réconfort jamais démenti [306].

Toutefois, si les éditeurs se réjouissent de leur diffusion au Quartier Latin, ils déplorent l'absence d'un lectorat véritablement africain :

> Que l'on sache d'abord ceci, que nous n'avons cessé de déplorer ici : nous manquons d'abonnés, en particulier d'abonnés africains, ceux sur lesquels nous avions le plus compté en fondant cette publication. Nos 250-270 abonnés actuels sont Européens, Américains, Nigérians et, en quatrième position seulement, Africains francophones.

304 Lire notamment KOFFMAN (Maïke), Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue Française dans le champ littéraire de la Belle Époque, op. cit., p. 134.

305 Grâce aux révélations d'Odile Tobner, nous savons que la revue *PNPA* n'était pas officiellement diffusée en Afrique. Mais aussi et surtout, quand elle y été, ce n'était qu'avec le concours des intellectuels africains de retour sur le continent après leurs études.

306 P.N.-P.A., « Où en sommes-nous ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, (Paris), 1ere année, n°6, novembre-décembre 1978, 158 p. ; p. 9-14 ; p. 10.

> Même corrigé par la férocité de la censure francophone, il s'agit tout de même là d'un de ces paradoxes auxquels les affaires d'Afrique francophone nous ont malheureusement habitués : les non-Africains combattent plus vaillamment pour notre cause, ils y sont trop souvent bien meilleurs militants que nous-mêmes [307].

Le lectorat africain reste ainsi hors d'atteinte pour les éditeurs de *PNPA*. La censure et la dictature qui sévissent dans certains pays d'Afrique constituent certes de véritables obstacles à la diffusion de cette revue politique et littéraire sur ce continent, et il semblerait qu'ils soient à l'origine d'une politique éditoriale axée sur la défensive et le contre-discours. Mais en même temps, les éditeurs reconnaissent que ces deux facteurs n'expliquent pas tout ; ils se représentent comme un « paradoxe » le fait que le public qu'ils visaient ne les suit pas, ou pas assez, mais une telle interprétation a surtout l'avantage de ne pas remettre en cause leur projet, en situant la responsabilité de leur relatif échec du côté de leur public qui ne les a pas bien compris ou est prisonnier de quelque manque de conscientisation. En effet, s'ils attribuaient à ce public visé une logique, cela les obligerait à se remettre eux-mêmes en question.

4.6.2. Les universitaires français

Bien que la revue *PNPA* ne vise pas directement un public européen, comme il est dit plus haut, il est possible, à la consultation des différents numéros de la revue et des chiffres statistiques qu'elle donne à propos du nombre d'abonnés à l'international, de voir un autre profil de lecteur apparaître, mais ce n'est pas celui des couches sociales moyennes françaises. La revue semble, en effet, n'avoir d'écho qu'auprès d'un certain public européen, spécialiste et connaisseur des questions qu'elle aborde. À cet égard, une consultation des rubriques telles que « Correspondance des lecteurs » permet de dresser le profil de ces lecteurs qu'on peut qualifier de secondaires dans l'intention des éditeurs. Ceux-ci sont en effet pour la plupart des universitaires français œuvrant dans le domaine des études culturelles africaines. Bien que cette information renseigne un peu plus le chercheur au sujet des lecteurs non africains de la revue, il est toutefois à signaler que ces

307 P.N.-P.A., « Peuples noirs-Peuples Africains, est-ce le naufrage ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°53-54, septembre-octobre/novembre-décembre 1986, 191 p. ; p. 1-6. ; p. 5.

lecteurs n'arrivent pas à la revue la plupart du temps par conviction personnelle, mais le plus souvent par contrainte. En effet, en raison de l'inclination de *PNPA* à la polémique, certains acteurs de l'université française et européenne, en général, ne prennent connaissance de la revue que parce qu'ils ont été pris à partie, soit par Mongo Beti lui-même, soit par un des collaborateurs réguliers de la revue.

La rubrique « Correspondances des lecteurs » [308] permet de dresser un profil assez précis de ces universitaires français de la revue qui sont devenus lecteurs de la revue par les contraintes de la polémique. Ce sont en majorité des africanistes. Ils semblent avoir, selon les situations, des rapports directs ou indirects avec le directeur de la revue, Mongo Beti en personne. Si le géographe français, historien de l'Afrique, militant communiste et anticolonialiste, Jean Suret-Canale apparaît comme un ami confirmé du directeur Mongo Beti, cela n'est pas le cas d'un Michel Hausser. Celui-ci est membre du centre d'études littéraires maghrébines, africaines et antillaises (C.E.L.M.A.) de l'Université de Bordeaux III. On note également Robert Cornevin, Chef du Centre d'Étude et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer. Les deux dernières cités sont des lecteurs obligés de la revue, compte tenu de la vocation panafricaine, politique et culturelle de *PNPA*. Nonobstant ces accointances de fait, Michel Hausser n'est lecteur de la revue que parce qu'il a été nommément pris à partie avec une certaine véhémence par Mongo Beti dans le n°4 de *PNPA*. Il a été déçu, comme on l'a vu, que Mongo Beti prenne pour argent comptant les accusations d'un de ses étudiants burkinabés. Ce dernier rejetait sur lui la responsabilité de l'échec de son oral de thèse de 3e cycle.

Même son de cloche pour Robert Cornevin qui se révélera par la suite un ennemi fidèle de la revue, comme en témoigne Odile Tobner dans un entretien [309], et les nombreux titres de texte publiés dans la revue qui comportent son nom. R. Cornevin réagit

308 Cf. le sous chapitre « Les rubriques à caractère interactif et de libre expression ».

309 VOLET (J-M.) ; Ntonfo (A.), « Rencontre avec Odile Tobner », art. cit.. Odile Tobner déclare à son sujet ceci : « Cornevin c'était le mandarin qui régentait tout l'africanisme. Bon, il représentait parfaitement l'esprit paternaliste de l'africanisme français, mais attention, il torpillait, Cornevin. On en a eu des quantités d'échos. Il a toujours critiqué les progressistes africains dans ses interventions. C'était un ennemi du point de vue politique et aussi quelqu'un qui stérilisait culturellement l'Afrique, alors on l'a attaqué bille en tête. Je sais qu'il nous en a eu une rancune tenace. »

notamment au premier numéro de *PNPA*. Ce numéro comporte, comme il le dit dans sa lettre, des passages le concernant. Pris nommément à partie, il entend faire une mise au point quant à trois accusations à son sujet. Il réfute ainsi l'accusation selon laquelle il aurait adressé une sévère mise en garde à une jeune universitaire d'origine africaine contre l'auteur Mongo Beti, et toute recherche à propos de son œuvre pour la double raison que ce dernier n'était pas encore mort et que ce romancier s'opposait à son président. Enfin, Robert Cornevin réfute l'accusation selon laquelle il se serait livré à une agression personnelle contre Mongo Beti, agression que ses amis et lui-même auraient été impuissants à étouffer en dépit de leurs efforts conjugués [310].

Cependant, ces attaques personnelles ne suffisent pas toujours à obliger les personnes qui en sont l'objet à devenir lecteurs de la revue. Certains parmi eux prennent néanmoins connaissance de la revue lorsque celle-ci entend révéler des scandales dans lesquels ils seraient de près ou de loin impliqués. À ce sujet, la correspondance des lecteurs, comme dans le cas des deux universitaires précédents, ne vise plus le droit de réponse et la mise au point, mais le soutien aux éditeurs. C'est largement le cas dans la polémique qui oppose la maison d'édition Gallimard au couple Biyid-Awala.

Dans cette polémique qui relate, en deux épisodes, les difficultés des deux animateurs de *PNPA* à se procurer sur le marché du livre parisien le *Voyage au Congo* d'André Gide, en vue d'un futur dossier dans la revue, le lecteur découvre les tenants d'une affaire rocambolesque qui oppose les animateurs de cette revue au célèbre éditeur parisien Robert Gallimard, éditeur alors détenteur des droits de l'ouvrage cité [311]. R. Gallimard est, en effet, accusé de censurer ce livre en ne le rééditant pas, du fait qu'il jette un regard critique et sévère sur le colonialisme français. Comme on pouvait s'y attendre, les deux animateurs seront convaincus de la volonté de censure de l'ouvrage de Gide par Gallimard. Les animateurs de *PNPA* en veulent pour preuve le fait que l'éditeur de renom fasse toujours figurer l'ouvrage en question dans son catalogue, sans toutefois le diffuser auprès des libraires parisiens. S'en suivent alors des échanges de lettres entre Mongo Beti

310 Anonyme, « Correspondances des lecteurs », art. cit.

311 Cf. REMOS (Vince), « Un éditeur au-delà de tout soupçon », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°13, janvier-février 1980, 155 p. ; p. 29-35.

et Robert Gallimard, lequel, en ce qui le concerne, nie toute volonté de sa part de censurer l'ouvrage d'un auteur qui serait à l'origine même de la maison d'édition dont il la charge.

Dans cette énième polémique, une certaine Mme Privat prendra fait et cause pour nos deux animateurs dans une correspondance. Elle avouera notamment être désireuse, elle aussi, de se procurer pour ses cours cette œuvre qu'elle n'a jamais vue dans les rayons des librairies depuis la fin de ses études universitaires et le début de sa carrière d'enseignante. Partant de là, elle se propose à son tour d'écrire à Robert Gallimard dans le but de lui demander une réédition de l'ouvrage de Gide, puisque ce dernier nie toute volonté de censure [312].

Il est curieux de constater, au vu des deux cas présentés ci-dessus, que le lectorat universitaire français de *PNPA* ne semble s'enquérir du contenu de la revue, et même de son existence, qu'en cas de polémique. Si ce procédé ne met pas tous les lecteurs de la revue d'accord [313], il ressort toutefois que la revue *PNPA* évolue dans un sous-champ où l'invective et le conflit semblent être la norme, ce qui confirme les théories bourdieusiennes à propos du champ comme un espace de conflit.

Signalons, cependant, que la polémique et l'invective ne sont pas le seul élément permettant aux universitaires français de prendre connaissance de l'existence de *PNPA*. D'autres, comme Jean Suret-Canale, sont lecteurs de la revue pour d'autres motifs. En effet, c'est en qualité de collaborateur occasionnel [314] que Jean Suret-Canale prend

312 P.N.-P.A., « Un éditeur au-delà de tout soupçon (suite) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°15, mai-juin 1980, 180 p. ; p. 60-65.

313 Après avoir lu une autre rubrique consacrée aux avis des lecteurs sur la revue à savoir « La revue et ses lecteurs », un lecteur attire l'attention des éditeurs sur ces attaques en ces termes : « Attention aux attaques personnelles : il faut combattre des systèmes et des doctrines avant les personnes qui n'en sont que l'expression. Encore que certains, il est vrai, méritent une, volée de bois vert ». Un autre, appréciant la polémique, exhorte les éditeurs : « Continuez vos amusantes polémiques » (Anonyme, « La revue et ses lecteurs », in : Peuples noirs, peuples africains, (Paris), 1ere année, n°6, novembre-décembre 1978, 158 p., p. 17).

314 Jean Suret-Canale a signé un billet dans le n°79 de la revue, dans lequel il discute les affirmations d'un ouvrage portant sur l'empire colonial français. Lire : SURET-CANALE (Jean), « L'impérialisme français a-t-il

connaissance de la revue. Ses interventions consistent souvent à corriger certaines affirmations d'autres collaborateurs en relation avec ses domaines de compétence. Dans une de ses contributions, il réagit ainsi à une phrase lue dans l'article de David Nzitoukoulou, paru dans le n°38 [315], phrase comportant des erreurs historiques à propos des rapports entre l'association étudiante de la F.E.A.N.F. et le Parti communiste Français. Il réfute ainsi l'idée selon laquelle la F.E.A.N.F. se serait constituée en rupture avec le P.C.F., et par conséquent, n'auraient pas entretenu des relations très étroites avec celui-ci [316].

Force est donc de constater que ce lectorat de la revue, composé d'universitaires connus, réagit sans ambages aux contenus. Cela est dû notamment au fait des correspondances entre les orientations éditoriales de la revue et les qualifications de ces derniers, bien que la polémique reste en grande partie l'élément déclencheur de la connaissance de la revue par ces derniers.

Ce type de lecteur étant considéré, tournons-nous vers ceux qui ne prennent pas connaissance de la revue par le fait de la polémique.

4.6.3. Les tiers-mondistes d'Europe

À partir du numéro 7-8 et de l'année 1979, mettant en avant les largesses de la section française d'Amnesty international dans son traitement de la défense des prisonniers politiques au Cameroun [317], le lectorat de la revue s'agrémente d'un nouveau type de lecteur qui a particulièrement à cœur le sort des peuples du monde, qu'ils soient de l'hémisphère nord ou Sud. Ceux-ci prennent connaissance de la revue au moyen des différentes affaires que la revue alimente, mais aussi des sujets d'actualités qu'elle traite. Sans le faire intentionnellement la revue se trouve envahit par ce type de lecteur qui n'est

---

vécu ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 14e année, n°79, janvier-février 1991, 127 p. : p. 21-52.

315 *Peuples noirs, peuples africains*, n°38, mars-avril 1984, p. 103.

316 SURET-CANALE (J.), « Correspondance des lecteurs », art. cit.

317 *Peuples noirs, peuples africains.* [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°7-8, janvier-février/mars-avril 1979, 280 p. - ISSN : 0181-4087. Le sous-titre de numéro est *Amnesty internationale section française : ou les droits de l'homme blanc*.

pas pour déplaire aux éditeurs, et qui constitue pour plus tard des soutiens sur lesquels on s'appuiera pour d'autres combats. Essentiellement issus d'Europe, ces lecteurs réagissent rapidement aux cas particuliers des manquements aux droits humains que la revue met dans son sommaire. Les thèmes liés au néocolonialisme, à l'interventionnisme français, à la militarisation du monde, aux accords franco-africains de coopération, au capitalisme, ou encore aux prisonniers politiques en Afrique, tout comme ceux des dictateurs africains et des nombreuses affaires de bien mal acquis dans lesquelles ils sont impliqués, jouent beaucoup dans la fidélisation de ce type particulier de lecteur à la revue. Cela se traduit dans la revue par la publication récurrente de lettres, d'appels, de mise au point de toute sorte condamnant ou s'indignant de situations impliquant les puissances occidentales. On songe notamment à l'analyse que proposent un collectif d'africanistes français qui, après les événements qui ont vue l'intervention de l'armée française dans l'ancien Shaba de la République Démocratique du Congo, se proposaient de poser « publiquement un certain nombre de questions sur l'intervention militaire française au Zaïre et en souligner les conséquences probables » [318]. On retrouve là, par ces initiatives, une conception fonctionnelle du fait littéraire telle que la décrit Paul Aron et Alain Viala dans leur ouvrage collectif pourtant sur la sociologie. Cet ouvrage met notamment en avant le mécanisme du marché littéraire lorsqu'il s'agit pour un auteur d'atteindre un public souhaité [319].

En somme, bien que nous ne disposions pas à l'heure actuelle de données plus conséquentes sur le lectorat de la revue, et surtout sur ces nouveaux lecteurs que sont les altermondialistes, il semblerait qu'en plus deux et des autres types de lecteurs mentionnés plus haut, que la revue s'adresse à un lectorat bien plus vaste encore que l'on ne serait en parler ici faute d'éléments plus conséquents. On songe notamment aux religieux progressistes du continent africains et dont on en voit particulièrement la silhouette dans les articles et les lettres des collaborateurs qui traitent de l'implication des groupe religieux

318 Cf. BAZIN (Jean) *et al.*, « Des africanistes français protestent contre l'intervention de Kolwezi », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 91.

319 Notamment le « (le besoin de plaire à un public) mais aussi les sources d'inspirations (des idées et images puisées dans la mentalité de ce public » par tout auteur. Lire notamment : ARON (P.) ; VIALA (A.), *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ? 2006, p. 50.

dans les affaires politiques de certains pays [320]. En promoteur de l'indépendance et de l'émancipation des peuples, la revue *PNPA* vise donc le plus grand nombre de lecteur et de catégorie de lecteurs possibles. Elle s'adresse donc à un public plus global, comme son titre et sa couverture laisse aisément sous-tendre, bien que son audience reste encore limitée en milieux universitaires et intellectuels.

4.7. Du paratexte de *Peuples noirs, peuples africains*

Convaincu de sa mission de porte-parole des peuples noirs et des peuples africains, la revue *PNPA* porte son projet tambour-battant jusque sur sa couverture [321]. Elle se présente sur une couverture de carton jaune et d'un aspect visuel souvent sobre. Cette caractéristique rappelle, comme le fait remarquer Lotte Arndt, « les grandes revues françaises telles que *Les Temps Modernes* ou *Esprit* » [322], mais aussi les revues françaises anti-impérialistes qui l'ont précédé. Ceci notamment par les sommaires [323]. Mais *PNPA* présente, malgré tout, une façade saturée d'énoncés où la mission de libération des peuples noirs par rapport aux forces qui les oppriment commence bien avant tout propos liminaire. Que l'on soit sur la première, la troisième ou la quatrième de couverture, toutes sortes d'informations à propos de cette revue s'y retrouvent, qu'elles soient d'ordre éditorial ou qu'elles relèvent de son projet anticolonialiste.

320 Voir notamment *Peuples noirs, peuples africains.* [Revue bimestrielle], (Rouen), 10e année, n°55-58 (*Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p.

321 En effet, c'est toute la couverture, entendu par-là, les quatre pages de couverture d'un livre qui sont concernées ici, telle que l'étudie Gérard Genette dans son ouvrage : *Seuils*.

322 ARNDT (L.), *Les revues font la culture !…, op. cit*. p. 59.

323 Voir en annexes la première de couverture de la revue alliée *Libération Afrique*.

4.7.1. La première de couverture

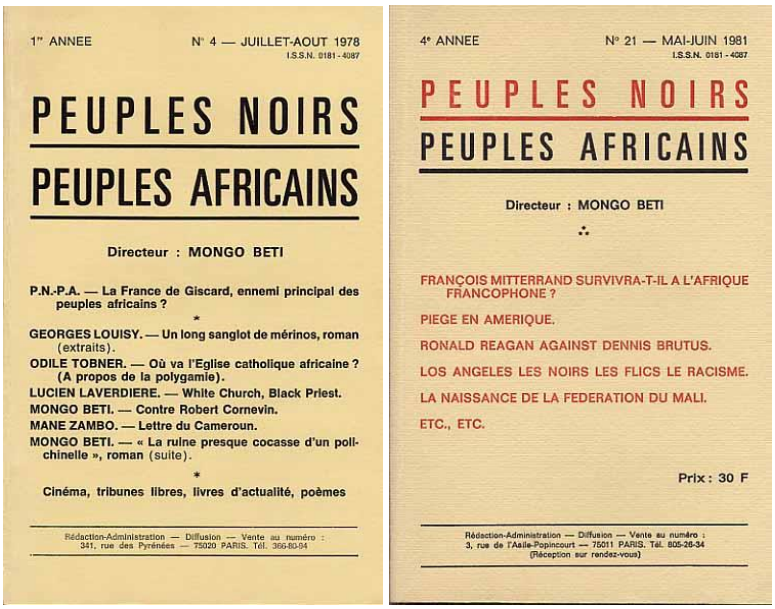

1re ANNEE — N° 4 — JUILLET-AOUT 1978
I.S.S.N. 0181 - 4087

PEUPLES NOIRS
PEUPLES AFRICAINS

Directeur : MONGO BETI

P.N.-P.A. — La France de Giscard, ennemi principal des peuples africains ?
*
GEORGES LOUISY. — Un long sanglot de mérinos, roman (extraits).
ODILE TOBNER. — Où va l'Eglise catholique africaine ? (A propos de la polygamie).
LUCIEN LAVERDIERE. — White Church, Black Priest.
MONGO BETI. — Contre Robert Cornevin.
MANE ZAMBO. — Lettre du Cameroun.
MONGO BETI. — « La ruine presque cocasse d'un polichinelle », roman (suite).
*
Cinéma, tribunes libres, livres d'actualité, poèmes

Rédaction-Administration — Diffusion — Vente au numéro :
341, rue des Pyrénées — 75020 PARIS. Tél. 366-80-94

4e ANNEE — N° 21 — MAI-JUIN 1981
I.S.S.N. 0181 - 4087

PEUPLES NOIRS
PEUPLES AFRICAINS

Directeur : MONGO BETI

∴

FRANÇOIS MITTERRAND SURVIVRA-T-IL A L'AFRIQUE FRANCOPHONE ?
PIEGE EN AMERIQUE.
RONALD REAGAN AGAINST DENNIS BRUTUS.
LOS ANGELES LES NOIRS LES FLICS LE RACISME.
LA NAISSANCE DE LA FEDERATION DU MALI.
ETC., ETC.

Prix : 30 F

Rédaction-Administration — Diffusion — Vente au numéro :
3, rue de l'Aisne-Popincourt — 75011 PARIS. Tél. 805-26-34
(Réception sur rendez-vous)

Couvertures standards de *PNPA*

La première de couverture de *PNPA* présente ainsi d'entrée de jeu (en première de couverture d'abord), un titre en grand caractère de couleur noire ou rouge et noir, selon une répartition et une fréquence inégale où le titre en rouge et noir l'emporte [324]. Ce titre, comme nous l'avons signalé plus haut, en ce qui concerne la couverture de manière générale, et comme le fait remarquer à nouveau Lotte Arndt, est porteur d'un projet :

> Par ailleurs, le titre de la revue, en se référant aux « peuples », annonce clairement son orientation politique. En effet, les élites néocoloniales sont dans la ligne de mire de la revue qui s'inscrit dans un projet social émancipateur prenant le parti des démuni-e-s, non sans une pointe de paternalisme occasionnelle qui va de pair avec une telle position [325].

324 La teinte rouge-noir du titre de *PNPA* l'emporte sur la teinte noire. Le noir n'est choisi comme couleur du titre que du premier numéro au numéro double 7-8. De ce numéro jusqu'au dernier, la teinture rouge et noir est retenue, en caractères et soulignée, en haut au centre de la couverture. Au-dessus de ce titre apparait à gauche l'année de parution (*PNPA* ne privilégie pas une publication en tome ou en volume, mais en année).

325 Arndt (L.), Les revues font la culture !…, op. cit., p. 60.

On pourrait ajouter que le mot « peuple », ici repris deux fois, joue sur l'ambivalence du terme, puisque le sens de 'populaire / défavorisé / pauvre' se superpose ou se cumule implicitement avec le sens de 'nation'. Ce terme de nation est lui-même double, puisqu'il fait inévitablement songer aux jeunes nations résultant des indépendances des anciennes colonies (c'est ce que suggère surtout le pluriel), et qu'il connote nécessairement aussi une unité, fédérale peut-être, aux contours imprécisément panafricanistes, d'un ensemble d'entités 'noires' et 'africaines', qui sont ainsi, de fait, réunies. Le pluriel est important, puisqu'il est cohérent par rapport à la dénonciation récurrente de la négritude, toujours singulière, et de ses corollaires. Que les éditeurs aient voulu se distancier de cette dernière n'apparaît pas seulement dans le pluriel, mais aussi dans la liaison syntaxique minimale que réalise, sur la couverture, l'écriture en deux lignes : PEUPLES NOIRS (en rouge) / PEUPLES AFRICAINS (en noir), sans virgule ni coordination : aucune équivalence stricte n'est clairement affirmée.

Le catalogue de la BNF comme le catalogue SUDOC transcrivent l'énoncé sans séparateur graphique entre les deux groupes nominaux : « Peuples noirs peuples africains » (consultés 24/02/2019). C'est curieux parce que le saut de ligne dans un énoncé en couverture ou en page de titre – entre un titre et un sous-titre notamment – est assez souvent traduit dans les références de ces catalogues par un signe de ponctuation (virgule, point ou double point), comme pour cet ouvrage de René Parisse : *Les Peuples noirs, histoire à l'usage des élèves africains* (1965), ou cet autre de Fily-Dabo Sissoko : *Les Noirs et la culture, introduction au problème de l'évolution culturelle des peuples africains* (1950) (Sudoc, id.). Si la bibliothèque nationale italienne écrit : « Peuples noirs - Peuples africains : directeur Mongo Beti », en revanche le catalogue de la *Library of Congress*, de même que celui de la *Deutsche National Bibliothek* donnent, de façon plus conventionnelle : « Peuples noirs, peuples africains », graphie que nous avons adoptée ici. Cette graphie n'est, cependant, pas neutre : grammaticalement, il s'agit alors d'une apposition : cette forme produit, de fait, une signification qui est d'identifier les « peuples noirs » aux « peuples africains ».

Cette identification (qui semble exclure les « non Noirs » de l'Afrique) ne va pas de soi, puisqu'elle réintroduit d'une certaine façon un peu de négritude et de négro-africain, donc une perspective racialiste qui n'est pas celle de la revue ; par ailleurs, cette

identification des deux groupe nominaux n'est pas corroborée par le fait qu'en dehors de la couverture, et notamment dans l'abréviation « P.N.-P.A. », un tiret unit et sépare à la fois les « peuples noirs » et les « peuples africains », avec ou sans espacements : le lien entre les deux groupes nominaux est alors plus imprécis, plus implicite ; c'est la forme que choisissent la plupart des commentateurs de la revue, comme Jean-Marie Volet (« Mongo Beti et la revue *Peuples noirs-Peuples africains* », *art. cit.*).

Outre le titre de la revue et le projet émancipateur qu'il suggère, apparaissent ensuite à droite tour à tour le numéro de la revue, le mois et l'année de parution ainsi que, en dessous de cette mention, le numéro ISSN 0181-4087 (à partir du numéro 2). En dessous du titre viennent, en gras, le nom du directeur de la rédaction, à savoir Mongo Beti. Apparaît également un sommaire en noir ou en rouge. Ce sommaire est, selon les numéros, parfois allégé (avec des formes d'accroches rhétoriques), ou complet avec la mention des auteurs [326].

L'information relative au prix de vente d'un exemplaire de la revue figure également sur la première de couverture. Elle apparaît le plus souvent en dessous du sommaire [327], le montant étant susceptible de variations [328]. Plus bas sont mentionnées les coordonnées de la revue ; on y trouve une adresse postale. Celle-ci n'est pas toujours restée la même [329]

326 Seuls les n°80, n°4 ont un sommaire complet. Les autres numéros possèdent un sommaire allégé.

327 Voir les numéros 1, 39, 40, 41-42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53-54, 55-58, 63-66, 79 et 80. Tous les autres numéros verront leur prix s'affiché sur la troisième de couverture.

328 Le prix de *PNPA* varie dès le n°1 entre 5f, 25f, 43f, 45f, 47f, 50f, 55et 200f.

329 En dix-huit mois de parution, la revue connaîtra trois adresses pour la seule ville de Paris : 8, Villa du Parc-Montsouris (n°1) ; 341, rue des Pyrénées (du n°2 au n°7-8) et enfin 3, rue de l'Asile Popincourt du n°9 au n°39. Mais, de manière générale, le siège de la revue aura deux adresses. La première, celle de Paris avec ses trois variantes successives, et la deuxième, celle de Rouen, à partir de la 7e année et du n°40 : 82, avenue de la Porte-des-Champs, lieu de résidence du couple Beti. Cette instabilité du siège de la revue s'explique par les nombreuses déconvenues que la revue subira tel que Mongo Beti lui-même l'a toujours signalé.

ainsi qu'un numéro de téléphone tout aussi changeant [330]. Cette instabilité rappelle fortement des périodiques tels que *L'Étudiant d'Afrique noire* publié par la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France.

4.7.2. La troisième de couverture

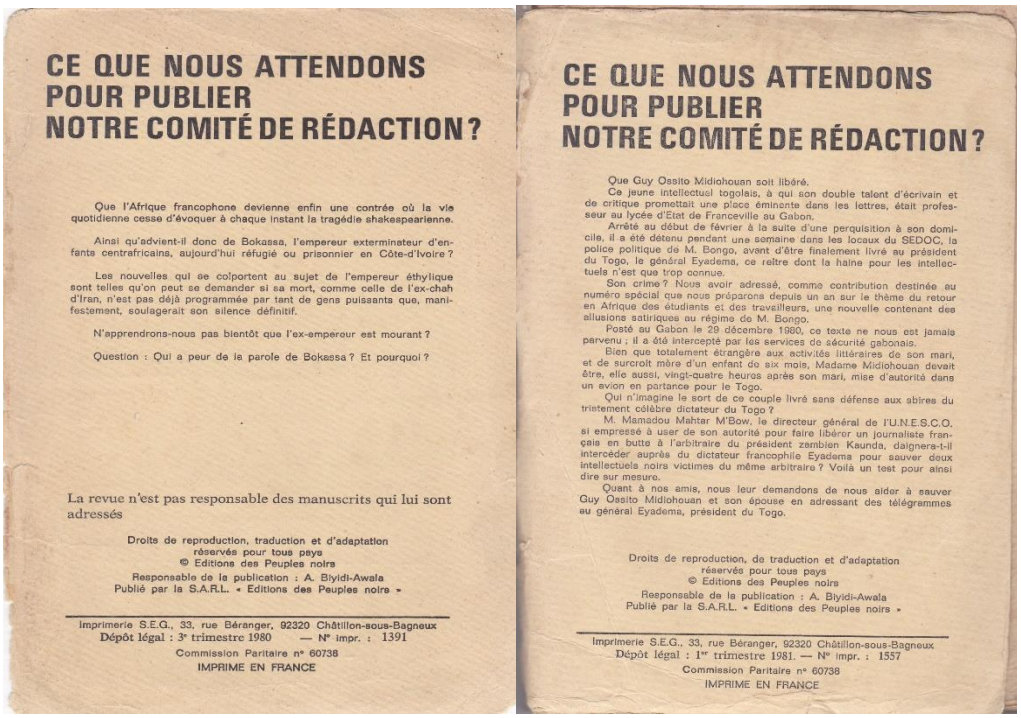

CE QUE NOUS ATTENDONS POUR PUBLIER NOTRE COMITÉ DE RÉDACTION ?

Que l'Afrique francophone devienne enfin une contrée où la vie quotidienne cesse d'évoquer à chaque instant la tragédie shakespearienne.

Ainsi qu'advient-il donc de Bokassa, l'empereur exterminateur d'enfants centrafricains, aujourd'hui réfugié ou prisonnier en Côte-d'Ivoire ?

Les nouvelles qui se colportent au sujet de l'empereur éthylique sont telles qu'on peut se demander si sa mort, comme celle de l'ex-chah d'Iran, n'est pas déjà programmée par tant de gens puissants que, manifestement, soulagerait son silence définitif.

N'apprendrons-nous pas bientôt que l'ex-empereur est mourant ?

Question : Qui a peur de la parole de Bokassa ? Et pourquoi ?

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés

Droits de reproduction, traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Editions des Peuples noirs
Responsable de la publication : A. Biyidi-Awala
Publié par la S.A.R.L. « Editions des Peuples noirs »

Imprimerie S.E.G., 33, rue Béranger, 92320 Châtillon-sous-Bagneux
Dépôt légal : 3e trimestre 1980 — N° impr. : 1391
Commission Paritaire n° 60738
IMPRIME EN FRANCE

CE QUE NOUS ATTENDONS POUR PUBLIER NOTRE COMITÉ DE RÉDACTION ?

Que Guy Ossito Midiohouan soit libéré.

Ce jeune intellectuel togolais, à qui son double talent d'écrivain et de critique promettait une place éminente dans les lettres, était professeur au lycée d'Etat de Franceville au Gabon.

Arrêté au début de février à la suite d'une perquisition à son domicile, il a été détenu pendant une semaine dans les locaux du SEDOC, la police politique de M. Bongo, avant d'être finalement livré au président du Togo, le général Eyadema, ce reître dont la haine pour les intellectuels n'est que trop connue.

Son crime ? Nous avoir adressé, comme contribution destinée au numéro spécial que nous préparons depuis un an sur le thème du retour en Afrique des étudiants et des travailleurs, une nouvelle contenant des allusions satiriques au régime de M. Bongo.

Posté au Gabon le 29 décembre 1980, ce texte ne nous est jamais parvenu ; il a été intercepté par les services de sécurité gabonais.

Bien que totalement étrangère aux activités littéraires de son mari, et de surcroît mère d'un enfant de six mois, Madame Midiohouan devait être, elle aussi, vingt-quatre heures après son mari, mise d'autorité dans un avion en partance pour le Togo.

Qui n'imagine le sort de ce couple livré sans défense aux sbires du tristement célèbre dictateur du Togo ?

M. Mamadou Mahtar M'Bow, le directeur général de l'U.N.E.S.C.O. si empressé à user de son autorité pour faire libérer un journaliste français en butte à l'arbitraire du président zambien Kaunda, daignera-t-il intercéder auprès du dictateur francophile Eyadema pour sauver deux intellectuels noirs victimes du même arbitraire ? Voilà un test pour ainsi dire sur mesure.

Quant à nos amis, nous leur demandons de nous aider à sauver Guy Ossito Midiohouan et son épouse en adressant des télégrammes au général Eyadema, président du Togo.

Droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Editions des Peuples noirs
Responsable de la publication : A. Biyidi-Awala
Publié par la S.A.R.L. « Editions des Peuples noirs »

Imprimerie S.E.G., 33, rue Béranger, 92320 Châtillon-sous-Bagneux
Dépôt légal : 1er trimestre 1981. — N° impr. : 1557
Commission Paritaire n° 60738
IMPRIME EN FRANCE

Troisièmes de couverture (couvertures intérieures) des numéros 16 et 19

La troisième et la quatrième page de couverture, quant à elles, sont tout aussi édifiantes. Le combat salvateur de la revue s'y poursuit. Là où d'autres périodiques en font des espaces pour accueillir de la publicité, ou encore pour des indications rédactionnelles, *PNPA* fait de sa troisième et quatrième de couverture, en plus d'un espace qui peut recevoir des messages, en quelque sorte d'intérêt général [331], des lieux où se poursuit la

330 Le numéro de téléphone de la rédaction suit lui aussi les changements d'adresse de la revue. Au n°1 il correspond au 589-55-69. Par contre dans les numéros n°2, n°7-8 et n°9 jusqu'au 39, il correspond au 366-80-84.

331 Deux types de messages se retrouvent dans la couverture intérieure de la revue : d'abord des annonces à propos des livraisons à venir, avec un aperçu des thèmes prochainement abordés (c'est le cas du n°19) ; ensuite des appels à abonnement destinés aux lecteurs.

dénonciation des maux que les régimes impérialistes et néocoloniaux causent aux peuples noirs.

À cet égard, c'est la troisième de couverture qui est la plus éloquente. On y retrouve, en effet, tous les sujets et thèmes dont la revue est friande : prisonniers politiques, corruption, néocolonialisme, barbouzes et autres mercenaires de la coopération franco-africaine, politique, violence, etc., tout y passe. Néanmoins, ce qui est encore plus caractéristique et atypique dans ce prolongement, c'est le fait qu'elle demeure un espace de plus pour le traitement des sujets, des thèmes et des rubriques et autres chroniques habituelles de la revue [332]. Elle se constitue ainsi, et surtout, en un espace quasiment consacré à une rubrique (qui n'en est pas vraiment une), et qui résume à elle seule ceux contre qui et ce contre quoi les collaborateurs de la revue sont en perpétuelle lutte. Il s'agit de la très révélatrice rubrique intitulée « Ce que nous attendons pour publier notre comité de rédaction ». Sur près de 28 numéros [333], et en l'espace de six ans, cette anti-rubrique aura occupé la couverture intérieure de *PNPA* [334]. Son but est notamment, comme nous l'avons dit plus haut, d'expliquer au lecteur, par l'exposé de fait divers, d'arrestations d'opposants politiques et autres intellectuels africains victimes de la vendetta néocoloniale, les raisons de la non-divulgation [335] de la liste des membres de son comité de rédaction [336]. Autant dire que le procédé est une véritable stratégie de dissimulation ouverte. Alexie Tcheuyap l'affirmera dans son ouvrage consacré aux enjeux, aux pratiques

332 Pour les rubriques habituelles. Cet espace laisse notamment voir les rubriques que sont « Bantoustans à gogos » et « Lettre de… ».

333 La chronologie va notamment des n°2 au n°31, avec l'exception du n°24.

334 Dans la version mise en ligne de la revue, cette couverture intérieure se présente sous la forme d'un article à part entière, présent au sommaire. Elle est toutefois différenciée des autres articles par la mention « Dos de la couverture » en fin de page.

335 Lire notamment le n°2 (mars-avril) 1978.

336 On sait maintenant, grâce aux révélations d'Odile Tobner, que la revue *PNPA* n'a jamais eu de comité de rédaction à proprement parler. Voir l'entretien réalisée à ce sujet par Jean-Marie Volet et André Ntonfo.

et aux règles de la presse camerounaise [337]. Cet ouvrage abordent aussi, un peu maladroitement, *PNPA*.

4.7.3. La quatrième de couverture

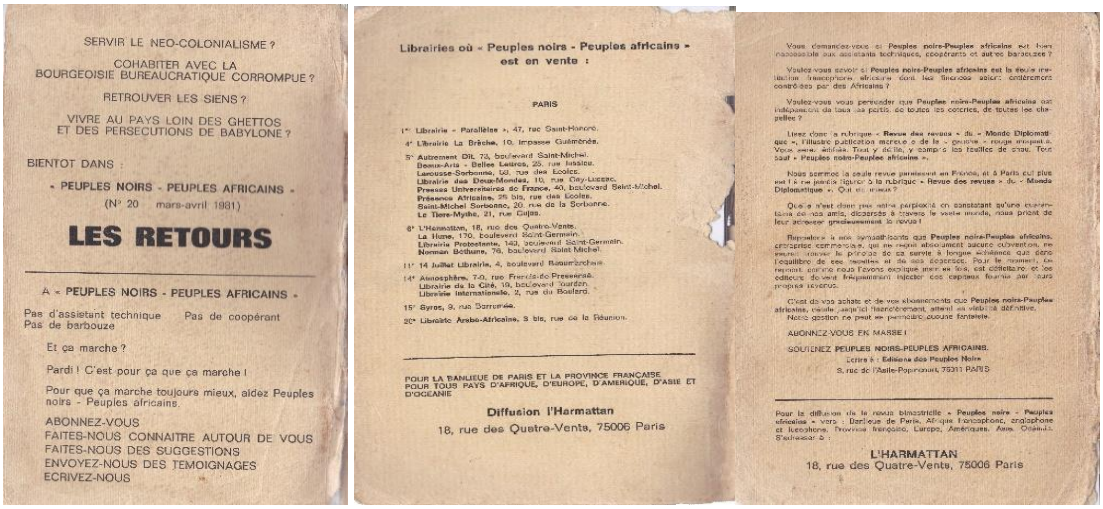

Quatrièmes de couverture des numéros, 6, 16 et 19

La quatrième de couverture ne suit que de manière minime la logique de la précédente. Celle-ci est plutôt, comme il est de tradition dans l'univers de la presse écrite, un espace consacré au discours publicitaire. Les publicités y abondent donc, mais avec ceci de particulier qu'elles sont toutes en relation avec *PNPA*. Rien dans cette espace n'évoque autre chose que la revue elle-même. On y retrouve généralement quatre types d'annonce : des appels à abonnements, des annonces du contenu des livraisons à venir, les lieux de ventes de la revue en France et les diffuseurs de *PNPA* dans le reste du monde [338] ainsi que des diatribes à l'endroit de périodiques concurrents supposés faire de l'ombre à *PNPA*.

337 Tcheuyap (Alexie), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*. Préface de Fabien Eboussi Boulaga. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2014, p. 78.

338 Jusqu'au n°23, L'Harmattan sera le diffuseur de *PNPA*. Mais à partir du n°24, les deux parties se brouillent. La raison fut la présence de la mention de l'éditeur parisien comme éditeur de la revue à la fin d'un article que Mongo Beti donna au magazine français *Tumulte* dans son numéro de décembre 1981, en plus de sa qualité de directeur *PNPA*. Cette mention avait ceci de particulier qu'elle laissait croire que les éditeurs de *PNPA* avaient aliéné la propriété de la publication, celle-ci étant désormais financée par un éditeur parisien. Voir couverture intérieure de *PNPA* n°24.

La couverture de *PNPA* semble ainsi révélatrice que ne l'est son contenu. Tous les éléments qui la composent en disent long sur la mission de la revue, mission qui s'exprime dans une politique éditoriale bien particulière.

CHAP. 5 : POLITIQUE ÉDITORIALE, PSEUDONYMIE ET ANONYMAT

Parvenu à ce stade de l'analyse, il est nécessaire pour nous d'aborder sans détour la politique éditoriale de la revue *PNPA* en même temps que la question de la pseudonymie et de l'anonymat. Ceux paraissent constituer de notre point de vue les principales caractéristiques de la revue. Par l'analyse de la première, nous souhaitons montrer les grands axes sur lesquelles s'appuie la politique éditoriale de *PNPA*. Ceci nous permettra, par la diversité qui la caractérise, de montrer que celle-ci va au-delà de la question militante, que l'on retient trop souvent lorsqu'il s'agit d'aborder cette revue. On montrera donc que, si militantisme il y a, c'est dû au fait que *PNPA* est d'abord une revue, comme on a pu le voir dans la première partie de la recherche. Celle-ci présentait notamment le politique comme caractéristique fondamentale des revues. Cette question ne saurait pour ainsi dire donc constituer l'essence de la revue encore moins sa politique éditoriale. Ambroise Kom disait d'ailleurs si bien à ce propose qu'il fût inconcevable de réduire la revue à cette question militante au vu de la trop grande présence d'articles littéraires que contient *PNPA*, par opposition aux articles d'ordre politique qui ne sont que très peu présent, quoi qu'on en dise. C'est ce qui ressort notamment lors d'un litige l'opposant aux autorités camerounaises. Ces autorités le contraignaient à résilier son abonnement à la revue peu après son retour au Cameroun :

> Certes, *PNPA* contient des articles d'ordre politique. Mais lesdits articles sont loin de constituer l'essence de la revue. Pour moi, enseignant-chercheur et, je le répète, spécialiste des Littératures africaines (voir le dictionnaire de 672 pages que j'ai dirigé et publié en 1983 à cet effet), *PNPA* est d'un intérêt littéraire et professionnel incontestable. Les nombreux comptes rendus qu'y publient des chercheurs africains sur

> la littérature africaine, les multiples articles critiques et textes de création (poèmes, contes, nouvelles, feuilletons, etc.), sont pour un chercheur africaniste digne de ce nom d'un intérêt pédagogique irremplaçable. [339]

Cette affirmation, si elle a été exprimée dans l'urgence par un homme qui se devait de se défendre à tout prix devant la sanction judiciaire qui pesait sur lui, montre bien que la question militante ne saurait être réductible à la revue toute entière, celle-ci n'en constitue qu'un aspect. En nous référant à ce spécialiste des littératures africaines et de la caraïbe nous voulons donc montrer que la question de l'essence de la revue n'est pas aussi simple à définir et que la politique éditoriale de *PNPA* est bien plus diverse comme pouvait l'être son lectorat. Il en va de même de la pseudonymie et de l'anonymat que, une fois de plus on réduit trop rapidement à une simple dissimilation de l'identité des collaborateurs face à la vendetta postcoloniale. L'analyse de cette double question après celle de la politique éditoriale nous amènera donc à comprendre que bien que le contexte de parution de la revue pourrait l'exiger la pseudonymie dans la revue n'est pas entièrement tributaire de représailles politiques qui menaçaient de façon significative les collaborateurs de la revue à cette époque. Des collaborateurs tels que Ange-Séverin Malanda ont d'ailleurs démontrer que cette question n'était pas aussi nécessaire pour l'équipe de la rédaction comme on pourrait le croire [340]. Celle-ci obéit donc à d'autres contraintes qui sont à rechercher dans des préoccupations d'ordre sociologiques, éditoriales et peut-être aussi esthétique.

A l'instar donc de son titre, ce chapitre s'appuiera essentiellement sur deux grands mouvements. Le premier nous conduira à traiter de la politique éditoriale de la revue selon l'orientation que nous avons posé plus haut, c'est-à-dire en exposant toutes ses facettes, et donc en s'éloignant aussi un peu de l'aspect militant qui pourrait déformer la réalité éditoriale de la revue, si on s'y arrête trop longtemps. Ce premier mouvement laissera donc voir d'une manière plus détaillée deux sous points qui caractériserons la politique éditoriale

339 KOM (Ambroise), « Les tribulations d'un intellectuel (Bamiléké) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé), janvier-août 1987, 528 p. p. 33

340 Voir son entretien avec nous en pages annexes.

de la revue. On verra que plus que toute la politique éditoriale de la revue est double, partagée entre vocation panafricaine et vocation intellectuelle. Ses deux sous-points seront à leur tour subdivisés en trois sous-points. Quant au second mouvement, il abordera la question de la pseudonymie et de l'anonymat. Il sera constitué de quatre sous-points. Ils nous permettront de voir de façon plus explicite les raisons et les différents usages que font les collaborateurs de la revue de la pseudonymie et de l'anonymat, véritables points d'articulation de la revue.

5.1. À propos de la politique éditoriale de *PNPA*

De par son titre, tout comme de par sa couverture, *PNPA* renseigne de façon immédiate le lecteur, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, au sujet de sa politique éditoriale. Même si ce titre peut tout aussi être le signe et l'expression d'une certaine agressivité, voire d'un racisme à rebours, du fait notamment de l'exclusivité qu'elle accorde à un peuple donné [341], il est possible de percevoir en celui-ci l'orientation générale de la revue. Cette orientation présente deux aspects. Le premier, transparaît immédiatement dans le titre. Il fait de *PNPA* une revue à vocation panafricaine tel que le sens du mot panafricanisme le suggère, à savoir un mouvement de solidarité et d'unité entre les peuples africains de par le monde. Le deuxième aspect, moins décelable par la formulation, mais davantage par la particularité de la couverture [342], en fait une revue à vocation intellectuelle et idéologique, animée par un projet d'émancipation des peuples, comme ce fut aussi le cas avec certaines revues concurrentes à leurs débuts [343]. Ceci dit, il

341 Plusieurs critiques de la revue ont, en effet, émis des réserves et des doutes devant le caractère communautariste du titre de la revue *PNPA*, dès la sortie de son premier numéro. La revue en a fait notamment écho dans le même numéro en réfutant cette idée de racisme à rebours que son titre pouvait contenir. Cf. P.N.-P.A., « Pourquoi ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 3

342 Se référer au chapitre précédent « Le paratexte de Peuples noirs, peuples africains ».

343 Nous faisons principalement allusion à la revue *Présence africaine* fondée par Alioune Diop et dont le projet était de « définir l'originalité africaine et hâter son insertion dans le monde ».

convient dès lors de voir premièrement comment se décline ce premier aspect de la politique éditoriale de la revue *PNPA*.

5.1.1. Une revue à vocation panafricaine

Le panafricanisme de la revue repose sur une double orientation qui embrasse à la fois le politique et le littéraire, et dans une plus large mesure le culturel. En ce qui concerne son versant politique, la revue *PNPA* se donne comme objectif de publier tout ce qui concerne l'Afrique du point de vue politique, économique et social, mais aussi culturel. Tel un journal, la revue s'engage à renseigner ses lecteurs sur tout ce qui se déroule sur le continent africain. Cette intention journalistique conduit les éditeurs de *PNPA* à s'inscrire de façon permanente dans l'actualité africaine, bien que tout ne soit pas non plus traité. *PNPA* s'inscrit ainsi dans une tendance propre aux revues dans leur rapport à l'actualité, une tendance que décrit Daphné de Marneffe, à propos des revues littéraires belges mais aussi des revues en général :

> Comme tout organe de presse, la revue littéraire s'inscrit dans l'actualité (artistique et littéraire ou plus largement intellectuelle, politique et sociale, selon les cas) et prétend assumer par rapport à celle-ci non seulement un rôle d'information, mais aussi une « mission d'éducation » plus ou moins explicite. Dans les journaux littéraires, comme *7 Arts*, ce rôle est explicitement mis en avant : il est sous-titré « Hebdomadaire d'information et de critique ». Dans la plupart des revues littéraires (même brochées), une série de rubriques, au contenu bref, sont strictement informatives [344].

Cette ambition se traduit dans *PNPA* par une injonction de la rédaction à certains de ses collaborateurs : il leur est en effet demandé « de fournir à la revue des analyses claires, fondées sur des faits établis, et exemptes du jargon des chapelles » [345]. Le but est d'informer le public d'un certain nombre de faits politiques, économiques et sociaux que vivent les populations africaines au quotidien. En somme, la revue souhaite combler cette lacune propre à bon nombre d'intellectuels africains consistant à mettre de côté les réalités sociales du continent au profit de descriptions idylliques des pays africains, descriptions

344 de MARNEFFE (Daphné), Entre modernisme et avant-garde…, op. cit., p. 201.

345 P.N.-P.A., « Comment ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 24.

que des écrivains comme Senghor, ou encore Camara Laye diffusent dans leurs œuvres respectives ainsi que dans les revues auxquelles ils collaborent, lesquelles ont pignon sur rue dans le sous-champ. Cette description idyllique du continent, que Mongo Beti appelle, par souci de polémique, le « senghorisme » [346], n'aura de cesse d'être combattue dans la revue, et cela dès le premier numéro :

> *Peuples Noirs - Peuples Africains* souhaite devenir le lieu de rencontre idéal de militants, de leaders, de chercheurs venant de tous les horizons du progressisme radical noir et africain, à l'exception des adeptes du « senghorisme » et d'autres idéologies confusionnistes qui n'ont fait que trop de mal à l'Afrique et aux Noirs [347].

Cette volonté de rupture et cet engagement de coller autant que possible à la réalité sociale des populations africaines amènera les collaborateurs de la revue à aborder des sujets d'actualité multiples, touchant à la fois aux sphères politique, sociale et économique. Cette attention portée à la réalité sociale du continent aura toutefois une conséquence dont les éditeurs de la revue ne semblent pas conscients. Comme les périodiques parisiens et européens tels *Le Monde*, *PNPA* accroît, du simple fait de donner de l'importance aux problèmes et de ne parler de l'Afrique que sous cet angle, les stéréotypes que les collaborateurs de la revue fustigent pourtant lorsqu'ils apparaissent dans ces médias. Un élément différencie, cependant, la revue *PNPA* de ses adversaires. Là où des journaux comme *Le Monde* font des stéréotypes sur l'Afrique une spécificité des populations africaines, *PNPA* les présente comme le résultat de l'action de l'Occident en Afrique, depuis la colonisation et jusqu'à la période qui a suivi les indépendances. Cette façon de voir les choses se retrouve notamment dans des rubriques telles que « Lettre de... », ou encore « La Guinée Équatoriale », conformément à l'esprit qui les caractérise en général [348].

---

346 Cf. BIAKOLO (Anthony Omoghene), « Entretien avec Mongo Beti », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p. ; p. 86-121 ; Mongo Beti, « Choses vues au festival des arts africains de Berlin », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°11, septembre-octobre 1979, 158 p. ; p. 54-91.

347 P.N.-P.A., « Comment? », art. cit., p. 24.

348 Ces rubriques ont notamment pour but de proposer une approche géopolitique et une analyse socio-culturelle des Républiques d'Afrique francophone et de la diaspora. Voir le chapitre quatre.

5.1.2. Du point de vue politique

L'objectif politique poursuivi par les collaborateurs de *PNPA* consiste à faire écho aux faits de grève, aux événements commémoratifs, aux crises sociales et humaines ; en un mot, à tout ce qui permet d'attirer l'attention des organisations non gouvernementales en charge des droits de l'Homme. Outre de nombreux articles en rapport avec cette question, que l'on retrouve çà et là dans la revue, ce projet de dénonciation apparaît surtout dans la rubrique « Lettres de ». On y trouve notamment deux lettres provenant du Cameroun, parues dans les numéros 4, 9 et 39 [349]. Celle-ci expriment bien cette volonté. Ces missives informent le lecteur de deux événements marquants dans le quotidien de ce pays durant l'année 1978, à commencer par la fête du 18 février 1978. Cet événement célébrait le vingtième anniversaire de la prise de pouvoir du président Ahmadou Ahidjo. Cette lettre dresse un état de lieux de la situation politique, sociale et économique dans laquelle se trouve le Cameroun depuis l'arrivée au pouvoir d'Ahmadou Ahidjo, et critique la gouvernance de celui-ci. Cette situation est marquée par le manque avancé d'infrastructures dans différents domaines telles que la santé et l'enseignement, où hôpitaux comme écoles et universités manquent du nécessaire. L'auteur de la lettre tente ainsi de rappeler au lecteur que derrière cet événement festif se cache une des plus grandes désolations économiques et sociales qu'ait connues ce pays depuis les indépendances.

La seconde lettre évoque aussi une fête, celle de Saint-Thomas d'Aquin, célébrée le dimanche 28 janvier 1979 en la cathédrale de Nkongsamba, ville du Sud Cameroun ; elle fait surtout écho à l'ordination, dans le contexte de cette fête patronale, du nouvel évêque de ce diocèse, Thomas Nkwissi, en remplacement de Mgr Albert Ndongmo, exilé à Rome. Ce courrier montre l'emprise du pouvoir en place sur tous les secteurs de la vie au Cameroun. Son auteur, « P.A. », y fustige la présence de personnalités politiques et

349 ZAMBO (Mane), « Lettre du Cameroun », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ere année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p. ; p. 99-106 ; P.A., « Lettre du Cameroun », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p. ; p. 137-144 ; Imleo (Ionan), « Lettre du Cameroun : Banque centrale, banque commerciales, est-ce la guerre ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°39, mai-juin 1984, 159 p ; p. 39-44.

militaires du pays à cette cérémonie d'installation épiscopale. Le but est de montrer, via cette présence, le passage de l'église catholique du Cameroun sous la mainmise du président Ahmadou Ahidjo.

Outre la rubrique « Lettre de », où ont été publiées ces deux lettres qui fustigent le pouvoir camerounais en place, une autre rubrique dénonce régulièrement des crises sociales et humaines. Alimentée uniquement par Max-Liniger Goumaz, la rubrique « La Guinée Équatoriale » revient régulièrement sur ce pays d'un point de vue historique, politique, économique et sociale. En 1981, Max-Liniger Goumaz y analyse la situation politique de ce pays deux ans après la destitution de Macias Nguema par son neveu Obiang Nguema [350]. Le lecteur découvre ainsi la permanence d'un système politique inhumain, appelé nguémisme. Ce système perdure malgré l'arrivée du nouveau président Théodore Obiang Nguema.

5.1.3. Du point de vue économique

Quant à la situation économique, c'est à nouveau dans la rubrique « Lettre de » qu'il est question des différentes difficultés auxquelles sont confrontées les populations africaines, bien que les textes traitant d'économie ne soient pas très nombreux. Dans l'une des lettres de cette rubrique, le lecteur est informé d'un conflit opposant la Banque centrale camerounaise aux banques commerciales de ce pays [351] ; signée par un mystérieux Ionan Imleo, dont on saura par la suite qu'il s'agit d'un pseudonyme. Cette lettre présente les dessous de ce litige, en même temps que les conséquences que cette situation pourrait avoir sur le pays tout entier. La lettre se termine par quelques solutions en vue d'un éventuel apaisement entre les parties concernées.

Si, dans les sections précédentes, les maux qui touchent les populations africaines ont été jusque-là présentées, dans des rubriques dédiées, par des ressortissants de ces

350 Cf. LINIGER-GOUMAZ (Max), « La Guinée Équatoriale », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°23, septembre-octobre 1981, 159 p. ; p. 19-37.

351 IMLEO (Ionan) « Lettre du Cameroun : Banque centrale, banques commerciales, est-ce la guerre ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°39, mai-juin 1984, 159 p. ; p. 39-44.

pays, ou encore ou par quelques-uns de ses spécialistes, en revanche, pour ce qui relève du domaine social, la tâche est confiée à tout collaborateur se sentant apte à faire ressortir des faits.

5.1.4. Du point de vue social

Dans le domaine social, les thèmes abordés sont, entre autres, la répression, l'éducation et l'instruction. Il s'agit pour les collaborateurs de la revue de rendre compte, pourvu que les faits soient avérés, d'événements qui se seraient déroulés sur le continent bien avant la sortie d'un numéro. L'objectif est ici bien souvent d'exposer des faits sociaux dont la presse nationale et internationale aurait omis de révéler la teneur, voire de signaler l'existence.

L'un de ces événements qui semble avoir été passé plus ou moins sous silence par la grande presse est la vague de répression qu'ont subie des centaines d'étudiants, de travailleurs, de femmes et d'enfants les 19 et 20 janvier 1979 en Centrafrique, alors qu'ils manifestaient pacifiquement pour obtenir des salaires et des bourses impayés ainsi que contre la dégradation du pouvoir d'achat et l'aggravation du chômage dans leur pays. Le collaborateur qui attire l'attention sur ces violences est Nguinza Akamgbi Kodro, dont le pseudonyme signifie en langue *sango*, une des langues locales de ce pays, « L'argent a détruit le pays » [352]. Dans son article intitulé « Lettre ouverte aux journalistes français » [353], ce collaborateur reproche à ceux-ci leur silence [354] à propos d'un certain nombre d'événements incriminant les forces de l'ordre centrafricaines du gouvernement de Jean-Bédel Bokassa au cours de ces deux journées.

Cette protestation, à l'encontre de journalistes qui ne font pas leur travail, s'inscrit dans une volonté plus générale de montrer la partialité d'une certaine presse française en

352 Rappelons que derrière ce pseudonyme faisant allusion à la cupidité et la mégalomanie des dirigeants centrafricains, se cache l'intellectuel Louis Yarisse Zoctizoum.

353 NGUINZA AKAMGBI KODRO, « Lettre ouverte aux journalistes français », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°7-8, janvier-février/mars-avril 1979, 280 p. ; p. 182-186.

354 Cf. ROBINET (François), Silences et récits : les médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015). Bry-sur-Marne : INA Éd., coll. Médias et humanités, 2016.

ce qui concerne l'actualité politique et sociale centrafricaine. Le collaborateur de *PNPA* en veut pour preuve le fait que ces mêmes journalistes, un an plus tôt, et s'agissant de la Centrafrique, avaient pourtant couvert d'une manière importante le couronnement comme empereur de Jean-Bédel Bokassa dans leurs médias. Par-delà cette accusation de dissimulation volontaire de l'actualité locale centrafricaine, le lecteur de *PNPA* retrouve ainsi la dénonciation d'une tendance – maintes fois condamnée ailleurs – de la presse française et internationale à passer sous silence certains événements majeurs qui ont lieu sur le continent africain. À l'instar de Nguinza Akamgbi Kodro, dont les contributions à propos de l'actualité de son pays ne s'arrêtent pas à ce seul article [355], d'autres collaborateurs mettront en évidence des faits occultés dans d'autres pays du continent. Cela sera notamment le cas de Mongo Beti [356] et d'Odile Tobner, bien qu'ils ne résident pas dans un pays particulier du continent africain. Dans l'article intitulé « Où va l'Église catholique africaine ? » [357], dont le sujet est la polygamie, et dans lequel elle exprime son opposition à cette pratique qu'elle conçoit comme une chosification de la femme en général et de la femme africaine en particulier, Odile Tobner se propose d'informer le lecteur au sujet du « symposium des conférences épiscopales africaines ». Ce symposium s'est tenu à Nairobi, au Kenya en 1978. Odile Tobner présente ainsi les décisions de ce

355 NGUINZA AKAMGBI KODRO, « À propos des barricades et des massacres de Bangui », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°11, septembre-octobre 1979, 158 p. ; p. 16-48. Dans cette contribution, l'auteur revient à nouveau sur les événements tragiques de Bangui qui ont vu une sévère répression de scolaires et de travailleurs, en détaillant plus encore cette affaire et donnant les véritables causes de la violence et de ces massacres. Causes qui sont réalité, selon lui, le fruit de la domination et du jeu néocolonial et impérialiste français auquel prennent part directement ou indirectement toute la classe politique centrafricain, qu'elle soit du pouvoir ou de l'opposition. Voir aussi : Nguinza Akamgbi Kodro, « Où en sont les droits de l'homme et de la femme en Centrafrique ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 31-82, il revient à nouveau sur les événements de 1978 en Centrafrique. Ces événements ont notamment vu le couronnement de Jean-Bédel Bokassa comme empereur de Centrafrique.

356 P.N.-P.A., « La France de Giscard, ennemi principal des peuples africains ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle] (Paris), 1e année, n°4, juillet-août 1978, 189 p. ; p. 1-10.

357 TOBNER (O.), « Où va l'Église catholique africaine ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1e année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p ; p. 53-60.

symposium consistant à œuvrer et « de faire entreprendre des études sociologiques, anthropologiques et théologiques à propos de la polygamie et du mariage coutumier, afin de chercher comment intégrer et assurer les valeurs du mariage africain » [358] dans ce pays. Cette entreprise consistant à rendre compte de l'actualité africaine au quotidien conduira davantage la revue *PNPA* à reproduire de façon récurrente, en les reprenant à son propre compte, des articles publiés dans d'autres périodiques parisiens et africains. Cela, pour pallier une insuffisance d'apports propres en matière d'informations, et/ou pour rééquilibrer par des données concrètes des sommaires quelque peu envahis par les articles à visée intellectuelle.

On note ainsi, dans *PNPA*, la présence d'articles de journaux tels que *Le Monde*, *Libération Afrique*, *Les Temps modernes*, *Sandwich*, *Fraternité-Matin* de Côte-d'Ivoire, *Dingo* du Cameroun, *Géopolitique africaine*, *Libération*, *L'Express*, *Dynasteurs*, *Le Point*, *Challenge Hebdo*, *Le Messager du Cameroun*, *Études anglaises* et *Cameroun Tribune du Cameroun*, pour ne citer que ceux-là. Les extraits de ces périodiques parisiens et africains sont choisis exclusivement pour leur rapport avec l'actualité africaine. Tout comme les articles à caractère journalistique de la revue, les articles reproduits relatent des événements politiques, des drames sociaux, des problèmes financiers, et enfin des faits divers. Signalons, cependant, que tous ces articles reproduits ne servent pas à l'information du lecteur. Si des périodiques tels que *L'Express*, *Le Point*, *Libération* sont des sources sollicitées pour leur qualité informative, les emprunts à des organes comme *Libération Afrique*, la *Revue Européenne du livre*, *Géopolitique africaine* ou encore *Le Monde* [359] fournissent parfois des arguments d'autorité pour appuyer les prises de position des collaborateurs de la revue au sujet de questions politiques en lien avec le néocolonialisme français et européen.

On songe notamment à l'article d'Adrienne Zoontjens de la revue *Libération-Afrique* portant sur les prix littéraires français. Cet article a été publié auparavant dans le n°9 de

358 *Idem*, p. 53.

359 Contrairement aux autres périodiques, le journal *Le Monde*, est surtout utilisé pour montrer ses caractéristiques de journal participant au néocolonialisme français.

Libération-Afrique d'avril-juin 1981 [360]. Il a pour titre « L'apartheid, le racisme et les prix littéraires français ». Son auteur propose une critique de l'écrivain sud-africain blanc André Brink, lauréat du prix Médicis étranger pour sa prise de position contre l'apartheid avec le roman *Une saison blanche et sèche*. Pour Adrienne Zoontjens, cet écrivain profiterait, en réalité en tant que Blanc, et en tant qu'écrivain, du phénomène de l'apartheid ; de même, son engagement pour la justice et pour la cause des noirs ne serait pas réel. Par la même occasion, l'auteur veut montrer qu'en soutenant cet auteur, plutôt qu'un écrivain sud-africain noir, les organisateurs du prix Médicis se rendraient coupables de racisme envers tous les Noirs qui subissent l'apartheid.

Cet usage de l'information, va au-delà de la simple analyse des réalités des pays d'Afrique francophone. Elle situe la revue *PNPA* dans la droite ligne des préoccupations des littératures postcoloniales. Comme celles-ci, la revue use de l'information et de l'actualité pour subvertir et réévaluer des discours provenant d'une presse qu'elle juge eurocentrée. *PNPA* propose ainsi, avant l'heure, une sorte de *writing back*, pour reprendre un concept qui est aussi le titre d'un ouvrage des théories postcoloniales [361]. C'est là un aspect que nous traiterons en long et en large dans le sous-point consacré à la vocation intellectuelle et idéologique de la revue.

5.2. Une revue à vocation intellectuelle et idéologique

Dans le second aspect de sa politique éditoriale, partagée entre vocation intellectuelle et vocation idéologique, la revue *PNPA* apparaît comme une revue animée par un projet d'émancipation des peuples à qui elle se destine au premier abord, à savoir les populations africaines francophones et les populations noires de tous les continents par la suite. Ce projet consiste, entre autres, à libérer par divers moyens les peuples noirs et

360 ZOONTJENS (Adrienne), « L'apartheid, le racisme et les prix littéraires français », in : Peuples noirs, peuples africains, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°23, septembre-octobre 1981, 159 p. p. 136-140.

361 ASHCROFT (Bill); Griffits, (Gareth) ; TIFFIN, (Helen), *The Empire writes Back : theory and practice in postcolonial litteratures*. London : Routlegde, 1989.

les peuples africains de l'emprise du silence et de la privation de la parole [362] dont certains parmi ces peuples sont victimes après les indépendances, soit du fait d'eux-mêmes, soit du fait plus prégnant du colonialisme et enfin du néocolonialisme. Ce projet se double également d'une volonté manifeste de mettre en lumière une idéologie vicieuse dont serait coupable la France, de manière particulière, et de tout autre pays d'Europe et d'Afrique de manière générale, dans leur rapport au continent africain, tel qu'on peut le lire dans l'entretien qu'Odile Tobner accorde à Jean-Marie Volet et André Ntonfo [363].

5.2.1. Du côté franco-européen

Du côté de la France et de la métropole parisienne, la vocation intellectuelle de *PNPA* consiste en grande partie à révéler ce qu'elle présente comme des entreprises impérialistes et néocolonialistes de Paris, lorsque la République française a quelques rapports d'ordre politique, économique et culturel avec les pays d'Afrique francophone. Ceci est une différence significative, si l'on compare le traitement que réserve les éditeurs de la revue aux chefs d'états africains, accusés, non seulement d'être des dictateurs sanguinaires, mais aussi d'être à la solde des puissances occidentales. Cette vocation intellectuelle et idéologique de la revue *PNPA* est confirmée, dans le cas de la France, par Odile Tobner :

> Comme on était des intellectuels, qu'on n'était pas des journalistes et qu'on ne pouvait pas se déplacer, ce qu'on faisait c'était peut-être plus théorique. Il fallait mettre en lumière une idéologie vicieuse. On était très critique parce que cette idéologie imprégnait toute l'expression culturelle française, les arts, les films etc. Si tu veux, on traquait cette idéologie raciste dans une expression culturelle hypocrite [364].

Même si ce projet peut paraître fastidieux et sujet à caution, de par le caractère subjectif et personnel qu'il peut revêtir, tant les faits de néocolonialisme en eux-mêmes restent difficiles à définir et à circonscrire, il apparaît tout de même que la revue *PNPA* oriente son projet dans un sens qui est proche de celui des études postcoloniales en général. Les éditeurs de la revue sont ainsi animés par une volonté « de célébrer la réouverture de

362 Cf. le manifeste du premier numéro.

363 VOLET (J-M.) ; NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner », art. cit.

364 VOLET (J-M.) ; NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner », art. cit.

choses réputées à jamais closes, en particulier dans le pré carré de la culture nationale […] » [365].

En somme, ce projet d'émancipation s'assimile, dans une moindre mesure, à celui d'un Saïd [366] ou d'un Mudimbe (qui toutefois se soucient moins de s'en prendre à la France de manière aussi particulière) [367]. Les éditeurs de la revue sont notamment convaincus que celle-ci exerce toujours son emprise et sa domination sur ses anciennes colonies, bien que la colonisation ait pris fin avec les indépendances africaines. Une prise de position qui ne va pas sans présenter des risques, notamment en matière de reconnaissance et de légitimité dans le sous-champ, même si, bien plus tard, d'autres auteurs tels que Le Clézio ont peu accéder à la légitimité avec des sujets et des positions du même genre dans le champ littéraire international sans être contestés [368]. Le groupe des collaborateurs de la revue orientera ainsi leur ambitieux projet dans les domaines de la culture et de la politique, comme on vient de le lire dans les propos d'Odile Tobner.

---

365 SMITH (A.), « Migrance, Hybridité et études littéraires postcoloniales », in Lazarus (Neil), dir., *Penser le postcolonial. Une introduction critique* [traduit de l'anglais par Marianne Groulez, Christophe Jacquet et Hélène Quiniou]. Paris : Éditions Amsterdam, 2006, 365 p ; p. 359-385.

366 Voyant dans les rapports entre cultures non pas des « chocs des civilisations » mais plutôt des rapports de domination qui s'accompagnent bien souvent d'une permanence des discours coloniaux, Edward Saïd a un point de vue radical sur ces rapports, du moins dans ses premières heures avec son œuvre intitulé *L'Orientalisme*. Travaillant sur les représentations de l'Orient, il distingue deux types d'orientalisme, à savoir un « orientalisme universitaire » et « orientalisme de l'imaginaire » largement développé par des auteurs tels que Nerval, Flaubert, ou encore Kipling. Il définit l'orientalisme comme « un style occidental de domination, de restructuration de l'autorité sur l'Orient. » Lire notamment : SAID (Edward), *L'orientalisme*. *L'Orient crée par l'Occident.* Traduit de l'américain par Catherine Malamoud, Paris, Seuil, réed., 2005.

367 Lire MBEMBE (Achille), *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris : Éditions La découverte, 2010.

368 Lire notamment ANDRADE BOUÉ (Pilar), « Jean-Marie Gustave Le Clézio et Patrick Modiano dans le champ intellectuel européen », in : Morais (Ana Paiva), Pina (Margarida Esperança), Almeida (Teresa) (dirs.), *Reconnaissances et légitimité en français*, in : *Carnets : revue électronique d'études françaises* (IIe série, nº 9, 2017) URL : http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/14953.pdf, p. 88.

5.2.1.1. Dans le domaine politique

Au plan politique, il est question pour les éditeurs de la revue de fustiger ce qu'il est convenu d'appeler la Françafrique, non seulement pour le caractère ténébreux que revêt ce système mais aussi pour le traitement complaisant dont il fait part dans la presse africaine et au sein des organisations non gouvernementales sensées le dénoncer pour les besoins évidents de protection des droits de l'homme. Il s'agit donc pour l'ensemble des collaborateurs de révéler aux lecteurs qu'un voile obscur est répandu sur les rapports politiques qu'entretient la France et les pays d'Afrique francophone, lesquels rapports s'inscrivent également dans le néocolonialisme. Une première étape de la revue consiste donc à montrer l'effectivité de cette modalité dans ce partenariat politique.

À ce niveau, la revue *PNPA* s'attaque essentiellement à la politique africaine et à la politique intérieure de la France, en particulier, et de l'Europe en général [369]. Le maître-mot sera d'y déceler et d'y révéler, comme nous venons de le dire, des faits avérés de néocolonialisme et de racisme envers les Noirs et les peuples africains en Europe et dans le reste du monde.

Ainsi, à propos de la politique africaine de la France, les éditeurs de la revue se proposent d'en analyser ses contours, et cela qu'elle soit faite par les partis politiques de gauche ou de droite, par un Valéry Giscard d'Estaing ou un François Mitterrand. Notons, à ce niveau, que la revue tente de monter à propos de François Mitterrand, président et homme politique de gauche, que, selon elle, cette politique africaine de la France n'a jamais véritablement évolué : elle est semblable en tout point à la précédente, faite par Valéry Giscard d'Estaing avant le président de gauche, elle est toujours marquée par une orientation néocoloniale. Cependant, contrairement à Valéry Giscard d'Estaing, longtemps désigné comme l'ennemi juré des peuples africains [370], François Mitterrand a tout de même bénéficié au sein de la revue d'une image assez positive. Cette image est en effet d'abord

369 Outre, la France, la revue *PNPA* sonde également les politiques intérieures et africaine des pays tels que l'Allemagne, la Grèce, les États-Unis, à la recherche de discriminations instituées ou de cas de racisme.

370 Lire : P.N.-P.A., « La France de Giscard, ennemi principal des peuples africains ? », in : *Peuples noirs, peuples africains* [Revue bimestrielle] (Paris), 1e année, n°4, juillet-août 1978, 189 p. ; p. 1-10.

associée à un certain espoir pour les populations africaines résidant en France, comme on peut l'observer dans un article de la revue qui commente sa prise de fonction à la tête de l'État français [371]. Mais cet espoir sera de courte durée. Les éditeurs de *PNPA* finiront par déchanter au vu de l'apparition de certaines inconséquences dans la politique africaine de l'homme politique de gauche. Ces inconséquences rappelleront celles déjà critiquées de Valéry Giscard d'Estaing. Elles amèneront, en même temps, les collaborateurs de la revue à mettre sur un pied d'égalité les deux hommes. Il s'en suivra alors dans la revue de nombreuses mises en gardes aux lecteurs qui avaient cru voir en l'élection de François Mitterrand un espoir pour les peuples noirs.

Ces différentes admonestations adressées au lecteur s'exprimeront dans des articles relatant les différents voyages diplomatiques du nouveau chef d'État sur le continent. Dans un article au titre accrocheur [372], Mongo Beti se propose ainsi d'éclairer le lecteur au sujet des motivations réelles de ces voyages diplomatiques. C'est aussi l'occasion pour celui-ci de mettre à nu la véritable politique africaine du président français. Il tentera ainsi de montrer que celle-ci est loin d'être une politique socialiste et humaniste, comme annoncé. Elle serait, selon Mongo Beti, un mélange entre un capitalisme et un impérialisme qui ne dit pas son nom. En somme, elle est une politique dite « national-tiers-mondiste », dont l'objectif est le soutient des dictateurs africains.

Cette considération négative des éditeurs de la revue à l'égard de la politique africaine de la France, et de la gauche en général, aura pour conséquence de faire grandir

371 Lire : P.N.-P.A., « François Mitterrand survivra-t-il à l'Afrique francophone ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°21, mai-juin 1981, 158 p. ; p. 1-7. Dans cet article, bien que la revue *PNPA* reste dubitative à propos de la capacité de la gouvernance socialiste à changer les choses en Afrique francophone, elle se félicite tout de même de l'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée. Elle y voit la fin d'un cycle, et notamment la possibilité pour ses collaborateurs africains vivant en France de s'exprimer librement sans attendre de représailles des gouvernements français et africains associés, comme ce fut le cas avec Valéry Giscard d'Estaing. Même chose pour les polices secrètes françaises qui, agissaient en liaison avec les dictatures africaines en traquant des opposants, des militants et des intellectuels noirs et maghrébins. Le tout avec l'approbation supposée de Giscard d'Estaing.

372 MONGO BETI, « François Mitterrand ou le national-tiers-mondiste », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°27, mai-juin 1982, 159 p. ; p. 21-28.

chez leurs collaborateurs un sentiment nouveau d'hostilité à l'endroit de toute la gauche française. Des partis politiques, tels que le Parti socialiste et le Parti Communiste français, seront sans cesse pointés du doigt dans des articles de la revue. On pense notamment à deux autres articles de Mongo Beti. Par leurs les titres, ces articles ne laissent au lecteur de *PNPA* aucune ambiguïté sur leur contenu. Le premier qui sera consacré au Parti socialiste s'intitulera « Le P.S. contre *Peuples noirs-Peuples africains* ? » [373]. Le second aura pour titre « Le PCF à l'école du KKK ? » [374]. Des titres qui traduiront, par leur forme interrogative, une sorte de prise de conscience concernant la véritable nature de la gauche française.

Cependant, si *PNPA* analyse la politique africaine de la France dans le but d'y trouver des éléments d'un colonialisme ou d'un racisme nouveau, il apparaît à la consultation de sa grille éditoriale que la revue va plus loin. Elle passe en effet au crible les éléments constitutifs de cette politique africaine, et singulièrement un ensemble d'accords politico-économiques et politico-militaires. Les collaborateurs se penchent ainsi sur certains accords porteurs à leurs yeux de nombreuses inégalités. L'objectif est de montrer que ces traités servent les intérêts de la France plus que ceux des Africains eux-mêmes.

La responsabilité d'une telle tâche sera confiée à des collaborateurs tels que Sango Muledi. Dans son article intitulé « Les accords militaires franco-africains d'indépendance » [375], il analyse les accords signés entre 1960 et 1963 par les principaux

373 P.N.-P.A., « Le P.S. contre Peuples noirs-Peuples africains ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°35, septembre-octobre 1983, 159 p. ; p. 1-6. Dans cet article qui voit les éditeurs de *PNPA* en conflit larvé avec l'administration fiscale française, à qui ils reprochent de ne plus pouvoir percevoir le remboursement du crédit de T.V.A. depuis le début de l'année 1983, comme le veut la loi, les éditeurs de *PNPA* imputent cette nouvelle tracasserie au Parti Socialiste français.

374 MONGO BETI, « Le PCF à l'école du KKK ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 28-35. Suite à un fait divers à Vitry-sur-Seine, dans lequel des membres du Parti Communiste Français auraient mené le saccage au bulldozer d'un foyer de prolétaires africains, Mongo Beti s'interroge sur ce qui peut encore distinguer ce parti, autrefois défenseur du droit des immigrés et des prolétaires du monde, des autres partis politiques français, tant il les rejoint dans leur politique de rejet de l'étranger.

375 MULEDI (Sango), « Les accords militaires franco-africains d'indépendance », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 17-26.

dirigeants africains d'alors et par le gouvernement français. Au nombre de ces dirigeants, on compte Ahmadou Ahidjo, David Dacko, Fulbert Youlou, Houphouët-Boigny, Léon Mba, ou encore Léopold Sédar Senghor, pour ne mentionner que ceux-là. De ces accords, le collaborateur Sango Muledi dégagera en gros quatre points essentiels, sur lesquels se fonde la spoliation des populations africaines : 1° La formation en France des cadres militaires africain ; 2°La France, fournisseur quasi exclusif du matériel militaire à ses partenaires africains ; 3°Main basse sur les matières premières et produits stratégiques ; 4° Octroi des facilités et des bases militaires à la France. De ces quatre points essentiels Sango Muledi tirera la conclusion selon laquelle :

> Les accords militaires franco-africains font partie intégrante des conventions franco-africaines d'indépendance servant d'« Instruments légaux de la recolonisation ». Ils en possèdent tous les caractères ; en particulier ils sont, comme elles, des accords fondamentalement inégaux, intervenus comme une contrepartie de l'indépendance octroyée aux conditions de la métropole. Rien d'étonnant, dès lors, que la France y occupe une position privilégiée à tous égards [376].

C'est donc à ce genre d'entreprise consistant à montrer la pérennité des intentions colonialistes et impérialistes des gouvernements français à l'égard des États africains nouvellement indépendants, que les collaborateurs de la revue *PNPA* se destinent. Ils le font notamment pour toutes les questions politiques qu'ils entendent traiter, que soit au sujet de la politique africaine de la France, ou de sa politique intérieure.

Cette dernière, que les collaborateurs de *PNPA* entendent analyser dans le même esprit que la précédente, concerne surtout les questions d'immigration et de scolarisation des couches sociales africaines résidant sur le sol français. Cependant, contrairement au premier volet où des actes et des discours politiques ont été analysés, ce sont des textes, des projets de loi et des décrets gouvernementaux qui sont discutés dans une perspective démystificatrice.

L'un des premiers textes à être discuté et analysé par les collaborateurs de la revue sera le décret dit « décret Imbert ». Ce texte régissant l'émigration universitaire africaine et notamment la classe estudiantine en provenance d'Afrique noire francophone, fera

376 *Idem*, p. 8.

l'objet de deux analyses dans la revue. Il sera notamment discuté dans deux entretiens dont le titre ne manquera pas d'interpeller plus d'un. Ce titre, par sa formulation, révèlera au premier abord ce dont il est question : « Le décret Imbert contre la jeunesse africaine » [377]. C'est accompagné de Jean-Claude Shanda Tomné, étudiant camerounais de troisième cycle spécialisé en droit international à l'Institut des hautes études internationales en sciences politique de Paris que Mongo Beti se propose de discuter de ce décret. Bien que le titre l'article oriente déjà le lecteur à propos de son contenu, et des avis de Mongo Beti au sujet de ce décret, celui-ci indique quand même, pour la gouverne des lecteurs, par un détour historique, les raisons qui ont motivé l'instauration d'un tel décret en France. Parmi ces raisons figure celle « de ne plus laisser entrer en France dorénavant que les gens originaires des bourgeoisies locales du tiers-monde, et plus particulièrement des pays d'Afrique » [378]. Le lecteur découvre de cette manière une intention du gouvernement français consistant à vouloir spolier un peu plus encore les États africains.

Cette idée de spoliation au moyen d'une loi ou d'un décret prend, sous la plume d'Odile Tobner, des allures plus générales de discrimination et de racisme à l'égard de tout étranger vivant sur le sol français. C'est en analysant un projet de loi du gouvernement français relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers, et portant création de l'Office national d'Immigration, qu'Odile Tobner arrive à cette conclusion.

Dans son article intitulé « Comment peut-on être étranger ? » [379], elle voit notamment en ce projet de loi l'expression d'une certaine méfiance des Français à l'égard de l'étranger ; elle voit dans ce projet de loi un rapport d'analogie entre la France avec l'Afrique du Sud : la France jouerait ainsi un rôle semblable à celui que joue le Bantoustan dans l'économie sud-africaine.

---

377 SHANDA-TOMNÉ (Jean-Claude) ; Mongo Beti, « Le décret Imbert contre la jeunesse africaine », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 24-56.

378 SHANDA-TTOMNÉ (J.-Cl.) ; Mongo Beti, « Le décret Imbert contre la jeunesse africaine », art. cit., p. 39.

379 TOBNER (O.), « Comment peut-on être étranger ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p ; p. 155-164.

Toutefois, au-delà des jugements de valeurs qui peuvent découler de ces différents projets de loi touchant de très près les populations africaines résidant, ou désireuses de résider en France, signalons que cette tâche de dénonciation de ces lois, jugées racistes, est presque toujours confiée aux mêmes collaborateurs que sont Mongo Beti et Odile Tobner. Cette situation se vérifie également dans le second pôle éditorial qui constitue le projet postcolonial de la revue.

5.2.1.2. Dans le domaine socio-culturel

En matière culturelle, les éditeurs de la revue orientent leur projet, en plus des arts et du cinéma, vers les domaines de l'éducation, des médias, et dans une moindre mesure du social. Le but est de révéler le caractère hypocrite que peut revêtir la culture française, dans ce qu'elle a de plus spécifique. À ce niveau, on retrouve à nouveau les animateurs de la revue, comme ce fut le cas dans le domaine politique, accompagnés, cette fois-ci, d'autres collaborateurs. Ces derniers ont pour rôle de présenter, à la suite de Mongo Beti et d'Odile Tobner, des cas de figures illustrant les principaux sujets traités dans ce domaine socio-culturel. Parmi les sujets-phares de cet aspect du culturel figurent les intellectuels et autres maîtres à penser. L'originalité, à ce stade, est que les éditeurs de la revue mènent leur projet de démystification et de démythification à la fois contre les intellectuels français tournés vers le continent africain et contre ceux qui sont tournés vers la France elle-même. Il s'agit ainsi de voir, dans les deux cas, ceux qui, parmi les intellectuels français, méritent de porter ce titre. Cette tâche de juge sera en grande partie attribuée à Odile Tobner.

Dans sa chronique intitulée « Les intellectuels français et l'Afrique noire », celle-ci propose une étude à propos des penseurs français et autres grands intellectuels qui, à un moment ou à un autre, avaient fait de l'Afrique noire l'objet de leurs réflexions. Dans le premier volet de cette étude, Odile Tobner se propose d'analyser les œuvres d'intellectuels français tels qu'André Gide avec son *Voyage au Congo* et Michel Leiris avec *L'Afrique fantôme* [380]. Du premier, le lecteur ne retiendra que les qualités d'observation et d'analyse

380 TOBNER (Odile), « Les intellectuels français et l'Afrique noire », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°13, janvier-février 1980, 155 p. ; p. 4-28.

critique qui le caractérisent [381]. Odile Tobner fera ainsi de Gide, dans le cas présent, le seul méritant pleinement de porter le titre d'intellectuel, tant son témoignage sur les territoires d'Afrique subsaharienne lui paraît des plus objectifs [382]. Une objectivité que Michel Leiris, a contrario, ne semble pas posséder aux yeux d'Odile Tobner ; elle juge notamment le projet de Leiris de véritable imposture, du fait des fantasmes et des inventions personnels dont il est constitué [383].

Cet éloge de Gide et de son œuvre sera également exprimée à propos d'un autre écrivain, en la personne de Jean-Paul Sartre. Dans la suite de sa chronique [384], Odile Tobner encensera ce dernier. Mais à la différence d'intellectuels tels que Giles Deleuze, au sujet de la question du noir, il est « est le premier intellectuel français de quelque importance pour qui l'Africain sera, non pas quelqu'un dont on parle, mais quelqu'un à qui on parle » [385]. On l'aura compris, en se référant à ces intellectuels français qui semblent avoir pris, contrairement, à d'autres, le parti des populations noires, les éditeurs de la revue *PNPA* souligne l'hypocrisie culturelle de la France et de ses intellectuels les plus en vogue. Les éditeurs de la revue les confrontent notamment à d'autres intellectuels français dont l'objectivité ne souffre aucun reproche.

Au-delà des hommes et des figures qui incarnent la culture française d'alors, de la plus mauvaise des manières, les éditeurs de *PNPA* s'attaqueront également aux institutions qui vulgarisent la culture française. Ces derniers sembleront mettre en pratique cette

381 Cf. REMOS (Vince), « Un éditeur au-delà de tout soupçon », in : Peuples noirs, peuples africains, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°13, janvier-février 1980, 155 p. ; p. 29-35. Dans ce feuilleton qui relate les difficultés du couple Biyidi-Awala à se procurer le *Voyage au Congo* d'André Gide sur le marché du livre parisien et auprès de la maison d'édition Gallimard, le lecteur avait déjà été mis au courant des qualités critiques d'André Gide à propos du colonialisme français.

382 TOBNER (O.), *Les intellectuels français et l'Afrique (suite)*, in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°14, mars-avril 1980, 157 p. ; p. 11-29 ; p. 5

383 TOBNER (O.), « Les intellectuels français et l'Afrique noire », art. cit., p. 19.

384 TOBNER (O.), *Idem*, p. 11-29.

385 TOBNER (O.), *Idem*, p. 17.

recommandation, faite par un de leurs lecteurs, les invitant à « combattre des systèmes et des doctrines avant les personnes qui n'en sont que l'expression […] » [386].

L'une des premières institutions françaises à être prise d'assaut sera celle de l'éducation, et plus particulièrement l'enseignement supérieur et l'université. Ici, l'accent est mis sur le système éducatif français dans ses références au continent africain. Les collaborateurs de la revue tenteront de montrer, au moyen de cas particuliers, que ce système, à l'instar des pseudo-intellectuels cités précédemment, participe à la discrimination des populations africaines et à la propagation du racisme en Europe. L'un des collaborateurs qui se rapprochera le plus de cette idée est Tingé Coulibaly. Cet universitaire enseignant la géographie au Burkina-Faso usera de son expérience vécue dans l'univers de l'enseignement français pour consolider cette position. Il le fera notamment à travers les représentations de l'Africain, et plus largement du continent africain, que cet enseignement véhicule via des matières scolaires telles que la géographie et l'histoire. Il analyse ainsi dans son article [387] trois pistes de recherche qui porte à la fois sur ces deux disciplines que sont l'histoire et la géographie. Ce collaborateur étudie, dans un premier temps, le sens de l'enseignement primaire en histoire et en géographie en France ainsi que l'idée selon laquelle le secondaire participerait à la perpétuation et à la confirmation d'une idéologie raciste à propos des Africains. Dans un second temps, il se propose de montrer que l'histoire et la géographie sont toutes deux au service du politique, plus qu'à celui de l'éducation. Pour finir, il avance l'idée selon laquelle l'enseignement de ces deux disciplines, en milieu scolaire et universitaire français, contribue à nier l'originalité des peuples africains du point de vue de leur civilisation et de leur culture, favorisant ainsi le racisme en France. Bien que cette considération paraisse assez catégorique, Tingé Coulibaly reconnaît tout de même qu'il existe quelques universitaires français qui redorent l'image de l'éducation et de l'université française. Cette université est en réalité, selon ses dires, plus entachées d'images simplistes et de conceptions colonialistes, néocolonialistes et

386 P.N.-P.A, « La revue des lecteurs », art. cit.

387 COULIBALY (Tingé), « La perception majeure de l'Africain à travers l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie en France », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°15, mai-juin 1980, 180 p. ; p. 31-59.

impérialistes, produites par des prétendus africanistes plutôt que fondamentalement corrompue [388], confirmant ainsi que la revue *PNPA* s'attaque plus à un système, et aux personnalités qui le constitue, qu'à l'institution universitaire française elle-même. On en prend notamment pour preuve le fait que ce collaborateur, dans le même article, encense tout de même des universitaires tels que Jean Suret-Canale, ou encore R. Mauny et Jean Dresch. Les travaux de ces derniers paraissent à Tingé Coulibaly n'exprimer aucun mépris culturel ni civilisationnel. Il apparaît, par conséquent, que, dans cette chasse aux universitaires néocolonialistes, la revue met souvent en avant des travaux d'auteurs et d'universitaires qui soutiennent, entres autres, leur le combat.

Cependant, si *PNPA* s'attaque au système éducatif et universitaire français, elle étend également son analyse au-delà du seul cas de la France. L'université européenne est également traitée. Le point de vue au sujet de l'université européenne demeure quelque peu le même qu'au sujet de la France : l'Europe tout comme la France discrimine les populations africaines. À la différence près qu'au niveau européen, l'observation ne se focalise pas sur des disciplines, comme vu plus haut. L'accent est surtout mis sur les lettres africaines en milieu universitaire, un domaine où excellent une fois de plus un grand nombre de collaborateurs de la revue. Ici, Le but est de montrer que les Lettres européennes ne s'intéressent que très peu aux recherches en littératures africaines, freinant ainsi leur intérêt en milieu universitaire. C'est ce que tente de montrer l'universitaire néerlandaise Mineke Schipper [389]. Pour cette dernière,

> Le champ universitaire européen des Facultés des Lettres a mis longtemps à s'intéresser aux recherches en littératures africaines et cet intérêt n'est toujours pas très grand, en dépit de la francophonie. Celle-ci a même probablement plutôt freiné cet intérêt, comme peuvent le laisser penser certains motifs de la coopération francophone [390].

388 COULIBALY (Tingé), « La perception majeure de l'Africain à travers l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie en France », art. cit., p. 33.

389 SCHIPPER (Mineke), « Eurocentrisme et lettres africaines », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°50, mars-avril 1986, 158 p. ; p. 97-111.

390 *Idem*, p. 97.

Il apparaît donc que le champ universitaire français n'est pas le seul à entretenir un regard distant sur le continent : c'est une tendance typiquement européenne, selon les collaborateurs de la revue, une tendance qui est à l'origine des points de vue très tranchés de Mongo Beti sur ce même champ universitaire européen. Il pense notamment que celui-ci est animé par des universitaires paternalistes, soutenant les dictateurs de certains pays du continent africains. Cette situation aura ainsi pour conséquence de l'amener à penser que ce champ n'a de cesse de l'ostraciser et d'empêcher l'étude de son œuvre dans les milieux universitaires français, pour ce qui est du cas de ce pays [391].

Dans ce cas, il est intéressant de voir que, bien que la revue ait pu tenir compte pendant un certain temps d'une remarque de lecteur concernant les attaques de certaines personnalités, elle semble revenir à ses principes consistant à dénoncer un certain nombre de personnalités tirant parti de l'état de latence dans lequel se trouvent certains pays du continent africain aux sortir des indépendances. Ce retour semble être motivé par les exhortations d'un autre lecteur de la revue enthousiasmé par les « amusantes polémiques » [392] auxquelles se livrent régulièrement les collaborateurs de la revue. La rédaction de la revue confirmera notamment ce retour à ses orientations en ces termes :

> Il est certain que nous préférons exposer des faits plutôt que des idées. Les idéologies n'existent pas en dehors des personnes qui les incarnent. Elles sont strictement ce que ces personnes les font par leurs actes. La vigoureuse dénonciation que nous faisons de ces actes ne peut être que personnalisée, faute de quoi notre discours tomberait dans un moralisme assez inefficace. Inutile d'ajouter que jamais nous ne nous en sommes pris à quiconque en tant que personne privée, ni eu égard à son caractère, mais toujours nous avons usé de notre droit à la critique des faits, gestes et paroles de personnes dont les activités sont hautement engagées professionnellement et politiquement, quand bien même elles se disent, et surtout quand elles se disent purement « neutres », désintéressées, humanistes, etc. [393]

391 Voir : BETI (Mongo), « Contre Robert Cornevin », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1e année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p. ; p. 61-76 ; BINY (Traoré), BETI (Mongo), TOBNER (O.), « Diplômes blancs + Étudiants noirs = Pouvoir pâle ou L'affaire Traoré Biny », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p. ; p. 6-42.

392 Anonyme, « La revue et ses lecteurs », art. cit., p. 17.

393 Ibidem.

Cette justification appelant à la dénonciation de certaines personnalités présentées comme entravant l'émancipation des peuples africains et des peuples noirs, sera, dans le cas de l'université, menée par Mongo Beti. Sa critique porte sur les situations de discrimination de l'université française et européenne à l'égard de sa personne et de son œuvre, comme dit précédemment. Le premier universitaire français à être pris à partie par Mongo Beti est Robert Cornevin. Cet historien de l'Afrique a également été un administrateur colonial au Togo en même temps que Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer. Ce dernier se verra consacré à lui tout seul un article entier dans la revue. Dans cet article, dont le titre en dit long à propos des sentiments que suscite cette personnalité politique et universitaire française à Mongo Betti [394], ce dernier se propose, comme il dit, de

> le démystifier, en établissant que chaque geste public du grand Africain, chacun de ses propos dits ou écrits, son sourire le plus jaune, la moindre de ses grimaces ont une destination politique, parce qu'ils visent à restaurer ou à sauvegarder, selon les cas, la relation de domination de la France avec l'Afrique, des Blancs avec les Noirs, des riches avec les pauvres [395].

Aux yeux de Mongo Beti, tout action de Robert Cornevin a un but politique, que ce soit dans le domaine de l'université ou dans celui de l'administration.

Dans le domaine de l'université, Mongo Beti lui reprochera notamment trois faits qui sont, selon lui, caractéristiques de l'action du personnage dans ce domaine. Le premier concerne son œuvre, ou plus largement celle des écrivains progressistes du continent africain. À ce niveau, il est reproché à Robert Cornevin de mener une campagne d'ostracisation contre l'œuvre de Mongo Beti et de « décourager l'intérêt des jeunes chercheurs africains à son égard, mais aussi à l'égard des autres écrivains africains connus pour leur engagement anti-impérialiste ». À ce propos, Mongo Beti n'hésitera pas à rapporter dans la revue des anecdotes incriminant l'universitaire français. Le lecteur découvrira notamment dans cet article que Robert Cornevin aurait adressé, à un jeune universitaire d'origine africaine, étudiant à Aix-en-Provence, une mise en garde contre

394 MONGO BETI, « Contre Robert Cornevin et tous les pharisiens de l'Afrique à Papa », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1e année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p. ; p. 61-76.

395 *Idem*, p. 83.

Mongo Beti. Cette mise en garde visait à dissuader cet étudiant à mener toute recherche à propos de l'œuvre de Mongo Beti, au motif que l'auteur n'était pas encore mort (principe qui était néanmoins encore d'une application courante dans les universités à cette époque, et ne concernait donc pas particulièrement Mongo Beti).

Le second fait est la conséquence du premier. Il se réfère aux prises de position politique de Mongo Beti. L'universitaire français aurait, du fait des prises de position de Mongo Beti, interdit un peu plus encore l'étude de son œuvre parce que ce dernier s'opposerait, par ailleurs, au président camerounais Ahmadou Ahidjo.

Enfin, Robert Cornevin se serait livré à une agression personnelle contre Mongo Beti, agression que ses amis et lui-même auraient été impuissants à étouffer en dépit de leurs efforts conjugués.

Robert Cornevin récusera toutes ces accusations dans une lettre adressée à Mongo Beti, en guise de mise au point [396], mais la critique à l'endroit de cette personnalité de l'université française, par les collaborateurs la revue, ne s'arrêtera pas là. Les collaborateurs de la revue profiteront du cas particulier de Robert Cornevin pour débusquer, selon leurs propres termes, tous les mandarins de l'université française qui n'ont que trop fait de mal à l'élite africaine en exil. Cela sera notamment le cas dans une des affaires les plus retentissantes de la revue. Il s'agira notamment de l'affaire dite « Affaire Traoré Biny », du nom d'un collaborateur burkinabé de *PNPA*, du temps où ce dernier était étudiant de troisième cycle à Bordeaux. Le retentissement de cette affaire mettant aux prises ce collaborateur et son ancien professeur et directeur de thèse de troisième cycle, sera le point de départ de nombreux commentaires de la part de divers collaborateurs de la revue. Elle sera également le point de départ de l'analyse de plusieurs autres cas similaires dans d'autres villes de France pendant plusieurs années, comme en témoigne bien des titres dans la grille éditoriale de la revue [397].

---

396 Lire notamment : Anonyme, « Correspondances des lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°3, mai-juin 1978, 184 p. ; p. 183-184.

397 Lire notamment Traoré Biny ; Mongo Beti ; Tobner (Odile), « Diplômes blancs + Étudiants noirs = Pouvoir pâle ou L'affaire Traoré Biny », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p. ; p. 6-42 ; Kassapu (S.), « Traoré Biny, un cas de néo-colonialisme

Cette affaire a débuté dans le n°4 de *PNPA*, à la fin de l'article consacré à Robert Cornevin par Mongo Beti. Mongo Beti prend nommément à partie l'universitaire français Michel Hausser, ancien directeur de thèse de Traoré Biny à l'Université Bordeaux III. L'affaire s'inscrit dans le cadre de la prétendue guerre que mènerait un groupe d'universitaires français conduits par le même Robert Cornevin contre le courant politico-littéraire progressiste d'Afrique francophone que Mongo Beti dit représenter, au bénéfice du « senghorisme ». Dans cet article qui fait une référence directe à cette affaire, le lecteur découvre la lettre de Traoré Biny à Mongo Beti. L'étudiant de troisième cycle informe celui-ci des difficultés qu'il a éprouvées auprès de son directeur de thèse dans l'avancement de sa rédaction. Il lui fait également part de son échec oral lors de sa soutenance de thèse, échec qui, selon lui, incomberait à son directeur, alors que lui-même n'aurait ménagé aucun effort pour sa réussite.

Cette anecdote, de par la suite des événements qu'elle suscitera [398], amènera ainsi les deux collaborateurs de *PNPA* à voir en Michel Hausser, tout comme en Robert Cornevin, un néocolonialiste au service des dictateurs de certains pays d'Afrique francophone. Une considération qui sera, comme bien souvent, mal acceptée par les concernés. Dans le cas de Michel Hausser, ce dernier répondra à nos deux collaborateurs par une lettre ouverte où il se propose, lui aussi, de récuser les accusations qui lui sont adressées. Cette mise au point sera, comme toutes celles avant cette affaire, battue en brèche, et n'influera que très peu sur un éventuel changement de considération des éditeurs de la revue au sujet des universitaires français accusés de néocolonialisme.

Signalons, par conséquent que, de par ce projet de démystification et de révélation du néocolonialisme de la France, la réception de la revue *PNPA* en milieu universitaire sera plus fonction de ces polémiques que de tout autre fait où elle serait susceptible d'apporter

---

universitaire dans un océan de cas », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°13, janvier-février 1980, 155 p. ; p. 57-67. ; Midiohouan (Guy Ossito), Tobner (Odile), « À propos de l'Affaire Traoré Biny », in : P*euples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°12, novembre-décembre 1979, 158 p. ; p. 27-36.

398 Traoré Biny se plaindra notamment de s'être vu refuser un emploi par l'entremise de son ancien directeur de thèse une fois rentré dans son pays.

des éléments de contribution au sujet des rapports politico-culturels qu'entretiennent les peuples d'Afrique et ceux d'Europe [399]. Ceci se vérifie notamment dans les nombreuses critiques reçues par la revue *PNPA* autour de ces aspects politiques se rapportant à l'université française. Cette réception négative en milieu universitaire s'observe encore aujourd'hui, bien que la revue ait cessé de paraître depuis bien longtemps [400].

Cependant, il est un domaine dans lequel les réactions et les mises au point à insérer dans les différents numéros de la revue n'ont pas été aussi nombreux. En effet, bien que cette situation n'ait pas pour autant refroidi les ardeurs des revuistes de *PNPA* dans leur intérêt pour les droits de réponses, les collaborateurs de la revue se sont employés, après l'univers éducatif et universitaire français, et européen en général, à poursuivre ce même projet, qualifié de scandaleux, dans le domaine de la littérature, du cinéma, des arts et des médias.

5.2.1.3. Au plan littéraire et artistique

Au plan littéraire et artistique, et même médiatique, l'objectif est de faire tomber des figures mythiques, des écrivains de renom, des institutions littéraires, ou encore des courants littéraires influents, dont la France et certains pays européens auraient pu faire des éléments de fierté nationale et internationale.

Ainsi, en matière de littérature, les collaborateurs de la revue s'attaqueront au mouvement littéraire du Nouveau Roman et à quelques-uns de ses auteurs-phares tels qu'Alain Robbe-Grillet ou encore Michel Butor. Ils contesteront l'idée fondamentale de ce mouvement, à savoir que l'art serait sa propre fin et n'aurait pas pour but un certain engagement qui peut être politique, comme certains des mouvements littéraires qui l'avaient précédé. En clair, les collaborateurs de la revue s'en prendront à l'idée de ce

399 Nous pensons notamment, sur un plan politique, aux importants apports de la revue dans la dénonciation de la dictature nguémiste en Guinée-Équatoriale par le collaborateur Max-Liniger Goumaz, dans sa rubrique dédiée à ce pays. Dénonciation qui permit à cette époque de faire connaître au monde ce pays d'Afrique centrale, lequel a été bien souvent oublié des grandes réunions et des sommets politiques internationaux. Ces apports conférèrent également à ce collaborateur qui en avait fait son champ d'étude une certaine notoriété et une certaine autorité dans ce domaine.

400 Le témoignage de l'universitaire Alain Ricard est significatif à ce sujet. Voir en annexe.

mouvement comme motivé par une recherche de l'art pour l'art, où seule la technique du romancier est à considérer. Autrement dit, tous les faits de neutralité qui ont donné à ce mouvement une certaine notoriété, comme la critique l'a toujours mis en avant. Opposés aux conceptions de la critique dominante à propos du Nouveau Roman, les collaborateurs de *PNPA* verront dans ce mouvement, et dans ses œuvres les plus représentatives, une forme de positionnement politique. C'est ce que tente de montrer le collaborateur Raymond O. Elaho, enseignant au département de langues étrangères à l'université de Bénin et au Nigeria, dans un de ses articles qui analyse les romans *La Jalousie* d'Alain Robbe-Grillet et *L'Emploi du temps* de Michel Butor [401]. À la suite d'une critique marxiste émanant de Jacques Leenhardt et attirant l'attention sur l'aspect colonial du roman *La Jalousie*, considéré comme la description du colonialisme français en Afrique à un certain moment de l'histoire [402], Raymond O. Elaho se propose de démontrer que le roman « *La Jalousie* est par excellence une description des préjugés raciaux des Blancs envers les Noirs. L'homme noir est présenté dans le roman comme un être inférieur, un sous-homme » [403]. Convaincu de ce fait, l'universitaire nigérian entend donc, plus largement, montrer que le Nouveau Roman n'est pas un mouvement littéraire dénué de toute forme de signification et d'engagement, comme on l'a considéré pendant bien longtemps. Dans le cas des deux romans qu'il analyse, il explique que, par le fait que les deux romanciers n'ont point dénoncé l'image fausse de l'homme noir comme être inférieur, ces derniers ont par conséquent contribué à montrer que le mythe de la supériorité raciale est toujours présent dans les sociétés. Même si cette analyse paraît minoritaire et difficile à imposer du fait du statut radical de la revue *PNPA*, et de sa position de dominé dans le sous-champ d'Afrique-Sur-Seine, cette revue n'hésite pas à mettre en avant ce type d'analyse pour ainsi remettre en cause ce mouvement littéraire. Ce thème du noir inférieur, et du racisme en général, sera largement repris, après Raymond O. Elaho, par les autres collaborateurs de la revue pour rendre compte du fonctionnement de bien d'autres œuvres et auteurs consacrés dans

401 ELAHO (R.O.), « L'image de l'homme noir dans le nouveau roman », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°23, septembre-octobre 1981, 159 p. ; p. 120-128.

402 *Idem*, p. 122.

403 *Ibidem*, p. 122-123.

le champ culturel français. Cela sera notamment l'un des objectifs de Thomas Mpoyi-Buatu, après Odile Tobner.

C'est en critique littéraire que ce collaborateur se propose de déceler dans l'œuvre d'écrivains de renoms leurs élans racistes et xénophobes. Thomas Mpoyi-Buatu s'intéressera donc à des œuvres d'auteurs tels que Vidhiadar Surajprasad Naipaul. De ce qui est dernier, il publiera, dans un article intitulé : « Naipaul ou les anathèmes d'un brahmane apatride » [404], une critique de la pensée et du concept de « civilisation de l'universel » que développe Naipaul dans son roman intitulé en français *Guérilleros*, où ce dernier instruit le procès du Tiers-Monde.

Thomas Mpoyi-Buatu montre notamment que, si cet écrivain dispose d'une vaste culture acquise grâce à sa formation, à ses lectures et aux nombreux voyages effectués à travers différents pays, il ne prêche nullement le métissage culturel, entendu comme la synthèse de ce qu'il pourrait y avoir de meilleur dans chaque culture. La croisade de Naipaul lui paraît être à sens unique, et se résume en l'idée que le Tiers-Monde doit assimiler l'Occident, et non pas l'inverse. Thomas Mpoyi-Buatu voit donc en Naipaul un écrivain xénophobe qui n'aurait pas d'égard pour les populations et la culture du Tiers-Monde, qu'il jugerait inférieure.

Après l'analyse de Naipaul, Thomas Mpoyi-Buatu se proposera de déceler dans les œuvres de quelques auteurs français cette part de xénophobie bien présente chez l'auteur d'origine asiatique. Cette perspective, il la poursuit dans le cinéma. Il propose notamment dans « *L'État sauvage* : un monument de racisme » [405] une analyse du film *L'État sauvage* de Francis Girod, inspiré du roman de Georges Conchon. Le but est de montrer que, vingt ans après la décolonisation, la culture française est toujours incapable de penser le problème politique et social de l'Afrique noire francophone en dehors des rapports de force entre Blancs et Noirs, et en dehors de toute vision raciste de ces derniers. Cette entreprise consistant à déceler le racisme français dans les œuvres culturelles, et plus précisément

404 MPOYI-BUATU (Thomas), « Naipaul ou les anathèmes d'un brahmane apatride », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°26, mars-avril 1982, 158 p. ; p. 89-106.

405 MPOYI-BUATU (Thomas), « L'État sauvage : monument de racisme », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 29-50.

dans le cinéma sera plus mise en valeur Odile Tobner. Celle-ci abordera également le domaine des médias français.

En ce qui concerne le cinéma français, Odile Tobner analysera le film documentaire *Les Maîtres fous* de Jean Rouch [406], un court-métrage d'une vingtaine de minutes à propos d'une secte de possédés dans un pays du continent africain. En réponse aux thèses de ce film documentaire faisant du phénomène de la possession un phénomène typiquement africain, Odile Tobner défend l'idée selon laquelle la possession ne saurait en aucun cas être le monopole du continent africain. Pour cette dernière, « l'Europe, au moment de s'engager dans la civilisation technicienne, a connu, elle aussi, une épidémie de possessions, où s'exprimaient et se purgeaient des tensions sociales ». Odile Tobner remet ainsi en cause cette idée reçue selon laquelle le phénomène de la possession serait le monopole des populations africaines. Son analyse sert à déconstruire cette idée qui, selon elle, mûrit de plus en plus dans l'imaginaire collectif français.

Sans s'arrêter au domaine du cinéma, Odile Tobner traquera également cette idée dans les médias français. Le premier média concerné est la télévision. Elle s'indignera notamment, au sujet de l'apartheid en Afrique du Sud, de l'ignorance et du manque d'information des médias français à ce sujet, de ce qui se déroule véritablement [407]. Une ignorance qui à ses yeux développe un certain racisme envers les Noirs. Dans un autre article, intitulé « Stratégies de la propagande raciste » [408], basé sur un ensemble de lettres entre Odile Tobner, Yves Coppens (professeur au Collège de France), Noël Mamère et la direction de la chaine de télévision française Antenne 2, Odile Tobner reproche à Noël Mamère ses propos racistes tenus lors du journal télévisé du samedi 8 août 1986. Ce dernier affirmait notamment, après la présentation d'un documentaire sur la découverte et l'étude d'un squelette dans un site préhistorique, dans un pays africain, dirigé par Yves

406 TOBNER (O.), « L'africanité comme image de la folie », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 110-116.

407 Cf. TOBNER (O.), « Afrique du Sud : en attendant l'information », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 8e année, n°47, septembre-octobre 1985, 159 p. ; p. 1-7.

408 TOBNER (O.), « Stratégies de la propagande raciste », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°53-54, septembre-octobre/novembre-décembre 1986, 191 p. ; p. 7-14.

Coppens, que les connaissances scientifiques, disant que l'homme venait d'une seule origine, étaient à réviser du fait de la prétendue découverte d'un crâne noir sur ce continent.

Après le domaine de la télévision, Odile Tobner s'attaque également aux périodiques français et à la presse en générale. Tout comme Mongo Beti, avec le journal *Le Monde* et à d'autres organes, elle analyse un certain nombre de périodiques dans lesquels elle se propose de déceler des discours racistes envers les Noirs. Dans son article intitulé « Le racisme nouveau est arrivé » [409], elle propose une critique de l'intelligentsia française et de son discours sur l'Afrique. Odile Tobner y analyse les contributions d'intellectuels et d'africanistes français tels que Jean-Loup Amselle, Jean-François Bayart et Pierre Pachet, parues dans le n°560 d'août 1990 de la revue *La Quinzaine littéraire*, dont le titre est « Que sont 'nos' ex-colonies devenues ? ». Le but poursuivi par Odile Tobner est de montrer, après une critique acerbe de ces contributions jugées racistes, que l'« intelligence française » n'est plus ce qu'elle était, et que, par conséquent, il n'y a plus de véritables intellectuels en France. La revue semble ainsi réagir à un certain nombre de discours circulant dans le champ culturel français discriminant l'Africain et les Noirs en général. C'est donc contre les africanistes français que *PNPA* pointe son doigt accusateur. Lotte Arndt souligne ce fait en ces termes :

> Avec sa revue, Mongo Beti a créé un outil pour les surveiller de près. Il leur reproche de manquer de verve dans leurs critiques, de mal connaître leurs sujets, de se perdre dans des raisonnements académiques verbeux, de protéger les dictatures africaines et finalement de participer à voiler les responsabilités de la France dans les défaillances démocratiques des pays africains [410].

Par ailleurs, si, du côté de la métropole parisienne, l'entreprise intellectuelle et idéologique de la revue *PNPA* consiste en une traque de tout acte néocolonialiste de la France dans ses rapports au continent africain, et éventuellement d'une idéologie raciste dans le domaine politique et culturel français, du côté des Afriques, l'objectif poursuivi est

409 TOBNER (O.), « Le racisme nouveau est arrivé », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°63-66 (Numéro spécial : L'Afrique francophone naufragée. À qui la faute ?), mai-décembre 1988, 339 p ; p. 131-141.

410 ARNDT (L.), Les Revues font la culture !…, op. cit. p. 63.

d'exposer aux lecteurs les manquements politiques, humains et culturels de certains pays du continent et de leurs personnalités les plus représentatives.

5.2.2. Du côté des Afriques

5.2.2.1. Dans le domaine politique

Du côté africain, l'entreprise intellectuelle de la revue consiste en une exposition du caractère dictatorial de certains gouvernements et dirigeants du continent. La revue se fixe comme objectif sur le plan politique, tout d'abord, de faire mauvaise presse aux dictateurs présumés du continent africain en exposant à la face du monde les éléments présentant leur régime comme totalitaire, inhumain, voire sanguinaire. Cela va de leurs constitutions à leurs textes de lois en passant par leur mainmise sur les médias de leurs pays et les structures financière et scolaires et universitaires. Le but est généralement de présenter-le caractère nuisible que pourrait avoir ces régimes sur leurs populations, à qui ils manifestent un désintérêt certain. Un autre moyen est de montrer l'inféodation volontaire de ces chefs d'États à l'ancien colonisateur français par les accords de privilège signés exclusivement entre ces ceux-ci et leurs homologues européens. Cela est souligné par Kodjo Adabra Dans son ouvrage portant sur les publications journalistiques de Mongo Beti dans la revue *PNPA*, et qui analyse leur contribution aux études postcoloniales [411], Kodjo Adabra montre notamment que c'est exclusivement Mongo Beti qui, dès le premier numéro de *PNPA*, « [donne] le ton vis-à-vis des tyrans d'Afrique [...] » en ces termes :

> Pour que cesse enfin le scandale ahurissant de chefs d'État noirs fraternisant dans la coulisse et, parfois, publiquement, avec l'exterminateur des Noirs, 'Peuples Noirs - Peuples Africains' tonnera, hurlera, rugira, barrira s'il le faut, pourvu que notre silence se rompe avec un tel fracas que nul n'en ignore [412].

PNPA passera ainsi en revue, une fois le ton donné, les chefs d'États africains qui, par leurs politiques, ont signé des accords tacites avec les ennemis des peuples noirs. Cette

411 ADABRA (Kodjo), *L'œuvre journalistique de Mongo Beti, contours et regard critique*. Sarrebruck : Presses Académiques Francophones, 2013, p. 30.

412 *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. [Dos de la couverture].

entreprise ciblant les dictateurs et « les dictatures africaines dont elle dissèque amplement les méfaits et aberrations » [413], se fera, d'une part dans la rubrique « Bantoustans à gogo. Triste chronique des indépendances mort-nées ». celle-ci est « ainsi réservée aux analyses des dictatures en Afrique, dressant à travers le titre un parallèle entre le système d'apartheid en Afrique du Sud et les autres États africains » [414], et d'autre part, dans toute la revue elle-même : tout se passe comme si les collaborateurs de la revue, pour « tonner, hurler, rugir et barrir », avaient besoin de tout son espace éditorial.

L'un des articles, hors rubrique, illustrant pour le mieux ce projet, est celui qui dresse, pour la gouverne des lecteurs, le bilan politique de certains dirigeants du continent ainsi que ce qui fut leurs missions. Dans cet article intitulé « Senghor, Kadhafi, Bokassa et les autres » [415], que l'on doit au polémiste Vince Remos, un autre pseudonyme de Mongo Beti, le lecteur découvre les bilans chaotiques et les buts obscures des dirigeants les plus illustres de la francophonie en Afrique, à savoir Omar Bongo, Ahmadou Ahidjo, Mobutu [416], ou encore Idi Amin Dada à la suite de ceux déjà cités dans le titre de l'article. Concernant le président sénégalais Senghor, on y apprend que

> la mission de sa vie aura été, à l'évidence, d'anéantir au sein de la francophonie africaine le courant à la fois contestataire et progressiste, héritier de Frantz Fanon, que l'impérialisme français ressentait comme une épine insupportable, sinon mortelle, à son pied. Rien ne lui aura été ménagé pour atteindre ce but [417].

Cette entreprise politique des plus sinistres laissant voir, selon l'auteur, un soutien indirect de la France, est aussi à l'image du bilan plus que chaotique du président sénégalais que le collaborateur Vince Remos résume en ces termes :

---

413 Arndt (L.), *Les Revues font la culture !…, op. cit*. p. 60.

414 *Ibidem*.

415 REMOS (Vince), « Senghor, Kadhafi, Bokassa et les autres », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 5-16.

416 Pour le cas de Mobutu, on peut aussi lire, plus d'exhaustivité, l'ouvrage : THASSINDA UBA THASSINDA (H.), *Zaïre : Les principes de l'invisible : l'Afrique noire bâillonnée par le parti unique*. Caen : Éditions C'est à dire, 1992.

417 REMOS (Vince), « Senghor, Kadhafi, Bokassa et les autres », art. cit., p. 6.

> Quant à la faillite économique du calamiteux autocrate, elle s'étale, au-delà des études des spécialistes, dans les stigmates de misère qui défigurent l'image du peuple sénégalais : bidonvilles à la dérive, aussi hideux que les favelas de Rio de Janeiro ; enfants déguenillés paysans contraints de quitter leurs terres faute d'eau ; chômage galopant des classes populaires diplômés sans emploi. Au terme du règne de Senghor, le Sénégal n'est même pas capable d'envisager de rembourser ses dettes. Et nous ne parlons ni de l'hallucinante paupérisation des masses rurales, ni du délabrement du système scolaire, ni de l'effondrement moral de la communauté nationale [418].

Ces manquements que présente le bilan du président sénégalais se retrouvent également, à quelques nuances près, dans ceux des autres dirigeants du continent dont les traits les plus caractéristiques, selon les collaborateurs de la revue, sont d'être de véritables bourreaux, des tortionnaires et des individus n'hésitant pas à détourner les fonds publics de leurs pays. C'est ce qu'exprime à nouveau Vince Remos, sous forme de questions oratoires, dans son article au sujet d'Omar Bongo, d'Ahmadou Ahidjo et de Mobutu :

> Un Bongo continuera-t-il à confisquer à son bénéfice personnel les fabuleuses royalties du pétrole gabonais ? Combien de temps un Ahidjo pourra-t-il encore entasser impunément et livrer à la mort lente les militants progressistes et révolutionnaires dans ses innombrables camps de concentration ? L'incapable et cruel Mobutu règnera-t-il encore longtemps à Kinshasa ? [419]

Au-delà des bilans et de l'analyse des politiques intérieures de chacun des dirigeants convoqués ici, le lecteur de *PNPA* prend connaissance des vices et des exactions de ces derniers, même quand ceux-ci pourraient poser des actes qui iraient dans l'intérêt du continent, notamment en ce qui concerne le néocolonialisme français. Il s'agit, dans ce cas, de Mohamar Kadhafi. Les éditeurs de *PNPA* salueront toutefois ses actions contre l'impérialisme occidental, bien qu'ils soient en total désaccord avec ses interventions militaires sur le continent [420]. Les éditeurs présentent, dans le cas de Kadhafi, une image

418 *Idem.*, p. 7.

419 *Idem*, p. 11.

420 *Ibidem*, p. 10.

presque semblable à celle d'un Lumumba, partagée entre dieu et diable, sans toutefois insister sur l'aspect messianique de ce dernier [421].

Quand les éditeurs de la revue ne s'en prennent pas au bilan politique des chefs d'États africains, ils s'en prennent également à leur intégrité physique et morale, en démontrant leurs éventuelles prédispositions à l'exploitation des peuples noirs et au non-respect des droits les plus élémentaires.

5.2.2.2. Dans le domaine psychologique

Cette critique incombant bien souvent à Mongo Beti lui-même, que ce soit dans la revue qu'il dirige ou dans d'autres périodiques du sous-champ culturel français qui ont bénéficié de ses contributions [422], est aussi menée par d'autres collaborateurs de la revue, avec une insistance particulière sur des figures peu illustres de la francophonie, sans exclure ceux qui n'en font pas partie. Il s'agit notamment de Florent Kihulu Sompa dans un de ses articles intitulé « L'Occident et les dictatures africaines » [423]. Dans cet article qui montre, au regard du portrait et du parcours politique du président ougandais Idi Amin Dada, la responsabilité des pays occidentaux dans l'avènement et le maintien des dictatures en Afrique, le collaborateur de *PNPA* dresse pour son lecteur le portrait d'un homme et d'un dictateur en porte-à-faux avec l'éthique politique et les droits humains. Il voit notamment en ce dernier un « mégalomane, un paranoïaque et un sanguinaire » [424]. Ce trait psychologique ponctuant l'article de son début à sa fin, sera également repris par d'autres personnalités du monde politique et intellectuel d'alors [425], que Kihulu Sompa cite presque incessamment dans sa contribution. Tout se passe comme si ce dernier voulait ternir un peu plus encore l'image de ce chef d'État, qu'il estime être à la hauteur d'un

421 Lire notamment HALEN (Pierre) ; RIESZ (János), *Patrice Lumumba entre Dieu et Diable : un héros africain dans ses images.* Paris : L'Harmattan, 1997, 389 p.

422 Nous pensons notamment à la revue de gauche *Tumulte*.

423 KIHULU SOMPA (Florent), « L'Occident et les dictatures africaines », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°24, novembre-décembre 1981, 156 p. ; p. 52-65.

424 *Idem*, p. 60.

425 Voir la citation d'Eric Wiedemann au sujet d'Amin Dada en exergue de l'article de Kihulu Sompa et sa succincte bibliographie en toute fin.

Bokassa, d'un Macias Nguema d'un Ahidjo, ou encore d'un Mobutu. Parmi ces témoignages, l'auteur cite notamment Harold Wilson ou encore Willy Brandt :

> Harold Wilson, chef du Parti Travailliste, évoquant le 4 septembre 1972 le drame des Asiatiques expulsés [de l'Ouganda], dira du Général Amin : je ne suis pas un psychiatre, mais ses démarches intellectuelles, ses déclarations et ses actes extraordinaires laissent supposer qu'il s'agit d'un déséquilibré comme on n'en a encore jamais vu dans le Commonwealth. Willy Brandt abondant dans le même sens dira ce que beaucoup commençaient à penser : Amin est mentalement dérangé [426].

En rapportant ces opinions politiques convergentes au sujet de cette figure controversée du Commonwealth, Kihulu Sompa s'insurge ainsi contre ces dictateurs du continent africain qui n'ont que faire des populations africaines, dont ils ont, pourtant, la charge.

Outre la dénonciation des impérities des chefs d'États africains érigés en modèle par la francophonie, ou par d'autres organisations internationales telles que le Commonwealth, les collaborateurs de la revue *PNPA* s'attaquent également aux gouvernements de ces chefs d'États.

5.2.2.3. Dans le domaine gouvernemental

À ce niveau, la mission des éditeurs est de révéler au lecteur le caractère et l'organisation anti-démocratique, anti-constitutionnelle et non respectueuse des droits de l'homme que ces États peuvent présenter. En effet, sur le plan juridique d'abord, les collaborateurs de la revue dévoileront au grand jour les constitutions de certains États africains qu'ils jugeront être les signes manifestes de leur nature dictatoriale. Le premier État à revêtir tous les aspects d'une dictature sera, comme on pouvait s'y attendre, celui du Cameroun d'Ahmadou Ahidjo. Les éditeurs de la revue reprocheront notamment au gouvernement de ce dernier de posséder un arsenal juridique des plus draconiens, digne du fascisme mussolinien. Cette analyse incombera en premier à Abel Eyinga, intellectuel camerounais exilé en France et enseignant de droit. Dans son article intitulé « L'appareil

426 *Ibidem*, p. 59.

juridique d'une dictature fasciste francophile d'Afrique noire : le Cameroun » [427], il présente un ensemble d'extraits de son livre intitulé *Mandat d'arrêt pour cause d'élections* [428]. Abel Eyinga y montre, d'un point de vue juridique et constitutionnel, ce qu'il en est de la dictature du président Ahmadou Ahidjo. L'article met ainsi en évidence un ensemble de lois, d'ordonnances et de décrets qui, comme le souligne la rédaction de *PNPA*, « ont procédé à la prorogation systématique de l'état d'exception entre 1959 et 1970 » [429]. De nombreux décrets de prorogation de l'état d'urgence pour une durée de six mois, à compter de 1961 au Cameroun occidental et oriental, seront ainsi exposés au lecteur. Ces décrets seront suivis de huit articles de lois, constitués eux-mêmes d'arrêtés et d'une ordonnance réglementant l'état d'urgence, comme on peut le lire ci-dessous dans ce premier article :

> Article 4 : Dès la proclamation de l'état d'urgence dans un ou plusieurs départements déterminés et pendant la durée de celui-ci, les préfets intéressés pourront, par arrêtés immédiatement exécutoires dont ils rendront compte dans les moindres délais
> 1 – Soumette la circulation des personnes et des biens à des mesures restrictives et éventuellement à une autorisation administrative.
> 2 – Ordonner la remise des armes et des munitions et des postes de radio ainsi que de faire procéder à leur recherche et à leur enlèvement.
> 3 – Interdire toutes réunions et publications de nature à entretenir le désordre.
> 4 – Éloigner les repris de justice et les individus qui n'ont pas leur résidence habituelle dans les lieux soumis à l'état d'urgence.
> 5 – Instituer des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé
> 6 – Interdire le séjour dans tout ou partie du département à tout individu cherchant à entraver de quelque manière que ce soit l'action des pouvoirs publics.
> 7 – Requérir les autorités militaires de participer en permanence au maintien des pouvoirs publics.

427 EYINGA (Abel), « (Extrait d'un ouvrage paru récemment) L'appareil juridique d'une dictature fasciste francophile d'Afrique noire : le Cameroun », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 121-148.

428 EYINGA (A.), *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*. Paris : L'Harmattan, 1978, 251 p.

429 EYINGA (A.), « (Extrait d'un ouvrage paru récemment) L'appareil juridique d'une dictature fasciste francophile d'Afrique noire : le Cameroun », *art. cit.*, p. 150.

> 8 – Autoriser, par tout officier de police judiciaire civil ou militaire, des perquisitions à domicile de jour comme de nuit [430].

Le lecteur de *PNPA* prend ainsi connaissance de ces différents décrets régissant l'état d'urgence de 1961 au Cameroun, décrets qui, selon les éditeurs de la revue, « ont tous été rédigés, fignolés, ciselés par des assistants techniques français » [431]. Cette coopération juridique semble se faire au détriment des peuples africains, puisqu'elle qu'elle ne s'applique pas au seul cas du Cameroun. D'autres collaborateurs de la revue, analysant d'autres situations concrètes, entendent aussi montrer l'implication tacite des gouvernements occidentaux dans l'élaboration des constitutions africaines. Nguinza Akamgbi Kodro poursuivra également cet objectif dans le cas de la Centrafrique dans son article intitulé « Où en sont les droits de l'homme et de la femme en Centrafrique ? » [432]. En effet, en voulant montrer au moyen du cas de la Centrafrique qu'il est impossible de parler des droits de l'homme en Afrique, du fait que ce pays est toujours sujet à la domination de l'impérialisme occidental, ce dernier se propose d'analyser deux ordonnances constitutionnelles dont la première fut prise, selon lui, pour « réprimer l'oisiveté ». La seconde interdit jusqu'à présent « les associations ou mouvements de nature à troubler l'ordre public » [433]. À la suite de cette analyse, Nguinza Akamgbi Kodro suggère que cette constitution centrafricaine conférant à Bokassa le statut d'empereur, serait dans la réalité l'œuvre des membres du gouvernement français :

> Pour terminer avec le domaine de la constitution dans ce pays, notons que sous les conseils de l'ambassadeur de France à Bangui Robert Picquet et du ministre français des affaires étrangères Robert Galley, Bokassa fit élaborer une constitution afin de « légaliser » son fameux couronnement qui eut lieu le 4 décembre 1977. Tout le monde sait à Bangui que cette constitution avait été élaborée à grands frais par un des grands professeurs de droit des universités parisiennes et ses anciens étudiants centrafricains,

430 *Idem*, p. 151-152.

431 *Idem*, p. 149.

432 NGUINZA AKAMGBI KODRO, « Où en sont les droits de l'homme et de la femme en Centrafrique ? », art. cit.

433 *Idem*.p. 40.

> docteurs en droit de la répression, et qui sont passés maîtres en matière de platitudes, et de courbettes devant Bokassa [434].

En plus donc de prendre connaissance du caractère dictatorial de la Centrafrique en découvrant divers textes de loi, le lecteur de *PNPA* est invité à se représenter que, comme le Cameroun, la Centrafrique semble être régie de manière indirecte par les gouvernants français. Ces allégations peuvent paraître rapides et reposer sur peu de chose, mais il est très difficile de les vérifier si l'on ne réside pas sur le sol centrafricain ou camerounais ; la revue fait de ces ingérences néocoloniales un élément central dans la caractérisation et la dénonciation des dictatures africaines, du mois sur le plan juridique. Or, on le sait, le juridique peut avoir des prolongements au niveau social comme d'un point de vue démocratique. Cela dit, la dénonciation de cet interventionnisme occidental n'enlève aucune responsabilité aux gouvernants de ces dictatures

À cet égard, la Guinée Équatoriale, le Gabon ou encore le Togo ou le Cameroun sont autant d'exemples qui confirment cette situation. En ce qui concerne la Guinée Équatoriale, par exemple, les traits de sa nature dictatoriale se voient tout d'abord au niveau gouvernemental. Ce pays d'Afrique équatoriale est, selon son spécialiste Max Liniger-Goumaz, un État dont le pouvoir est essentiellement militaire et dirigé par les ressortissants du fief de son président. C'est ce qui en ressort nettement de la seconde contribution du sociologue suisse [435], dans la rubrique intitulée « La Guinée Équatoriale ». Dans ce texte, dont l'objectif est de faire un examen de la situation politique de la Guinée-Équatoriale deux ans après la destitution de Macias Nguema par son neveu Obiang Nguema, Max Liniger-Goumaz analyse les éventuelles changements et évolutions politiques que cette destitution aurait pu produire dans ce pays. Il ressort de cet examen qu'aucun changement majeur n'a été observé en Guinée Équatoriale depuis cet événement. De même, la destitution de Macias Nguema n'a pas marqué la fin du nguémisme. Pire encore, le second gouvernement, celui du neveu Obiang Nguema, a fait du pouvoir une institution militaire dirigée par les ressortissants de sa localité, comme on peut le lire en ces termes :

---

434 *Idem*, p. 41.

435 LINIGER-GOUMAZ (Max), « La Guinée Équatoriale », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°23, septembre-octobre 1981, 159 p. ; p. 19-37.

> Alors que le premier gouvernement nguemiste militaire, du 23 août 1979, compte onze membres, on y relève neuf ressortissants de Mongomo, fief autant de Macias Nguema que d'Obiang Nguema. Dans le deuxième gouvernement militaire, du 22 janvier 1980, sur dix membres – à côté de deux Bubi collègues d'École militaire de Obiang Nguema (Saragosse, Espagne), d'où l'existence d'un Grupo de Zaragosa, Oyo Riqueza et Seriche Dugan Borico – huit ressortissants de Mongomo subsistent. [436]

Cette militarisation de la chose politique équato-guinéenne par les membres de la famille et de la localité du nouveau président Obiang Nguema ne manque pas d'interpeller notre spécialiste de la Guinée Équatoriale. Ce dernier voit en cette nouvelle donne une régression politique qu'il n'hésite pas à dénoncer en ces termes :

> Alors qu'avec Macias Nguema le vide politique était dominé par un civil, assisté par des militaires et paramilitaires complices, souvent parents, le vide politique actuel est uniquement dominé par l'armée, sous le même commandement qu'auparavant [437].

Ce constat portant sur l'organisation militaire du pays, aura des conséquences sociales importantes. En particulier, pour les exilés politiques et réfugiés qui rentreront d'exil ; ils ne seront pas nombreux : sur les 125 000 réfugiés équato-guinéens partis du pays en onze ans, moins de 15 000 rentreront, principalement des réfugiés dits économiques. Cependant, le retour de ces derniers ne se fera pas sans graves incidents politiques du fait de la nouvelle dictature :

> Il est de notoriété que tous les réfugiés qui rentrent sont battus avec plus ou moins de vigueur ; s'il s'agit d'opposants déclarés du nguemisme, on frappe plus fort. Tous ces réfugiés politiques revenus dans leur patrie sont qualifiés de *donativos*, soit de « personne à qui l'on daigne offrir la chance de rentrer au pays ». Divers *donativos* occupent des postes sans grande portée, dans certaines administrations techniques, en particulier au ministère de l'éducation [438].

Ce traitement particulier que réserve le régime aux exilés de retour dans leur pays place ainsi la Guinée Équatoriale dans un éternel recommencement politique, où le nguémisme est toujours d'actualité malgré la disparition de Macias Nguema, son principal instigateur.

436 *Idem*, p. 23.

437 LINIGER-GOUMAZ (Max), « La Guinée Équatoriale », art. cit., p. 26.

438 *Idem*, p. 31.

Pour les éditeurs de *PNPA*, ce cas de militarisation politique n'est pas un cas propre à la Guinée Équatoriale. Bien d'autres pays du continent, surtout dans la sphère francophone, en remplissent les critères.

À la suite du spécialiste de la Guinée Équatoriale, d'autres collaborateurs appuieront cette critique. Le cas du Cameroun apparaît notamment, à de nombreux égards, semblable à l'ancienne colonie espagnole, et un autre cas patent de la militarisation politique. Comme il est d'usage dans la revue, le premier parmi les collaborateurs de *PNPA* à le souligner est Mongo Beti.

Dans « Cameroun : une dictature militaire déguisée »[439], ce dernier, en s'interrogeant sur la véritable place de l'armée dans la chose politique au Cameroun, se demande notamment – au vu de récents événements compromettants et impliquant l'armée camerounaise, en même temps qu'ils laissaient croire en une totale impunité de ce corps – qui de Paul Biya ou de l'armée gouverne réellement ce pays. Bien que cet article assez bref prenne des allures d'enquête et d'interrogation, au vu de certains faits qui se sont produits au Cameroun, sur le plan politique et social, il apparaît sous la plume de Mongo Beti que ce pays, parachève sa nature dictatoriale par une militarisation du pouvoir plus pernicieuse encore que dans le cas de la Guinée Équatoriale. Ceci s'explique par la trop grande place occupée par l'armée au Cameroun, une place qui semble mettre sur la touche le président Paul Biya, pourtant chef de l'État et chef des armées. Cette conviction que le Cameroun est une dictature militarisée, se lit notamment dans ce passage :

> Selon plusieurs témoignages concordants, tous d'excellente source, Paul Biya, l'ami bien connu de François Mitterrand, n'existe pas, réduit qu'il est au rôle de caution civile de militaires imprudemment promus, dont le chef de file est un énergumène qui a séjourné dans un établissement psychiatrique. Il lui suffit, dit-on, d'un froncement de sourcil pour terroriser le « chef de l'État ». Celui-ci vit d'ailleurs le plus souvent à Mvomeka, son village natal. D'où cette succession de « bavures » jamais élucidées, toujours impunies, les dernières étant l'assassinat par des militaires d'au moins deux manifestants à Garoua, le 17 janvier dernier, et le retrait de leur passeport aux deux journalistes,

439 MONGO BETI, « Cameroun : une dictature militaire déguisée », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°63-66 (*Numéro spécial : L'Afrique francophone naufragée. À qui la faute ?*), mai-décembre 1988, 339 p. ; p. 274.

> Célestin Monga et Pius Njawé, jugés récemment. Ce retrait ne s'est accompagné, comme d'habitude, d'aucune explication [440].

Ainsi donc, pour Mongo Beti, le Cameroun, sous Paul Biya, prend tous les aspects d'une dictature militaire contre les populations camerounaises, comme on a pu l'observer avec le régime militaire d'Obiang Nguema.

Cette répression directe des populations est également observable dans cet autre cas qu'est le Togo du président Eyadema. Dans ce pays, l'analyse reviendra à un ressortissant de ce pays, Guy Ossito Midiohouan, sous le pseudonyme d'Albert Mesnard [441]. Ce dernier se propose de dresser un tableau géopolitique de son pays. Il s'emploie plus particulièrement à donner, de ce pays et de son Président, une image que la presse internationale ne connaît pas ou ne divulgue pas assez. Cette image est celle d'un pays qui connaît la misère, la répression politique et les emprisonnements arbitraires, comme on peut le lire en ces termes :

> Ainsi donc, ce serait, aux yeux de certains, une gageure que de vouloir parler du Togo autrement que Claude Feuillet. Pour d'autres, un peu plus avertis, à quoi servirait d'enfoncer des portes ouvertes, de discourir sur les « libertés démocratiques » dans un pays où sévit un régime militaire, un pays où l'appareil administratif et judiciaire (on les distingue difficilement), les syndicats, les associations sportives, les diverses organisations sociales, de femmes, de jeunes, d'étudiants (si elles ne sont pas encore dissoutes) sont dirigés et contrôlés par la gigantesque machinerie d'un Parti Unique, dénommé sans scrupules « Rassemblement du Peuple Togolais » (R.P.T.) [442].

C'est donc dans le but de révéler, aux yeux du monde, la véritable situation politique et sociale de son pays que Guy Ossito Midiohouan, sous le pseudonyme d'Albert Mesnard, propose, une image moins complaisante du Togo. Il passe ainsi en revue les conditions de vie réelles des populations togolaises en proie à la famine du fait de la mégalomanie de leurs dirigeants [443], avant d'aborder l'un des points centraux de son étude géopolitique, à

---

440 *Idem*, p. 273-274.

441 MESNARD (A.), « Le Togo en général », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 173-182.

442 *Idem*, p. 174.

443 *Ibidem*, p 177.

savoir la répression politique et les emprisonnements arbitraires. À ce sujet, notre politologue de circonstance déclare notamment que

> [l]a répression [au Togo] n'a pas attendu 1977 pour se manifester. Elle est congénitale au régime qui vint au pouvoir par la force. Les arrestations arbitraires sont légions. Les camps de détention couvrent tout le pays, du Nord au Sud, à Mango, à Lama-Kara, Sokodè, Atakpamé, Lomé, Aneho et aussi... la cave de la majestueuse « Maison du R.P.T. » [444].

L'origine de la répression ainsi que ceux des maux qui minent le pays ayant été exposés, Guy Ossito Midiohouan se propose de donner un peu plus de détails au sujet des pratiques et des méthodes de torture en usage dans les camps de détention qui pullulent au Togo :

> 1. La bastonnade : c'est la plus courante. Les militaires rouent de coups le détenu jusqu'à ce qu'il s'évanouisse ou trépasse.
> 2. Le football militaire : le détenu est placé au milieu d'un terrain de football, la nuit. Puis 20 (vingt) militaires surgissent des ténèbres et « s'en occupent » comme on ferait d'un ballon. Après profond évanouissement ou décès, il est ramené dans sa cellule.
> 3. Le but militaire : on sort le détenu à minuit, on lui promet la libération s'il arrive à marquer un but de penalty avec un militaire dans les bois... Il se concentre et de toutes les forces qui lui restent tape dans le ballon. Douleur inouïe. Le ballon est une boule d'acier.
> 4. Le café militaire : le tortionnaire demande au détenu de piler du charbon mêlé à un peu de liquide, généralement sa propre urine, qu'on lui fait boire comme du café.
> 5. Le téléphone militaire : on exige du détenu de téléphoner au Président de la République pour lui demander sa grâce. Lors de la communication, il reçoit pour toute réponse une intense décharge électrique dans les oreilles.
> 6. Le testament : devant une tombe et un poteau d'exécution, on demande au détenu de rédiger son testament. On l'attache quelque temps puis on le relâche pour un second testament plus sincère avec promesse de la grâce s'il reconnaît les mérites du Président.
> 7. On dispose des allumettes dans les cheveux et on y met le feu.
> 8. L'électrochoc dans les pieds et dans les parties génitales.
> 9. Excitation de la partie génitale des femmes par une bouteille. Etc., etc. [445]

444 *Ibidem*, p. 177-178.

445 MESNARD (A.), « Le Togo en général », *art cit.*, p. 178-179.

Devant ces pratiques inhumaines, dont la liste serait loin d'être exhaustive [446], tout individu épris des droits de l'homme et de liberté ne manquerait pas d'être sans voix, tant la cruauté de ces pratiques, infligées une fois de plus par des militaires sur des civils, est évidente. Comme avec les précédentes analyses géopolitiques de Max Liniger-Goumaz, et dans une moindre mesure celles de Mongo Beti, les armées du continent africain semblent être impliquées dans les politiques les plus répressives selon les éditeurs de la revue. Une situation détestable que ne manque pas de le souligner Guy Ossito Midiohouan. Ce dernier va même jusqu'à révéler les noms d'officiers supérieurs de l'armée togolaise en charge de telles pratiques pour mieux édifier les lecteurs [447]. Cependant, malgré la dénonciation des faits malheureux impliquant les forces armées et toute autre force de l'ordre, par Guy Ossito Midiohouan et par les autres collaborateurs qui l'ont précédé à ce sujet, la répression militaire et policière reste tout de même le signe caractéristique des dictatures africaines. Un autre cas illustrant ce fait est celui du Gabon.

Dans le cas de ce pays, la critique sociale et géopolitique n'est pas le résultat du regard d'un ressortissant gabonais, ou encore d'un spécialiste de ce pays à la manière de Max Liniger-Goumaz avec la Guinée Équatoriale [448], mais cela ne change pas grand-chose. Les répressions policières demeurent, en effet, un des éléments faisant du Gabon une dictature au même titre que sa voisine de la Guinée Équatoriale. À la différence de celle-ci et des autres pays évoqués, la nature dictatoriale du gouvernement gabonais apparaît essentiellement par des atteintes au droit à l'opinion politique et à la liberté d'expression. En effet, à lire les analyses socio-politiques des collaboratrices française M.-F. Janot [449] et Odile Tobner [450], très intéressées par la vie politique de ce pays, le gouvernement du

446 *Idem*, p. 179.

447 Ibidem.

448 Dans le cas particulier du Gabon, les collaborateurs français M.-F. Janot et Odile Tobner font figure de politologues de circonstance.

449 Cf. JANOT (M. F.), « Démocratie à la gabonaise », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°27, mai-juin 1982, 159 p. ; p. 29-33.

450 Cf. TOBNER (O.), « L'Afrique bâillonnée », in : Peuples noirs, peuples africains, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°20 (*Numéro spécial : les retours*), mars-avril 1981, 189 p. ; p. 3-9.

président Omar Bongo se montre particulièrement porté à enfreindre ces droits fondamentaux.

La première collaboratrice à attirer le lecteur de *PNPA* sur le caractère dictatorial du Gabon est Odile Tobner. Son article intitulé « L'Afrique bâillonnée » se veut plus un récit des démêlés judiciaires qui opposent le professeur de lycée togolais Guy Ossito Midiohouan au gouvernement gabonais, qu'un examen de la situation politique du pays. Odile Tobner s'appesantit plus particulièrement sur les conséquences qu'auront ces démêlés sur l'avenir de ce professeur de lycée, à savoir notamment son expulsion et celle de sa famille de ce pays. C'est donc dans le récit de ces événements dramatiques que le lecteur de *PNPA* prend connaissance du refus qu'oppose le gouvernement gabonais à toute critique de sa mainmise policière sur tout le pays, cela, quels que soient les modes d'expression utilisés, qu'ils soient politiques ou artistiques et littéraires, comme c'est le cas ici avec Guy Ossito Midiohouan, également écrivain au moment de son arrestation. Odile Tobner fait le récit de ces événements en ces termes :

> Puis c'est le saccage. Les flics franco-gabonais volent un courrier qui contenait une nouvelle que le jeune écrivain avait élaborée dans les derniers mois de 1980. Délit de création littéraire, c'en est trop. On se saisit de lui, on fouille sa maison, on trouve des lettres. […] Midiohouan se trouve alors, on ne sait comment, pourquoi, de quel droit, condamné à trois ans de prison et, comble de la violation de tout droit, expédié au Togo où il se retrouve en prison, on ne sait pourquoi, de quel droit [451].

La liberté d'expression semble donc, au Gabon, ne pas être un droit réel. Toute revendication et toute volonté d'y jouir est, sans autre forme de procès, passible d'un emprisonnement, voire d'une expulsion, comme dans le cas de Guy Ossito Midiohouan. Quand ce gouvernement n'a pas recours à l'expulsion d'étrangers de son territoire, c'est l'emprisonnement qu'il choisit pour museler ceux qui osent porter une critique à son égard.

Ce deuxième aspect de la nature dictatoriale du gouvernement gabonais est relevé par la collaboratrice M.-F. Janot. Cette dernière porte un regard accusateur sur les exactions du gouvernement gabonais. Dans son article intitulé « Démocratie à la

451 TOBNER (O.), « L'Afrique bâillonnée », art. cit., p. 7-8.

gabonaise » [452], elle analyse en effet la politique intérieure du président Omar Bongo face aux mouvements contestataires d'intellectuels et d'opposants gabonais. Cet article se veut également un appel à la libération d'opposants politiques emprisonnés dans ce pays. Il insiste tout particulièrement sur les arrestations et les emprisonnements arbitraires orchestrés par le gouvernement d'Omar Bongo à l'encontre des journalistes et des opposants à ce régime autoritaire. Comme Odile Tobner, avec le récit succinct des démêlés politiques et judiciaires de Guy Ossito Midiohouan évoqué plus haut, M.-F. Janot expose aux lecteurs de *PNPA* la répression politique et policière dont sont victimes les journalistes et opposants politiques gabonais, dans un pays qui jouit pourtant, et peut-être à tort, comme le pense M.-F. Janot, d'une bonne image sur le plan extérieur grâce au journal *Le Monde* [453]. Elle s'attarde en particulier au cas de quelques journalistes de la presse écrite et de la radio, dont le seul crime a été de porter un regard critique sur la société de leur pays. M.-F. Janot expose cette situation en ces termes :

> Dans ce pays donc où règnent l'oppression et la répression, il y a un quotidien, *L'Union*, où l'homme de la rue, sous le pseudonyme de Makaya, se permet un regard naïvement critique sur la société et les mœurs gabonaises. Il y a ! Non, il y avait ! Car depuis mars 82, M. Samuel Nguema Mba, directeur de ce quotidien, a été arrêté, détenu, soumis à des « sévices » et des « brimades » comme dit pudiquement « Le Monde ». Il n'était pourtant pas bien méchant, Makaya, et se gardait bien prudemment de porter son regard sur les questions politiques et les hommes de l'entourage du Président Bongo. Non, il parlait des difficultés qu'il avait, par exemple, pour payer un achat avec un chèque, des heures perdues en attente vaine devant des bureaux vides, des difficultés à trouver un taxi pour rentrer chez lui, au quartier « Toulon », loin du centre-ville, bref, des mille et une tracasseries que connaît le Gabonais peu fortuné au cours d'une journée ordinaire. Mais sans doute était-ce déjà plus que ce que la démocratie à la Bongo pouvait supporter. François Ondo Edou, rédacteur en chef à la radio nationale gabonaise, et Jean Baptiste Asse Bekale, journaliste à la radio Africa n°1, se sont permis sans doute aussi quelques réflexions trop personnelles dans les quelques minutes qui leur étaient

452 JANOT (M.-F.), « Démocratie à la gabonaise », art. cit.

453 *Idem*, p. 29.

> laissées entre les extraits du petit livre vert du Président et l'interminable lecture des communiqués personnels. Ils ont connu le même sort que le directeur de « l'Union » [454].

L'emprisonnement semble donc être, dans le cas des journalistes, le moyen qu'use le gouvernement gabonais pour éradiquer toute critique sociale pouvant entacher l'image du pays. Cette pratique, il l'étend également aux opposants politiques qui, plus que les précédents, s'attaquent directement à sa nature de régime dictatorial ainsi qu'à l'institution du parti unique. C'est le constat que dresse à nouveau M.-F. Janot :

> Mais au fait, qu'ont-ils fait, ces meneurs dangereux pour le régime de Bongo ? S'appuyant sur un mécontentement populaire de plus en plus grand, ils se sont rassemblés en un mouvement dit de Redressement National (MORENA); ils ont réussi à faire circuler des tracts à Libreville, demandant l'abolition du régime de parti unique, accusant le régime d'avoir laissé piller le pays, et demandant le départ du Président Bongo. Une première distribution de tracts avait déjà déclenché plusieurs arrestations début décembre 81, et provoqué la fermeture de l'université jusqu'au 15 janvier 82. Cela n'a pas suffi à « casser » le mouvement contestataire puisque des arrestations plus nombreuses et plus brutales ont ou lieu en mars-avril 82 [455].

Dans cette formule où on y lit, avec une certaine ironie la situation des opposants gabonais ainsi que la détermination du gouvernement du président Omar Bongo à en venir à bout de ses opposants par tous les moyens, les lecteurs de *PNPA* découvrent un pays qui est sujet à la répression par son gouvernement, notamment en ce qui concerne les opposants et les intellectuels.

Cette entreprise de dénonciation menée sur deux fronts, le néocolonialisme et la dictature, donne à la politique éditoriale de la revue une teneur fortement critique, de la même nature que celle que l'on peut lire dans des grandes revues telles que *Les Temps modernes*. Toutefois, si la revue *PNPA* défend ici une position que l'on pourrait qualifier de monolithique et de totalisante, par le fait qu'elle n'est pas l'expression d'inspirations et d'impulsions de tout un ensemble de rébellions de son temps, comme cela été pour un certain nombre de revues politiques et littéraires, où se lisaient également un militantisme

454 JANOT (M. F.), « Démocratie à la gabonaise », art. cit., p. 30-31.

455 *Idem*, p. 31-32.

affiché telle que le périodique *The Masses* avant elle [456], *PNPA* mène la défense de son idéologie avec complexité et diversité. Une diversité que l'on retrouve notamment dans l'usage que la revue fait de la pseudonymie et de l'anonymat.

5.2. Des usages de la pseudonymie et de l'anonymat

L'usage de la pseudonymie et de l'anonymat dans *PNPA* suit une orientation particulière et variée que l'on ne saurait réduire à une simple volonté de dissimulation, comme on a pu l'affirmer un peu partout dans des ouvrages consacrés à la personne de Mongo Beti, et en partie à la revue *PNPA*. Des ouvrages qui, comme un peu trop souvent, semblent avoir adopté comme seul cadre d'interprétation la confrontation entre, d'une part, les intellectuels africains progressistes et leur gouvernements respectifs [457] et, d'autre part, entre ces mêmes intellectuels et les grandes puissances occidentales : deux pouvoirs répressifs, susceptibles en outre de se coaliser, ce qui semble pouvoir aussitôt expliquer un peu trop facilement que ceux qui s'expriment doivent se cacher et que s'est mis en place un véritable jeu de cache-cache entre les différentes parties citées. Un examen approfondi du contenu de la revue permet de nuancer cette approche et de distinguer trois usages de la pseudonymie et de son pendant qu'est l'anonymat. Les éditeurs de la revue recourent ainsi à la pseudonymie pour des raisons d'identité, pour des raisons éditoriales ainsi que pour des raisons politiques.

456 Lire notamment : ELMALEH (Eliane), « *The Masses* (1911-1917) : magazine radical entre avant-garde et conformisme », in : TADIÉ (Benoît) ; MANSANTI (Céline) ; AJI (Hélène) (dir.), *Revues modernistes, revues engagées : (1900-1939)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011. p. 339-355.

457 Voir notamment : DJIFFACK (André), *Mongo Beti. La quête de la liberté.* Paris : L'Harmattan, coll. Espaces littéraires, 2000 ; ou, plus récemment : TCHEUYAP (Alexie), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*. [Préface de Fabien Eboussi Boulaga]. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2014.

5.2.1. Identité et identification

Avant toute chose, rappelons d'abord que « Mongo Beti » [458] est un pseudonyme d'Alexandre Biyidi-Awala, le second pseudonyme qu'il a adopté au cours de sa carrière d'écrivain. Ce dernier avait, en effet, déjà publié un premier roman sous un nom d'emprunt : Eza Boto. Mongo Beti est donc familier de cette pratique. Nous verrons qu'il aura encore recours à ce procédé pour s'inventer une nouvelle personnalité [459].

Les éditeurs et les collaborateurs de la revue font du pseudonyme un usage qui outrepasse la simple volonté de se protéger contre toute forme de représailles ou encore la volonté ne pas assumer ouvertement ses écrits. De nombreux collaborateurs se servent du pseudonyme, soit pour exprimer une identité nouvelle, assumable à volonté sans renier son entité véritable [460], mais aussi pour faire passer des messages aux lecteurs en vue de le rallier à une cause ou encore de ne pas lui faire perdre tout espoir face aux oppressions dont ils seraient victimes au quotidien. Une signature comme celle-ci : « Un lecteur à la sauvette » ne dit certes pas grand-chose de l'identité ou des valeurs de l'auteur concerné ; en revanche, signer « Un patriote africain » revient à manifester son attachement à des valeurs à la fois nationalistes et panafricanistes.

---

458 Nous nous étendrons pas sur la signification de ce pseudonyme, bien qu'il y ait beaucoup à dire à ce sujet, si l'on en croit l'article SAAH NENGOU (Clotaire), « Du « Mongo gaulois » au « Mongo Béti » complément d'éclairage sur un « non-dit » de Fame Ndongo », in : Mondes francophones : revues mondiales des francophonies, [En ligne sur :] https://mondesfrancophones.com/espaces/afriques/du-mongo-gaulois-au-mongo-beti-complement-declairage-sur-un-non-dit-de-fame-ndongo/ . Selon cet universitaire, ce pseudonyme jette de la confusion sur la véritable identité de Mongo Beti, et place sa filiation plus vers l'hexagone que vers l'Afrique. Nous nous en tenons, en ce qui nous concerne, à ce que dit Odile Tobner de ce pseudonyme signifiant « enfant Beti ». C'est plus largement la manifestation de l'enfance perdue. Cf. Annexes.

459 Cf. MARTENS (David), *L'Invention de Blaise Cendrars : une poétique de la pseudonymie*. Paris : Honoré Champion, 2010, 290 p ; Lire aussi *Ducas*, (Sylvie), « Ethos et fable auctoriale dans les autofictions contemporaines ou comment s'inventer écrivain », in : *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 3, 2009, [En ligne], mis en ligne le 15 octobre 2009. URL : http://aad.revues.org/index669.html, Consulté le 05 juin 2010.

460 Cf. LAUGAA (Maurice), *La Pensée du pseudonyme*. Paris : PUF, 1986.

Alexandre Biyidi-Awala recourt à un autre pseudonyme : Vince Remos, une formule qui répond à la même logique d'une affirmation politique. On peut y lire en effet une transcription-fusion de l'espagnol *venceremos* et du latin *vincemus*, tous deux signifiant 'nous vaincrons' (nous y reviendrons ci-dessous), avec le prénom Vince (comme celui du chanteur britannique Vince Taylor) : un pseudonyme mondialisé, en quelque sorte, où se rassemblent un souvenir de culture scolaire « classique », une référence à la musique populaire et une allusion aux guérillas latino-américaines et cubaines.

Vu qu'il signe de temps à autre les éditoriaux et que l'on trouve régulièrement sa signature dans la revue, on aurait pu penser que ce Vince Remos était le rédacteur en chef adjoint de la revue, soit son responsable en second après Mongo Beti. Mais Odile Tobner a confirmé que ce Vince Remos était simplement un autre pseudonyme de celui-ci, un pseudonyme d'origine latine. Selon elle, ce pseudonyme peut, certes, être traduit de manière simple par « Nous vaincrons » (*vincemus*), mais il correspond encore plus nettement avec la forme du subjonctif imparfait (*vinceremus*) qu'on peu traduira par « Si seulement nous étions vainqueurs ». Selon Odile Tobner : « Vince Remos c'est un truc d'origine latine, 'Vinceremus', l'imparfait du subjonctif de 'vincere', 'vaincre', l'expression de l'irréel du présent, du regret portant sur le présent. On pourrait traduire ça par Si seulement nous étions vainqueurs' » [461].

Ce souhait de triompher des oppresseurs, que Mongo Beti identifie au néocolonialisme et plus précisément à la France de Giscard d'Estaing, est également exprimé par le pseudonyme « Christian-Jacques Paraclet ». Celui-ci est un collaborateur extérieur n'ayant rien avoir avec Mongo Beti lui-même. On peut, sans risque de se tromper, considérer qu'il ne s'agit sans doute pas d'un vrai patronyme, vu le contexte militant, et même aussi révolutionnaire de la revue. « Paraclet » vient, en effet, du latin *paracletus*, et désigne en théologie le Consolateur protecteur, ou encore le Saint-Esprit. On peut penser que ce pseudonyme poursuit un but de fortification ou de consolation pour le lecteur, même si, ironie du sort, et comme très souvent, ce vieil ami de *PNPA* contribuant très tôt à la revue, finira pas se brouiller avec les éditeurs pour cause de publication d'un article

461 Cf. VOLET (J-M.), NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner : quarante ans de lutte et d'action militante avec Mongo Beti », art. cit.

portant sur la construction des États-Unis Africains, article qui, à en croire le commentaire que fait Mongo Beti au bas du texte, cultiverait quelques affinités avec le « senghorisme » [462].

Un autre cas d'usage de la pseudonymie comme moyen de faire passer un message salvateur et motivant est celui du collaborateur centrafricain Nguinza Akamgbi Kodro. Le sens de ce pseudonyme est à rechercher dans la langue *sango* de Centrafrique : il signifie « L'argent a détruit le pays » [463]. On est bien loin, ici, du souhait de triompher de ses oppresseurs (qu'exprime la formule *vinceremos*), ou encore d'être encouragé par le grand Consolateur, mais ce pseudonyme a l'avantage d'interpeller le lecteur sur les méfaits de l'argent, ou pour dire mieux du capitalisme, autre ennemi juré des peuples africains selon les éditeurs de la revue.

5.2.2. La pseudonymie comme moyen de survie et de crédibilité éditoriale

Le second usage de la pseudonymie observable dans la revue est celui de la survie et de la crédibilité éditoriale. Ce deuxième usage intervient notamment par le fait que la revue dispose d'un nombre de collaborateur régulier assez limité, mais aussi d'un cercle des animateurs de la revue restreint à deux, en les personnes du couple fondateur. Ne disposant pas d'une équipe rémunérée et d'un comité de rédaction chargé des relectures de textes, Mongo Beti et Odile Tobner se voient contraints de créer des collaborateurs fictifs. Ce procédé laisse croire à une entreprise de grande envergure ainsi qu'à une délégation des charges, bien que le chiffre de deux cent-cinquante collaborateurs de la revue pourrait réfuter nos dires, et cela malgré le dynamisme avoué de ses collaborateurs réguliers. Une situation que confirme d'ailleurs Odile Tobner à André Ntonfo et Jean Marie Volet :

> On faisait des tas de choses, des interviews, tout ça, alors bon, pour éviter de signer trop de textes, il [Mongo Beti] signait parfois Vince Remos. Moi, j'ai eu aussi un autre

462 Cf. : PARACLET (CHRISTIAN-JACQUES). « Plaidoyer pour la construction des États-Unis d'Afrique », in : *Peuples noirs, peuples africains*, 9e an., 1979, n°124-136, p. 133-136.

463 Nous tenons cette traduction de Jean-Dominique Pénel. Celui-ci a bien voulu nous en faire part dans un courriel.

pseudonyme, d'ailleurs : c'était Lucie Hurel. Je me souviens que je l'ai utilisé pour un texte qui sortait un peu de notre voie habituelle, c'était un texte sur l'Afrique du Sud.

5.2.3. Contre « la vendetta postcoloniale » [464]

Un autre usage de la pseudonymie est de se prémunir de toutes représailles qui émaneraient d'éventuels ennemis de la revue. Largement présente dans *PNPA* [465], cet usage de la pseudonymie s'aperçoit le plus souvent dans les rubriques en rapport avec la chose politique et sert, surtout, dans la mesure du possible, à protéger les collaborateurs de la revue contre de possibles mesures de rétorsion de la part des gouvernements africains et, sans doute aussi, européens. Ce qu'on pourrait qualifier de rubrique, à savoir les textes intitulés « Ce que nous attendons pour publier notre comité de rédaction », illustre parfaitement cette volonté de se prémunir d'attaques gouvernementales ou autres.

Cependant, au vu des différentes affaires qui seront traitées dans la revue, comme nous le verrons plus loin, cette volonté de dissimuler l'identité réelle des collaborateurs s'avère quelque peu inefficace. De nombreux collaborateurs, à commencer par les plus réguliers, seront finalement démasqués et traînés devant les juridictions gouvernementales de leur pays respectifs au grand regret des éditeurs de la revue. On songe notamment à Guy Ossito Midiohouan qui, après avoir usé du pseudonyme d'Albert Mesnard, s'est vu arrêté au Gabon puis expulsé vers le Togo, où il fera face à la justice de son pays. Comme dans d'autres cas, les motifs sont la collaboration à un périodique interdit sur le territoire national du pays concerné ainsi que la publication non autorisée de textes discréditant la gestion politique et sociale de chefs d'États africains.

---

464 Nous réutilisons un terme propre à Alexie Tcheuyap qui, bien que quelque peu exagéré, par le fait qu'il laisse croire à une entreprise mafieuse et permanente contre les intellectuels africains en France et Afrique, illustre ce contre quoi se battent les intellectuels progressistes africains après les indépendances.

465 Cet usage préventif de la pseudonymie pourrait concerner jusqu'à près deux cents collaborateurs de la revue.

5.2.3. Ralliement à la cause anti-impérialiste

À la suite donc d'Odile Tobner[466] et de Mongo Beti, certains collaborateurs font usage du pseudonyme ou du nom d'emprunt dans le but de faire passer des messages aux lecteurs en vue de le rallier à leur cause ou encore de ne pas lui faire perdre tout espoir face aux oppressions dont ils seraient victime au quotidien. On songe notamment à quelques-uns parmi les collaborateurs occasionnels de la revue. Ces derniers, sans vouloir se faire connaître entièrement, et sans vouloir se cacher non plus par le fait qu'ils se refusent de ne pas assumer leurs écrits, se servent du pseudonyme dans un but d'exhortation. Cet usage un peu particulier suit deux axes. Le premier consiste à user de pseudonymes et de noms d'emprunts significatifs. Ceux-ci sont porteur d'un sens bien précis et même recherché. Le deuxième consiste en un usage militant. Le premier cas, développé en partie, dans le tout premier point se voit donc en les collaborateurs Vince Remos, Nguinza Akamgbi Kodro et Christian-Jacques Paraclet sur lequel nous n'étendrons pas ici.

Dans le second cas, la pseudonymie sert également à un usage plus militant encore. Ici, il s'agit de montrer à ceux qui craignent pour leur vie et pour leur famille, ou qui ont encore des doutes pour s'engager à la cause des peuples africains, qu'il y a bien des militants sur le continent et dans le monde. Ils n'ont pas, par contre, baissé les bras et qui poursuivent le mouvement. Ces pseudonymes sont autant de rappel à ceux qui hésitent rejoindre le mouvement des défenses des peuples africains contre les oppresseurs occidentaux. Ils sont donc des appels à rejoindre la cause militante. Dans la revue, de tels messages sont exprimés par les pseudonymes de collaborateurs tels que « Deux activistes du Manidem », « Un patriote africain », ou encore « Reeni Afrik ».

466 Rappelons que le pseudonyme Odile Tobner est l'anagramme d'André Breton, l'écrivain qu'elle relit le plus et à qui elle s'identifie au possible. Ce pseudonyme est aussi l'anagramme de la bretagne, la région dont elle est originaire.

Sans être sous la coupe d'institutions politiques et culturelles, pour des raisons affichées d'indépendance financière et idéologique, *PNPA* entretient néanmoins des relations étroites avec des institutions aussi variées et diverses que les sujets qu'elle traite d'ordinaire dans ses colonnes. Une tendance s'observe toutefois. La revue des radicaux entretient notamment de façon permanente des échanges avec des institutions universitaires et politiques africaines et européennes qui, en temps voulu, relaient dans leurs différents organes respectifs les préoccupations idéologiques de la revue. De son côté, comme avec les périodiques alliés ou reconnus d'utilité certaine, elle n'hésite pas à publier parfois à son compte les différents communiqués de presse et notes d'information émanant de ces différents organes, dans le but d'en faire large diffusion, et par conséquent de donner plus de crédibilité à un mouvement de défense des droits des Africains et des hommes à disposer d'eux-mêmes [467], mouvement qui peine bien souvent, il faut l'avouer, au vu des différentes arrestations et de dissolution dont ces institutions sont victimes, à se faire entendre dans une Europe qui a bien du mal à gérer les problèmes liés à l'immigration au sortir des indépendances des pays dont la plupart de institutions proviennent, du fait de leur statut encore récent de colonies.

6.1. Liens transversaux entre *PNPA* et les autres revues

Évoluant dans le sous-champ franco-africain, parfois appelé Afrique-Sur-Seine, caractérisé par l'étude et l'analyse des relations culturelles, politiques et historique entre la France et ses anciennes colonies, la revue *PNPA* étend ses liens à presque tous les périodiques de ce sous-champ. Toutefois, elle ne tisse de liens d'amitié et de sympathie qu'avec des périodiques qui partagent la même ligne et la même politique éditoriale qu'elle. Tous ces alliés ont en effet en commun la dénonciation d'une politique économique

467 Ces revendications sont largement inspirées des points de vue d'un Jean Paul Sartre, tel qu' on peut le lire dans l'essai : SARTRE (Jean-Paul), *L'existentialisme est un humanisme*. Paris : Gallimard, 1996.

et culturelle de la France en Afrique, jugée subversive et impérialiste. Au contraire, avec les périodiques auxquels *PNPA* s'oppose radicalement, les rapports demeurent conflictuels de bout en bout. Au nombre donc de ses affinités, on compte des périodiques tels que *Libération Afrique*, *Tumulte* et *Le Mois en Afrique*. Le schéma, ci-dessous, montre de manière assez simplifiée, la structure des relations.

Graphique 1 : Liens transversaux entre *PNPA* et les autres périodiques

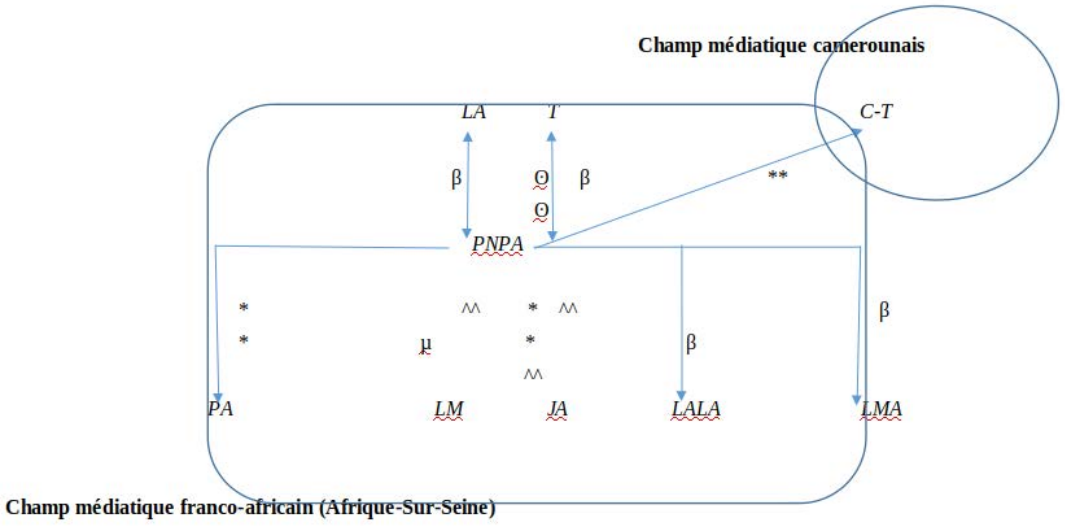

Les rapports (comptes rendus, attaques, échanges de collaborateur, reproduction d'articles, correspondance).
* = attaques ; Θ = comptes rendus ; β = échanges de collaborateurs ; ^^ = échange de correspondance

6.1.2. Relation avec Libération Afrique

Avec le périodique *Libération Afrique*, les échanges sont généralement placés sous le signe de la courtoisie. Les deux périodiques s'échangent tantôt des collaborateurs tantôt des contenus, bien que cela se fasse souvent à sens unique. *PNPA* accueille, en effet, un collaborateur de *Libération Afrique* en la personne de Laurent Gbagbo. Ce dernier est fortement impliqué dans la réalisation et la composition du n°41-42 de *PNPA*, portant spécialement sur la Côte d'Ivoire, son pays d'origine [468]. En prenant la responsabilité de l'édition de ce numéro, ce collaborateur attitré de *Libération Afrique* y analyse, avec d'autres compatriotes, la situation politique et économique de la Côte d'Ivoire, jugée

468 VOLET (J-M.), NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner », art. cit.

partout catastrophique. En revanche, bien qu'elle n'accueille pas de collaborateurs de *PNPA* dans sa grille éditoriale, la revue française des militants anti-impérialistes, a pour objectif de dénoncer les mécanismes de l'impérialisme français en Afrique [469]. Elle accorde également une place aux éditeurs de la revue *PNPA* dans ses colonnes. *Libération Afrique* consacre en effet quelques commentaires favorables à *PNPA* dans deux de ses rubriques consacrées à la vulgarisation des revues, des journaux et autres livres nouvellement parus ; il s'agit des rubriques « Livres… Revues… Journaux… » et « Vient de paraître ». Dans la première rubrique, *PNPA* est présentée avec ses lignes de forces et quelques-uns de ses numéros emblématiques. *Libération Afrique* souhaite ainsi un grand succès à la nouvelle revue (n°1 de la nouvelle série de 1979, p. 22). Quant à la deuxième rubrique, elle présente le livre *Main Basse sur le Cameroun* de Mongo Beti, publié chez Maspero (n°11 de la nouvelle série de 1979, p. 2). Cette information a l'avantage de faire connaître aux lecteurs de *Libération Afrique* l'existence d'une revue similaire à la leur, en ce qui concerne surtout leurs politiques éditoriales.

Enfin, les échanges avec *Libération Afrique* se consolident avec un échange de contenus, comme dit plus haut. La revue *PNPA* reproduit en effet dans leur intégralité des articles de ses confrères, dans un objectif qui dépasse le seul cadre de la critique et de l'humiliation, comme le soulignait trop rapidement André Djiffack [470]. Les articles reproduits par *PNPA* participent également d'une volonté de soutien mutuel entre les revues. Il s'agit aussi pour *PNPA*, par ce procédé, d'exprimer une parfaite adhésion à des sujets traités par ses concurrents. *PNPA* va notamment reproduire deux articles intitulés « L'apartheid, le racisme et les prix littéraires français » d'Adrienne Zoontjens et « Cinéma et domination en Afrique noire ». Ces articles avaient paru auparavant dans *Libération Afrique*.

6.1.3. Relation avec Tumulte

Avec le périodique *Tumulte*, la collaboration change d'orientation. Habituée à recevoir des collaborateurs d'autres périodiques, *PNPA* exporte, cette fois, ses

469 Cf. Libération Afrique, n°2, Avril-mai-juin 1979, p. 13.

470 DJIFFACK (A.), Mongo Beti. *La quête de la liberté, op. cit*., p. 97.

collaborateurs parmi les plus réguliers. Il s'agit notamment de Mongo Beti lui-même. Ce dernier collabore de façon constante à ce périodique militant et politique de gauche. On le retrouve dans près de cinq numéros du périodique de gauche. Il y critique notamment les présidents français Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand au sujet de leur politique africaine. Mais la revue *Tumulte* est aussi le lieu où Mongo Beti s'adonne à son autre péché-mignon, après la caricature des gouvernants français dans sa revue respective. Il s'agit de la critique des périodiques « africains » francophones en France, parmi lesquels, avant tout, *Jeune Afrique* [471]. Cette collaboration fructueuse et constante est aussi, comme dans *Libération Afrique*, l'occasion pour *PNPA* de se faire connaître d'autres lecteurs anti-impérialistes et antiracistes. La rédaction de *Tumulte* fait notamment figurer la revue dans ses rubriques « Vient de paraître » (annonce du n°16) et « Book en stock ».

Mais cela ne va pas, parfois, sans imbroglio. Dans cette deuxième rubrique, cette revue de gauche présente, sous le titre révélateur « Confusion », ses excuses à la direction de *PNPA*. Les éditeurs de *Tumulte* s'excusent notamment d'avoir, lors d'une récente collaboration de Mongo Beti, indiqué, au bas de la signature de ce dernier, L'Harmattan comme diffuseur de la revue, à une période où celle-ci avait cessé toute collaboration avec cette maison d'édition. Cette dernière, sous l'impulsion de Mongo Beti, verra, à son tour, sa réputation écorchée par les éditeurs de *Tumulte*.

6.1.4. Relation avec Le Mois en Afrique

Le Mois en Afrique a pour objectif d'analyser « les événements survenus en Afrique durant le mois écoulé », et cette revue « étudie de manière approfondie en plusieurs articles importants une grande question politique d'intérêt permanent concernant l'ensemble du continent ou au moins une région de celui-ci », en même temps qu'elle « rend compte des principaux ouvrages, thèses, études consacrées à la vie politique africaine publiés durant les mois précédents » [472] Avec cette revue, les relations de *PNPA* sont de bon aloi.

471 Cf. « Jeune Afrique : le dollar n'a pas d'odeur », n°15, p. 30-32.

472 Cf. *Le Mois en Afrique*, Paris : Le Mois en Afrique, n°145, 1978, p. 2.

Le Mois en Afrique a en effet de bons rapports avec *PNP*A. Ceux-ci sont essentiellement axés sur un échange régulier de collaborateurs. La revue accueille notamment des collaborateurs de *PNPA* vers ce périodique. Sur les huit collaborateurs que *PNPA* échange avec *Le Mois en Afrique*, trois de ses collaborateurs les plus réguliers collaborent à ce périodique. Le premier collaborateur du *Mois en Afrique* est Pierre Haffner. Celui-ci est en même temps un collaborateur permanent de cette revue. Puis viennent Ange-Séverin Malanda et Max Liniger-Goumaz, et cela dans une période comprise entre 1983 et 1987. Durant cette période, Pierre Haffner et Max Liniger-Goumaz signeront une contribution chacun dans *Le Mois en Afrique*. Quant à Ange-Séverin Malanda, il y signera deux contributions. Ces trois collaborateurs proposent des billets qui ne sortent pas en général du cadre thématique qu'ils s'assignent dans *PNPA*.

Pierre Haffner propose notamment, dans la rubrique « Notes et mélanges » consacrée aux entretiens avec une figure artistique influente, des entretiens et des articles sur le cinéma de ce continent en tant que spécialiste du cinéma africain. Parmi ces entretiens, on note des titres tels que « Le cinéma, l'argent et les lois. Une situation du cinéma sénégalais (Deuxième partie) ; L'argent, l'outil et les films, entretien avec Bernard Taisant ».

Il en va de même pour Max Liniger-Goumaz. Il poursuit dans cette revue parisienne son entreprise de vulgarisation de la vie politique et culturelle de ce pays ravagé par la dictature nguémiste [473].

Quant à Ange-Séverin Malanda, c'est toujours en tant que critique littéraire des mondes africains qu'il y contribue. Il y signe trois contributions, dont une sur le théâtre

473 LINIGER-GOUMAZ (M.), « La Guinée équatoriale », in : *Le Mois en Afrique*, p. 23-44, n°251/252, 22e année, décembre 86/janvier 1987.

africain [474], une autre sur Sony Labou Tansi [475], et une dernière à propos d'un ouvrage de cet auteur, sous forme de compte rendu [476].

6.1.5. Relation avec Présence africaine

Fondé par l'intellectuel sénégalais Alioune Diop en novembre 1947, avec pour objectif ultime de « définir l'originalité africaine et hâter son insertion dans le monde », *Présence africaine* est un périodique connu dans l'histoire culturelle du continent africain comme un périodique de choix, et avec lequel il fallait compter. Cependant, cette revue ne présente pas un très grand intérêt pour les éditeurs de *PNPA* d'un point de vue relationnel, bien qu'elle soit une des concurrentes directes. Ce périodique semble avoir fait son temps aux yeux des éditeurs de *PNPA.* Dans sa critique de *Présence africaine*, Guy Ossito Midiohouan affirmait en effet à ce sujet que :

> L'hésitation de la revue à adopter une position claire et ferme face à la situation néocoloniale et aux problèmes politiques actuels l'avait progressivement condamnée à ne plus être qu'une revue pour institutions et bibliothèques ; une revue prestigieuse où il était bien vu, pour les universitaires en mal de renommée, de publier un ou deux articles ; une revue qu'enfin plus personne n'attendait vraiment et qui se consultait plus qu'elle ne se lisait. *Présence africaine* tout en continuant de paraître, avait son temps […] [477].

Ce peu d'intérêt à l'égard de *Présence africaine* sera à l'origine du peu de rapports observables entre ces deux périodiques. En effet, *PNPA* ne se réfère que très peu à sa concurrente de choix dans le sous-champ, et l'on constate la quasi absence de

---

474 MALANDA (A-S.), « Mythe et histoire dans le théâtre africain », in : *Le Mois en Afrique*, p. 23-44, n°251/252, 22e année, décembre 86/janvier 1987 ; p. 114-122.

475 MALANDA (A.-S.), « Le projet littéraire de Sony Labou Tansy ; entretien avec l'auteur congolais. », in : *Le Mois en Afrique*, n°205/206, 18e année, février/mars 1983 ; p. 144-154.

476 MALANDA (A.-S.), « Notes et mélanges », in : *Le Mois en Afrique*, n°205/206, 18e année, février/mars 1983.

477 MIDIOHOUAN (Guy Ossito), « Le devoir de penser : Mongo Beti et la passionnante aventure de *Peuples-Noirs-Peuples-Africains* », in KOM (A.) (Sous la direction de), *Remember Mongo Béti*. Bayreuth : Bayreuth African Studies, n 67, 2003, p. 210.

collaborateur attitrés, ou mêmes occasionnels, de la revue fondée par Alioune Diop dans la grille éditoriale de *PNPA*, quand bien même certains sujets sont communs aux deux revues. La revue *PNPA* semble se fermer volontairement à toutes les collaborations sous quelque forme que ce soit avec *Présence africaine*. Point d'échange d'article non plus : la revue *PNPA*, contrairement aux autres périodiques, ne reproduit aucun article de *Présence africaine*. Autant dire que ce périodique notoire passe pour une ombre aux yeux des éditeurs de *PNPA*.

Si *PNPA* se ferme aux collaborateurs de *Présence africaine*, celle-ci reçoit en revanche des collaborateurs de la revue radicale durant la période d'interruption et de fin de parution de la revue, à savoir 1987, soit quatre années avant l'arrêt définitif de la revue. Huit collaborateurs, dont quatre, parmi les plus réguliers de *PNPA* sont présents dans *Présence africaine*. Il s'agit de Françoise Balogun, Thomas Mpoyi-Buatu, Ange-Séverin Malanda, Françoise Ugochukwu, Mineke Schipper, Raymond O. Elaho, Bernard Mouralis, ou encore Emmanuel Boundzeki Dongala et Pathé Diagne. Ceux-ci y publient des articles en rapport avec leurs domaines de compétence habituel. Mais la tendance générale est la publication de notes de lecture et de comptes rendus d'ouvrages.

Thomas Mpoyi-Buatu, par exemple, y publie quatre notes de lecture d'auteurs plaçant au centre de leurs œuvres des préoccupations historiques et sociopolitique du continent africain tels que *Comédie classique* de Marie Ndiaye (Ed. POL, 1987) [478] ; *La Montagne ensorcelée* de Jacques Roumain (Messidor, 1987) ; *Érotisme et littératures* de Gerard Clavreuil (Ed. Acropole, Paris, 1987) dans la rubrique « Les livres » (*Présence africaine*, 1988/2, n°146, p. 245-276) ; *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII siècle à nos jours* par Alain-Philippe Blerald (Paris : éditions Karthala, 1986) ; *Et l'Europe sous-développa l'Afrique* par Walter Rodney (*Présence africaine*, n°142 p. 172-175).

Il en va de même d'Ange-Séverin Malanda qui publie dans la rubrique « Les livres » trois notes de lecture, respectivement consacrées à *La Vie scélérate* de Maryse Condé), (*Présence africaine*, n°145, p. 217-218) ; *Islam et christianisme : dialogue entre un musulman et un chrétien* par Badru D. Kateregga et David W. Shenk (*Présence africaine*,

478 *Présence africaine*, n°145, p. 205-206.

n°147, p. 106); *Vaudou, sorciers, empoisonneurs : de Saint-Domingue à Haïti* de Pierre Pluchon (*Présence africaine*, n°147, p. 107) ainsi qu'un article intitulé « Tierno Monénembo : Littérature et transhumance » (*Présence africaine*, n°144, p. 47-58)

Françoise Balogun, la plus prolifique de tous, y publie neuf articles dont sept notes de lecture : « Promenade à travers les romans de Nuruddin Farah » (*Présence africaine*, n°145, p. 157-164) ; « Condamnation » (*Présence africaine*, 1987/4, n°144, p. 101-102) ; « Note de lecture de Lève-toi mulâtre. *L'esprit parlera à travers ma race* » de Manuel Zapata Olivella (présence africaine 1988/2, n° 146, p. 245-276) ; « note de lecture de *Indigenous enterprise in Kenya's tourism industry* » de Rosemary B. Jommo (Présence africaine 1988/2, n° 146, p. 245-276) ; « note de lecture de *Les iks: survivre par la cruauté en nord Ouganda* » de Colin Turnbull (Présence africaine n°147, p. 113-114) ; « note de lecture de *Alexandre, mon amour, ma colère* » de Wally mongane Serote (*Présence africaine*, (*Présence africaine*, n°147, p. 116) ; « note de lecture Sarraounia ou le triomphe de la dignité (*Présence africaine* 1986/3, n° 139, p. 213-215).

Quant aux autres collaborateurs, ils publient des articles portant, soit sur des auteurs mis en avant dans *PNPA*, soit sur des études déjà entamées dans la revue radicale, qu'ils étoffent un tant soit peu dans *Présence africaine*. Bernard Mouralis y publie ainsi un article sur *La Re-production* de Thomas Mpoyi-Buatu (*Présence africaine* (n° 144 ; p. 18-31) et une note de lecture *Les Phalènes* de Tchicaya U tam'si (Présence Africaine 1986/3, n° 139, p. 201-206). Quant à Raymond O. Elaho, il propose une lecture du roman *Morne Soliloque* d'Yves-Emmanuel Dogbé (*Présence africaine* n° 144 ; p. 103-108). Le collaborateur Pathé Diagne propose à nouveau un compte rendu de rencontres politiques et économique se déroulant sur le continent africain : « Conférences de Lomé et de Cotonou (rencontres ICA-CMAC) », (Présence Africaine 1978/1, n° 105-106, p. 162-166.)

Françoise Ugochukwu poursuit, quant à elle, ses études sur la littérature pour enfants dans ses rapports avec le racisme[479]. Enfin, Mineke Schipper propose une étude

479 « L'Afrique à travers la littérature française pour enfants », *Présence africaine*, 1986/1 (N° 137-138), p. 192-210.

d'ensemble sur la littérature africaine : « À la recherche d'une arme miraculeuse. Le théâtre sud-africain depuis les événements de Soweto » [480].

Comme on le voit, les échanges entre ces deux revues du monde noir sont quasi à sens unique. Ceci est loin d'être le cas avec cet autre concurrent influent qu'est *Le Monde.*

6.1.6. Relation avec Le Monde

Premier quotidien du champ médiatique parisien, le journal *Le Monde* est sans doute le périodique avec lequel la revue *PNPA* aura, durant toute la durée de sa parution, les relations les plus longues, les plus soutenues et les plus ambivalentes aussi. Cette journal é éte fondé en décembre 1944 par Hubert Beuve-Méry, conformément aux souhaits du général de Gaulle. Ce dernier voulait doter la France d'un grand journal quotidien tourné vers l'étranger, *Le Monde* passe pour être le journal de référence dans la presse francophone durant ces années qui voient l'insertion de *PNPA* dans le champ franco-africain. Il est disponible dans plus de 120 pays. C'est donc dire qu'il occupe une place de choix, sinon la première, dans l'univers médiatique français [481]. Ce quotidien s'est toujours présenté, depuis sa fondation, comme un journal « indépendant des partis politiques, des puissances financières et des églises » [482], du moins du temps de son fondateur. Malgré ce projet fort louable, les relations avec *PNPA* sont souvent houleuses et ambivalentes. Elles se caractérisent d'abord par une critique soutenue du projet éditorial de ce quotidien, comme nous le verrons plus loin. Puis par une reproduction autorisée de ses articles, qu'elle fustige et approuve en même temps.

Cependant, signalons donc qu'entre ces deux périodiques, les relations n'ont pas toujours été conflictuelles. Les éditeurs de la revue *PNPA* ont également reproduit des articles du journal *Le Monde* dans d'autres buts que de montrer la partialité et le manque d'objectivité de ses journalistes-phares, en ce qui concerne notamment l'actualité africaine. Les articles reproduits par *PNPA*, allant dans le sens de la dénonciation des

480 *Présence africaine*, 1986/4, n°140, p. 35-46.

481 ALBERT (Pierre), *La presse française*. Paris : La documentation Française, 2008, 215 p.

482 Lire notamment : EVENO (Patrick), *Histoire du journal Le Monde*. Paris : Albin Michel, 2004.

injustices sociales sur le continent africain, sont le plus souvent l'œuvre de journalistes tels que Laurent Zecchini, ou encore P. Claude. C'est que ces derniers manifestent un regard plus critique et sans complaisance sur l'actualité africaine. Ils n'hésitent pas à remettre en cause l'impartialité des dirigeants africains et européens au sujet des différentes crises politiques et économiques que connaissent certains pays du continent durant les années 90. Laurent Zecchini, par exemple, dénoncera l'attitude du président Paul Biya, lorsque celui-ci refusera d'accueillir sur le territoire camerounais un colloque international contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, dans un article qui analyse de possibles relations entre le président camerounais et le régime ségrégationniste de Prétoria [483]. Quant à P. Claude, il jette dans « Une mort sans importance », un regard critique sur la mort prématurée d'un jeune Ivoirien dans les hôpitaux de Côte-d'Ivoire, alors même que le Pape y est en visite officielle, dans la ville de Yamoussoukro [484].

En somme, la revue *PNPA* n'hésite pas à reproduire pour son compte des articles d'éventuels rivaux. La seule condition est qu'ils servent l'intérêt des populations africaines et des Noirs en général. Ceci confirme notamment, en ce qui concerne le journal *Le Monde*, que la revue *PNPA* s'attaque davantage aux personnes qui interviennent dans ce périodique qu'au périodique lui-même. Cette situation est, toutefois, moins observable avec cet autre concurrent qu'est *Jeune Afrique*.

6.1.7. Relation avec Jeune Afrique

Fondé à Tunis en 1960 par son directeur Béchir Ben Yahmed, et édité à Paris par le Groupe Jeune Afrique-SIFIJA, le périodique *Jeune Afrique* est un des périodiques, voire le périodique de l'« Afrique-Sur-Seine » qui reçoit le plus grand nombre de critiques de *PNPA*. Cet hebdomadaire a, en effet, toujours été jugé opportuniste par les éditeurs de *PNPA* ainsi

483 ZECCHINI (Laurent), « Paul Biya et l'apartheid. Le colloque indésirable de notre envoyé spécial », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (*Numéro spécial ; Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p. ; p. 330-331.

484 CLAUDE (P.), « Une mort sans importance », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°63-66, (*Numéro spécial : L'Afrique francophone naufragée. À qui la faute ?*), mai-décembre 1988, 339 p. ; p. 318-319.

que par un bon nombre de ses collaborateurs [485]. On se souvient notamment des mots d'Odile Tobner à son sujet :

> *Jeune Afrique* a toujours été un journal extrêmement opportuniste, c'est le moins qu'on puisse dire, c'est des gens qui grenouillent avec tout ce qu'il y a de plus pourri en Afrique, c'est des gens qui changent par opportunisme, qui ont toujours laissé l'Afrique s'enfoncer dans la corruption en collaborant avec ce qu'il y avait de plus corrompu [486].

Cette critique à la fois politique et éthique est soutenue, dans la revue *PNPA*, par une critique qui se base sur la structure de cet hebdomadaire. Les collaborateurs de *PNPA* attaqueront notamment ce périodique sur ses projets éditoriaux. La revue anti-impérialiste juge, en effet, impertinent les dossiers et les éditoriaux de *Jeune Afrique*. Ces éditoriaux et ces dossiers dénaturent, à son avis, la forme du journal.

Le premier à souligner ces imperfections sera Guy Ossito Midiohouan. Cet infatigable pourfendeur de la francophonie dénoncera notamment les orientations politiques d'un dossier contenu dans un numéro spécial dudit magazine. Dans sa « Lettre ouverte à M. Béchir Ben Yahmed », portant sur le dossier consacré aux « Grands écrivains d'Afrique et du Maghreb », paru dans le n°7 de ce magazine, ce dernier reproche à Béchir Ben Yahmed d'avoir laissé la rédaction d'un tel dossier à une seule personne, en l'occurrence Jaques Chevrier. Le collaborateur de *PNPA* souhaitait plutôt que la rédaction d'un dossier aussi important soit confié à un ensemble de critiques qui, pour l'occasion, se devaient d'être tous des Africains. Pour Guy Ossito Midiohouan, cette initiative aurait eu le mérite d'éviter de faire de la négritude l'épicentre de la littérature négro-africaine d'expression française, comme ledit dossier le sous-entend [487].

Jeune Afrique sera également accusée de soutenir le plagiat et de ne proposer que des redites d'autres articles. Cette critique viendra d'un autre collaborateur de *PNPA*, en la personne de Max-Liniger Goumaz. Ce dernier accusera notamment le collaborateur de

---

485 MIDIOHOUAN (Guy Ossito), « Lettre ouverte à M. Béchir Ben Yahmed », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°40, juillet-août 1984, 127 p. ; p. 1-11.

486 VOLET (J.-M.), NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner », art. cit.

487 MIDIOHOUAN (G. O.), « Lettre ouverte à M. Béchir Ben Yahmed », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°40, juillet-août 1984, 127 p. ; p. 1-11.

Jeune Afrique Pierre Gaillard de l'avoir plagié, notamment à propos de ses travaux sur la Guinée Équatoriale. L'article incriminé par Max-Liniger Goumaz est intitulé « La parole est à la Guinée Équatoriale », paru dans le n°1021 de Jeune Afrique, du 30 juillet 1980. Selon le spécialiste de la Guinée Équatoriale, cet article reprend, sans le citer [488], quelques-uns des paragraphes de son livre *La Guinée Équatoriale, un pays méconnu* [489].

Après Max-Liniger Goumaz, ce sera autour de Mongo Beti de rédiger quelque diatribe à l'encontre de *Jeune Afrique*. Sa critique a également une visée également politique. Elle consiste à montrer le « vrai visage » du magazine. Pour Mongo Beti, *Jeune Afrique* est ni plus ni moins qu'un journal de désinformation pour l'Afrique [490].

Cet acharnement contre le périodique de Béchir Ben Yahmed pourrait, toutefois, faire oublier le fait que *PNPA* y a envoyé, pour un très court moment, certains de ses collaborateurs, notamment ceux qui sont le moins réguliers. Il s'agit de Célestin Monga et de Bernahé Cashaï. Le premier reproche aux éditeurs la pertinence d'un numéro du magazine [491]. Le second intervient à une période où la revue *PNPA* commence à cesser ses activités, et où le discours de la revue, comme nous le verrons par la suite, se retrouve un tant soit peu dans d'autres périodiques. Bernahé Cashaï propose une analyse critique de l'OUA, organisme politique qui jusque-là ne recevait pas de critique prononcée de la rédaction de *Jeune Afrique* [492].

On l'aura compris, les relations entre ses deux périodiques franco-africains, édités tous deux à Paris, ne sont pas des plus amicales, même si un échange minime de

---

488 Lire à ce sujet MIDIOHOUAN (G. O.), Mongo Beti, LINIGER-GOUMAZ (M.), « Deux ou trois choses sur Jeune Afrique », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 8e année, n°44, mars-avril 1985, p. 26.

489 LINIGER-GOUMAZ (M.), *La Guinée Équatoriale, un pays méconnu*. Paris : L'Harmattan, 1980, 512 p.

490 Lire la critique de Mongo Beti à propos de la lettre ouverte de Guy Ossito Midiohouan à Béchir Ben Yahmed : MIDIOHOUAN (G. O.), « Lettre ouverte à M. Béchir Ben Yahmed », art. cit.

491 MONGA (Célestin), « Vous et nous : Lettre de Célestin Monga », in : *Jeune Afrique*, n°893, février 1978, p. 7.

492 Lire notamment : Cashaï (Bernard), « *Que faire de l'OUA ?* », in : *Jeune Afrique*, n°1126, août 1982, p. 10.

collaborateur a été rendu possible. Cette hostilité affichée est également observable avec un périodique tel que *Cameroon Tribune*. Nous détaillerons davantage ce point dans les prochaines sections.

Ce premier aspect des liens transversaux de la revue *PNPA* vu, il convient de voir ceux qui, sur un tout autre plan, concernent les appuis institutionnels de la revue.

6.2. Liens transversaux entre *PNPA* et ses appuis institutionnels

Sans être sous la coupe d'institutions politiques et culturelles, pour des raisons affichées d'indépendance financière et idéologique, *PNPA* entretient néanmoins des relations étroites avec des institutions aussi variées et diverses que les sujets qu'elle traite d'ordinaire dans ses colonnes. Une tendance s'observe toutefois. La revue des radicaux entretient notamment de façon permanente des échanges avec des institutions universitaires et politiques africaines et européennes qui, en temps voulu, relaient dans leurs différents organes respectifs les préoccupations idéologiques de la revue. De son côté, comme avec les périodiques alliés ou reconnus d'utilité certaine, elle n'hésite pas à publier, parfois à son compte, les différents communiqués de presse et notes d'information émanant de ces différents organes, dans le but d'en faire large diffusion, et par conséquent de donner plus de crédibilité à un mouvement de défense des droits des Africains et des hommes à disposer d'eux-mêmes.

6.2.1. Les institutions universitaires

Parmi les soutiens inconditionnels de *PNPA* se rapportant au domaine universitaire et scolaires figurent des associations estudiantines et stagiaires, telles que l'A.E.S.T.M.F. (Association des étudiants et stagiaires maliens en France), la F.E.A.N.F. (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France), l'U.N.E.K. (l'Union Nationale des Étudiants du Kamerun), le G.E.R.C. (Groupe d'Étude des Réalités Congolaises), le S.N.E.S. (Syndicat national de l'enseignement supérieur, Bénin), ou encore le L.I.E.N. (Ligue Internationale, des Étudiants Noirs). Celles-ci sont pour la plupart très engagées dans les causes qu'elles défendent, et cela bien souvent à cause d'événements parfois extra-scolaires dont sont

victimes leur membres. Leur engagement se traduit dans la revue par la publication de communiqués de presse et de toute chose susceptible de dénoncer ce contre quoi elles se battent en France ou dans certains pays africains.

L'A.E.S.T.M.F publie notamment un communiqué de presse où elle se propose en trois points de dénoncer les procès de Bamako et

> Tombouctou des 18 octobre 1978 et 8 mars 1979, portant sur la tentative de coup d'État de leaders politiques et militaires maliens contre le parti au pouvoir d'obédience militaire le Comité Militaire (CM), de rejeter la mise sur pied le 28 mars 1979 du parti unique l'U.D.P.M (Union « Démocratique » du Peuple Malien) et de sa branche pour la jeunesse l'U.N.J.M. (Union Nationale de la Jeunesse du Mali). En ce qui concerne l'U.N.E.K, PNPA publie à l'endroit des lecteur camerounais de la France, en guise de point d'information, la sanction tragique qui frappe cette organisation interdite sur le sol français par voie diplomatique. J.-B. Ndi, l'un de ses membres fait notamment expose notamment les raisons de cette interdiction, que le collaborateur occasionnel de PNPA impute au gouvernement plus qu'à celui de l'Elysée [493].

Quant à la F.E.A.N.F, elle était, comme le rappelle Lotte Arndt un « point de passage obligé pour la génération d'étudiants politisés autour des indépendances » [494]. Son but premier est de défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants, mais plus concrètement,

> d'établir et entretenir des relations avec de nombreuses associations, parmi lesquelles les associations d'Afrique noire dont les activités sont compatibles avec celles de la fédération ; b) les instituts scientifiques et les établissements d'enseignements d'Afrique noire ; c) les associations ou fédérations françaises ou internationales dont les activités sont compatibles avec celle de la Fédération. Puis d'étudier les problèmes relatifs à l'Afrique noire, de diffuser par tous les moyens la connaissance des milieux africains et faire connaître à ses membres les milieux français et étrangers,

493 P.N.P.A., « Répression contre le mouvement étudiant camerounais : l'interdiction de l'Union Nationale des Étudiants du Kamerun (UNEK) en France », in : *Peuples noirs, peuples africains*, n°2, 1978, p. 167-172.

494 ARNDT (L.), Les revues font la culture…, op. cit. p. 102.

comme nous le rappelle Sékou Traoré dans son ouvrage consacré à cette association [495].

La revue *PNPA* publiera deux de ces communiqués de presse. Le premier rappelle ses différents engagements ; le second dénonce la mesure de dissolution de l'association par le gouvernement français en juin 1980 [496].

Quant au L.I.E.N., association nouvellement arrivée dans l'arène des associations militantes panafricaines de Paris se fixant comme objectifs

> de défendre et de protéger les intérêts des étudiants noirs, de susciter, encourager et entretenir la solidarité active entre étudiants ou jeunes Noirs, de combattre le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme surtout sur le continent africain, de sensibiliser l'opinion publique et internationale aux problèmes du monde noir,

elle voit l'une de ses brochures reproduites dans la revue pour une large diffusion.

Le G.E.R.C., de son côté, voit l'une de ses études phares publiée dans la revue [497] ; cette analyse a pour objet d'aider les lecteurs africains à la compréhension du phénomène du tribalisme en vue de sa maîtrise théorique et pratique. D'une manière générale, il est question de présenter le tribalisme non seulement comme le produit des modalités de contact entre l'Afrique et l'extérieur, mais aussi comme facteur de reproduction du M.P.C. (Mode de production capitaliste). Une lecture pertinente, dont on ne doute pas qu'elle a pu influencer de près comme de loin les travaux d'un Pierre-Kashadile Bukasa-Muteba sur la même question [498].

Quant au SNES (Syndicat national de l'enseignement supérieur, Bénin), la revue publie le compte rendu, sous forme de déclaration, du Congrès extraordinaire que ses

---

495 TRAORÉ (Sékou), La Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.). Paris : L'Harmattan, 1985, p. 17-18.

496 Pour plus de détails concernant les raisons de cette dissolution, lire, entre-autres : F.E.A.N.F., « Déclaration : Dénonçons la mesure fasciste de dissolution de la F.E.A.N.F », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. p. 141-146.

497 G.E.R.C. « Sur le tribalisme », in : *Peuples noirs, peuples africains*, n°18, 1980, p. 30-42.

498 Lire notamment BUKASA-MUTEBA (Pierre-Kashadile), *Le tribalisme : analyse des faits des comportements en république démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2010, 193 p.

membres, constitués en grande partie des enseignants de l'Université Nationale du Bénin, ont organisé les 11 et 12 août 1989 à l'Institut National d'Économie de Cotonou. Dans ce compte rendu, ils procèdent à une analyse des problèmes politiques économiques et sociaux qui se posent dans leur pays, avec pour but de porter à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale leur constat [499]. Le soutien apporté par *PNPA* à ces institutions universitaires se termine avec celui apporté à l'association des étudiants de l'Université de Yaoundé, dont elle publie un dossier exposant leurs réflexions montrant « les liens entre les problèmes de l'Université de Yaoundé et la nécessité d'une Conférence Nationale » [500]. Ce dossier est doublé d'un communiqué de presse émanant de cette même association, expliquant les raisons qui les ont conduits à manifester, le 2 avril 1991, contre les conditions de dégradation que connaissait alors leur campus.

6.2.2. Les institutions politiques

Parmi les soutiens politiques de *PNPA*, figurent à la fois des partis politiques africains et français ainsi que des organisations internationales dont la défense des Droits de l'homme et de la démocratie constitue les principaux centres d'intérêts.

Au nombre des partis politiques, on note des structures telles que le F.P.O.-P.T. (Front Patriotique Oubanguien – Parti du Travail) du Professeur Abel Goumba, l'O.C.L.D. (Organisation camerounaise de lutte pour la démocratie) d'Abel Eyinga, l'U.P.C. de Ndeh Ntumazah, ou encore le Parti Communiste Français (P.C.F.) et Lutte Ouvrière du côté européen et français. La revue *PNPA* entretient avec ces organisations des relations qui n'ont pas vocation à s'étendre dans le temps. Ceci parfois pour des raisons de rupture de

499 Syndicat National de l'Enseignement Supérieur du Bénin. « Congrès extraordinaire des 11 et 12 août 1989. Déclaration de politique générale », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°63-66, (*Numéro spécial : L'Afrique francophone naufragée. À qui la faute ?*), mai-décembre 1988, 339 p. ; p. 255-272.

500 Syndicat National de l'Enseignement Supérieur du Bénin, « Congrès extraordinaire des 11 et 12 août 1989. Déclaration de politique générale », p. 23.

confiance, à la suite d'événements qui les auraient compromis à la face du monde, du moins selon le point de vue des éditeurs de la revue [501].

En outre, comme avec les institutions précédentes, la revue reprend à son compte les communiqués de presse et les professions de foi de ces parti politiques qu'elle juge seuls dignes d'intérêt, eu égard notamment au long passé de lutte pour les opprimés dont ces structures témoignent. Dans le cas du P.O.-P.T., la revue publie deux communiqués de presse de la section Europe de ce parti. Le premier est une remise en cause des raisons justifiant la visite du président centrafricain David Dacko à Paris le 23 février 1980. Selon la section européenne de ce parti, le but réel de cette visite est

> de solliciter de ses maîtres les moyens financiers susceptibles de lui permettre d'exécuter le « Plan de redressement économique du Centrafrique », lequel plan n'est pas autre chose que le Plan Barre centrafricanisé et dont l'objectif est de résorber le chômage en France par l'envoi massif en Centrafrique de chômeurs sous l'appellation de coopérants ».

Le second communiqué se propose de revenir sur les événements qui auraient honteusement conduit à l'arrestation du professeur Abel Goumba, et cela suite à sa libération intervenue à Bangui le 1er septembre 1983. Concernant l'O.C.L.D., *PNPA* publie les raisons de la candidature de cette jeune organisation aux élections présidentielles anticipées de 1984 au Cameroun. Enfin, concernant l'U.P.C., *PNPA* publie une lettre de Ndeh Ntumazah et de Robert Ekwalla de la section camerounaise du Rassemblement Démocratique africain dénonçant la passation de pouvoir jugée anticonstitutionnelle entre Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, survenue le 4 novembre 1982 pour raison de santé.

Quant aux organisations non gouvernementales africaines et internationales on dénombre des structures telles que le C.S.P.O.C. (le Comité de soutien aux prisonniers d'opinion en Centrafrique), l'A.S.T.G.F, le C.E.D.E.T.I.M. (Centre d'Études Anti-Impérialistes), C.C.P.C (Comité de Coordination pour le Pluralisme au Cameroun), M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), l'A.F.A.S.P.A. (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples Africains), Celles-ci

501 Lire notamment l'éditorial : MONGO BETI, « Le PCF à l'école du KKK ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 28-35.

entretiennent avec *PNPA* des relations d'assez longue durée. Elles se traduisent souvent par l'échange de quelques membres qui collaboreront de façon occasionnelle à la revue. Dans le cas, par exemple, du Comité de soutien aux prisonniers d'opinion en Centrafrique, la revue publie un de ses appels à la libération d'Abel Goumba et de Patrice Endjimoungou, tous les deux détenus de façon arbitraire en Centrafrique par la junte militaire [502].

Le C.E.D.E.T.I.M. (Centre d'Études Anti-Impérialistes) verra, pour sa part, la lettre de son président Gustave Massiah publiée. Cette lettre porte notamment sur la nouvelle politique de l'immigration et de régularisation des travailleurs immigrés ainsi que la nouvelle politique économique et industrielle qui met l'accent sur les droits des travailleurs, que son auteur juge décevante par rapport aux anciennes politiques [503]. Quant à l'Association des Stagiaires et Travailleurs Guinéen en France, la revue publie une longue et virulente étude émanant de cette association et traitant de la situation sociopolitique en Guinée-Conakry, situation caractérisée par la répression politique ainsi que par des politiques intérieures et économiques chaotiques [504].

Quant au C.C.P.C (Comité de Coordination pour le Pluralisme au Cameroun), *PNPA* publie un commentaire critique de cette association à propos de l'intervention du Fonds monétaire international au Cameroun en 1988, intervention jugée inutile et inefficace à relever l'économie de ce pays tant que le président Paul Biya demeure toujours au pouvoir.

Du M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), la revue *PNPA* publie la proposition de politique d'immigration adressée au gouvernement français et susceptible d'être plus démocratique et humaine que celle des dirigeants français.

---

502 Cf. C.S.P.O.C., « Abel Goumba, notre frère », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°34, juillet-août 1983, 128 p. p. 75-82.

503 Cf. MASSIAH (Gustave), « Immigration : et après le 31 décembre 81 ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°30, novembre-décembre 1982, 158 p. ; p. 39-42.

504 A.S.T.G.F., « Guinée-Conakry : un Etat révolutionnaire ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. p. 83-120.

l'A.F.A.S.P.A. (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples Africains.), quant à elle, entretient pendant un temps seulement [505] des relations de partenariat convenables avec *PNPA*. Et pour cause, Mongo Beti en est un membre à part entière. Il figure notamment parmi les membres du Comité de Parrainage de la revue *Aujourd'hui l'Afrique* que cette association édite.

On l'aura compris, *PNPA* se présente comme une revue ayant à cœur les combats les plus diverses impliquant toutes les couches de la société, qu'elles soient étudiantes, salariés, ou intellectuelles. Elle fait du politique un champ d'investigation privilégié au même titre que le littéraire, domaine dans lequel elle couvre, par des rubriques dédiées, des sujets en lien avec la culture, la littérature et le cinéma. L'importance de ces domaines est en partie due à la forte tendance universitaire et artistique de ses collaborateurs, bien que certains soient également à ranger de façon plus large dans la mouvance des militants et des hommes politiques que la revue accueille dans ses rangs.

Si ces derniers sont bien représentés dans la revue, cela n'a pas d'incidence directe sur le nombre d'abonnés et les tirages de la revue. Ceux-ci restent encore faibles, voire minimes comparé à d'autres revues concurrentes, et cela malgré un lectorat de qualité et d'horizon divers. Cette situation d'abonnement et de tirages réduits est sans doute due à la politique éditoriale de la revue qui, en plus d'être une revue à vocation panafricaine, comme bon nombre de ses concurrents directs, est également une revue à forte connotation intellectuelle et idéologique. Ce côté idéologique de la revue influe négativement sur les abonnements. Ceci à cause du fait que les éditeurs de la revue cherchent presque toujours à lier leur entreprise à la dénonciation du néocolonialisme.

Une conséquence à cela est l'usage abondant de la pseudonymie et de l'anonymat. Cet usage s'exprime sous des modalités et des intentions bien particulières n'empêchant pas pour autant des échanges et des collaborations avec un grand nombre de revues du sous-champ franco-africain ainsi que des institutions politiques et culturelles aussi

505 Cf. MONGO BETI, « A propos d'une agression dans la banlieue parisienne : le P.C.F. a l'école du k.k.k.? », art. cit.

prestigieuses que sulfureuses. Cela permet aux éditeurs de *PNPA* d'aller à la conquête de l'Afrique-Sur-Seine, dans le but avoué de changer certaines de ses règles les plus rigides.

PARTIE 3 : LA REVUE *PEUPLES NOIRS, PEUPLES AFRICAINS* COMME DISPOSITIF DE STRUCTURATION DU CHAMP FRANCO-AFRICAIN

On se propose dans cette partie de faire une étude sociologique du sous-champ franco-africain, appelé aussi Afrique-Sur-Seine, selon le modèle bourdieusien de la théorie des champs littéraires. Il s'agit, bien qu'occupant une place toute minime et parfois même ambiguë chez Pierre Bourdieu, mais aussi novateur chez d'autres théoriciens de la sociologie de la littérature, de voir comment les périodiques et autres revues parisiennes en relation avec l'Afrique contribuent à la structuration d'un champ franco-africain longtemps resté attaché à certaines valeurs et normes esthétiques, poétiques, culturelles voire politiques, en tenant compte de ce que l'on sait notamment à propos des éléments constitutifs et caractéristiques de ces revues parisiennes en lien avec l'Afrique. D'abord développé et caractérisé, sous une perspective peu sociologique, dans l'ouvrage *Afrique-sur-Seine. Une nouvelle génération de romanciers à Paris* par la Française Odile Cazenave, le sous-champ littéraire mais aussi politique Afrique-Sur-Seine, a pour principale caractéristique, comme vu précédemment, d'être un point de rencontre entre deux univers auparavant opposés à savoir africain et européen, ou mieux africains et français. Ces deux univers s'articulent sur des bases éditoriales, esthétiques et culturelles communes.

L'Afrique-Sur-Seine est notamment le lieu qui voit un fort ancrage des écritures africaines dans l'espace culturel français, et plus particulièrement parisien, et où se développent des esthétiques nouvelles qui tiennent compte des préoccupations propres à cet espace essentiellement. Si donc, comme nous l'avons vu, les revues se révèlent de véritables dispositifs structurants, au même titre que bien d'autres comme les salons littéraires autrefois, il est toutefois à signaler que cette structuration des champs littéraires s'effectue, contrairement aux autres dispositifs de structuration du champ littéraire, non seulement aux plans littéraires et culturel, notamment par l'instauration de nouvelles esthétiques et de nouveaux auteurs ou ouvrages ainsi qu'au niveau de l'édition et de la

diffusion de ces ouvrages. Celle-ci se voit également au niveau institutionnel, du lectorat et au niveau des lignes éditoriales propres aux revues. Les revues offrent notamment, à partir de tous ces points, des changements dans les champs, et en l'occurrence ici dans le sous-champ franco-africain qu'il convient d'explorer pour une étude de l'évolution et de l'histoire de ce sous-champ.

C'est donc à partir de ces différents secteurs des champs littéraires dont s'occupent les revues que nous voudrions proposer, comme annoncé plus haut, une étude de l'histoire du sous-champ Afrique-Sur-Seine à partir d'un point de vue des revues. Dans ce sens, nous souhaitons examiner comment notre corpus, avec toute sa particularité de revue à la limite militante au double plan politique et littéraire, s'inscrit dans une dynamique structurante d'un sous-champ devenu incontournable pour les producteurs et écrivains du continent africain. Il s'agira donc, tout d'abord, dans le premier chapitre, avant d'aborder la question de la structuration du sous-champ franco-africain à proprement parler, de voir comment la revue *PNPA* se situe dans ce sous-champ. Autrement dit, on verra comme cette revue trouve à se faire sienne les préoccupations, les thématiques ainsi que les esthétiques propres à cette espace qui n'est plus orienté vers le continent africain, mais sur Paris et la France. Ce chapitre abordera également, en marge de toutes préoccupations liées au référent franco-africain, la question cruciale de la francophonie. Véritable phénomène linguistique et, par ailleurs, institution par excellence de l'Afrique-sur-seine, une attention particulière sera portée sur l'accommodation de la revue *PNPA* avec celle-ci, quand on connaît les positions très tranchées de nombre de collaborateurs de cette revue à son sujet.

Le deuxième chapitre, quant à lui, traitera des stratégies éditoriales mises en œuvre par les éditeurs de cette revue pour investir ce sous-champ mondialisé de fait. On verra notamment les alliances tissées entre les éditeurs de *PNPA* et d'autres revues du sous-champ, déjà bien installées ou pas, tout comme ses adversaires auto-désignés. Enfin, le troisième chapitre se proposera de voir de façon concrète la structuration qu'opère la revue du sous-champ franco-africain. L'analyse abordera notamment les principes de structuration (le social et le politique) du champ franco-africain pendant la période de parution et de cessation de parution de la revue *PNPA*, à partir d'une structure initiale qui repose autour de deux oppositions principales que sont « dominants » et « dominés » et « autonomie » et « hétéronomie ». Le croisement de ces deux oppositions permettra ainsi

d'identifier les figures et les types de revues en concurrence dans le sous-champ. Il s'agira donc de voir, à la lumière des prises de position des éditeurs de la revue, les changements occasionnés par la revue *PNPA* sur la structure de ce sous-champ. Une première partie de ce chapitre consistera à voir la structure du sous-champ franco-africain avant les revendications de la revue. Ceci permettra une possible cartographie de l'Afrique-sur-Seine afin d'y repérer ses différentes normes et tendances. Une seconde partie du chapitre s'attachera à y analyser les changements opérés et les différents niveaux où ils ont cours.

CHAP. 7 : *PNPA* ET LE RÉFÉRENT FRANCO-AFRICAIN

La revue *PNPA* se réfère plus que l'on ne pouvait l'imaginer au champ franco-africain. Si cette référence, se fait bien souvent en partie au moyen des auteurs et des pensées françaises, elle se fait également sur la base d'autres éléments plus généraux et communs aux revues culturelles. La lecture de bon nombre d'articles publiés durant toute la période de parution de la revue suffit amplement à se rendre compte de l'effectivité de ce fait. *PNPA* accorde notamment, plus qu'au continent africain d'origine, une importante place à la France et à l'Afrique-sur-Seine en général.

Cet intérêt pour le référent franco-africain et pour la France s'observe sur quatre points majeurs qui vont de la vie politique à la vie sociale et culturelle française, en passant par la francophonie, phénomène linguistique et politique au centre de l'Afrique-Sur-Seine. Tout ceci se fait dans une volonté manifeste de démontrer la pleine connaissance des éléments constitutifs du sous-champ franco-africain afin d'en proposer une analyse et une critique qui permettrait aussi de s'y faire une place. Cette intention commence, comme nous le verrons par l'axe politique.

7.1. *PNPA* et la vie politique française

Dans un ouvrage consacré aux revues littéraires belges, Paul Aron énonce un fait propre aux revues : « La revue est l'instrument privilégié de la vie intellectuelle. Elle s'oriente parfois vers la vie politique, bien qu'elle se spécialise beaucoup en littérature » [506]. Cet élément caractéristique des revues apparaît presque en tout temps dans la revue *PNP*A. Celle-ci fera sienne cette caractérisation, bien qu'elle soit déjà par sa tonalité et sa ligne éditoriale une revue qui s'oriente de façon presque permanente dans le domaine politique, avec pour mot d'ordre de donner son avis, positif ou négatif, de revue panafricaine sur des sujets ne concernant au premier abord que la France. Une première analyse de la vie politique française se fera, en effet, dans le domaine plus particulier de la politique intérieure française.

7.1.1. Politique intérieure française

L'intérêt de la revue *PNPA* pour les questions se rapportant à la politique intérieure française s'observe dans les articles consacrés à la chose politique de ce pays. Cet intérêt couvre de manière générale tout ce qui a trait aux différentes décisions administratives et juridiques prises par les gouvernants français à l'endroit des étrangers, d'une manière générale, et des citoyens français en second lieu. Sont ainsi discutés âprement au sein de la rédaction de la revue, dans le cas des étrangers, des sujets se rapportant à des projets de loi à venir ou déjà entérinés du gouvernement français qui régissent leurs conditions de séjour et de travail sur le territoire français. Les cas les plus emblématiques sont ceux traitant notamment des conditions de séjour des étrangers et des conditions d'admission des étudiants originaires du continent africain dans les universités et autres grandes écoles françaises. Ils feront notamment couler beaucoup d'encre au sein de la revue. Comme il est d'usage dans la rédaction de *PNPA*, les premiers collaborateurs à faire part de leurs avis positifs ou négatifs sur ces différentes lois sont les principaux éditeurs et animateurs de la revue.

506 ARON (P.), « Les revues littéraires belges », art. cit., p. 7.

Pour ce qui est des conditions de vie et de travail des étrangers, Odile Tobner se penche dans son article « Comment peut-on être étranger ? » [507], sur deux projets de lois à venir du gouvernement français régissant les conditions de séjour des étrangers sur le territoire français. Opposée à ces deux projets de lois, du fait que ceux-ci lui paraissent n'être qu'injustice et discrimination, Odile Tobner y voit l'expression d'une certaine méfiance des Français à l'égard de l'étranger, lequel demeure toujours à ses yeux un hôte indésirable. Mécontente de ces projets de lois, elle compare la France à l'Afrique du Sud, l'étranger jouant pour la France un rôle semblable à celui que jouent les Bantoustans dans l'économie sud-africaine.

À la suite d'Odile Tobner, la revue *PNPA* publie, sous forme de lettre ouverte, une proposition de loi consacrée aux immigrés et aux étrangers émanant du Mouvement contre le racisme et l'Amitié entre les peuples. Cette proposition partage, à quelques nuances près, l'indignation d'Odile Tobner devant les projets de lois Bonnet et Boulin à venir, régissant les condition de vies et de travail des immigrés et des étrangers sur le sol français, dont débattent les députés et les sénateurs français à l'Assemblée en 1979 [508]. Le MRAP se propose de faire connaître aux députés les différents éléments véritablement démocratiques et humains sur lesquels devraient reposer ces deux projets. Ces différents éléments sont notamment les droits de circulation inspiré de l'Article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Celle-ci stipule que « toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays » [509]. Les autres droits sont les libertés individuelles, notamment le principe selon lequel « Nul ne peut être

507 TOBNER (O.), « Comment peut-on être étranger ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p. ; p. 155-164.

508 Lire : M.R.A.P., « Propositions pour une législation véritablement démocratique et humaine dans le domaine de l'immigration », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°12, novembre-décembre 1979, 158 p. ; p. 15-20.

509 M.R.A.P., « Propositions pour une législation véritablement démocratique et humaine dans le domaine de l'immigration », art. cit., p. 17.

arbitrairement arrêté, détenu ou exilé » [510], le droit au travail, le droit à une justice impartiale, le droit au mariage, le droit à la solidarité, tous inspirés des articles 10, 16, 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que des articles 12, 13, du Pacte International relatif aux droits civils et politiques et enfin des Articles 1 et 2 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Quant à l'inscription des étudiants originaires du continent africain dans les universités et autres grandes écoles françaises, Mongo Beti se propose de discuter au côté de Jean Claude Shanda Tomné du fameux décret Imbert des autorités françaises visant à contrôler et même à façonner l'émigration des étudiants d'origine africaine. Ils avanceront notamment l'idée selon laquelle cette loi est à replacer dans la vaste politique néocolonialiste des gouvernements français consistant à limiter le nombre de personnes pouvant participer au développement des pays africains en vue de conserver la mainmise sur les richesses des pays africains. Il s'agit, comme le rappelle Shanda Tomné à Mongo Beti, « de fabriquer une nouvelle couche qui devait assurer un jour la relève dans la direction voulue par les puissances colonisatrices » [511]. Il apparaît ainsi, selon la vision des éditeurs de la revue, que cette loi est à appréhender en rapport avec l'histoire plutôt que par rapport au droit lui-même. Une conception qui s'inscrit bien dans la vocation intellectuelle et idéologique que revendique *PNPA*, visant à révéler une idéologie vicieuse dont la France serait l'instigatrice.

Lorsqu'il n'est pas question de remettre en cause des lois ou des décrets visant à contrôler la circulation des étrangers, ou encore leurs conditions de vie et de travail, les collaborateurs de *PNPA* interviennent également dans la politique intérieure française à propos de toutes les mesures administratives et décrets préfectoraux visant à restreindre les droits des étrangers à manifester ou à se réunir sur le territoire français, en vue de protester contre les gouvernements africains bafouant les droits de l'homme et les libertés.

---

510 M.R.A.P., « Propositions pour une législation véritablement démocratique et humaine dans le domaine de l'immigration », art. cit., p. 18.

511 SHANDA-TOMNÉ (J.-C.), MONGO BETI, « Le décret Imbert contre la jeunesse africaine [1] », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 24-56. p. 25

Cela transparaît dans deux contributions émanant de la F.E.A.N.F. et du CEDETIM. La première dénonce une mesure gouvernementale portant sur la dissolution de cette association, mesure que les membres de cette association attribuent, entre autres, à une volonté avouée des gouvernants français d'« empêcher la prise de conscience des étudiants africains et [d']étouffer la voix protestataire de la jeunesse africaine ainsi que la popularisation des justes luttes des peuples d'Afrique » [512]. Quant au CEDETIM, la revue publie une lettre ouverte de son directeur Gustave Massiah à l'adresse du président François Mitterrand. L'organisation anti-impérialiste souhaite notamment faire part au président de gauche de leur inquiétude et de leur désaccord vis-à-vis des interdictions répétées qui frappent un certain nombre de manifestations ou encore des conférences de presse données par des opposants africains en exil, tel le MORENA du Gabon. Ce groupe proteste contre les atteintes aux libertés dans leurs pays respectifs. L'ONG souhaite notamment comprendre les motifs de trouble à l'ordre public et d'atteinte aux relations internationales de la République reprochés à ses opposants par les autorités françaises. L'association trouve ces motifs exorbitants et trompeurs. Comme dans la quasi majorité des cas de lettres ouvertes adressées à de hautes personnalités politiques françaises, celles-ci demeureront sans réponse de la part des concernés : autant d'initiatives qui, si elles n'avaient pas pour but véritable d'attirer l'attention des lecteurs sur la revue plus que celle des concernés, auraient été des échecs éditoriaux. Les éditeurs de la revue souhaitent remporter des victoires symboliques plus que des victoires réelles. En s'attaquant à ces personnalités, *PNPA* veut montrer que les populations africaines, libérées du joug du colonisateur, peuvent maintenant répondre à leurs anciens maîtres en proposant cette fois-ci une critique de leur propre civilisation.

Cette perspective se comprend encore mieux si l'on prend en considération le pendant opposé de la politique intérieure française, à savoir notamment toutes décisions des gouvernants qui toucheraient non plus les Africains se trouvant sur le sol français, mais les ressortissants français eux-mêmes. À cet égard, et suivant la stratégie qui consiste à s'attaquer à l'image de la France, la revue se propose d'analyser pour le lecteur un certain

512 F.E.A.N.F. « Déclaration : Dénonçons la mesure fasciste de dissolution de la F.E.A.N.F », *art. cit.*, p. 145.

nombre de décrets et de décisions gouvernementales de la métropole parisienne à propos de ses circonscriptions des DOM-TOM, où les populations sont majoritairement noires du fait de l'Histoire, et plus précisément de l'esclavage. Sont donc abordés le destin et l'avenir de ces territoires d'Outre-Mer rattachés à la France, mais ne connaissant pas le même sort que les départements de la métropole.

L'exemple le plus emblématique, en dehors de la Nouvelle-Calédonie, est celui de la Guyane française, à propos de laquelle il est beaucoup question de la départementalisation mais aussi d'économie et de liberté d'expression. Dans son article, au titre évocateur « La Guyane dernière colonie française d'Amérique du sud »[513], un certain « J.B. », collaborateur occasionnel, décortique, sous la forme d'une étude socio-économique, l'ensemble des mesures économiques prises par la métropole durant les années 1970 à l'endroit de la Guyane, perçue par ce collaborateur à la fois comme une « réserve » et une « boîte magique » pour reprendre ses termes [514]. Ce « J.B. » fustige cette mesure et cette décision gouvernementale qui ont voulu que la France, comme il le dit, ait « attendu que les cours mondiaux augmentent ou mieux que certaines matières premières s'épuisent pour commencer à exploiter celles de Guyane » [515]. Il en prend pour preuve la rapide augmentation de la production de grumes de bois. Cette production aurait triplé entre 1975 et 1978. Quant à la « boite magique » que serait le Guyane, le collaborateur s'attaque notamment à ces mesures qui veulent que les subventions allouées à la Guyane par Paris ne soient pas investies sur place mais prennent le chemin du retour pour l'Europe.

Une critique symbolique de la France, du moins de ses gouvernants, s'engage donc dans la revue au cœur même de son territoire et de son administration dans le but avoué de toucher à son aura. Cette initiative ne serait pas complète sans une analyse de la politique extérieure française, l'un des aspects de la vie politique française qui reçoit le plus de commentaire et d'attaques de la part des collaborateurs de la revue du fait notamment des imbrications socio-politiques dues à l'héritage de la colonisation, mais également,

513 NDI (J.B), « La Guyane : dernière colonie française d'Amérique du Sud », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°7-8, janvier-février/mars-avril 1979, 280 p. ; p. 187-191.

514 NDI (J.B.), « La Guyane : dernière colonie française d'Amérique du Sud », art. cit., p. 188.

515 NDI (J.B), « La Guyane : dernière colonie française d'Amérique du Sud », art. cit., p. 189.

après les indépendances, aux différents accords de coopérations techniques contractés par les pays africains francophones soucieux d'accélérer leur développement, mais aussi, et surtout, à la très discutable « Françafrique ». Ce phénomène politique sévit déjà au moment du lancement de la revue.

7.1.2. Politique extérieure française

À l'instar de la politique intérieure française, où sont analysés et commentés un certain nombre de décisions administratives des gouvernements français, décisions essentiellement défavorables à la vie des immigrés d'origine africaine en France, la politique extérieure française, dotée d'une composante militaire dans le cas l'Afrique [516], est prise d'assaut par la revue qui traite des points qui fâchent, et notamment de ce qui va à l'encontre du droit des populations africaines à disposer d'elles-mêmes. Le fil conducteur entre tous les articles est celui de l'interventionnisme français. Même si d'autres faits, en rapport avec les réalités économiques et sociales, sont souvent abordés par les différents collaborateurs de la revue, l'accent est surtout mis sur les décisions gouvernementales qui conduisent à un déplacement des troupes militaires françaises sur le continent africain l'Afrique. Entraînant la déresponsabilisation politique des pays africains francophones. L'interventionnisme est analysé sur tous les plans et à propos de presque tous les pays, même s'il s'agit surtout de ceux où l'interventionnisme conduit à la confrontation armée, à savoir le Tchad, la Centrafrique, le Sahraoui, ou encore le Zaïre. Celle-ci constitue l'exemple d'interventionnisme le plus évoqué par la revue. Elle fera notamment couler beaucoup d'encre. Ce cas d'interventionnisme militaire qui voit l'arrivée des troupes françaises au Zaïre dans la ville de Kolwezi, en particulier, lors de la seconde guerre du Shaba, sera le point de départ d'une discussion passionnée qui fera même intervenir des africanistes français dans le débat, eux qui pourtant, jusque-là, n'étaient pas en odeur de

516 Cf. DE MONTFERRAND (Bernard), « L'évolution des relations franco-africaines » ; in : Politique étrangère, n°3, 1988 ; [53eannée], pp. 681-691 URL : http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1988_num_53_3_3801 consulté le 10/06/2016.

sainteté pour les éditeurs de la revue [517]. L'intervention française se présente comme une action humanitaire destinée à l'évacuation des ressortissants français (dont des coopérants et des assistants techniques) et, dans une moindre mesure, quelques blessés parmi les Zaïrois. Elle a pour contexte un conflit armé entre les troupes de l'opposition radicale et l'armée gouvernementale. Cette intervention dura plus de temps que prévu et vit l'armée française affronter directement les rebelles. La couverture de cet événement par *PNPA* fut surtout l'occasion pour les collaborateurs de la revue de démontrer la vraie nature de cette intervention qui, aux dires de ces derniers, avait pour but véritable de briser l'opposition zaïroise et de venir au secours du régime du président Mobutu. L'objectif visé par les collaborateurs est de dénoncer toute forme d'ingérence de pays étrangers dans des affaires qui doivent être entièrement traitées par les principaux acteurs politiques que sont les Africains eux-mêmes. On fustige ainsi, au-delà des événements eux-mêmes, les contradictions politiques qu'ils rendent manifestes ; ces contradictions, plus généralement, sont commentées aussi à propos des différents accords politiques et militaires signés entre la grande majorité des pays d'Afrique francophone et la France après les indépendances, accords qui constituent l'autre plus gros volet de la politique extérieure française au sein de la revue.

Le premier des collaborateurs de la revue à se pencher sur cet important volet de la politique extérieure française est Sango Muledi [518]. Ce dernier propose, à la suite de la crise politique opposant les forces militaires gouvernementales tchadiennes et les opposants au régime d'Hissène Habré, une critique des accords militaires franco-africains servant de conventions franco-africaines d'indépendance des pays tels que le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Dahomey-Bénin, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Il dégage quatre points essentiels du contenu des accords, à savoir :

---

517 BAZIN (J.), *et al.*, « Des africanistes français protestent contre l'intervention de Kolwezi », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 91-95.

518 Voir l'article MULEDI (Sango), « Les accords militaires franco-africains d'indépendance », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 17-26.

1. La formation en France des cadres militaires africains ;

2. La France, fournisseur quasi exclusif du matériel militaire à ses partenaires africains ;

3. Main basse sur les matières premières et produits stratégiques ;

4. Octroi des facilités et des bases militaires à la France ;

En analysant les clauses qui concernent ces différents points, et en montrant leurs contradictions, il conclut que ces accords contribuent à la recolonisation des pays africains francophones par la France. Cette vision se répandra dans toute la revue s'agissant de tout sujet en rapport avec la coopération ou la diplomatie. Si la politique extérieure française ne semble pas être au bénéfice des populations africaines, la revue empêche ainsi le lecteur de découvrir certains accords politiques entre la France et ses anciennes colonies qui serait équitables. En marge de la politique extérieure, la vie culturelle française est elle aussi évoquée mais, quant à elle, d'une manière mitigée, bien que là aussi la tendance ne soit pas au plus positif.

7.2. *PNPA* et la vie culturelle française

Si, comme on l'a vu précédemment, les revues, qu'elles soient littéraires ou culturelles, ont une tendance à aborder des questions et des sujets liés à la politique, la revue *PNPA* va plus loin en abordant des sujets plus en rapport avec le culturel et le monde des intellectuels. Un accent est notamment mis sur celui de l'éducation et de l'université française avant celui des intellectuels et des médias.

7.2.1. À propos de l'éducation et de l'université française (pratiques, fonctionnement et figures)

Sans être une revue spécialisée dans les questions de l'éducation ou de l'instruction, *PNPA* aborde également des questions liées à la formation. Bien qu'il y ait d'autres enseignants au sommaire de la revue, cet attrait pour les questions éducatives pourrait sans doute être attribué au couple fondateur de la revue, l'un comme l'autre ayant une expérience dans l'enseignement. La perspective choisie est toutefois générale. Il s'agit davantage d'analyser un système éducatif dans ses pratiques, son fonctionnement et ses

figures afin d'en proposer une critique, que d'élaborer des théories pédagogiques, bien que, comme nous le verrons plus loin, l'on trouve dans certains articles une volonté de créer un modèle ou une politique éducative à l'intention des apprenants et des enseignants, sans toutefois proposer davantage de développements.

À ce stade, et comme on pouvait s'y attendre, la revue situe la question éducative en rapport étroit avec ses préoccupations principales que sont le néocolonialisme et le racisme anti-noir. Pour nombre de collaborateurs, le système éducatif français, lorsqu'il se réfère au continent africain au moyen des disciplines appropriées que sont l'histoire et la géographie, par le fait qu'elles « valorisent, sur le plan intellectuel, l'idéologie de la supériorité de la civilisation occidentale perçue comme la civilisation universelle, contribuent à la diffusion et à la pérennisation du racisme au sein du peuple » [519]. Cette thèse est défendue notamment par le collaborateur Tingé Coulibaly. Ce maître-assistant de géographie au Burkina-Faso, – qui a, par ailleurs, comme Mongo Beti, enseigné dans les lycées et collèges français –, se propose de révéler au lecteur de *PNPA* la visée hautement idéologique de l'éducation française.

En analysant des manuels du primaire et du secondaire, il développe l'idée que l'histoire et la géographie, en milieu français, ont pour seul but de « perpétuer l'idéologie coloniale qui a toujours caché au peuple français la vie de nos sociétés, leur organisation, dans le but de justifier l'exploitation de nos richesses » [520]. L'éducation française, aux yeux de ce collaborateur, poursuit ainsi le même but de domination et d'exploitation qu'avait pu être celui du catholicisme pendant la colonisation, quand bien même il y aurait, dans ce même univers, de hautes figures universitaires telles que Jean Suret-Canal, Jean Dresch, ou encore R. Mauny que Tingé Coulibaly cite pourtant en début de son article.

Moins incisive dans ses positions, et sans doute aussi moins nettement militante que Tingé Coulibaly, convaincu que l'histoire et la géographie française sont un vecteur du racisme et de la recolonisation des pays africains francophones, Mineke Schipper,

519 COULIBALY (Tingé), « La perception majeure de l'Africain à travers l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie en France », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°15, mai-juin 1980, 180 p. p. .31-59 ; p. 32.

520 Coulibaly (T.), *idem*, p. 39.

enseignante de littérature comparée à l'Université Libre d'Amsterdam, se propose plutôt de faire un état des lieux de l'enseignement des littératures africaines en milieu universitaire à l'échelle européenne [521]. Selon elle, le champ universitaire européen, du fait de son eurocentrisme, n'accorde que très peu de place à l'enseignement des littératures africaines dans les facultés de Lettres en dépit de la francophonie qui, si elle œuvre pour l'expansion du français, agit par contre différemment avec les littératures africaines francophones dont elle occulte l'intérêt par le fait qu'elle met plus l'accent sur des aspects politiques que culturels.

De ce qui en est des théories pédagogiques évoquées plus haut, c'est à Mongo Beti que revient une fois de plus cette charge. Moins centré sur la question du néocolonialisme, celui-ci élabore une théorie éducative à l'endroit des enseignants et des professeurs d'universités. Cette théorie, il l'élabore notamment dans le contexte particulier de l'affaire Traoré Biny. Celle-ci oppose cet ancien doctorant burkinabé à son directeur de thèse Michel Hausser de l'Université de Bordeaux III. La théorie de Mongo Beti s'appuie notamment sur le problème de langue de Traoré Biny et des nombreuses fautes d'orthographe, que les membres de son jury lui reprochèrent lors de sa soutenance de thèse. L'écrivain dissident appellent les enseignants d'université à prendre en compte le contexte culturel, linguistique, et même politique des étudiants africains une fois inscrits dans une université française. Pour le directeur de la revue,

> Abstraction devrait donc être faite, au moins provisoirement, du contenu de l'enseignement de tel professeur : faisons simplement remarquer, en passant, que des notions telles que la bonne orthographe, la correction de la langue, etc., s'agissant d'étudiants africains qui, on ne répétera jamais assez cette lapalissade, ne sont pas des Français (et dont le français ne fut jamais la langue maternelle, n'en déplaise à M. Senghor, et ceci d'ailleurs en partie par la faute de l'implacable censure des gouvernements des potentats francophiles), demanderaient pour le moins à être renouvelées et précisées par un libre débat, entre responsables français et responsables africains compétents – de préférence aux béni-oui-oui cooptés pour venir faire de la figuration dans ce genre d'instances. Pourquoi toujours tenter d'imposer aux Africains,

521 SCHIPPER (M.), "Eurocentrisme et lettres africaines", in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°50, mars-avril 1986, 158 p. ; p. 97-111.

> avec l'accord obligé d'un chef d'État fantoche, des contraintes incompréhensibles contre lesquelles ils finissent par se rebiffer, à juste titre ? [522].

Que le français soit une deuxième langue pour les populations africaines, quoi qu'il en soit de la francophonie et du statut de langue officielle du français dans ces pays, cela apparaît donc comme une donnée essentielle de la théorie pédagogique de Mongo Beti, une théorie qui pourrait être plausible si l'on prenait effectivement en compte la véritable place du français en termes de locuteurs dans les pays d'Afrique francophone.

Si *PNPA* analyse le système éducatif français afin d'en montrer les incohérences et les possibles dimensions néocolonialistes et racistes, elle se livre également à un autre exercice, plus commun aux revues : celui de légitimer et de consacrer des auteurs ou encore de disqualifier certains auteurs qui ne réuniraient pas toutes les caractéristiques d'un écrivain digne de ce nom. Cet exercice, s'il est bien mené dans bon nombre d'articles et de rubrique dédiées en fonction des écrivains africains, l'est également en ce qui concerne les écrivains et plus largement les intellectuels français, bien que ceux-ci soient visés selon une proportion moins grande par rapport aux écrivains africains.

7.2.2. À propos de l'intelligentsia française

L'intérêt de la revue pour l'intelligentsia française se situe dans une volonté de montrer un élément caractéristique de l'univers des intellectuels français durant la période de parution de la revue, lorsque cette intelligentsia prend le continent africain pour objet de réflexion. Le but est de montrer que la France ne dispose plus de grands écrivains comme par le passé. Ce projet de légitimation mais aussi de disqualification est mené par Odile Tobner propose notamment, via une chronique dédiée [523] et dans d'autres articles, une analyse d'ouvrages français en rapport avec l'Afrique, avec un classement par ordre de mérite des intellectuels français produisant un discours sur le continent. Sont notamment analysés essayistes, romanciers, ou encore réalisateurs de films-documentaires. D'un ton

522 TRAORÉ BINY, MONGO BETI, TOBNER (O.), « Diplômes blancs + Étudiants noirs = Pouvoir pâle ou L'affaire Traoré Biny », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p. ; p. 6-42.

523 Il s'agit de la chronique « Les intellectuels français et l'Afrique »

volontiers sarcastique, Odile Tobner propose une critique d'ouvrages variés ayant tous un rapport avec le continent africain, tels que *Les Maîtres fous* de Jean Rouch, *Les Flamboyants* de Patrick Grainville, *Voyage au Congo* d'André Gide, *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris, un article de Dominique Durand à propos des écrivains Thieuloy et Naipaul, *Le Viol des viols* de Pierre Leulliette. À l'exception de Gide et de l'ouvrage *Voyage au Congo*, point de départ d'une affaire dans la revue, et de Sartre, les seuls écrivains constituant des valeurs sûres pour les éditeurs de la revue, le reste des écrivains mentionnés ici recevront des critiques défavorables. Leur conception de l'Afrique, -- qu'il s'agisse d'interpréter une cérémonie rituelle d'une secte africaine se livrant à la possession, de la description du quotidien d'un dirigeant et dictateur africain caractérisé par la folie et la tyrannie, de la description de la pratique traditionnelle qu'est l'excision, ou encore des cultures et des civilisations africaines en général, -- est toujours vertement remise en cause. Ces auteurs manquent notamment à l'éthique et au statut du véritable intellectuel que possèdent Gide et Sartre. Ils n'ont sur le continent africain et ses populations aucune objectivité, aucun sens de la nuance, aucune volonté d'établir un dialogue avec les populations concernées, se contentant de produire un savoir sur l'Afrique empreint de fantasmes et ne donnant jamais la parole aux Africains eux-mêmes afin que soit rendue la vision qu'ils ont d'eux-mêmes, de leurs cultures et de leur contrée. Cet idéal de dialogue et d'objectivité, les éditeurs en voient l'incarnation chez Sartre et Gide. Ce dernier, selon Odile Tobner, étant « poussé par un goût tout à fait abstrait et gratuit de la vérité, beaucoup plus, on le verra, que par quelque amour des Noirs » (p. 7). Quant à Sartre, il est perçu par Odile Tobner comme le « le premier intellectuel français de quelque importance pour qui l'Africain sera non pas quelqu'un dont on parle, mais quelqu'un à qui on parle » (p. 17).

Si, dans le précédent point, consacré au politique, il s'agissait de mener un combat symbolique contre la France par le biais de ses dirigeants, dans le cas des intellectuels français, l'objectif est de consacrer certains d'entre eux qui manquent cruellement à l'élite intellectuelle française des années 1980.

7.2.4. À propos de l'histoire et de la civilisation française

Un peu dans la même veine que l'analyse critique des intellectuels français qui leur paraissent de plus en plus médiocre au fur et mesure des décennies, la revue *PNPA* analyse

tout particulière la production littéraire française qu'elle soupçonne de développer un certain racisme. Il s'agit, ici, de toucher au plus près les fondements de la civilisation française au plan culturel, et donc, ici, littéraire. Sont ainsi analysés les grandes figures littéraires françaises auquel on compte Victor Hugo, Philippe Soupault, ou encore quelques figures éminentes du nouveau roman que sont Alain Robbe-Grillet, Michel Butor.

7.2.5. À propos des médias et de la presse française

Le rapport de la revue *PNPA* à la presse se fait sous deux modalités bien opposées et pas toujours univoques. Si certains chercheurs n'ont retenu de ces deux rapports que celui consistant en la contre-information, pour reprendre des termes de Lotte Arndt, ou mieux encore aux contre-discours, la revue aborde la presse française également sous le paradigme de ce que Dominique Thomas nomme le bilatéralisme culturel [524]. Même s'il est en grande partie admis, selon la profession de foi de la revue, de fustiger la grande presse française et parisienne pour son ethnocentrisme [525], ses inexactitudes envers l'information du continent africain ou encore de dévoiler ses faces cachées, comme le fera à son tour bien plus tard Pierre Péan dans son ouvrage *La Face cachée du Monde* [526], il est aussi surtout question d'encenser cette presse quand elle se laisse aller à quelques objectivités concernant le continent africain.

La première modalité, si elle est plus observable, par le fait qu'elle se fait au moyen d'une rhétorique particulière, mêlant critiques acerbes et accusations directes, n'en constitue pour le moins pas une chasse aux sorcières ou un passage à tabac, ayant comme principe une opposition catégorique. L'objectif poursuivi par les collaborateurs va bien au-delà d'un simple rejet. Il s'agit pour les collaborateurs, en plus de dénoncer ce qui constitue

524 THOMAS (Dominic), RICHARD (David). *Noirs d'encre. Colonialisme, immigration et identité au cœur de la littérature afro-française* [Traduit par Dominique Haas, Karine Lolm. Préface de Achille Mbembe. Postface de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel]. Paris : La Découverte, Coll. Cahiers libres 2013.

525 Cf. ROBINET (François), Silences et récits : les médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015), Op. Cit., p. 11.

526 Cf. PEAN (Pierre), COHEN (Philippe*), La face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*. Paris : Mille et une nuits, 2003,

de leur point de vue des entreprises délibérées de sous-information, de désinformation et d'omissions flagrantes, de procéder à des corrections, des ajouts, de révéler des éléments qu'un rapporteur classique ne verrait pas de premiers abords. Il s'agit aussi de révéler les conséquences que pourrait à voir une telle pratique journalistique sur les lecteurs de France et d'Afrique. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter, premièrement les titres de certains articles. Ceux-ci par leur formulation et leurs tournures rhétoriques particulières expriment bien souvent une position tranchée. Deuxièmement, il s'agit de consulter de manière approfondit les articles qui tentent de faire preuve de journalisme. On prendra comme exemple sur cette question le droit de réponse qu'adresse la correspondante française au Gabon de *PNPA* au journaliste français du *Monde* Philippe Decraene, dans son article intitulé « Le Gabon, îlot de prospérité ? Réponse à Philippe Decraene du *Monde* » [527].

L'article, comme l'a dit, est une réponse aux articles du journaliste français Philippe Decraene du 31 janvier et du 2 février 1981. Ces articles avaient été publiés dans deux documents « Spécial Gabon » du *Monde*. Ils dressaient un bilan, on ne peut plus, positif de l'évolution de l'économie gabonaise depuis l'indépendance. L'auteur y montre des aspects de la réalité politique et économique gabonaise que l'hebdomadaire français a omis de présenter. Parmi ces aspects, figurent les lenteurs administratives, le manque d'infrastructures hospitalières, la précarité des populations, une urbanisation problématique ainsi que le manque d'infrastructures scolaires conséquentes, etc. Si l'on peut voir, ici, le principe d'une contre-information accusant le journaliste de connivence avec le pouvoir gabonais, on peut toutefois voir en cet article une velléité d'être plus complet en matière d'information sur ce pays. Si cet article révèle notamment les éléments réels de la vie sociale que l'article du *Monde* laisse de côté au profit d'une perspective économique. Sur ce point, il y a un intérêt certain à combiner les deux perspectives, non pas parce qu'elle paraît plus logique, mais parce qu'elle permet de saisir une réalité dans sa totalité. Totalité qui lorsqu'elle posé permet de se rendre compte dans le cas du Gabon, que l'information donnée par la collaboratrice de *PNPA*, concerne aussi bien les lecteurs

527 JANOT (M.- F.), « Le Gabon, îlot de prospérité ? Réponse à Philippe Decraene du *Monde* », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°20 (*Numéro spécial : les retours*), mars-avril 1981, 189 p. ; p. 65-72.

gabonais que les lecteurs français, dont on découvre notamment dans l'article qu'ils sont aussi menacés par les manquements structurels du pays. On y lit, notamment sous la plume de ce collaborateur, que :

> s'il est important, pour les Français désireux de se rendre au Gabon, de connaître les conditions d'entrée dans le pays, il est peut-être encore plus vital d'en connaître les conditions de sortie. S'il n'y a pas de problèmes pour les simples touristes, il n'en va pas de même pour les personnes qui ont un contrat de travail : celles-ci, même pour prendre leurs congés légaux, ne peuvent quitter le Gabon qu'après avoir accompli différentes formalités qui prennent plusieurs semaines, et obtenu de la Sûreté nationale un « visa de sortie ». De plus, pour les femmes dont le conjoint est gabonais, ce visa ne sera délivré que sur présentation d'une autorisation de leur mari ! Il y a de ce fait des Françaises qui sont retenues au Gabon ! [528]

On sent moins dans ces propos une volonté accusatrice qu'une volonté d'informer et de renseigner le lecteur de façon complète sur la réalité gabonaise. Car s'il est vrai qu'à cette époque, et peut-aussi encore aujourd'hui, que le Gabon affiche toujours d'excellents chiffres dans le domaine économique, ce qui ne nie pas la collaboratrice de *PNPA*, il est aussi vrai que ce pays connaît une mauvaise gestion de ses embellies financières. Tel est notamment ce que tente d'apporter en plus M.-F. Janot. On comprend, dès lors, ce qui est enjeu lorsque *PNPA* se saisit de la question de la presse française comme pour bien d'autre sujet qu'elle se propose de traiter. Cet enjeu se vérifie davantage dans un autre article de la revue traitant cette fois-ci de l'apartheid en contexte français. Même si certains articles présentent déjà des positions très tranchées sur cette question, notamment par le fait que le pouvoir français serait complice du régime ségrationiste de l'Afrique du Sud [529], on note par le traitement de cette même thématique, le même souci informatif et de complétude à l'égard du lecteur français.

528 JANOT (M.-F.), « Le Gabon, îlot de prospérité ? », art. cit.

529 MAGASSA (Ahmidu), « Tribune libre : L'Apartheid et l'hypocrisie de la gauche française », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 183-188.

Ici, c'est tout naturellement la collaboratrice et animatrice de *PNPA* qui met de nouveau en évidence cette élan dans « Afrique du Sud : en attendant l'information » [530]. Cet article qui est l'expression de l'indignation d'Odile Tobner devant l'ignorance et le manque d'information des médias français au sujet de ce qu'est l'apartheid et de ce qui se déroule véritablement en Afrique du Sud, propose, en plus du sentiment d'Odile Tobner sur la presse et les médias français, de montrer que le téléspectateur français est sous informé sur une question qui concernant de fait les droits de l'homme, dans un pays qui s'est pourtant déclaré pour l'application de ceux-ci à tous. L'acte informatif mené par Odile Tobner ponctue son texte d'informations relatives à des faits se déroulant en Afrique du Sud, que les médias français omettent, vise donc à démontrer les conséquences de cette sous-information pour les Français, c'est-à-dire l'ignorance et l'impossibilité pour eux de se former une opinion réelle sur un système pourtant interpellant, comme on peut le lire ici :

> Voici par exemple un dossier de quinze pages publiées par *Administration,* « revue d'étude et d'information publiée par l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur » (no 127, mars 1985, pp. 40 à 55). Ce dossier s'intitule : « La République sud-africaine : Cohabitation pacifique ou affrontement ? », il a été rédigé par Raymond Morice, directeur de la revue, et Cécile Morice. Il commence ainsi : « La hargne qui est habituellement le trait caractéristique des informations, toujours partielles, relatives à la République sud-africaine est telle qu'il est impossible qu'une opinion objective puisse se former même chez le lecteur de bonne foi. (...) Cette étude a le mérite de rappeler l'extrême diversité des ethnies qui sont réunies sans aucune nuance sous l'appellation de "noirs" (...) Il semble que les conclusions se dégagent d'elles-mêmes, non pas par une adhésion sans réserve à la notion d'apartheid, à vrai dire, elle aussi, mal connue, mais non plus par sa condamnation sans examen. » Cette introduction donne le ton d'un article par ailleurs tout à fait édifiant et instructif, pour des lecteurs avertis bien sûr. Mais l'hypocrisie de ces lignes sera bientôt manifeste pour tout un chacun, puisque le téléspectateur moyen vient d'apprendre enfin, après plusieurs mois de graves événements en Afrique du Sud, que jamais aucun journaliste de la télévision française n'a eu de visa pour se rendre sur place pour filmer quoi que ce soit. Rétrospectivement il apprend ainsi que tout ce qu'il a vu cet été est de seconde

530 TOBNER (O.), « Afrique du Sud : en attendant l'information », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 8e année, n°47, septembre-octobre 1985, 159 p. ; p. 1-7.

> main, ce qui est, on en conviendra, le meilleur moyen de se former une « opinion objective » et de disposer d'informations qui ne [PAGE 3] soient pas « partielles » [531].

Si une critique de la presse française peut, aisément se lire ici, notons qu'elle ne constitue pas le seul rapport que la revue entretien avec elle. La revue propose notamment un traitement des plus favorables à certains journaux et périodiques qui ont le souci, comme elle, d'informer véritablement les lecteurs au sujet de question importantes. L'exemple le plus illustratif à ce sujet est sans doute celui du journal satirique *Le Canard enchaîné*, auquel la revue se réfère dans une affaire concernant le Cameroun, et qui se centre surtout sur la personne du Président Paul Biya. S'il n'y a pas dans la revue de rapport précédent avec ce périodique, notons que celui-ci, contrairement à bien d'autres journaux à la même période, est des plus tolérable, voir même convenable. *PNPA* apprécie tout particulièrement les révélations que fournit le journal satirique sur l'affaire mettant au centre le président camerounais, affaire qui rappelons-le porte sur la question des biens mal acquis des présidents africains et de leur patrimoine immobilier et financier européen, comme on peut le lire ici :

> Après deux longues décennies de dédain, *Le Canard enchaîné* (journal satirique paraissant le mercredi) a enfin consenti à parler du Cameroun. Et deux fois de suite encore, coup sur coup. Dans le numéro du 28 décembre 1983 d'abord, le journal satirique faisait une révélation fracassante : M. Paul Biya, le nouveau président du Cameroun, incarnation, selon ses thuriféraires, de la moralisation, parangon lui-même d'intégrité, archange de l'austérité, venait tout simplement de s'offrir un appartement avenue Hoche à Paris (c'est-à-dire, comme chacun sait, dans le quartier des Champs-Élysées, paradis des émirs du pétrole), mais aussi une villa à Cagnes-sur-Mer (c'est-à-dire, pour ceux qui l'ignorent, sur la Côte d'Azur, autre Éden de l'argent et du luxe).Révélation fracassante, disons-nous, parce que, si elle est véridique, ce qui est plus que hautement probable, *Le Canard enchaîné* ne publiant jamais une information sans en avoir fait au préalable une vérification sérieuse et approfondie, le mythe trop flatteur échafaudé par les médias français autour du successeur d'Ahidjo s'est écroulé comme château de cartes le mercredi 28 décembre 198. [532].

531 TOBNER (O.), « Afrique du Sud : en attendant l'information », art. cit. p. 3

532 P.N.-P.A, « Bantoustans à gogos : Quand *Le canard enchainé* découvre le Cameroun », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°37, janvier-février 1984, 159 p. ; p. 7-10.

L'article est une critique positive concernant la presse française. Les éditeurs de *PNPA* saluent, ici, la critique, bien que tardive, du *Canard enchaîné* à propos des acquisitions mobilières du président Paul Biya en France dans son numéro du 28 décembre 1983 et du 4 janvier 1984. Les éditeurs de *PNPA* félicitent le journal satirique parisien de ces révélations, bien qu'ils ne comprennent pas pour autant la mise à l'écart de l'ancien président Ahmadou Ahidjo à propos du même sujet, et qui mériterait que son patrimoine européen soit mis en lumière. S'il a été longtemps admis qu'en matière de médias français, la revue *PNPA* faisait plus dans la contre-information et la critique acerbe de ceux-ci, il ressort clairement de cet exemple que la revue n'hésite pas à encenser cette presse quand, elle se propose de bien faire le travail qu'elle s'est fixer. Par cette critique de la presse française et des sujets qu'elle aborde, les collaborateurs de la revue deviennent ce que Remy Rieffel appelle des intellectuels médiatiques, par le fait qu'ils font des revues leur principaux lieux d'expression et d'opinion [533].

Signalons, enfin, que ce rapport favorable à la presse et aux médias français atteint son paroxysme par un procédé déjà décrit dans un ouvrage d'André Djiffack, mais sans l'aspect que nous développons ici. Aspect consistant en une reproduction à son compte d'articles de nombreux quotidiens français dans les colonnes de la revue. Ce procédé, très peu mis en avant, concerne près de quinze périodiques, et donc pas uniquement le journal *Le* Monde, présente de nombreux articles que *PNPA* tient en estime. On songe notamment à un périodique telle que *Libération* (surtout son complément Sandwich) ou encore *L'Événement du jeudi*, magazine hebdomadaire français d'actualité général fondé et dirigé par Jean-François Kahn, dont les éditeurs *PNPA* apprécient particulièrement la couverture médiatique sur les réseaux de service secrets français et leur rapport avec le régime du président gabonais Omar Bongo, faite par le collaborateur Patrick Séry [534].

533 RIEFFEL (Rémy), La Tribu des clercs : les intellectuels sous la Ve République (1958-1990). Paris : Hachette, coll. Pluriel, vol. 3, 1995.

534 SERY (Patrick), « Le grand retour des barbouzes », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°52, juillet-août 1986, 126 p. ; p. 21-40.

7.3. *PNPA* et la vie sociale française

Après la presse et les médias français, où il était plus question de rechercher une information plus complète et d'encenser les périodiques exprimant une certaine objectivité sur des faits et des questions importantes, la revue *PNPA* se réfère également à la France par l'entremise de la vie qui s'y développe, notamment au plan social. Certes, il ne s'agit pas encore entièrement et exclusivement de proposer une analyse globale des mœurs françaises, mais il s'agit surtout de celles ayant un rapport avec les populations africaines, vivant et travaillant en Europe. Cette référence à la vie française porte donc premièrement sur la question de l'immigration, de sa composante qu'est le racisme et en second lui de celle de plus en plus actuelle que sont les mariages mixtes. Le but comme, on le verra, est de proposer, en plus d'un réquisitoire contre certains phénomènes sociaux, jugées indignes par leur atteinte flagrante aux droits de l'homme, de proposer une certaine éthique relationnelle entre des peuples que tout oppose au premier abord, à cette époque. Nous songeons, notamment aux mœurs, et à la culture que le collaborateur spiritain Lucien Laverdière évoque dans un de ces articles, comme point d'opposition possible [535], puis à la couleur de la peau. Celle-ci s'était érigée en élément conditionnant les rapports entre africains et européens, du moins dans certains milieux que la revue couvre.

7.3.1. Le phénomène de l'immigration

La question de l'immigration dans la revue est particulièrement traitée sous une perspective qu'il il convient d'analyser tant elle est porteuse d'un certain nombre d'information sur la position et la place que souhaiterait occuper la revue *PNPA* dans le sous-champ franco-africain, celle notamment d'une revue qui prône le vivre ensemble et les mêmes droits pour tous, telle que le souligne de facto la convention universelle des droits de l'homme, à laquelle elle se réfère constamment lorsqu'il est question de droit et

535 Lire notamment : LAVERDIÈRE (Lucien), « Comment vivent les noirs à Paris et ailleurs », in : *Peuples noirs, peuples africain*s, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°7-8, janvier-février/mars-avril 1979, 280 p. ; p. 159-181.

de justice. Ceci permettra de nuancer un tant soit peu cette idée fort répandue consistant à voir la revue comme une revue qui serait opposer catégoriquement à la France.

Cette perspective s'appuie essentiellement sur des faits divers et des événements politiques et sociaux, où il est question pour les collaborateurs de la revue, en recherchant tous les faits de discrimination à l'endroit des immigrés, faits qui sont condamnés au passage, de démontrer que la France devient un pays de moins en moins tolérant s'agissant des étrangers. Ceux-ci sont généralement à la recherche de meilleurs conditions vie, tant sociales, économiques, intellectuelles ou encore politiques. On trouve de nombreuses évocations dans les articles de la revue qui analysent des faits divers portant sur les rapports entre africains et européens. Dans le cas de la France, il s'agit surtout de prendre la parole quand des immigrés, et autres clandestins, sont rejetés par les nationaux européens par divers moyens.

On songe tout particulièrement à un article de Laurent Goblot. Cet article est une critique acerbe et ouverte d'un article d'une certaine Mme Edmonde Charles-Roux, épouse du maire de Marseille et personnalité de la majorité socialiste. Celui-ci a été publié dans la revue *Geo* (avril 1982) et portait sur le nombre grandissant d'immigrés dans la ville de Marseille [536]. Laurent Goblot tente de montrer que les propos tenus par cette dame, lorsque celle-ci parle d'un seuil de tolérance franchi à Marseille en matière d'immigration, sont, non seulement xénophobes et racistes, mais créent plus de difficultés qu'ils n'en résolvent.

Si la revue critique, ici, des déclarations faites dans la presse venant du proche entourage des autorités municipales de la ville, elle dénonce surtout des faits plus concrets comme l'expulsion d'immigrés africains de leurs foyers. C'est ce qui ressort d'un article de Mongo Beti à la tonalité très sarcastique. Cet article, intitulé « Le PCF à l'école du KKK ? », relate ce drame survenu dans la commune de Vitry-sur-Seine, le directeur de *PNPA* tente de montrer les conséquences qu'une telle expulsion, mené par les membres du parti communiste français, pouvait avoir sur les populations françaises. Conséquences qui

536 GLOBOT (Laurent), « De Marseille nous arrivent le meilleur et le pire », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°28, juillet-août 1982, 126 p. p. 65-71.

entraineraient inévitablement à une nette augmentation du racisme. Mongo Beti l'illustre ainsi :

> Il y eut d'abord l'affaire du bar Le Thélème, puis ce furent successivement l'institutionnalisation de la chasse au faciès dans le métro sous prétexte de contrôle d'identité et de carte de séjour, la loi Fontanet, les lois Bonnet-Stoléru, enfin, très récemment, le fameux décret Imbert ; bien entendu nous ne citons pas toutes les étapes. Mais qui aurait imaginé il y a seulement quelques semaines que la première expédition de masse anti-immigrés, le premier safari ku-klux-klanesque à la française [PAGE 29] serait le fait du Parti Communiste ? Quelle stupéfaction, mes agneaux ! Saccager au bulldozer un foyer de misérables prolétaires africains, au risque de livrer de pauvres bougres surexploités aux intempéries d'un hiver particulièrement cruel, que voilà des mœurs qui nous transportent tout à coup sûr des continents dont on croyait la vieille Europe à jamais séparée – ou, au mieux, dans ces quartiers où triomphe l'égoïsme barbare des possédants ! [537]

Si cette affaire paraît regrettable aux éditeurs de *PNPA*, du fait notamment qu'elle soit orchestrée par le seul parti politique en France en qui ils éprouvent encore un peu d'estime, elle leur paraît surtout indigne de celui-ci. Et cela, non pas seulement par ce qu'elle pourrait s'ajouter par le principe aux nombreuses lois et décrets ministériels français régissant et contrôlant l'immigration en France depuis 1917 jusqu'à 2002, tel qu'on peut le lire dans un article du journal *Le Monde* [538], mais c'est surtout à cause des effets qu'elle pourrait susciter davantage en France, à savoir la montée du racisme, autre mal que la revue tente d'éradiquer, du fait qu'elle porte atteinte à la dignité des individus.

7.3.2. La question du racisme

La question du racisme est traitée dans la revue essentiellement sous deux angles qui peuvent se recouper à loisir. Le premier consiste à prendre connaissance des conditions de vie dans lesquelles vivent les immigrés en France. Il s'agit notamment de s'enquérir des

537 MONGO BETI, « Le PCF à l'école du KKK ? », in : *Peuples noirs, peuples africain*s, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 28-29.

538 Anonyme. « Les dates-clés de l'immigration en France », in *Le Monde*, décembre 2002, [en ligne] : https://www.lemonde.fr/societe/article/2002/12/06/les-dates-cles-de-l-immigration-en-france_301216_3224.html, consulté le 2 août 2018.

témoignages des nationaux à leur égard de ceux-ci, en vue de mesurer la tendance raciste des français. Quant au second angle, il consiste, tel le projet plus global du néocolonialisme, à révéler à travers des ouvrages ou des productions intellectuels la nature raciste et xénophobe des Français. Le but, comme avec le premier, est de montrer que les Français ont encore bien du mal avec la différence. Dans la revue, ce projet est mené principalement par Odile Tobner, Thomas Mpoyi-Buatu, ou Lucien Laverdière.

Ce dernier se consacre uniquement au plan social et humain. Il se propose notamment dans un article intitulé « Comment vivent les noirs à Paris et ailleurs », d'exposer les conditions de vie, de travail ainsi que les réalités et les problèmes auxquelles sont confrontés les immigrés africains une fois en Europe. Au nombre de ces réalités figurent le racisme, l'exploitation, ou encore l'exclusion.

Sur la base de faits et de témoignages, parfois tirés des littératures de l'immigration, l'auteur montre que les européens ne sont pas encore prêts à s'intéresser aux noirs et à leur donner le témoignage humain et évangélique d'un accueil inconditionnel. Ils sont également moins conscients que leurs rencontres, leurs valeurs, leurs expériences peuvent enrichir leur esprit et leur foi. Le spiritain propose, enfin, des solutions d'aide pouvant faciliter l'accueil et l'insertion des immigrés africains. L'analyse de la question du racisme se double donc, ici, d'une volonté de venir en aide aux africains et de proposer des solutions pour un mieux vivre.

Thomas Mpoyi-Buatu, quant à lui, se propose, en poursuivant son projet de relever dans les ouvrages des figures intellectuels éminentes du monde l'élan raciste que ces ouvrages pourraient receler, de révéler la véritable nature supposée raciste des français et le caractère irrationnel que constitue le racisme. Il s'y adonne une fois de plus, en présentant les recherches de l'américain William B. Cohen. L'écrivain américain s'est, en effet, intéressé à la question dans son ouvrage *Français et Africains : les Noirs dans le regard des Blancs 1530-1880*. Au moyen d'un compte rendu, il montre la pertinence du livre de William B. Cohen, en présentant également quelques limites de l'ouvrage. Il s'agit notamment du préjugé racial des Français à l'endroit des Africains, lequel est, selon l'historien américain antérieur à tout contact avec les peuples Africains :

> Justement, l'un des reproches que je ferai à W.B. Cohen c'est de n'avoir pas élargi sa réflexion en étudiant le préjugé racial contre les Noirs. C'est comme s'il s'était arrêté en

> chemin. Le préjugé raciste qu'il a décrit est un cas d'injustice ayant entraîné un type précis d'oppression des Noirs. Et en même temps l'on s'aperçoit que ce préjugé est ancien et existe encore de nos jours. Que même avant tout contact avec les Noirs il était déjà là. Il y a quelque chose qui n'a plus rien à voir ni avec la science ni avec la raison. C'est quelque chose de profondément irrationnel. Ce qui étonne, en fin de compte, c'est moins la caution de la science que le fait que celle-ci constitue la garantie systématiquement recherchée pour continuer à croire à quelque chose qui sans cela mourrait de sa belle mort. On a là la description d'un processus qui, engagé sur les chemins d'une fausse rationalité, se détourne et embrasse une pure idéologie. Le racisme est irrationnel (Mpoyi-Buatu 1982, n°27 : 110)

Ce racisme, que tente de déceler Thomas Mpoyi-Buatu dans des ouvrages qui lui paraissent toucher au vif la nature des français, est également traqué par Odile Tobner dans son article « Le racisme nouveau est arrivé ». L'article est une critique concernant l'intelligentsia française, à travers son discours sur l'Afrique. Elle y analyse les contributions d'intellectuels et d'africanistes français tels que Jean-Loup Amselle, Jean-François Bayart et Pierre Pachet, parues dans le n°560 d'août 1990 de la revue *La Quinzaine littéraire*, dont le titre est « Que sont "nos" ex-colonies devenues ? ». Le but poursuivi par Odile Tobner est de montrer, après une critique acerbe des contributions de cette revue jugées racistes par l'auteur, que l' « intelligence française » n'est plus ce qu'elle était, et que par conséquent qu'il n'y a plus de véritables intellectuels en France.

On l'aura compris, les différents collaborateurs employés à l'analyse de la question du racisme en France, tentent surtout de démontrer la présence d'un rejet de l'autre dont serait fondamentalement caractérisés les français, perçus comme foncièrement racistes, même si est claire, au vu de cette analyse, qu'il est peut-être plus question de xénophobie que de racisme. Le terme s'entend effectivement, dans sa deuxième acception, comme une « attitude d'hostilité pouvant aller jusqu'à la violence, et le mépris envers des individus appartenant à une race, à une ethnie différente généralement ressentie comme inférieure » [539].

539 CRNTL, « Racisme », in : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [en ligne] : http://www.cnrtl.fr/definition/racisme

7.3.3. Les mariages mixtes

Traitée dans la revue *PNPA*, comme un sujet de première importance, la question des mariages mixtes est abordée dans le but de montrer qu'une entente, et en l'occurrence ici une alliance, est possible entre individu de nationalités et de cultures différentes. Mais il s'agit surtout pour les collaborateurs de *PNPA* de préserver cette alliance, encore peu répandue, et qui est peu réglementé dans des pays comme la France. Les collaborateurs de *PNPA* se proposent de répertorier tous les cas possibles de couples mixtes entre personnes d'origines africaines et françaises rencontrant des problèmes d'ordres juridiques résultant de leur alliance. Ce projet est l'occasion avoué de démontrer que, tout comme l'étranger, la France se montre réfractaire, voire opposée à ce type d'alliance

On en trouve l'évocation dans un certain nombre d'articles signés par le collaborateur Laurent Goblot. Celui-ci s'est fait le principal défenseur de ces couples. Que ce soit dans ses essais qu'il publie dans la revue [540], ou dans des articles de témoignages et de recension, où il fait connaître, au moyen d'ouvrages publiés, des cas de couples mixtes qui sont en difficulté avec les juridictions des pays de leur conjoint leur refusant certains droits à cause de leur nationalité, le discours reste sensiblement le même : les mariages mixtes sont encore mal perçus par les États, surtout en France. Ce constat il le rappelle à nouveau en ces termes :

> L'actualité me forcera encore longtemps à rouvrir l'examen que j'ai entrepris, dans les numéros 15 et 16 de *Peuples noirs-Peuples africains,* des procédés qu'emploient les États pour maltraiter les couples mixtes ; à travers eux, l'Etat giscardien, puis socialiste, se comporte avec indifférence, secret, lâcheté : témoin un livre que Mme Nadine Bari a publié aux Éditions Le Centurion : *Grain de sable, Les combats d'une femme de disparu* (Paris, 85 F). Epouse de M. Bari Abdoulaye, administrateur, après des études de droit, l'auteur avait été bien accueillie, malgré les différences de religion et de nationalité, par sa famille guinéenne. Quatre enfants étaient nés ; elle avait l'amour du pays, et avait choisi l'endroit de Guinée où elle serait enterrée, près de Timbo, au Foutah Djallon. Avec

540 Lire notamment la chronique GOBLOT (L.), « Je ne donnerai jamais ma fille à… (essai) », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°15, mai-juin 1980, 180 p. ; p. 84-105 ; Goblot (Laurent), « Je ne donnerai jamais ma fille à… (suite et fin) », in : *Peuples noirs, peuples africain*s. [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°16, juillet-août 1980, 126 p. p. 100-115

> dix autres femmes dans l'adversité, à elles toutes mères de vingt-cinq enfants, elles ont constitué une association, dont ce livre retrace les luttes [541].

Outre Laurent Goblot, dont l'objectif était de présenter des cas de couples mixtes menacés à la fois par leur gouvernement d'origine et celui de leur conjoint, la revue publie également des documents corroborant les analyses de ses collaborateurs. On retrouve dans le numéro 16, une lettre ouverte publiée par une Française dénommée Nicole Vial. Celle-ci vie en couple avec un immigré ouest-africain que le gouvernement français, par l'entremise du ministre de l'intérieure de l'époque, tente d'expulser pour séjour irrégulier :

> Je vis depuis plus de trois ans avec Wadih, avec lequel j'ai une petite fille, âgée de 2 ans, à présent. Nous avons décidé d'avoir un autre enfant, qui doit naître au début du mois prochain. Mais vous n'ignorez pas la situation de notre famille, puisque vous avez engagé vous-même une procédure d'expulsion à l'encontre de mon mari, après que le préfet des Bouches-du-Rhône ait annulé la décision de refus de séjour, qu'il avait prise en juin 1979. Vous n'ignorez pas, non plus, que vos services ne nous autorisent toujours pas à nous marier, et ce en dépit de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, que le gouvernement prétend défendre. En expulsant Wadih, vous choisiriez de briser définitivement notre famille, ou vous me condamneriez moi-même ainsi que mes enfants, à l'exil, et le fait de ne pas autoriser notre mariage ne peut que laisser penser que vous avez décidé d'interdire dans les faits le mariage entre étrangers et Français. (Vial 1980 : n°16 : 116)

Il ressort de ces propos que la France, si elle s'est vue dans l'imaginaire collectif déclarée, comme le pays des droits de l'homme, ne les respectes pas, voire les bafoue. Un bafouement que les collaborateurs de la revue comptent bien montrer par tous les moyens les contradictions d'une France qui peine de plus en plus à garder sa réputation intacte.

541 GOBLOT (L.), « Bantoustans à gogos : la torture par espérance », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°39, mai-juin 1984, 159 p. p. 75-87.

7.4. *PNPA* et La francophonie

Entendu comme « l'ensemble des pays qui ont en commun l'usage, total ou partiel, de la langue française » [542], la francophonie constitue à ce jour un des espaces linguistiques ayant le plus grand nombre de locuteur au monde, dont presque la majorité se trouve ou se trouvera sur le continent africain. Cette langue est essentiellement entrée sur ce continent par le fait de la colonisation française que par une simple volonté politique des pays qui le parle, contrairement aux autres continents comme l'Europe où elle s'est développée sans trop de grands efforts, si on croit les points de vue parfois tranchées d'un Kodjo Adabra [543]. Bien qu'elle côtoie une multitude de langue, elle jouit d'un statut particulier sur le continent africain, où elle est à la fois langue de travail et langue officielle selon les pays. C'est donc dire que cette langue est devenue incontournable pour bien de locuteurs sur le continent africain. Ce caractère incontournable est aussi présent dans les différents espaces culturels auxquels on la rattache. Dans le cas qui nous concerne, la francophonie se pose comme l'unique espace des possibles pour tout créateur et producteur du sous-champ franco-africain souhaitant atteindre la reconnaissance dans cette espace. Les éditeurs de la revue l'abordent principalement sous deux angles distincts qui constituent sa réalité linguistique et institutionnelle. Il s'agit de la francophonie comme phénomène linguistique et comme discours politique ou idéologique et comme institution.

La francophonie est, en effet, une organisation politique ayant pour vocation première la diffusion et la valorisation du Français dans le monde. Dans ce cas, elle est connue comme l'Organisation Internationale de la Francophonie, en abrégé OIF. Si dans la revue, on ne nie pas que celle-ci est le seul et unique espace permettant à un créateur de connaître le prestige, elle est tout fois abordée dans un but de rupture bien particulier, dont il convient ici d'en exposer les tenants. Il est notamment question pour les collaborateurs de la revue, après le concept de Négritude, constituant selon P. Akinwande

542 LAROUSSE, « Francophonie », in Larousse [en ligne] : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/francophonie/53476

543 ADABRA (Kodjo), Mongo Béti ou l'écriture d'un révolté en exil : Anatomie, analyse et impacte de ses critiques à travers ses articles dans Peuples noirs, Peuples Africains, 1978-1991. A Dissertation Presented for the Doctor of Philosophy Degree, The University of Tennessee, Knoxville, August 2010.

l'autre face de la francophonie [544], de proposer une réévaluation ou une déconstruction de cette francophonie au triple plan linguistique, idéologique et institutionnelle. Le but n'est pas de s'en débarrasser, mais de la ravaler à la place qui devrait lui revenir de droit, c'est-dire celui de langue servant uniquement à la communication et des échanges, comme pourrait l'être l'anglais, et non plus celui de monument ou d'œuvre d'art, comme c'est largement le cas chez des intellectuels tels que Senghor. Celui-ci en a systématisé l'usage particulier dans le sous-champ via sa définition de la francophonie, devenu rapidement un cas d'école, et entendue comme un « Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire » [545]. Autant dire que la francophonie dépasse le seul cadre linguistique et géographique. Elle est, comme l'affirment ses principaux promoteurs, une communauté plus moins unie.

7.4.1. La francophonie comme situation/phénomène linguistique

Le point essentiel de déconstruction de la francophonie, auquel s'emploient les collaborateurs de la revue, est celui du phénomène linguistique que mène des collaborateurs tels que Guy Ossito Midiohouan. Comme on l'a dit, s'il s'agit moins de nier la réalité linguistique de la langue français et sa place dans le monde, encore moins de procéder à une possible définition qui permettrait en même temps de la légitimer, comme le ferait sagement un Michel Beniamino [546]. Il s'agit surtout pour Guy Ossito Midiohouan de nier tout d'abord le sentiment de communauté plus ou moins unie qui s'y dégage et que ses défenseurs vulgarisent à loisir [547], comme le feront à leur tour, bien plus tard, après les collaborateurs de *PNPA*, des chercheurs tels Yves Bridel, Beïda Chikhi, François-Xavier

544 AKINWANDE (Pierre), *Négritude et francophonie : paradoxes culturels et politiques* [Préface de Henri Senghor]. Paris : L'Harmattan, Coll. Études africaines, 2012, p. 23

545 Senghor cité par MIDIOHOUAN : MIDIOHOUAN (G. O.), « Portée idéologique et fondements politiques de la francophonie », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), n°43, janvier-février 1985, 159 p, p 12-36.

546 BENIANIMO (Michel), *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. Paris : L'Harmattan, 1999.

547 Cf. MIDIOHOUAN, *Idem*. p. 12-36.

Cuche, Marc Quaghebeur dans leur ouvrage collectif. Cet ouvrage s'appuie également sur les thèses de Mongo Beti[548].

Pour Guy Ossito Midiohouan, on ne saurait parler de communauté linguistique homogène dans le cas de la francophonie. Celle-ci lui paraît trop hétéroclite pour en constituer une. Il en prend pour preuve les multiples disparités existant au sein de cette espace que les différentes situations sociale, géographique, et économique que les pays composant la francophonie proposent à tout observateur consciencieux. Guy Ossito Midiohouan fait notamment observer que le statut et la place du français dans ces pays est totalement ambivalente. La plupart des pays de la francophonie sont des pays bilingues et multiculturels (Belgique, Luxembourg, Suisse), d'autres comme le Canada parle un français assez éloigné de celui de la France, pire encore des pays comme Haïti ou les DOM parlent plus un créole issu des populations qui y ont migrés que le français. Le cas des pays du Maghreb est également problématique aux yeux de ce pourfendeur. Si le français y à sa place, la vie culturelle est plutôt orientée dans l'arabisme. Enfin dans les pays francophones d'Afrique où le français a un statut de langue officielle ou de travail, elle coexiste avec de nombreuses langues qui sont toutes aussi présentes que le français, et qui la dénaturent à un certain niveau quand celles-ci ne disparaissent pas du fait de leur relégation comme secondes langues. Ces principaux arguments en constitueront les fondements de la critique de la Francophonie dans la revue, mais ils contribueront aussi à développer les considérations idéologiques de la francophonie qu'on lui connaît également.

7.4.2. La francophonie comme discours

Comme conséquence de ses disparités politiques, géographiques et sociales, la francophonie paraîtra aux collaborateurs de *PNPA*, par l'envie d'en faire un espace d'échange et de diffusion par-dessus tout sur la base du français, un outil idéologique servant uniquement les intérêts de la France, et qui permettra aussi par-là même occasion l'inféodation des pays francophones d'Afrique. En somme, la francophonie leur paraît être

548 Bridel (Yves), Chikhi (Beïda), Cuche (François-Xavier), Quaghebeur (Marc), (dir.), *L'Europe et les Francophonies. Langue, littérature, histoire, image*. Bern : Peter Lang, Coll. Documents pour l'histoire des francophonies, vol. 9, 2005.

ni plus ni moins qu'un « avatar de l'impérialisme français » [549], idée que Guy Ossito Midiohouan résume d'ailleurs en ces termes :

> Il apparaît clairement que la langue française, diversement pratiquée dans de nombreux pays de par le monde est loin de rassembler ces derniers au sein d'une « communauté de culture ». La volonté d'affirmer l'existence de celle-ci au mépris d'une réalité faite non seulement de différences notoires mais aussi – et plus souvent – de divergences et de conflits, relève d'une idéologie qui est le cheval de bataille inventé par la France pour faire face aux nouvelles exigences du contexte international issu de la Seconde Guerre mondiale. Ce contexte, comme on le sait, est marqué par l'exacerbation des rivalités inter-impérialistes, et particulièrement par la bipolarisation du monde désormais dominé par les deux Grands, les U.S.A. et l'U.R.S.S. La France se vit acculée à trouver un moyen pour disposer d'une chasse gardée indispensable à la réalisation de ses ambitions de « puissance mondiale » et pour préserver son influence et son prestige sur le plan international. (Midiohouan 1985, n°43 : 35)

Cette idéologie est tellement en place qu'elle leur paraîtra dominer tous les secteurs de la vie politique, sociale et culturelle, au point que les collaborateurs de la revue appelleront les populations africaines et surtout les écrivains à en sortir par tous les moyens.

En effet, sur le plan culturel, par exemple, la francophonie n'est pas sans aller avec une certaine nuisance voire une action dévastatrice. Celle-ci paraît à bon nombre de collaborateurs comme une source primordiale d'acculturation et surtout de déculturation, pour les plus jeunes. Mongo Beti sera notamment, si on en croit Kodjo Adabra, le premier à mettre en avant l'idée que « L'usage du français dès le bas-âge à l'école chez le jeune Africain le déconnecte de ses propres réalités et traditions au profit d'une culture étrangère » [550]. Une conception qui, selon d'autres collaborateurs ne se limite pas uniquement à l'enfant, mais qui s'applique aussi aux adultes et surtout à ceux qui suivent, de façon un peu imposée, les médias français sur le continent. Cette conviction profonde on la doit notamment au collaborateur Simon Agbe-Cakpo. Cet enseignant en poste à l'université d'Ilorin au Nigeria en propose une analyse décortiquée dans son article au titre

549 Cf. MIDIOHOUAN (G. O.), « Portée idéologique et fondements politiques de la francophonie », p. 22.

550 Lire notamment les analyses de Kodjo Adabra sur les conséquences de la Francophonie vu par Mongo Beti dans sa thèse doctorat. p. 71.

révélateur « Pour un tee-shirt... ou les ondes courtes au service de la déculturation en Afrique ». L'article est notamment une critique de la radio française R.F.I (Radio France Internationale) à travers ses programmes-jeux animés par Guy-Pierre Benette et Danielle Molcaut, destinés au monde et à l'Afrique en particulier. Simon Agbe-Cakpo tente de montrer que cette radio, par ces programmes, participe à la déculturation des populations africaines par le fait que, pour participer à l'un de ces programmes-jeux, il faut être non seulement un bon usager de la langue française mais également un consommateur actif de la culture française en général. Dans un jeu de dupes, il montre que le véritable gagnant de ces jeux, n'est pas l'auditeur africain francophone, mais la France :

> Il est apparu clairement à travers tout ce qui a été dit jusqu'à présent que le grand gagnant des programmes/jeux de G.P.B./D.M., c'est bel et bien la culture française. C'est elle qu'on valorise et qu'on propage dans ses dimensions littéraires, artistiques, linguistiques, et autres. Et si, ce faisant, on prépare la place à quelques intérêts politiques et économiques de la France, c'est tant mieux ! Car je ne veux pas croire que c'est un hasard si les programmes-jeux signés G.P.B./D.M. sont régulièrement entrecoupés d'annonces publicitaires financées par Peugeot et Renault... (Agbe-Cakpo 1983, n°32 : 36)

De l'école aux médias, en passant par la disparition des langues locales au profit de la langue française, les lecteurs africains francophones vont découvrir les méfaits d'une institution qui ne plaident pas clairement en leur faveur. La francophonie semble tout décimer sur son passage. Même la création littéraire ne semble pas lui échappée.

C'est largement le point de vue de Mongo Beti. Ce dernier s'est toujours senti oppresser par la francophonie et l'acte d'allégeance qui en est toujours découlé pour les écrivains francophones. Il l'exprime notamment dans un article resté emblématique critiquant ouvertement la francophonie : « Seigneur, délivre-nous de la francophonie » [551]. Mongo Beti y exprime notamment son refus, en tant qu'écrivain francophone, de faire acte d'allégeance ou d'amour à la langue française. Pour lui, l'écrivain n'a pas à se mêler de la

551 MONGO BETI, « Seigneur, délivre-nous de la francophonie… », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°59-62 (Spécial : La francophonie contre les libertés des peuples africains), septembre-décembre 1988, 240 p. ; p. 105-106.

francophonie comme cela est exigé des écrivains d'Afrique francophone. Sa seule prérogative est d'utiliser la langue à titre créatif :

> L'écrivain est, avant tout, un homme de terrain, un praticien qui met en œuvre les appareils linguistiques qui se trouvent à sa disposition, non un discoureur ou un entomologiste. Il peut, certes, donner son avis, à condition que ce ne soit pas un avis autorisé. Sinon il prête le flanc à la mystification, aux diverses entreprises de détournement. Le fait est que l'écrivain a sa propre échelle de priorités, en tête de laquelle figure l'exercice de son pouvoir créateur dans sa totalité, dans son intégralité mais non le privilège d'écrire dans telle langue de préférence. (Mongo Beti 1988, n°59-62 : 106)

Cet usage formel et créatif de la langue qu'appel Mongo Beti pour l'écrivain permet ainsi de comprendre plusieurs choses. En effet, à partir de ses différents points de vue au sujet de la langue française et de la francophonie, *PNPA* se propose de se faire une meilleure place dans le sous-champ. Si ces points de vue peuvent paraître radicaux, et même quelquefois ouvertement hostiles aux acteurs et aux institutions de la francophonie, elles ont le mérite de ramener la langue française à sa véritable nature, à savoir celle de langue et d'outil servant à la communication, et dans le cas ici à la création, même si cette création ne prend pas toujours le chemin d'une « négrification » de la langue française, tel que le met en avant Jean Blachère dans son analyse personnelle des procédés de contestation de l'hégémonie du français par les écrivains africains francophones [552]. Ce point de vue simple a le mérite d'être original et permet ainsi à la revue de s'attirer dans le sous-champ des alliances avec des créateurs qui n'ont comme souci que de faire connaître leurs œuvres et leurs visions de l'art, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

On l'aura compris, cet attrait de la revue *PNPA* pour la France et l'Afrique-sur-Seine vise surtout un but symbolique : celui de montrer, enfin, de par son histoire et son présent, que ce monument civilisationnel et impérial qu'est la France, peut être aisément sondé, analysé, touché, malmené, déconstruit afin d'en montrer l'humanité fragile, par ceux à qui elle avait jusque-là dicté le quotidien durant la colonisation. Contrairement à des revues comme *Présence africaine* qui voulaient, jusque-là, imposer la présence noire et africaine

552 BLACHÈRE (Jean-Claude), Négritures : les écrivains d'Afrique noire et la langue française. Paris : L'Harmattan, 2012.

dans le concert des nations, en montrant par ses traditions, sa culture, ses politiques l'humanité avérée de l'Afrique, sa consanguinité de civilisation avec le monde et l'humanité, la revue *PNPA* poursuit le but inverse : montrer la consanguinité de la France et de l'Europe avec l'Afrique et l'humanité tout entière dans son aspect chaotique (la postcolonie). Un projet assimilable, dans une certaine mesure, à celui de Hans Peter Duerer. Celui-ci souahite notamment démonter le mythe du processus civilisationnel de l'Occident, et qui, à y regarder de plus près, est aussi sauvage que les populations africaines qu'elle se proposait pourtant de civiliser ou de faire évoluer au rang de la civilisation [553].

À l'image de l'Afrique chaotique, post-coloniale, où règnent violence et barbarie, telle qu'on peut également la voir chez A. Mbembé [554], la France et l'Europe le sont tout autant par leurs contradictions internes. Bien que la France en particulier soit civilisée, culturelle, développée, elle ne cache pas moins une « africanité latente », une désolation, un sous-développement, une étrangeté qui la range parmi l'humanité, cet invariant qui fait que l'homme est à la fois un être perfectible et un être chaotique capable des pires barbaries. Cette vision de la France, bien qu'elle soit souvent tenue par la critique, mais aussi par les collaborateurs eux-mêmes du fait de leur militantisme souvent trop manichéen et affiché, s'observe dans la revue dès ses débuts dans des articles qui mettent à égalité les exactions des dictateurs africains avec ceux de l'Europe au sujet des interventions militaires françaises en Afrique, aux régulations de l'immigration et aux expulsions d'immigrés, aux accords franco-africains d'indépendance et à la coopération qui, plus qu'elle n'aide, ternit l'image de la France : celle-ci crée ainsi ces pharisiens que la revue ne cesse de présenter à chaque coin de page. Les exemples tombent, par conséquent, sous les yeux, les uns après les autres à la consultation de la grille éditoriale : « Tchad, Sénégal, etc. néocolonialisme = chaos » ; « L'Affaire Débizet ou la France gabonisée », « comment peut-on être étranger », « La France de Giscard, ennemi principal des peuples africains », « Nous les pestiférés », « Violence dans la civilisation », « Un éditeur au-delà de tout soupçon », « Peut-on être

553 Lire notamment l'ouvrage de Hans Peter Duerr : Duerr (Hans Peter), *Nudité et pudeur : le mythe du processus de civilisation*. Traduit de l'allemand par Véronique Bodin avec la participation de Jacqueline Pincemin. Préface d'André Burguière. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.

554 Cf. MBEMBE (Achille), *De la postcolonie*. Paris : Karthala, 2000.

coopérant et intelligent ? », etc. autant d'articles qui montrent cette parenté entre l'Afrique et l'Europe, et avec elle l'image d'un monde et de deux continents où règnent, des deux côtés le néocolonialisme, les atteintes aux Droits de l'homme, les bantoustans, la déshumanisation, le rejet de l'autre. Enfin de compte, la revue s'inscrit déjà dans la droite ligne des théories postcoloniales qui apparaissent presque qu'au même moment, bien que sa vision du monde soit un peu particulière, notamment par la noirceur de l'humain qu'elle suppose. Une noirceur dont Lotte Arndt ne semble pas si convaincu.

CHAP. 8 : STRATÉGIES ÉDITORIALES

Soucieux de se faire un nom et une place dans un sous-champ franco-africain qui, jusque-là, leur est hostile et défavorable, du fait notamment de leur radicalité et des positions politiques qu'ils tiennent à l'égard de la France, à un moment où le sous-champ franco-africain, représenté par *Présence africaine* est à la conciliation, à la fraternité et à la co-présence culturelle entre ancien colonisé et ancien colonisateur, *PNPA* déploie un certain nombre de stratégies, au sens que Paul Aron donne à ce terme [555], visant à rattraper leur « handicap éditorial ».

Pour marquer le coup, ils n'hésitent pas à s'inspirer tout d'abord des méthodes éditoriales qui ont cours dans le sous-champ pour s'imposer. Les éditeurs se servent notamment d'une stratégie déjà en usage et efficace dans le sous-champ, consistant à ouvrir ses colonnes à des collaborateurs qui n'appartiennent pas à la même mouvance militante qu'eux et qui n'ont pas le même projet de sabotage de l'image de la France. Il s'agit notamment de tisser des liens avec des revues et des agents qui ont une approche

555 C'est-à-dire comme « un ensemble d'actions coordonnées en vue d'un résultat déterminé […] mais aussi des façons de conduire la rédaction des œuvres » - ARON (P.), « Stratégie littéraire », *Le Dictionnaire du littéraire*, *op. cit.*, p. 734.

moins critique, plus mesurée mais aussi plus objective du sous-champ, comme, par exemple d'autres revues, cette fois-ci universitaires et entièrement axées sur le culturel ou l'intellectuel, mais aussi des universitaires (relevant du sous-champ franco-africain mais également des Européens voire des personnalités mondiales) pour s'assurer une crédibilité scientifique et culturelle.

La revue déploie également, à titre secondaire, une stratégie moins collective et plus individuelle, susceptible devrait faire mouche aux yeux de ses collaborateurs. Il s'agit notamment d'exposer à la face du sous-champ et du monde son attirail de prix et de récompenses, mais aussi ses réussites et sa réputation. Même, s'ils sont bien conscients que, du fait de leurs positions politiques et de leur posture de radicaux, aux plans discursif et non-discursif [556], ils ne disposent pas des prix les plus prestigieux à l'image d'un Senghor, sans doute le maître incontesté d'un sous-champ conciliant, les éditeurs de *PNPA* mettent l'accent sur la spécificité de leurs acquis, mais aussi et surtout sur leur équipe de spécialistes, proclamés par eux-mêmes un peu partout dans leurs colonnes. Si ces deux premiers points paraissent en conformité avec ce qui est mis en avant par la théorie des champs symboliques, et par la notion de conquête du champ ou encore de stratégies, la revue *PNPA* déploie également une stratégie moins conciliante, et plus agressive. Il s'agit de se lancer, conformément à sa nature de revue idéologique, à l'attaque de ses adversaires en démontrant autant que possible leur faillibilité par rapport aux objectifs qu'ils se sont fixés, mais aussi et surtout dans les différentes affaires ou querelles dans lesquels ils trameraient. Notons qu'à ce niveau la stratégie de la revue à propos des affaires se veut double, à la fois interne et externe.

8.1 Mobilisation du capital

Du fait de sa radicalité et de sa politique éditoriale consistant, en partie, à assurer la promotion et la vulgarisation d'auteurs peu connus et parfois oubliés du sous-champ franco-africain, et qui l'exclue du prestige, la revue *PNPA* apparaît dans le sous-champ

556 Cf. MEIZOZ (Jérôme), *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*. Genève : Slatkine Érudition, 2007, p. 18.

franco-africain en s'appuyant essentiellement sur le capital symbolique spécifique de ses collaborateurs plutôt qu'à celui de la revue entière. Elle s'appuie notamment, tout d'abord sur les prix littéraires de ses collaborateurs écrivains. Même s'ils ne sont pas pour la plupart des plus prestigieux, ils sont autant d'éléments qui peuvent justifier de leur statut d'écrivain et de leur capacité à être compétitif. La seconde stratégie est de confronter son personnel à celui des autres revues en étalant leur le niveau d'expertise et d'autorité sur des sujets jusque-là peu couverts et peu maîtrisés dans le sous-champ.

8.1.1. Prix littéraires ou récompenses

Du fait de sa radicalité et de sa politique éditoriale consistant, en partie, à assurer la promotion et la vulgarisation d'auteurs peu connus et parfois oubliés du sous-champ franco-africain, on ne dénombre pas une multitude de prix ou de récompenses décernés, d'une part, à la revue dans son ensemble et, d'autre part, à son équipe. Dans le cas de la revue, celle-ci ne reçoit, pour ainsi dire, aucune récompense digne de ce nom, quand des revues telles que *Présence africaine* ou encore *Jeune Afrique* rencontre le succès avec la création successive de leur maison édition, leur librairie devenues prestigieuses ou encore les différents congrès et le fameux et célèbre festival mondial des arts nègres. Quant à *Jeune Afrique*, il est sans aucun doute le magazine panafricain le plus diffusé et le plus lu sur le continent africain. Moins auréolée donc que ces deux concurrentes, la revue comble un tant soit peu ce vide avec le prestige non négligeable de ses collaborateurs, à commencer par les collaborateurs réguliers.

Le premier parmi les collaborateurs les plus réguliers jouissant d'une reconnaissance à l'international est sans doute Mongo Beti. Il est lauréat du prix Sainte-Beuve en 1958, qu'il remporte avec son roman *Mission Terminée*. Depuis la création de celui-ci en 1946, jusqu'à son arrêt en 1987, il est le seul franco-camerounais à l'avoir reçu. Le prix porte le nom de l'écrivain et critique littéraire français Charles-Augustin Sainte-Beuve. Il est, fondé en 1946, et récompense chaque année un écrivain dans les catégories romans (ou poésies) et essais (ou critique). Avec ce prix, Mongo Beti accède, non seulement à la notoriété, mais devient par la suite un écrivain majeur du continent africain. Cependant, ce seul prix qu'il reçoit au cours de toute sa carrière, n'est pas l'unique distinction qui lui vaut d'être classé parmi les plus grands écrivains du continent africain. Il y a notamment le succès que

rencontre ses livres auprès des publics africains et français. Ces livres sont autant de réquisitoires sur tous les maux qui accablent les pays africains. Ils permettent à Mongo Beti d'être très connu, notamment à cause des scandales et des émois qu'ils suscitent auprès des lecteurs. Pour exemple, son roman *Le Pauvre Christ de Bomba* [557], est une description on ne peut plus satirique de la mission chrétienne en Afrique ainsi que du fait colonial. Celuièci lui vaut d'être connu notamment grâce au scandale qu'il suscite. Mais la renommée de Mongo Beti est aussi tributaire du militantisme dont il fait preuve en dehors de ses œuvres romanesques. En plus d'être romancier, il est également un essayiste engagé, un enseignant, un libraire et un éditeur. Il a notamment beaucoup joué dans la prise de conscience du colonialisme et du néo-colonialisme des peuples africains.

À la suite de Mongo Beti, la revue compte également un autre écrivain jouissant d'une certaine renommée internationale, tout aussi égale à celle de Mongo Beti, il s'agit d'Emmanuel Boundzéki Dongala, plus connue sous le nom d'Emmanuel Dongala. Ecrivain et chimiste congolais, il est, au moment où il collabore à la revue, détenteur de trois prix littéraires dont notamment le Prix Ladislas-Dormandi, obtenu avec le roman *Un fusil dans la main, un poème dans la poche* en 1974, le Prix Charles Oulmont - Fondation de France avec son autre roman *Le Feu des origines* en 1988, et enfin le Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire en 1988, avec à nouveau le roman, *Le Feu des origines*.

Si la revue ne compte que deux écrivains reconnus à l'international, elle dispose également d'écrivains et de jeunes talents qui suscitent déjà, au moment de leur collaboration, des convoitises parmi les maisons d'éditions et les critiques littéraires vulgarisant leurs premières productions. Il s'agit notamment de Tchichelle Tchivela, de Thomas Mpoyi-Buatu, ou encore d'Ange-Séverin Malanda.

Tchichelle Tchivela, pour sa part, dispose déjà de deux ouvrages publiés. On compte notamment *Longue est la nuit* [558] (nouvelles, Hatier, 1986) et *L'Exil ou la Tombe* (nouvelles, Présence africaine, 1986). Il dispose également de nouvelles publiées dans d'autres

557 MONGO BETI, *Le Pauvre Christ de Bomba*. Paris : Robert Laffont, 1956.

558 TCHICHELLE TCHIVELA, *L'exil ou la tombe : nouvelles*. Paris : Présence africaine, coll. Écrits, 1986.

périodiques. Ce collaborateur est notamment considéré comme un modèle dans le genre de la nouvelle au Congo et plus largement en Afrique [559].

Quant à Thomas Mpoyi-Buatu, il est l'auteur du roman *La Re-production* (Paris, l'Harmattan, 1986). Un roman qui reçoit les faveurs de Bernard Mouralis. Ce dernier en vante les qualités dans une analyse détaillée dans la revue *Présence africaine* [560].

Si ces jeunes auteurs ne sont pas encore très en vue dans le sous-champ franco-africain, ils sont toutefois représentatifs d'une littérature africaine qui se renouvelle et qui rime de plus en plus avec innovation esthétique, ouverture au monde, ancrage sur la France, rupture avec l'Afrique : bref, des caractéristiques qu'Odile Cazenave attribue aux nouvelles esthétiques des littératures africaines du sous-champ. Cela fait de *PNPA* une réserve de jeunes talents et d'auteurs ambitionnant de renouveler les codes esthétiques de la littérature africaine d'alors, magnifiant l'Europe et l'Afrique par une littérature plus ouverte au monde, plus au fait du quotidien des populations du continent africain, comme en témoigne le parterre de spécialistes de l'Afrique que la revue n'hésite pas à mettre en avant.

Quant aux collaborateurs occasionnels, la revue peut se vanter de disposer en son sein des écrivains d'un prestige certain tel que Niyi Osundare. Publiant essentiellement des poèmes dans la revue, il est l'auteur de trois ouvrages au moment de sa collaboration à *PNPA*. Il s'agit de *Songs from the Marketplace* (1983), *Village Voices* (1984), *The Eye of the Earth* (1986), et *Moonsongs* (1988). Certains de ses trois ouvrages ont reçu des prix, dont le prix Fonlon / Nichols, le prix de poésie du Commonwealth avec *The Eye of the Earth*, et, enfin, le prix de poésie de l'Association des auteurs nigérians.

559 KODIA-RAMATA (Noël). « Tchichellé Tchivéla : un modèle de la nouvelle », in : *Afrology*,2010, [en ligne] : http://www.afrology.com/?p=7259; consulté le 5 août 2018.

560 Lire notamment MOURALIS (Bernard), « Un roman super-moral : *La Re-production* de Thomas Mpoyi-Buatu, dans *Présence africaine*, (Paris), n°144, 1987, p .18-31.

8.1.2. Fortune et réputation

Compte tenu du caractère radical de la revue *PNPA*, tout comme de la réception dont elle jouit dans certains milieux universitaires, il est assez difficile de trouver à cette revue une distinction particulière qui ne soit pas autre chose que sa réputation de revue sulfureuse dans le sous-champ. À défaut donc d'une fortune qui soit du même ordre que celle de ses concurrents directs, la réputation de *PNPA* est à rechercher autre part que sur le plan institutionnel. Loin donc d'un succès comme celui de la revue *Présence africaine*, *PNPA* développe sa réputation à partir d'autre chose que sa ligne éditoriale. Pour investir le sous-champ, les éditeurs de la revue mettent l'accent non pas sur ce qui se dit de leur revue, mais sur leurs forces les plus élémentaires à savoir leurs collaborateurs. À la différence des revues telles que *Présence africaine* qui disposent de collaborateurs, tous spécialistes les uns des autres dans les domaines dans lesquels ils publient, *PNPA* met l'accent sur des collaborateurs de renom et des spécialistes mondiaux des questions africaines ou des faits de société. La revue compte près de quatre spécialistes reconnus de l'Afrique ou de tout ce qui touche à ce continent ainsi qu'un collaborateur que l'on qualifierait de parrain pour la revue. Il s'agit du politologue suisse et spécialiste de la Guinée équatoriale Max Liniger-Goumaz, du spécialiste français des cinémas africains Pierre Haffner, d'une spécialiste française des questions féminines, Renée Saurel des *Temps modernes*, de la Française Marie-Françoise Janot, correspondante et spécialiste du Gabon. Enfin, la revue compte l'universitaire français Bernard Mouralis comme parrain et ami de la revue, selon les propres dires de Mongo Beti. Autant de personnalités que ne disposent pas les revues concurrentes à *PNPA*. Avec ces collaborateurs, la revue peut ainsi se targuer d'être à l'avant-garde de la spécialisation et de la connaissance de tout ce qui qui touchent à la politique et à la culture africaine. Une réputation tirant profit des alliances stratégiques que tisse *PNPA* avec d'autres revues du sous-champ franco-africain.

8.2.2. Alliances

Particulièrement intransigeante, pour bon nombre de critiques et de lecteurs, *PNPA* ne pouvait dès ses débuts rivaliser, malgré sa forte détermination, avec des périodiques tels que *Présence africaine*, *Jeune Afrique,* et dans une moindre mesure *Le Monde*. Pour pallier une telle situation ne jouant pas en sa faveur, la revue tisse quelques alliances lui

permettant de se faire une place dans le sous-champ en même temps que de se constituer en véritable concurrente. Bien qu'elle dispose déjà d'amis et de soutiens dans le sous-champ, parmi les revues radicales françaises de gauche, mais aussi internationales, *PNPA* entreprend donc aussi de nouer des alliances avec des revues, des universitaires et d'autres instances dans le sous-champ. Même si on ne la voit jamais vraiment se lier avec des collaborateurs ou des figures d'intellectuels proches des revues concurrentes majeures, on note toutefois des alliances avec des périodiques lui permettant de gagner en crédibilité.

8.2.2.1 Avec les revues

L'invitation d'un collaborateur d'une autre revue peut aussi être un moyen d'établir des relations avec un autre réseau de revues auxquelles on n'a pas toujours accès d'ordinaire pour cause de prestige et de position dominante occupée dans un champ. Les éditeurs de *PNPA* s'intéressent beaucoup aux collaborateurs de revues prestigieuses ; même s'ils n'envoient pas toujours leurs collaborateurs dans ces revues en raison de la réputation sulfureuse qui, quelquefois, les précède, ils engagent des discussions avec eux et ils savent apprécier les qualités particulières de leurs articles. Cela se traduit dans les colonnes de la revue par des éloges ou des comptes rendus. La volonté d'acquérir la collaboration d'un autre collaborateur étranger à leur revue s'accompagne toujours d'un souci de rendre crédible et de maintenir les différentes tendances qui s'expriment dans la revue, de telle sorte que la forte tendance militante de la revue ne prime pas sur l'aspect universitaire, intellectuel et culturel qu'on retrouve également dans la revue. De cette manière, elle peut accueillir des collaborateurs de tendances très diverses, et surtout provenant de revues crédibles du sous-champ pour consolider ses projets de positionnement et d'attraction. C'est dans cette perspective que l'on constate la présence de la collaboratrice Renée Saurel de la prestigieuse revue *Les Temps modernes*. La revue l'invite dans ses colonnes pour renforcer ses points de vue sur la femme et pour s'imposer comme défenseur affiché des femmes, dans un contexte sociopolitique franco-africain où les femmes sont encore reléguées à une place de subalternes, surtout dans les sociétés de bon nombre de pays du continent africain. Il faut dire que Renée Saurel s'est imposée dans *Les Temps modernes* et dans tous le sous-champ franco-africain comme la spécialiste des questions féminines, mais aussi de l'histoire de la colonisation, s'il on en croit les commentaires critiques de ses ouvrages qui sont faits, cela et là, dans l'Afrique-Sur-Seine.

L'alliance entre les éditeurs de *PNPA* et Renée Saurel commence tout d'abord, sous forme de compte rendu, par un éloge à ses travaux en rapport avec les questions qui touchent aux femmes dans les pays du continent ; elle se poursuit par une reproduction d'un de ses articles parus dans son périodique d'origine. Elle se termine, ensuite, par une collaboration originale de Renée Saurel elle-même.

En ce qui concerne l'éloge de la production de Renée Saurel, on le doit tout naturellement à Odile Tobner qui, sous forme de compte rendu, n'hésite pas à mettre en avant l'originalité de l'ouvrage, la perspective et la qualité de l'auteur non seulement à propos de certaines thématiques propres à la femme africaine francophone, mais aussi et surtout à propos d'autres figures intellectuelles françaises qu'Odile Tobner met en avant. En effet, dans son article intitulé « Martyrologie », elle se propose de recenser l'ouvrage *L'Enterrée vive* de Renée Saurel. Cet ouvrage tente d'expliquer, à partir des déboires d'une petite fille malienne de quatre ans du nom de Oumou, excisée dans un hôpital de la banlieue parisienne et fréquentant l'école maternelle, la thématique de l'excision, ses tenants et ses aboutissants, afin de montrer toute l'originalité de l'auteur au-delà du drame. Odile Tobner. Elle met notamment en avant un point positif de l'ouvrage de Renée Saurel. Ce point, elle entend le montrer en comparant les travaux de Renée Saurel à celui de Pierre Leulliette, autre auteur ayant abordé le même sujet sous une perspective peu perspicace. Ce dernier à notamment condamner cette pratique en accablant les individus qui la mettent en œuvre, c'est-à-dire les populations de l'Afrique de l'Ouest, en les présentant comme des barbares se livrant à des pratiques impropres et inhumaines. R. Saurel avance plutôt l'idée selon laquelle la pratique de l'excision obéit à un système, une pensée, un esprit, plutôt qu'à une volonté de faire du mal. Pour reprendre les mots d'Odile Tobner, c'est l'idée selon laquelle

> derrière toute main tortionnaire, derrière tout bourreau, il y a un esprit, une pensée, un système philosophique, une vision du monde. Ce qui ne veut pas dire que derrière une main tortionnaire il y a n'importe quelle vision du monde [561].

561 TOBNER (O.), « Martyrologie », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°21, mai-juin 1981, 158 p. ; p. 101-102.

En souscrivant entièrement à cette idée, Odile Tobner, nous apprend que l'œuvre de Renée Saurel est bien plus riche comparée à celle de Pierre Leulliette. La souffrance, la barbarie n'est donc pas l'apanage d'un peuple, d'une culture, mais le propre de toutes les cultures. Elle le confirme à nouveau en se référant à Renée Saurel :

> C'est ce qui dépassait nettement la réflexion bornée de Leulliette. C'est ce que fait, magnifiquement, Renée Saurel. Elle se plonge, avec une verve iconoclaste, dans un bain de cultures et elle n'en épargne aucune. Avec le thème de la fillette excisée elle a choisi un fil d'Ariane qui l'emmène en de tortueux détours. Jamais elle n'est aussi près du sujet que lorsqu'elle semble s'en être éloignée en de brillantes interpolations. L'enquête sur le martyre de la femme et de l'enfant l'amène à plonger dans les abîmes obscurs du patriarcat. Elle en ramène de bien vénéneuses « perles de culture », de tous les temps et de tous les lieux. [562]

La thématique de l'excision est, par conséquent, à replacer dans un ensemble plus vaste qui n'est autre que celui de la bêtise humaine et les errances de l'histoire. Certains peuples n'en sauraient donc en avoir l'apanage. Cet éloge d'Odile Tobner à l'endroit des travaux de Renée Saurel scelle une alliance permanente qui se caractérisera par la suite par une reproduction des travaux et autres articles de Renée Saurel dans *PNPA*. Ayant longuement vanté les mérites de la collaboratrice des *Temps Modernes*, les éditeurs de *PNPA* accentueront leur alliance avec celle-ci par une reproduction de ses articles parus dans le périodique dirigé par Jean-Paul Sartre. Cette collaboration spécifique s'étendra à d'autres articles de Renée Saurel en rapport avec d'autres sujets. Les éditeurs de *PNPA* choisissent notamment des articles en rapport avec la colonisation et l'histoire. L'objectif, ici, est de s'assurer une crédibilité dans les analyses historiques que la revue a déjà publiées, et qui, parfois, sont souvent marqués par un certain militantisme plutôt que par l'objectivité. Renée Saurel sert ainsi *à PNPA* de label objectif afin de faire taire les critiques sur ce sujet.

Un de ces articles est intitulé de manière énigmatique, et a priori peu passionnée : « L'edelweiss aux indes noires » [563]. Publié dans *Les Temps modernes* en mars 1965 et reproduit avec l'autorisation de l'auteur Renée Saurel, cet article, porte sur la Conférence africaine de Berlin en 1885. Elle propose une nouvelle lecture des origines des malheurs

562 *Ibidem*.

563 SAUREL (Renée), « L'Edelweiss aux Indes Noires », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 5-23.

des pays africains tels que la RD Congo. Dans cet article, contenant énormément de documents en rapport avec cette conférence, Renée Saurel veut montrer, preuve à l'appui, que l'origine de la descente aux enfers du Congo est bien loin des idées reçues plaçant la guerre civile congolaise au centre de tout ; l'auteur fait au contraire de cette conférence le point de départ de tout, notamment par le caractère arbitraire et mercantile de la conférence.

Outre *Les Temps modernes*, la revue tisse également des liens avec le périodique *Le Mois en Afrique.* Ce périodique concède de façon pérenne à *PNPA* deux collaborateurs. Ceux-ci deviendront par la suite des collaborateurs attitrés de la revue. Il s'agit de Pierre Haffner et de Max Liniger-Goumaz.

Le premier, spécialiste des cinémas africains, permet à la revue d'agrandir, un tant soit, peu sa palette de critique de cinéma mais aussi d'avoir un point de vue un peu moins militant, et donc de lier, de moins en moins, la question cinématographique avec celle du développement, à laquelle s'attèle déjà des collaborateurs tels que Traoré Biny [564], ou encore dans une certaine mesure, Ange-Séverin Malanda. Signalons d'ailleurs que cette alliance d'expertise avec Pierre Haffner accentuera d'avantage la publication d'articles sur les cinémas Africains dans d'autres revues concurrentes. C'est le cas notamment de *Présence africaine*. Celle-ci confiera toutes ses couvertures médiatiques sur la question au réalisateur et historien Paulin Soumanou Vieyra, à qui Pierre Haffner consacre quatre entretiens dans *PNPA* sur près de cinq numéros [565].

À la suite de Pierre Haffner, l'alliance forgée avec *Le Mois en Afrique*, permet à la revue d'approfondir et de combler ses connaissances politiques du continent africain, par l'entremise du collaborateur Max Liniger-Goumaz, sociologue et politologue essentiellement axé sur le continent africain. L'Africaniste suisse permet notamment à la

564 TRAORÉ BINY, « Cinéma africain et développement », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°33, mai-juin 1983, 160 p. ; p. 51-62.

565 Lire notamment HAFFNER (Pierre), « Quatre entretiens avec Paulin Soumanou Vieyra », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°37, janvier-février 1984, 159 p. ; p. 14-29 ; n°38, mars-avril 1984, 159 p. ; p. 27-49 ; n°39, mai-juin 1984, 159 p.; p. 88-104 ; n°40, juillet-août 1984, 127 p. p. 26-40 ; n°43, janvier-février 1985, 159 p. ; p. 50-68.

revue de combler un déficit de connaissance sur la guinée-équatoriale, un pays méconnu à l'international, et dont aucun autre périodique de l'Afrique-sur-seine n'a encore consacré d'article. Cette situation permet à Max Liniger-Goumaz, d'être titulaire d'une rubrique à lui seul dans la revue. Une chose qu'aucun autre collaborateur de la revue, à l'exception de Mongo Beti, n'avait pu réussir. Avec cette alliance, la revue s'assure, non seulement, une certaine crédibilité politique inégalée, mais aussi une exclusivité sur la couverture médiatique et politique de la Guinée-équatorial dans la sphère francophone. Une situation qu'essaiera de combler le magazine *Jeune Afrique*, mais en se référant toujours aux travaux du collaborateur de *PNPA*. Ce dernier les accusera même de plagiat par la suite, dans un numéro spécial intitulé « La parole est à la Guinée Équatoriale », paru dans *Jeune Afrique*, n°1021, du 30 juillet 1980, animé par le collaborateur français Pierre Gaillard [566]. Au moyen d'un ensemble de correspondance entre, d'une part, Max Liniger-Goumaz, Béchir Ben Yahmed et le collaborateur de *Jeune Afrique* Pierre Gaillard, Max Liniger-Goumaz reprochera à ce dernier d'avoir plagié quelques paragraphes de son livre *La Guinée Équatoriale, un pays méconnu* (Éditions L'Harmattan, Paris, 1980, 512 p.).

8.2.2.2. Avec les universitaires

Ne faisant plus appel exclusivement à tous ceux qui étaient disposés à une remise en question radicale des faits politique et sociaux, tels que les syndicalistes, les militants, les hommes politiques, les écrivains, les leaders d'opinions, la revue entreprend des collaborations avec des universitaires moins va-t-en-guerre que ceux déjà présents dans la revue, et qui sont originaires des pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces nouveaux collaborateurs, font plus preuve de mesure, de stabilité et d'objectivité scientifique. Ils recourent moins aux voix du militantisme dans le sous-champ. Mêmes si certains d'entre eux ne sont pas encore bien installés et projettent de se faire au moins une place, la revue les accueille en publiant leurs analyses dans chacune de leurs disciplines. Le but poursuivit est donc de s'assurer une crédibilité scientifique dans le sous-champ. La revue s'allie ainsi à un certain nombre d'universitaire français et européen susceptible de leur permettre de s'attirer la

566 Lire notamment MIDIOHOUAN (G. O.), MONGO BETI, LINIGER-GOUMAZ (M.), « Deux ou trois choses sur Jeune Afrique », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 8e année, n°44, mars-avril 1985, 159 p. ; p. 11-34. ;

collaboration et la compréhension de ce parterre de gens, qu'elle fustige pourtant sur un autre plan, mais aussi de montrer que celle-ci peut se diversifier et mettre un tant soit peu de côté son combat politique, en proposant des analyses aussi fines que celles de ses concurrents de grande réputation dans les domaines littéraires et universitaires. En se les appropriant, la revue souhaite donc paraître également comme une revue universitaire au même titre que *PA* [567] en France. Une ambition qui est déjà acquise si l'on se situe du côté africain, et plus précisément au Nigéria, si l'on prend notamment en considération le nombre imposant de collaborateur universitaire émanent de ce pays, et qui, pour cause de scientificité et d'objectivité due à leur statut et fonction, ne versent que très rarement dans le politique politicien ou dans l'idéologique, comme le font parfois les animateurs de la revue. Au nombre de ces prestigieuse personnalité capable de faire accéder à la revue à la sphère universitaire se trouve notamment des personnalités telles que Bernard Mouralis. S'il n'a pas été un collaborateur permanent de la revue, Bernard Mouralis reste tout même un allié d'importance, à en croire les dires de Mongo Beti. Celui-ci n'hésite à révéler aux lecteurs leur amitié dans une énième querelle portant sur son absence volontaire à un colloque d'africaniste au Sénégal :

> Certains vont prétendre que je récuse les Blancs par principe. Je signale donc que je compte au moins un grand ami parmi les Blancs qui seront à l'honneur à cette Biennale : c'est Bernard Mouralis. Ce que je combats, c'est le système, non les individus. Certains de ces invités se sont toujours comportés comme des agents de la domination culturelle française, n'hésitant pas à agir en véritables saboteurs. Deux d'entre eux, au moins, ont combattu ouvertement *Peuples noirs-Peuples africains*, la revue que j'ai fondée en 1978, et sont pour une part responsable de ses difficultés actuelles. Pourquoi faudrait-il que je vienne parader à leurs côtés ? [568]

Outre Bernard Mouralis, qu'il faut écarter de la liste des collaborateurs attitrés de la revue, et qu'il convient plus considérer comme un collaborateur véritablement occasionnel [569] et

567 Nous utiliserons désormais cet acronyme en référence à *Présence Africaine*.

568 MONGO BETI, KA (Mustapha), « L'étrange biennale de Dakar », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 11e année, n°63-6 (Numéro spécial : L'Afrique francophone naufragée. À qui la faute ?), mai-décembre 1988, 339 p. ; p. 311.

569 Bernard Mouralis a publié un seul article dans *PNPA*. Celui-ci était notamment un résumé de sa thèse de Doctorat d'État présentée devant l'Université de Lille II, intitulée « Littérature et développement :

ami de Mongo Beti, le premier universitaire par ordre de prestige, n'est autre que Jean Suret-Canale.

Également ami de Mongo Beti, au même titre que Bernard Mouralis, Jean Suret-Canale est un historien de l'Afrique, un géographe mais aussi un militant anticolonialiste. Il a déjà à son actif une dizaine d'ouvrages dans le domaine africaniste au moment où il collabore à *PNPA*. N'intervenant pas énormément dans la revue, il se propose, quand il en a l'occasion, d'apporter des corrections sur des contributions de collaborateurs attitrés ou occasionnels que la revue publie. Cela, au moyen de lettres qui l'envoie à Mongo Beti, et qui sont volontairement publiées dans la rubrique « Correspondance des lecteurs ». Dans une lettre adressée à Mongo Beti datant du 29 mai 1984, il apporte quelques corrections aux thèses un peu passionnées du collaborateur David Nzitoukoulou, parues dans le n 38 de *PNPA* à propos des mouvements et associations étudiantes militant en France dans les années 1960 tels qu'on peut le lire :

> Mon cher ami,
>
> Je lis dans l'article de David Nzitoukoulou (*Peuples noirs-Peuples africains,* no 38, mars-avril 1984, p. 103) la phrase suivante : « En rupture tant avec les formations réformistes métropolitaines telles que le P.C.F. et la S.F.I.O., qu'avec les partis électoralistes coloniaux, notamment le R.D.A. après 1951, la F.E.A.N.F., qui, dès sa fondation en 1950... etc. » Il est loisible à chacun de considérer le P.C.F. comme « réformiste » : mais il n'est pas permis à partir de ce point de vue de refaire l'histoire ; non seulement la F.E.A.N.F. ne s'est pas constituée « en rupture » avec le P.C.F., mais les deux organisations ont eu pendant des années des relations très étroites, d'autant plus que nombre des dirigeants d'alors de la F.E.A.N.F. étaient en France membres du P.C.F. ! Les divergences ne se sont manifestées qu'après l'ouverture du conflit avec la Chine, lorsque les dirigeants de la F.E.A.N.F., sous l'influence des milieux gauchistes français, ont adopté une position qui aboutissait à désigner comme adversaires privilégiés, non les gouvernements néo-

essai sur le statut la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française ». Voir notamment : Mouralis (Bernard), « Littérature et développement : essai sur le statut la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française. Thèse de doctorat d'État présentée devant l'Université de Lille II par Bernard Mouralis. », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p. ; p. 149-155.

> colonialistes, mais ceux de la Guinée, du Mali – et, après 1963 –, du Congo-Brazzaville. [570]
> (Suret-Canal 1984, n°40 : 126)

Outre ses lettres qui peuvent, en même temps, servir de caution scientifique, et à l'occasion, de comité de rédaction pour la revue, Jean Suret-Canale, publie également, des articles en rapports avec ses compétences d'historien et spécialiste de l'Afrique. L'enjeu demeure toujours la correction ou l'évaluation d'ouvrages paraissant sur l'Afrique, fait par des Européens. Dans « L'impérialisme français a-t-il vécu ? », il propose une analyse critique du livre intitulé *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce* (Paris, Albin-Michel, 1984, 462 p.) de Jacques Marseille à propos de la disparition réelle ou non de la tutelle politique et de la dépendance économique qu'associait la colonisation française après son abolition. Jean Suret-Canale s'attache à discuter les affirmations et les incohérences que ce livre charrie à propos de l'empire colonial français.

En marge de cet africaniste français, que l'on pourrait classer avec Bernard Mouralis, comme faisant parti de l'université française, on note la présence d'universitaires appartenant à d'autres champs que celui de la France. Ceux-ci permettraient à la revue d'accéder à d'autres champs culturels. La plus connue est, sans doute, l'universitaire néerlandaise Mineke Schipper. Elle a ses débuts auteur d'un certain nombre d'ouvrage sur le théâtre et le roman négro-africain au moment où elle collabore à la revue [571]. Comme elle nous l'avouera, elle-même, sans trop s'étendre [572], elle tente d'apporter une

---

570 Suret-Canale (J.), « Correspondance des lecteurs », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°40, juillet-août 1984, 127 p. ; p. 126.

571 Mineke Schipper est, bien avant sa collaboration, l'auteur de Unheard Words. Women and Literature in Africa, the Arab world, Asia, the Caribbean and Latin America (London, Allison & Busby, 1985) ; Theatre and Society in Africa (Johannesburg, Ravan Press, 1982) ; Text and Context. Methodological Explorations in the Field of African Literature (Leiden, Afrika-Studiecentrum, 1977) ; "Who Am I?": Fact and Fiction in African First-Person Narrative in African Literature: An Anthology of Criticism and Theory (1989) ; Théâtre et Société en Afrique (Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 198) ; Perspective narrative et récit africain à la première personne (Leiden, Afrika-Studiecentrum, 1976) ; Le blanc et l'Occident. Au miroir du roman négro-africain de langue française (des origines au festival de Dakar : 1920-1966) (Assen, Van Gorcum, 1973).

572 Voir sa correspondance en annexes.

collaboration qui s'inscrit plus ou moins dans l'esprit de la revue, en l'occurrence ici, faire connaître un peu plus les avantages des littératures africaines en Europe, en qui elle reconnait volontiers un intérêt minime à cette époque dans la sphère universitaire. Mineke Schipper, expose ce point de vue dans les deux articles qu'elle consacre à la revue. Dans « Littératures africaines, littératures amputées », elle propose une étude sur les conséquences de la censure dans le domaine des littératures africaines. Le but est de montrer, à travers quelques cas d'écrivains qui on subit la censure dans leur pays, combien celle-ci a réprimé la liberté de l'écrivain, et jusqu'où peut aller la censure lorsque la littérature est perçue par les autorités politiques comme une menace pour l'ordre établi. Pour ce faire, l'auteur choisit trois auteurs célèbres qui ont connu l'expérience de la censure. Il s'agit de Mongo Beti, de Ngugi wa Thiong'o et d'Abdellatif Laâbi du Maroc [573]. Enfin, dans « Eurocentrisme et lettres africaines dans le champ universitaire », elle réitère ses convictions sur le désintéressement des littératures africaines en milieu universitaire en proposant une étude concernant le champ universitaire européen, plus particulièrement dans le domaine des Lettres et des littératures africaines. Elle y montre que les Lettres européennes ne s'intéresser que très peu aux recherches en littératures africaines, pire encore que celles-ci freinent leur intérêt en milieu universitaire [574].

Appartenant à la fois à l'université française et nigériane, Françoise Ugochukwu est une française qui émigra au Nigeria dès les années 1972, où elle se marie avec un Nigérian dont elle portera à jamais le nom. A partir de 1974, elle enseigne dans le pays et devient professeure à l'université de Nsuka dans l'État d'Anambra. Moins prestigieuse que les premiers universitaires européens avec qui *PNPA* tisse des liens d'alliances, elle a déjà publié trois ouvrages qui sont presque tous des études sur les contes du peuple igbo du Nigeria, et dont elle poursuivra l'étude dans *PNPA* [575], en même temps que celle des

573 SCHIPPER (M.), « Littératures africaines, littératures amputées », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°49, janvier-février 1986, 159 p. ; p. 86-98.

574 SCHIPPER (M.), « Eurocentrisme et lettres africaines », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°50, mars-avril 1986, 158 p. ; p. 97-111.

575 UGOCHUKWU (F.A.M.), « Igbo et Kanuri : deux ethnies, deux contes, un visage d'amitié », in : *Peuples noirs, peuples africains* [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°16, juillet-août 1980, 126 p. ; p.59-67.

mariages mixtes dans la littérature. Celle-ci propose notamment une étude comparée de Sembène Ousmane et de Guy des Cars à travers leurs romans *O pays mon beau peuple* et *Sang d'Afrique*, dans lesquels tous deux analysent la thématique du mariage mixte en Afrique [576].

Son entrée dans *PNPA* permet à la revue, à défaut d'être plus remarqué en France, de vulgariser davantage la littérature nigériane en France, et par la même occasion de permettra à cette diplômée de l'université de Grenoble, de se faire un nom dans les milieux africanistes français. Outre ses études sur les contes des peuples igbo et kanuri ainsi que celle de la thématique des mariages mixtes, elle s'intéresse également à la question du racisme anti-noir dans la littérature pour enfants, et plus particulièrement aux ouvrages qui tentent d'inculquer aux enfants la tolérance de la différence. C'est ce qui ressort notamment de son article « *Blancheline* la littérature pour enfants à l'assaut du racisme ». Elle y fait notamment une présentation du livre pour enfant *Blancheline,* l'un des albums du *Père Castor*, publié en 1968 dans la série « Premières lectures », et qui met en scène deux lapins dont un blanc et un autre brun. Il s'agit pour elle de montrer comment ce livre, entièrement basé sur le dialogue de cultures, introduit à l'enfant à la notion de « différence » tout en lui montrant, au travers de l'histoire toute simple de deux animaux familiers, qu'au-delà de ce qui les sépare, les hommes doivent savoir se reconnaître et s'apprécier [577].

Dans les dernières années de *PNPA*, elle s'intéresse, par ailleurs, aux événements historiques qui ont marqués son pays d'adoption, auquel on compte la guerre du Biafra. Elle présente notamment une étude concernant l'information radiophonique durant la guerre du Biafra du 6 juillet 1967 au Nigeria. Françoise Ugochukwu y analyse les informations données par les radios internationales telles que la BBC, la voix de l'Amérique, France-Inter, Radio-Bruxelles, Radio-Lausanne, Radio Luxembourg, Europe n°1, Radio-Canada et Radio-Bucarest. Elle s'intéresse plus particulièrement aux comptes rendus des

576 UGOCHUKWU (F.A.M.), « Deux françaises en Afrique à l'époque coloniale », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°51, mai-juin 1986, 159 p. ; p. 78-101.

577 UGOCHUKWU (F.A.M.), « Blancheline, la littérature pour enfants à l'assaut du racisme, in : *Peuples noirs, peuples africain*s, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°50, mars-avril 1986, 158 p. p. 112-116.

opérations militaires et la diffusion des indices concernant les ventes d'armes et de munitions que donnent ces radios. L'objectif est de montrer les contradictions existant d'une radio à l'autre au sujet des nouvelles concernant les opérations militaires durant cette guerre [578].

Au côté de cette universitaire bilingue, la revue reçoit également l'universitaire algérienne Christiane Chaulet-Achour. Celle-ci sera très connue après la période de fin de parution de la revue dans les milieux de l'africanisme français et plus particulièrement dans le domaine de la littérature maghrébine. Enseignante dès 1982 au département de français de l'université d'Alger, elle a soutenu la même année sa thèse de Doctorat d'État à Paris III, sous la direction de Monsieur Roger Fayolle. Elle est selon ses propres dires, introduite dans les milieux de la revue par Bernard Mouralis. Cet universitaire français la présentera notamment à Mongo Beti [579]. Sa collaboration permet à la revue d'être diffusée en Algérie et principalement dans la sphère universitaire algérienne. Ce pays fournira à la revue quelques collaborateurs universitaires [580]. Contrairement à d'autres universitaires, toutes ses contributions s'inscrivent toutes dans le domaine qui est le sien. Durant la seule année de 1984, elle publie tous ses articles, bien qu'elle reconnaisse avoir publié un peu plus dans les années qui ont suivi. Mais certains de ces articles semblent s'être perdus. Les contributions publiées se centrent toutes sur la question de l'intertextualité. Cela lui permet de proposer de nouvelles lectures de la littérature africaine et de la diaspora. Dans « Don Quichotte réécrit ou La discorde du monde (dans quelques romans de langue française) », qu'elle co-écrit Avec Zineb Ali Benali, de la Division de français de l'Institut des Langues étrangères de l'université d'Alger, elle fait une lecture intertextuelle du roman *Le Mât de Cocagne* de René Depestre (1979). Cette lecture a pour but de montrer que le texte de Depestre contient non seulement la réminiscence du texte de *Don Quichotte* de

578 Cf. UGOCHUKWU (F.A.M.), « La guerre du Biafra à la radio », in : *Peuples noirs, peuples africains,* [Revue bimestrielle], (Rouen), 14e année, n°80, mars-avril 1991, 127 p. ; p. 60-76.

579 Lire son entretien en annexes.

580 On songe notamment à Marie Françoise Chitour : CHITOUR (Marie-Françoise), « Pour une nouvelle lecture du texte africain », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°38, mars-avril 1984, 159 p. ; p. 50-58.

Cervantès mais aussi la réminiscence de textes-relais qui, depuis Cervantès, ont utilisé dans leur trame ce texte-source [581]. De même, dans « L'intertextualité comme indicateur de changement de J. Roumain à R. Depestre », elle tente au côté d'Idir Azibi, de l'université d'Alger, une autre lecture intertextuelle du roman *Le Mât de Cocagne* de René Depestre et de *Gouverneurs de la Rosée* de Jacques Roumain. Elle démontre que le roman de Depestre est une relecture de celui de Roumain (ou recèle en lui la présence de Roumain) [582]. Enfin, dans « Voix souterraines : Louise Michel et la Nouvelle-Calédonie », Christiane Chaulet-Achour, analyse le thème de la déportation dans l'œuvre poétique de Louise Michel, à savoir *Les Océaniennes* et *Le Livre du Bagne (1873-1880)*. Il s'agit de voir un autre aspect de cette écrivaine, que la critique a trop souvent cantonnée dans les questions sociales et politiques, que dans la sublimation de la nature, en l'occurrence, la nature calédonienne.

8.2.2.3. Avec le monde

Dans son article publié dans le mémorial dédié à Mongo Beti, Guy Ossito Midiohouan laissa entendre que *PNPA* avait des soutiens de par le monde entier. Il confirme, au moins officiellement, qu'en marges des alliances avec les universitaires et les revues, *PNPA* a su tisser également des alliances avec le monde, essentiellement dans le but d'être vulgarisé et connu à l'internationale. Fautes de fond d'archives suffisant pour développer ce point, et pour appuyer d'avantage les propos de Guy Ossito Midiohouan, nous pouvons juste dire que la revue s'allie en grande partie à des institutions américaines universitaires et aussi algérienne pour la diffusion sur le sol américain, canadien et algérien. On note ainsi la présence d'institutions telles que le CELEF (centre d'étude des littératures francophones) de l'Université de Sherbrooke au Canada et la division de français de l'université d'Alger, comme nous le fait entendre les collaborateurs Ambroise Kom et Christiane Chaulet-Achour [583]. Si ces alliances permettent surtout de faire connaître la revue dans d'autres

581 Cf. ACHOUR (Christiane), ALI BENALI (Zineb), « Don Quichotte réécrit, in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°37, janvier-février 1984, 159 p. p. 65-78.

582 ACHOUR (Christiane), AZIBI (Idir), « L'intertextualité comme indicateur de changement de J. Roumain à R. Depestre », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 7e année, n°38, mars-avril 1984, 159 p. p. 59-68.

583 Voir leur entretien en pages annexes.

espaces, au moyen d'abonnements à durée pérenne, elles permettent aussi à la revue d'engranger de nouveaux collaborateurs occasionnels. Ces soutiens internationaux permettent plus largement à la revue d'avoir une crédibilité dans le sous-champs en tant que revue culturelle.

8.3. Adversaires et concurrents

Nous avions jusqu'ici évoqué les revues concurrentes et adversaires de *PNPA* sans jamais vraiment nous appesantir sur ce qui constitue leurs particularités et leurs points de désaccords, ou encore, d'accords avec la revue des radicaux noirs. Si certaines revues, dès l'apparition de *PNPA* dans le sous-champ franco-africain se montrent conciliante avec la jeune revue, d'autres sont toutes fois réticentes, voire même hostiles. Cet accueil particulier s'en ressent bien dès les toutes premières années de la revue dans un éditorial de la revue, où on y lit une certaine désillusion :

> Nous nous doutions bien que fonder une revue n'est pas une entreprise facile, mais nous étions loin de soupçonner les pièges juridiques, les chausse-trappes administratives, les fourches caudines de toutes sortes qui nous attendaient et dont nous avons donné un petit aperçu à nos lecteurs dans un article du numéro 2. […] Comme il était aisé de le prévoir, les grands media ont oublié ou dédaigné d'annoncer la naissance de *Peuples noirs, Peuples africains,* à l'exception du quotidien *Rouge* et du mensuel *Le Monde Diplomatique* Ainsi voués aux ténèbres extérieures de la marginalité, nous nous voyions acculés à arracher des sympathies l'une après l'autre à l'indifférence granitique de l'opinion occidentale et à l'impuissance inaccessible des Africains francophones séquestrés par les dictateurs charismatiques. [584]

S'il est évident, au vu de ces propos, d'avoir un aperçu significatif des revues en concurrences et en opposition dans le sous-champ, auquel on rattache facilement la plupart des périodiques parisiens, il apparait aussi que d'autres revues plus spécifiques à l'Afrique-sur-seine, transparaissent ici.

584 P.N.-P.A., « Où en sommes-nous ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, (Paris), 1ere année, n°6, novembre-décembre 1978, 158 p. ; p. 9-14.

8.3.1. Les adversaires directs (revues)

Parmi les revues qui constituent les adversaires directs de *PNPA*, on note, à défaut du *Monde diplomatique,* un certain nombre de revue. En effet ce périodique s'est bien senti obligé de rester à l'écart de *PNPA* pour éviter de se voir indexée au rang des revues françaises à abattre. On note ainsi la présence des périodiques tels que *Présence africaine*, *Le Monde* ou encore *France-EurAfrique* dirigée par le collaborateur du *Monde* Philippe Decraene, en charge de la gestion de la page africaine du *Monde*, et dont la revue n'est évoquée qu'une fois dans *PNPA*.

8.3.1.1. *Présence africaine*

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, la revue *PA* constitue avec d'autres périodiques les adversaires tout désignés de *PNPA*. Celle-ci peut également être considérée comme une concurrente, compte tenu qu'elles sont toutes deux en compétition pour la représentativité des peuples africains à l'échelle parisien et internationale. *PA* et *PNPA* se veulent toutes les deux des revues panafricaines soucieuses de l'émancipation du noir et des peuples africains. L'une sur le plan culturelle et intellectuelle, l'autre sur le plan politique et idéologique, du moins s'i l'on s'en tient aux discours officiels de ces deux revues et de leur profession de foi. Signalons aussi que toute deux se refusent à se placer sous l'obédience d'un quelconque mouvement et d'aucune idéologies particulières en vogue au moment de leur parution.

Cependant, à l'observation du discours des collaborateurs de *PNPA*, dans leurs colonnes et dans des entrevues, *PA* ne paraît pas être une simple concurrente, au même titre qu'une revue comme *Libération Afrique* ou encore *Afrique en lutte*. Celle-ci, leur paraître être une adversaire à laquelle il faut s'opposer dans la course à la représentativité du monde noir. *PA* semble être à la solde du pouvoir néocoloniale. La mission des collaborateurs de la revue consiste, dans ce cas, à en révéler les projets de connivence. Bien qu'elle soit très peu citée dans la revue dirigée par Mongo Beti, pour cause d'opposition, la revue fondée par Alioune Diop reçoit des critiques des plus acerbes.

Ainsi, les rares fois où la revue d'Alioune Diop est citée dans *PNPA*, ce n'est que pour rappeler son statut de revue culturelle du monde noir, de maison d'édition ainsi que pour rappeler les personnalités qui lui sont traditionnellement rattachées. Le but est de la

dénigrer encore un peu plus. Les relations entre les deux revues ne portent alors, dans ce cas, que sur des questions d'ordre éthique. Il est notamment fait mention, à maintes reprises, du manque d'ambition progressiste de *Présence Africaine*, dans un contexte politique et culturel où l'engagement semble être la norme. *Présence Africaine* est reprochée de ne pas prendre position dans l'injustice que subissent les noirs et les populations africaines en France et sur le continent, en même temps qu'elle lui est reprochée de s'autocensurer. À propos de ce manque d'engagement, Mongo Beti tentera d'attirer l'attention du lecteur sur les lacunes politique de *Présence africaine*, en tant que revue, dans les tous premiers numéros de *PNPA* :

> Maintenant, je vais passer à un point de vue anecdotique, à un point de vue plus particulier à propos de Camara Laye. Disons que la revue [Présence Africaine] dans laquelle je faisais la critique que vous venez de citer était une revue extrêmement timide, timorée, qui me censurait. J'ai été censuré d'ailleurs par cette revue ; je n'ai pas pu dire tout ce que je voulais ; je n'ai pas pu m'exprimer intégralement ; je n'ai pas pu nommer des gens ni citer des faits. Disons donc qu'il y a, par rapport à ce texte que vous venez de citer, un extra-texte qui ne transparaît pas [585].

Cette autocensure, que regrette Mongo Beti du temps déjà où il contribuait à la revue culturelle du monde noir, a également son pendant, en ce qui concerne le statut de *Présence africaine* en tant que maison d'édition. À ce stade, *PA* est accusée de ne point publier des œuvres romanesques du continent africain aux élans progressistes. Mongo Beti se plaindra notamment, en ce qui le concerne, d'avoir vu la postface de son roman, *Le Pauvre Christ de Bomba*, refusée, car jugée trop engagée par son éditeur d'alors [586]. À la suite de Mongo Beti, c'est autour de l'écrivain et éditeur togolais Yves-Emmanuel Dogbé d'adresser quelques griefs à cette maison d'édition. Il reproche notamment à *Présence*

585 BIAKOLO (Anthony Omoghene), « Entretien avec Mongo Beti », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°10, juillet-août 1979, 158 p ; p. 94.

586 Lire notamment BETI (Mongo), « *Le pauvre Christ de Bomba* expliqué ! », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, Janvier-Février 1981, 156 p. ; p. 105.

Africaine, comme à d'autres éditeurs parisiens, d'avoir refusé ses manuscrits pour cause d'une prétendue violence de langage qui caractériserait son style [587].

La censure, l'auto-censure ainsi que le manque d'engament critique et politique constituent les griefs que *PNPA* oppose à la revue dirigée par Alioune Diop. Si ces griefs paraissent constituer de sérieux manquement pour cette revue, celle formuler à l'endroit du journal *Le Monde* paraissent encore plus lacunaires.

8.3.1.2. *Le Monde*

En effet, comme avec toute la presse française en général, ce quotidien est d'abord accusé par la rédaction de *PNPA* d'être plus un organe d'inquisition qu'un quotidien d'information. Une tendance à la chasse aux sorcières que confirmera notamment Pierre Péan et Philippe Cohen, bien des années après *PNPA,* dans leur ouvrage intitulé *La face cachée du Monde*. *Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir* [588]. Les auteurs y révèlent la partialité et le fort penchant de ce journal à discréditer et à honorer, selon son bon vouloir, hommes politiques, patrons et intellectuels [589].Cette première critique de la revue *PNPA* envers le quotidien français, sera symptomatique du genre de traitement que le célèbre journal accorde à l'actualité africaine et aux publications progressistes. Le journal semble veiller au grain de quiconque porterait atteinte à l'image de la France dans ses rapports avec le continent noir. La première publication à faire les frais de la vindicte du quotidien numéro un en France est le sociologue suisse Jean Ziegler [590].

---

587 MIDIOHOUAN (G. O.), « Entretien avec Yves-Emmanuel Dogbé, écrivain togolais en exil », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°32, mars-avril 1983, 159 p. ; p. 42.

588 PEAN (Pierre), COHEN (Philippe), *La Face cachée du* Monde *: du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*. Paris : Mille et une nuits, 2003.

589 PEAN (Pierre), COHEN (Philippe), *La Face cachée du Monde*, *op. cit.* Lire à ce sujet la première partie du chapitre de cet ouvrage intitulé « *Le Monde* tel qu'il hait », p 262-288. Dans ce chapitre les auteurs montrent comment le célèbre journal s'est lancé dans une brutale campagne contre François Mitterrand, après la publication de son ouvrage *Une jeunesse française*, et après qu'il a été atteint d'une grave maladie.

590 cf. P.N.-P.A., « Le lobby négrier de Paris contre Jean Ziegler », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°5, septembre-octobre 1978, 185 p. ; p. 1-9.

Ce dernier a, en effet, publié un ouvrage qui remettait en cause la France dans son action en Afrique en lui attribuant la grande part de responsabilité des malheurs de ce continent. Du fait de ce livre, et de la critique qu'elle contient, Jean Ziegler sera très critiqué par les rédacteurs du journal *Le Monde*. Les spécialistes de la page Afrique du *Monde*, que sont Philippe Decraene ou encore Gilbert Comte, acculerons le sociologue suisse d'arguments le discréditant et lui refusant toute autorité sur les questions d'actualité qui touchent au continent africain [591]. Outre ce fait donnant à ce journal un statut ambigu dans la chose politique africaine, la revue anti-impérialiste fustigera d'avantage *Le Monde*, au sujet notamment du traitement de l'information concernant l'actualité africaine.

Aux yeux des éditeurs de *PNPA*, le quotidien français est un organe de presse complaisant, faisant dans un discours de façade, et n'informant pas l'opinion publique sur les vraies réalités africaines. Cette critique d'ensemble sur journal *Le Monde* est observable dès les premiers numéros de *PNPA*. Elle prend forme notamment sur des sujets tels que les droits de l'homme au Cameroun [592], les répressions en Algérie [593], ou encore sur les supposées prospérités économiques et sociales de certains pays africains, auquel on compte le Gabon [594]. Sur chacun de ces sujets, le quotidien français sera accusé de censure, de sous-information et de désinformation. Trois critères qui, selon *PNPA*, traduisent pour le mieux la nature et le statut du *Monde* dans le champ médiatique franco-africain. Cette seconde critique semble toutefois être une conséquence de l'idée selon laquelle ce périodique soutiendrait les dirigeants africains. Parmi ceux-ci, on note la multitude de

591 *Idem*, p. 2-6.

592 P.N.-P.A., « Quand Le Monde censure Amnesty International », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°7-8, janvier-février/mars-avril 1979, 280 p. ; p. 90-93.

593 IBRAM (F.), « *Le Monde* et la répression en Algérie », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°22, juillet-août 1981, 126 p. ; p. 100-103 ; BAMOUNI (Babou Paulin), « L'Afrique et l'information dans le monde », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°22, juillet-août 1981, 126 p. ; p. 85-99.

594 JANOT (M.-F.), « Le Gabon, îlot de prospérité ? Réponse à Philippe Decraene du Monde », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°20 (Numéro spécial : les retours), mars-avril 1981.

dictateurs avec lesquels la revue *PNPA* sera en conflit ouvert [595]et permanent. Ce soutien semble se faire par le biais de quelques journalistes du *Monde*, que *PNPA* a également inscrit dans sa liste noire d'intellectuel à la solde du gouvernement français. C'est ce que l'on peut lire :

> Pendant que le journaliste anglo-saxon enquêtait ainsi sur le carnage zambien, que faisait donc M. Philippe Decraene, chargé de la page africaine du monde ? Il ne chômait pas, qu'alliez-vous croire ? Il travaillait dur, le grand homme. Il faisait, lui aussi, un reportage… à Gbadolite. Gbadolite ? Vous ne connaissez pas ? Eh bien, c'est le village natal d'un certain Mobutu Sese Seko, général de son état et chef d'État putatif du Zaïre, dit super Fantoche. Donc pendant que les Rhodésiens blancs massacraient des Africains innocents, et comme d'habitude, en pleine Zambie, pays souverain, et même à quelques kilomètres de la capitale, Lusaka, l'homme de la C.I. A. célébrait, à Gbadolite, son village natal, le premier anniversaire de la mort de son épouse, Mama Mobutu, une bien grande dame, par exemple, mon pauvre. Et M. Philippe Decraene, présent à cette cérémonie et mué en historiographe du générale Mobutu, d'observer avec une pénétrante gravitée : « Alors que la conférence épiscopale du Zaïre a, il y a quelques semaines, rédigé un document très critique à l'encontre du régime, le président de cette conférence et neuf autres évêques ont célébré la messe de requiem de Gbadolite. Le général Mobutu a apparemment rallié à sa grande personne l'Église comme les autres forces politiques [596].

Ces critiques laissant penser à un soutien du journal *Le Monde* aux dictateurs du continent africain, se prolongent dans le second aspect des relations que la revue *PNPA* entretient avec ce concurrent influent. Ce second aspect concerne, entres autres, la reproduction autorisée des articles du journal *Le Monde*. Cette entreprise de reproduction vise surtout à consolider, dans le cas d'articles qui manqueraient d'objectivité, l'idée que ce journal et ses spécialistes de l'Afrique seraient des ennemis des peuples noirs, au même titre que certains dirigeants français [597]. Ces articles reproduits couvrent des champs variés tels que la

595 Lire notamment les critiques de PNPA à l'endroit des présidents africains accusés de collaborer avec le gouvernement français dans l'article : REMOS (Vince), « Senghor, Kadhafi, Bokassa et les autres », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 156 p. ; p. 5-16.

596 *Ibidem*, p. 7.

597 Voir : P.N.-P.A., « La France de Giscard, ennemi principal des peuples africains ? », in : *Peuples noirs, peuples africains* [Revue bimestrielle] (Paris), 1e année, n°4, juillet-août 1978, 189 p. p. 1-10.

politique, l'économie, la culture et le social. Leurs auteurs sont presque souvent les mêmes, ceux-là même qui sont chargés des questions africaines du *Monde*, et qui figurent parmi les personnalités pris à parti par la revue. Il s'agit, en premier lieu de Philippe Decraene.

Ce journaliste responsable de la rubrique Afrique du *Monde*, est notamment décrit par Odile Tobner en ces termes : « c'est un criminel, c'est quelqu'un qui a été le propagandiste de régimes criminels » [598]. À côté de celui-ci apparaît ces autres figures du journal que sont Gilbert Comte, Jean-Claude Pomonti. Tous, comme le premier d'entre eux, seront notamment, pris à parti par articles interposés dans de nombreux numéros de la revue. Certains, plus concernés que d'autres par ses attaques, opposeront à la revue *PNPA* un droit de réponse par correspondance. On songe notamment à la lettre ouverte de Gilbert Comte disqualifiant Mongo Beti du titre de journaliste, et qui traitait en même temps son ouvrage *Main basse* de pamphlet exécrable [599].

6. 1. 8. Relation avec *Cameroon-Tribune*

Cameroon-Tribune est l'un des rares périodiques du continent africain avec qui la revue *PNPA* est en relation. Parmi tous les périodiques cités précédemment, il est celui qui suscitera le plus d'aversion chez les collaborateurs de la revue. Autant dire qu'avec ce périodique proche du gouvernement camerounais l'atmosphère n'est pas du tout cordial. Les échanges entre les deux périodiques sont, comme avec *Jeune Afrique*, conflictuels. La raison de cette aversion demeure, tout d'abord, dans les relations de copinage que ce périodique entretien avec le gouvernement de Paul Biya. Ceci est souligné par Odile Tobner dans un de ses articles qui porte sur la presse camerounaise.

Dans le cas du quotidien *Cameroon-Tribune*, elle tente notamment de montrer les caractéristiques premières de ce quotidien. Comme première caractéristique, il apparaît que *Cameroon-Tribune* est un journal qui se livre à une apologie régulière du président Paul

598 VOLET (J.-M.), NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner », *art. cit.*

599 Lire notamment : MONGO BETI., « *Main basse sur le Cameroun* ? », in : *Peuples noirs, peuples africains* [Revue bimestrielle] (Paris), 6e année, n°34, septembre 1983, 126 p. p. 1-8.

Biya [600]. Point donc ici d'échanges de collaborateurs ou de contenus entre les deux périodiques, comme ce fut le cas des périodiques précédents. Le statut pro-gouvernemental de ce périodique semble donc empêcher toute véritable collaboration entre les deux périodiques. Cette situation n'empêche néanmoins pas que *PNPA* entretienne quelque relation avec le périodique camerounais. À ce niveau, comme le rappelle, André Djiffack, la convocation d'autres revues concurrentes dans les colonnes de *PNPA*, n'est envisageable que pour montrer l'inconséquence de ceux-ci, ou encore pour s'en moquer [601]. Dans le cas de *Cameroon-Tribune*, la mention de ce dernier dans *PNPA* ne se fera que pour s'en prendre à son projet éditorial. Cette tâche est notamment confiée à Mongo Beti.

À la suite d'Odile Tobner, il analysera le contenu et la forme de ce quotidien, avant de dégager le sentiment que lui inspire cet organe de presse du pouvoir, dans un numéro spécial consacrée à la crise politique, financière et sociale qui touche le Cameroun à la fin des années 80. Pour Mongo Beti, ce journal, détient tous les records de laideur parmi les quotidiens des pays à parti unique. Il a pour principal caractéristique d'être techniquement mal fait [602]. Il le dit notamment en ces termes :

> L'organisation de la une, avec son fond blanc sale, répond à une conception uniformément paresseuse, peu imaginative et surtout fruste : tout en haut, tantôt à droite, tantôt à gauche, un médaillon du président arborant un sourire souffreteux; au milieu un titre en caractères immenses d'une horrible couleur bleue, surmontant une photo sur quatre colonnes, dépourvue de tout intérêt le plus souvent; le sommaire étage ses mornes rubriques sur la dernière colonne en caractères alternativement bleus et noirs. Encore la une, si le lecteur n'est pas trop exigeant, peut-elle faire bonne figure, comparée aux pages intérieures imprimées en caractères d'un corps démesuré, qu'on ne trouve habituellement que dans les tracts. Les informations des correspondants

600 TOBNER (O.), « L'information au Cameroun », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (*Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528p. ; p. 277-283.

601 DJIFFACK (A.), Mongo Beti. La quête de la liberté, *op. cit.,* p. 100.

602 BETI (Mongo), « Cameroon-Tribune, masque grimaçant d'une société naufragée dans la mer des mensonges », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (*Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p. ; p. 284-296.

> locaux, les éditoriaux, les communiqués du gouvernement et des services publics, les annonces légales, les annonces publicitaires, tout se mêle confusément [..] (Mongo Beti : 1987, n°55-58 : 285)

Même si cette critique peut paraître juste sur certains points, de par le fait que d'autres auteurs comme Alexie Tcheuyap [603], à la suite de Mongo Beti, ont fait la même analyse, il n'en demeure pas moins qu'elle est quelque peu ironique, quand on prend connaissance des critiques faites par d'autres sur *PNPA* [604].

Ce dernier renchérira en ces termes : « La vision des choses est toujours triomphaliste, au bénéfice du pouvoir cela va de soi, et les gros titres de la une donnent quasi quotidiennement le ton de cette paranoïa […] » [605]. Ainsi apparaît la nature et le type de relation qu'entretient *PNPA* avec ce quotidien.

8.3.2. Les concurrents

En marge de *PA*, que l'on ne remplacera pas dans cette section pour les raisons que nous avons données plus haut, on note parmi les concurrents, plus mois désignés de *PNPA*, des revues et magazines telles qu'*Afrique-Asie*, *Demain l'Afrique*, ou encore *Afrique en lutte*. Celle-ci nous paraissent plus représentatives des concurrents de *PNPA*, parmi la multitude de revues culturelles parisiennes relatives à l'Afrique qui existent, mais qui ne figurent pas, dans l'étude de Lotte Arndt. Signalons, toutefois que ne nous ne comptons pas les revues *Libération Afrique*, *Le Mois en Afrique*, *L'Afrique littéraire et Artistique*, le quotidien *Rouge* et enfin *Tumulte* comme concurrentes de *PNPA*. Comme on l'a montré ces revues nous paraissent plus constituer des alliés de la première heure contre le néocolonialisme, que des concurrents en course pour la représentativité et le monopole

---

603 TCHEUYAP (Alexie), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*. Préface de Fabien Eboussi Boulaga. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2014.

604 Lire notamment la critique de la ligue camerounaise des droits de l'Homme pour la défense des libertés fondamentales et du pluralisme : MANGA (Victor), « Réponse à Mongo Beti. Critique et invitation à insérer pour ample diffusion. *PNPA* n° 55 à 58 –janvier – aout 1987. », [en ligne] sur : Mémoire d'Afrique : http://africa.smol.org , consulté le 06.07.2017.

605 Mongo Beti, « Cameroon-Tribune, masque grimaçant d'une société naufragée dans la mer des mensonges », art. cit., p. 286.

de la parole, en ce qui concerne les peuples noirs. Chose qui est déjà le cas des revues concurrentes dont nous venons de décliner l'identité ici.

Évoquée pour la première fois dans l'article intitulé de façon sarcastique « Mourir pour Simon Malley », du nom de l'intellectuel algérien qui la dirige, *Afrique-Asie*, le premier périodique de cette liste de revue, au départ dénommée Africasia [606], est un périodique politique, sociale, économique, mais aussi culturelle qui se concentre sur l'Afrique et l'Asie ; elle est fondée par Simon Malley en 1969 et renommée *Afrique-Asie* en 1972. Ce périodique met un accent tout particulièrement sur les différentes luttes de libération des populations du tiers-monde contre le colonialisme au sortir des indépendances. Ce périodique est, cependant, très tôt mis en liquidation en 1987, avant de réapparaître deux ans plus tard. Son évocation dans *PNPA* se fait dans le cadre d'une affaire qui oppose le directeur de cette revue aux autorités françaises. Ceux-ci menacent notamment son directeur d'expulsion pour avoir révélé des documents confidentiels concernant des dirigeants influents. Cette affaire sera largement relayée par la sphère médiatique parisienne. Même si de l'avis de Mongo Beti, *Afrique-Asie* n'a pas de points communs, idéologiquement parlant avec *PNPA* [607], on décèle toutefois plusieurs points de convergence entre les deux périodiques. Toute deux critiques de manière répétée le colonialisme et les régimes totalitaires d'Afrique ainsi que ceux d'Europe. Côté Afrique, on note une critique soutenue du régime d'Omar Bongo, de Mobutu et celui de Senghor. Les deux périodiques ont également à cœur la défense et l'émancipation des peuples du tiers-monde, qu'ils considèrent comme oppressés par le colonialisme et le capitalisme. Une distinction majeure oppose toutefois ces deux revues tiers-mondistes. Il s'agit de la question des appuis institutionnels. Contrairement à *PNPA*, *Afrique-Asie* est soutenue par des institutions et des personnalités parisiennes prestigieuses. Mongo Beti y fait notamment allusion :

606 Cf. l'article du journal *Le Monde* du 3 avril 1972.

607 La revue déclare, pour se distinguer de d'*Afrique-Asie*, qu'ils n'entretiennent quant à eux « aucune amitié dans les cercles snob de Paris, ni dans la vaillante cohorte des chefs d'État charismatiques du tiers-monde ».

> Simon Malley ne semble pas s'en être beaucoup préoccupé [l'indépendance financière et éditoriale]. C'est en quoi, principalement, nous croyons, à *Peuples noirs, Peuples africains,* nous distinguer de Simon Malley et de son magazine, avec lesquels d'ailleurs nous n'avons sans doute pas grand-chose en commun, idéologiquement parlant : nous donnons cette précision à l'usage de certains lecteurs de notre revue qui, abusés par d'illusoires affinités, avaient cru pouvoir nous situer aux côtés d'*Afrique-Asie,* sans pourtant s'expliquer certains « décalages ». Nous n'entretenons, quant à nous, aucune amitié dans les cercles snob de Paris ni dans la vaillante cohorte des chefs d'État charismatiques du tiers-monde. Nous pensons même que c'est la première erreur que doivent éviter les porte-parole du tiers-monde s'ils désirent forcer le respect et glacer à l'avance toute velléité persécutrice. [608]

Les deux revues s'opposent donc, en ce qui concerne, leur mode de financement et leurs appuis institutionnels. Une constante demeure, toutefois : toutes deux partagent le même combat et cultivent d'assez bons termes. Les éditeurs de la revue prendront notamment parti pour Simon Malley dans ce conflit qui l'oppose aux autorités françaises.

Le second concurrent de *PNPA* est le périodique *Demain l'Afrique*. Éditée à Paris dans les années 1978, il est évoqué dans les colonnes de la revue des radicaux noires d'une façon critique. Contrairement aux autres concurrents, *Demain* l'Afrique, ne paraîtra que pendant trente mois, bien qu'elle soit un périodique édité et financée par le ministère de la Coopération française. La revue compte parmi ses collaborateurs des personnalités distinguées du Cameroun et des antillaises telles que Paul Bernetel, Édouard Maunick, ou encore Maryse Condé. Très axé culture, ce périodique se propose, comme bien des revues du monde noir, de publier tout ce qui est en rapport avec l'Afrique, au plan culturel.

Comme avec le périodique *Afrique-Asie*, *Demain l'Afrique* à quelques points de différences et de convergence avec *PNPA.* Ces points sont notamment évoqués de façon explicite dans la rubrique « Bantoustans à gogos : triste chronique des indépendances mort-nées ». Dans cette rubrique, sous-titrée pour l'occasion « Crise de bokassomanie aiguë à *Demain l'Afrique* », on note que les éditeurs de *PNPA* reprochent à l'équipe africaine et antillaise de ce périodique leur manque d'indépendance financière et idéologique ainsi que leur manque de responsabilité dans le domaine de l'édition. Ces

608 P.N.-P.A., « Mourir pour Simon Malley ? », in *: Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 3.

derniers sont, en effet, accusés par la revue anti-impérialiste de n'avoir mis qu'une trentaine de mois dans la publication de leur journal et d'avoir dépensé la somme de deux milliards d'anciens francs (un milliard de Francs CFA, vingt millions de FF) allouée par le Ministère de la Coopération française pour son édition [609]. Cette critique se rapproche également de celle d'*Afrique-Asie*.

Afrique en lutte, quant à elle, est édité à Paris depuis les années 1978. Elle continue à paraître au moins officiellement jusqu'en 2012. Sur son site internet, on y lit notamment qu'elle est :

> un collectif d'individus ouvert à toutes et tous qui se veut un outil de lutte et d'information contre le capitalisme et l'impérialisme en Afrique. Afriques en lutte est partie prenante de la construction d'un nouvel internationalisme et se range résolument aux côtés de tous les peuples africains et soutient leur lutte y compris contre des gouvernements qui se prétendent, nationalistes, anti-colonialistes, progressistes ou autre mais qui en réalité exploitent, répriment et oppriment leurs peuples. Afriques en lutte est solidaire de tous les combats anticolonialistes, anti-impérialistes et écologiques et appuie les luttes contre le racisme, la xénophobie et l'ethnicisme [610].

C'cette revue est l'une des seules revues possédant de nombreux point commun avec *PNPA*. Toutes deux dénoncent notamment l'interventionnismes militaires français sur le continent africain, les décrets de lois ministériels régissant l'immigration en France, le colonialisme, le capitalisme et l'impérialisme français. Son évocation dans *PNPA* porte sur son manque de professionnalisme. Elle est notamment signalée dans la controverse journalistique opposant Mongo Beti au directeur de cette publication et celui de *Caaxan Faaxee*, journal de la jeunesse du Parti Socialiste de Senghor. C'est sous forme de correspondances interposées et adressées aux directeurs de ces deux revues que Mongo Beti s'en prendra à ces deux périodiques. Il répondra en premier lieu à la revue *Afrique en lutte*. Celle-ci reprochait, Mongo Beti, dans le numéro 40, d'avoir donné pendant le Festival des Arts africains de juin 1979 à Berlin-Ouest une interview complaisante au journal

609 Cf. P.N.–P.A, « Bantoustans à gogos : triste chronique des indépendances mort-nées », in : Peuples noirs, peuples africains. [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°16, juillet-août 1980, 126 p. ; p.35-38.

610 AEL, « Qui sommes-nous : Afrique en Lutte », in : *Afrique en Lutte* [en ligne] : http://www.afriquesenlutte.org/qui-sommes-nous-86/article/afriques-en-lutte , consulté le 4 mai 2018.

sénégalais *Caaxan Faaxee* d'août 1979. Selon le directeur d'*Afrique en lutte*, Mongo Beti aurait fait dans cet entretien l'éloge de Senghor et de sa politique gouvernementale, alors qu'il s'est toujours opposé au personnage. Dans la seconde lettre adressée au directeur du journal sénégalais, où avait paru la fameuse interview, Mongo Beti réfute les prétendus éloges qu'il aurait faits à Senghor. Il somme également au directeur de *Caaxan Faaxe* de de publier dans son journal le contenu de cette seconde lettre, où il expose à nouveau ses véritables points de vue sur Senghor et sa politique.

8.4. « Les affaires »

Selon Koffi Anyinefa les « affaires », qu'on peut aussi qualifier de querelles, font partie intégrante du sous-champ franco-africain à tel point qu'elles en constituent le fondement [611]. Il base son point de vue essentiellement sur les nombreux scandales littéraires que suscitèrent les œuvres d'auteurs africains de renom que sont Calixthe Beyala ou encore Yambo Ouologuem, accusés par la critique d'avoir plagié plusieurs auteurs et d'imitations éhontées [612]. Si, du fait, de ces deux scandales, Koffi Anyinefa tire une caractéristique du sous-champ, signalons, qu'en ce qui concerne le sous-champ franco-africain, cette situation est loin de se limiter au domaine littéraire. Elle se répand comme une traînée de poudre dans toute la sphère artistique et culturelle jusqu'au plan politique, à tel point qu'on ne peut dissocier ce champ du politique.

Aux affaires relevant du littéraire s'ajoutent des affaires d'ordre politique. Celles-ci vont de Beyala à Ouologuem et de Senghor à Valéry Giscard d'Estaing, une personnalité éminemment politique que les éditeurs de *PNPA* n'hésitent pas placer au côté des personnalités littéraires. Ce deuxième aspect des querelles intégrant entièrement le politique se retrouve dans *PNPA*. La revue militante n'hésite pas à se faire l'écho sur le plan politique, mais aussi littéraire, des querelles qui traversent le sous-champ, bien qu'une

611 KOFFI (Anyinefa), « Scandales », in : *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 191 | 2008, mis en ligne le 20 septembre 2011, consulté le 25 janvier 2017. URL : http://etudesafricaines.revues.org/11912

612 Idem.

forte importance soit dévolue au politique. Les affaires traduites vont ainsi de Paris au continent africain, deux espaces caractéristiques de l'Afrique-sur-seine.

Comme programmé dans l'ADN du champ littéraire africain francophone, comme le théorise Koffi Anyinefa [613], et sans doute aussi dans celui du sous-champ franco-africain, tel que nous le proposerons plus loin, les scandales ou les « affaires » ouvrent un espace de prise de parole et de prises de positions privilégiées pour les revues parisiennes relatives à l'Afrique, au point qu'on pourrait dire, sans risque de se tromper que, point de scandales, point de revues parisiennes relatives à l'Afrique, voire point de revues en général [614].

Si, pour Anyinefa, le scandale est dans le champ littéraire africain francophone essentiellement axé sur des considérations littéraires, notamment sur l'épineuse question du plagiat, dans le sous-champ franco-africain le scandale relève à la fois du politique et du littéraire. La vie privée s'y confond bien souvent avec la vie publique. La revue *PNPA* investit le sous-champ franco-africain à partir de ces deux faits en démontrant que le littéraire ne peut être dissocié du politique. Se dessinent alors naturellement deux types de scandales à des niveaux différents de localisation, particularité du sous-champ partagé entre deux espaces. La revue *PNPA* met ainsi l'accent sur des affaires que nous qualifierons de franco-parisiennes et des affaires dites franco-africaines pour les besoins de l'analyse.

8.4.1. Les affaires franco-parisiennes

En ce qui concerne, les affaires franco-parisiennes, on ne dénombre pas moins de onze affaires [615] agitant le sous-champ franco-africain, que la revue *PNPA* retranscrit dans ses colonnes, bien que certaines affaires soient le produit de leur radicalité et de leur politique éditoriale, ou de leur volonté propre. *PNPA* devient, à l'image de *La Revue Blanche*, une sorte d'espace où l'on discute de tous les sujets agitant la France, et qui se

613 KOFFI (A.), « Scandales », in : *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 191 | 2008, mis en ligne le 20 septembre 2011, consulté le 25 janvier 2017. URL : http://etudesafricaines.revues.org/11912

614 L'affaire Dreyfus est sans doute l'affaire la plus révélatrice à ce sujet en ce qui concerne les revues.

615 Il s'agit de : L'affaire Robert Cornevin, L'affaire Amnesty International, L'Affaire Traoré Biny, l'affaire Robert Gallimard, l'affaire du décret Imbert, l'affaire Garnier, l'affaire Françoise, l'affaire Debizet, L'affaires Laurent Goblot, l'affaire des avions renifleurs, et enfin l'affaire des diamants de Bokassa.

rapporte au continent africain [616]. De l'affaire dite « Debizet » à l'affaire des avions renifleurs en passant par l'affaire des diamants de Bokassa et l'affaire Simon Malley, les éditeurs de *PNPA* se penchent sur des cas qu'ils trouvent dignes d'être discutés. Ces affaires sont d'authentiques affaires qui secouent le sous-champ franco-africain au plan politique. Elles sont autant des critiques que des affaires propres comme il est d'usage dans la revue. Ces affaires sont créées pour des besoins éditoriaux mais aussi pour des besoins de structuration et de positionnement dans le champ. L'affaire Robert Cornevin, l'affaire Amnesty International, l'affaire Traoré Biny, l'affaire Robert Gallimard, l'affaire Imbert, l'affaire Garnier (édition), l'affaire Françoise Lieutier, l'affaire *Main basse*, l'affaire Laurent Goblot sont les affaires que l'on retrouve en grande partie dans la revue. Ces affaires constituent pour la plupart d'excellents moyens pour changer les logiques du sous-champ.

En ce qui concerne, les affaires secouant le sous-champ franco-africain au plan politique, la revue s'en fait l'écho principalement pour deux raisons. Premièrement, dans le but de se faire une place dans le sous-champ en démontrant ses capacités à faire siennes les préoccupations politiques du sous-champ. Deuxièmement, dans un but plus intellectuel et idéologique : il s'agit, en conformité avec tout le projet de la revue, de révéler par ces affaires, aussi scandaleuses qu'atypiques, l'emprise continue qu'ont les puissances occidentales, notamment la France, sur leurs anciennes colonies. En d'autres termes, il s'agit de montrer la réalité de l'entreprise néocoloniale de la France.

Dans le cas du premier objectif, la revue analyse, une par une les différentes affaires, en ayant soin de montrer leur impact dans le sous-champ et sur les agents qui sont concernés. Les affaires Débizet et des avions renifleurs sont notamment discutées pour leurs implications dans le sous-champ.

La première affaire est le massacre, le 19 juillet 1981, d'une famille de six personnes, dont un enfant, une nuit à Auriol, petite commune proche de Marseille, par des agents de police appartenant tous au Service d'Action Civique (SAC), dirigé par un certain M. Debizet, secrétaire général du SAC, inculpé pour complicité d'assassinat. Ce Debizet a également été conseiller en sécurité de certains dirigeants africains, dont Omar Bongo du Gabon et

616 Cf. BOURRELIER (Paul-Henri), *La revue Blanche*. Une génération dans l'engagement 1890-1905. Paris : Fayard, 2007.

l'ancien président du Tchad, Tombalbaye. Son organisation est ainsi dotée des tentacules sur le continent africain, tout comme en France où, en plus d'orchestrer des massacres, elle s'érige en véritable police anti-immigrés qui persécute les intellectuels noirs et parfois aussi les détenteurs de revue politique. Pour *PNPA*, il est surtout question de montrer que cette affaire porte atteinte au dynamisme créateur des auteurs et autres intellectuels africains par le fait que cette organisation les réduit au silence, plus encore que par le fait qu'elle divise en permanence les dirigeants politiques [617].

L'« affaire des avions renifleurs » a pour point de départ une escroquerie et des malversations financières au plus haut sommet de l'État français, impliquant le président Giscard d'Estaing et des entreprises privées telle Elf-Erap. Elle permet à la revue, par son caractère cocasse, de montrer le caractère homogène du sous-champ franco-africain sur le plan politique. Une vision exacerbée par l'affaire dite des diamants de Bokassa qui montre une situation de commerce et de connivence entre la France et l'Afrique francophone. Les espaces français et africain francophone semblent intrinsèquement liés au plan politique : des événements se déroulant dans l'un des espaces peuvent facilement se retrouver dans l'autre comme pour des vases communicants. La revue prouve de cette manière qu'elle est au fait des événements politico-culturels du sous-champ franco-africain plus que toutes les autres revues concurrentes. Le simple fait qu'elle en relate les événements lui vaut de se situer en *pole position* de tous les événements se déroulant dans l'Afrique-sur-seine. Une manière pour les éditeurs de *PNPA* de montrer leur appétence pour tout ce qui touche au sous-champ franco-africain.

Quant au deuxième but de la revue, les affaires servent surtout à démontrer une fois de plus l'élan impérialiste et néocolonial des puissances occidentales en insistant sur le caractère réel de cet élan, tel que les affaires peuvent le révéler, et tel qu'il s'exprime aux plans culturel, social, politique et économique. Les travaux de Lotte Arndt ont, notamment en partie, montré cet aspect du point de vue culturel. Pour les éditeurs de *PNPA*, il faut passer au point de vue socio-politique et montrer que l'Afrique-sur-Seine est un espace

617 Cf. P.N.-P.A., « L'affaire Debizet : l'Afrique francophone enfin débarrassée des réseaux terroristes gaullistes ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°23, septembre-octobre 1981, 159 p. ; p. 1-10.

violent où règne la domination socio-politique. Cette vision est particulièrement alimentée par les affaires de second plan que traite la revue de façon récurrente et souvent à partir de sa propre initiative, en s'intéressant à des affaires qui ne font pas la une des journaux, mais qui sont pour la plupart insolites et exemplaires. On songe notamment aux affaires dites « Affaire Traoré Biny », à « l'affaire Robert Gallimard », à « l'affaire Garnier », à « l'affaire Robert Cornevin », et à « l'Affaire Amnesty International ».

La première affaire de ces deux affaires s'étend sur près de quatre numéros. Il ressort, de façon simplifiée, de celle-ci que le centre parisien est un espace de corruption où l'élite française se fait complice des gouvernements africains. Ceux-ci envoient leurs étudiants dans l'université française pour mieux les surveiller et les exploiter après leur retour, en leur proposant, par exemple, une formation des plus aléatoires afin qu'une fois rentrés chez eux, ils ne soient pas capables de s'opposer à leur gouvernement. Cette vision, certes des plus sombres, par le fait qu'elle traduit une certaine paranoïa, a le mérite de révéler un malaise et un choc de culture entre les étudiants africains et les universitaires français qui, culturellement, sont parfois en déphasage et ne se comprennent pas toujours au premier abord. Un problème d'incompréhension et d'idéologie que l'on retrouve bien exprimé dans les affaires Robert Gallimard et Garnier. La première met en scène le monde de l'édition, où l'absence de réédition d'un ouvrage célèbre, tel que le *Voyage au Congo,* est interprété comme une manifestation de l'idéologie colonialiste : l'incompréhension entre les uns et les autres est évidente. Les éditeurs ne comprennent notamment pas pourquoi une telle œuvre fustigeant la colonisation française, et rédigée par un des écrivains les plus talentueux de son époque, voire de tout temps, n'est plus diffusée sur le marché des libraires. Cette absence de réédition crée une sorte de suspicion et de doute sur l'intégrité des éditions Gallimard, accusées de censure et d'actes néocolonialistes visant à cacher aux lecteurs Français l'existence d'une œuvre qui montrerait l'histoire colonial de la France sous un jour sombre.

L'affaire Garnier [618], quant à elle, oppose par courriers interposés les éditeurs de *PNPA* aux éditions Garnier. Ceux-ci sont représentées dans la revue par Gabriel Jourdain et

618 Tobner (O.), « Francophonisez, francophonisez...Il en restera toujours quelque chose ! », in : Peuples noirs, peuples africains, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, 1981, 156 p. ; p. 148-151.

Yves-Alain Favre, auteurs du *Dictionnaire des auteurs de langue française*. Ce dictionnaire regroupe les écrivains africains francophones les plus célèbres ; dont Mongo Beti. Les éditeurs de *PNPA* s'insurgent notamment de la divulgation d'informations partielles sur le combat de Mongo Beti, de qui on apprend qu'« il cherche à écrire des histoires inspirées par son pays, sans y mêler de souci politique » [619]. Cette forme supposée de censure montrerait que la francophonie est une entreprise de récupération et de déformation des véritables objectifs des écrivains africains, en l'occurrence Mongo Beti lui-même.

8.4.2. Les affaires franco-africaines

Contrairement aux affaires franco-parisiennes, dont l'évocation dans la revue sert en premier lieu à occuper une place dans le sous-champ, puis à mettre au jour les projets néocolonialistes de la France, les affaires franco-africaines suivent, quant à elles une direction bien différente. Centrées principalement sur l'Afrique, plus que sur la France, ces affaires ont plus un rapport avec des questions de légitimité culturelle que sur celle du néocolonialisme. Que l'on soit sur le plan politique, comme sur le plan culturel, il s'agit pour les collaborateurs de *PNPA*, en relayant ces affaires, de légitimer et de disqualifier la plupart de figures importantes de l'Afrique-sur-Seine [620]. Les affaires servent également à se positionner ouvertement contre celles-ci.

On dénombre ainsi, au seul plan culturel, près de quatre affaires qui agitent la rédaction de *PNPA*. La plus importante est l'affaire impliquant l'ancien président du Sénégal. Élu à l'académie française le 2 juin 1983, où il occupe le seizième fauteuil, resté vacant après le départ du duc de Lévis-Mirepoix, Senghor sera au centre d'une polémique qui verra les principaux pourfendeurs de la francophonie proposer des billets remettant en cause sa consécration à cette institution prestigieuse. C'est dire que son élection ne sera pas du tout au goût des militants et des hommes de culture de la revue. Des collaborateurs tels que Mukendi Nkonko, ou encore Guy Ossito Midiohouan, parmi les représentatifs,

619 *Idem*, p. 148.

620 Cf. LAURIN (Hélène), ARSENAULT (Dominic), dir., *La légitimation culturelle* / Cultural Legitimization, n° sp. de Kinephanos (Mc Gill), vol. 2, n° 1, avril 2011. Url de référence : http://www.kinephanos.ca/2011/la-legitimation-culturelle-cultural-legitimization/

verront en cette élection une supercherie, voire une injustice pour un homme qui leur paraît ne pas être représentatif du continent et peut-être aussi de la négritude. Dans « Un nègre à l'académie française : Senghor démaqué...l'Afrique dupée », Mukendi Nkonko se propose, avec passion de réagir, à l'élection de Léopold Sédar Senghor à l'Académie française. Il se propose de situer le combat de l'ancien président du Sénégal et chantre de la Négritude, tel qu'on peut à nouveau lire dans l'ouvrage d'Ari Gounongbé [621], à la lumière des idées qu'il a défendues relativement aux multiples problèmes du continent africain. Mukendi Nkonko démontre que l'ancien président sénégalais n'a jamais été un militant de la Révolution africaine. Son plus grand rêve n'a jamais été de redonner aux Noirs le sens de la dignité, de leur restituer une culture propre et indépendante [622].

Dans la même veine, Guy Ossito Midiohouan propose dans « La gloire du collabo » [623] une réflexion sur l'élection de Léopold Sédar Senghor à l'Académie française. Il tente notamment de montrer que cette élection n'a pas eu pour but d'honorer l'Afrique ou le noir ; à ces yeux, celle-ci n'a eu pour seul but de défendre les intérêts de la France et du français en générale. Fidèle à lui-même, il le martèle en ces termes :

> Qu'on ne vienne donc pas nous parler, à propos de cette élection de Senghor à l'Académie française, de « l'Afrique honorée », du « Noir célébré » ou, comme Jean-Marie Dunoyer dans *Le Monde* du 4 juin 1983, de « Senghor rassembleur et mainteneur de la culture de toute l'Afrique ». Senghor entre à *l'Académie française* pour défendre les intérêts de la France et du français. Il importe pour nous de le souligner, car il faut – et chacun devrait tout faire pour cela – qu'en Afrique, et surtout dans les milieux de jeunes, on le sache clairement et sans équivoque. [624]

621 Cf. GOUNONGBÉ (Ari) ; KESTELOOT (Lylian), *Les grandes figures de la négritude : paroles privées*. Paris : L'Harmattan, 2007.

622 Cf. MUKENDI NKONKO, « Un nègre à l'académie française : Senghor démaqué...l'Afrique dupée », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°35, septembre-octobre 1983, 159 p. ; p. 24-40.

623 Midiohouan (Guy Ossito), « La gloire du collabo (Réflexion sur l'élection de Léopold Sédar Senghor à l'Académie française) », art. cit.

624 *Idem*. ; p. 25.

Si cette élection a paru à certain, parmi les laudateurs de Senghor, comme une consécration insérant les peuples africains et les noirs dans la culture mondiale, et en l'occurrence ici française, les collaborateurs de la revue se propose de nuancer cette vision des choses, en présentant aux lecteurs les batailles manquées de Senghor et son action répressive à l'endroit des mouvements progressistes africains. Cette même perspective se retrouve également dans la revue dans le domaine universitaire. Il est notamment question de récuser certains ténors de l'africanisme français, perçues dans la revue comme des opposants à la culture africaine, et surtout, à la revue *PNPA*. C'est largement le cas dans les affaires dites « L'affaire de la biennale de Dakar », « L'affaire du colloque de Lagos » [625]. Il y est question de montrer la non représentativité de certains africanistes dans les affaires culturelles africaines. Le premier collaborateur à pouvoir imposer cette idée est Mongo Beti.

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la culture et de la communication du Sénégal Moustafa Ka, organisateur de l'évènement, Mongo Beti exprime son refus de prendre part à cette manifestation se déroulant à Dakar en 1988. Les raisons de son refus étant motivées par la présence à ce colloque de certains invités qui se seraient toujours comportés comme des personnalités favorisants l'hégémonie culturelle française en Afrique et qui avaient auparavant combattu ouvertement *PNPA*. Mongo Beti pointe notamment du doit des africanistes tels que Jacques Chévrier, Fernando Lambert. Ce point de vue, il le réaffirme à nouveau :

> J'ai sous les yeux vos deux lettres d'invitation – celle du 20 avril 1990 et celle du 9 mai 1990. Dans cette dernière vous insistez sur le caractère africain de la rencontre [...] D'ailleurs l'un des sous-thèmes du colloque ne s'intitule-t-il pas*"Culture et intégration africaine (fondements culturels du Panafricanisme)" ?* Quelle n'a donc pas été ma surprise l'autre jour en recevant le programme de la Biennale ainsi que la liste des participants. J'y cherche en vain les noms de personnages hautement représentatifs de la littérature africaine, et en particulier les anglophones Achebe, Soyinka, Ngugi, sans compter les Sud-Africains. En revanche – et ceci me paraît extrêmement significatif – je trouve les Jacques Chévrier, les Fernando Lambert, et tutti quanti. Qu'avons-nous à faire

625 MONGO BETI, « L'histoire d'une invitation avortée », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé), janvier-août 1987, 528 p. ; p. 297-310.

> de ces gens-là dans une manifestation culturelle africaine ? Par quelle malédiction les Africains ne peuvent-ils se réunir sans être aussitôt encadrés par des gens qui ne sont jamais à la peine à nos côtés, mais prétendent toujours être de la fête ? [626]

La revue *PNPA* réfute ainsi la légitimité de certain africaniste français dans les questions culturelles africaines. Si ce rejet s'était déjà observé à plusieurs reprises dans la revue, il était utilisé uniquement pour montrer la connivence entre ces africanistes français et les pouvoirs africains néocoloniaux. Dans le cadre des affaires, il s'agit par contre de leur refuser toute autorité sur les questions africaines, surtout lorsqu'il s'agit de manifestions se déroulant sur le continent africain. Certes, tout cela peut paraître un peu excessif, mais un fait demeure. Pour la revue, la question culturelle africaine doit concerner au premier chef les africains eux-mêmes.

Le plan politique, quant à lui, laisse apparaitre quatre affaires qui opposent certains collaborateurs de *PNPA* à des représentants des pouvoirs africains, quand il ne s'agit pas des dictateurs africains eux-mêmes. On note, premièrement, l'affaire qui opposent Guy Ossito Midiohouan au régime d'Omar Bongo du Gabon et ceux de son propre pays le Togo. Vient, ensuite, celle opposant Mongo Beti aux sbires de Paul Biya, celle d'Ambroise Kom, avec le régime de Paul Biya et enfin, l'affaire d'Abel Goumba avec le régime du général et homme politique André Kolingba de Centrafrique. Toutes ces affaires sont autant de prétexte servant à disqualifier un peu plus d'avantage des régimes considérés comme sanguinaires et que rien n'arrête. Dans le cas, de Guy Ossito Midiohouan, expulsé du Gabon pour avoir collaborer à la revue *PNPA*, il s'agit surtout de pointer du doigt des régimes totalitaires et corrompues, opposés à la liberté d'expression, et à qui on ne reconnaît aucune légitimité [627].

Cette expérience est aussi celle d'Ambroise Kom. Celui-ci se trouvera aux prises avec les autorités camerounaises. Ces dernières lui reprochent son abonnement à la revue *PNPA*. Cette affaire est essentiellement vulgarisée, dans la revue, au moyen d'un ensemble de lettres et de documents administratifs d'Ambroise Kom aux autorités camerounaises

626 *Idem*. p. 311.

627 Lire notamment TOBNER (O.), « L'Afrique bâillonnée », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°20 (*Numéro spécial : Les retours*), mars-avril 1981, 189 p. ; p. 3-9.

ainsi qu'à sa hiérarchie de l'Université de Yaoundé, où il enseigne en tant que spécialiste des littératures africaines. Ce dernier a été, en effet, sommé de résilier son abonnement à cette revue pour la raison que celle-ci est interdite sur l'ensemble du territoire de la République du Cameroun [628].

Quant à l'affaire d'Abel Goumba, elle présente cet intellectuel, détenu dans une prison centrafricaine depuis plusieurs mois par le régime militaire du général Kolingba. Il s'agit, ici, à défaut de condamner un autre régime totalitaire, et selon les principes de célébration de la mémoire des héros cultuels développés par Jan Asmann [629], de consacrer et d'ériger, au vu des multiples péripéties qu'il a connues, Abel Goumba en symbole de l'intellectuel africain qui refuse de se taire devant les régimes dictatoriaux, comme on peut le lire ici :

> Qu'il y ait une incompatibilité irréductible entre un Intellectuel progressiste africain, quelle que soit sa bonne volonté, quel que soit son dévouement à l'Afrique, et le système néo-colonial Imposé à nos pays par l'impérialisme français, la détention d'Abel Goumba, maintenue depuis de longs mois, dans le plus sombre arbitraire, par le régime du général Kolingba, en est une preuve supplémentaire, plus éclatante encore, plus révoltante sans doute que toutes les affaires que nous ne cessons de dénoncer dans cette revue. Abel Goumba, c'est plus que l'un des nôtres maintenant, c'est désormais le symbole même de la condition de l'intellectuel noir dans le système d'oppression médiévale qui accable l'Afrique dite francophone [630].

Enfin, l'affaire concernant Mongo Beti relate l'affaire d'escroquerie dont il a été victime de la part d'un de ses anciens collaborateurs de *PNPA,* le dénommé Jérôme Elundu Onana, devenu partisan de Paul Biya. Cette affaire est relatée sur près de quatre numéros. Elle met en évidence les procédés utilisés par cet ancien collaborateur dans le but de persuader Mongo Beti d'entreprendre avec ce dernier des affaires commerciales incluant

---

628 KOM (A.), « Les tribulations d'un intellectuel (Bamiléké) », in *: Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°55-58 (*Numéro spécial : Le Cameroun de Paul Biya autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p. ; p. 131-148.

629 Lire notamment : ASMANN (Jan), *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*. [Traduit de l'allemand par Diane Meur]. Paris : Flammarion, 2010.

630 P.N.P.A., « Pour la défense d'Abel Goumba [couverture] », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 6e année, n°32, mars-avril 1983, 159 p.

la vente de ses livres au Cameroun. Cette affaire a été menée par Mongo Beti sur la durée qu'on lui connait. Même si elle peut paraître anecdotique, elle sert surtout à discréditer le régime de Paul Biya. Ce dernier est notamment vu par Mongo Beti comme une marionnette à qui il impute le statut de véritable dirigeant du Cameroun.

CHAP. 9 : *PNPA* ET LA STRUCTURATION DU CHAMP

Ce chapitre se veut, en en quelque sorte, le résultat de notre recherche, du fait notamment qu'il recèle, de façon explicite, les réponses à l'ensemble des questions que nous nous sommes posées tout au début de ce travail. Il s'agissait, entre autres, de savoir comment la revue *PNPA* parvient à changer les règles d'un sous-champ partagé entre conciliation, vision idyllique de l'Afrique et de la négritude. Cette question est capitale, du fait de la position de dominée qui est occupée par *PNPA* dans le sous-champ.

Nous procèderons tout d'abord dans ce chapitre à une analyse des principes de structuration du champ franco-africain pendant la période de parution de la revue *PNPA*. Ces principes, rappelons-le, sont le social et le politique. Ce sera l'occasion pour nous de voir la configuration particulière du sous-champ, laquelle laisse apparaître une structure qui repose sur des oppositions très marquées, et de laquelle il ressort tout d'abord deux pôles caractéristiques de tout champ littéraire, à savoir un pôle de « dominants » et un autre de « dominés ». Cette structure, devenue classique et peut-être aussi fondamentale pour tout champ, digne de ce nom, se double également, dans le cas de notre étude, d'une polarisation entre « autonomie » et « hétéronomie », comme cela l'avait déjà été le cas par le passé avec le champ littéraire français lui-même, si l'on en croit les études de Gisèle

Sapiro à ce sujet [631]. Cette analyse de la structure du champ nous amènera à voir que ces deux oppositions distinctes mais, somme toute complémentaires, permettent d'identifier les types de revues en concurrence dans le sous-champ. C'est tout naturellement que nous serons amenés à voir, à la lumière des prises de position de la rédaction de la revue *PNPA*, la plupart des changements occasionnés par la revue au niveau même de la structure de l'Afrique-sur-seine. Notre analyse dans ce chapitre consistera donc premièrement à voir la structure du sous-champ franco-africain avant les revendications de *PNPA*. Ceci nous permettra également de dresser un essai de cartographie de l'Afrique-sur-Seine qui laisse apparaître ses différentes normes et tendances, ce que nous appréhenderons en termes d'espace des possibles, comme il est d'usage en sociologie de la littérature. Dans une seconde partie, plus longue, nous analyserons les changements opérés par la revue ainsi que les différents domaines où ils ont cours.

9.1. L'espace des possibles : structure du sous-champ Afrique-Sur-Seine

Afin de mettre au jour le changement opéré par la revue *PNPA* dans le sous-champ littéraire de l'Afrique-sur-seine, nous souhaiterions tout d'abord présenter quelques éléments qui nous paraissent caractériser celui-ci, éléments qui constituent l'ensemble des espaces des possibles. L'axe central qui semble bien l'organiser est la question de la valorisation des cultures et des identités culturelles, une question héritée de l'anticolonialisme et de son combat contre l'assimilation ; c'est en fonction de cet axe que les uns et les autres prennent position. La défense de l'idée de l'existence d'une civilisation africaine [632] est une de ces prises de position, parfaitement combinable avec « l'Unescopinage » ou la collaboration avec les structures internationales de la culture. À l'inverse, d'une certaine façon, « les nationalismes culturels » appellent à l'auto-détermination, à la valorisation exclusive des cultures africaines et à un certain

631 SAPIRO (Gisèle), « Les formes de l'engagement dans le champ littéraire » ; in : KAEMPFER (Jean) ; FLOREY (Sonya), Meizoz (Jérôme), (dir.). *Formes de l'engagement littéraire (XVe-XXIe siècle)*. Lausanne : Antipodes, Coll. Littérature, Culture, Société, 2006.

632 ARNDT (L.), Les Revues font la culture !... Op. cit., p. 187

enfermement sur soi (c'est aussi le cas de la revue *Éthiopiques*, même si elle n'est pas éditée à Paris [633]).

Deux tendances se dégagent, que nous qualifions rapidement de « plutôt radicale » et de « plutôt réformiste ». Pour la première, on compte essentiellement la revendication « pour les africains d'une part distincte à l'humanité » (Arndt) ; autrement dit, il s'agit de « revendiquer une présence au sein de l'humanité » (Arndt) pour des peuples à qui on a refusé toute histoire. Cette propriété résulte des contacts entre peuples européens et africains, donc des ravages de la colonisation avec son lot de discours sur l'Afrique. La seconde tendance, plutôt réformiste, est le courant de la « coexistence harmonieuse des cultures ». Elle se présente comme un espace de la conciliation et de l'acceptation de la différence de l'autre.

9.1.1. « Revendiquer une présence au sein de l'humanité »

Au fur et à mesure de sa constitution, le sous-champ franco-africain s'est donné plusieurs spécificités, dont la revendication « pour les Africains d'une part distincte à l'humanité ». Cette première orientation est née du constat de l'absence des peuples africains à pouvoir être engagé dans « la responsabilité de penser et d'améliorer le sort du genre humain » [634]. Cette conception est due aux puissances coloniales. Celles-ci refusèrent, du temps de la colonisation, toute capacité des peuples colonisés à se doter d'une culture. Ce projet, qu'il faut ranger en grande partie dans le concept d'humanisme et de ses implications, se retrouve au centre des politiques éditoriales des revues d'alors. Celles-ci sont toutes animées par des projets politiques de cet acabit. L'enjeu pour ces revues comme pour nombre d'intellectuels semble d'imposer l'idée selon laquelle tous les humains sont porteurs de culture. Des revues majeures telles que *Présence africaine* furent les premières à poursuivre un tel projet. Il s'agit donc pour ces revues d'installer le continent africain et ses populations dans le « concert des expressions humaines ». De

633 SENGHOR (Léopold Sédar), « Pourquoi éthiopiques ? », in : *Éthiopiques : revue socialiste de culture négro-africaine*, n°1, janvier 1975. [en ligne] : http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article614, consulté le 28 juin, 2018.

634 ARNDT (L.), Les Revues font la culture !.., Op. cit., p. 167

même, « il s'agit de lui donner une voix de participer en tant qu'acteur égal à l'élaboration de la cité moderne » (*ib.*). L'enjeu est donc, comme l'avance Arndt, la « recréation d'un humanisme à la vraie mesure de l'homme », un homme qui est divers, varié, pluriel et non pas uniforme comme pouvaient l'avancer les puissances coloniales. Tout cela passera donc par l'art et les expressions artistiques. Toutefois, si cette orientation est salutaire par les réalités sociales et humaines qu'elle présente, elle inclut que cet humanisme soit unilatéral. Les outils pour s'insérer dans le concert du monde, du fait de la colonisation et des coopérations techniques, sont tout à fait occidentaux, donc peut-être aussi néocoloniaux, comme des revues telles que *PNPA* pourront l'affirmer par la suite.

9.1.2. La « coexistence harmonieuse des cultures »

La seconde tendance caractérisant le sous-champ franco-africain est celle de la « coexistence harmonieuse des cultures ». Elle régit les grilles éditoriales ainsi que les politiques éditoriales des revues culturelles parisiennes en rapport avec l'Afrique. Celle-ci instaure un principe de conciliation et d'acceptation de la différence de l'autre. L'objectif est de faire entrer les cultures africaines dans le champ plus global de l'humanité, en démontrant qu'elles en constituent un aspect aux mêmes titres que les autres cultures.

9.2. Apports et modifications

À la question de savoir comment la revue *PNPA* parvient à changer les règles dans le sous-champ et à imposer ses propres préoccupations à l'ensemble de celui-ci, nous répondons qu'elle y arrive, tout d'abord, par l'instauration dans le sous-champ d'une nouvelle stratégie s'appuyant davantage sur des procédés propres au journalisme qu'à celles qui sont communes aux revues culturelles, du moins si l'on reste dans le domaine du tout culturel comme l'ont été des revues telles que *Présence africaine* à un moment donné de leur histoire. En plus de cette stratégie, empiétant clairement dans un champ jusque-là réservé aux professionnels de la communication, comme nous le verrons, la revue introduit de nouvelles thématiques qui n'avaient pas cours dans le sous-champ de manière aussi explicite. Enfin, *PNPA* y parvient en usant de nouvelles techniques éditoriales qui voient émerger une prédilection pour l'analyse et l'investigation. Ces différents changements ont

lieu au niveau éditorial, c'est-à-dire au niveau des lignes éditoriales des revues au moyen d'un procédé commun reposant d'abord sur l'échange de collaborateurs, et ensuite sur les impacts que la revue aura dans le sous-champ.

9.2.1. Un nouveau profil éditorial

Au moment où la revue *PNPA* investit le sous-champ, celui-ci est caractérisé par une volonté de se référer au continent africain dans une perspective que l'on qualifiera de mythique, et qui s'appuie plus sur l'idéalisation que sur les réalités sociales. Là où certaines revues du sous-champ entretenaient un rapport à l'Afrique qui se faisait « à travers l'expérience de la nature et de la quotidienneté africaine : la faune et la flore, la musique et les récits, les légendes et les ancêtres », pour reprendre un passage de Buata Malela [635], la revue *PNPA* instaure dans le sous-champ un rapport au continent qui se veut plus social, plus engagé aux côtés des populations à une époque où les indépendances viennent tout juste d'être décrétées, et à un moment où les problèmes liées à la gestion des États se posent avec acuité. Ce rapport réaliste au continent africain se traduit essentiellement au moyen de billets d'information à propos de l'Afrique mais aussi de l'Europe.

Cette rupture radicale, que l'on doit à l'axe politique et intellectuel de la revue, a été confirmée après la cessation de parution de la revue par Odile Tobner dans l'entretien qu'elle accorda à André Ntonfo et à Jean-Marie Volet [636] ; elle montre finalement qu'on passe avec cette revue d'une référence à l'Afrique idéalisée à une référence plus socialisée, plus objective et qui prenne en compte ce qui s'y passe réellement. Mongo Beti, dans la position du directeur de la jeune revue, pouvait notamment dire à ce sujet dans le numéro-manifeste que :

> Le seul engagement collectif que nous exigeons de nos éventuels collaborateurs est de fournir à la revue des analyses claires, fondées sur des faits établis, et exemptes du jargon des chapelles ; nous pensons qu'il convient de proscrire d'une publication comme

635 BUATA B. (Malela), Les Écrivains afro-antillais à Paris (1920-1960) : stratégies et postures identitaires. Paris : Karthala, coll. Lettres du Sud, 2008, p. 250.

636 VOLET (J.-M.), NTONFO (A.), « Rencontre avec Odile Tobner : quarante ans de lutte et d'action militante avec Mongo Beti », art. cit.

> celle-ci les professions de foi redondantes, écrites dans un style plus ou moins ésotérique. [637]

Ce style, plus moins ésotérique, fait référence en grande partie à Senghor ; sa condamnation a donc pour conséquence de produire un discours qui soit plus proche du journalisme que d'un billet habituel de revue, mettant en avant des analyses intellectuelles, si l'on reste au niveau culturel.

Cette recommandation se traduit par une forte présence de l'actualité africaine dans la revue. Celle-ci se traduit dans des titres aussi révélateurs que « L'expulsion des béninois du Gabon », « Répression contre le mouvement étudiant Camerounais : l'interdiction de l'Union Nationale des Étudiants du Kamerun (UNEK) en France », « Réflexions autour de la visite du pape Jean-Paul II en Guinée Équatoriale », « Lettre du Cameroun : banque centrale, banques commerciales : est-ce la guerre ? », « Une mort sans importance [638] ». Ceci amène le lecteur au cœur même des préoccupations et des difficultés que rencontrent les États africains. Par leur formulation et leur contenu, ces titres dénotent d'un rapport permanent à l'actualité et la présence d'un discours journalistique dans un médium qui n'est pas journalistique à proprement parler.

Si cette orientation de la revue, à propos du référent africain, est caractéristique de *PNPA*, elle est diffusée dans le sous-champ par les collaborateurs de la revue. Ceux-ci n'hésitent pas, par leur verve et leur audace critique, à la répandre telle une traînée de poudre dans l'Afrique-sur-seine. On note ainsi dans les revues concurrentes un net changement à propos de leur manière de se référer au continent africain. Sans adopter un discours parfaitement journalistique, ces revues concurrentes deviennent, dans ce cas, plus informatives. Non plus seulement avec des catégories éditoriales qu'elles se sont imposées, consistant à mettre plus en avant l'actualité culturelle, comme a pu le faire par la suite la

637 P.N.-P.A., « Comment », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1 ère année, n°1, janvier-février 1978, 33 p. ; p. 24.

638 Tous ces titres sont consultables dans les n°5 (1978), n°2 (1978), n°33 (1983), n° 63-66 (1988).

revue *Présence africaine* avec ses nombreux comptes rendus d'expositions artistiques [639] se déroulant sur le continent, mais en mettant un accent tout particulier sur le quotidien des populations. De nombreuses revues à la suite de *PNPA* proposent aux lecteurs parisiens un aperçu significatif de ce qui se produit réellement au jour le jour sur le continent. Sans toutes les citer, pour des raisons de place, nous prendrons pour exemple à nouveau la revue *Présence africaine*. Celle-ci constitue la principale concurrente et adversaire de *PNPA*, compte tenu de sa position dominante au sein du sous-champ. À partir de 1988, on note dans cette revue disposant également d'une politique éditoriale consistant à publier tout ce qui se dit et s'écrit sur le continent africain, sans toutefois oser le faire au niveau politique et social, une nette inflexion dans le traitement de l'actualité sociale des populations africaines, après celle de l'actualité artistique et culturelle. C'est ce qui se traduit, pour prendre un exemple des plus concrets, dans un billet du collaborateur Paulin Joachim. Celui-ci fait un rapport d'actualité sur la situation conflictuelle qui prévaut des deux côtés du fleuve Sénégal, et qui oppose les communautés musulmanes de la Mauritanie à celles, un tant soit peu, chrétiennes du Sénégal. Ces communautés se querellent pour des questions de frontières entre leurs pays. Ce collaborateur traduit bien la situation qui y prévaut et son contexte en ces termes :

> À l'heure où nous écrivons ces lignes, la tension a considérablement baissé des deux côtes du fleuve Sénégal et la sagesse des hommes semble avoir prévalu, même si les peurs ancestrales entre les deux peuples ne sont pas complètement conjurées. Les émeutes de subsistance ont désencombré les rues de Dakar et les médias des deux capitales en guerre ont mis une sourdine à leurs incitations à la violence. Voici donc venu le temps de rétablir la confiance et la fraternité entre deux pays frères et de ramener à de meilleurs sentiments les « saigneurs » des deux camps qui se sont déshonorés à l'égard du mouvement progressiste dans le monde, à l'égard des efforts des uns et des autres, depuis l'aube de nos indépendances, pour nous tendre la main et nous unir, comme un seul et même peuple par-dessus les frontières artificielles tracées par une colonisation dévoreuse de notre désir de vivre en commun [640].

639 Cf. les articles de Willy Alante-Lima, « A propos de deux expositions », in : *Présence africaine*, n°142, 1987/2, p. 189-193 ; ALANTE-LIMA (Willy), « A propos d'une exposition : les « Souwères » sénégalais », in : *Présence Africaine*, n°144, 1987/4, p.150-152.

640 JOACHIM (Paulin), « La fraternité plutôt que la haine », in : *Présence Africaine* 1988/4 (n°148), p. 3-5.

On peut déjà sentir, ici, un élan militant et panafricaniste remettant en cause les délimitations géographiques que les nouveaux États africains ont héritées de la colonisation. Celui-ci sera une autre conséquence de l'évolution de *PNPA* dans le sous-champ. Le style journalistique et informatif de ce passage, qu'on peut rapprocher avec celui de *PNPA,* apparaît efficacement avec ce collaborateur. À la suite donc de *PNPA*, toujours encline à braquer le regard du lecteur sur des faits de sociétés et les nombreux faits divers qui pullulent sur le continent, les revues du sous-champ franco-africain déploient à leur tour toute une campagne informative visant à renseigner leurs lecteurs respectifs. Avec l'influence de *PNPA* et ses articles politiques sur l'Afrique, la revue *Présence africaine* commence tout particulièrement à investir un espace dans lequel elle ne s'était pas risquée auparavant. Cette nouvelle ligne éditoriale s'enrichira de bien d'autres orientations au fur et à mesure de l'évolution de la revue *PNPA* dans le sous-champ franco-africain.

9.2.2. Thématiques d'actualité : néo-colonialisme, apartheid, racisme

L'influence de la revue *PNPA* sur le sous-champ franco-africain s'observe dans l'usage que font des revues concurrentes de certains thèmes chers aux collaborateurs de *PNPA*, et qui sont devenus sa marque de fabrique, si on s'en tient à nouveau à l'ouvrage de Lotte Arndt [641]. Comme on a l'a mentionné plus haut, les thèmes de prédilection de *PNPA* se retrouvent dans les autres revues concurrentes au moyen des collaborateurs de la revue et de l'impact que celle-ci a eu sur le sous-champ, notamment par les différents scandales qu'elle a suscités, et qui ont sans doute donné des idées à plus d'un concurrent. Parmi ces thèmes, on note, sans surprise, ceux de l'exil (et de son contraire, le retour au pays), de l'indépendance, du racisme, du néocolonialisme et du capitalisme, et enfin celui de l'apartheid. Ce dernier sera sans doute le thème le plus repris dans une revue telle que *Présence africaine,* comme on le verra.

Cette question éminemment brûlante, notamment à cause de son actualité, au moment où les collaborateurs de la revue *PNPA* se proposent de s'y attarder, est très

641 On songe notamment aux thèmes de l'exil et à celui du néocolonialisme. Ces thèmes constituent, selon L. Arndt, une des caractéristiques fondamentales de la revue *PNPA*. Se référer notamment aux pages 55-56, 125, 127 de son ouvrage.

présente dans la revue, au vu du nombre de fois qu'elle réapparaît dans la grille éditoriale et dans les articles de ses collaborateurs. Les collaborateurs de *PNPA* l'évoquent, non seulement, pour dénoncer un régime séparatiste qui porte atteinte aux droits les plus fondamentaux de l'humanité, mais aussi pour montrer son actualité dans la question du néocolonialisme [642]. Ce dernier est représenté comme un système soutenu par des puissances occidentales et européennes telles que la France, mais aussi par des dirigeants africains comme Paul Biya [643]. Dans *Présence africaine*, il est invoqué pour dénoncer un système archaïque dont l'iniquité doit interpeller tout homme qui se respecte. On trouve cette dénonciation dans au moins trois articles de *Présence africaine*, signés par des auteurs africains comme européens [644]. La question est tellement présente qu'elle a même suscité dans la revue la création d'une chronique qui lui est entièrement consacrée. Mais ce sont surtout des collaborateurs comme Christophe Dailly et Jean Sévry qui en font une priorité pour *Présence africaine.* Le premier se propose dans, « Apartheid et conscience noire en Afrique du Sud », de familiariser le lectorat de *Présence africaine* avec ce concept en en proposant des définitions et des explications, à l'intention de ceux qui ne sauraient pas encore de quoi il est question :

> Ce qui se passe en Afrique du Sud nous concerne directement. Il est temps de nous familiariser avec des concepts tels qu'apartheid, ségrégation, discrimination raciale et conscience noire autour desquels des positions opposées s'affrontent violemment [645].

642 Lire entre autres : MAGASSA (Ahmidu), Tribune libre : « L'Apartheid et l'hypocrisie de la gauche en France », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 183-188.

643 Lire P.N.-P.A., « Paul Biya et l'apartheid », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], 10e année, n°55-58 (*Le Cameroun de Paul Biya : autopsie d'un chaos annoncé*), janvier-août 1987, 528 p. ; p. 332-337.

644 Il s'agit de Chukwudum Barnabas Okolo (« Apartheid as unfreedom », in : *Présence africaine,* n°140, 1986/4, p. 3-9) ; de Christophe Dailly (« Apartheid et conscience noire en Afrique du Sud », in : *Présence africaine,* n°140, 1986/4, p. 3-9) ; et de Jean Sévry (« Chroniques sud-africaines », in : *Présence africaine,* n°146, 1988/2, p. 195-206 ; « Chroniques sud-africaines », in : *Présence africaine,* n°148, 1988/4, p. 111-124).

645 DAILLY (Christophe), « Apartheid et conscience noire en Afrique du Sud », in : *Présence africaine,* n°140, 1986/4, p. 3

La revue tente, comme pour éprouver son retard, de se mettre à jour à propos d'une thématique qui fait couler beaucoup d'encre dans une revue concurrente, en l'occurrence *PNPA*.

Quant à Jean Sévry, il propose, un peu à la manière de la célèbre chronique « Bantoustans à gogo » de *PNPA*, une chronique consacrée à l'apartheid. J. Sévry se propose notamment de revenir, autant que possible, sur l'histoire et l'actualité l'apartheid en démontrant que ce phénomène ségrégationniste est rejeté par tous, autant que par les populations noires que par leurs écrivains noirs d'Afrique du Sud. Ces derniers s'y réfèrent abondamment, chose que les écrivains blancs peinent encore à faire ouvertement [646]. La chronique sert également à la critique du pouvoir blanc de Pretoria, que le spécialiste des littératures et des cultures de l'Afrique australe disqualifie ouvertement la politique en montrant le caractère dévastateur et insatiable de ce régime :

> Au lendemain d'une guerre interminable en Namibie, on peut se demander ce qui a bien pu pousser le pouvoir blanc installe à Pretoria à faire preuve de tant d'acharnement dans ce conflit qui semble se solder pour lui par une défaite. À vrai dire, je crois que nous avons souvent tendance à établir une équation du type : Afrique du Sud = apartheid, et à nous en tenir là. Or l'Afrique du Sud, ce n'est pas que l'apartheid, c'est aussi et en même temps une politique permanente d'annexion, un désir de mettre sous sa coupe les territoires situés au sud du Zambèze, c'est-à-dire l'Afrique australe. La guerre de Namibie n'en représente qu'un épisode de plus. Quand on regarde l'histoire de ce pays, on peut l'assimiler à un désir permanent d'étendre sa zone d'influence, d'agrandir son territoire, qu'il s'agisse du fameux Grand Trek ou des lendemains de Ia guerre anglo-boer où l'on vit la communauté afrikaner monter patiemment à l'assaut des principaux rouages politiques et économiques du pays : en fait, c'est cette même communauté qui cherche toujours à mieux asseoir son pouvoir, à l'intérieur de la République, et à l'extérieur, en plaçant les pays au sud du Zambèze sous sa coupe [647].

La question de l'apartheid semble, ici, se poser avec acuité dans une revue qui s'était toujours tenue à l'écart, alors que sa concurrente en a usé aux fins que l'on connaît.

En marges de cette question cruciale, *Présence africaine* aborde également, comme un effet de mode, les autres thématiques de *PNPA* que nous avons mentionnées plus haut.

646 Lire : SÉVRY (J.), « Chroniques sud-africaines », in : *Présence africaine,* n°146, 1988/2, p. 195-206.

647 SÉVRY (J.), « Chroniques sud-africaines », in : *Présence africaine,* n°148, 1988/4, p. 11.

Une bonne part de la revue est notamment dédiée aux thèmes du néocolonialisme, de l'exil-retour [648], de l'indépendance [649], du racisme ou encore de l'excision [650]. Ces thèmes sont en général abordés par les collaborateurs de *PNPA.* Françoise Ugochukwu et Thomas Mpoyi-Buatu, sont ceux ce qui traiteront du racisme dans les mêmes perspectives que la revue *PNPA.*

Leurs contributions sont, pour la plupart, surtout sur cette question, des prolongements et des développements un peu plus détaillés de leurs articles sur le racisme dans la revue des radicaux noirs. On retrouve, notamment posée par Françoise Ugochukwu, la question du racisme dans les livres destiné à la jeunesse, qu'elle quelle avait déjà abordée dans *PNPA* en traitant du cas particulier du livre de jeunesse intitulé *Blancheline* [651]. Dans son nouvel article intitulé « L'Afrique à travers la littérature française pour enfants » [652]*,* elle se propose de démontrer qu'un racisme en rapport avec le continent africain existe dans les ouvrages de jeunesse mis au programme dans les écoles primaires et pré-primaires.

Quant à Thomas Mpoyi-Buatu, il poursuit dans *Présence africaine* une entreprise qu'il avait déjà mise en œuvre dans *PNPA*, consistant à déceler, dans les œuvres des grands

---

648 Lire NDOBA GASANA, « Entretien avec Vumbi Yoka Mudimbe », in : *Présence africaine,* n°146, 1988/2, p. 219-235.

649 Cette thématique est surtout développée dans les comptes rendus publiés dans la rubrique « Les livres », où sont surtout présentés des ouvrages qui aborde des thématiques chères à *PNPA*. Par le choix de ces ouvrages, centrés sur les questions sociales et politiques, plus que culturelle, la revue *Présence africaine* démontre une certaine inflexion vers le social.

650 Voir le numéro spécial « La femme noire dans la vie moderne : images et réalités », où un des collaborateurs de *PNPA,* Renée Saurel, spécialiste de la question, est cité en référence.

651 UGOCHUKWU (F.), « Blancheline, la littérature pour enfants à l'assaut du racisme », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), 9e année, n°50, mars-avril 1986, 158 p. p. 112-116.

652 UGOCHUKWU (F.), « L'Afrique à travers la littérature française pour enfants », in : *Présence africaine*, n°137-138, 1986/1, p. 192-210.

auteurs de la littérature mondiale, la part de racisme qu'elles recèleraient [653]. Son énième compte rendu qu'il publie dans *Présence africaine* porte sur l'ouvrage de William B. Cohen : *Français et Africains : les Noirs dans le regard des Blancs* [654], dont il avait déjà donné un compte rendu détaillé dans *PNPA* [655]. Cet ouvrage démontrait, par ailleurs, la nature raciste des Français du XVI[e] au XIX[e] siècle.

Enfin, s'agissant de la thématique du néocolonialisme et de sa composante du capitalisme, elle est traitée par un autre collaborateur de *PNPA*, à savoir Emmanuel Boundzeki Dongala. Dans un texte intitulé « La faim : nouvelle arme du capitalisme international ? À propos du livre de Susan George, *Comment meurt l'autre moitié du monde* » [656], il expose cette thématique de la faim dans le monde en démontrant de façon subtile qu'elle est un avatar à peine voilé du néocolonialisme que mettraient en œuvre cette fois-ci – contrairement à *PNPA* où ce sont les dirigeants occidentaux – les entreprises multinationales :

> Il n'est point question dans ce livre de faire appel à la culpabilité ou à la mauvaise conscience individuelle des habitants du monde riche (« Pense aux enfants qui meurent de faim en Inde mon chéri et finis ta soupe ») car, pris individuellement, ils ne sont pas plus coupables que d'autres ; ce livre n'est pas non plus une discussion idéologique ni pseudo-philosophique sur les vertus de la pauvreté qui serait une richesse des peuples. Il est basé sur des faits, des faits concrets, massifs, puisés aux meilleures sources, c'est-à-dire la plupart du temps dans les dossiers des grandes multinationales

653 Lire ses analyses à propos de V.S. Naipaul : MPOYI-BUATU (Thomas), « Naipaulou les anathèmes d'un brahmane apatride », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°26, mars-avril 1982, 158 p. ; p. 89-106.

654 MPOYI-BUATU (T.), « Note de lecture de : « *Français et Africains : Les noirs dans le regard des blancs 1530-1880* par William B. Cohen (Gallimard, Bibl. des Histoires, 1982) », in : *Présence africaine*, n°123, 1982/3, p. 215 - 258 ; p. 237-241 ;

655 Lire MPOYI-BUATU (T.), « William B. Cohen et le racisme anti-noir », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 5e année, n°27, mai-juin 1982, 159 p. ; p. 71-112.

656 Boundzeki DONGALA (Emmanuel), « La faim : nouvelle arme du capitalisme international ? », in : *Présence africaine,* n° 108, 1978/4, p. 139.

> agroalimentaires et des organisations internationales qui prétendent résoudre ce problème [657].

On l'a vu, la majorité des thèmes-phares de *PNPA* sont abordés par *Présence africaine* dans une perspective proche de la revue fondée par Mongo Beti et Odile Tobner. Bien que souvent le ton virulent de la revue des radicaux noirs ne soit pas toujours le même, l'objectif quant à lui l'est bien. Qu'il s'agisse du racisme, de l'apartheid ou encore du capitalisme et de l'excision, *Présence africain*e souhaite éradiquer des maux qui sont pour la plupart apportés par l'Occident, et qui n'honorent pas les populations africaines. Ces problèmes contrarient, par ailleurs, leur développement. On voit ainsi paraître, de façon véritable, un nouvel objectif pour *Présence africaine* durant cette phase qui voit l'entrée de *PNPA* dans le sous-champ franco-africain. Phase qui se traduit par un transfert de thématiques et des techniques éditoriales de la revue politique et littéraire à d'autres revues concurrentes au moyen des échanges de collaborateurs entre revues et de l'impact de *PNPA* dans le sous-champ.

9.2.3. Techniques éditoriales : analyses, enquêtes, entretiens

Après avoir modifié le sous-champ franco-africain en instaurant un rapport au continent africain qui se fait davantage sur la base des réalités sociales, et moins sur la base du mythe, la revue *PNPA* structure le sous-champ au moyen d'un ensemble de techniques éditoriales qui sont également plus proches des procédés éditoriaux des mass-médias que des revues spécialisées dans le domaine de la culture. Occupant une place de dominé, – celle où l'on trouve le plus souvent les avant-gardes et les auteurs « professionnels », comme l'a démontré à plusieurs reprises Gisèle Sapiro –, les collaborateurs de la revue *PNPA* investissent le sous-champ franco-africain avec des armes et des principes qui sont le plus souvent propres à ce pôle du champ ainsi qu'à ces deux catégories qui y sont positionnées. Ainsi, dans un sous-champ longtemps dominé par des valeurs et des normes telles que la revendication des peuples africains à une présence dans le monde et dans l'humanité, la conciliation et la coexistence des cultures, ou encore le repli sur soi et sur ses acquis culturels, mais aussi l'authenticité africaine, la revue *PNPA* impose à ces normes, et

657 *Idem*. p. 139.

par conséquent aux revues concurrentes qui l'entourent, une conception plus fonctionnelle du fait culturel, perçu comme plus dynamique et plus interactive.

Cela se traduit par de choix de genres et de types de textes plus pragmatiques et plus interpellant. Les collaborateurs de *PNPA* manifestent notamment, en tout premier lieu, une prédilection particulière et prononcée pour les genres de l'enquête, de l'entretien, des relations et autres témoignages de voyage, de la satire sociale, ou encore du pamphlet, comme un moyen de dénonciation d'un scandale public qui aurait cours dans le sous-champ [658]. S'ensuit une recherche prononcée du sensationnel et de la polémique propre au pôle médiatique et aux stratégies contestataires des avant-gardes. Celles-ci font scandale par leur transgression ostentatoire des règles du bon goût ; enfin, les éditeurs de *PNPA* manifestent un goût prononcé pour la critique. L'objectif, en l'occurrence ici, est de toucher à la fois les personnes physiques et même temps les systèmes que ces personnes élaborent. Ces mêmes systèmes seront récupérés et utilisés par les principaux éditeurs des revues du sous-champ [659].

Pour ce qui est de la prédilection pour le genre de l'enquête, de l'entretien, des relations et autres témoignages de voyage, de la satire sociale, ou encore du pamphlet, il s'agit pour les collaborateurs de la revue de révéler au grand jour ce qui constitue à leurs yeux des omissions ou des non-dits ; certains textes de lois, par exemple, qu'il s'agisse des États africains ou européens, ont gardé un caractère confidentiel ou seraient restés incompréhensibles en raison d'une technicité inaccessible à l'entendement du lecteur non spécialisé. C'est le cas dans la revue d'un certain nombre de textes de lois régissant la vie des immigrés en France, que les gouvernants de ce pays ratifient. On songe notamment à la longue enquête sous forme d'entretien que mène Mongo Beti aux côtés de son invité de circonstance Jean-Claude Shanda Tomné [660] à propos du décret Imbert. Ce décret a pour particularité de régir la vie sociale et scolaire des étudiants africains en France. Les deux

658 Cf. SAPIRO (Giselle). *Op. Cit.*

659 *Idem*.

660 SHANDA-TOMNÉ (J-C.) ; MONGO BETI, « Le décret Imbert contre la jeunesse africaine [1] », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; p. 24-56.

collaborateurs de *PNPA* se proposent notamment de remonter aux origines de cette loi, d'analyser le contexte ainsi que les objectifs qui expliquent son applicabilité en France, objectifs qui seraient, selon les éditeurs, de limiter le nombre d'intellectuels dans les pays africains dont ces étudiants africains en France sont les ressortissants, comme on peut lire dans les deux articles qui abordent cette loi dans la revue.

Ce procédé qui consiste au dévoilement d'éléments qu'on ne soupçonnait pas d'ordinaire, propre à *PNPA* au moment de son investissement dans le champ, se retrouve très vite à son tour dans le sous-champ. On ne compte plus les thèmes traités auparavant par *PNPA*, se retrouvant au sommaire des autres revues. Dans *Présence* africaine, par exemple, on retrouve bien les traces de l'influence que *PNPA* a dans le sous-champ.

De ce qui est du mode de l'enquête, *Présence* africaine propose à ses lecteurs des analyses juridiques de textes de lois en vigueur dans certains pays africains. Certains de ces textes ont la particularité de contenir bien des équivoques et de lacunes. Cette tâche incombe en premier lieu à Dieudonné Nkounkou-Mbecko-Senga, avocat à la cour au Congo. Son article : « L'apparence dans le droit de la filiation hors mariage » [661], traite des enfants congolais nés sans père ou hors mariage, et dont les pères refusent de reconnaître la paternité. Cet article est une sorte de comparaison entre les dispositions prévues par la loi et celle des coutumes du pays face à ce phénomène au combien répandu. L'auteur se propose de

> montrer non seulement le fondement de ce principe [l'apparence], mais aussi les conséquences pouvant s'y attacher, étant précisé que les dispositions écrites remplacent pour une large part, sinon dans leur totalité, les règles traditionnelles qui cessent d'avoir force de coutume dans les domaines faisant désormais l'objet du Code de la famille [662].

Démontrant les lacunes d'une loi qui tend à régler le problème en désignant comme tuteur légal de l'enfant un membre mâle de la famille de sa mère, il conclut que le tutorat des

661 NKOUNKOU-MBECKO-SENGA (Dieudonné), « L'apparence dans le droit de la filiation hors mariage », in : *Présence africaine,* n°146, 1988/2, p. 107-119.

662 NKOUNKOU-MBECKO-SENGA (D.), « L'apparence dans le droit de la filiation hors mariage », art. cit., p. 108.

enfants hors mariage ne doit en aucun cas revenir à un parent mâle de la famille de la mère, comme le prévoit la loi congolaise. Celle-ci doit plutôt revenir à la mère de l'enfant. Elle pourra décider elle seule de la céder à un autre, si elle ne souhaite pas endosser ce rôle. Si avec cet article on est bien loin de l'article de *PNPA*, que nous avons retenu, et qui révèle une possible intention néocoloniale dans les textes de lois français à l'endroit des immigrés en France, on est très proche par contre de ce qui se fait dans *PNPA* en matière de texte de lois africains où la même veine est bien respectée [663]. *Présence africaine* rejoint ainsi une tendance consistant à mettre à nu les textes de lois africains, dont la majorité d'entre eux sont en partie calqués sur le modèle français. Ces textes sont autant de textes usurpant la liberté des individus au profit d'un groupe social plus aisé, par opposition aux classes populaires, et aux femmes dans le cas présent.

Le même penchant pour l'enquête est également observable dans la revue *Présence africaine*, en ce qui concerne la vie économique, un objet que *PNPA* avait fait sien en multipliant les analyses socio-économiques qui sont autant des moyens en vue de dénoncer des scandales publics et financiers s'agissant de pays comme le Gabon, le Cameroun ou encore la Côte d'Ivoire [664]. On retrouve dans la grille éditoriale de *Présence africaine* de plus en plus d'analyses socio-économiques proposant des bilans économiques de pays tels que la Côte d'Ivoire ou, plus généralement, les pays d'Afrique francophone. Dans le cas particulier de la Côte d'Ivoire, par exemple, il est question, au vu des embellies financières dues au pétrole que connaît alors ce pays, de se demander si finalement « la Côte-d'Ivoire, une fois forte de ces nouvelles richesses, pourra parvenir à moyen terme à

663 EYINGA (A.), « (Extrait d'un ouvrage paru récemment) L'appareil juridique d'une dictature fasciste francophile d'Afrique noire : le Cameroun », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°2, mars-avril 1978, 253 p. ; p. 121-148. L'article est un ensemble d'extraits du dernier livre, intitulé *Mandat d'arrêt pour cause d'élections* d'Abel Eyinga, opposant camerounais exilé en France. Ce livre montre, d'un point de vue juridique et constitutionnel, les signes manifestes de la dictature du président Ahmadou Ahidjo.

664 Lire par exemple. P.N.-P.A., « Cameroun, votre pétrole f… le camp ! », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°12, novembre-décembre 1979, 158 p. ; p. 1-14.

un développement réel et équilibré » [665]. Le constat de l'auteur de l'article est accablant : la Côte d'Ivoire continuera à connaître de la croissance, mais celle-ci ne se transformera en développement pour tout le pays qu'à condition d'observer certaines obligations dont « une redistribution plus équitable des richesses », c'est-à-dire la réduction des « disparités entre les plus riches et les plus pauvres, entre les citadins et les ruraux » [666]. Dans le cas plus général des pays africains, où il s'agit de proposer une analyse critique des politiques monétaires et fiscales, il s'agit de démontrer avec force « qu'aucun progrès n'est possible ni compatible avec les désordres monétaires chroniques et encore moins avec l'absence d'une politique monétaire et d'une politique fiscale conséquente des pouvoirs publics » [667].

9.3. Formes de l'engagement socio-politique

Comme autre conséquence de l'instauration de l'actualité africaine dans le sous-champ, se développe également une tendance pour les revues concurrentes à *PNPA* à développer un engagement politique. Celui-ci se traduit par une forte théorisation de la littérature et du roman africain, comme devant prendre en charge les revendications des peuples opprimés. En effet, l'un des objectifs premier de *PNPA*, dans son axe culturel et littéraire, était l'avènement dans le champ d'une littérature qui soit, non seulement, engagée mais qui prenne aussi en compte les réalités sociales et les difficultés auxquelles étaient confrontées les populations africaines dans leur quotidien, comme en témoignent les multiples articles initiés par les collaborateurs réguliers et occasionnels de la revue qui paraissaient parfois redondants, si on ne gardait pas constamment en vue l'aversion de la

665 Lire : GLASMAN (Monique), **«** La Côte-d'Ivoire dans l'attente de la manne pétrolière », in : *Présence africaine*, n°119, 1981/3, p. 143.

666 GLASMAN (M.), **«** La Côte-d'Ivoire dans l'attente de la manne pétrolière », *art. cit.*, p. 151.

667 NGANGO (Georges), **«** Politiques monétaires et fiscales des pays africains », in : *Présence africaine*, n°119, 1981/3, p. 4.

revue pour toute littérature africaine qui ne soit pas en prise avec le réel ou qui soit attachée au « senghorisme » et à la négritude.

9.3.1. Défense des peuples africains

Ce projet est tout de suite affirmé dès le premier numéro de la revue. Il prend des formes toutes particulières et diverses dans la revue elle-même. D'abord exprimée dans des articles sous forme d'essais, où des collaborateurs comme Ange-Séverin Malanda, Odile Tobner ou Thomas Mpoyi-Buatu s'essaient à la théorisation du roman et de la littérature africains, celle-ci s'exprime également dans les poèmes publiés dans les nouvelles et aussi dans les très nombreux comptes rendus de lecture que proposent les collaborateurs assignés à cette tâche, c'est-à-dire à peu près tous les collaborateurs réguliers, en plus des universitaires. Dans le sous-champ, ce discours littéraire voué à combattre toutes les formes du néocolonialisme et toutes les oppressions de tout genre, au service des peuples africains et de leurs préoccupations, se voit dans la promotion tous azimuts de cette forme littéraire engagée.

Dans une revue telle que *Présence africaine*, par exemple, il s'agit généralement de faire la promotion d'ouvrages littéraires particulièrement centrés sur les préoccupations que rencontrent les peuples africains. Cette promotion se voit tout d'abord dans la rubrique « Les livres », destinée aux notes de lectures. Mais elle se voit, ensuite, dans des analyses plus complètes qui ont pour but, en plus de les communiquer, de démontrer toutes leurs richesses et, surtout, l'engagement dont font montre les auteurs ainsi que les causes qu'ils combattent. Cela en vue de révéler à la face du monde les différentes formes d'oppression que connaissent les peuples concernés. Mais cette vogue nouvelle se traduit, d'abord dans la revue, par la promotion d'auteurs théorisant ou exhortant à cette cause, bien avant la mise en évidence desdits ouvrages dans la rubrique indiquée plus haut. On observe alors la mise en avant d'auteurs appelant à une littérature plus engagée en faveur des peuples, auteurs dont certains sont surtout connus dans le cadre de la revue *PNPA,* où ils ont longtemps publié des textes de fiction et des analyses littéraires.

L'un des collaborateurs de *PNPA* qui se plie à cet exercice est le nigérian Niyi Osundare. Il déploie son analyse à la manière d'Emmanuel Boundzeki Dongala. Ce dernier réaffirme notamment ses convictions d'auteurs engagé en appelant les auteurs congolais

à emboîter le pas à cette forme de littérature et à défendre, en tant que congolais et africain par la suite, les problèmes que le continent rencontre plus tôt que ceux qui se produisent en même temps au niveau international [668]. Niyi Osundare, auteur publieant, par ailleurs, en français des analyses littéraires et politiques et des poèmes dans *PNPA,* fait part au lecteur de *Présence africaine* de ses convictions de poète-dramaturge, de critique littéraire et d'écrivain engagé dans une interview en anglais que réalise Frank Birbalsingh [669]. Cet entretien portant sur son public cible, son écriture en langue européenne plutôt qu'en langue africaine comme Ngugi wa Thiong'o, s'attarde surtout sur sa poésie et le sens qu'il lui donne. Pour Niyi Osundare, le poète doit pouvoir exprimer les conditions réelles des populations, comme on peut le lire ici :

> A good friend of mine describes the poet as one whose role it is to ring the bell in the market-place and wake up people. The people have been asleep for many years. It may be that they have taken more than the usual dose of that amnesia which has kept our people in bondage for so long. There are some who are awake but are asleep at the same time because they don't believe in the possibility of change. They say « well, what can we do ? This has been happening to us for so long. There is nothing we can do ». There are yet those who, because they have been beaten by the rain for such a long time, do not believe it is possible for them to get a place to dry their clothes, and themselves, and their spirit. I think these are the people the artist is really trying to touch, to let them know about the possibility of change, to let them know that, although our sky is overcast at the moment, there is some sun, some rainbow possible in the firmament. I think this is the role of the artist [670].

À la suite de « théoriciens engagés » comme Niyi Osundare, la revue *Présence africaine* met en évidence ces cas particuliers d'auteurs et d'ouvrages où se lit un fort attrait pour les peuples et les oppressions qu'ils combattent au quotidien.

---

668 Lire BOUNDZÉKI DONGALA (Emmanuel), « Littérature et société : ce que je crois », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p. ; p. 56-64.

669 BIRBALSINGH (Frank), « Interview With Niyi Osundare », in : *Présence africaine*, n°147, 1988/3, p. 95-104.

670 BIRBALSINGH (F.), « Interview With Niyi Osundare », art. cit., p. 104.

9.3.2. Sensibilité aux luttes des femmes

Cette entreprise se voit beaucoup avec Françoise Balogun,. Celle-ci propose notamment une analyse des romans de Nuruddin Farah tels que *Née de la côte d'Adam*, *A Naked Needle*, *Sweet and Sour Milk* et *Sardines* [671]. Avec Francoise balogun, Le lecteur prend connaissance, non seulement des oppressions que connaissent les femmes dans la société somalienne, mais aussi de la place qu'elles y occupent. La collaboratrice de *PNPA* le rappel notamment ainsi :

> À travers *Sardines*, Nurrudin Farah poursuit une fresque subtile de la société somalienne où les femmes n'ont pas un rôle négligeable. Elles défilent dans l'œuvre de Farah de façon inoubliable car il sait les décrire et les analyser avec sympathie et finesse. Elles deviennent sous sa plume des êtres vibrants, complexes, ce qu'elles sont rarement dans la littérature africaine [672].

La présentation de l'œuvre de cet auteur engagé dans la défense de la cause des femmes permet ainsi de se rendre compte du poids de la tradition sur les femmes dans la société somalienne, tradition dont Farah fait ressortir les contradictions en même temps que la place que les femmes occupent dans la société somalienne.

Cette même cause à l'endroit des femmes est également défendue dans la revue *Présence africaine*, notamment dans la rubrique « Les livres », où sont notamment mis en avant des romans tels que *La Reine captive* de David Ndachi-Tagne, que Willy Alante-Lima encense pour ses qualités, dont le fait que celui-ci, à ses yeux, a su faire correspondre la féerie et la réalité. Cet ouvrage, il le présente notamment dans une note de lecture aux côtés d'autres ouvrages tout aussi dignes d'intérêt [673]. Le critique révèle notamment au lecteur que le roman de David Ndachi-Tagne retrace la vie d'une jeune femme dénommée Magwa,

> dont on pourrait dire, qu'elle fut victime autant de la tradition que de la modernité. Magwa, fille du pasteur Poubena, et qui a été scolarisée à la ville, passe aux yeux de

671 Balogun (Françoise), « Promenade à travers les romans de Nuruddin Farah », in : *Présence africaine*, n°145 1988/1, p. 157-164.

672 Balogun (Fr.), « Promenade à travers les romans de Nuruddin Farah », art. cit., p. 164.

673 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 196-219.

> tous, pour une émancipée, une rebelle qui veut révolutionner des comportements qui existent depuis que le village existe. Elle se veut le porte-parole des femmes, plaide l'égalité avec les hommes [674].

On note ainsi dans *PA* une nette proportion d'ouvrages traitant des femmes par des auteurs remettant en cause la tradition africaine et ses valeurs. Ceux-ci s'engagent politiquement avec les femmes et postulent leur égalité avec les hommes. Cette thématique avait été largement développée dans *PNPA* sous la plume d'Odile Tobner et de la grande majorité des collaboratrices de la revue.

9.3.3. L'émulation de l'esprit critique

Pour ce qui est maintenant du goût prononcé pour la critique, des chercheurs tels que Lotte Arndt ont vu en la création de *PNPA* « une réponse à l'ensablement progressif de l'espace de parole critique que certaine revue comme *Présence africaine* avaient constitué pendant plusieurs décennies » [675]. Si cette observation s'est avérée tout à fait vraie au tout début, au regard des témoignages de Guy Ossito Midiohouan [676], il n'en demeure pas moins que, sous l'angle de la structuration, le manque comblé par *PNPA* dans le champ ne l'a pas été grâce à sa seule grille éditoriale. Celle-ci, au vu des recherches d'archives et des consultations des revues que nous avons menées, s'est propagée au moyen d'échanges de collaborateurs ainsi que par la réception de la revue dans les milieux universitaires dans tout le sous-champ, et cela dès les premières années de parution.

On observe ainsi, et pour revenir à la question de la critique, une nette augmentation de textes critiques dans les revues concurrentes, dont certaines étaient restées jusque-là loin de ce domaine, bien que cet élan critique ne soit pas aussi tempétueux que celui qui est mené tambour-battant par les collaborateurs de *PNPA* [677]. La revue *Présence africaine,*

---

674 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 202.

675 ARNDT (L.), Les Revues font la culture !.., Op., Cit., p. 189

676 Cf. KOM (A.*). Mongo Beti parle*, *op. cit.*

677 C'est aussi le cas de la revue *Jeune* Afrique. Ce périodique se laisse allée à quelques considérations critiques sous la plume du collaborateur occasionnelle Bernahé Cashaï, . On le constate notamment à

par exemple*,* au moyen des collaborateurs de *PNPA* qu'elle reçoit sans sourciller, connaît un regain critique non négligeable. Ce regain critique ne trahit pas pour autant la politique éditoriale de la revue, c'est-à-dire qu'on ne la voit pas souscrire de manière flagrante à tel discours idéologique radical. La revue qui, comme le fait remarquer Lotte Arndt, citant Mudimbe, avait quelque peu régressé [678], retrouve grâce à un *PNPA* un regain critique salutaire.

Ce regain critique retrouvé s'exprime dans l'espace général de la revue, mais en particulier, et de plus en plus, dans la rubrique consacrée aux « Livres lus », où des collaborateurs de *PNPA* avec d'autres plus habitués de *Présence africaine,* donnent leur avis sur des ouvrages fort intéressants mais aussi moins objectifs, en empruntant eux-mêmes des perspectives critiques, voire idéologiques. On retrouve ce regain critique dans des comptes rendus de livres tels que la recension faite par Patrick Delahaye du livre *Alpha Blondy : reggae et société en Afrique noire* [679], ou encore la recension que fait Françoise Balogun de *Les Iks : survivre par la cruauté en nord Ouganda* de Colin Turnbull [680]. S'exprime alors des points de vue tranchés sur des ouvrages qui semblent prêter le flanc à la critique. Ainsi, Patrick Delahaye, dans son analyse de l'ouvrage de Yacouba Konaté, exprime clairement son désaccord avec l'auteur, notamment sur le fait qu'Alpha Blondy ne mènerait pas de révolution dans son pays, quand bien même le reggae est une musique de combat. C'est ce qui ressort de sa conclusion :

> Il nous faut conclure et cela n'est pas des plus aisés car, tout comme l'auteur qui se pose des questions : « mais qui gagne chez Alpha ? l'art, la vérité, la création ou la foi ?», « mais que reconnaît-on dans ce qu'on reconnaît ? », nous aussi sommes interrogatifs mais sur d'autres sujets ; peut-on confondre une révolte d'origine affective et une

propos de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Voir en annexes l'article de ce collaborateur dans le n°1126 de *JA*.

678 ARNDT (L.), Les Revues font la culture !.., op. cit., p 189.

679 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 196-219 ; à propos de : Konaté (Yacouba), *Alpha Blondy : reggae et société en Afrique noire*. Abidjan : CEDA ; Paris : Karthala, 1987, 294 p.

680 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°147, 1988/3, p. 105-119 ; à propos de : Turnbull (Colin), *Les Iks : survivre par la cruauté, Nord-Ouganda [The Mountain People]*. Trad. de l'anglais par Claude Elsen. Paris : Plon, coll. terre humaine, 1987, 389 p.

> révolte sociale ? Peut-on vainement tenter de théoriser à partir d'un exemple ? peut-on enfin se tromper de titre ? [681]

Si le ton est encore assez mesuré dans ces propos, bien qu'on y lise clairement le rejet d'un ouvrage qui a manqué sa cible, dans le compte rendu de Françoise Balogun, le regain critique de la revue s'exprime plus directement. Celle-ci, sans trop s'étendre sur les éventuels apports que pourrait contenir l'ouvrage *Les Iks : survivre par la cruauté en Nord-Ouganda,* exprime tout de go ses impressions sur un ouvrage qu'elle ne tarde pas à mettre au compte des échecs de l'africanisme européen, dont elle voit à nouveau les méfaits dans *Présence africaine* après les avoirs longtemps révélés dans *PNPA.* On lit ainsi que :

> Le livre de Colin Turnbull, qui fut autorisé à travailler entre 1964 et 1967 dans une région interdite de l'Ouganda, a beaucoup de raisons de choquer le lecteur. Tout au long de son récit, il insiste sur l'insensibilité, l'insociabilité, l'inhumanité, la cruauté des Iks [...] Il se dégage du texte qu'un des premiers principes ikiens est de « n'aimer personne ». L'on ne peut s'empêcher d'avoir un sentiment de révolte devant ces pages : après tout, Colin Turnbull recevait de l'eau et des provisions, il était à l'abri de la faim. Même s'il faisait bénéficier de sa nourriture quelques personnes particulièrement défavorisées, lui-même se cachait pour manger et pour boire Ie plus souvent. Comment alors avoir Ie droit de traiter d'inhumains des êtres qui parfois étaient obligés de manger des pierres ? Le récit de Turnbull nous force à mettre en cause l'objectivité scientifique de l'anthropologie et il serait bien lamentable, n'étaient quelques réflexions qui vers la fin mettent enfin l'ombre du doute sur son jugement et sa suffisance [682].

S'il est parfois de bon aloi d'emprunter un ton très critique lorsqu'il s'agit de rendre compte d'un ouvrage, notons tout de même que les reproches procèdent ici d'une certaine volonté de condamner, un système ou un individu que l'on range facilement dans ce système (l'africanisme) ; c'est à lui qu'on impute directement la responsabilité des défauts scientifiques, l'ouvrage recensé devenant un prétexte. C'est là un procédé dont *PNPA* s'était fait une spécialité lorsqu'il est question de révéler les projets néocolonialistes de l'occident, et que l'on retrouve également, ici, sous la plume d'anciens collaborateurs de

681 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°147 p. 219.

682 *Idem*. p. 112-113.

PNPA. La revue *Présence africaine* emprunte de cette façon, par le jeu d'échanges de collaborateurs, un procédé qui a fait son chemin chez sa concurrente.

Le cadre des recensions d'ouvrages favorise par lui-même, certes, l'esprit critique et la discussion. Il est donc encore plus significatif de voir progresser ailleurs dans *Présence africaine*, l'esprit de controverse, voire de polémique. À cet égard, on note de plus en plus une inflexion du discours, autrefois universitaire et moins partisan, vers un discours militant. Celui-ci n'est pas pour autant moins objectif, si on se réfère à l'argumentation proposé. C'est notamment ce qui ressort de l'article de Tshitambal'a Mulang Irung. Cet article s'intéresse à la filiation existante entre la philosophie négro-africaine et la philosophie occidentale. La forme interrogative du titre de l'article : « Pourquoi cette fidélité excessive de la philosophie négro-africaine contemporaine à la philosophie occidentale ? », n'est pas sans rappeler les titres et les procédés rhétoriques de *PNPA.* L'auteur se demande notamment : « si une telle fidélité ne comporte-t-elle pas quelques dangers et méfaits ? Et si elle en comporte, quels sont-ils ? Et que faire ? » [683]. Le contexte justifiant ces questions est notamment celui où, de plus en plus, il est demandé à la philosophie contemporaine en Afrique d'être vraiment africaine, voire négro-africaine et de s'impliquer efficacement dans la transformation des populations africaines au sein d'un monde de plus en plus mondialisé, comme le fait remarquer l'auteur lui-même. Ces questions peuvent paraître légitimes et peu partisanes ; ce sont plutôt les réponses que donne l'auteur qui nous confortent dans l'idée qu'un regain critique à la manière de *PNPA* s'est produit dans *Présence africaine*. Tshitambal'a Mulang Irung, professeur à l'Université de Lubumbashi, avance notamment que la fidélité de la philosophie négro-africaine à la philosophie occidentale n'est pas du tout un apport aux peuples africains, car elle ne contribue pas à l'indépendance du continent, mais au contraire à sa spoliation, et au colonialisme. Il est dit notamment en ces termes qui concluent son analyse :

> On comprendra aisément à la lumière de tout ce qui précède que les philosophes négro-africains doivent lutter contre une fidélité excessive du discours philosophique négro-africain au discours philosophique occidental, contre les transpositions faciles des problématiques et catégories philosophiques occidentales, de manière à garantir, en

683 TSHITAMBAL'A MULANG IRUNG, « Pourquoi cette fidélité excessive de la philosophie négro-africaine contemporaine à la philosophie occidentale ? », in : *Présence africaine*, n°146, 1988/2, p. 173.

> terre négro-africaine, une pratique philosophique dont les objectifs et les intérêts ne seraient pas situés en dehors des besoins réels et des préoccupations des Négro-Africains en général et de nombreuses masses négro-africaines surexploitées en particulier [684].

Ces propos pourraient dénoter la tendance au repli sur soi, déjà observable par le passé dans la revue *Présence africaine*, s'agissant notamment des questions de nationalismes culturels, si on en croit les explications plus ou moins détaillées qu'en donne Lotte Arndt [685] sur cette phase de l'histoire de cette revue. Ils montrent, quoi qu'il en soit, un point commun avec le projet de *PNPA* qui consiste, lui, à tout mettre œuvre en vue de l'émancipation des peuples africains, et à proposer des solutions concrètes. On retrouve, là, une tendance critique de *PNPA* consistant à rendre, l'Europe, responsable l'absence de développement des pays africains au sortir des indépendances, un thème que *Présence africaine* emprunte à sa concurrente, sans toutefois en désigner les coupables nommément, comme le ferait *PNPA.*

Cette même veine critique qui accuse l'autre, en l'occurrence ici l'Occident, d'être responsable du manque d'émancipation des peuples africains se voit également dans le cadre de la littérature. À la différence qu'ici, en même temps qu'il est question de réfuter et de corriger des allégations d'auteurs européens au sujet de la littérature africaine, il s'agit également pour les collaborateurs de *Présence africaine* d'encenser ceux parmi les africanistes européens qui, de son point de vue, saisissent le mieux la réalité des peuples africains et de leur patrimoine culturel. On retrouve à nouveau un mouvement critique qui fait école dans la revue *PNPA*, notamment avec l'une des chroniques d'Odile Tobner centrée sur les penseurs français et autres grands intellectuels de ce pays, « qui, à un

684 TSHITAMBAL'A MULANG IRUNG, « Pourquoi cette fidélité excessive de la philosophie négro-africaine contemporaine à la philosophie occidentale ? », *idem.*, p. 181. Du point de vue du congolais, cette position assez tardive fait écho au roman de Georges Ngal : *Giambatista Viko ou le Viol du discours africain* (1975). L'ouvrage en était, cette année-là, à sa 3e édition. Elle fait sans doute partie de celles auxquelles s'attaque le roman *Shaba deux* de Mudime, paru un an plus tard (1989) chez Présence africaine. Voir aussi : Amuri M.L. (Maurice) & Diansonsisa M.B. (Nestor), « La querelle littéraire de Lubumbashi : Mudimbe contre Ngal », in : *Études littéraires africaines*, n°27, 2009 (*Lubumbashi, épicentre littéraire*), p. 28-35.

685 Cf. Arndt (L.), Les revues font la culture, op. cit., p. 176.

moment ou à un autre, à quelque titre que ce soit, avaient fait de l'Afrique noire l'objet de leurs méditations » [686]. Dans cette énième chronique, des écrivains tels que Jean-Paul Sartre et André Gide se voient encensés par la cofondatrice de *PNPA* pour les qualités d'intellectuels et d'observateurs dont ces deux auteurs font montre dans leurs écrits respectifs sur l'Afrique [687]. Car pour eux, comme le posent Pascal Ory et Jean-François Sireneli, l'intellectuel n'est pas seulement qu'un simple professionnel de la pensée, c'est un clerc qui n'hésite pas à s'engager dans la cité [688]. Ces prises de position, la revue *Présence africaine* les reprend presque in extenso lorsqu'il est question plus particulièrement de l'épopée. Le débat alors qui s'ouvre, et qui suscite une levée des boucliers de la part des collaborateurs de *Présence africaine*, est celui de l'existence ou de l'inexistence du genre épique dans la littérature orale. Cette question est posée par l'ouvrage *Oral Literature in Africa* de Ruth Finnegan, que le collaborateur Abiola Irele se propose, tel une Odile Tobner en mal avec l'intelligentsia française devenue improductive, de critiquer et de corriger ce qui constitue à ses yeux de pures inepties. C'est ce qu'on lit ici :

> Dans son ouvrage magistral intitulé *Oral Literature in Africa* – ouvrage dont le public littéraire francophone gagnerait à faire la connaissance, ne fût-ce qu'à travers une traduction – Ruth Finnegan, après avoir recensé les diverses formes que prend notre patrimoine littéraire, se croit obligée de conclure à l'inexistence du genre épique en Afrique. Pour qui est au fait des dimensions de notre littérature traditionnelle, dans sa richesse et sa plénitude, cette conclusion ne peut que paraître pour le moins surprenante, montrant encore une fois les limites que souvent le conditionnement culturel impose à l'effort d'intelligence d'autrui, même lorsque cet effort s'appuie sur

686 Cf. REMOS (Vince), « Un éditeur au-delà de tout soupçon », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°13, janvier-février 1980, 155 p. ; p. 29.

687 Lire notamment dans le cas de Gide : Tobner (Odile), « Les intellectuels français et l'Afrique noire », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°13, janvier-février 1980, 155 p. ; p. 4-28. ; et dans le cas de Sartre : Tobner (Odile), « Les intellectuels français et l'Afrique (suite). Dans le champ idéologique : Sartre », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 3e année, n°14, mars-avril 1980, 157 p. ; p. 11-29.

688 ORY (Pascal) ; SIRINELLI (Jean-François), *Les intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*. Paris : Perrin, 2004.

> une sympathie réelle, comme c'est le cas chez Finnegan. Cependant, la méprise de Finnegan est d'autant moins pardonnable que son ouvrage est paru à un moment où il n'était plus permis d'entretenir un esprit étroit à l'égard de la question particulière sur laquelle elle s'est prononcée [689].

On retrouve dans ces propos tous les ingrédients critiques de *PNPA,* consistant à battre en brèche les postulats d'un ouvrage consacré à l'Afrique dans une perspective eurocentrée, et mettant en cause les qualités d'intellectuel et de chercheur de son auteur. Le tout s'accompagne d'éloges à l'endroit de ceux qui ont réussi le pari de saisir les réalités africaines du point de vue des populations concernées. C'est ce que fait également Abiola Irele en vantant les mérites d'autres auteurs tels que Milman Parry, Albert Lord, ou encore Leo Frobenius. Ces auteurs se sont eux aussi penchés sur la question avec brio et originalité :

> Depuis des décennies avant la parution de son livre, la recherche moderne avait fourni des schémas d'analyse ouvrant de nouvelles perspectives sur le genre épique en Occident, y compris son expression la plus prestigieuse dans l'œuvre d'Homère. L'effort le plus notable dans cette direction, celui de Milman Parry et de son disciple Albert Lord, l'auteur d'un livre devenu classique, *The Singer of Tales*, avait établi une nouvelle conception de l'épopée comme genre essentiellement oral, ayant des conséquences pour notre compréhension non seulement de ses structures formelles, mais également de ses modes de composition et d'insertion dans le social, dans l'ensemble du réseau des représentations collectives. De plus, le grand africaniste allemand Leo Frobenius avait déjà, au début de ce siècle, reconnu dans les grands récits de l'Afrique aussi bien sahélienne que tropicale, une forme d'expression littéraire qui s'apparentait par bien des traits à l'épopée classique de la tradition occidentale. C'est en se fondant d'ailleurs sur cette intuition de Frobenius que le comparatiste hollandais Jan de Vries a voulu tenir compte de l'Afrique dans son étude *Heroic Song and Heroic Legend*, consacrée aux grands récits héroïques et épiques à travers le monde, bien que son analyse soit restée superficielle [690].

Au vu de ces dires et de la tonalité critique qui s'en dégage, il n'est donc pas inconvenant de penser à une influence de *PNPA* dans le sous-champ franco-africain, surtout quand on

689 ABIOLA IRELE, « L'épopée dans la Littérature africaine traditionnelle », in : *Présence africaine*, n°139, 1986/3, p. 185

690 ABIOLA IRELE, « L'épopée dans la littérature africaine traditionnelle », art. cit., p. 185-186.

note la similitude des procédés éditoriaux et les différences de période pendant lesquelles ces techniques sont réutilisées dans d'autres revues, c'est-à-dire bien après que *PNPA* ait usé des procédés en question.

9.4. Renforcement de l'hétéronomie littéraire

On l'a vu ci-dessus : la revue *Présence africaine* met également en avant les problèmes que connaissent les peuples africains. Il s'agit par exemple de la violence généralisée et particulièrement brutale qu'on avait également aperçue dans la revue *PNPA*. Celle-ci s'illustrait notamment par de billets d'actualité sur le Cameroun, dans lesquels on apprenait une forte recrudescence de la violence [691]. Dans *Présence africaine*, c'est notablement l'ouvrage de Bolya Baenga, *Cannibale*, qui rappelle au lecteur ce dont les populations africaines sont la proie au quotidien. Ce roman, « qui est un réquisitoire brûlant contre une violence vécue quotidiennement dans certains pays de l'Afrique subsaharienne depuis l'indépendance » [692], est proposé en note de lecture par le collaborateur Jean McNair. Ce collaborateur présente les intentions de l'auteur Bolya Baenga en ces termes :

> Bolya crie pour l'Afrique noire. Pour qu'elle se réveille et se prenne en main. Pour que ces pays dépassent ce stade de la rétrogression humaine. Car le monde continue son évolution. Il y a des problèmes de misère, de pauvreté de maladie, encore à résoudre. L'avenir appelle à construire des économies viables. Pour l'utilisation et le développement de la richesse humaine de ces pays. Pour des programmes qui développent le savoir-faire des citoyens et répondent aux besoins réels et pressants de ces pays qui sont pauvres bien que pleins de richesse. [693].

Après avoir vu comment la revue *PNPA* a joué un rôle non négligeable dans la structuration du sous-champ au plan éditorial, avec des procédés souvent issus du pôle médiatique, nous nous tournons à présent davantage vers la littérature. Nous prolongerons

691 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°139, 1986/3, p. 111.

692 « Les livres », *idem*, p. 197.

693 « Les livres », art. cit., p. 197.

cette idée de la structuration, mais cette fois au niveau culturel et littéraire, en montrant comment la revue animée par Mongo Beti et Odile Tobner a étendu son influence dans un domaine qui lui était jusque-là fermé, du fait du type de littérature qu'elle vulgarise [694] et qui ne cadrait pas exactement avec celle mise à l'honneur dans le sous-champ. *PNPA* met, en effet, l'accent, non pas sur une sorte d'« art pour l'art », pour reprendre une catégorie littéraire propre au champ littéraire français du XIX^{e} siècle. Cet catégorie exclut notamment une certaine utilité de l'art. A de nombreuses reprises, les collaborateurs de la revue *PNPA* exprimeront leur conviction selon laquelle la littérature doit être engagée et centrée sur les préoccupations des populations africaines.

9.4.1. Défense du réalisme

Du fait de la structuration opérée par *PNPA*, on assiste à une évolution du sous-champ, comme cela se produit pour toute avant-garde conduisant à un renouvellement des formes littéraires, voire culturelles. Contre le « senghorisme » et la négritude qui se bornent à exprimer une présence culturelle et identitaire du Noir au niveau international, – ce qui est devenu le mot d'ordre dans les arts et les lettres depuis les premières décennies du XX^{e} siècle de Senghor à Césaire –, la revue et ses collaborateurs progressistes imposent le réalisme social : une tout autre sorte de négritude, plus consciente, plus réaliste, plus engagée, si on s'en tient à la définition de ce concept que donnent les éditeurs de *PNPA* dans *Le Dictionnaire de la négritude* [695], que Mongo Beti et Odile Tobner publient en réponse à la définition de Senghor et de Césaire [696]. Sous l'influence de *PNPA,* le sous-champ voit ainsi disparaître, au fur et à mesure, cette littérature idyllique s'inspirant beaucoup de Camara Laye. Cette littérature a longtemps connu un grand succès au sortir des indépendances. Il s'ensuit un certain refus d'écrire sans un engagement politique, et sans intention de subvertir toutes les formes d'oppressions connues auxquelles sont

694 Paul Dirkx traite également de ce type de littérature, qu'il qualifie de littératures dominées dans le chapitre 6 de son ouvrage. Lire notamment DIRKX (Paul), *Sociologie de la littérature*. Paris : Armand Collin, coll. Cursus, 2000.

695 Cf. MONGO BETI ; TOBNER (O.). *Le dictionnaire de la négritude*. Paris : L'Harmattan, 1989, p. 5.

696 Idem.

confrontées les populations africaines les plus démunies [697]. Comme avec la revue canadienne *Parti pris littéraire*, qu'analyse Lise Gauvin, est qui peut être comparable à *PNPA* dans le champ canadien, la poésie et les autres genres de la littérature de la revue deviennent des genres de combat [698]

Du fait de ces professions de foi, mises en évidence et répétées un peu partout dans la revue *PNPA*, le sous-champ en subit l'influence et voit de plus en plus, plus que par le passé, la prolifération de sujets en rapport avec le réalisme social. Dans les revues et dans *Présence africaine* en particulier, cette vogue sociale se traduit par une prédilection pour des lectures politiques et sociales d'œuvres littéraires africaines, lectures qui, jusque-là, n'avaient pas aussi cours dans le sous-champ, mais que l'on retrouve à loisir dans une revue comme *PNPA*. Cette vogue se traduit également par la mise en valeur d'une certaine littérature en prise avec l'actualité ou avec l'Histoire. Elle retrace les événements historiques particulièrement difficiles qu'ont connus les peuples africains durant la colonisation. La vogue sociale se conclut, enfin, par une forte promotion de la littérature engagée et donc de la représentation des préoccupations quotidiennes des masses africaines.

Pour ce qui est des lectures politiques et sociales que la revue *Présence africaine* met en avant, du fait de la structuration opérée par *PNPA*, l'évolution des sommaires de *Présence africaine* montre que celle-ci est, d'abord, le fait de chercheurs européens et africains par la suite, dont certains sont, une fois de plus, d'anciens collaborateurs de *PNPA*. Parmi les premiers collaborateurs européens à proposer ce genre de lectures, on trouve le couple Chemain, par ailleurs critiqués dans la revue *PNPA* pour le monopole de la parole qu'ils détiendraient concernant les littératures africaines sur le continent [699]. Ces derniers sont connus dans les milieux universitaires français et africaniste pour avoir enseigné les littératures africaines dans de nombreux pays d'Afrique francophone, dont le Togo et le

697 Cf. Boundzéki Dongala (E.), « Littérature et société : ce que je crois », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°9, mai-juin 1979, 190 p. ; p. 56-64.

698 GAUVIN (Lise), *Parti-pris littéraire*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 26.

699 Lire notamment Talansi (Marc), « Sont-ils meilleurs que nous ? », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Rouen), n°43, janvier-février 1985, 159 p. ; p. 141-143.

Congo [700]. Roger et Arlette Chemain proposent conjointement, d'abord, puis individuellement, des lectures nouvelles et originales à propos d'auteurs africains, qu'on n'avait jusque-là presque jamais vraiment lus dans la perspective de l'engagement social, ni dans le sous-champ, ni, a fortiori, dans la revue *PNPA*, où les auteurs en question étaient de facto prohibés, notamment pour le type de littérature idyllique dont ils auraient été les représentants. Ces derniers apparaissaient, certes, dans la revue *PNPA* en tant que personne, mais uniquement pour être décriés. On songe notamment à Camara Laye [701] et à Jean-Baptiste Tati-Loutard.

De ce qui est du premier, les Chemain proposent une lecture politique audacieuse de l'œuvre *Le regard du roi*, « ouvrage nettement spiritualiste et destiné à demeurer unique en ce genre jusqu'à la parution, en 1960 de *L'Aventure ambiguë* du Sénégalais Cheikh Hamidou Kane » [702]. En se concentrant sur le personnage principal de cette œuvre qu'est l'Européen Clarence, les auteurs tentent de démontrer que *Le Regard du Roi* peut, selon le principe d'une lecture plurielle, se présenter comme « le reflet, l'image ou la caricature d'une réalité coloniale » [703], comme cela est d'avantage précisé ici :

> L'Européen Clarence va vivre toutes les mésaventures, tous les drames, tous les désarrois, toutes les humiliations qui furent le lot des Noirs depuis que leurs relations avec le monde blanc s'instaurèrent sur le mode de l'inégalité : il sera tout à tour isolé, moqué, trompé, vendu, humilié, exploité, ravalé au rang de bête, nié dans son humanité même : autant de stations sur ce qui fut le chemin de croix d'une race. [704]

---

700 Cf. leur notice biographique sur le site de *Présence africaine :* Roger CHEMAIN et Arlette CHEMAIN-DEGRANGE [en ligne] : http://www.presenceafricaine.com/23_chemain-roger, consulté le 28 avril 2018.

701 Lire notamment la section « Camara Laye, un grand malade » de l'article Mongo Beti, « Choses vues au festival des arts africains de Berlin », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 2e année, n°11, septembre-octobre 1979, 158 p. ; p. 54-91.

702 CHEMAIN (Roger) ; CHEMAIN (Arlette), « Pour une lecture politique de *Le regard du roi* de Camara Laye », in : *Présence* africaine, n°131, 1984/3, p. 155.

703 CHEMAIN (Roger) ; CHEMAIN (Arlette), « Pour une lecture politique de *Le regard du roi* de Camara Laye », art. cit. ; p. 157.

704 CHEMAIN (Roger) ; CHEMAIN (Arlette), « Pour une lecture politique de *Le regard du roi* de Camara Laye », art. cit. ; p. 157.

Une telle lecture fait de Camara Laye un écrivain politique engagé d'une certaine manière dans les combats politiques de ses contemporains. Cette réinterprétation est également poursuivie, cette fois-ci, par Arlette Chemain avec l'œuvre poétique du congolais Jean-Baptiste Tati-Loutard. Arlette Chemain veut notamment comprendre

> la résurgence de certains thèmes essentiellement liés à l'acte poétique, comme la nature (soleil, mère, feu, eau, masculin), et surtout le mythe (l'union du ciel et de la terre, ombre et lumière ; l'origine des tâches sur la lune ; Eve lacustre ; l'univers gravide ; le mythe de la métamorphose) dans la poésie de Loutard, laquelle exprime pourtant après les indépendances des sentiments nationalistes et collectifs à l'égard du Congo, c'est-à-dire une vision politique [705].

Ici également, il est question de démontrer que l'œuvre de cet auteur, bien qu'elle soit poétique, donc « faisant du poète un homme à l'écoute de son moi intérieur autant que du monde extérieur » [706], est imprégnée de toutes les préoccupations des peuples africains et de la race noire.

Comme des vases communicants, cette perspective sociale se retrouve aussi chez d'autres auteurs et poètes que la revue présente également comme des auteurs politiques ou sociaux. C'est le cas avec le poète Jean-Joseph Rabearivelo, que la collaboratrice Marie-Christine Rochmann analyse sous l'angle de la thématique de la mort dans son article intitulé « Jean-Joseph Rabearivelo, poète de la mort » [707]. Celui-ci est consacré à deux recueils de poèmes de l'auteur : *Traduit de la Nuit* et *Presque-Songes*. Ils traitent tous deux de la mort. Ce thème de la mort n'est plus vu chez ce poète comme une « tragédie, mais comme normalité, une réalité de la vie. C'est une mort socialisée, réinsérée dans le

705 CHEMAIN (A.), « Poésie et affleurement du mythe : introduction à l'œuvre lyrique de Jean-Baptiste Tati-Loutard », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 115.

706 CHEMAIN (A.), « Poésie et affleurement du mythe : Introduction à l'œuvre lyrique de Jean-Baptiste Tati-Loutard », art. cit., p. 116

707 ROCHMANN (Marie-Christine), « Jean-Joseph Rabearivelo : Poète de la mort », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 165-172

quotidien. Ce n'est plus une mort représentée sous des traits mystiques et magiques, comme on aurait pu le voir avec les poètes de la négritude » [708].

Les collaborateurs européens proposent donc des interprétations plus ou moins originales d'auteurs qui n'avaient pas été lus jusque-là en fonction d'une perspective politique ou sociale. Les collaborateurs africains de *PNPA* ne sont pas en reste, puisqu'ils proposent également des lectures politiques d'auteurs jusque-là associés à un certain spiritualisme, en plus d'assurer la promotion d'écrivains déjà reconnus comme des auteurs politiques, et dont la revue *Présence africaine* n'avait jusque-là jamais daigné faire la vulgarisation et la promotion des écrits. C'est notamment ce que fait à son tour Kester Echenim. Ce collaborateur avait déjà usé un peu du procédé dans *PNPA*, lorsqu'il théorisait à propos du roman africain en montrant que, si ce genre était un genre importé par la colonisation, sa base est surtout à rechercher dans l'oralité africaine [709], dont les effets sur le roman sont plus que bénéfiques et font de la littérature africaine, comme il le dit lui-même,

> une littérature vivante, basée sur la dynamique de la participation effective de tous, reflétant la vision du monde du groupe social dominant qui l'a créée, et apportant des réponses spécifiques, données une fois pour toutes (puisque la sagesse ancestrale est supposée être a-temporelle et englobante), aux problèmes de l'existence, de la place de l'homme dans l'univers, et de l'harmonie des forces naturelles et surnaturelles [710].

Dans *Présence africaine*, on retrouve à nouveau ces préoccupations à propos du roman africain et de son rapport aux traditions. En somme, la critique a pour vocation de chercher « à identifier et à regrouper certaines constantes de l'écriture romanesque à travers les motifs de l'oralité, le témoignage, la quête et l'espoir, et en voulant poser la base d'une

708 ROCHMANN (M.-Ch.), « Jean-Joseph Rabearivelo : Poète de la mort », art. cit., p. 166.

709 ECHENIM (Kester), « De l'oralité dans le roman africain », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°24, novembre-décembre 1981, 156 p. ; p. 118-133.

710 ECHENIM (K.), « De l'oralité dans le roman africain », *art. cit.,* p. 119.

recherche critique qui révèle autant que possible les phénomènes caractéristiques de l'écriture dans le roman africain » [711].

9.4.2. Vers une actualité de la littérature

Comme conséquence de la saturation du sous-champ par le principe selon lequel le rapport au continent africain doit se faire sur le mode du social, une nouvelle forme de littérature se développe dans le sous-champ franco-africain, désormais davantage sensible à une actualité nécessairement liée aux bulletins d'information. Cette sensibilité, tributaire de la revue *PNPA*, dans le cas des littératures africaines francophones, a été analysée d'un point de vue général par Marie-Ève Thérenty dans son ouvrage *La Littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e^ siècle*. Celle-ci examine notamment la littérature comme une pratique journalistique et la presse comme une pratique littéraire, et où l'auteur s'interroge sur « la capacité du langage à dire le quotidien » [712]. Comme le souligne Marie-Ève Thérenty en analysant ce que la presse fait à la littérature, l'item de l'actualité conduit les écrivains publiant dans les périodiques à faire « l'économie de la leçon de l'histoire », en endossant une « vision de plus en plus myope du réel » [713]. Il se développe, alors, dans le sous-champ une littérature faisant le culte du présent, mais aussi celui du passé, du moins celui d'un passé proche qu'on ne croit pas avoir de peine à se remémorer, car il a été vécu par bon nombre de témoins encore en vie.

Ce type de littérature, que la revue *PNPA* diffuse essentiellement sous la forme d'extraits de poèmes, publiés isolément ou dans la rubrique « Poèmes », dès ses toutes premières années de parution, vise à consolider davantage l'idée qu'on trouve ailleurs dans la revue et dans des articles de théorie de la littérature, postulant que la littérature doit se mettre au service des populations en relatant leurs vécus quotidiens. C'est ce qui ressort notamment des nombreux poèmes qu'un Bekate Meyong, qu'un Gilles Cissoko, ou encore

711 Cf. ECHENIM (K.), « Aspects de l'écriture dans le roman africain », in : *Présence africain*e, n°139, 1986/3, p. 114

712 THÉRENTY (Marie-Ève), *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIXe siècle*. Paris : Editions du Seuil, coll. « Poétique », 2007, p. 20.

713 THÉRENTY (M.-È.), La Littérature au quotidien, op. cit., p. 92.

qu'un Traoré Biny publient dans la revue, et qui relatent des événements d'actualité qui se sont produits sur le continent, au sujet desquels, par ailleurs, la revue a diffusé de nombreux billets d'information et des commentaires critiques. Il s'agit, entre autres d'événements marquants tels que l'intervention de l'armée française dans la ville de Kolwezi en République Démocratique du Congo [714], de la révolution du Congo-Brazzaville du 13, 14, et 15 août 1963. Ce dernier événement voit notamment la chute du président d'alors, l'abbé Fulbert Youlou (que le magazine français *Paris-Match* relate en exclusivité dans ses colonnes sous le titre « Pour Youlou l'heure de la démission », le 24 août 1963), événement dont les échos se faisaient toujours entendre à l'époque de la parution de la revue, soit dix quinze ans plus tard et même encore aujourd'hui, si on en croit *Paris-Match* [715].

Dans des revues telles que *Présence africaine,* cette littérature d'actualité, très présente par effet de ricochet, se traduit surtout par la publication de notes de lectures, plutôt que d'extraits de poèmes ou de nouvelles en référence à l'actualité comme l'a souvent fait *PNPA.* On ne compte plus, dans la rubrique « Les livres », les nombreux romans et récits proposant une fiction d'actualité où cette littérature d'actualité se déploie à l'initiative de collaborateur tels que Ange-Séverin Malanda, André Lucrèce, Bernard Mouralis, ou encore Willy Alante-Lima. Ce dernier en fait la promotion surtout hors rubrique [716]. Le premier est aussi un collaborateur de *PNPA*. Il s'intéresse notamment au roman de Maryse Condé *La vie scélérate,* dans lequel, comme le fait remarquer l'auteur dans son analyse :

> la narratrice ne cesse de redéployer l'histoire de sa propre famille : Albert Louis et sa descendance sont longuement évoqués. *La vie scélérate* est également la recension rêvée ou fantasmée des itinéraires de quelques chercheurs d'or éblouissants et entêtés.

---

714 C'est l'objet du poème Bekate Meyong, « On n'enterre pas les chiens », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle], (Paris), 1ère année, n°4, juillet-août, 1978, 189 p. ; p. 131-132.

715 Cf. CAMUS (Daniel), « Congo-Brazzaville : Quand Paris Match racontait la chute de Youlou », in : *Paris Match* [en ligne] : https://www.parismatch.com/Actu/International/Congo-Brazzavile-Quand-Paris-Match-racontait-la-chute-de-Youlou-972886 , consulté le 3 mai 2018.

716 Lire ALANTE-LIMA (Willy), « Serge de Vipart : Artiste et poète guadeloupéen », in : *Présence africain*e, n°147, 1988/3, p. 71-84.

> Les thèmes confrontés ou récréés dans *La vie scélérate* s'inscrivent finalement dans le cadre d'une entreprise romanesque qui tend à faire ressortir les oscillations déroutantes de l'histoire et du vécu le plus quotidien [717].

Ce vécu quotidien largement relaté est aussi observé avec la note de lecture de *Baron-samedi* d'Henri Corbin, que propose André Lucrèce. Ce dernier fait remarquer dans sa note que ce poète dénonce dans cette œuvre « les maitres-maux du siècle qui s'arc-boutent contre la pesée de la nuit dans l'invisible filiation » [718].

Abordant à son tour un des romans de Tchicaya U Tam'si, en l'occurrence ici *Les Phalènes,* Bernard Mouralis fait remarquer que ce roman évoque les différents événements qu'a connus le Congo en 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, comme on peut le lire ici :

> Nous entrons ainsi de plain-pied dans une histoire dont nous suivons le développement, sur une période allant de 1945 à la loi-cadre de 1956. Le roman est riche en informations de toutes sortes sur cette époque qui allait se révéler par la suite si déterminante dans le destin politique des futurs États indépendants et les données qu'utilise le romancier correspondent, même si elles sont parfois allusives, aux principaux faits ou personnages que les historiens ont, de leur côté, pu mettre en lumière. Ce souci de coller à la réalité historique apparaît en particulier dans le mode d'exposition et le choix du narrateur : celui-ci, qui ne se désigne pas autrement que par « nous », est proche des femmes et des hommes dont il retrace le combat et sa voix est bien celle d'un témoin qui peut attester de la véracité des faits [719].

Si, jusque-là, la revue *Présence africaine* a essentiellement traité de cette littérature d'actualité via des notes de lectures d'ouvrages qui se référaient à l'actualité et à l'histoire de la population dont provenait l'auteur, on y observe également, comme dans *PNPA,* une insertion directe de cette littérature dans les colonnes de la revue. La différence se situe, toutefois, au fait que le genre de la nouvelle l'emporte sur celui du poème, comme c'est le cas dans *PNPA*. Comme nouvelle en référence à l'actualité, on trouve, en bonne place dans *Présence africaine*, la nouvelle un peu énigmatique « La grenouille et la télévision » de

717 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 217.

718 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°145, 1988/1, p. 209.

719 « Les livres », in : *Présence africaine*, n°139, 1986/3, p. 202.

Pierre-Emmanuel de Joinville [720]. Cette nouvelle, plonge finalement le lecteur, sur fond de merveilleux, dans l'actualité africaine et, surtout internationale, que d'ailleurs suppose la deuxième portion du titre de la nouvelle. Ce récit met en scène le quotidien d'une famille qui reçoit chez elle tous les soirs une grenouille en quête d'insectes. Celle-ci s'installe toujours sur leur poste de télévision. Au fil des mois, il s'avère que la grenouille parle et informe la famille qu'elle n'a plus de nourriture à chasser dans les environs et qu'elle les quitte, bien qu'elle soit maintenant de la famille :

> Un soir, elle se mit en travers de l'écran, à un moment où tous les yeux y étaient rivés avec une intense émotion. Diana, sans hésiter, lui cria : – Pourquoi te mets-tu au milieu de l'écran ? – Diana, répondit la grenouille, quand je suis fatiguée de chasser, et que j'ai surtout le ventre bien rempli, je fais comme toi, je regarde la télé. [...] – Je ne suis pas fâchée, répondit la grenouille, mais les insectes sont de plus en plus rares, les émissions télévisées de moins en moins intéressantes. De plus, c'est partout la guerre. Les hommes s'entretuent tous les jours aux quatre coins du monde. Lundi, c'est l'Afghanistan. Mardi, Beyrouth. Mercredi, le Chili. Jeudi, Djibouti. Vendredi, Équateur. Samedi, la France. Dimanche, Grenade. Tout l'alphabet y passe. Alors, j'ai décidé de retourner vivre dans la nature [721].

Le merveilleux, fortement présent dans cette nouvelle, laisse ainsi la place à la réalité avec son lot de conflits parmi lesquels on reconnaît, pour l'Afrique, les guerres d'indépendance de Djibouti des années 1975 et 1980, et, pour l'Amérique, le coup d'État contre le gouvernement d'Allende en 1973 au Chili et les vagues de répression du président Augusto Pinochet.

Nous l'avons vu : le sous-champ Afrique-sur-Seine est structuré par une polarisation (radical vs réformiste), par un essaimage des collaborateurs d'une revue à l'autre, mais aussi par des effets d'émulation, par lesquels un périodique plus turbulent peut en entraîner un autre. Tout cela ne va pas, nous l'avons vu également, sans une interrogation à propos de ce que l'on considère que doit être la littérature, la « bonne », africaine à tel moment, et par une concurrence des agents pour imposer leur « bonne » définition. Celle-

720 de JOINVILLE (Pierre-Emmanuel), « La grenouille et la télévision (nouvelle) », in : *Présence africaine*, n°146, 1988/2, p. 212-214.

721 *Idem*, p. 213-214.

ci, à s'écarter des valeurs plus autonomisantes, continuent, au même moment, de s'imposer dans le champ littéraire hexagonal considéré dans son ensemble.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu à ce niveau de l'analyse, il convient pour nous, dès maintenant, de réfléchir à un certain nombre de points auxquels cette étude de la revue *PNPA* nous aura amené. Premièrement, on pourra par exemple proposer une sorte d'évaluation critique de la trajectoire de *PNPA*, dans le sous-champ franco-africain, et cela depuis le début de sa parution en 1978 jusqu'à sa cessation de parution officielle en 1991. Il pourra s'agir notamment de réfléchir sur la place qu'elle y a occupé à partir de l'impact que ses écrits ont pu avoir dans le sous-champ de l'Afrique-sur-seine. D'emblée, nous pouvons affirmer que les éditeurs de *PNPA* ont, en partie, atteint leurs objectifs. Même s'il est toujours difficile, par soi-même, de voir l'impact qu'un projet, au départ personnel, peut avoir de positif sur ses concurrents au moment où il est mené, comme nous le rappelle si justement Ange-Séverin Malanda [722], force est de constater que les éditeurs de *PNPA* ont su faire de leur revue un dispositif structurant capable véritablement d'apporter un renouvellement en matière d'espaces de possibles dans le sous-champ. Certes, il leur aura, sans doute, fallu attendre encore les dernières années de parution, voire d'attendre la phase de déclin de la revue pour observer un potentiel changement notable dans l'Afrique-sur-Seine. Qu'à cela ne tienne, le petit monde autour des animateurs de *PNPA* a su susciter de l'intérêt pour leur revue, si on en croit les nombreux témoignages, même parmi les plus négatifs que les intellectuels, les hommes de culture, les universitaires et tout le parterre des militants et des altermondialistes ont pu avoir au sujet de cette revue. Notons que si les éditeurs y sont parvenus, cela n'a pas été aussi aisé que la structuration du champ qui, finalement s'est opérée assez facilement. Il aura fallu aux éditeurs s'endetter, changer constamment de locaux au sein de Paris, puis finalement déménager leur siège social dans la ville de Rouen, où ils disposaient d'une résidence familiale. Enfin, ils se sont attirés les foudres d'un bon nombre de lecteurs avisés comme non avisés. Il aura fallu, également, aux collaborateurs

722 Voir son entretien en pages annexes.

quelques fois risquer leur vie et braver les interdits, compte tenu de la mesure d'interdiction qui frappait alors la revue dans certains pays où ils collaboraient.

Signalons que, sur un plan théorique, les éléments concourent à la faisabilité de la structuration de l'Afrique-sur-seine étaient déjà tous réunis et identifiables à tout chercheur qui se proposerait d'analyser la revue pour elle-même. Sur un plan sociologique, la théorie des champs et celle de l'institution de la littérature ont permis de comprendre que toute structuration d'un champ n'est possible que par un principe mettant en avant une certaine autonomie et une certaine hétéronomie, telles que les travaux de Pierre Bourdieu ainsi que ceux de Gisèle Sapiro l'ont bien démontré. Insistant beaucoup sur le pôle hétéronome, la revue *PNPA* a su influencer un sous-champ dont la majeure partie des revendications, issues des milieux intellectuels et culturels, étaient déjà au départ social et politique. D'un point de vue de la théorie et de l'histoire des revues, celles-ci nous ont permis de comprendre que les revues, qu'elles soient littéraires, culturelles ou politiques, débordent par nature du domaine qu'elles se sont fixées. Il n'était donc pas à exclure que, par cette caractéristique, les revues concurrentes à *PNPA* se proposeraient, elles aussi d'investir une sphère qui est partie prenante de leur nature de revue.

De même, les éléments montrant la structuration du sous-champ étaient déjà bien visibles du point de vue fonctionnelle. Fondée et édité à Paris, la revue *PNPA* n'avait d'autres possibilités que d'occuper une place dans le sous-champ franco-africain, aussi minime soit-elle au départ. Comme le rappelle Mongo Beti, dans le numéro de lancement de la revue, il n'était pas évident qu'une revue qui défende le principe de la liberté d'expression, comme un religieux défendrait ses convictions, de paraître dans une dictature, telle qu'on en voyait alors en Afrique francophone aux sortir des indépendances. La revue *PNPA* ne pouvait d'emblée avoir droit au chapitre que dans l'Afrique-sur-seine, et plus largement dans un pays comme la France. Celui-ci a fait de la liberté d'expression un droit fondamental. Bien que les éditeurs aient toujours manifesté leur sentiment d'être pris au piège à Paris par les polices secrètes, aucun d'entre eux n'a véritablement craint pour sa vie, excepté pour les collaborateurs collaborant hors de Paris. Même avec la vendetta postcoloniale qui y sévissait pour certains, tous se sont finalement sortis vivant de cette entreprise inédite. Grâce à leur expérience de revuiste dans le sous-champ, certains collaborateurs de la revue sont parvenus à collaborer et à évoluer dans la sphère

médiatique parisienne, et donc à côtoyer de véritables hommes de revues. Les collaborateurs de *PNPA* ont su développer des compétences leur permettant d'être à même de comprendre les lois du sous-champ.

S'inspirant beaucoup de ce qui s'y faisait en matière d'édition, ils ont su, malgré un caractère de « pestiféré » [723], acquérir les compétences leur permettant de toucher tous types de publics et d'en attirer ceux qui leur étaient jusque-là hostiles. Leurs idéologies politiques et littéraires s'appuient beaucoup sur l'actualité ainsi que leur stratégie à tout rompre. Elles leurs ont permis de se faire entendre de tous les acteurs du sous-champ, mais aussi d'insuffler par la même occasion une nouvelle forme de littérature qui s'inspire justement de cette actualité et du politique.

Bien que les débuts fussent quelques peu difficiles, pour les raisons que l'on sait, les éditeurs ont sur créer un engouement autour de la revue. Cet engouement leur a permis de tisser des alliances et d'agrandir leurs réseaux de lecteurs et leurs appuis institutionnels. Augmentant ainsi de façon progressive le capital symbolique de certains de leurs collaborateurs. Ces derniers ont été par la suite sollicités par des revues concurrentes du sous-champ. La revue semble avoir tisser des alliances solides avec des personnalités bien installées ou en passe de le devenir dans le champ franco-africain. Bien que cette aventure se soit avérée au fil du temps dispendieuse, catastrophique et insidieuse, le groupe des animateurs a su assurer le bon fonctionnement de leur revue pendant un bon bout de temps, et selon les procédés vus ; procèdes qui ont permis à la revue d'avoir une certaine crédibilité et de survivre au-delà des turpitudes du sous-champ.

Les éditeurs et l'ensemble de leurs collaborateurs ont prouvé leur capacité à changer les lois du sous-champ franco-africain avant de les subvertir peu après. La revue devient, par conséquent, une sorte de revue d'avant-garde, ayant une certaine crédibilité par les alliances qu'elle a tissées et les sujets traités, aussi bien en littérature qu'en politique. Elle est, notamment sur ce point, la seule revue du sous-champ franco-africain à proposer une exposition géopolitique de la Guinée-Équatoriale, chose qui n'a pas son pareil dans l'Afrique-Sur-Seine. Au plan littéraire, elle met en avant une littérature valorisant les

723 Cf. P.N.-P.A., « Nous les pestiférés », in : *Peuples noirs, peuples africains*. [Revue bimestrielle], (Paris), 4e année, n°19, janvier-février 1981, 155 p. ; p. 1-4.

femmes, sans afficher un certain féminisme. Le point central de leur stratégie éditoriale aura donc été de prendre à partie le public visé ainsi que ses adversaires, sommés de s'expliquer ; contribuant ainsi à faire de son lectorat un lectorat vraisemblablement éclaté, mieux un lectorat « déterritorialisé », pour reprendre un concept développé par Lise Gauvin [724].

En même temps, la revue est clairement en rupture avec ce qui se fait à l'époque, car elle ambitionne de poser un nouveau regard sur les relations politiques et littéraires franco-africaines et de stimuler les innovations littéraires (littérature d'actualité), et donc d'indiquer une nouvelle direction pour l'avenir. À cet effet, elle essaie de vulgariser les meilleurs talents de son époque ainsi que les plumes oubliées ou mises de côté, suivant une politique éditoriale fondée sur une pertinence des plus palpables.

Constatant que la négritude et le « senghorisme », constituant dorénavant le passé sont improductifs, par le fait qu'ils ne traduisent pas une réalité africaine qui s'inscrit dans l'air du temps, celui des engagements politiques et celui des changements sociaux et culturels, comme pouvait l'exhorter et le revendiquer un André Gide et un Jean-Paul Sartre à l'apparition de *Présence africaine* dans le champ africain et antillais en France, les éditeurs de la revue décident d'axer leur projet de structuration dans le quotidien des populations africaines et européennes. Ils gardent constamment devant eux les revendications sociales des populations africaines au quotidien, les mutations culturelles et les décisions politiques de l'Occident sur le continent africain, et, enfin, les techniques éditoriales des grandes revues françaises telles *Les Temps modernes* ou *Esprit* [725]. Permettant ainsi à Mongo Beti de formuler, comme le fait remarquer Ambroise Kom dans son ouvrage *Le Devoir d'indignation* [726], une théorie de la littérature africaine et de l'éthique intellectuelle basée sur la dissidence afin que le continent africain connaisse des jours meilleurs. La littérature de l'engagement de la revue repose sur la dénonciation des maux apportés par les

724 GAUVIN (L.), *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics.* Paris : Karthala, coll. Lettres du sud, 2007, p. 108.

725 Signalons que ses emprunts ne se limitent pas au plan matériel et donc notamment des couvertures comme a pu l'affirmer Lotte Arndt, mais aussi au plan idéologique et intellectuel.

726 KOM (A.), Le devoir d'indignation…, op. cit.

colonisateurs et la colonisation au continent africain. Elle est, également, en grande partie axée sur le monde et ses préoccupations actuelles, parmi lesquelles figure le capitalisme, de plus en plus présent dans les sociétés, que l'on soit en Afrique ou en Occident.

Finalement, les projets politiques et littéraires de *PNPA* à l'endroit des peuples africains se rangent dans une large mesure dans un mouvement qui se veut cosmopolite. Bien qu'à ses débuts, elle ne s'intéressait uniquement qu'aux peuples africains, la revue a démontré qu'elle s'intéressait aussi bien aux Africains qu'au monde et aux hommes dans leur ensemble. La référence à de revues françaises et à des intellectuels français de renoms tels que Gide et Sartre, par les éditeurs et autres collaborateurs de *PNPA*, sert à montrer la similitude des combats entre Français et Africains. Par ce procédé d'emprunt et d'homologie, la revue réussit à redonner un nouveau souffle à la littérature africaine. Dans tout le sous-champ, on observe, un rejet progressif du « senghorisme », en se référant d'avantage à l'actualité, seule réalité qui importe désormais. Actualité et liberté dans tous les domaines deviennent les mots d'ordre [727]. On assiste alors à la naissance d'une tendance consistant à faire de la littérature un instrument au service des populations opprimées.

En mettant un accent particulier sur le réalisme social, dont l'objectif est de placer les préoccupations des populations africaines avant toutes choses. Les collaborateurs de la revue ont su s'allier avec des militants, des tiers-mondistes et des créateurs hors champ. Prouvant au passage que la revue *PNPA* a changé les règles du jeu dans le sous-champ franco-africain.

727 Cf. DJIFFACK (A.), Mongo Beti : la poétique de la liberté, op. cit.

BIBLIOGRAPHIE

La présente bibliographie comprend l'ensemble des documents consultés au cours de ces quatre précédentes dernières années, que ce soit dans le cadre plus direct de la thèse ou dans le cadre plus large des littératures africaines et de la littérature comparée. Celle-ci s'articule, dès lors, en sept points dans lesquels sont exposés des ouvrages appartenant à différentes catégories et à différentes disciplines. Ces ouvrages sont essentiellement rangés par thématiques.

Le premier point s'intitule « Archives, correspondances, documents ». Il contient l'ensemble d'archives disponibles à propos de notre corpus.

Le deuxième point rassemble par son titre « Périodiques dépouillées ou consultées », les revues, les journaux, ou tout périodique en lien plus ou moins direct avec la *revue Peuples noirs, peuples africains*. On y retrouve dans cette catégorie des périodiques français dans la grande majorité des cas.

Le troisième point « Études concernant la presse et les périodiques français », expose les ouvrages qui expliquent les modalités de fonctionnement de la presse française. Ce point expose également quelques études de cas de certains périodiques français bien connus.

Le quatrième, « Littérature, société et culture », regroupent les ouvrages qui s'inscrivent dans le domaine des lettres, des sciences humaines et sociales. Ce point est subdivisé en trois sous-points. Le premier expose les ouvrages relevant du domaine de la sociologie de la littérature et des études consacrées. Le second présente les ouvrages de la littérature générale, de la littérature comparée, et dans une moindre mesure, de théorie littéraire. Le dernier sous-point présente les ouvrages qui relèvent des études des sociétés et des cultures africaines.

Quant au cinquième sous-point, il contient uniquement les thèses de doctorat consultés, notamment celles qui abordent également certains aspects de notre propre étude, mais sans trop d'approfondissement.

Le sixième sous-point présente quelques dictionnaires, lexiques et autres encyclopédies consultées.

Enfin le dernier et septième point expose les quelques œuvres de fiction en lien avec notre recherche.

1. Archives (cf. Annexes]

Mongo Beti, « Nouvelles publiées dans *Peuples noirs, peuples africains* : nouvelles publiées entre 1978 et 1991 », [journal publié], en ligne sur : http://motspluriels.arts.uwa.edu.au/MP999peuple.html c. le 10 avril 2016.

Correspondances et entretiens et

KOMBILA (Milunda), « Correspondance avec Alain Ricard [Courriels], Metz, 2016.

KOMBILA (Milunda), « Entretien avec avec Mineke Schipper [Courriels], Metz, 2016.

KOMBILA (Milunda), « Correspondance avec Odile Tobner, [Courriels], Metz, 2016.

KOMBILA (Milunda), « Correspondance avec Jánoz Riesz, [Courriels], Metz, 2016

KOMBILA (Milunda), « Correspondance avec Bernard Mouralis, [Courriels], Metz, 2014

KOMBILA (Milunda), « Correspondance avec Elisa Martos » ; [Courriel] ; Metz,

KOMBILA (Milunda), « Correspondance avec Daniel Delas » ; [Courriel] ; Metz

VOLET (Jean-Marie), NTONFO (André), « Rencontre avec Odile Tobner : quarante ans de lutte et d'action militante avec Mongo Beti », 2003, [en ligne] : http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/tobner2003.htm .

2. Périodiques dépouillés ou consultés

Bulletin liaison du CEDETIM. [dir. publ. Jean Yves Barrère], Paris : Centre socialiste de documentation et d'études sur les problèmes du Tiers-monde (CEDETIM), 1978-1983.

Géopolitique africaine [dir. publ. Jean Marc Kalfèche], Bruxelles : Eurafrica news, 1986-1992 [n°1-11]

Jeune Afrique [dir. publ. Béchir Ben Yahmed], Paris : Groupe Jeune Afrique, 1978-1980 [888-908]

L'Afrique littéraire et artistique, [dir. Pierre Biarnes], Paris : Société africaine d'édition, 1978-1989[n°45-69]

Le Monde, Paris : Le Monde, 1978-1991.

Le Mois en Afrique, Paris : Le Mois en Afrique, 1978-1987 [n°145-278]

Libération Afrique, Paris : Centre socialiste de documentation et d'études sur les problèmes du Tiers-monde (CEDETIM). 1978-1982.

Peuples noirs, Peuples Africains. [Revue bimestrielle], Paris : Éditions des peuples noirs, 1978-1991 [n°1-80], en ligne sur : http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/

Présence Africaine, Paris : Éditions Présence Africaine, 1978-1989 [n°105-150]

Tricontinental, La Havane : Secrétariat exécutif de l'organisation de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, 1978-1982.

Tumulte, Paris : Secilia, 1980-1982 [n°1-19]

3. Études concernant la presse et les périodiques

ALBERT (Pierre*), La presse française*. Paris : La documentation Française, 2008, 215 p.

AFUI NKILI (Lyvia), *L'émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'Afrique Équatoriale Française (1950-1960). Le cas de la revue culturelle Liaison.* Thèse de doctorat en langues, littératures et civilisations, sous la direction de Pierre Halen, Université de Lorraine, 2014, en ligne : http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2014_0345_AFUI_NKILI.pdf

BOURRELIER (Paul-Henri), *La revue Blanche*. Une génération dans l'engagement 1890-1905. Paris : Fayard, 2007.

de MARNEFFE (Daphné), *Entre modernise et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat et après-guerre en Belgique (1919-1922)*. Thèse de doctorat en Langues et Lettres, sous la direction de Jean-Pierre Bertrand, Université de Liège, 2007, en ligne http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db/collection/available/ULgetd-09292007-212823/

EVENO (Patrick), *Histoire du journal Le Monde*. Paris : Albin Michel, 2004.

Gibert-JOLY, Nathalie. « *La Quinzaine Critique* (1929-1932) de Pierre Lescure : une revue à la croisée du culturel et du politique », in : TADIÉ, Benoît ; MANSANTI, Céline ; AHJI, Hélène (dir.). *Revues modernistes, revues engagées* (1900-1939). [en ligne] Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011 (consulté le 5 avril 2018).

HERMETET (Anne Rachel). *Pour sortir du chaos. Trois revues européennes des années 20*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Coll. Interférences, 2009, p. 1993.

PEAN (Pierre), COHEN (Philippe), *La face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*. Paris : Mille et une nuits, 2003, 631 p.

SAPIRO (Gisèle), « Un héritage symbolique détourné ? La nouvelle revue française des années noires », in : *Études littéraires*, vol. 40, n° 1, 2009, p. 97-117. URL : http://id.erudit.org/iderudit/037901ar

4. Littérature, société et culture

4.1 Sociologie de la littérature, histoire et théorie sur les revues

ADABRA (Kodjo), *L'Œuvre journalistique de Mongo Beti : contours et regard critique.* Sarrebruck : Presses Académiques Francophones, 2013.

ANYINEFA (Koffi), « Scandales », in : *Cahiers d'études africaines*, n°191, 2008, consulté le 30 octobre 2015. En ligne : URL : http://etudesafricaines.revues.org/11912

ARON (Paul) ; Soucy (Pierre-Yves), *Les Revues littéraires de langue française en Belgique de 1830 à nos jours. Essai de répertoire*. [Édition revue, corrigée et augmentée par les auteurs]. Bruxelles : Labor, coll. Archives du futur,1998, 227 p.

ARON (P.), « Les revues littéraires : histoire et problématique », in : *COnTEXTES* [En ligne], n°4, octobre 2008, mis en ligne le 31 octobre 2008, consulté le 23 mai 2014, URL : http://contextes.revues.org/inde3813.html

ARON (P.), « Les revues politico-culturelles, lieux de contact dans la société belge francophone du XXe siècle », in : Kurgan-van Henteryk G. (dir.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*. Bruxelles : Éd. de l'ULB, 1994, p. 95-108.

ARON (P.), *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ?, 2006.

BEAUDOIN (Jean), Hourmant (François), dir., *Les Revues et la dynamique des ruptures*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. Respublica, 2007, 208 p.

BENEZET (Mathieu), *Le Roman des revues*. Paris : Ent'revues, 2012, 112 p.

BOSCHETTI (Anna), « Des revues et des hommes », in : *La revue des revues*, n°18, 1994, p. 51-65.

BOSCHETTI (A.), *Sartre et Les Temps Modernes*. Une entreprise intellectuelle : Paris : Minuit, 1985, 326 p.

BOURDIEU (Pierre), *Les règles de l'art. Genèse et structuration du champ littéraire*. Paris : Seuil, 1998, 567 p.

BOURDIEU (P.), *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Éd. de Minuit, coll. Le sens commun, 1979, 672 p.

Bridel (Yves), Chikhi (Beïda), Cuche (François-Xavier), Quaghebeur (Marc), (dir.), *L'Europe et les Francophonies. Langue, littérature, histoire, image*. Bern : Peter Lang, Coll. Documents pour l'histoire des francophonies, vol. 9, 2005.

BUATA B. (Malela), *Les Écrivains afro-antillais à Paris (1920-1960) : stratégies et postures identitaires*. Paris, Karthala, coll. Lettres du Sud, 2008.

CASANOVA (Pascale), *La République mondiale des lettres* [1999]. Paris : Éditions du Seuil, 2008, 504 p.

CHARLE (Christophe), *Naissance des intellectuels*. Paris : Ed. de Minuit, 1990, 271 p.

CURATOLO (Bruno) ; Poirier (Jacques)*, Les Revues littéraires au XXe siècle*, Éd. Universitaires de Dijon, 2002.

DIRKX (Paul), « L'espace européen et l'espace des périodiques littéraires francophones » ; in : Bridel (Yves), Chikhi (Beïda), Cuche (François-Xavier), Quaghebeur (Marc), (dir.), *L'Europe et les Francophonies. Langue, littérature, histoire, image*. Bern : Peter Lang, Coll. Documents pour l'histoire des francophonies, vol. 9, 2005.

DIRKX (P.), *Sociologie de la littérature*. Paris : Armand Collin, coll. Cursus, 2000, 195 p.

DENIS (Benoît), « La littérature francophone de Belgique. Périphérie et autonomie », in : Dubois, Jacques ; Durand, Pascal ; Winkin, Yves (éd.), *Le symbolique et le social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu. Actes du colloque de Cerisy*. Liège : Éditions de l'Université de Liège, coll. « Sociopolis », 2005, p. 175-184.

DOZO (Björn-Olav), *La Vie littéraire à la toise. Études quantitatives des professions et des sociabilités des écrivains belges francophones (1918-1940)*. Bruxelles : Le Cri / CIEL-ULB-ULg, 2011, 188 p.

DUBOIS (Jacques), *L'Institution de la littérature* [1978]. [Préface de Jean-Pierre Bertrand]. Bruxelles : Éditions Labor, coll. Espace Nord–Référence, 2005.

Ducas, (Sylvie), « Ethos et fable auctoriale dans les autofictions contemporaines ou comment s'inventer écrivain », in : *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 3, 2009, [En

ligne], mis en ligne le 15 octobre 2009. URL : http://aad.revues.org/index669.html. Consulté le 05 juin 2010.

DURAND (Pascal), « Qu'est-ce qu'un éditeur ? Naissance de la fonction éditoriale », in : *Texte*, n°31-32, Toronto, 2003.

DURAND (P.), « Introduction à la sociologie des champs symboliques », in : Fonkoua, Romuald ; Halen Pierre (dir.), *Les champs littéraires africains*. Paris, Karthala, p. 9–38, 2001.

Durand (P.), Winkin (Yves), « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n 130, p. 48–65, 1999.

FORSDICK, (Charles) ; Stafford (Andy), (eds), *La Revue The Twentieth-Century Periodical,* in : French Collection : Modern French Identities. Oxford, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Wien, volume 66, 2013, 379 p.

GAUVIN (L.), *Parti-pris*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1975, 220 p.

KOFFMAN (Maïke), *Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue Française dans le champ littéraire de la Belle Époque*. Amsterdam ; New York : Rodopi, coll. Faux séries, 2003.

LAHIRE, Bernard. *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*. Paris : La Decouverte, 2006.

LAURIN (H.), Arsenault (Dominic) (dirs), *La légitimation culturelle / Cultural Legitimization*, n° sp. de Kinephanos (Mc Gill), vol. 2, n° 1, avril 2011. Url de référence : http://www.kinephanos.ca/2011/la-legitimation-culturelle-cultural-legitimization/

MEIZOZ (Jérôme), *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*. Genève : Slatkine Érudition, 2007, 204 p.

MORAIS (Ana Paiva), PINA (Margarida Esperança), ALMEIDA (Teresa) (dirs.), *Reconnaissances et légitimité en français*, in : *Carnets : revue électronique d'études françaises* (IIe série, nº 9, 2017) URL : http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/14953.pdf

ORY (Pascal) ; Sirinelli (Jean-François), *Les intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*. Paris : Perrin, 2004, 435 p.

PROCHASSON (Christophe), *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900–1938)*. Paris : Éditions du Seuil, 1993.

VIALA (Alain), « Histoire des institutions littéraires », in BÉHAR (Henri) ; FAYOLLE (Roger) (dir.), *L'Histoire littéraire aujourd'hui*. Paris : A. Colin, 1990, p . 118–128.

RIEFFEL (Rémy), *La Tribu des clercs : les intellectuels sous la Ve République (1958-1990)*. Paris : Hachette, coll. Pluriel, vol. 3, 1995.

SAPIRO (Gisèle). « Les formes de l'engagement dans le champ littéraire », in : FLOREY, (Sonya) KAEMPFER (Jean), MEIZOZ (Jérôme). *Formes et modèles de l'engagement littéraire (XVe-XXIe siècles)*. Lausanne : Antipodes, 2006, p. 121.

SEMUJANGA (Josias), « Le rôle des revues et des maisons d'édition dans la spécification de la (des) littérature (s) de l'Afrique subsaharienne francophone », in : *Études littéraires*, vol. 24, n°2, 1991, p. 99-112.

THUMEREL (Fabrice), *Le champ littéraire français au XX^e^ siècle. Élément pour une sociologie de la littérature*. Paris : Armand Collin, coll. U, 2002, 235 p.

4.2. Littérature comparée, théorie littéraire

AIT-AARAB (Mohamed), *Mongo Beti, un écrivain engagé*. Paris : Karthala, 2013, 350 p.

AKINWANDE (Pierre), *Négritude et francophonie : paradoxes culturels et politiques* [Préface de Henri Senghor]. Paris : L'Harmattan, Coll. Études africaines, 2012, 325 p.

ARNOUX-FARNOUX (Lucile), HERMETET (Anne-Rachel), *Questions de réception*. Paris : SFLGC, coll. Poétiques comparatistes, 2009.

ARNDT (Lotte), *Les Revues font la culture ! Négociations postcoloniales dans les périodiques parisiens relatifs à l'Afrique (1947-2012).* Trèves : Wissenschaftlicher Verlag Trier (WVT), coll. LuKA - Literaturen und Kunst Afrikas, n°8, 2016, 352 p.

ASHCROFT (Bill); Griffits, (Gareth) ; TIFFIN, (Helen), *The Empire writes Back : theory and practice in postcolonial litteratures*. London : Routlegde, 1989, 246 p.

ASMANN (Jan), *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*. [Traduit de l'allemand par Diane Meur]. Paris : Flammarion, 2010, 372p.

BENIANIMO (Michel), *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. Paris : L'Harmattan, coll. Espaces francophones, 1999, 462 p.

BATUMIKE (Cikuru), *Presse écrite africaine d'Europe francophone : choix d'exil, défis, échecs et succès*. Paris : nÉd. des Écrivains, 2000, 105 p.

BLACHÈRE (Jean-claude), *Négritures : les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris : L'Harmattan, 2012, 254p.

CAZENAVE (Odile), *Afrique-sur-Seine. Une nouvelle génération de romanciers à Paris.* Paris : L'Harmattan, 2003, 311 p.

CHEVREL (Yves), *La littérature comparée*. Paris : PUF, coll. Que sais-je, 2009, 127 p.

DAUBERT (Pierre) ; BOURGES (Hervé) ; DAN MOUSSA (Alfred), *La presse écrite d'Afrique francophone en question : essai nourri par l'analyse de l'essor de la presse française*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2009, 191 p.

DEHON (Claire L.), *Le Réalisme africain. Le roman francophone en Afrique subsaharienne*. Paris : Budapest, Torino : L'Harmattan, 2002.

DJIFFACK (André), *Mongo Beti. La quête de la liberté*. Paris : L'Harmattan, coll. Espaces littéraires, 2000, 288 p.

DJIFFACK (André), *Le Rebelle I, II, III*. Paris : Gallimard, coll. Continents noirs, [2007], 2008

FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social : grandeurs, misères et défis*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2006, 244 p.

FRANCO (Bernard), *La littérature comparée. Histoire, domaines et méthodes*. Paris : Armand Colin, Coll. U, 2016, 391 p.

GOUNONGBÉ (Ari) ; KESTELOOT (Lylian), *Les grandes figures de la négritude : paroles privées*. Paris : L'Harmattan, 2007.

HALEN (Pierre) ; RIESZ (János), *Patrice Lumumba entre Dieu et Diable : un héros africain dans ses images*. Paris : L'Harmattan, 1997, 389 p.

GAUVIN (Lise), *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*. Paris : Karthala, coll. Lettres du sud, 2007.

KEMEDJIO, (Cilas), *Mongo Beti, le combattant fatigué. Une biographie intellectuelle*. Berlin : Lit Verlag, coll. Littératures et cultures francophones hors d'Europe, n°7, 2013, 429 p.

KODIA-RAMATA (Noël), « Tchichellé Tchivéla : Un modèle de la nouvelle », [En ligne sur http://afrology.com], Dossier Littérature, consulté le 05 mai 2016.

KOM (Ambroise) (dir.), *Fabien Eboussi Boulaga, la philosophie du Muntu*, Paris : Karthala, 2009, 312 p.

KOM (A), *Le devoir d'indignation : éthique et esthétique de la dissidence*. Paris : Présence Africaine, 2012, 368 p.

KOM (A.), *Mongo Beti parle*. Bayreuth : Bayreuth African Studies n°54, 2002, 204 p.

KOM (A.) (dir.), *Remember Mongo Beti*. Bayreuth : Bayreuth African Studies, no 67, 2003, 292 p.

LAUGAA (Maurice), *La pensée du pseudonyme*. Paris : PUF, 1986.

MAMBENGA (Frédéric) (Éd.*), Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante*, in : Interculturel Francophonies, n°13, juin-juillet 2008. 248 p.

MARTENS (David), *L'invention de Blaise Cendrars. Une poétique de la pseudonymie*. Paris : Honoré Champion, 2010, 290 p.

MOURALIS (Bernard), *L'œuvre de Mongo Beti*. Issy-les-Moulineaux : Saint-Paul, coll. Comprendre, 1981, 129 p.

OWONO-KOUMA (Auguste), *Les Essais de Mongo Beti : développement et indépendance véritable de l'Afrique noire francophone. Esquisse d'analyse de contenu* [préface de Lucien Lucien Ayissi]. Paris : L'Harmattan, coll. Études Africaines, 2014, 206 p.

Owono-Kouma (A.), *Mongo Beti et la confrontation. Rôles et importances des personnages auxiliaires*. Paris : L'Harmattan, coll. Études Africaines, 2008, 272 p.

PFOUMA (Oscar), *Mongo Beti : Le proscrit admirable*. Yaoundé : Éditions Menaibuc, 2003, 142 p.

ROBINET (François). *Silences et récits : les médias français à l'épreuve des conflits africains* (1994-2015). Bry-sur-Marne : INA Éd., coll. Médias et humanités, 2016, 408 p.

SAAH NENGOU (Clotaire), « Du « Mongo gaulois » au « Mongo Béti » complément d'éclairage sur un « non-dit » de Fame Ndongo », in : *Mondes francophones : revues mondiales des francophonies*, [En ligne sur :] https://mondesfrancophones.com/espaces/afriques/du-mongo-gaulois-au-mongo-beti-complement-declairage-sur-un-non-dit-de-fame-ndongo/ , C. le 13 mai 2017.

SARTRE (Jean-Paul), *L'existentialisme est un humanisme*. Paris : Gallimard, 1996, 108 p.

SCHIFANO (Elsa), *L'édition africaine en France : portraits*. Paris : L'Harmattan, 233 p.

STEEMERS (Vivan), *Le (néo)colonialisme littéraire : quatre romans africains face à l'institution littéraire parisienne (1950-1970)*. Paris : Éditions Karthala, coll. Lettres du Sud, 2012, 234p.

SOUILLER (Didier) ; TROUBETZKOY, (dir.), *Littérature comparée*. Paris : Presses Universitaires de France, 1997, 787 p.

THOMAS (Dominic), RICHARD (David). *Noirs d'encre. Colonialisme, immigration et identité au cœur de la littérature afro-française* [Traduit par Dominique Haas, Karine Lolm. Préface de Achille Mbembe. Postface de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel]. Paris : La Découverte, Coll. Cahiers libres 2013, 301 p.

TCHEUYAP (Alexie), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun* [Préface de Fabien Eboussi Boulaga]. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2014, 310 p.

TODOROV (Tzvetan), *Les Abus de la mémoire*. Evreux : Arlea, 1998, 60 p.

VOLET (Jean-Marie), « Mongo Beti la revue peuples noirs-Peuples africains » in : MAMBENGA (Frédéric), (Ed.), *Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante*, *Interculturel Francophonies*, n° 13, juin-juillet 2008, p, 175-190.

4.3 Société et culture

ASONGANYI (Tazoacha), « Ndeh Ntumazah : The Passing of a Great Man! », Up Station Mountain Club, [en ligne sur : http://www.postnewsline.com/2010/01/ndeh-ntumazah-the-passing-of-a-great-man.html], consulté le 5 avril 2016.

BAKOA (Monda), « Hommage à un patriote », [en ligne sur : http://fr.allafrica.com/stories/201003291590.html], consulté le 8 avril 2016.

BIKOKO (Jean-Marc), *Le syndicalisme à la croisée des chemins. 50 après le début des indépendances en Afrique*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2012, 155 p.

BUKASA-MUTEBA (Pierre-Kashadile*), Le tribalisme : analyse des faits des comportements en république démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2010, 193 p.

CHANNON (Jean François), « In memoriam : Il y a 20 ans disparaissait Mgr Albert Ndongmo », in Le Messager, du 30 mai 2012, [en ligne] sur http://www.cameroon-info.net/stories/0,34773,@,in-memoriam-il-y-a-20-ans-disparaissait-mgr-albert-ndongmo.html, consulté le 20 mai 2016.

CHATAIN (Jean), Epanya (Auguste), Moutoudou (Albert), *Kamerun, l'indépendance piégée. De la lutte de libération à la lutte contre le néocolonialisme* [Préface d'Odile Tobner]. Paris : L'Harmattan, coll. Racines du présent, 2011, 269 p.

DE MONTFERRAND (Bernard), « L'évolution des relations franco-africaines » ; in : Politique étrangère, n°3, 1988 ; [53ᵉannée], pp. 681-691 URL : http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1988_num_53_3_3801 consulté le 10/06/2016.

DIENG (Amady Aly), *Les premiers pas de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) (1950-1955)* : (de l'Union française à Bandoung) [Préface de Samir Amin]. Paris : L'Harmattan, coll. Forum du Tiers monde, 2003, 374 p.

EYINGA (Abel), « Les résolutions économiques du 4e sommet des non-alignés à Alger », in : *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 11, n°2, p. 475-487, p. 475-487.

EYINGA (A.), *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*. Paris : L'Harmattan, 1978, 251 p.

EYINGA (A.), « Souveraineté populaire et parti unique en Afrique Noire », in : *Présence Africaine*, vol. 72, n°4, 1969, p. 39-47.

LAVROFF (Dimitri Georges*), Les partis politiques en Afrique noire*. Paris : PUF, Coll. Que sais-je, 1970, 124 p.

MBEMBE (Achille), *De la postcolonie*. Paris : Karthala, 2000, 293 p.

MBEMBE (Achille), *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris : Éditions La découverte, 2010, 243 p.

NDOUMAI (Pierre), *Indépendance et néocolonialisme en Afrique. Bilan d'un courant dévastateur*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2011, 228 p.

NKUITCHOU NKOUATCHET (Raoul), « La Solitude d'Abel Eyinga », [En ligne sur] : http://www.afrik.com/la-solitude-de-abel-eyinga, consulté le 5 avril 2016.

PARISSE (René), *Les Peuples noirs, histoire à l'usage des élèves africains*. Abidjan : Centre d'édition et de diffusion africaines, 1965, 159 p.

SAID (Edward), *L'orientalisme*. *L'Orient crée par l'Occident.* Traduit de l'américain par Catherine Malamoud, Paris : Seuil, réed., 2005, 422 p

SISSOKO (Fily-Dabo), *Les Noirs et la culture, introduction au problème de l'évolution culturelle des peuples africains*. New York (s.d.), 1950, 72 p.

THASSINDA UBA THASSINDA (H.), Zaïre : *Les principes de l'invisible : l'Afrique noire bâillonnée par le parti unique*. Caen : Éditions C'est à dire, 1992, 422 p.

TOBNER (O.), « Dr Abel Eyinga : Vie et mort d'un juste », [En ligne] : http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=16604, (article publié le 14/02/2014), consulté le 5 avril 2016.

TRAORE (Sekou), *La Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.)*. Paris : L'harmattan, 1985, 102 p.

5. Thèses

Domby-sow (Gaël), *L'entrance des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone. Les œuvres d'Alain Mabanckou et de Dany Laferrière dans les champs littéraires français et québécois*. Thèse de doctorat en langues, littératures et civilisations, sous la direction de Pierre Halen, Université de Lorraine, 2012, en ligne : http://docnum.univ-lorraine.fr/DDOC_T_2012_0365_NDOMBI_SOW.pdf

ADABRA (Kodjo), *Mongo Béti ou l'écriture d'un révolté en exil : Anatomie, analyse et impacte de ses critiques à travers ses articles dans Peuples noirs, Peuples Africains, 1978-1991*. A Dissertation Presented for the Doctor of Philosophy Degree, The University of Tennessee, Knoxville, August 2010. http://trace.tennessee.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1839&context=utk_graddiss

6. Lexiques, dictionnaires et encyclopédies

Le Dictionnaire du littéraire, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala. Quadrige : PUF, 2004, 654 p.

Le dictionnaire *Larousse* [en ligne]

Le dictionnaire du *CNTRL* [en ligne]

MONGO BETI ; TOBNER (O.). *Le dictionnaire de la négritude*. Paris : L'Harmattan, 1989, 245 p.

7. Ouvrages de fiction

MONGO BETI, *Le Pauvre Christ de Bomba*. Paris : Robert Laffont, 1956, 371 p. ; réédition,

TCHICHELLE TCHIVELA, *Longue est la nuit : nouvelles*. Paris : Hatier, coll. Monde noir poche, 1990, 127 p.

TCHICHELLE TCHIVELA, *L'exil ou la tombe : nouvelles*. Paris : Présence africaine, coll. Écrits, 1986, 237 p.

ANNEXES

Annexes 1 : Courriels et témoignages

1. Odile Tobner, veuve de Mongo Beti et cofondatrice de *PNPA*,
2. Elisa Martos, secrétaire au service archives de l'Institut Mémoires de l'édition Contemporaine (IMEC)
3. Daniel Delas, Professeur émérite de Sciences du langage, Université de Cergy-Pontoise, spécialiste de poétique
4. Feu Alain Ricard, ancien directeur de recherche au CNRS (ém), éminent africaniste
5. János Riesz, Professeur émérite de l'Université de Bayreuth (Allemagne), comparatiste et éminent africaniste
6. Jean Dominique Pénel, Spécialiste de littérature centrafricaine, africaniste
7. Cilas Kemedjio, collaborateur occasionnel de *PNPA*, Associate Professor of French and Francophone Studies à University of Rochester, directeur du Frederick Douglass Institute for African and African-American Studies
8. Lotte Arndt, chercheuse à l'école nationale supérieure des arts de Clermont Métropole (ENSACM), titulaire d'une thèse de doctorat en études culturelles sous le titre *Chantiers du devenir en des espaces contraints. Négociations postcoloniales dans les revues culturelles parisiennes portant sur l'Afrique 1947 à 2012* (Humboldt Université Berlin et Paris VII, Denis Diderot)
9. Salaka Sanou, Professeur des universités, directeur du laboratoire Littératures, Espaces et Sociétés de l'université de Ouagadougou
10. Mineke Schipper, collaboratrice occasionnelle de *PNPA*, Professeure émérite de Leiden University (Pays-Bas), comparatiste et africaniste
11. Bernard Mouralis, collaborateur occasionnel de *PNPA*, Professeur émérite de l'Université de Cergy-Pontoise, comparatiste et spécialistes des littératures africaines.

Ven. 27/11/2015 à 10:01

De : Odile Tobner

Pour : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr>

Sujet : Re : *Peuples noirs, peuples africains* 1978-1991

Un pseudo n'est pas une façon de se cacher. Ce serait raté au vu des conséquences de ces écrits. La vraie façon de se cacher c'est de ne rien dire, ne rien écrire qui puisse vous attirer des ennuis, de faire chorus avec la voix des puissants ou, pire, d'essayer de se placer sous les retombées du pouvoir. La quasi-totalité de ce qu'on appelle des intellectuels, en France comme au Cameroun, appartient à ces catégories.
De loin la principale raison pour nos contributeurs était d'échapper à la chasse aux non conformistes. Il n'y a aucune raison, quand on mène un combat, de faciliter la tâche des persécuteurs. Ainsi sur le Togo, le Gabon, la Côte d'Ivoire etc. nous avons eu des articles sous pseudos, d'étudiants, de professeurs, qui redoutaient à juste titre des représailles.
Le pseudo de Mongo Beti (enfant beti) est purement affectif, c'est le paradis perdu de l'enfance, et pas du tout politique ou territorial. MB était résolument panafricain, comme le titre de sa revue puis de sa librairie en témoignent. Il a toujours dénoncé et combattu toutes les formes d'ethnisme. Il trouvait son nom d'état-civil très peu euphonique pour un écrivain. C'est un peu pour la même raison que j'ai choisi Tobner comme pseudo. C'est l'anagramme de Breton (André), l'écrivain que je relis le plus, et de breton, mon origine. Ce sont donc des raisons personnelles affectives qui ont guidé ce choix. C'est le cas de la plupart des pseudos d'écrivains. Louis-Ferdinand Destouches est connu sous le nom de Céline, qui est le prénom de sa grand'mère. Henri Beyle a choisi Stendhal, petite localité allemande où il a séjourné avec bonheur, etc.
Bien cordialement,
O. T.

Mer. 06/01/2016 à 11:56

De : biblio <bibliotheque@imec-archives.com>

Pour : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr>

Sujet : Re : Archives *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Cher Monsieur,

Nous ne détenons pas les archives de cette revue. Nous avons les archives de *Présence africaine* et de la Communauté africaine de culture, mais je n'ai vu aucun document dans les inventaires qui seraient en lien avec *Peuples noirs, peuples africains.*
Je suis désolée de ne pouvoir vous aider davantage.
Bien cordialement,

Elisa Martos

Ven. 26/02/2016 à 20:59

De : Daniel Delas

Pour : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr>

Sujet : Re : *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Monsieur

Je n'ai guère d'éléments à vous fournir concernant Mongo Beti. Je ne l'ai rencontré qu'une fois, à Lille, à l'occasion d'un événement Fest'Africa début 90, morose et ronchon comme d'habitude puis je suis allé un jour à leur librairie à Yaoundé, rendez-vous manqué.

Je lisais régulièrement sa revue mais de loin, si je puis dire.

Regrettant de ne pouvoir vous aider, je vous prie de croire...

Cordialement

Daniel Delas

Mar. 23 /02/2016 à 18:01

De : Alain Ricard

Pour : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr>

Sujet **:** Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Cher Monsieur,

Je n'ai jamais été un grand lecteur de *PNPA*, mais j'ai été témoin (désolé !) de la mise en cause de mon collègue Michel Hausser, de façon injuste et polémique dans un numéro des années 80 . Cela m'a beaucoup peiné et déplu. Le même type de procédé a été ensuite appliqué à mon autre ami Kole Omotoso en 1988.

Je pense que vous pourrez trouver les références de ces épisodes peu glorieux pour la réputation de la revue.

Si vous retrouvez dans la revue les épisodes auxquels je fais allusion et si vous avez des questions précises je me ferai un plaisir de vous donner mon opinion,

Je reste à votre disposition,

Bon courage et bon travail,

Bien à vous,

Alain Ricard.

Directeur de recherche au CNRS (ém)

LAM / Les Afriques dans le monde
UMR 5115 CNRS / Université de Bordeaux / FNSP

Mar. 23/02/2016 à 17:49

De : János Riesz

À : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr>

Sujet **:** Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Cher Kombila Milunda,

J'ai bien reçu votre mail où vous me posez des questions concernant la revue *Peuples noirs, peuples africains*, éditée par Mongo Béti et Odile Tobner dans les années de 1978 à 1991. J'ai suivi cette publication mais je ne pourrais pas dire avoir été un témoin de son évolution.

Par contre j'avais, le temps que j'étais titulaire de la chaire à l'Université de Bayreuth, Monsieur Guy Ossito Midiohouan, professeur à Cotonou, comme boursier Humboldt attaché à ma chaire. D'après les conversations que j'ai eues avec lui j'ai appris qu'il était un proche ami de Mongo Béti et qu'il a écrit plusieurs articles pour *PNPA* qu'on peut consulter via internet. Vous pouvez le joindre par mail:…

Papa Samba Diop, professeur à l'Université Paris 12, Créteil, à l'époque, était aussi très lié avec M. Midiohouan et pourra éventuellement vous renseigner aussi. L'important me semble d'identifier les archives de la revue pour connaître la correspondance avec les auteurs de la revue, et entrer éventuellement avec quelques-uns des auteurs.

J'espère vous avoir été utile avec ces quelques remarques et vous souhaite bonne chance dans vos recherches,

János Riesz

Prof. em. János Riesz

Mer à 21/10/2015 12 :19

De : Jean Dominique Pénel

Pour : Kombila Milunda milunda.kombila@univ-lorraine.fr

Sujet : Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Je me souviens que cette revue *Peuples noirs, peuples africains* avait publié en 1978 un long article de Yarisse Zoctizoum (sous le pseudonyme "Nguinza Akamgbi Kodro" - c'est à dire : l'argent a détruit le pays) contre le régime Bokassa - ce qui était rarissime à ce moment. C'est même probablement unique à cette époque et seul Mongo Beti pouvait publier un tel réquisitoire.

JD Pénel

Mar 20/10/2015 à 10:53

De : Cilas Kemedjio

Pour : Kombila Milunda milunda.kombila@univ-lorraine.fr

Sujet : Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Cher Monsieur Kombila,

Je vous recommanderais l'ouvrage édité par Ambroise Kom (*Remember Mongo Beti*) et plus particulièrement l'article de Guy Ossito Midiohouan qui situe les conditions de naissance de la revue *PNPA*.

En toute modestie, je vous recommande aussi mon livre (Cilas Kemedjio. *Mongo Beti. Le Combattant fatigué. Une Biographie intellectuelle* LIT 2013). Dans le livre et notamment dans les chapitres sur Mongo Beti et sa communauté de pensée, je définis les conditions d'émergence de la génération de Mongo Beti et je parle aussi de la disparition de la revue).

J'espère que vous pourriez trouver ces recommandations utiles.

Cilas Kemedjio

Professor of French and Francophone Studies
Frederick Douglass Professor
Director Frederick Douglass Institute for African and African-American Studies
Co-Editor CIHA (Critical Investigations Into Humanitarianism in Africa
www.cihablog.com)

Dim 18/10/2015 à 13:32

De : Lotte Arndt

Pour : Kombila Milunda milunda.kombila@univ-lorraine.fr

Sujet : Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991)

Cher Kombila
je me réjouis beaucoup de votre projet, entre autres parce que j'aurais souhaité, pendant toute la période de l'écriture de ma thèse, disposer d'une analyse fine et détaillé de *PNPA*. Mais il existe ce que Cilas Kemedjio appelle la malédiction de cette revue, qui fait qu'elle n'a rarement été étudié en profondeur. Certes, existent les importants témoignages de Kom, Midiohouan, les 100 pages que Djiffack dédie à *PNPA*, une thèse récente entière pas très approfondie, et le brillant livre de Kemedjio....mais la revue elle-même attend toujours une étude en profondeur.
En ce qui concerne les liens des revues dans leur champ, cela est précisément le sujet de mon travail.
Au plaisir de savoir plus sur votre travail.
Tout le meilleur

Lotte Arndt

Ven. 16/10/ 2015 à 21:32

De: Sanou Salaka

Pour: Kombila Milunda milunda.kombila@univ-lorraine.fr

Sujet : Re: Peuples noirs, peuples africains (1978-1991)

Bonsoir

Je dispose d'un certain nombre de numéros de la revue que j'ai mis à la disposition de mon laboratoire parce que nous avons en vue de réaliser un document dans ce sens courant 2016-2017.

J'ai eu l'occasion de rencontrer Mongo Beti au moment de la rédaction de ma thèse de doctorat de 3ème cycle dont le sujet portait sur « La critique sociale dans l'œuvre de Mogo Beti », thèse soutenue en novembre 1982 à l'Université Lyon II. C'est dans ce cadre que j'ai pu obtenir quelques numéros de la revue.

Je ne sais pas quels sont vos projets à propos des numéros que vous recherchez mais vous savez que je dispose de quelques numéros avec un projet de document dans le cadre de mon laboratoire.

Tout en restant à votre écoute...

Pr Salaka SANOU

Professeur des Universités
Littératures africaines
Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directeur du Laboratoire Littératures, Espaces et Sociétés
Université de Ouagadougou
Burkina Faso

07/06/2018 à 11:32

De: Mineke Schipper

Pour: Kombila Milunda milunda.kombila@univ-lorraine.fr

Sujet : Re: Peuples noirs, peuples africains (1978-1991)

Cher monsieur Kombila,

Il n'y a pas grand-chose à vous dire. J'ai rencontré Mongo Beti à plusieurs reprises sans vraiment le connaître et je lui ai envoyé deux articles qui convenaient à l'esprit et au contexte de son journal. Voilà tout.

Je vous souhaite bon succès avec votre préparation de thèse.

Avec mes salutations les meilleures,

Prof. Em. Mineke Schipper
Leiden University
Centre for the Arts in Society
Faculty of Humanities
PO Box 9515
2300 RA Leiden NL

24/11/2014 à 07:40

De: Bernard Mouralis

Pour: Kombila Milunda milunda.kombila@univ-lorraine.fr

Sujet : Re: Peuples noirs, peuples africains (1978-1991)

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre. C'est une bonne idée que de mener une recherche sur *Peuples Noirs Peuples Africains*, la revue fondée par Mongo Beti et Odile Tobner à la fin des années 1970.

C'est une revue que j'ai lue régulièrement et que j'ai trouvée toujours fort intéressante. Je n'ai pas, entre temps, été un collaborateur régulier de cette revue. Ma seule contribution a été un article, "Littérature et développement...", paru dans le n° 10 (1979, 149-155) et qui est une présentation de ma thèse de doctorat d'État soutenue à Lille III en 1979.

Bien sûr, je connaissais Mongo Beti et Odile Tobner, mais je n'ai pas eu l'occasion de participer à la marche de la revue. C'est pourquoi, je ne pense pas que je puisse vous apporter beaucoup d'informations sur celle-ci et son fonctionnement.

Bon courage.

Bien cordialement.

Bernard Mouralis

Annexes 2 : Entretiens réalisés :

1. Christiane Chaulet-Achour, collaboratrice occasionnelle de *PNPA*, Professeur de littérature comparée de l'Université de Cergy-Pontoise,
2. Ambroise Kom, collaborateur attitré de *PNPA*, professeur des littératures africaines, afro-américaines et des Caraïbes. A été titulaire de la Eleanor Howard O'Leary Chair in French and Francophone Studies au College of The Holy Cross à Worcester (Massachussets, États-Unis)
3. Ange-Séverin Malanda, collaborateur attitré de *PNPA*, Docteur en philosophie et autres études en France.

Peuples noirs Peuples africains et Mongo Beti

Entretien de Kombila Milunda avec Christiane Chaulet Achour, 2 janvier 2019

Kombila Milunda : Chère Madame, je souhaiterais, avec votre permission, que nous rentrions dans le vif du sujet. Nous pourrons par exemple passer outre la partie habituelle des présentations, car je pense que de ce côté-là, nombreux l'ont déjà très bien fait ; et ce d'autant plus que vous n'êtes pas du tout une inconnue dans le domaine de l'africanisme français. Parlons donc, sans plus tarder, de votre collaboration dans *PNPA*. Pouvez-vous nous dire exactement ce qui l'a motivé ?

Christiane Chaulet Achour : Merci bien, Mr. Kombila. Je souhaiterais récapituler tout d'abord les trois articles que j'ai pu publier dans la revue de Mongo Beti :

1 - « Don Quichotte réécrit ou la discorde du monde (dans quelques romans de langue française) », en coll. avec Z. Ali Benali, *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 37, janv-fév. 1984, pp.65-78.

2 - « L'Intertextualité comme indicateur de changement, de J.Roumain à R.Depestre », *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 38, mars-avril 1984, pp.59-68.

3 - « Voix souterraines : Louise Michel et La Nouvelle Calédonie », *Peuples noirs, Peuples africains*, Paris, juillet-août 1985, n° 46, pp.10-26.

Cette collaboration a été une collaboration occasionnelle et non permanente. J'avais soutenu ma thèse de Doctorat d'Etat à Paris III, sous la direction de Mr. Le Pr. Roger Fayolle, le 30 janvier 1982. C'est lui-même, peut-être grâce à l'intervention de Bernard Mouralis (je ne suis plus très sûre), qui m'a conseillé d'entrer en contact avec Mongo Beti.

Je n'aurais jamais osé le faire étant donné ce que représentait pour moi Mongo Beti - une figure extrêmement prestigieuse de la littérature africaine -, car je n'étais qu'une universitaire de l'Université d'Alger et pas du tout introduite dans les milieux de la critique des littératures africaines en France. Ces littératures, j'en avais introduit l'enseignement obligatoire dans notre Licence de français à l'Université d'Alger et, en particulier, les

romans de Mongo Beti. Toutefois, ma thèse elle-même ne leur était pas entièrement consacrée puisque j'y posais les rapports de la formation scolaire et des écritures littéraires (Cette thèse a été publiée à Alger en 1985, sous le titre, *Abécédaires en devenir*) et qu'elle sollicitait beaucoup la littérature algérienne et les littératures du Maghreb.

K.M. : Mais alors, comment s'est faite votre collaboration ? Par quel procédé en êtes-vous arrivée à collaborer à *PNPA* ?

C.C.A : En 1983, j'ai donné une conférence au Centre Culturel Algérien de Paris (qui venait d'être inauguré) sur les questions que posait ma thèse. Et j'ai eu la surprise et l'honneur que Mongo Beti y assiste. Nous avons échangé à la fin de la conférence et il m'a vivement encouragé à lui envoyer des articles. Ce que j'ai fait.

Il était très important pour moi de publier dans cette revue militante, d'un bon niveau scientifique et sans aucune frilosité devant les opinions politiques des auteurs.

Je ne me rappelle plus les raisons pour lesquelles aucun autre article n'a été envoyé après celui consacré à Louise Michel.

Mais j'étais abonnée à la revue que j'ai fait circuler à Alger, dont j'ai utilisé des articles pour mes cours et mes recherches.

K.M. : Venons-en, justement, à la circulation et à la diffusion de la revue en Algérie. Pouvez-vous nous dire s'il y avait en ce temps-là des librairies ou toutes autres sociétés qui diffusaient la revue dans le pays ? Par quel moyen, vous par exemple, receviez et diffusiez la revue à Alger ?

C.C.A : Non la revue n'arrivait pas en Algérie. Mais cela ne lui était pas spécifique. Du fait de la difficulté à importer régulièrement des revues dont il fallait payer l'abonnement en devises, ce n'était pas possible. Ayant des contacts en France, je m'y suis abonnée, un certain temps, en France et je la faisais venir.

K.M. : Certains abonnés de *PNPA* d'Afrique francophone (Cameroun, Togo, Congo, Gabon...) ont manifesté, à plusieurs reprises, dans la revue leur difficulté à se la procurer et à en faire large diffusion dans leurs pays, du fait notamment des idées politiques véhiculées. Qu'en était-il de vous ? Avez-vous, un jour ou l'autre, été inquiétée par les autorités de votre pays ?

C.C.A : Non, je n'ai jamais été inquiétée par les autorités algériennes car la ligne politique de la revue était en accord avec beaucoup de ce qui se disait en Algérie. Je l'ai diffusée autant que je le pouvais dans le milieu universitaire.

K.M. : Parlons maintenant, si vous le voulez bien, des articles de la revue que vous utilisiez pour vos cours et vos recherches. Pouvez-vous nous dire, si possible, quels articles retenaient plus votre attention ? Les articles concernant la francophonie étaient-ils toujours au rendez-vous comme c'est le cas dans la revue ?

C.C.A : Oui, bien entendu, tout ce qui concernait la francophonie par rapport à laquelle *PNPA* avait une position très critique. Or, l'Algérie refusait d'entrer dans l'organisation internationale de la francophonie. Mais je diffusais aussi des articles qui analysaient plus spécifiquement des œuvres littéraires car c'était mon domaine.

K.M. : Plus haut, vous avez affirmé ceci : « Je ne me rappelle plus les raisons pour lesquelles aucun autre article n'a été envoyé après celui consacré à Louise Michel. ». Vous aviez donc en prévision d'autres articles pour *PNPA*, en marge des trois cités plus haut. Y avait-il quelques-uns sur l'œuvre de Mongo Beti, ou sur d'autres auteurs africains peu connus que la rédaction de la revue essayait de faire connaître aux lecteurs africains d'Europe ?

C.C.A : Je pense que c'est une période où, après la soutenance de ma thèse, j'ai été sollicitée par d'autres revues et surtout, je me suis consacrée à faire paraître des articles ou des ouvrages en Algérie même.

K.M. : Vous avez également dit tout à l'heure qu'il était très important pour vous de publier dans cette revue militante, qui plus est d'un bon niveau scientifique et sans aucune frilosité devant les opinions politiques des auteurs. Est-ce parce que, en marge de votre statut de critique littéraire renommé, vous aviez aussi, comme Mongo Beti et bien d'autres collaborateurs de la revue, une « double vie » (cf. LAHIRE, Bernard. *La Condition littéraire. La double vie des écrivains.* Paris : La Decouverte, 2006.), en l'occurrence celle de militante et d'universitaire ?

C.C.A : Je ne considère pas que c'était une double vie : c'était, pour moi, tout à fait logique d'être universitaire et militante. Il n'y avait aucune contradiction, bien au contraire. Je ne pouvais concevoir mon travail d'enseignante à l'université autrement que dans un

engagement pour participer à la construction du pays. J'ai été très étonnée, en arrivant en France en 1994, qu'il y ait une telle étanchéité entre les deux « vies » pour la plupart de mes collègues. Pour votre parfaite information, sachez qu'un collègue d'Aïn Temouchent a publié un entretien me concernant en juillet 2018 dans la *Revue Algérienne des Lettres* qui vous donnera des réponses à cela. Il est disponible sur mon site : www-christianeachour.net

K.M. : Christiane Chaulet-Achour, je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien un peu spécial, notamment parce que vous avez dû, du fait de mon initiative, vous remémorer des souvenirs du temps où vous viviez encore dans votre pays d'origine. Ce fut un grand honneur pour moi d'échanger avec vous à propos de votre expérience dans la revue *PNPA*, surtout quand on connaît les nombreuses difficultés qu'il y a à retrouver les anciens collaborateurs, permanents ou occasionnels, d'une revue qui ne faisait pas toujours l'unanimité dans les milieux intellectuels africains en France.

C.C.A : C'est moi qui vous remercie. Cela a été un vrai plaisir de rassembler mes souvenirs et de le partager avec vous en répondant à vos questions autant que je pouvais. C'est un beau sujet que vous traitez !

Ambroise Kom parle. Retour sur son aventure dans *Peuples noirs Peuples africains.*

Entretien avec Ambroise Kom par Kombila Milunda, par téléphone, le 13 janvier 2019

Kombila Milunda : Pr. Ambroise Kom, comment vous est venue l'idée de collaborer à *PNPA* ? Pouvez-vous nous dire ce qui vous a incité à prendre part à cette aventure inédite ?

A. K. : Au moment où Mongo Beti fonde *PNPA*, je suis en poste au CELEF (centre d'étude des littératures francophones) de l'Université de Sherbrooke, Québec, Canada. Ce centre est sans doute parmi les premières institutions à recevoir la revue et à s'y abonner. Au cours d'un voyage à Paris en juin 1981, je cherche à rencontrer Mongo Beti dont les bureaux se situaient au 3, rue de l'Asile Popincourt à Paris. On échange longuement sur les tenants et les aboutissants de la revue. Le contact est ainsi noué jusqu'à sa mort !

K.M. : Avant votre collaboration à *PNPA,* aviez-vous déjà, par le passé, soit en tant qu'étudiant, ou en tant qu'enseignant, collaboré à d'autres revues semblables à *PNPA*, c'est-à-dire à des revues faites entièrement par des radicaux noirs de langue française, et financée par eux ?

A. K. : La revue PNPA est unique en son genre. Mais en dehors des revues essentiellement littéraires, j'avais publié dans L'Afr*ique littéraire et artistique* et même dans *Ecriture Française*, un magazine que publiait Antoine Naaman, éditeur à Sherbrooke. Ces deux magazines n'avaient pourtant rien de comparable à *PNPA* car il s'agissait de revues culturelles, certes militantes à leur manière, mais qui n'avaient rien de radical

K.M. : Au regard du nombre d'articles que vous avez publiés dans la revue (seize au total) ainsi qu'aux dires d'Odile Tobner, vous figurez, avec d'autres compagnons universitaires, parmi les collaborateurs les plus réguliers de la revue. Qu'est-ce qui, à votre avis explique cette fidélité ?

A. K. : Je n'ai pas du tout publié dans *PNPA* par imitation d'autres universitaires mais simplement parce que l'orientation de la revue me plaisait et correspondait par ailleurs à l'image que j'avais toujours eu de Mongo Beti, un compatriote dont le militantisme est un

modèle. Je connaissais d'ailleurs très peu les autres collaborateurs. C'est par la suite que A. K : J'ai rencontré certains d'entre eux comme Guy Ossito Midiohouan. Après tout, j'avais étudié les romans de Mongo Beti à l'Université de Yaoundé où est né le premier Département de Littérature africaine en Afrique francophone. Qui plus est ; Mongo Beti est l'auteur de *Main basse sur le Cameroun* (1972), un essai tonitruant qui a marqué de manière significative, indélébile, l'histoire socio-culturelle et militante du Cameroun. Pour nombre de Camerounais de ma génération Mongo Beti est une icône en ce sens qu'il a balisé le chemin que tout intellectuel digne de ce nom devrait suivre.

K.M. : De même, en scrutant votre contribution dans *PNPA*, on découvre que vous êtes, par moment, sorti de votre domaine de prédilection, à savoir celui de la critique des littératures africaines et des littératures des caraïbes pour des préoccupations d'ordre géopolitique. Vous avez notamment fait quelques présentations de contrées lointaines telles que celle de l'île de la Barbade dans la rubrique « Lettre de... ». Pouvez-vous nous dire la raison de cette bifurcation ? Qu'elle en était l'enjeu ?

A. K. : Je ne fais pas de différence entre mon rôle de critique littéraire auquel vous faites allusion et celui d'intellectuel dans la société. C'est d'ailleurs suite à une mission de recherche sur George Lamming à la Barbade que j'ai écrit le texte auquel vous faites allusion. Si vous lisez mon ouvrage sur *Education et démocratie* vous verrez que cela s'inscrit dans le même genre de préoccupation. L'approche sociocritique qui est la mienne englobe tout cela et m'amène à m'interroger sur tous les phénomènes artistiques, culturels dans leur environnement. Il n'y a donc pas bifurcation mais *Devoir d'indignation* !

K.M. : Venons-en maintenant à la circulation et à la diffusion de la revue. Quand vous aviez commencé à collaborer à *PNPA*, vous étiez enseignant dans une université canadienne, Ottawa, je crois. Pouvez-vous nous dire s'il y avait en ce temps-là des librairies ou toutes autres sociétés qui diffusaient la revue au Canada ? Par quel moyen, vous par exemple, vous receviez la revue à Ottawa ?

A. K. : Comme je vous l'ai dit, j'étais chercheur à l'Université de Sherbrooke au moment où naît la revue. Nous nous abonnons immédiatement. Je n'ai pas eu besoin de chercher ailleurs. Lorsque je m'en retourne au Cameroun en 1984 via le Maroc, je m'abonne à la

revue même si la police politique logée dans les services postaux confisque tous mes exemplaires. Mais c'est là un autre problème.

K.M. : Est-ce que vous pourriez parler un peu de votre amitié avec les Biyidi. De quand date cette amitié avec la famille de Mongo Beti ? Quand et comment les avez-vous rencontrés ? Diriez-vous qu'elle a été pour beaucoup dans votre fidélité à la revue ?

A. K. : Ma rencontre avec les Biyidi est d'abord intellectuelle comme je l'ai indiqué plus haut. Par la suite, surtout après mon retour au Cameroun, je sers de relai entre Mongo Beti et sa famille puisque lui était resté exilé pendant des dizaines d'années et donc coupé des siens. Il se trouve également qu'au lendemain de la chute du mur de Berlin et du début de la démocratisation en Afrique, l'ami Célestin Monga et moi réussissons à convaincre Mongo Beti de revenir au Cameroun participer au débat sur la transition démocratique. À partir de ce moment-là notre collaboration devient multidimensionnelle : tables rondes, collaboration à des journaux/revues, activités de développement à Akometam, son village natal, etc.

K.M. : Parlons à présent d'un des paradoxes qui entoure la revue, notamment celui de son statut. En Afrique anglophone, par exemple, la revue est considérée comme une revue universitaire ; en Afrique francophone, par contre, elle est une revue politique (du moins dans les pays où elle a été frappée d'interdiction). En France, enfin, elle est non seulement une revue politique, mais aussi une revue essentiellement militante, dont l'aspect universitaire et culturel est sous-estimé, voire nié (du moins pour certains universitaires français). Pour vous, on le sait *PNPA* est une revue culturelle. Elle présente, selon vos dires, un intérêt littéraire et professionnel certain. Vous pensez notamment qu'elle n'est pas une revue politique car, selon vous, les articles politiques qu'elle contient sont loin de constituer son essence (cf. Kom, Ambroise. *Peuples Noirs Peuples Africains* no. 55/56/57/58 (1987), p. 131-148). En tant que spécialiste des littératures africaines, critique littéraire et universitaire renommée, mais aussi collaborateur attitré de la revue, comment pouvez expliquer cette différence de statut de la revue *PNPA* dans ces différentes zones du monde ?

A.K. : Le problème que vous posez en un du regard, de l'identité et de l'institutionnalisation de la littérature. La littérature africaine a fait l'objet de regards différents selon les époques

et selon l'origine des critiques. La littérature africaine a eu et a du mal à s'institutionnaliser du fait qu'on la juge à l'aune d'autres cultures/littératures et des codes venus d'ailleurs. Enfin, la littérature africaine semble toujours en quête d'identité parce qu'on la définit par rapport à d'autres littératures. Je ne suis pas un apôtre de l'authenticité mais en tant que critique littéraire africain je me définis comme quelqu'un qui est en quête d'instruments pour juger/définir la littérature/culture africaine. Et je me dis que les pistes comme celles que définit Mongo Beti en collaboration avec des intellectuels africains devraient être pris en compte pour la définition de notre identité culturelle, qu'importe ce que pense telle ou telle autre école, tel ou tel autre pays. Si ce qui s'est publié dans *PNPA* contribue à faire connaître et à légitimer la littérature/culture africaine, pourquoi devrais-je attendre le crédit/verdict de la francophonie ou de l'anglophonie pour intégrer cette légitimation ? Je vous invite à consulter **L*a Malédiction francophone* ou le *Devoir d'indignation.***

Ange-Séverin Malanda et son aventure dans *Peuples noirs Peuples africains*.

Entretien avec Ange-Séverin Malanda par Kombila Milunda, par téléphone, le 16 février 2019

Kombila Milunda : Monsieur Ange-Séverin Malanda, commençons, je vous prie, par une question en rapport avec vos débuts en tant que collaborateur de *PNPA*. Pouvez-vous nous dire comment vous est venue l'idée de collaborer à cette revue ?

Ange-Séverin Malanda : D'abord, il faut remonter à quelques mois ou quelques années avant, quand j'étais encore lycéen à Brazzaville. À cette époque, [il se trouve que] j'étais abonné au Centre Culturel Français [aujourd'hui Institut Français]. Et donc, là, j'ai aperçu des romans de Mongo Beti. Je les ai lus, et ils m'avaient beaucoup plu. Et du coup, un jour, je crois que c'était en début d'après-midi, je n'avais rien à faire chez mes parents. J'ai pris ma plume et j'ai écrit à Mongo Beti. Il a reçu ma lettre. Quelques semaines après, j'étais très surpris : j'ai reçu sa réponse. Il me dit : « Je suis très content d'être en contact avec un jeune africain en plus qui tient le discours que [tu] tiens sur l'actualité africaine, etc. Écoute, si tu viens un jour en France, ce serait bien que l'on se rencontre ». Voilà, et quelques années plus tard, j'arrivai en France, et naturellement, comme il m'avait donné son numéro de téléphone, j'ai appelé. Il m'a fixé un rendez-vous. Et, c'est à ce moment-là que ma collaboration a démarré.

K.M. : Si je comprends bien, votre collaboration s'est faite d'abord en tant qu'étudiant et non pas en tant qu'universitaire ?

A-S. M : Exactement. C'était en tant qu'étudiant. J'étais encore un étudiant à l'époque.

K.M. : Comment alors êtes-vous passé de la poésie aux essais ? Pouvez-vous nous dire les raisons de ce changement ?

A-S. M : En fait, quand j'étais en Afrique, j'écrivais beaucoup de poèmes. Et donc, je suis arrivé avec un certain nombre de textes. Parmi lesquels, Mongo Beti a choisi certains éléments qu'il a publiés. Et puis progressivement, et au fil des discussions et des échanges, il se trouve qu'à l'époque j'étais très intéressé par les questions d'esthétique et de politique. Et, pour ne rien vous dissimuler, c'était l'époque du monopartisme en Afrique. En l'occurrence au Congo, il y avait le Parti Congolais du Travail, qui étais déjà au pouvoir.

Et l'astuce était de trouver le biais par lequel un discours que Mongo Beti ne maîtrisait pas au sein du pouvoir congolais pouvais être tenu dans la revue. C'est pourquoi, dès qu'il y a eu une ouverture qui ait apparu, je me suis engouffré dedans. D'ailleurs, au début, les hommes du parti congolais à Brazza ont cru que j'avais été délégué par le Parti Congolais du Travail, pour en quelque sorte tenir ce discours de façon tout à fait autonome.

K.M. : Cela veut donc dire que la revue était diffusée au Congo, à Brazzaville ?

A-S. M : Oui, oui. Elle était diffusée au Congo. À l'époque, il y avait le réseau des Libraires Populaires qui existait. Il y avait une libraire dans le centre-ville. Je sais qu'elle était dirigée par Lecas Atondji-Momondjo. Et lui, il diffusait la revue pendant un bon un moment.

K.M. : Certains pays de la sous-région comme le Cameroun et le Gabon interdisaient catégoriquement la revue. Qu'en était-il du Congo ?

A-S. M : Non, il n'y avait pas d'interdiction. Mais Lecas Atondji Momondjo, à l'époque, a fini par mal tourné dans la hiérarchie du PCT. Il se trouve qu'il a participé au M22 avec les troupes d'Ange Diawara. Il a donc arrêté d'occuper une certaine place dans la hiérarchie du PCT à Brazzaville. Mais avant que ce problème se pose, la revue y était diffusée. Parce que par ailleurs, à l'époque Lecas Atondji Momondjo était marié à une femme qui, à Paris, travaillait pour le journal *Libératio*n. Et donc, Mongo Beti était en contact avec toutes ces personnes. Il était très au courant de l'actualité politique en Afrique, etc. Il nouait des rapports avec tous ces gens. En fait, tout ce qui était un peu dissident l'intéressait.

K.M. : C'est tout à fait nouveau pour moi. Aux dires de certains collaborateurs et d'Odile Tobner la revue arrivait la plupart du temps sur le continent africain avec les étudiants africains qui rentraient dans leur pays. Ce qui n'allait pas sans difficultés pour la diffusion.

A-S. M : C'est vrai que c'était difficile, et notamment au Cameroun cela a mal tourné. Pourtant au début Mongo Beti avait souhaité que ce soit l'un de ses proches parents qui disposait à l'époque d'une libraire qui la diffuse. Finalement, cela ne s'est pas fait. Il y a eu des problèmes de détournements d'argent, etc. Mais au Congo la revue était diffusée.

K.M. : Justement, il m'a semblé que Diffusion Populaire diffusait la revue uniquement sur Paris. Visiblement, elle le faisait aussi sur l'Afrique. Revenons une fois de plus sur le début de votre collaboration, vu que c'est par là que nous avions commencé. Une fois votre

collaboration engagée, souvenez-vous d'avoir été sollicité par d'autres revues radicales ? ou vous n'avez connu que *PNPA* ?

A-S. M : Oui, j'étais sollicité par des revues. Je me souviens qu'à l'époque *Libération* m'avait contacté. Je crois que *Les Temps modernes* aussi, etc. Naturellement, quand je disposais d'un espace à côté des études que je poursuivais, je le consacrais à l'écriture, et chaque fois que je pouvais, je répondais aux sollicitations. Mais quand, je n'y parvenais pas, je laissais tomber. Mais c'est vrai que j'ai été sollicité.

K.M. : Toujours dans la même thématique des revues. Il apparaît que vous avez également collaboré à *Présence africaine* durant la même période qui a vu votre collaboration à *PNPA*. Je pose la question parce que lorsqu'on lit certains articles, on se rend compte qu'il y a une véritable rivalité entre *PNPA* et *PA*, une concurrence farouche même. Dans certains articles, Mongo Beti remettait souvent en cause la liberté qu'il avait à *Présence africaine*. Il estimait qu'il n'avait pas été bien traité, et que parfois on le censurait. Vous qui aviez été dans son cercle le plus restreint, comment est-ce que vous faisiez pour collaborer dans une revue qui n'avait pas toute la considération de *PNPA*.

A-S. M : Comment dire…Ce monde de rivalité intense entre revue était en fait un monde que je découvrais, et je ne réalisais pas toujours ce que sa signifiait pour les deux camps à cette époque où j'étais encore tout jeune. Et, il est vrai que Mongo Beti était très critique à l'endroit de certaines revues. Moi, ce dont je me souviens, c'est que généralement, je crois que c'était le mercredi ou le jeudi, chaque fois que Mongo Beti était libéré par son travail, il arrivait à Paris, il me faisait signe et puis on se retrouvait. Et en général, il m'amenait avec lui, surtout du côté du Quartier latin où se trouvaient parfois des gens qui lui étaient opposés. Et là-bas, il me présentait comme son héritier. Il disait à tout le monde que j'étais son jeune collaborateur. Si bien qu'à l'époque les gens me regardaient comme celui qui héritait de son discours. Et donc, il me laissait aussi pénétrer dans les arcanes de leurs propres affaires. Mais d'une manière générale, Il y a beaucoup de contacts dont je n'ai pas tiré profit. Par exemple, je sais qu'il m'avait amené une fois chez l'éditeur Buchet-Châtel. Le jour où, je suis me suis rendu compte que c'était, en fait, un contact dont j'aurais pu tirer profit, les gens auxquels il m'avait présenté ne travaillaient plus chez Buchet-Châtel. Et donc les choses avaient été annulées. Mais il me présentait partout.

K.M : C'est inédit ce que vous dites. Ceux qui n'ont jamais pris part à cette aventure ont toujours pensée que Mongo Beti était, dans les faits, plus proche des Camerounais que des ressortissants d'autres nationalités. On n'aurait jamais pu croire que l'héritier de Mongo Beti serait un jeune congolais de Brazzaville.

A-S. M : Non, non. Au contraire, avec ses compatriotes, avec les jeunes camerounais, il était souvent dans un rapport de rivalité avec eux. Et d'ailleurs, j'ai cessé de collaborer à *PNPA* à cause d'une interview d'un jeune camerounais qui avait publié un roman [sans doute Yodi Karone]. J'en avais fait une interview avec un collègue de Kinshasa [Thomas Mpoyi-Buatu]. Mongo Beti n'avait pas apprécié cela, car ce camerounais semblait favorable à des intellectuels camerounais qui lui étaient opposés. Il avait l'impression que je le trahissais pour m'embringuer dans des histoires que je ne connaissais pas très bien, et peut être aussi dans lesquelles, je ne voulais pas absolument pas prendre part ; alors que moi je l'avais fait simplement parce ce que c'était un jeune romancier qui allait de succès en succès. Il était très sensible à ce genre de détails. Et d'ailleurs, à l'époque, comme internet n'existait pas, c'était assez incroyable. Il avait des contacts avec beaucoup de mouvement en Afrique.

K.M. : Ah oui, je vous avoue que j'ai eu beaucoup de difficulté à essayer de retrouver des contacts et des archives en rapport avec *PNPA*. Or, à vous entendre, il avait un important réseau de collaborateurs et de lecteurs. Parce qu'aujourd'hui aussi, on a l'impression que ça revue était une revue confidentielle, et qu'il était un peu tout seul dans son affaire.

A-S. M : Non, non il y avait des gens. Je me souviens que les gens arrivaient. Quand j'étais au siège de la revue, qui se trouvait dans le onzième arrondissement, il y'avait régulièrement des gens qui passaient pour discuter avec l'équipe ou avec Mongo Beti. Il avait un constant lien avec ce qui se passait en Afrique, dans différents pays, dans différents milieux, etc.

K.M. : Cela veut donc dire que vous, en tant que jeune poète ou romancier, vos écrits fictionnels ont quand même eut de l'écho auprès d'un certain public. Mais passons. Aviez-vous toutefois gardé des liens avec tout ce monde ?

A-S. M : J'ai croisé, il y a quelque temps quelqu'un qui m'a demandé des nouvelles des personnes qui collaboraient à *PNPA* à l'époque. C'est vrai, je me suis aperçu que je les avais perdus de vu. Bon, il y a quelque temps, j'ai eu un échange avec Odile Tobner. Mais les

jeunes qui, comme moi, collaboraient à *PNPA* à l'époque, je les ai presque tous perdu de vue. Mais c'est vrai qu'il y avait certains qui étaient prometteurs. Le plus étrange, c'est que finalement il y en a très peu qui ont poursuivi un travail de publication après *PNPA*. Enfin si, il y a quand même Mpoyi-Buatu qui a publié un roman. Puis après il l'a disparu de la circulation. Bon, sinon il y avait d'autres jeunes qui étaient très prometteurs à l'époque dont notamment Luftachy N'zembele. Bon, lui après, il a été embringué dans sa thèse de philosophie qu'il préparait avec François Chatelet. Mais d'ailleurs, je ne sais pas s'il avait soutenu sa thèse. Je l'ai perdu de vue lui aussi. Finalement, j'ai perdu de vue la plupart des gens que je fréquentais à l'époque. En fait, le ciment c'était quelque part Mongo Beti.

K.M. : On a, effectivement, comme l'impression qu'avec la disparition de Mongo Beti chacun a pris son chemin. Et qu'au fond c'est comme si la revue était vraiment l'entreprise d'une vie et que la plupart des collaborateurs n'avaient que cette entreprise-là pour espérer avoir une voix au chapitre.

A-S. M : Et alors moi, je m'en souviens comme si c'était hier. Je me souviens que je me trouvais juste en face de *Présence africaine*. Je venais d'un autre coin du quartier latin. Et je passais par la rue des écoles devant *Présence africaine*, et subitement il y a quelqu'un qui m'appelle. Et je me retourne, c'était Alexandre, c'était Mongo Beti. Il me dit « comment tu vas, il y a longtemps qu'on ne sait pas vu, etc. ». Je lui dis que ça va, je vais du côté de Lyon. Il dit, ben écoute, qu'est-ce que tu vas faire la semaine prochaine. Je viendrais Jeudi, comme il faisait à l'époque où j'avais entamé mes études, et il me proposait qu'on se rencontre. Je lui dis ok, on pourra se retrouver il n'y a pas de problème. Le problème qui s'est posé, c'est que je suis tombé malade quelques jours après. J'ai eu un accent cardio vasculaire. Du coup, je n'ai pas pu me rendre au rendez-vous. Et, c'est la dernière fois que j'ai vu Mongo Beti. Et quelque temps après, j'ai appris qu'il était mort.

K.M. : Peut-on finalement dire que c'est cette relation particulière que vous avez eu avec Mongo Beti qui vous a motivé à rester le plus longtemps dans la revue ? Vous figurez, en effet, avec certain parmi les collaborateurs attitrés de la revue, donc les plus réguliers. Diriez-vous que c'est votre relation avec Mongo Beti qui vous a maintenu à un tel niveau de régularité, ou c'est plutôt votre propre point de vue politique qui a fait en sorte que vous restiez à *PNPA*.

A-S. M : Mongo Beti, en fait, c'est mon deuxième père. C'était vraiment un deuxième père pour moi. C'était essentiellement cela la raison de ma collaboration à la publication.

K.M. : Venons-en maintenant à vos thèmes de prédilection. Lorsqu'on regarde les thématiques que vous abordiez, on remarque surtout qu'à l'exception de vos articles de critique, de littérature et du cinéma, vous aviez abordé également des questions en relation avec la politique, le social, les indépendances et autres, et surtout les régimes politiques. Vous parliez au début des partis politiques, et on a comme l'impression que vous revenez souvent sur des questions en lien avec les partis politiques. Est-ce qu'on peut dire que les régimes politiques africains étaient véritablement votre thème de prédilection, ou il y'avait autre choses qui vous tenez particulièrement à cœur et dont vous vouliez parler à tout prix.

A-S. M : En fait, je viens d'un milieu familial qui a été impliqué dans les indépendances et l'édification de l'État congolais. Alors, il se trouve que je savais un certain nombre de chose, et par ailleurs, je connaissais beaucoup de dirigeants du Congo de l'époque de Ngouabi, tel que Massamba Débat, etc. Donc j'intervenais de temps en temps, je prélevais un élément sans forcément établir des liens. Je le glissais et j'en parlais.

K.M. : Est-ce qu'on peut dire que c'est parce que vous aviez, à un moment donné, eu la crainte des représailles politiques que vous n'aviez pas été plus explicite dans vos écrits.

A-S. M : Oui, la crainte des représailles a pesé. Justement, je préférai choisir les thèmes qui me permettaient de ruser avec le ou les pouvoirs. Il faut dire qu'au Congo, à l'époque où j'étais lycéen, j'avais commencé à publier des textes dans le journal *Etoumba.* Mais papiers étaient un peu des papiers critiques, c'est-à-dire que je prenais uniquement un point. Ma critique était une critique gauchiste. Je prenais un point, je disais pourquoi est-ce que la jeunesse est réprimée, etc. C'est un peu ce que j'ai poursuivi quand je suis arrivé en France. Mais, c'est vrai que je faisais gaffe à tout ce qui était politique. Surtout que les parents là-bas me disaient de ne pas me mêler de politique pour qu'ils n'aient pas des problèmes avec le pouvoir. Et donc, au bout d'un certain temps de lassitude, j'ai laissé tomber la critique politique.

K.M. : Certains collaborateurs ont, effectivement, manifesté, qu'ils étaient persécutés et étaient obligés d'utiliser des moyens dissimulés telle que la pseudonymie. Pour vous, cela

ne vous ait pas venu à l'idée de critiquer les pouvoirs en place mais sous forme de pseudonyme ou d'anonymat. Apparemment, vous vous n'en avez pas eu recours.

A-S. M : Disons que la pseudonymie, je l'utilisais dans d'autres milieux, dans les milieux où je n'étais pas réparable. À *PNPA*, j'étais le seul congolais de Brazzaville qui collaborait, et cela tout le monde le savait. Les papiers allaient vite être identifiés. J'aurai pu, c'est vrai. Mais je n'ai pas eu le temps de m'investir là-dessus. Mais les pseudonymes je les utilisais dans d'autres lieux, d'autres espaces. Comme dans des périodiques trotskistes notamment, mais dont j'ai oublié les titres exacts aujourd'hui.

K.M. : Cela veut donc dire que vos articles ne suscitaient pas vraiment de polémique dans les milieux intellectuels. Y a-t-il eu un jour des confères qui n'ont pas apprécié certaines de vos analyses sur des romans et qui vous l'on fait savoir par la suite ?

A-S. M : Non, non. Très vite en commençant à travailler sur le roman, je me suis mis plus à théoriser. J'allais dans une direction qui n'était pas forcément maîtrisée par un vaste lectorat. Il y a eu, par exemple, des gens en l'Algérie qui m'avaient contacté pour collaborer. Je me souviens de cela. Non il n'y a pas eu de polémiques.

K.M. : Parlons maintenant d'un tout autre sujet plus en rapport avec la publication des articles. Odile Tobner disait, par exemple, que même si la revue a eu 250 personnes qui collaboraient, ils ont dû faire des tris parce qu'ils recevaient énormément de collaborations et de contributions. Est-ce qu'en ce qui vous concerne, vous avez eu l'impression que certains de vos articles n'ont pas été publié dans leur intégralité.

A-S. M : Non, je n'ai jamais eu de problème, peut-être est-ce dû aux rapports particuliers que j'entretenais avec Mongo Beti. L'un des problèmes que j'ai eu avec Mongo Beti, c'est que lui avait le sentiment parfois que j'étais à la remorque de certains milieux gauchistes parisiens. Il se trouve qu'à l'époque je fréquentais beaucoup des milieux des alentours de de la revue *Tel quel*, par exemple, ainsi que les milieux des éditions des femmes. Et il trouvait qu'il y avait des moments où j'avais tendance à reproduire ou à relancer leurs discours après eux. Alors que lui, il considérait qu'il y avait une spécificité des combats africains et que c'est sur cette spécificité qu'il fallait insister. Bon, je me suis aperçu progressivement qu'il avait raison. Mais non, je n'ai pas eu de problème. Je n'ai jamais été censuré. Tout ce que j'ai écrit pour *PNPA* a été publié.

K.M. : Comment receviez-vous alors la revue ? la receviez-vous par courrier en tant qu'abonné, ou bien, vous la récupériez simplement au bureau. Aviez-vous votre collection personnelle ?

A-S. M : Je la récupérais au bureau de la revue. Oui, j'avais ma collection personnelle qui se trouve d'ailleurs en Afrique. Elles ont été emportées dans les guerres congolaises. Les trésors de mes parents avaient été pillés. Il y a des choses qui ont été volées. Toute ma bibliothèque se trouvait à Kinshasa. Elle avait été pillée et des ouvrages ont été vendus. Du coup, j'ai dû parfois me contenter, sauf de mieux, de la revue en ligne.

K.M. C'est aussi le cas pour moi, et cela très tôt. J'ai pu avoir, par le pur des hasards, quelques exemplaires de numéros, mais je me sers surtout de site en ligne. Il faut dire que ce n'est pas assez évident de retrouver la revue dans les marchés. Il fallait rencontrer des gens qui été proches des connaissances de Mongo Beti pour avoir quelques exemplaires, du moins au Gabon.

A-S. M : Oui, le fait que la revue ait été mise en ligne a permis de multiplier les contacts. Et puis, il y avait, par exemple, beaucoup de gens en dehors de l'Afrique, aux États-Unis qui étaient abonnés aussi. Par contre, je n'ai pas souvenir de collaborateurs se trouvant aux États-Unis qui ont collaboré à *PNPA*. Alors que Mongo Beti était très sensible à beaucoup de choses qui venaient des Etats-Unis.

K.M : Parlons maintenant de la différence entre collaborateurs. On remarque qu'il y a eu beaucoup des personnalités du Nigeria qui collaboraient. Ils étaient si nombreux qu'on a nettement l'impression qu'il n'y avait qu'eux dans la revue.

A-S. M : Oui, les intellectuels du Nigeria était très nombreux. L'un d'eux était Femi Osofisan. Leurs collaborations étaient dû, j'ai l'impression, au fait qu'ils étaient beaucoup en contact avec le Cameroun. C'est l'impression que j'avais à l'époque.

K.M : Vu vos liens particuliers avec Mongo Beti, qu'elle a été votre sentiment à l'annonce de la fin de parution de la revue ? Dans quel état étiez-vous ? est-ce que vous aviez des regrets ou vous étiez satisfait du travail fourni.

A-S. M : J'ai appris que la revue arrêtait après coup. Disons que, c'était un moment où j'étais très investi dans mes études. J'avais des mémoires à rédiger et à préparer. Je ne rencontrais

plus régulièrement, à ce moment-là, Mongo Beti. Naturellement, j'ai regretté que cela s'arrête. C'était un espace de liberté qui nous avait été offert. J'ai le sentiment que je n'en ai pas tiré profit autant que cela. Mais bon, on ne se rend pas toujours compte de la chance qu'on a. Moi, quand je me souviens de cette époque, c'était vraiment une époque où j'avais l'impression que toute les portes s'ouvraient. Toutes les occasions allaient devenir propices. Il suffisait d'être régulier dans la production, régulier et rigoureux. On arrivait à faire passait des choses. Par exemple, Mongo Beti était souvent en contact avec *Les Temps Modernes*, la revue de Jean-Paul Sartre. Et je me souviens, par exemple de Renée Saurel. Elle travaillait régulièrement pour *PNPA* et pour *Les Temps modernes*. Donc, il y aussi des ponts qui étaient établis avec des publications françaises.

K.M : Est-ce que vous avez eu l'impression à cette époque que la revue changeait les choses dans les milieux intellectuels. Est-ce que à votre avis *PNPA* a pu quand même changer les habitudes dans le champ intellectuel ?

A-S. M : Disons, qu'on ne se rend pas compte sur le champ des changements que peut créer un mouvement. Pour ma part, je pense qu'il fallait un peu plus d'expérience pour se rendre compte de ces changements. Le sentiment que j'avais à l'époque avait très peu de pertinence. Je ne me rendais pas bien compte que ce qu'on faisait pouvait agiter certains milieux sur la place parisienne. Mais bon, pour percer dans ce milieu en Afrique c'était beaucoup plus coriace qu'à Paris, où finalement les choses ont un peu changé.

K.M. Y avait-il en ce temps-là beaucoup d'échanges avec d'autres revues. Avez-vous encore en mémoire des collaborateurs qui venaient d'autres revues et qui s'intéressaient à *PNPA* ?

A-S. M : Je me souviens de quelqu'un qui venait de *L'humanité*. Peut-être que je me trompe, il faudrait que je cherche dans mes archives. Parce qu'en fait, Mongo Beti avait des rapports assez prudents avec les milieux communistes en France. Je me souviens par exemple d'une discussion avec Sembène Ousmane à la librairie *Présence africaine*. Je me trouvais avec Mongo Beti. Et subitement, Sembène Ousmane entra. Il lui dit comment ça va ? Mongo Beti lui dit que cela allait. Sembène Ousmane lui demanda ensuite où il en était avec son affaire de papiers. À cette époque, le pouvoir considérait que ses papiers n'étaient pas valides alors qu'il était marié à une française. Alors que, par ailleurs, il était arrivé avant

les indépendances. Ils voulaient clairement se débarrasser de lui. Sembène Ousmane lui posait à nouveau la question. Et Mongo Beti de lui répondre que ça allait et que les avocats s'occupaient de cela. Sembène Ousmane lui suggéra de se faire aider par les communistes, et qu'il fallait qu'il ait des alliés politiques. Mongo Beti rigolait en me disant : « Tu vois, il croit que moi je vais aller faire des salamalecs aux communistes pour qu'ils me défendent. Moi je peux me défendre par moi-même ! ». On a ri ensemble par la suite. Parlant des communistes, je me souviens qu'il y avait une association communiste qui s'occupait de migrants et qui collaboraient à *PNPA*. J'ai hélas oublié le nom. Odile Tobner doit le savoir.

K.M. : Abordons maintenant la question de la polémique, si vous le voulez bien. On note dans la revue de grosses polémiques qui ont vu notamment l'intervention d'un grand nombre de collaborateurs parmi les plus réguliers. Je voudrais savoir, si à votre niveau, vous vous souvenez d'avoir pris part à de telles polémiques. Je pense notamment à la polémique impliquant le collaborateur Traoré Biny et son ancien directeur de thèse de troisième cycle Michel Hausser de Bordeaux.

A-S. M : Non, je n'ai pas franchement participé. J'étais au courant de ces polémiques. La conséquence de tout cela, c'est que, partout où on passait dans les milieux intellectuels parisiennes, on était toujours perçu comme des hommes à abattre. Je me souviens qu'il y a eu tout un discours que la revue tenait sur les africanistes qui a posé des problèmes à certaines personnes du style Robert Cornevin. Mais tout cela est bien loin maintenant, ou peut-être pas quand j'y pense. Pour cause, j'ai reçu dernièrement une invitation à abonnement à une association d'africanistes, ici, en France. Je me suis dit : tiens, c'est maintenant bien des années après qu'ils me font de telles propositions. Finalement, je me suis aperçu qu'il y a trois jours que je ne les avais même pas du tout répondus.

K.M. : Ange-Séverin Malanda**, nous voici arrivés au terme de cette entretien téléphonique. Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps. Vos informations m'ont été très utiles.**

A-S. M : C'est moi qui vous remercie, M. Kombila. Merci encore et à bientôt.

Annexes 3 : Tableaux complémentaires

1. Inventaire des articles d'autres périodiques reproduit dans *PNPA*,
2. Inventaire des contributions des collaborateurs publiées dans d'autres périodiques,
3. Inventaire des écrivains publiées dans *PNPA*.

Articles reproduits dans *PNPA*

Inventaire des articles reproduits			
Périodiques	Titres	Références par livraisons	#°
Le Monde	• Laurent Zecchini, « Paul Biya et l'apartheid. Le colloque indésirable de notre envoyé spécial » (*LM* 23/01/1985) • J.-P. Peroncel-Hugoz, « La Guinée réapprend le français » (*LM* 21-22/02/1988) • Bernard Billaud, « Le français et l'universel » (*LM* 03/1988) • Alain Ricard, « Nigeria : un colloque à Lagos. Le rôle politique ambigu des écrivains », (*LM* 20/05/1988) • Gilbert Comte, « Inquiétante Afrique », (*LM,* 01/09/1978) • Philippe Decraene, « Cameroun : le culte de la continuité. Un pays sans problèmes ? », (*LM,* 08/02/1979) • Jean-Claude Pomonti, « La côte d'ivoire : une Afrique parvenue I », (*LM,* 30/01/1980) • P. Claude, « Une mort sans importance », (*LM*, 11/09/1990)	(1987/55-58) (88/59-62) (88/59-62) (88/59-62) (88/63-66) (88/59-62) (88/63-66) (88/63-66) (88/63-66),	8
Libération	Pierre Haski, « Crayon rouge à Yaoundé » (*Lib,* 8/08/1988)	(88/59-62),	1
Sandwich-Libération	Éric Ancian, « Le charme des îles » (*S-L*, 14/02 1981)	(81/20)	1
L'Express	Claude Krief, « Dumont Cassandre » (*LE* 23/08/ 1962) Jacques Girardon, « Quel pluralisme » (*LE,* 11/0/1990)	(88/63-66), (88/63-66),	2
Libération Afrique	Adrienne Zoontjens, « L'apartheid, le racisme et les prix littéraires français » (*LA* n°9 4-6/1981) Anonyme, « Cinéma et domination en Afrique noire » (*LA*)	(80/13), (81/23),	2
Géopolitique Africaine	Gérard Renou, « La coopération par projet où les affres du changement » (*GA,* 02/1988 :) Jean-Pierre Langellier, « Les propositions chiffrées de la banque mondiale » (*GA,* 02/1988)	(88/59-62), (88/59-62),	2
Revue Européenne du livre	Chinweizu, « L'impérialisme et son héritage », Traduit de l'anglais par Ana Gerschenfeld ; (*REL*, n°1, 10/1989.	(88/63-66),	1
Challenge Hebdo	Benjamin Zébazé, « Une université très particulière : que cache les propos du ministre Joseph Owona ?» (*CH*)	(88/63-66),	1

Études Anglaises	Antoine J. Bullier, « Singularité du phénomène linguistique Afrikaans » (*ÉA*)	(91/79),	1
Fraternité-Matin	Félix Houphouët-Boigny, « J'ai des milliards en Suisse », [discours prononcé par F. H. B] (*F-M*)	(84/41-42)	1
Les Temps Modernes	Renée Saurel, « L'edelweiss aux indes noires » (*LTM* 03/1965)	(80/17)	1
Dynasteurs	Olivier Postel-Vinay, « *Les trois vieilles* dans le piège Africain, (*Dynasteurs*, 06/1989) ; Olivier Postel-Vinay, « La faillite de l'Afrique de A à Z », (*Dynasteurs*, 12/1989)	(88/63-66), (88/63-66),	2
Dingo	Anonyme, « Cameroun : flambée de violence dans un établissement laïc privé » (*Dingo* 07/1986)	(85/46),	1
Le Messager	Mongo Beti, « Lettre au rédacteur en chef du *Messager* », (*LM*)	(88/63-66),	1
		TOTAL	**25**

Inventaire global des contributions des collaborateurs de *PNPA* dans d'autres périodiques du sous-champ

Inventaire des contributions des collaborateurs de *PNPA* publiées dans d'autres périodiques			
Périodiques	Titres	Références par livraisons	#°
Tumulte	• Mongo Beti, « La mariée est-elle devenue trop belle » (*Tumulte*, n°1, p. 58) ; • Mongo Beti, « L'Afrique sous Giscard » (*Tumulte*, n°7) ; • Mongo Beti, « François Mitterrand ou le national-tiers-mondisme : Le symptôme d'une névrose inquiétante » (*Tumulte*, n°13, p. 65-66) • Mongo Beti, « *Jeune Afrique* : le dollar n'a pas d'odeur » (*Tumulte*, n°15, 1980, p. 30-32).	(78/1) (78/7) (80/13) (80/15),	4
Présence Africaine	1. Kester Echenim : « La structure narrative des *Soleils des Indépendances*, (*PA* 1978/3, n° 107, p. 139-161) ; « Aspects de l'écriture dans le roman Africain », (*PA* 1986/3, n° 139, p. 88-114) 2. Raymond O. Elaho : « A la recherche du "nouveau roman" africain : *Le polygone étoilé* de Kateb Yacine », (1978/3, n°107, p. 162-174) ; « Une lecture de *Morne soliloque* d'Yves-Emmanuel Dogbé », (1987/4, n° 144, p. 103-108). 3. Guy Martin : « Note de lecture de *Frantz Fanon : Social And Political Thought* (Ohio State University Press, 1977, 232 p.) d'Emmanuel Hansen, (*PA* 1978/3, n° 107, p. 254-256). « Note de lecture de *Hegel, Marx, Engels et les problèmes de l'Afrique noire* (Dakar : Sankore, 1978, 159 p.) d'Amady Aly Dieng (*PA* 1979/4, n°112, p. 223-226). 4. Ada Ugah « La mer et la quête de soi : une lecture bachelardienne des romans d'Edouard Glissant », (*PA* 1984/4, n° 132, p. 108-125). 5. Françoise Balogun : « *La chanson de Lawino* : un plaidoyer pour l'authenticité », (*PA* 1985/3 n° 135, p. 102-112) ; . « Compte rendu du film *Sarraounia ou le triomphe de la dignité* » (*PA* 1985/3 n° 135, p. 213-215) ;	(78/107) (86/139) (78/107) (87/144) (78/107) (79/112) (84/132) (85/135) (85/135)	67

	« Condamnation (nouvelle) », (*PA* 1987/4 n°44, p. 101 – 102) ; « Promenade à travers les romans de Nuruddin Farah », (*PA* 1988/1, n° 145, p. 157-164) ; « Note de lecture de *Lève-toi mulâtre. L'esprit parlera à travers ma race* (Paris, Payot, 1987) de Manuel Zapata Olivella (*PA* 1988/2 (n° 146, p. 245-276) ; « Note de lecture de *Indigenous enterprise in Kenya's tourism industry* de Rosemary B. Jommo » (*PA* 1988/2, n° 146, p. 245-276) ; « Note de lecture de *Les Iks : survivre par la cruauté en nord Ouganda* de Colin Turnbull (Pion, Paris, terre humaine, 1987, 365 p.), (*PA* 1988/3, n° 147, p.113-114) ; « Note de lecture de *Alexandre, Mon Amour, Ma Colère* (Editions Messidor, Paris, 1988, 319 p.) de Wally Mongane Serote », (*PA* 1988/3, n° 147, p. 116) ; « Note de lecture de *Sarraounia ou le triomphe de la dignité,* (*PA* 1986/3, n° 139, p. 213-215) ; « L'Afrique à travers la littérature française pour enfants », (*PA* 1986/1, n° 137-138, p. 192-210), 6.Ange-Séverin Malanda « « Tierno Monénembo : littérature et transhumance » (*PA* 1987/4 N° 144, p. 47-58) ; « Note de lecture de *La Vie Scelerate* de Maryse Condé (Editions Seghers, Paris, 1987), (*PA* 1988/1, n° 145, p. 196-219, p. 217-218) ; « Note de lecture de *Islam et christianisme. Dialogue entre un Musulman et un chretien* de Badru D. Kateregga Et David W. Shenk (Lome, Editions Haho, 1987) » (*PA* 1988/3, n° 147, p. 106) ; « Note de lecture de *Vaudou, sorciers, empoisonneurs : de Saint-Domingue à Haïti* de Pierre Pluchon (Paris, éditions Karthala, 1987) » (*PA* 1988/3, n° 147, p. 109) ; « L'exile et le lointain : hommage à Oumarou Ganda », (*PA* 1981/3 n° 119, p. 170-175) « L'œuvre de Sylvain Bemba » (*PA* 1984/2 n° 130, p. 93-117 « Note de lecture de « Finyé-le-vent », film de Souleymane Cissé, (*PA* 1983/2 n° 126, p.135-139) ;	(87/144) (88/145) ; (1988/146) (88/146) (88/147) (88/147) (86/137-138) (87/144) (88/145) (88/147) (88/147) (88/147) (81/119) (83/126)	

	« Note de lecture de *Ferdinand je suis à Paris* de Jean-Claude Charles (Bernard Barrault, Paris, 1987) » « Note de lecture de *Un plan Marshall pour l'Afrique* ? de Abdoulaye Sawadogo (Paris, L'harmattan, 1987) » 7. Ambroise Kom : 1. « *In the Castle of my skin ou* George Lamming et les Caraïbes coloniales » (*PA* 1979/4 n° 112, p. 137-153) ; 8. Pathé Diagne : 1.« Réunion d'experts sur les ethnonymes et les toponymes », (*PA* 1979/112, p. 154-159) ; 2. « Conférences de Lomé et de Cotonou (rencontres ICA-CMAC) », (*PA* 1978/1, n°105-106, p. 162-166). 3. « Du pouvoir politique à la problématique de l'État », (*PA* 1983/3, n° 127-128, p. 72-78) ; 9. Nicole Medjigbodo 1. « Dedan Kimathi, héros de la lutte de libération Kenyanne », (*PA* 1979/3, n° 111, p. 70-79) ; 10. Bernard Mouralis : « Pour qui écrivent les romanciers africains ? », (*PA* 1980/2, n° 114, p.53-78) ; « Un roman « super-moral » : *La Re-production* de Thomas Mpoyi-Buatu » (*PA* 1987/4 n° 144 ; p. 18-31) « Note de lecture de *Les phalènes* de Tchicaya UTam'si (Paris: Albin Michel, 1984, 260 p.), « Les livres » (*PA* 1986/3, n° 139, p. 201-206) ; 11. Tchichellé Tchivela : 1. « *Les Aliénés* (nouvelle) », (*PA* 1980/2, n° 114, p. 99-111) 12. Abiola Irele : 1. « The correspondence of Edward Wilmot Blyden (1832-1912) », (*PA* 1980/2, n° 114, p. 186-196) ; 2. « L'épopée dans la littérature africaine traditionnelle », 1986/3, n° 139, p.185-191. « Zama-Yi », (*PA* 1981/3 n° 119, p. 109-116) ; 13. Th. Mpoyi-Buatu :	(79/112) (78/105-106) (79/112) (78/105-106) (83/127-128) (79/111) (80/114) (87/114) (86/139) (80/114) (80/114) (86/139) (81/119) (82/123)	

	1. « Note de lecture de *Français et Africains : les noirs dans le regard des blancs 1530-1880* de William B. Cohen (Gallimard, bibl. des histoires, 1982). », (*PA* 1982/3 n° 123, p. 237-241) ;		
	2. « Note de lecture de *Age et innocence* de George Lamming (Paris, ed. caribeennes, 1986), *PA* ?? p. 143-144 ;	(88/145)	
	3. « Note de lecture de *La rumeur des cannes* de Shiva Naipaul (Paris, éd. Caribéennes, 1986), (*PA* 1988/1, n° 145, p. 196-219) ;	(88/145)	
	4. « Note de lecture de *Comédie classique* de Marie Ndiaye (ed. pol, 1987) (*PA* 1988/1 n° 145, p. 205-206) ;	(88/145)	
	5. « Note de lecture de *La montagne ensorcelée* de Jacques roumain (messidor, 1987) » (*PA* 1988/1, n° 145, p. 206-208).	(88/146)	
	« Note de lecture de *Erotisme et littératures* de Gerard Clavreuil (ed. Acropole, Paris, 1987) » (*PA* 1988/2, n° 146, p. 275-276) ;	(87/142)	
	8. Compte rendu de lecture de *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique. du XVII siècle a nos jours* par Alain-Philippe Blerald (Paris : éditions Karthala, 1986) et *l'Europe sous-developpa l'Afrique* de Walter Rodney (paris : éditions caribéennes, 1986) » (*PA* 1987/2*,* n° 142 p. 172-175)	(81/119)	
	8. « Note de lecture de *Ceddo* de Sembène Ousmane et *West Indies* de Med Hondo » (*PA* 1981/3, n° 119, p. 152-164).	(82/124)	
	9. « Compte rendu d'exposition : « Deux peintres de l'école negro-caraïbe à Paris » (*PA* 1982/4, n° 124, p.230-233.	(82/124)	
	10. « Notes de lecture de *La terre où j'ai mal* de Henri Corbin (Paris, ed. Silex, 1982. 92 p.) », (*PA* 1983/2 n° 126, p. 157-160)	(83/126)	
	11. « Notes de lecture de *Sculptures de proue* de Jean François Brierre (éditions Silex, 1980) » (*PA* 1984/1, n° 129, p. 165-169.)	(84/129)	
	« Note de lecture *Traduit du je pluriel* de Fernando d'Almeida (Dakar : N.E.A., 1980) et de *En attendant le verdict* de Fernando d'Almeida (Paris, Silex, 1982) », (*PA* 1986/1, n°137-138, p. 256.)	(86/137)	
	13. « Note de lecture de *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne* de Yoro k. Fall (Paris, Karthala, C.R.A., 1982, 292 p.) » (*PA* 1986/1, n° 137-138, p. 257)	(86/137-138)	
	14. « Notes de lecture de *Commerce, commerçants de bétail et intégration régionale : l'exemple de l'ouest du Niger* de Jean- Marc Bellot » ; de *Pouvoir et intégration politique : les cas du Burundi et du Malawi* de Dominique Carbon et Philippe L'Hoiry » ; de *Le secteur informel* à *Abengourou* (Rép. de Côte-d'Ivoire) : *analyse et programme d'action* (en collaboration avec le centre d'économie du développement) de Jean-Marc Bellot, Jean-Pierre Lachaud et Pierre Mettelin ; et de *La*	» (83/125)	

	politique de coopération avec les états africains et malgache au sud du Sahara : 1958-1978 de Brigitte Nouaille-Degorge » (*PA* 1983/1, n° 125, p. 277-278)		
	14. Jean Suret-Canale :		
	1. « Note de lecture de *Le combat du Rassemblement Démocratique Africain* de Gabriel Lisette (Paris, Présence Africaine, 1983, 400 p.) » (*PA* 1985/3, n° 135 p. 144-145)	(83/125)	
	2. « Notes de lecture d'Afrique *noire : permanences et ruptures* de Catherine Coquery-Vidrovitch (Payot, Paris, 1985, 422 p) » (*PA* 1985/4, n° 136, p. 178-182).		
	15. Femi Osofisan :	(85/135)	
	1.« The alternative tradition : a survey of nigerian literature in english since the civil war », (*PA,* 1986/3, n° 139, p. 162-184) ;	(85/136)	
	16. Jean-Marc Ela :		
	« Conscience historique et révolution africaine chez Cheikh Anta Diop » (*PA*, 1989/1, n°149-150, p. 161-192).		
	17. Mineke Schipper :	(85/139)	
	1 :« A la recherche d'une arme miraculeuse. Le théâtre sud-africain depuis les événements de Soweto » (*PA* 1986/4, n° 140, p. 35-46) ;	(89/149-150)	
	2. « Le mythe de race et de couleur : littératures et contre-littératures », (*PA* 1979/1 n° 109, p.65-74) ;	(86/140)	
	18. Emmanuel Boundzeki Dongala :	(79/109)	
	1. « La faim : nouvelle arme du capitalisme international ? » (*PA* 1978/4, n° 108, p. 138-148) ;	(79/108)	
	18. Niyi Osundare		
	1. Note de lecture de *Black Writers - White audience : A Critical approach to african literature* de Phanuel A. Egejuru (Exposition Press, 1978, 255 p.) » (*PA* 1979/2, n°110 p. 179-182)	(79/110)	
	« Note de lecture de *Paul Robinson : biography of a proud man* de Joseph NazeL (Holloway House, Los Angeles) » (*PA* 1981/3, n°119, p. 178-181)		
	19. Françoise Ugochukwu,	(81/119)	
	« D'Obiadi à la flûte ou la deuxième vie des contes populaires au Nigeria » (*PA* 1980/4, n° 116, p. 159-172)		

	« L'Afrique à travers la littérature française pour enfants » (*PA* 1986/1, n° 137-138, p. 192-210) 21. Mar Fall 1. « Le mouvement syndical sénégalais a la veille de l'indépendance : un lieu de formation des élites politiques », (*PA* 1984/3, n° 131, p. 24-34) ; 22. Ernest Pépin « La femme antillaise et son corps », (*PA* 1987/1, n° 141, p. 181-193) ;	(80/116) (86/137-138) (84/131) (87/141)	
Jeune Afrique	Bernahé Cashaï, « Que faire de l'OUA ? » (*JA*, n°1126, août 1982) Célestin Monga, « Vous et nous : Lettre de Célestin Monga », in : (*JA*, n°893, février 1978).	(82/1126) (78/893)	2
L'Afrique Littéraire et artistique	Adrienne Zoontjens, « L'apartheid, le racisme et les prix littéraires français » (*LA* n°9 4-6/1981) Anonyme, « Cinéma et domination en Afrique noire » (*LA*)	(81/9-4-6)	2
Le Messager	Mongo Beti, « Lettre au rédacteur en chef du *Messager* », (*LM*)		1
		TOTAL	76

Inventaire des écrivains publiées dans *PNPA*

Inventaire global des écrivains publiés dans *PNPA*				
Noms	Titres	Genre	Numéros et années de livraison	Nationalité °
1 Anha Rodrigues	*Prière d'un enfant Noir*	Poème	n°11 (1979)	Indéterminée.
2. Traoré Biny	*Prison de Gorée*	Poème	n°18 (1980)	Burkina Faso
3. Marie-Louise (M-L) Tsibinda, ,	*Mayangui*	Nouvelle	n°20 (1981)	Congo
4.Ange-Séverin Malanda	*F… ;* *Ici* ; *Que dis-je ?;* *Sur le papier ;* *Alchimie ;* *Ma part de brume ;* *Nuits entières ;* *Cris ;* *Idem ;* *Le dôme sonore*	Poème Poème Poème Poème Poème Poème Poème Poème Poème Poèmes	n°2 (1978) n°2 (1978) n°2 (1978) n°2 (1978) n°7-8 (1979) n°7-8 (1979) n°7-8 (1979) n°7-8 (1979) n°7-8 (1979) n°25 (1982)	Congo
5. Mongo Beti	*La ruine presque cocasse d'un polichinelle* ; *L'errance précaire et cahoteuse de Guillaume Dzewatama ;* *Les deux mères de Guillaume Ismaël Dzewatama* ; *La revanche de Guillaume Ismaël Dzewatama*.	Roman Roman Roman Roman	n°2(1978) ; n°3 (1978) ; n°4 (1978) ; n°5 (1978) ; n°6 (1978) ; n°7-8 (1979) ; n°20 (1981) ; n°25 (1982, n°26 (1982) (suite) ; n°27 (1982) (suite) ; n°28 (1982) (fin) n°35 (1983) ; n°36 (1983) ; n°37 (1984) ; n°38 (1984)	France-Cameroun
6. Tchitchellé Tchivela	*Noël à Ngana* *Vivants sont les morts* ; *Vous appelez ça une vie vous ?*	Nouvelle Nouvelle Nouvelle	n°10 (1979) n°12 (1979) n°40 (1984)	Congo
7. Jean Blaise Bilombo-Samba	*Pays plus fort que la mort* *La fleur et la ferraille* ; *La censure*	Poèmes Nouvelle Poème	n°5 (1978) ; n°6 (1978) ; n°7-8 (1979)	Congo

	A défaut de ; *Feu espace fraternel*	Poème	n°18 (1980)	
8. Georges Antoine Labonte	*Le Cri insulaire* *Viscéral*	Poème Poème	n°5 (1978) ; n°5 (1978)	France ?
9. Georges Louisy	*Un long sanglot de Mérinos* *Un long sanglot de Mérinos*	Roman Roman	n°4 (1978) ; n°5 (1978)	France
10. Bekaté Meyong	*On n'enterre pas les chiens* *La bouée*	Poème Poème	n°4 (1978) n°13 (1980)	Cameroun
11. Albert Sourire Nkoumbou	*Clergé congolais*	Poème	n°11 (1979)	Congo
12. Ada Ugah	*Lettre ouverte à Mongo Beti* ; *Éloge des militants*	Poème Poème	n°30 (1982) n°40 (1984)	Nigeria
13. Biny Traoré	Prison de Gorée ; *À la mémoire d'Abdoul Karim Camara* ; *Aux martyrs de Soweto*	Poème Poème Poème	n°13 (1980) n°14 (1980) n°18 (1980)	Burkina Faso
14. Maurice Briault	*Images ewondos*	Récit	n°10 (1979)	France
15. Claude Lafosse	*Mon Champ* ; *Le Cercueil* ; *Le cri du sport* ; *Essai atomique*.	Poème Poème Poème Poème	n°10 (1979) n°10 (1979) n°10 (1979) n°10 (1979)	France
16. Harrie Garuba	*Estrangement : kano' 78 (For a friend, Comrade Peasant)* ; *Alienation : kano 1978* (A un ami, un camarade paysan)	Poème Poème	n°10 (1979) n°10 (1979)	Nigeria
17. Okoumba-Nkoghe	*Eloni*	Nouvelle	n°13 (1980)	Gabon
18. Albert Kambi-Bitchene	*Vieux frère* *Zwata* ; *Mort à l'intelligence*	Nouvelle Nouvelle Nouvelle	n°18 (1980) n°13 (1980) n°22 (1981)	RD Congo
20. Femi Osofisan	*La trame et la chaine* ; *La trame et la chaine* (suite); *La trame et la chaine* (fin)	Théâtre Théâtre Théâtre	n°13 (1980) n°14 (1980) n°15 (1980)	Nigeria
21. Vince Remos	*Renseignements pris*	Nouvelle	n°14 (1980)	France-Cameroun
22. Nisyi Osundare	*Strange in the city* ; *Étranger dans la ville*	Poème Poème	n°14 (1980) n°14 (1980)	Nigeria
23. Alphonse Ndzanga	*Une nuit à Soweto* ; *Caverne*	Poème Poème	n°14 (1980) n°14 (1980)	Congo

24. Laurent Goblot	*Je ne donnerai jamais ma fille* ; *Je ne donnerai jamais ma fille* : suite et fin) ; *Sarah Bartman, la femme de bonne espérance*	Théâtre Théâtre Poème	n°15 (1980) n°16 n°24 n°28 (1982)	France
25. Matondo Kubu Turé	*Le conte du président qui eut mal à une dent* ; *Août 1963* ; *Lettre au Monsieur très honoré du ministre de…*	Poème Poème Poème	n°15 (1980) n°16 (1980) n°21 (1981)	Congo
26. Gilles Cissoko	*Complainte de la femme noire*	Poème	n°16 (1980)	indéterminée
27. Dominique Nkounkou-Moundélé	*Les oublieux,* *L'aine*	Poème, Poème	n°18 (1980) n°18 (1980)	Congo
28. Papa Ibrahima Seck	*Norman Béthune* ; *La ponctuation des jours* ; *Mariyaan*	Poème Poème Poème	n°18 (1980) n°18 (1980) n°18 (1980)	Sénégal
29. Méthode-Alain Butoyi	*La Nécromancienne* ; *Agenda d'un despote* ; *Atlanta ça rime à quoi* ?	Poème Poème Poème	n°21 (1981) n°21 (1981) n°21 (1981)	Burundi
30. Claire Dayez	*Triste retour du Gabon* ; *Du fond de leur de tresse*	Nouvelle Roman	n°23 (1981) n°26 (1982)	France
31. Daniel Vignal	*Puzzle*	Poème	n°23 (1981)	indéterminée
32. Adiyi Martin Betsman	*A contre flot* ; *Le bout de l'an* ; *Jeu réglé* ; *D'instinct* ; *Au guichet* ; *Au bout de l'itinéraire*	Poème	n°23 (1981) n°30 (1982) n°30 (1982 n°30 (1982 n°38 (1984) n°38 (1984)	Nigeria
33. Mato Maku	*Nouvelle brisée*	Nouvelle	n°26 (1982)	indéterminée
34. Ahmed Saber	*Freedom*	Poème	n°30 (1982)	indéterminée
35. Mukendi Nkonko	*Hitler est revenu ;* *Nègre, mon frère revient ;* *Complainte à mes morts ;* *Pourquoi ces mains calleuses ?*	Poème Poème Poème Poème	n°34 (1983) n°34 (1983 n°35 (1983) n°35 (1983)	RD Congo
36. Guy Ossito Midiohouan	*Le repas de l'ennui* *Barouf à L…*	Nouvelle Nouvelle	n°39 (1984) n°16 (1980)	Togo
37. Ernest Pepin	[Poème sans titre]	Poème	n°39 (1984)	France
38. Simone Allard	*Le pied* ; *Femmes, criez* ; *L'Ombre* ; *Crypte*.	Poème Poème Poème Poème	n°45 (1985) n°45 (1985) n°45 (1985) n°45 (1985)	France
39. Patrick Ilboudo	*Les toilettes*	Nouvelle	n°45 (1985)	indéterminée
40. Gilbert Doho	*Nué de Vautours*	Récit	n°47(1985)	Cameroun

41. Rosemay Nicole	*Laetitia* : roman réunionnais	Roman	n°49 (1986) ; n°50 (1986) ; n°51 (1986)	France
42. Catherine A. Salmons	*Révolution* ; *Révolution* ; *Au vent du désert* ; *La danse ;* *L'écho d'Adam*	Poème Poème Poème Poème Poème	n°50 (1986) n°50 (1986) n°51 (1986) n°51 (1986) n°51 (1986)	États-Unis
43. Ntarugera Deo Koya	*Afrique où es-tu ?*	Poème	n°50 (1986)	Rwanda
44. Muepu Muamba	*Femme d'Afrique* ; *Terre Maronne*	Poème Poème	n°51 (1986) n°51 (1986)	RD Congo
45. Gisèle Hountondji	*Mettez-vous au goût du jour Madame la négresse : parlez le français*	Nouvelle	n°59-62 (1988)	Bénin
46. José Le Moigne	*L'absent*	Nouvelle	n°79 (1991)	France

Tableaux des écrivains publiés dans *PNPA*

TABLES DES MATIERES

Remerciements 3
Résumés : 4
INTRODUCTION GENERALE 7
1. État de la question 15
2. Hypothèses de recherche et problématique 19
3. Cadre méthodologique 24
4. Présentation et justification du corpus 26
5. Justification du plan 27
Partie 1 : POUR UNE ANALYSE THÉORIQUE DES CHAMPS DE L'OBJET REVUE 31
Chap. 1 : Présentation et possible définition de l'objet « revue » 33
1.1. La revue, un objet hybride et fragmentaire 35
1.1.1. Un objet au contenu variable 35
1.1.2. Une temporalité indéterminée 37
1.1.3 Un mélange des genres 38
1.2. À propos des revues culturelles parisiennes en lien avec l'Afrique 42
Chap. 2 : Périodiques culturels et théorie des champs littéraires 48
2.1. La revue et le champ littéraire 50
2.1.1. La revue selon les modèles de Pierre Bourdieu 50
2.1.2. Les revues comme un champ 51
2.2. La revue et l'institution littéraire 54
2.2.1. La revue, une instance parmi tant d'autres de l'institution littéraire 54
2.2.2. La revue comme institution 55
2.3. Sociabilité intellectuelle : lieux, milieux, réseaux 57
2.3.1 La revue comme lieu et milieu 58
2.3.2. La revue comme « réseau » 60
Chap. 3 : À propos du système littéraire francophone 61

3.1. Centre et périphéries 62
3.2-De l'Afrique-sur-seine comme sous-champ 67
Partie 2 : ANALYSE DE LA REVUE *PEUPLES NOIRS, PEUPLES AFRICAINS* 72
Chap. 4 : Présentation, organisation et périodicité 74
4.1. Les animateurs de *PNPA* 76
4.1.1. Mongo Beti 76
4.1.2. Odile Tobner 79
4.1.3. Place des animateurs dans la revue 80
4.1.4.1 Mongo Beti 80
4.1.4.2. Odile Tobner 81
4.2. Les collaborateurs 86
4.2.1. Les universitaires 86
4.2.2. Les écrivains 98
4.2.3. Les militants 101
4.2.4. Les leaders politiques et les leaders d'opinion 102
4.2.4.1 Les leaders politiques 102
4.2.5. Les tiers-mondistes 111
4.2.6. Les associations et les ONG 112
4.3. A propos des thèmes de *PNPA* 116
4.3.1. Les orientations thématiques générales de PNPA 117
4.3.2. Les thèmes récurrents 120
4.3.3. Les thèmes peu ou pas du tout abordés 122
4.4. Les rubriques de *PNPA* 126
4.4.1. Les rubriques d'exposés géopolitiques 128
4.4.2. Les rubriques de recension 130
4.4.3. Les rubriques de vulgarisation 132
4.4.4. Les rubriques d'expression libre 133
4. 5. Périodicité, abonnement et tirages 137
4.5.1. Périodicité 138
4.5.1. Nombre d'exemplaires tirés par numéro 140
4.5.2. Nombre d'abonnés par numéro 142
4.5.3. Origine géographique des collaborateurs par statut ou profession (hors collaborateurs attitrés) 144
4.6. À propos du lectorat de *PNPA* 147
4.6.1. Les étudiants africains d'Europe 148
4.6.2. Les universitaires français 149
4.6.3. Les tiers-mondistes d'Europe 153
4.7. Du paratexte de *Peuples noirs, peuples africains* 155

4.7.1. La première de couverture 156
4.7.2. La troisième de couverture 159
4.7.3. La quatrième de couverture 161
Chap. 5 : Politique éditoriale, pseudonymie et anonymat 162
5.1. À propos de la politique éditoriale de *PNPA* 164
5.1.1. Une revue à vocation panafricaine 165
5.1.2. Du point de vue politique 167
5.1.3. Du point de vue économique 168
5.1.4. Du point de vue social 169
5.2. Une revue à vocation intellectuelle et idéologique 172
5.2.1. Du côté franco-européen 173
5.2.1.1. Dans le domaine politique 175
5.2.1.2. Dans le domaine socio-culturel 180
5.2.1.3. Au plan littéraire et artistique 188
5.2.2. Du côté des Afriques 193
5.2.2.1. Dans le domaine politique 193
5.2.2.2. Dans le domaine psychologique 196
5.2.2.3. Dans le domaine gouvernemental 197
5.2. Des usages de la pseudonymie et de l'anonymat 209
5.2.1. Identité et identification 210
5.2.2. La pseudonymie comme moyen de survie et de crédibilité éditoriale 212
5.2.3. Contre « la vendetta postcoloniale » 213
Chap. 6 Liens transversaux et appuis institutionnels 215
6.1. Liens transversaux entre *PNPA* et les autres revues 215
6.1.2. Relation avec Libération Afrique 216
6.1.3. Relation avec Tumulte 217
6.1.4. Relation avec Le Mois en Afrique 218
6.1.5. Relation avec Présence africaine 220
6.1.6. Relation avec Le Monde 223
6.1.7. Relation avec Jeune Afrique 224
6.2. Liens transversaux entre *PNPA* et ses appuis institutionnels 227
6.2.1. Les institutions universitaires 227
6.2.2. Les institutions politiques 230
Partie 3 : LA REVUE *PEUPLES NOIRS, PEUPLES AFRICAINS* COMME DISPOSITIF DE STRUCTURATION DU CHAMP FRANCO-AFRICAIN 235
Chap. 7 : *PNPA* et le référent franco-africain 237
7.1. *PNPA* et la vie politique française 238
7.1.1. Politique intérieure française 238

7.1.2. Politique extérieure française 243
7.2. *PNPA* et la vie culturelle française 245
7.2.1. À propos de l'éducation et de l'université française (pratiques, fonctionnement et figures) 245
7.2.2. À propos de l'intelligentsia française 248
7.2.4. À propos de l'histoire et de la civilisation française 249
7.2.5. À propos des médias et de la presse française 250
7.3. *PNPA* et la vie sociale française 256
7.3.1. Le phénomène de l'immigration 256
7.3.2. La question du racisme 258
7.3.3. Les mariages mixtes 261
7.4. *PNPA* et La francophonie 263
7.4.1. La francophonie comme situation/phénomène linguistique 264
7.4.2. La francophonie comme discours 265
Chap. 8 : Stratégies éditoriales 270
8.1 Mobilisation du capital 271
8.1.1. Prix littéraires ou récompenses 272
8.1.2. Fortune et réputation 275
8.2.2. Alliances 275
8.2.2.1 Avec les revues 276
8.2.2.2. Avec les universitaires 280
8.2.2.3. Avec le monde 287
8.3. Adversaires et concurrents 288
8.3.1. Les adversaires directs (revues) 289
8.3.1.1. *Présence africaine* 289
8.3.2. Les concurrents 296
8.4. « Les affaires » 300
8.4.1. Les affaires franco-parisiennes 301
8.4.2. Les affaires franco-africaines 305
Chap. 9 : *PNPA* et la structuration du champ 310
9.1. L'espace des possibles : structure du sous-champ Afrique-Sur-Seine 311
9.1.1. « Revendiquer une présence au sein de l'humanité » 312
9.1.2. La « coexistence harmonieuse des cultures » 313
9.2. Apports et modifications 313
9.2.1. Un nouveau profil éditorial 314
9.2.2. Thématiques d'actualité : néo-colonialisme, apartheid, racisme 317
9.2.3. Techniques éditoriales : analyses, enquêtes, entretiens 322
9.3. Formes de l'engagement socio-politique 326

9.3.1. Défense des peuples africains 327
9.3.2. Sensibilité aux luttes des femmes 329
9.3.3. L'émulation de l'esprit critique 330
9.4. Renforcement de l'hétéronomie littéraire 337
9.4.1. Défense du réalisme 338
9.4.2. Vers une actualité de la littérature 343
Conclusion générale 348
BIBLIOGRAPHIE 353
ANNEXES 365
Annexes 1 : Courriels et témoignages 366
De : biblio <bibliotheque@imec-archives.com> 368
De : Daniel Delas 369
De : Alain Ricard Pour : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr> Sujet **:** Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991) 370
De : János Riesz À : Kombila Milunda <milunda.kombila@univ-lorraine.fr> Sujet **:** Re: *Peuples noirs, peuples africains* (1978-1991) 371
De : Jean Dominique Pénel 372
De : Cilas Kemedjio 373
De : Lotte Arndt 374
De: Sanou Salaka 375
De: Mineke Schipper 376
De: Bernard Mouralis 377
Annexes 2 : Entretiens réalisés : 378
Entretien de Kombila Milunda avec Christiane Chaulet Achour, 2 janvier 2019 379
Entretien avec Ambroise Kom par Kombila Milunda, par téléphone, le 13 janvier 2019 383
Entretien avec Ange-Séverin Malanda par Kombila Milunda, par téléphone, le 16 février 2019 387
Annexes 3 : Tableaux complémentaires 397
1. Kester Echenim 400
4. Ada Ugah 400
6.Ange-Séverin Malanda 401
7. Ambroise Kom 402
8. Pathé Diagne 402
9. Nicole Medjigbodo 402
10. Bernard Mouralis 402
11. Tchichellé Tchivela 402
12. Abiola Irele 402
13. Th. Mpoyi-Buatu 402
14. Jean Suret-Canale 404

15. Femi Osofisan 404
TABLES DES MATIERES ..... **Erreur ! Signet non défini.**
INDEX DES AUTEURS 416

INDEX DES AUTEURS

A

Adabra (Kodjo), 17, 144, 199, 200, 270, 274
Afrik (Reeni), 221
Afui Nkili (Lyvia), 34, 35, 36
Agbe-Cakpo (Simon), 274
Ahidjo (Ahmadou), 80, 87, 105, 107, 108, 110, 114, 140, 172, 173, 183, 192, 201, 202, 203, 204, 239, 262, 335
Aït Aarab (Mohamed), 108
Akamgbi Kodro (Nguinza), 174, 175, 205, 206, 218, 221, 384
Akinwande (Pierre), 271
Alante-Lima (Willy), 340, 355
Amin Dada (Idi), 201, 203
Amondji (Marcel), 112
Amselle (Jean-Loup), 198, 267
Anyinefa (Koffi), 309, 310
Arndt (Lotte), 10, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 26, 33, 38, 43, 46, 47, 48, 49, 133, 159, 161, 199, 236, 257, 277, 305, 313, 322, 323, 327, 340, 341, 345, 362, 386
Aron (Paul), 35, 36, 37, 158, 245, 278
Asmann (Jan), 319
Atondji Momondjo (Lecas), 400
Atondji-Momondjo (Lecas), 400
Azibi (Idir), 295

B

Baenga (Bolya), 348
Bakoa (Monda), 107
Balogun (Françoise), 228, 229, 339, 342
Bayart (Jean-François), 198, 267
Benali (Zineb Ali), 295, 391
Benette (Guy-Pierre), 274
Bénézet (Mathieu), 38
Bernetel (Paul), 307
Betsman (Adiyi Martin), 103, 135
Beuve-Méry (Hubert), 230
Beyala (Calixthe), 71, 309, 310
Beyle (Henri), 379
Bilombo Samba (Jean Blaise), 103, 135, 136
Biny (Traoré), 82, 98, 99, 100, 103, 135, 136, 138, 192, 193, 254, 255, 287, 311, 313, 354, 409
Birbalsingh (Frank), 338
Biya (Paul), 87, 106, 107, 108, 144, 159, 209, 231, 239, 240, 261, 262, 303, 304, 318, 319, 320, 328
Biyidi-Awala (Alexandre), 77, 216, 217
Biyidi-Awala (Odile), 78
Blachère (Jean), 276
Blerald (Alain-Philippe), 229
Blondy (Alpha), 342
Boka (Monda), 107
Bokassa (Jean-Bédel), 174, 175
Bongo (Omar), 201, 212, 214, 215, 263, 306, 312, 318
Boschetti (Anna), 81, 86
Boto (Eza), 217
Boundzeki Dongala (Emmanuel), 228, 281, 331, 338
Bourdieu (Pierre), 22, 23, 24, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 62, 65, 119, 242, 360
Breton (André), 221, 379
Bridel (Yves), 272
Buata B. (Malela), 15, 324
Bukasa-Muteba (Pierre-Kashadile), 237
Butor (Michel), 195, 257

C

Cabore Masson (Guy), 114
Casanova (Pascale), 66
Cashaï (Bernahé), 234, 341
Cazenave (Odile), 20, 21, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 242, 282
Céline (Louis-Ferdinand), 379
Cervantès (M.), 295
Césaire (Aimé), 114, 349
Channon (Jean-François), 110, 111
Charles (Christophe), 104
Charles-Roux (Edmonde), 264
Chatelet (François), 403
Chaulet-Achour (Christiane), 28, 294, 295, 296, 394
Chemain (Arlette), 350, 351
Chemain (Roger), 294, 350, 391
Chevrel (Yves), 27
Chévrier (Jacques), 317
Chikhi (Beïda), 272
Cissoko (Gilles), 354
Claude (P.), 231
Clavreuil (Gerard), 228
Cohen (Philippe), 300
Cohen (William B.), 93, 267, 331, 413
Comte (Gilbert), 300, 303
Conchon (Georges), 197
Condé (Maryse), 229, 307, 355
Cooper-Richet (Diana), 37
Coppens (Yves), 198
Corbin (Henri), 355
Cornevin (Robert), 139, 154, 155, 190, 191, 192, 193, 311, 313, 409
Coulibaly (Tingé), 188, 189, 253
Cuche (François-Xavier), 272

D

d'Estaing (Valéry Giscard), 12, 80, 180, 181, 218, 225, 310, 312
Dacko (David), 183, 239
Dailly (Christophe), 328
Dayez (Claire), 136
de Beauvoir (Simone), 84, 86
de Bueno (Julia Chamorel), 105, 115, 140
de Joinville (Pierre-Emmanuel), 356
de Marneffe (Daphné), 19, 32, 36, 40, 41, 50, 51, 52, 54, 56, 59, 62, 170
Debizet (M.), 312
Decraene (Philippe), 258, 297, 300, 302, 303
Dehon (Claire L.), 103
Delahaye (Patrick), 341, 342
Delas (Daniel), 8, 381
Deleuze (Giles), 187
Denis (Benoît), 72
Depestre (René), 295
Destouches (Louis-Ferdinand), 379
Diagne (Pathé), 228, 230
Diawara (Ange), 400
Diop (Alioune), 78, 109, 169, 227, 228, 298, 299
Diop (Moustapha), 134
Djiffack (André), 17, 87, 108, 139, 224, 262, 304, 386
Dogbé (Yves-Emmanuel), 230, 299
Dresch (Jean), 188, 253
Duerer (Hans Peter), 276
Durand (Dominique), 256

E

E.K, 107, 235, 236
Echenim (Kester), 353
Ekwalla (Robert), 239
Elaho (Raymond O.), 195, 196, 228, 230
Elundu Onana (Jérôme), 319
Enagnon (Yenoukoumé), 97, 98, 99
Endjimoungou (Patrice), 240
Eyinga (Abel), 78, 105, 106, 107, 109, 204, 238, 335

F

Fandio (Pierre), 102
Farah (Nuruddin), 229, 339
Faure-Brac (L.), 128
Favre (Yves-Alain), 314
Fayolle (Roger), 294, 391
Finnegan (Ruth), 346
Frobenius (Leo), 347

G

Gaillard (Pierre), 233, 288
Gallimard (Robert), 155, 156, 311, 313
Gauvin (Lise), 362
Gbagbo (Laurent), 111, 112, 113, 223
Geslot (Jean-Charles), 35, 37
Gide (André), 103, 155, 156, 186, 187, 256, 345, 362, 363
Girod (Francis), 93
Goblot (Laurent), 100, 131, 133, 137, 264, 268, 269, 311
Goumaz (Max-Liniger), 173, 194, 233
Goumba (Abel), 238, 239, 318, 319
Gounongbé (Ari), 315
Grainville (Patrick), 256

H

Habré (Hissène), 251
Haffner (Pierre), 96, 97, 100, 125, 226, 283, 287
Hage (Julien), 35, 37
Halen (Pierre), 49, 53, 62, 63, 64, 65
Hausser (Michel), 138, 139, 154, 193, 254, 382, 409
Hermetet (Anne-Rachel), 11
Houphouët-Boigny (Félix), 111, 112, 113, 183
Hourmant (François), 22, 103
Hugo (Victor), 257

I

Ijere (Muriel), 126
Ilboudo (Patrick), 136
Imleo (Ionan), 132, 173
Irele (Abiola), 346, 347

J

Janot (Marie-Françoise), 126, 127, 212, 213, 214, 215, 259, 283
Jommo (Rosemary B.), 229
Jourdain (Gabriel), 314
Journo (Aurélie), 23, 36, 60

K

Ka (Moustafa), 317
Kadhafi (Mohamar), 202
Kambi-Bitchen (Albert), 136
Karone (Yodi), 402
Kateregga (Badru D.), 229
Kemedjio (Cilas), 8, 80, 104, 105, 108, 114, 385, 386
Kihulu Sompa (Florent), 202, 203
Koffman (Maïke), 103
Kolingba (André), 318, 319
Kom (Ambroise), 10, 17, 18, 28, 89, 95, 119, 132, 151, 167, 296, 318, 341, 362, 385, 386, 395, 397
Konaté (Yacouba), 342
Kubu Turé (Matondo), 103, 135

L

Laâbi (Abdellatif), 292
Labou Tansi (Sony), 227
Lambert (Fernando), 317
Lamming (George), 396
Larousse (Pierre), 34
Laye (Camara), 79, 351
Le Clézio (Jean-Marie Gustave), 179
Leiris (Michel), 186, 187, 256
Lemoigne (José), 136

LEULLIETTE (Pierre), 256, 285
LEYMARIE (Michel), 35, 38
LIEUTIER (Françoise), 311
LINIGER-GOUMAZ (Max), 95, 96, 132, 207, 211, 212, 226, 283, 287, 288
LORD (Albert), 347
LOUISY (Louis-Georges), 136
LUCRÈCE (André), 355

M

MABANCKOU (Alain), 71
MABENGA YLAGOU (Frédéric), 18
MAGASSA (Amidu), 139
MAKU (Mato), 136
MALANDA (Ange-Séverin), 29, 67, 89, 93, 94, 103, 125, 135, 168, 226, 227, 228, 229, 281, 287, 337, 355, 359, 399, 409, 413
MALLEY (Simon), 306, 307, 311
MAMÈRE (Noël), 198
MARCELIN (Raymond), 80
MARSEILLE (Jacques), 291
MARTOS (Elisa), 380
MASSAMBA (Débat), 404
MASSIAH (Gustave), 240, 248
MAUNICK (Édouard), 307
MAUNY (R.), 188, 253
MBA (Léon), 183
MBEMBÉ (Achille), 277
MCNAIR (Jean), 348
MEDJIGBODO (Nicole), 97
MÉLO (Jacques), 68
MESNARD (Albert), 90, 210, 220
MEYONG (Bekate), 103, 135, 354
MICHEL (Louise), 295, 296, 392, 393
MIDIOHOUAN (Guy Ossito), 13, 88, 89, 90, 91, 92, 102, 134, 136, 210, 211, 212, 213, 214, 220, 227, 232, 233, 234, 272, 273, 296, 315, 316, 318, 341, 383, 385, 386, 396
MISSIATA (Ngolakono), 140
MITTERRAND (François), 80, 180, 181, 182, 209, 225, 248, 300
MOBUTU (Sesseko), 201, 202, 203, 251, 302, 306
MOLCAUT (Danielle), 274
MONGA (Célestin), 209, 234, 397
MONGANE SEROTE (Wally), 229
Mongo Beti, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 17, 18, 27, 29, 44, 59, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 93, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 108, 109, 110, 114, 119, 133, 135, 136, 138, 139, 144, 146, 151, 154, 155, 156, 162, 163, 166, 171, 175, 182, 184, 185, 186,189, 190, 191, 192, 193, 198, 199, 200, 201, 202, 208, 209, 212, 216, 218, 219, 221, 224, 225, 233, 234, 241, 247, 253, 254, 255, 265, 272, 274, 275, 280, 281, 283, 288, 289, 290, 292, 294, 296, 298, 299, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 314, 317, 318, 319, 320, 324, 332, 334, 348, 349, 351, 360, 362, 379, 381, 384, 385, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 406, 407, 408
MONGO-MBOUSSA (Boniface), 17
MOUMIÉ (Félix Roland), 105
MOURALIS (Bernard), 108, 228, 229, 282, 283, 289, 290, 291, 294, 355, 356, 389, 391
MPOYI-BUATU (Thomas), 29, 67, 89, 92, 93, 134, 196, 228, 229, 266, 267, 281, 282, 330, 331, 337, 402, 403
MUDIMBE (Valentin Yves), 179, 330, 341
MULANG IRUNG (Tshitambal'a), 343, 344
Muledi (Sango), 183, 251
MUS (Francis), 74

N

N'ZEMBELE (Luftatchy), 98, 99
NAIPAUL (Vidhiadar Surajprasad), 92, 196, 256
NDACHI-TAGNE (David), 340
NDEH NTUMAZAH (Wiston), 105, 107, 238, 239
NDI (J.B), 249
NDIAYE (Marie), 228
NDOMBI-SOW (Gaël), 63
NDONGMO (Albert), 106, 110, 111, 172
NGOUABI (Marien), 404
NGUEMA (Macias), 96, 173, 203, 207, 208
NICOLE (Rosemay), 103, 136
NKONKO (Mukendi), 135, 315
NKOUNKOU-MBECKO-SENGA (Dieudonné), 334
NKUITCHOU NKOUATCHET (Raoul), 106
NKWISSI (Thomas), 172
Ntonfo (André), 18, 84, 97, 132, 165, 178, 219, 324
N'ZEMBELE (Luftachy), 403
NZITOUKOULOU (David), 157, 290, 291
NZWEVE VUMBEREGHESE (Syauswa), 134

O

OBIANG NGUEMA (Théodore), 173, 207, 209
OKOUMBA-NKOGHE (Maurice), 136
OMOTOSO (Kole), 382
ORY (Pascal), 346
OSOFISAN (Femi), 103, 407
OSUNDARE (Niyi), 282, 338, 339
OUANDIÉ (Ernest), 110
OUOLOGUEM (Yambo), 309, 310
OUSMANE (Sembène), 98, 293, 408
Owono-Kouma (Auguste), 18, 108

P

PACHET (Pierre), 198, 267
PARACLET (Christian-Jacques), 140, 218, 221
PARISSE (René), 161
PARRY (Milman), 347
Péan (Pierre), 257, 300
PÉNEL (Jean Dominique), 384
PLUCHON (Pierre), 229
PLUET-DESPATIN (Jacqueline), 39
POMONTI (Jean-Claude), 303
PRIVAT, 156
Prochasson (Christophe), 59, 80

Q

QUAGHEBEUR (Marc), 272

R

Rabearivelo (Jean-Joseph), 352
Rauss (Raymond), 134
Remos (Vince), 82, 136, 200, 201, 217, 218, 219, 221
Ricard (Alain), 7, 8, 28, 194, 382
Rieffel (Remy), 262
Riesz (János), 8, 383
Robbe-Grillet (Alain), 195, 257
Rochmann (Marie-Christine), 352
Rodney (Walter), 229
Rouch (Jean), 197, 256
Roumain (Jacques), 228, 295

S

Saïd (Edward), 179
Sanou (Salaka), 387
Sapiro (Gisèle), 25, 123, 321, 333, 360
Sarr (Mamadou), 68
Sartre (Jean-Paul), 86, 187, 222, 256, 286, 345, 362, 363, 407
Saurel (Renée), 283, 284, 285, 286, 287, 407
Schipper (Mineke), 28, 189, 228, 230, 253, 292, 388
Semujanga (Josias), 21
Senghor (Léopold Sédar), 14, 15, 90, 104, 170, 183, 201, 271, 279, 306, 308, 309, 310, 315, 316, 325, 349
Sévry (Jean), 328, 329
Shanda Tomné (Jean-Claude), 184, 247, 334
Shenk (David W.), 229
Sireneli (Jean-François), 346
Sissoko (Fily-Dabo), 162
Soumanou Vieyra (Paulin), 68, 287
Soupault (Philippe), 257
Stendhal
    Beyle (Henri), 379
Suret-Canale (Jean), 139, 154, 157, 188, 290, 291

T

Tati-Loutard (Jean-Baptiste), 351
Tcheuyap (Alexie), 165, 220, 305
Tchichelle Tchivela, 67, 101, 103, 136, 281
Temouchent (Aïn), 394
Thieuloy (M.), 256
Thomas (Dominique), 257
Tobner (Odile), 9, 18, 28, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 90, 91, 96, 106, 109, 112, 120, 123, 126, 144, 151, 152, 154, 165, 175, 176, 178, 180, 185, 186, 187, 196, 197, 198, 212, 213, 214, 218, 219, 221, 232, 246, 255, 256, 260, 266, 267, 285, 286, 303, 304, 324, 332, 337, 340, 345, 346, 348, 349, 374, 379, 383, 389, 395, 400, 403, 406, 408
Tombalbaye, 312
Traoré (Sékou), 236
Tsibinda (Marie-Louise), 136
Turnbull (Colin), 229, 342, 343

U

U Tam'si (Tchicaya), 356
Ugah (Ada), 135
Ugochukwu (Françoise), 228, 230, 293, 294, 330
Um Nyobé (Ruben), 104, 106

V

Vial (Nicole), 269
Viala (Alain), 57, 58, 158
Volet (Jean-Marie), 18, 83, 84, 85, 87, 97, 162, 165, 178, 219, 324

W

Wa Thiong'o (Ngugi), 292, 338

Y

Yahmed (Béchir Ben), 232, 233, 234, 288
Yarisse Zoctizoum, 174
Youlou (Fulbert), 183, 354

Z

Zapata Olivella (Manuel), 229
Zecchini (Laurent), 231
Ziegler (Jean), 300
Zoctizoum (Yarisse), 384
Zoontjens (Adrienne), 177, 224